



HAL
open science

Émergence d'un espace public : presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion : 1970-1995

Éliane Wolff

► **To cite this version:**

Éliane Wolff. Émergence d'un espace public : presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion : 1970-1995. domain_other. Université de la Réunion, 1996. Français. NNT : . tel-00489920v1

HAL Id: tel-00489920

<https://theses.hal.science/tel-00489920v1>

Submitted on 7 Jun 2010 (v1), last revised 19 Nov 2015 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LA REUNION
UNIVERSITE DE PROVENCE

Formation Doctorale "Langage et Parole"

LA VERSION REMANIEE DE CETTE THESE A ETE
PUBLIEE SOUS LE TITRE: LYCEENS A LA UNE

EMERGENCE D'UN ESPACE PUBLIC LOCAL

**Presse et expériences lycéennes
à l'île de la Réunion
1970-1995**

Thèse présentée par Eliane WOLFF

pour l'obtention du Doctorat
(nouveau régime)

en

Lettres et Sciences Humaines
(Sciences de l'Information et de la Communication)

sous la direction de M. le Professeur Jacky SIMONIN



127504 0360

Janvier 1996

Uniel

UNIVERSITE DE LA REUNION
UNIVERSITE DE PROVENCE

TH 5

Formation Doctorale "Langage et Parole"

EMERGENCE D'UN ESPACE PUBLIC LOCAL

**Presse et expériences lycéennes
à l'Ile de la Réunion
1970-1995**



Thèse présentée par Eliane WOLFF

pour l'obtention du Doctorat
(nouveau régime)
en

Lettres et Sciences Humaines
(Sciences de l'Information et de la Communication)

sous la direction de M. le Professeur Jacky SIMONIN

Janvier 1996

Cette thèse a été soutenue le 5 Janvier 1996 dans les locaux de l'Université de Paris III-La Sorbonne et a obtenu la mention "très honorable avec félicitations".

Président du jury

Monsieur Jean MOUCHON, Professeur, Ecole Normale Supérieure de Fontenay/Saint Cloud,

Membres du jury

Monsieur Jacky SIMONIN, directeur de thèse, Professeur à l'Université de la Réunion

Monsieur Jacques GONNET, Professeur à l'Université de Paris III-La Sorbonne

Monsieur Philippe BRETON, Docteur d'Etat, chargé de recherche CNRS/Université de Strasbourg

Madame Agnès HENRIOT-van ZANTEN, chargée de recherche CNRS/Université de Paris V

***Pour Simon
et pour Sarah***

REMERCIEMENTS

Toute ma gratitude va à Jacky SIMONIN qui a dirigé cette thèse. Il m'a associée dès le départ aux travaux du pôle de recherche sur l'espace public qu'il dirige au sein de l'U.R.A. 1041 du C.N.R.S., me permettant ainsi de participer pleinement à la réflexion menée dans ce cadre. Je dois à la confiance qu'il m'a manifestée le fait d'avoir entrepris cette recherche ; ses encouragements, ses conseils, nos échanges réguliers m'ont permis de mener ce travail à son terme.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des membres de l'U.R.A. et de l'école doctorale "Langage et parole" ; parmi eux Michel WATIN a été mon principal interlocuteur, je dois beaucoup à son soutien moral et intellectuel.

Claude VOGEL m'a initiée à l'ethnologie et a guidé mes premiers travaux au temps où il était encore Maître assistant au Centre Universitaire de la Réunion. Je tiens à marquer ma reconnaissance au Professeur en Anthropologie et spécialiste réputé en Intelligence Artificielle qu'il est à présent.

J'associe à ces remerciements Christian LARBAUT et Michel MARTZ du Rectorat de la Réunion pour l'intérêt qu'ils ont toujours manifesté pour mes recherches, ainsi que les proviseurs et leurs équipes, qui m'ont permis de travailler au sein de leurs établissements.

Ce travail est également redevable à de nombreuses personnes qui m'ont ouvert leurs dossiers, m'ont confié leurs précieuses archives, m'ont reçue en métropole ou à la Réunion et donné de leur temps. Je voudrais ainsi particulièrement remercier J. Gonnet, O. Chenevez et l'équipe du CLEMI, P. Famery et les membres de J. Presse, I. Monrosier, P. Rayou, A. Vulbeau pour la métropole ; B. Julien, P. Guillot, Y. Thébault, G. Hoair, G. Patel, M.-C. Nivet, M. Auberval, M. Chane San, J.-Y. Sauzet, G. Arnaud, KONIX et le groupe de tagueurs LSA pour la Réunion.

Je voudrais particulièrement exprimer mes remerciements aux lycéens et lycéennes "des années 1990" qui ont accepté de témoigner de leurs expériences, prenant sur leur temps de loisir et d'étude pour participer à cette recherche.

Enfin que les membres du jury veuillent bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance pour l'intérêt qu'ils m'ont témoigné.

INTRODUCTION

Conçu au coeur même du discours philosophique de la modernité, le concept d'espace public a été happé par l'investigation sociologique. Longtemps réservé au champ de la philosophie, des sciences politiques et du droit, le concept s'est élargi à d'autres domaines des sciences de la société. Parmi les raisons ayant suscité ce transfert, on peut évoquer la pression de la demande sociale face aux difficultés auxquelles se heurtent la plupart des sociétés occidentales : problèmes de la ville et des exclusions qu'elle génère, dénonciation des médias au développement exponentiel accusés de propagande et de manipulation, mais surtout mutations et transformations du lien social sous l'effet d'un modèle de la démocratie actuellement en crise.

Ce travail, qui a pour cadre une société singulière -l'île de la Réunion- s'inscrit ainsi dans une approche renouvelée de la notion d'espace public. La Réunion connaît des transformations rapides qui réaménagent par leur profondeur et leur généralisation l'espace social dans sa totalité. La société réunionnaise voit se télescoper tradition créole et modernité réunionnaise, télescopage observé dans les multiples aspects de la vie sociale. Les spécificités socio-historiques, politiques, économiques et démographiques de ce département français ultra-marin obligent à envisager l'espace public non pas comme un système constitué, mais comme un processus en voie d'émergence dans une société encore fortement marquée par son passé colonial. Une description du contexte singulier au sein duquel émerge cet espace public et l'état des recherches actuellement menées localement s'imposent d'autant plus que les études

sur l'espace public se réfèrent de façon quasi-exclusive aux sociétés économiquement développées.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'U.R.A. 1041 du C.N.R.S. dont l'objectif est de caractériser l'espace public en voie de constitution à la Réunion et d'éclairer la manière dont les communications sociales se transforment dans ce contexte spécifique. Les travaux montrent que, dans cette société d'interconnaissance, trois secteurs en pleine mutation constituent, plus que d'autres, trois lieux de la société réunionnaise où s'élabore un espace public : l'espace médiatique, l'aménagement du territoire et l'espace domestique habité, enfin l'espace scolaire (Simonin, Watin, Wolff, 1993).

La présente recherche se concentre sur un segment particulier du système scolaire. Le lycée apparaît en effet comme un lieu privilégié participant, le plus souvent à côté, en dehors ou en dépit de sa mission première qui est l'accès aux savoirs, à l'émergence de l'espace public réunionnais.

Ce travail de type exploratoire se donne ainsi pour objectif d'étudier la construction de l'espace public réunionnais à partir de l'analyse de la presse et des expériences lycéennes.

Une première partie développe la problématique de l'espace public ainsi que la méthodologie et fait le point des travaux en cours à la Réunion.

L'approche diachronique et la description ethnographique adoptées s'appuient, dans la seconde partie de la thèse, sur l'étude de la presse lycéenne émergente à la fin des années soixante et des activités conduites dans le cadre des foyers socio-éducatifs. On verra ainsi comment le lycée offre des conditions favorables à la constitution d'un espace de discussion et de débat qui ne peut trouver place dans la société post-coloniale de l'époque.

La massification de la scolarisation qui marque les années quatre vingt-dix conduit un nombre toujours plus grand de jeunes à poursuivre leurs études. Le lycée offre à ces néo-lycéens un espace d'expériences propice à l'apprentissage des règles de "l'être en public" et de la citoyenneté en rupture avec la sociabilité de l'interconnaissance à l'oeuvre dans leur *kartié* (quartier) et leur famille. Cette troisième et dernière partie se propose ainsi d'examiner comment la scène scolaire se constitue en scène d'apparition.

PREMIERE PARTIE

L'ESPACE PUBLIC :
Problématique, méthodologie et contexte d'émergence
à la Réunion

PROBLEMATIQUE, APPROCHE ET DONNEES**CHAPITRE PREMIER****PROBLEMATIQUE DE L'ESPACE PUBLIC**

Le concept d'espace public reste incontournable "*là où la vie sociale continue de s'organiser avec plus ou moins de conviction en respectant le modèle démocratique*" (Miège, 1989 : 105). Concept longtemps réservé au champ de la philosophie, des sciences politiques et du droit, ses perspectives actuelles sont envisagées essentiellement dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication et de la sociologie urbaine (Chaniel, 1992). Dans le même temps, comme le souligne Miège (1989), J. Habermas, auteur de travaux fondateurs bien que controversés, le délaissait pour finalement le revisiter à son tour, en 1990, dans la préface de la 17ème édition allemande de son ouvrage de référence "l'Espace Public".

Après avoir procédé à un balisage théorique de ce concept complexe d'espace public, nous indiquerons comment certaines notions qui le définissent seront utilisés pour le présent travail.

1.- UNE DOUBLE CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC

La notion d'"espace public" est complexe car les définitions qui permettent de l'appréhender évoluent en fonction du champ de référence (nous nous limiterons donc à celui des sciences sociales) et du modèle canonique : l'espace public grec ou l'espace public bourgeois.

La polysémie même du terme "public", ainsi que le rappelle Chaniel renvoie à des significations singulières : *"la première lie le public au visible (...) la seconde signification associe le public au commun, le rendre public à une mise en commun"* (1992 : 66).

La notion d'espace public comporte ainsi deux dimensions essentielles qui traduisent deux manières de définir et d'aborder l'espace public.

La première considère l'espace public comme *"une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion"*, la seconde comme *"une scène publique d'apparition"* (Quéré, 1992 : 77).

Cette double approche renvoie aux travaux fondateurs de deux philosophes, J. Habermas et H. Arendt dont les conceptions de l'espace public moderne se réfèrent à des modèles de référence différents : l'espace public bourgeois pour le premier, l'espace public grec pour la seconde (Ferry, 1991).

De nombreux auteurs, Ferry (1991), Quéré (1992), Chaniel (1992), Breton & Proulx (1993), (pur ne citer qu'eux, soulignent cette double filiation que nous allons rapidement rappeler.

1.1.- L'ESPACE PUBLIC BOURGEOIS

1.1.1.- Une archéologie de l'espace public : J. Habermas

J. Habermas (1978) propose une "archéologie de l'espace public" à partir de son émergence au XVIIème siècle européen dans la sphère bourgeoise et marchande dont il va décrire la formation et le déclin.

Pour Habermas, le **modèle canonique** de l'espace public est celui de **l'espace public bourgeois** créé par les Lumières. Ces bourgeois éclairés faisant *"usage de leur raison"* et soucieux d'émancipation vont s'approprier *"la sphère publique contrôlée par l'autorité"* et la transformer *"en sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat"* (Habermas, 1978 : 61).

Au sein de cette sphère de discussion, ils vont débattre publiquement des questions pratiques et politiques de la cité.

L'argumentation, la critique rationnelle et éclairée, l'exposition à l'épreuve d'un libre et public examen, mais aussi le développement de la presse d'opinion et des différentes formes de la représentation publique aboutissent à la formation d'une véritable opinion publique, *"une opinion vraie, régénérée par la discussion critique dans la sphère publique"* (1978 : 105).

Ce principe de *"Publicité"*, opposé à la pratique du secret monarchique, est créateur d'un espace de médiation entre l'Etat et la société bourgeoise, le reste de la population étant exclue de cet espace public de débat, car non douée des vertus de l'humanisme cultivé et de la *"Raison"*.

J. Habermas montrera comment l'avènement de l'Etat-Providence, le développement de la culture de masse et le recours aux sondages vont complètement pervertir ce principe de *"publicité"*. Selon lui, les principaux artisans de cette transformation sont *"l'administration, les associations et surtout les partis"* (Habermas, 1978 : 215). Lorsqu'elle quitte le domaine de la critique pour devenir manipulateur, la *"Publicité"* devient l'instrument d'un pouvoir politique central. Pour l'auteur, c'est la fin de l'espace public démocratique.

1.1.2.- Un modèle rationaliste et normatif

Avec J. Habermas, nous sommes en présence d'un modèle rationaliste de l'espace public. Ici, l'espace public est vu comme un espace de communication d'où l'opinion émerge de la discussion et de la confrontation entre protagonistes faisant appel à des arguments rationnels.

Mais, ainsi que le rappellent de nombreux chercheurs ayant par ailleurs développé des travaux sur l'espace public dans des directions fort différentes (Miège, 1989 ; Quéré, 1992 ; Bautier, 1992), le modèle habermassien de l'espace public reste un modèle normatif. Reconstitué à travers une étude historique, il devait servir de référent critique ou d'étalon pour établir un diagnostic des sociétés contemporaines jugées plus ou moins démocratiques selon l'état de leur espace public.

Même si dans ses travaux plus récents (Habermas, 1981 ; 1990) le philosophe renonce, comme on le verra, à cette vision idéal-typique de l'espace public bourgeois, sa réflexion *"se situe plus au plan de la critique"*

et de la réforme institutionnelles que, par exemple, de l'explicitation du mode d'institution symbolique de la société, inhérent à la démocratie" (Quéré, 1992 : 80).

1.2.- L'ESPACE PUBLIC GREC

1.2.1.- Un modèle heuristique

C'est en liaison avec la philosophie politique développée par H. Arendt (1961) que se construit cette seconde approche de l'espace public. Son modèle de référence est constitué de **l'espace public grec**, l'*agora*, ce lieu concret où les citoyens se rencontraient pour débattre des affaires de la Cité.

La "rationalité" dans ce type de modèle serait plutôt "instrumentale", *"c'est-à-dire une rationalité qui ne porte pas sur la discussion des fins de la Cité, mais sur la bonne adaptation des moyens à mettre en oeuvre en vue d'une fin donnée et non discutée"* (Ferry, 1991 : 16).

Mais, ainsi que le souligne J.-L. Ferry, la référence à l'espace public grec a surtout un intérêt heuristique car *"ce n'est pas la réalité grecque qui nous intéresse ici, ni même la doctrine Aristotélicienne de la Politique, mais plutôt la façon dont les contemporains ont pu en construire un modèle dans la perspective d'une critique de la modernité"* (1991 : 16).

1.2.2.- Un modèle esthétique

H. Arendt se méfie de l'idée d'une vérité qui adviendrait nécessairement de la rencontre et de la confrontation entre les arguments rationnels des protagonistes. La philosophe propose un modèle esthétique de l'espace public radicalement différent du précédent et soutenu *"par une esthétique de la figuration, de la présentation de soi, où chacun doit "exceller" afin d'obtenir la gloire "grâce aux "belles paroles" prononcées sur la place publique"* (Ferry, 1991 : 18).

H. Arendt se montre ainsi plus sensible à la scénarité de l'espace public et au jugement esthétique du public qu'à la rationalité de l'argumentation développée. L'espace public est défini comme *"l'espace du paraître au sens le plus large (...) où la réalité du monde est garantie aux hommes par la présence d'autrui, par le fait qu'il apparaît à tous"* (Arendt, 1988 : 258).

Cette "scène d'apparition" suppose la présence d'un public de spectateurs capables de porter un jugement sur les éléments du pouvoir soumis au regard de tous, mais ce jugement *"est un jugement d'appréciation, un "jugement de goût" plus proche de l'esthétique que de la rationalité. Dans ce second modèle de l'espace public, ce sont les notions d'émergence à la visibilité et de jugement des spectateurs qui constituent les deux lignes de force"* (Breton, Proulx, 1993 : 216).

1.2.3.- "Une réalité phénoménale"

Cette seconde manière d'appréhender l'espace public consiste à s'attacher plus spécifiquement à son aspect phénoménal plutôt que normatif. Ici, l'espace public est considéré comme une scène où des acteurs, mais également des événements, des actions ou des problèmes sociaux accèdent à la visibilité publique.

Son intérêt est d'aborder l'étude de l'espace public en terme de processus. Ainsi que le rappelle Quéré, *"l'espace public n'est pas seulement une idéalité normative reconstruite par l'analyse réflexive, idéalité à laquelle peut être mesurée la figure concrète d'un espace public historique, actualisé dans un fonctionnement social ; il est d'abord et avant tout une réalité phénoménale, une réalité qui advient et qui se manifeste comme phénomène sensible, à travers des pratiques sociales"* (Quéré, 1992 : 80).

2.- UNE DOUBLE APPROCHE DE L'ESPACE PUBLIC

L'espace public peut donc s'envisager sur deux dimensions : la sphère publique de discussion et la scène publique d'apparition. La première a largement inspiré les chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication. Ainsi que le note Bautier, *"la légitimation de la discussion publique"* a marqué le champ et a produit de nombreux travaux centrés en particulier sur *"les analyses portant sur les transformations de l'espace public"* (Bautier, 1992 : 92).

On retiendra ici quelques travaux issus de plusieurs types de courants et ayant marqué les recherches en communication.

2.1.- LA SPHERE PUBLIQUE DE DISCUSSION

2.1.1.- "L'espace public revisité"

Pour B. Miège, le concept d'espace public Habermassien est une référence toujours active pour les sociologues de la communication, à condition d'une part, *"d'accepter l'idée que l'espace public est un espace pour le moins conflictuel (certains ajoutant : où s'exerce -notamment- la domination de la classe bourgeoise sur les autres classes)"* et, d'autre part, de *"refuser le recours à une théorie manipulatoire des médias de masse ou à une conception pessimiste et unilatérale de la consommation marchande"* (1989 : 106).

Considérant les médias comme des grandes "industries culturelles", son approche vise à dégager des *"règles de fonctionnement"* ou *"logiques sociales (...)"* portant aussi bien sur des processus de production que sur des processus de consommation ou des mécanismes de formations des usages" (1989 : 19).

B. Miège "revisite" ainsi le concept d'espace public en proposant une analyse des nouveaux dispositifs de l'activité communicationnelle politique, publique et locale -dispositifs qui débordent d'ailleurs très largement le domaine des médias-, ainsi que du développement de la communication à tous les champs sociaux : presse écrite et audio-visuelle, vulgarisation scientifique, associations.

Au terme de cette analyse des nouveaux dispositifs communicationnels, B. Miège conclut que l'espace public moderne *"a effectivement peu à voir avec le modèle habermassien"* (1989 : 166). Ses transformations *"sont à la fois plus étendues et moins "radicales"* (1989 : 143) que ne le laisse supposer J. Habermas à l'issue de ses travaux fondateurs.

Selon B. Miège, l'espace public moderne présente un certain nombre de caractéristiques qui *"paraissent être l'assymétrie (...), la diversification des modalités d'exercice (...), l'éclatement et même le morcellement en "espaces" qui se juxtaposent voire se superposent (...), l'inégalité de participation selon les classes et les groupes sociaux (...)* et enfin la tendance à une certaine interpénétration avec la vie professionnelle ainsi qu'avec l'espace privé" (1989 : 166).

Il souligne enfin la complexification croissante du concept d'espace public qui constitue *"une invitation à en comprendre mieux les grandes articulations"* (1989 : 167).

2.1.2.- Le "nouvel espace public" médiatisé

Pour J.-L. Ferry, une redéfinition de l'espace public s'impose d'autant que *"la société médiatique"* a désormais évincé *"la société de masse"* (1991).

L'espace public social doit à présent être entendu sous son acceptation la plus vaste, comme le cadre *"médiatique" grâce auquel le dispositif institutionnel et technologique propre aux sociétés post-industrielles est susceptible de présenter à un "public" les multiples aspects de la vie sociale"* (1991 : 20-21).

Selon J.-L. Ferry, cet espace sera "public" dès lors que les opinions qui s'expriment de façon spontanée ou instituée sont diffusées au moyen d'un média quelconque à destination d'un public plus large que les participants.

Ce "nouvel espace public" s'adresse donc à présent à un public "virtuellement indéfini" ; il connaît une extension horizontale -ne s'arrêtant plus aux frontières nationales- et verticale. En effet, les médias fournissent des matériaux symboliques et historiques -via certaines émissions télévisuelles historiques ou touchant à des thèmes relativement privés de l'intimité professionnelle, familiale ou conjugale- dont la réception peut participer à la formation et à la transformation d'une identité collective.

L'espace public politique lui-même voit ses frontières se brouiller. Avec l'avènement des démocraties de masse, le *"règne de la critique"* éclairée et raisonnable paraît subverti par le règne de *"l'opinion"*, réduite à une *"masse segmentée d'avis privés où s'expriment des intérêts divisés voire conflictuels"* (1991 : 19). N'en déplaise aux nostalgiques, division, hétérogénéité, "irrationnalité" caractérisent désormais l'espace public "tel qu'il est". Il se présente dans le contexte d'une logique marchande comme un espace ayant renoncé aux principes universalistes de l'éthique et du droit, où dominent les règles et les contraintes de la mise en spectacle médiatique et de la technique. Règles dont sont obligés de tenir compte les hommes politiques, "en quête de modèle", et qui multiplient les tentatives de renouvellement de leur communication télévisuelle (Mouchon, 1995a).

2.1.3.- La construction des malaises sociaux et de l'opinion publique

P. Champagne critique la fonction idéologique des médias dans la construction de l'opinion publique (1990) et des "malaises sociaux" (1991). Ainsi, la presse produit de façon totalement arbitraire et

manipulatrice "les événements" ; cette production est le fruit d'une action collective, simple reflet "dans la logique relativement autonome du champ journalistique, du capital économique, institutionnel, culturel ou symbolique" dont disposent les divers groupes sociaux (1990 : 239).

A partir de l'exemple du traitement médiatique de manifestations ayant eu lieu à Vaulx en Velin, l'auteur dénonce la construction qui a été faite du "malaise des banlieues". Par des procédés divers de sélection, de dramatisation, d'amplification médiatique, les journalistes trompent le lecteur et "fabriquent collectivement une représentation sociale" fort éloignée de la situation réelle quand ils vont pas jusqu'à "susciter eux-mêmes une réalité sur mesure". Le traitement médiatique conduit à la stigmatisation qui "s'étend bien au-delà des événements qui la provoquent" et se révèle d'autant plus puissante qu'elle "s'exerce sur des populations culturellement démunies" (1991 : 65 et suiv.).

Pour P. Champagne, les médias fabriquent de l'illusion et "produisent des effets de réalité en créant une vision médiatique de la réalité qui finit par passer dans celle-ci" (1991 : 72).

Mais ces constats ont des implications importantes au niveau de l'espace public. En effet, pour "exister" et être pris en compte par le pouvoir politique, les revendications doivent désormais s'exprimer médiatiquement. "C'est pourquoi le champ journalistique est devenu, dans nombre de domaines, un lieu stratégique majeur et pratiquement incontournable. (...) La logique des relations qui se sont instaurées entre les acteurs politiques, les journalistes et les spécialistes de "l'opinion publique" est devenue telle que politiquement, il est très difficile d'agir en dehors des médias ou, a fortiori, contre eux" (1991 : 72).

A l'opposé de cette approche de l'espace politico-médiatique, D. Wolton plaide pour l'utilité sociale des médias de masse dans une société de masse et récuse la position selon laquelle "le public est fragile, manipulable et influençable" (1989 : 29). Au contraire, celui-ci s'exprime en tant qu'opinion publique et constitue un des acteurs de la communication politique définie comme "l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique au travers des sondages" (idbib. : 30). Cet espace de la communication politique constitue une des composantes de l'espace public, défini comme "l'espace accueillant tout discours qui s'exprime publiquement" (idbib. : 32).

2.2.- LA SCENE PUBLIQUE D'APPARITION

Les recherches plus récentes¹ s'orientent d'avantage sur le caractère phénoménal de l'espace public.

Celui-ci éclate en de multiples **scènes d'apparition**. L'attention est portée sur le processus du "*devenir public -au double sens d'une mise en visibilité et d'une ouverture au jugement*" (Chanial, 1992 : 70), des émotions (Paperman, 1992), des oeuvres et des pratiques culturelles (Allard, 1992), des réputations (Dulong, 1992) mais également des interactions, des agents et des événements (Quéré, 1992).

2.2.1.- La scène politico médiatique

L'approche événementielle de l'espace public

L. Quéré² élabore une "*approche événementielle de l'espace public*" dans laquelle il propose "*d'analyser empiriquement cette phénoménalisation interdépendante de la politique, du monde commun et de l'espace public qui passe par la "construction sociale" des événements, des problèmes, des acteurs et des actions publics*" (Quéré, 1992 : 83).

C'est à partir de ce qu'on a appelé "l'affaire de Carpentras"³ que Barthélémy et Quéré (1991) élaborent leur "approche événementielle de

¹ Le dossier spécial que consacre la revue *Quaderni* à l'étude des "Espaces publics" marque un tournant dans l'approche du concept. Constatant la centralité toute récente de l'espace public dans les recherches en sciences sociales, des chercheurs décidés à procéder à une reconstruction "opérationnelle" du concept y publient une série de travaux tout à fait novateurs (*Quaderni* n° 18, Automne 1992).

² Ainsi que le souligne Miège (1989), Quéré a, dans un premier temps, tenté une reconstruction du concept d'espace public en faisant appel à la notion de "tiers-symbolisant" (1982) pour qualifier l'action exercée par les médias. L'espace public devient dans cette approche un espace purement symbolique qui permet à chaque citoyen de se penser comme partie prenante de la société. Pour ce travail, nous nous référons plus spécifiquement à ces travaux plus récents (1992).

³ Cette affaire est apparue à l'occasion de la profanation d'un cimetière israélite à Carpentras. L'événement a donné lieu à deux séries de descriptions dans les médias. La première a privilégié le caractère antisémite de l'acte qui a entraîné une dénonciation de l'extrême droite et une mobilisation nationale de protestation. Dans un second temps cette thèse a été mise en doute par une enquête proposant une vision alternative de l'événement : l'acte initialement imputé à un commando antisémite fut attribué à un groupe de jeunes consommateurs d'alcool et de drogue. Cette thèse alternative, sans effacer totalement la première description, a entraîné une polémique dénonçant la précipitation avec laquelle médias et classe politique avaient privilégié la piste antisémite (Barthélémy, 1992).

l'espace public" dans laquelle ils s'attachent surtout à décrire les processus par lesquels un événement se constitue dans l'espace public.

En effet, à *"la lumière de Carpentras, il apparaît que le choix d'une description détermine le type et le niveau de réparation qu'il convient de lier à l'acte incriminé"* (Barthélémy, 1992 : 134). Les auteurs ont montré que l'appréhension de ce qui s'est passé et la mobilisation publique sont profondément susceptibles de varier selon que la description est placée sous la catégorie de la profanation ou sous celle de l'antisémitisme.

Ici, l'accent est mis *"sur le caractère constitutif que joue la description dans la détermination de l'événement"* d'une part et, d'autre part, sur *"la réception (...) qui transpose l'événement de l'univers du discours à celui de l'action publique"* (Barthélémy, 1992 : 127).

L'espace public comme accomplissement

Cette perspective d'analyse des événements publics amène Barthélémy (1992) à proposer une reconstruction de la figure classique de l'espace public politico-médiatique.

Pour l'auteur, l'espace public doit être conçu non pas tant comme *"un espace institué de débat sur les problèmes d'intérêt général reconnus comme tels, préalablement à ou en dehors de toute situation d'action publique spécifique"*, mais bien plus *"sur le mode d'un accomplissement"*, c'est à dire comme *"un espace d'action dont la visibilité publique résulte des opérations et des pratiques sociales de sa production et de sa reconnaissance par quiconque est membre d'une communauté de langage et de pratiques"* (Barthélémy, 1992 : 138).

Le *"pari heuristique"* proposé par l'auteur dans son approche événementielle de l'espace public est *"que le registre d'activité de l'action publique est observable et analysable à la faveur des opérations sociales relatives à la réception des événements publics"* (Barthélémy, 1992 : 139).

Une autre scène d'apparition va retenir ici l'attention : il s'agit de celle de **la vie et des relations en public** à laquelle nous allons particulièrement prêter attention.

2.2.2.- La scène publique urbaine

Sennett ou le modèle de l'homme public

L'espace public du visible et de la scène sont au coeur des analyses de R. Sennett dont l'ambition est d'échaffauder "*une théorie de l'expression dans le domaine public*" (1979 : 15).

Aborder l'espace public signifie ici approcher "*l'être en public*" dont la définition renvoie à la métaphore théâtrale et à la tradition du modèle historique de la sphère publique comme espace de la représentation. Selon R. Sennett, il existe une relation logique entre la scène et la rue qui peut être spécifiée sous quatre aspects : le *public*, des *règles* de comportement dont le code commun permet la création d'une *géographie publique* au sein de laquelle se joue une *expression sociale* (idbib. : 41-42).

L'espace public réfère donc à des lieux publics au sein desquels les acteurs sociaux se donnent en représentation, se rencontrent tout en se tenant à distance, se mettent en scène devant un public d'inconnus et tiennent des rôles publics. L'essence des relations publiques se résume alors à "*jouer les manières, les conventions, les gestes rituels*" (idbib. : 35) et à forger des liens sociaux avec des inconnus tout en respectant une distance. Cette "*culture publique*" se définit comme "*la capacité pour les êtres humains de s'engager dans des rapports sociaux impersonnels*" (idbib : 36).

Le port du masque et le jeu des apparences devient dans ce contexte "*l'essence même de la civilité.*" Ils permettent la pure sociabilité qui consiste à préserver l'autre du poids du moi et à se libérer des "*tyrannies de l'intimité*" et de la "*communauté incivile*".

Pour R. Sennett, l'avènement du capitalisme industriel et l'entrée de la personnalité comme catégorie privilégiée ont signé le déclin de l'espace public dont le modèle étalon était cet "homme public" du XVIIème siècle. En cela, son approche de l'espace public reste normative et mesurée à l'aune de cette époque idéale.

Dans des analyses plus récentes, R. Sennett revient lui-même sur ce qu'il convient de retenir aujourd'hui du constat et du diagnostic. Complétant sa définition du "public" par une référence au modèle grec de la "*sensibilité à l'autre*", il propose "*d'analyser le domaine public comme une dimension de l'expérience sociale où la sensibilité aux différences est susceptible d'advenir*" et de "*montrer quel est le rôle de l'espace dans la formation de cette sensibilité*" (1990 : 34).

La dimension scénique de l'espace public va inspirer une série de travaux qui s'inscrivent dans la filiation de l'Ecole de Chicago et des études sur "l'être en public" initiées par E. Goffman.

L'Ecole de Chicago : ville et urbanité

La ville : entité physique et ordre moral

L'école de Chicago est connue en raison de l'importance de son apport théorique et des travaux pionniers qu'elle a généré sur la ville, autant qu'en raison des méthodes innovantes qu'elle a inauguré au niveau du recueil des données.

L'intérêt de l'approche développée par Park et ses collègues consiste à considérer la ville sous le double aspect de l'ordre spatial -la ville-entité physique approchée comme on le ferait d'un organisme vivant- et de l'ordre moral : *"La ville s'enracine dans les habitudes et les coutumes des gens qui y habitent. Il en résulte qu'elle est dotée d'une organisation morale et d'une organisation matérielle, et que leurs interactions, dont les modalités sont caractéristiques, font qu'elles s'adaptent l'une à l'autre et qu'elles se modifient l'une l'autre"* (Park, 1984 : 82).

Si certains des travaux se sont attachés à souligner combien la ville regroupe une "mosaïque de communautés" ethniques ou professionnelles socialement distribuées où se construisent des sociabilités locales, d'autres se sont consacrés à définir le phénomène urbain en tant que mode de vie spécifique.

Le phénomène urbain comme mode de vie

Après avoir proposé une définition minimale de la ville *"comme un établissement important, dense et permanent d'individus socialement hétérogènes"* (1984 : 258), Wirth construit un modèle de *"personnalité urbaine"* qui peut *"se perpétuer dans des conditions tout à fait étrangères au contexte d'origine"* (ibid. : 260). Nous en retenons quelques uns des traits principaux.

La scène urbaine rassemble en un même lieu des populations différenciées socialement et culturellement qui co-existent et interagissent au sein de cet espace commun. En raison de leur multiplicité, les contacts tendent à y être *"superficiels, éphémères et segmentaires"* ; *"la réserve"* et *"l'indifférence"* deviennent des conditions

même de l'interaction. Les liens communautaires "*primaires*" sont remplacés par des rapports "*secondaires*" rationnels, fonctionnels et par le recours au processus de délégation.

Chaque citoyen est pris dans un réseau complexe de rôles et d'appartenance, ce qui le conduit à partager son temps dans des lieux différents, à n'engager à chaque fois "*qu'un segment de sa personnalité*" et l'amène à "*se situer dans une relation d'utilité*" avec l'autre dans des échanges marqués par une certaine fonctionnalité. "*Par conséquent, tandis que l'individu gagne, d'un côté, un certain degré d'émancipation ou de liberté par rapport aux contrôles personnels et affectifs exercés par les petits groupes d'intimes, il perd, d'un autre côté, l'expression de soi spontanée*" (Wirth, 1984 : 264).

"Les répertoires du citoyen"

Pour U. Hannerz (1983), c'est le citoyen qui est devenu l'objet privilégié de l'anthropologue et non la ville. Nous retiendrons dans sa synthèse des travaux en anthropologie urbaine, la définition tout à fait nouvelle de la notion de rôle. Partant du principe que "*toute vie sociale (...) est faite de situations*", le rôle est envisagé comme "*un engagement situationnel finalisé*" qui ouvre à une analyse fine des activités des individus.

Cette approche, "*pas tout à fait orthodoxe*"⁴, lui permet de s'affranchir de la vision normative opposant rôle/statut pour une conception plus dynamique centrée sur l'activité des acteurs : "*Nous voulons montrer qu'au travers de ces entités que nous appelons rôles, les individus peuvent négocier, marchander, menacer, lutter et qu'ils ont ainsi entre eux des modes d'interaction qui ne s'accommodent pas tout à fait d'une conception tranchée des droits et des devoirs*" (Hannerz, 1983 : 135).

Les individus jouent de nombreux rôles qui, pour U. Hannerz, s'organisent "*en répertoire*" définis comme "*l'ensemble des engagements situationnels finalisés qui constituent le tableau de la trajectoire existentielle d'un individu*" (ibid : 136).

Le mode de vie urbain propose aux individus une multiplicité de rôles car "*il y a place pour un plus grand nombre de situations différentes*

⁴ "*dans leur pratique ordinaire, les anthropologues se servent de la distinction rôle/statut et considèrent que les comportements manifestes sont liés à la conscience de droits et de devoirs définis de manière normative*" (Hannerz, 1980 : 135).

dans la vie urbaine" (idbib : 143). Le problème essentiel qui se pose est celui de "l'accessibilité" à des rôles nouveaux pour lesquels les individus disposent de "ressources" diverses.

Dans cette optique la figure de "l'étranger", du migrant qui arrive en ville, retient particulièrement l'attention de U. Hannerz. Thématique centrale des travaux de l'Ecole de Chicago, elle a été largement reprise par ailleurs⁵.

L'inventaire des situations et des rôles conduisent à s'interroger sur leur lecture et leur interprétation en particulier dans le domaine des relations en public. La question amène tout droit aux travaux de Goffman, dont une grande partie de l'oeuvre a consisté à explorer la grammaire de ces "petites cérémonies" civiles qui président aux rapports entre les individus.

Mise en scène de la vie quotidienne et des relations en public

E. Goffman (1963 ; 1967) développe une analyse dramaturgique de la réalité sociale⁶. La société est considérée comme scène de théâtre, les individus sont des "acteurs" qui interprètent des "rôles" pour lesquels ils disposent d'un certain appareillage : décor, coulisses, public, équipiers.

Les relations sociales deviennent autant de "représentations" soumises à des "règles" précises : l'enjeu présidant à ces interactions étant de faire "bonne figure", il s'agit pour les partenaires de coopérer afin que chacun d'eux, dans une sorte "d'accord de surface" et selon des "règles cérémonielles", puisse "sauver la face".

Mais les relations en public n'impliquent pas que les gens rentrent véritablement en contact les uns avec les autres. Au contraire, l'art d'être citadin consiste justement à maintenir une distance et à gérer un certain anonymat tout en maintenant un "contrôle de la situation" afin de faire face au mieux aux "situations d'alarme". Mais, comme le constate Goffman, *"Les agressions sont ordinairement inhibées et une certaine forme de politesse est usuellement observée. Les individus prennent un*

⁵ Voir en particulier, dans le "Passant considérable" (Joseph, 1984), le chapitre I : "L'étranger-traducteur".

⁶ Même si le modèle dramaturgique de l'espace public présente surtout un intérêt méthodologique et heuristique, ainsi que le rappellent Joseph (1993 : 213) mais aussi Goffman (1988), il s'est pourtant avéré opérant en égard du nombre de travaux qui s'en réclament.

soin respectueux du cadre et se traitent avec une inattention polie. Ils évitent d'interférer mutuellement sans grand effort apparent et quand un accident ou un incident les empêche, ils échangent de brèves réparations" (1974 : 309).

Ce que E. Goffman qualifie de "*civil inattention*" définit ainsi le mode de gestion de la co-présence dans les lieux publics.

Les compétences du citoyen

I. Joseph, qui fut le diffuseur en France de ces approches⁷, définit l'espace public à partir de deux consensus : le premier veut qu'un espace public soit accessible et "*destiné à une pluralité d'usages ou à une pluralité de perspectives*", ce qui implique "*une profondeur*" ; le second envisage le fonctionnement de l'espace public "*comme lien ou comme un espace de rencontres et présuppose une réciprocité des perspectives*" que seules autorisent l'impersonnalité, l'anonymat et l'indétermination des rapports interpersonnels (1990 : 23).

A partir de là l'espace public est considéré comme "*un espace sensible dans lequel évoluent des corps, visibles ou perceptibles, et comme un espace de compétences, c'est à dire de savoirs détenus (...) par des usagers ordinaires*" (1990 : 23).

Ce savoir vivre citoyen s'organise, nous rappelle I. Joseph dans un essai consacré à "*la dispersion de l'espace public*", en fonction d'une double technologie de communication⁸ - "*l'art des façades*" et "*la parole de circonstances*" (Joseph, 1984 : 25).

Dans cet espace de paroles, il existe un principe de responsabilité limitée et partagée, un "*accord implicite sur la liberté des participants à interrompre le cours de ce qu'ils ont en commun (...). On ne continue à parler ensemble qu'en acceptant de côtoyer la rupture ou l'imposture*" (Joseph, 1990 : 24).

Dans cet espace de visibilité, formes esthétiques ou agencements architecturaux sont revisités et ajustés du point de vue de leur accessibilité et de leurs usages.

⁷ On lui doit en particulier la traduction française et la présentation d'un ensemble de textes concernant les travaux des pionniers de l'Ecole de Chicago (1979) en collaboration avec Grafmeyer, de Ulf Hannerz (1983) et l'analyse des travaux de Goffman (Joseph, 1984).

⁸ I. Joseph se réfère là, de façon explicite, aux travaux de Goffman.

Car il ne suffit pas de déclarer un espace "public" pour qu'il le soit réellement. C'est l'investissement dont il fait l'objet qui le construit en tant que tel. En cela l'espace public reste un "accomplissement" sans cesse menacé par *"toutes sortes de vigiles de l'appropriation tranquille, garant de territoires exclusifs affectés tantôt à un seul usage et "ciblés" tantôt à une population identifiée et "spécifique"*⁹ (Joseph, 1993 : 212).

Savoir urbain et civilités

L'urbanité s'entend comme un mode de vie (Wirth, 1979) ; elle se rapporte, on l'a vu, aux "qualités de l'homme dans la ville" (Sennett, 1979) et mobilise des compétences communicationnelles (Goffman, 1973, 1974). Elle fait du citoyen un acteur qui dispose de répertoires multiples (Hannerz, 1983) et *"interprète les rapports sociaux avec parfois un minimum de texte en improvisant avec plus ou moins de bonheur"* (Joseph, 1984 : 26).

Ce savoir "être citoyen" qui s'expérimente sur la scène urbaine relève pour Pharo (1985) du "savoir civil". La notion a pour avantage de faire le lien entre les compétences qui sont la marque du "vrai citoyen" et la question de la citoyenneté.

En effet, ces formes spécifiques de sociabilités qu'accueillent les espaces publics urbains sont considérées par Pharo comme *"des formes de civilité"* et *"peuvent être comprises comme étant notamment les formes ordinaires et élémentaires du droit"* (Pharo, 1985 : 76).

Parce que *"l'intercompréhension"* qui préside à ces échanges suppose *"une compétence des membres à se comprendre"* et *"entraîne une évaluation du droit des personnes à faire et à dire ce qu'ils font et disent"* (idbib. : 14-15), ces interactions construisent un *"civisme ordinaire"*. Et la sociabilité, *"parce qu'elle est une forme pure de la réciprocité, apparaît ainsi comme une forme idéale du lien civil"* (idbib : 77). Dans cette optique, l'urbanité ne serait que *"la forme élémentaire de la citoyenneté"* (idbib. : 17).

⁹ Les inquiétudes sur la dégradation du lien social dans les sociétés urbaines contemporaines ont conduit à mener une réflexion sur la déqualification des espaces publics initiée entre autres par le Plan Urbain à la suite des études exploratoires menées par Isabelle Billard (1988). Politiques publiques en matière d'espaces publics sont associées à l'analyse des procédures et des pratiques ordinaires de construction sociale de l'urbanité et génèrent l'invention de nouveaux modes d'action fondés *"sur une éthique de la citoyenneté, sur l'utopie réactivée de la ville comme espace politique, comme lieu idéal du public et de la démocratie"* ainsi que le précise C. Foret (1995), qui en a établi la synthèse.

3.- LES ESPACES PUBLICS

3.1.- ESPACES URBAINS ET ESPACES PUBLICS

Pour Quéré, l'analyse socio-anthropologique de la vie et des relations en public participe également à la définition de l'espace public. Le concept de "**Publicité**" y est saisi certes sous un angle différent puisqu'il s'agit *"d'étudier une modalité particulière de la coexistence et de l'interaction sociale (...) qui prévaut dans les lieux publics et plus spécialement dans les espaces urbains"*, mais il conserve *"les principaux caractères qui (le) définissent d'une manière générale, y compris dans le domaine politique : l'institution d'un commun, la mise en visibilité et la non appropriation"* (Quéré, 1992 : 83).

Cette sociabilité particulière que caractérise les relations en public ainsi qu'on vient de le voir repose, *"sur une forme particulière d'institution d'un commun (...), sur un régime spécifique d'apparaître des personnes (...) et sur le respect d'une <<a-propriété mutuelle>> qui garantit liberté et égalité"* (idbib. : 83).

D'autres chercheurs sont loin de partager cette vision des choses. Ainsi pour B. Miège, *"l'analyse des dispositifs et leur compréhension est indispensable à qui veut analyser le travail symbolique ou le processus de production et de gestion du social auquel ils coopèrent"*. (1989 : 109). C'est pourquoi il critique les chercheurs comme Quéré qui *"ne proposent qu'une analyse superficielle de la télévision et de la communication audiovisuelle"* ou qui, en adoptant une vision plus anthropologique, risquent de purement d'abandonner le concept d'espace public : *"avec la perspective d'élaborer un modèle communicationnel, relevant à la fois de l'ordre du symbolique et de celui du langage, et capable de rendre compte des opérations et des interactions de la vie courante (...) la perspective ne s'est pas seulement déplacée, elle a délaissé en grande partie le terrain même de l'espace public"* (1989 : 107).

De façon plus modérée mais néanmoins claire, P. Breton et S. Proulx notent que *"l'observation de la vie et des relations sociales dans les lieux publics urbains (...) est une perspective distincte de celle qui est généralement retenue par la plupart des travaux philosophiques ou sociologiques qui définissent l'espace public comme un espace immatériel et symbolique où sont débattues les questions pratiques et politiques qui*

intéressent les membres de la cité" (Breton, Proulx, 1993 : 214). Actuellement, reconnaissent ces deux chercheurs, cette problématique socio-politique a pris beaucoup d'importance dans le domaine des Sciences de la Communication qui ont laissé à l'anthropologie urbaine l'étude d'un espace public *"considéré d'abord en tant qu'espace physique concret où circulent les gens"* (idibid., 214). Or on a vu plus haut, avec Quéré et Pharo, combien l'analyse de la co-existence dans les lieux publics pouvait s'articuler à la problématique de l'espace public démocratique.

Le consensus se fait par contre pour abandonner le concept d'un espace public unitaire auquel Habermas lui-même a renoncé.

3.2.- LES ESPACES PUBLICS AUTONOMES ET PLURIELS

Dans des travaux plus récents (1981, 1990), J. Habermas revisite son concept d'espace public : *"Alors que je maintiendrai dans ses grandes lignes générales la description des transformations de l'infrastructure d'un espace public vassalisé par le pouvoir, des révisions doivent être apportées à {l'} analyse"*.

Ces révisions sont conduites à partir du constat du *"haut degré de complexité atteint par les sociétés fonctionnellement différenciées"* qui rendent caduque *"la notion holistique d'une totalité sociale"* et amène J. Habermas à répudier la vision unitaire et idéal-typique de l'espace public développée antérieurement : *"si l'on prend en considération dès le départ une pluralité des sphères publiques concurrentes et si l'on tient compte de la dynamique des processus de communication qui sont exclues de la sphère publique dominante, une toute autre image se forme"* (idibib. : 164-178).

A la figure totalisante de l'Espace Public bourgeois, J. Habermas substitue celle *"d'espace public polycentrique"* (idibib. : 175) constitué d'espaces publics pluriels et autonomes. Ces espaces sont autonomes parce que constitués par des *"regroupements volontaires hors de la sphère de l'Etat et de l'économie"* et pluriels car hautement différenciés. Ils sont à présent situés dans les milieux les plus divers *"qui vont, pour ne citer que quelques exemples, des églises, des associations et des cercles culturels, en passant par des médias indépendants, des associations sportives et de loisirs, des clubs de débat, des forums et des initiatives civiques jusqu'aux organisations professionnelles, aux partis politiques, aux syndicats et aux institutions alternatives"* (Habermas 1992, citant Offe : 185).

3.2.1.- Un modèle qui reste normatif et procédural

Si nous sommes en présence d'une pluralité d'espaces publics autonomes, le modèle n'en reste pas moins profondément normatif.

En effet, les conditions d'émergence de tels espaces publics restent liées à la définition d'un idéal démocratique qui suppose des conditions d'autonomie, des *"formes de diffusion et d'organisation, des modes d'institutionnalisation des supports d'un espace public non investi par le pouvoir"* (Habermas, 1992 : 185).

Cette émergence réclame également l'avènement d'un public éduqué et intéressé par la chose publique. Ainsi, ce nouvel espace public dépend *"du soutien de traditions culturelles, de modèles de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté"* (idbib : 185) et donc de l'instauration *"de nouveaux dispositifs institutionnels propres à s'opposer à la clientélisation"* des citoyens et à leur maintien *"dans une disposition non-politique qui les empêchent d'adopter un point de vue réflexif, au delà de la perception de leurs intérêts personnels immédiats"* (idbib. : 183-185).

Pour Habermas, ainsi que le note Quéré, la réalité d'un espace public *"suppose en dernier ressort la moralité des citoyens, leur adhésion rationnellement motivées aux principes démocratiques et leur acceptation délibérée des procédures de l'éthique de la discussion mises à jour par les philosophes"* (1992 : 80).

J. Habermas maintient en effet sa vision procédurale de "l'éthique de la discussion", une discussion rationnelle et consensuelle qui mène au compromis : *"les débats doivent s'appuyer sur l'échanges d'arguments (...) qui puissent mener à des compromis loyaux ; cela dépend essentiellement des conditions procédurales"* (Habermas, 1992 : 181).

Ces conditions procédurales respectent les principes de l'argumentation *"orientée ultimement vers la vérité"*, une décision majoritaire ne pouvant *"être prise que si son contenu peut valoir comme le résultat motivé rationnellement"* (idbib : 182).

L'institution d'un tel débat public exige que soient assurées de multiples garanties¹⁰ : *"la participation de toutes les personnes*

¹⁰ Ainsi que le note Quéré, pour Habermas, *"il n'y a pas de place pour s'interroger sur la façon dont un espace public émerge comme réalité sensible et comme lieu effectif de discussion publique en dehors de la conscience et de la volonté de sujets intentionnels, pas plus que sur la manière dont un problème ou une situation en*

concernées, l'égalité de droit des participants, une interaction dépourvue de contraintes, une bonne foi quant aux thèmes et contributions proposées, le caractère réversible des résultats ..." (idbib. : 182).

A la figure totalisante de l'espace public se substitue désormais celle d'un espace public polycentrique, constitué d'un réseau fragile d'espaces publics pluriels et autonomes, qui ouvre de nouvelles perspectives de recherches¹¹ à condition de les débarrasser de toute vision normative.

4. - EMERGENCE DE L'ESPACE PUBLIC REUNIONNAIS : HYPOTHESE

Au terme de cette présentation du concept d'espace public, nous retiendrons les points suivants pour élaborer notre hypothèse :

* Les études sur l'espace public ont majoritairement pour cadre des **pays occidentaux développés** inscrits dans une tradition démocratique.

* Leur champ est balisé par un double modèle canonique à partir duquel l'espace public s'envisage sur une double dimension. Son approche se fait en privilégiant **soit la sphère de discussion** qui définit l'espace public comme un espace immatériel et symbolique où sont discutées les affaires de la cité, **soit la scène d'apparition**. Cette dernière dimension se définit comme un **processus** du devenir public -au double sens d'une mise en visibilité et d'une ouverture au jugement- envisagée essentiellement sous sa forme immatérielle -la scène politico-médiatique- et, à un degré moindre et plus discutée par les chercheurs, sous sa forme matérielle, **la scène urbaine**.

* Le consensus est réalisé par contre sur le fait que l'espace public ne **peut plus s'envisager de façon unitaire**. A la figure totalisante et

viennent à retenir l'attention publique et à soulever les questions d'intérêt général, appelant une action collective quel qu'en soit l'agent" (Quéré, 1992).

¹¹ Ainsi Allard (1992) exemplifie cette conception nouvelle de la pluralisation des espaces publics "à travers la contribution des pratiques audiovisuelles amateurs à la création d'espaces publics autonomes" (Allard, 1992 : 142). Rappelant que la sphère publique littéraire est à l'origine chez Habermas de la constitution de l'espace public moderne, elle montre qu'un certain nombre de diagnostics pessimistes sur la culture contemporaine reposent justement sur cette conception statique et unitaire de l'espace public aujourd'hui dépassée.

unitaire de l'espace public se substitue celle d'un **espace public fragmenté** constitué **d'espaces publics pluriels et autonomes**.

Il s'agit pour nous d'approcher **le processus** de constitution d'un espace public en **cours d'émergence** dans une société en mutation comme celle de la Réunion. Ceci ne peut se faire sans en référer au **contexte socio-historique** particulier dans lequel s'inscrit cette émergence.

Dans ce contexte spécifique **notre hypothèse centrale** peut être formulée ainsi :

Le processus d'émergence de l'espace public à la Réunion doit être envisagé sous la double dimension d'une **sphère de discussion ET de scène d'apparition** comprise **dans sa forme urbaine**.

Le modèle pluraliste de l'espace public tel qu'il est envisagé actuellement nous paraît particulièrement intéressant dans le cadre de la Réunion.

Des premiers travaux ont ainsi montré combien l'espace public réunionnais en cours de constitution apparaissait comme multidimensionnel et fragmenté

Pour notre part nous avons privilégié un lieu particulier d'observation de ce processus d'émergence de l'espace public : l'espace scolaire et plus spécifiquement **le lycée**.

Une approche de l'espace public en terme de processus nécessite une approche de type chronologique et la mise en oeuvre d'une méthodologie particulière de recueil de données -la description ethnographique- que nous allons justifier dans un premier temps.

Etudier un processus d'émergence de l'espace public dans une société aussi spécifique que la Réunion ne peut se faire sans prendre en compte le contexte de mutation profondes et massives dans lequel il se produit et les différents lieux dans lesquels cette émergence est observée : les espaces politique, médiatique, urbain et scolaire. "Les années Lycées" qui conclueront cette première partie ont

pour objectif de montrer à quel point cette fraction de l'espace scolaire et de la société constitue un lieu d'observation privilégié.

Puis l'approche de l'émergence de l'espace public dans le contexte lycéen sera développée dans deux grandes parties :

-la première, à partir de l'étude de la presse lycéenne des années 1969 à 1981, privilégie l'approche de l'espace public comprise dans sa dimension de sphère de discussion

-la seconde focalise l'attention sur la scène d'apparition et sur le processus d'accès à l'urbanité

CHAPITRE DEUXIEME

CADRE D'ANALYSE, METHODE ET DONNEES

1.- LE CADRE D'ANALYSE

1.1.- L'ESPACE PUBLIC

1.1.1.- Norme ou processus

Le concept d'espace public est appréhendé, on l'a vu, selon deux types de définitions très différentes : soit en tant que **norme** soit en tant que **processus**. Cette double définition des espaces publics ne sera pas sans conséquence sur la méthodologie mise en oeuvre pour rendre compte de leur réalité.

La première approche envisage l'espace public comme une **idéaliété normative et procédurale**. L'investigation sociologique consistera donc à en rendre compte en référence à une norme. Ainsi, "*une fois ces espaces circonscrits*", il s'agira d'analyser comment ils sont plus ou bien "*habités démocratiquement*" (Chaniel, 1992 : 66).

Cette perspective conduit à saisir l'espace public "*comme étant toujours déjà là, en attente d'être rempli -par les passants sur la place publique, par les citoyens sommés de s'informer, de discuter, d'opiner*

sur les choses publiques- sans que jamais on ne s'interroge sur les formes pratiques de la constitution de cet espace" (Chanial, 1992 : 67).

Or c'est justement ce à quoi s'attellent les auteurs qui inscrivent leur définition de l'espace public dans le second cadre conceptuel. Ceux-ci considèrent l'espace public comme un **processus, un accomplissement**, un construit élaboré à partir des diverses pratiques des acteurs sociaux.

S'agissant pour nous de rendre compte d'un **processus d'émergence** de l'espace public dans le contexte spécifique de l'île de la Réunion, il va de soit que c'est dans le cadre de cette seconde approche que nous allons nous situer. Notre objectif n'est pas de jauger l'état d'un espace public émergent à l'île de la Réunion ; il l'est d'autant moins que cette société s'inscrit dans une histoire singulière relativement étrangère à la tradition héritière des Lumières. Mais il s'agit bien de décrire "**les formes pratiques**" d'apparition d'un espace public réunionnais à partir d'une scène spécifique constituée par l'espace scolaire du lycée.

1.1.2.- L'acteur et la société

Cette double définition de l'espace public, envisagé soit selon un principe normatif soit dans le cadre d'un processus, renvoie, on le sait, à deux modèles d'appréhension de la société fort différents, dont on peut rappeler les principales caractéristiques.

Le premier courant, issu du structuralisme et de la sociologie critique, postule que la **société détermine ce que font les acteurs**. Ceux-ci sont enfermés dans un tissu de contraintes sociales non conscientes. Ici ce sont donc les structures de la société qui pèsent sur les individus et déterminent l'ensemble de leurs conduites.

E. Durkheim (1894), considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie, a incarné ce courant de pensée positiviste et lui a donné ses formes canoniques : "*la première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses*" (1894, éd.1981 : 15). Durkheim privilégie donc, ainsi que le rappelle Ansart, l'étude des institutions "*telles qu'elles sont objectivement étudiables à travers leurs dimensions objectives*" (1990 : 11), c'est-à-dire en fonction d'une

dynamique interne qui se situe en dehors de la participation des individus¹².

Le second modèle d'appréhension de la société postule, à l'inverse du précédent, que ce sont **les acteurs qui produisent la société**.

L'approche phénoménologique issue de la pensée de Husserl, a décrit, dans la mouvance anti-scientiste du début du siècle, un mode particulier d'intersubjectivité. La réalité sociale est ici constituée par les constructions de situations des acteurs dans la vie quotidienne et par l'intentionnalité de leur expérience.

Dans ce type d'approche, la société est d'abord une expérience subjective, elle-même constituée de "réalités multiples" que décrit Schutz (1987). Il en va de même lorsque Berger et Luckman (1986) décrivent une "construction sociale de la réalité" comme produit de l'activité intersubjective.

Les ethnométhodologues, en postulant que les structures sociales sont des accomplissements purement interactionnels, s'inspirent de ce même courant de la phénoménologie en poussant la logique jusqu'à ne plus prendre en compte le contexte socio-historique dans lequel s'inscrivent ces situations (Garfinkel, 1967).

Mais c'est surtout l'approche wéberienne qui va retenir notre attention, car elle constitue pour nous un cadre conceptuel particulièrement opérationnel.

1.1.3.- Une approche compréhensive

M. Weber considère que **la société est le produit d'actions d'individus** qui agissent en fonction de valeurs, de motifs et de calculs rationnels. Sans nier l'existence des contraintes et du déterminisme, Weber pense qu'ils ne sont que relatifs et qu'ils ne constituent que de grandes tendances laissant place au hasard et à la décision individuelle.

Expliquer le social consiste alors à comprendre avant tout **le sens que les hommes confèrent à leurs actions** : cette démarche est constitutive de la sociologie "compréhensive" et M. Weber appelle

¹² Ce modèle s'est imposé dans l'ensemble du champ des sciences sociales, alors qu'à la même époque d'autres chercheurs bien moins connus comme Tarde (1901), Weber (1918), ou Le Play (1879) élaboraient une "science sociale" tenant compte plus largement des individus qui n'a pas eu le même retentissement que les enseignements d'E. Durkheim (Savoye, 1989).

"sociologie (...) une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale" (1971 : 4). "L'activité sociale" est ici définie comme un comportement humain "en tant que et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif" (Weber, par Freund 1968 : 89).

Pour M. Weber, saisir "le sens de l'activité sociale", la signification des paroles et des activités d'autrui constitue donc une démarche fondatrice des sciences sociales. Ainsi que le souligne un de ses illustres commentateurs, "Max Weber tient la sociologie pour une science de la conduite humaine dans la mesure où celle-ci est sociale" en mettant "l'accent sur le concept de signification vécue ou de sens subjectif" (Aron, 1967 : 511).

Mais, comme le rappelle Freund, l'originalité de la démarche est "de n'avoir pas coupé les structures et les activités sociales de l'activité multiforme de l'homme (...) l'explication par les lois générales et la compréhension de l'individu sont également légitimes et l'une ne saurait l'emporter sur l'autre" (Freund, 1968 : 77-79).

La démarche proposée ici nous convient particulièrement ; elle permet d'éviter un double réductionnisme "le déterminisme par les structures d'un côté, le constructivisme situationnel de l'autre" (Simonin, Wolff, 1992 : 36).

1.1.4.- Les acteurs, les processus

Notre approche de l'émergence de l'espace public réunionnais sera donc principalement de type qualitatif à visée compréhensive et centrée sur **l'étude des acteurs** de l'espace scolaire, de **leurs perceptions** et de **leurs pratiques**.

Ces acteurs n'évoluent pas dans un "vide social", mais inscrivent l'ensemble de leurs actions dans le contexte spécifique d'une société, contexte qui constitue en lui-même une catégorie explicative ; c'est pourquoi nous porterons une attention particulière à décrire ce contexte et à faire le point des travaux dont il a déjà fait l'objet du point de vue de l'émergence de l'espace public.

Enfin évoquer un espace public en gestation, parler "d'émergence" revient à prendre en compte une certaine **profondeur historique** ; il s'agira donc pour nous de porter également attention aux **processus** dynamiques de constitution de cet espace public en inscrivant son étude dans une certaine temporalité.

L'espace public est, on l'a vu, un concept complexe qui demande une approche pluridisciplinaire. Comme le rappelle Simonin et Watin (1992), J. Habermas lui-même souligne le danger à *"s'en remettre aux procédures méthodologiques qui sont du ressort d'une seule discipline"* pour rendre compte de l'espace public, sinon *"l'objet tend à se dissoudre"* (1978 : 9). Notons encore que c'est une démarche *"à la fois sociologique et historique"* qui s'est imposée à Habermas et lui a fait considérer *"la sphère publique bourgeoise au sens d'une catégorie caractérisant une époque déterminée"* et liée à une *"histoire tout à fait singulière"* (ibid. : 9).

Pour notre part, c'est l'approche de type ethnographique que nous allons privilégier.

1.2.- L'ESPACE PUBLIC : UNE APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE

1.2.1.- Une nouvelle approche du monde moderne

L'approche de type ethnographique¹³, nous semble particulièrement adaptée à nos objectifs de recherche. Elle postule en effet que ce que font les individus dans leur vie quotidienne, autant que les commentaires qu'ils livrent sur leurs pratiques, sont porteurs de sens. Dans un second temps, les récurrences observées dans les conduites et les discours permettent de mettre à jour l'ordre culturel et le système de règles qui organisent le groupe ou la société objet de l'étude.

La spécificité de l'ethnographie consiste à privilégier l'enquête directe conduite par le chercheur dans le contexte d'une relation vécue sur un "terrain". Elle fait appel à des techniques diverses dont l'observation, l'entretien avec des "informateurs" et le recueil des traces constituent les points forts. Enfin elle privilégie l'approche inductive qui situe l'analyse *a posteriori*, le travail d'interprétation et de construction théorique se faisant dans un deuxième temps à partir des données recueillies.

¹³ C. Lévi-Strauss (1958) a définitivement assigné à l'ethnographie la tâche de collecte des données, à l'ethnologie celle d'en élaborer la matière à l'échelle de sociétés particulières, à l'anthropologie celle de mettre en oeuvre l'analyse comparée des sociétés et des cultures et d'alimenter la réflexion théorique. Ainsi l'ethnographie intervient-elle dans la première étape du travail anthropologique, celle du "terrain" de telle manière que, *"lorsque l'on parle de "méthode ethnographique", on vise l'ensemble des méthodes empiriques (...) grâce auxquelles, en situation d'enquête, l'ethnologue établit, entre son terrain et lui, la relation scientifique la plus rentable"* (Izard, 1991 : 470).

Traditionnellement associée à l'étude des sociétés exotiques, l'ethnologie a investi le monde moderne pour lequel ses méthodes qualitatives se sont révélées particulièrement fécondes.

Cet engouement pour une plus grande "*ethnologie du présent*" (Althabe, 1992) émerge depuis peu dans le champ des sciences sociales. On assiste à un épuisement des perspectives explicatives globalisantes et à un recul de la conception structuraliste de la vie sociale au profit d'un retour vers les acteurs et leurs pratiques. Ce mouvement global traversant l'ensemble des sciences humaines semble s'être accéléré sous la pression des transformations massives et de la crise qui touchent les sociétés occidentales. Le champ de l'urbain, qui fait figure de pionnier dans ce domaine, et celui du scolaire ont été des domaines particulièrement sensibles à ces nouvelles approches de type qualitatif alors que les Sciences de l'Information et de la Communication s'y intéressent de manière croissante.

1.2.2.- Les S.I.C. : un intérêt croissant pour les approches compréhensives

On assiste depuis peu dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication à la publication de travaux faisant appel, pour la constitution de leur corpus, aux méthodes de l'ethnographie en particulier depuis l'intérêt croissant porté sur les publics et les questions de la réception (Pasquier, 1994a). Pour exemple, lorsque Pasquier (1994b) s'interroge sur l'engouement engendré par la série "Hélène et les garçons", elle ne se contente pas d'effectuer une analyse du contenu des émissions, mais s'intéresse également aux "*usages qui en sont fait*". Son travail d'enquête consiste à accumuler les "*observations menées auprès d'enfants en train de regarder un épisode de <<Hélène et les Garçons>> dans leur cadre familial*" à "*noter toutes les observations qu'ils font durant la diffusion*" puis à discuter avec eux "*sur les personnages et sur les intrigues qui y étaient traitées, sur les thèmes qu'ils ont préférés depuis les débuts de la série, sur la suite qu'ils voudraient voir arriver aux autres histoires*" (1994b : 134).

Ce type d'approche reste néanmoins peu courant. Derèze (1994) constate pour sa part "*le peu d'études concrètes*" portant sur la question des "*usages domestico-médiatiques*". Pour répondre à la question de savoir "*comment les médias suppléent, se substituent, renforcent, détruisent ... des formes existantes de sociabilité, voire en créent de nouvelles*", ce chercheur focalise son attention sur "*des*

actualisations pratiques et discursives des acteurs sociaux" qu'il a recueillies après "une longue recherche de terrain (...) effectuée durant deux ans dans un village de Wallonie" (1994 : 84).

S. Proulx s'inscrit dans le même type de démarche lorsqu'il tente de saisir la place de la télévision dans la construction de l'univers familial de familles immigrées au Canada : *"notre approche est ethnosociologique en ce sens qu'elle vise la description de pratiques télévisuelles du point de vue de ceux et celles qui la regardent et non du point de vue de chercheurs qui seraient extérieurs à leur <<objet>> et déjà munis de cadre explicatif pré-établi"* (1994b : 183).

Ces approches proposant une démarche de type compréhensif suscitent un certain intérêt dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Faisant le bilan du congrès annuel de Société Française des S.I.C., J. Jouët souligne *"le rôle fondateur de l'anthropo-ethnologie"* dans l'interdiscipline des S.I.C. Cette approche, dont elle fait valoir *"la richesse tant sur le plan théorique que méthodologique (...) pourrait se révéler particulièrement féconde pour la France"* alors que jusque là *"elle n'inspire que des travaux se situant hors de l'hexagone"* (Jouët, 1994 : 5).

Mais les recherches privilégiant ainsi l'intersubjectivité ne font pas l'unanimité. Ainsi, pour B. Miège (1995), de telles approches *"n'ont pas encore tenu toutes les promesses annoncées"* et *"leur pertinence varie selon les terrains"* (1995 : 59).

Notre propre travail sur l'émergence de l'espace public croise également le champ scolaire et le champ urbain dans lesquels beaucoup de recherches sont à présent conduites selon des approches de type ethnographique.

1.2.3.- L'urbain : une tradition ancienne avec l'école de Chicago

Avec l'Ecole de Chicago, la recherche urbaine s'inscrit dans une tradition particulièrement ancienne privilégiant, dès le début du siècle, une approche tout à fait innovante de la ville considérée comme un véritable laboratoire social. Elle inaugure une approche de type écologique et une méthode empirique privilégiant le *"fieldwork"* et le recours à de multiples techniques d'enquête : l'observation participante, l'approche monographique, l'entretien, les histoires de vie, l'utilisation scientifique des documents personnels (lettres et journaux), mais également

recensements ou questionnaires. Parmi les travaux les plus connus s'inscrivant dans ce courant s'imposent les études sur la ville, la déviance ou les processus de migration et d'assimilation¹⁴.

Plus récemment en France, les travaux de Gutwirth et Pétonnet (1985) ont mis en évidence l'intérêt de la méthode ethnologique dans la compréhension de la ville. Ils montrent qu'en pratiquant "*les problèmes, les concepts, les méthodes de l'ethnologie*", il est possible d'éclairer, à partir d'un objet de recherche restreint, des phénomènes complexes que provoquent le fait urbain (1985 : 5).

1.2.4.- Le scolaire : faire face à de nouvelles interrogations

Après avoir longtemps été marquée par le déterminisme des structures (Bourdieu et Passeron, 1964, 1970 ; Baudelot et Establet, 1971), la sociologie de l'éducation effectue elle aussi un retour à l'acteur et à l'analyse des processus tout en diversifiant ses objets (Henriot-van Zanten, Derouet et Sirota, 1987). L'intérêt pour l'approche compréhensive doit beaucoup aux travaux pionniers sur l'école et l'espace local menés par A. Henriot-van Zanten qui ont permis "*d'éprouver la fécondité de la démarche ethnographique dans l'étude sociologique des processus éducatifs*" (1990 : 20)¹⁵.

Le mouvement a certes été précipité en France par la diffusion des travaux de la Nouvelle Sociologie de l'Education anglaise (Forquin, 1983) et de l'anthropologie de l'éducation américaine (Henriot-van Zanten, Anderson-Levitt, 1992 ; Coulon, 1988, 1993).

En France, des études récentes émergent depuis peu, centrées sur l'expérience scolaire des lycéens (Dubet, 1991 ; Rayou, 1992), des étudiants (Coulon, 1990 ; Dubet, 1994), des élèves issus de l'immigration (Payet, 1992 ; Vasquez, 1992) ou sur les rapports aux savoirs (Rochex, 1992 ; Charlot, Bautier, Rochex, 1993). Elles ont un double point commun : la recherche d'une meilleure compréhension des nouveaux publics qui, sous l'effet de la démocratisation scolaire, investissent à présent l'institution scolaire et mettent à mal ses routines d'une part et, d'autre part, le recours à des techniques de type qualitatif faisant la part belle aux entretiens.

¹⁴ On peut citer par exemple "The Polish Peasant in Europe and America" de Thomas et Znaniecki publié entre 1918 et 1920, "The Hobo" de Anderson en 1923 ou "The City " de Park, Burgess et McKenzie en 1925.

¹⁵ La traduction en français des travaux de l'Anglais P. Woods (1990) a également contribué encourager une "ethnographie de l'école" en France.

L'établissement scolaire (Derouet, 1987), la classe (Sirota, 1988), les rapports entre l'école et l'espace local (Henriot-van Zanten, 1990) se constituent également en nouvel objet. Un intérêt particulier s'affirme pour l'étude de l'ensemble des interactions parents-enseignants-élèves (Hess, 1989 ; Boumard, 1986 ; Montandon et Perrenoud, 1987, Duterq, 1991).

Néanmoins, ainsi que le note A. Henriot-van Zanten, "*l'utilisation de l'approche ethnographique par un nombre croissant de non-ethnologues*" (1990 : 17) conduit à privilégier les données observées en sous-estimant les contextes socio-historiques dans lesquels elles s'inscrivent¹⁶. Pour notre part, le **contexte** occupe une place fondamentale dans l'approche de l'émergence de l'espace public.

1.2.5.- L'approche ethnographique d'une société singulière

La société réunionnaise connaît des mutations profondes qui touchent toutes les dimensions de la vie sociale. Celles-ci sont appréhendées selon deux perspectives ainsi que le souligne Watin (1995a).

La première perspective postule que ce qui se joue à la Réunion n'est rien moins que le changement qui affecte toutes les sociétés occidentales modernes. La Réunion s'inscrit dans un processus identique qui ne se différencie que dans une temporalité différente : seule la rapidité des mutations est en cause¹⁷. Dans cette logique, concepts et catégories explicatives élaborés et ayant fait leur preuve dans le contexte des sociétés industrielles sont simplement transposés à la Réunion : ainsi en est-il des notions de privé/public, urbain/rural, familles populaires/familles bourgeoises mais également du concept de l'espace public.

La seconde perspective dans laquelle s'inscrivent ces travaux, consiste à positionner dès le départ La Réunion comme **un *Lebenswelt***

¹⁶ Ainsi que le rappelle Vasquez, "c'est surtout Ogbu (1987) qui a essayé d'articuler l'influence des contextes dans l'analyse des données. Cet auteur symbolise ces rapports avec l'image de l'emboîtement, pour bien souligner les influences réciproques des différents contextes" (Vasquez, 1992 : 49).

¹⁷ L'idéologie du "rattrapage avec la métropole", une idée force présente dans nombre de discours, s'inscrit dans cette perspective dominante à la Réunion. Ainsi, le système scolaire de la Réunion est systématiquement analysé à l'aune de celui de la métropole. On se contente de mesurer la distance qui reste à parcourir à l'école de la Réunion pour atteindre "le même rendement éducatif qu'en métropole" en occultant son histoire singulière ou la mise sur pied de solutions locales mieux adaptées. La même remarque peut se faire dans le domaine du développement urbain.

spécifique. Ce parti pris implique une ré-interrogation des catégories classiques, car il faut bien reconnaître "*que les problématiques qui sous-tendent ces analyses sont inopérantes en l'état dans le contexte du territoire réunionnais*" (Simonin, 1994b).

Dans cette perspective, l'emploi de la notion d'espace public pose en effet problème à la Réunion si on la réfère à la tradition héritière des Lumières à laquelle l'histoire de l'île a été relativement étrangère.

Ainsi l'approche ethnographique permet de reconsidérer les catégories organisées en "variables classiques" en les construisant à partir des perceptions et des catégorisations à l'oeuvre auprès des acteurs de la société réunionnaise, ce qui revient à privilégier résolument le "point de vue de l'indigène" (Geertz, 1986).

2.- LES DONNEES

La méthode de type ethnographique que nous avons adoptée nous a conduit à collationner, sur une période de trois années, un matériau très riche. Ce qui pourrait apparaître comme "hétéroclite" s'inscrit dans la tradition des pratiques de l'Ecole de Chicago consistant à privilégier l'approche de terrain et à multiplier les sources d'information, aucune n'étant considérée *a priori*, comme mineure ou moins digne d'attention.

Le matériau dont nous disposons est ainsi constitué d'observations de situations, de questionnaires, d'entretiens avec divers types d'acteurs mais également de "traces" : journaux lycéens, extraits d'articles de la presse locale, documents divers produits par les services académiques rectoraux ou les établissements scolaires, relevés topographiques. L'ensemble de ces données n'a certes pas été retenu pour le présent travail. Elles nous ont par contre été indispensables dans notre connaissance préalable du monde scolaire lycéen présent et passé et nous ont permis de poser nos premières hypothèses.

Pour approcher l'émergence de l'espace public à la Réunion à partir de l'espace scolaire lycéen, l'axe chronologique a été privilégié, car il permet d'inscrire ce processus d'émergence dans l'histoire. Il s'appuie pour l'essentiel sur "l'étude des traces" que représentent les journaux lycéens et sur les entretiens avec leurs producteurs, lorsqu'il a été

possible de les rencontrer. L'étude se concentre également sur la scène lycéenne actuelle et sur une catégorie spécifique d'acteurs, à savoir les lycéens appartenant à cette génération de jeunes accédant en masse au second cycle long

2.1.- LA PRESSE LYCEENNE

Un premier travail ethnographique a consisté à recenser l'ensemble des "traces" que constituent les journaux lycéens, "traces privilégiées" dont **le choix s'est imposé** de lui-même dans un travail thématique autour de l'espace public. Ici, une première définition de ce type de presse s'impose.

2.1.1.- Définir le journal lycéen

Pour établir une distinction entre les différentes productions journalistiques nous nous sommes référés à la définition qu'en donne J. Gonnet (1988, 1991). Pour ce chercheur, un journal lycéen se définit essentiellement en référence aux personnes qui sont à l'origine de son initiative : un journal lycéen *"implique que le journal soit réalisé sans adulte"* (1985 : 459). Cette définition exclut d'office du champ les journaux de type scolaire souvent liés à la pédagogie Freinet, les plaquettes promotionnelles produites par les établissements ou les journaux de classe cadrés par l'adulte affichant des objectifs pédagogiques très précis comme écrire dans une langue étrangère ou publier des exposés faits en classe.

En fait, la seule présence ou non d'un adulte ne suffit pas à déterminer à elle seule la catégorie "journal lycéen" et ce d'autant plus qu'elle établit la démarcation arbitraire entre adultes et adolescents. J. Gonnet reconnaît lui-même qu'une presse lycéenne totalement autonome est rare et qu'*"il n'y a pas de modèle de journaux lycéens. Tout au plus peut-on proposer quelques grandes familles"* (Gonnet 1991 : 18).

On préférera donc distinguer les journaux lycéens en fonction des missions que leurs équipes rédactionnelles, mêlant jeunes et éventuellement adultes, s'attribuent à la naissance (Famery, non daté).

2.1.2.- Recenser les journaux lycéens

A la Réunion, l'apparition des journaux lycéens date de la fin des années 1960. Cette certitude a été acquise auprès de l'archiviste de l'Université, auteur d'un recensement de la presse réunionnaise

(Caudron,1990) qui nous a confirmé n'avoir trouvé aucune trace de production lycéenne avant cette période.

Nous avons donc, dans un premier temps, diffusé un questionnaire dans les établissements scolaires à destination des documentalistes et des chefs d'établissements. Celui-ci nous a permis d'avoir un premier aperçu très incomplet de l'état des lieux de la presse lycéenne "contemporaine".

Mais la démarche nous a surtout permis de constater combien ce type de production ne faisait pas partie des "objets" dignes d'archivage. La mémoire de l'établissement scolaire n'accorde pas ou peu d'intérêt à ce type de publication. Ainsi les personnes contactées dans les deux lycées les plus anciens de l'île ignoraient que les premiers journaux lycéens avaient vu le jour dans leur établissement. Aucun archivage de ces écrits n'étant effectué, les exemplaires conservés ici ou là le sont à l'initiative de leurs producteurs, à titre de "souvenirs personnels". Ils quittent donc l'établissement avec leur propriétaire. Ainsi que le constate Gonnet, le regard social ne prend pas en compte ces productions et *"les rejette en quelque sorte dans l'inexistant"* (1985 : 22).

Un lent travail de recherche faisant intervenir cette fois le bouche à oreille et les réseaux amicaux "d'anciens lycéens" s'est révélé bien plus efficace pour la recherche "historique". C'est donc par l'intermédiaire des producteurs adultes ou jeunes de l'époque qu'il a été possible, après trois années de recherches, de reconstituer un corpus relativement complet des journaux lycéens réunionnais depuis leur émergence, à la fin des années soixante, à nos jours.

Ce corpus de journaux se compose de 25 titres de journaux rattachés à 12 établissements "producteurs" sur un nombre total de 15 établissements fonctionnant au moment de l'enquête. Le tableau ci-après reprend ces éléments en les décomposant sur deux périodes de production.

Pour être retenus dans le corpus, les journaux doivent avoir une existence attestée. Nous avons donc exclu du recensement ceux dont nous n'avons pu retrouver la trace matérielle et dont les informateurs ne se souvenaient que "vaguement" de l'existence sans qu'il leur soit possible de citer un titre ou une année de parution.

Période	Titres	Lycées producteurs	Nbre total de lycées	Titres hors lycée
de 1967 à 1980	6	2	2	-
de 1980 à 1994	19	12	15	1
Total	25	12	15	1

Le corpus recueilli comprend donc 25 titres différents ; à une exception près, nous avons pu rassembler de un à dix numéros pour chacun d'entre eux. Nous produisons en annexe la première de couverture de certains journaux ; le choix sélectif a été réalisé en fonction de leur intérêt pour la compréhension de l'analyse.

2.1.4.- Les producteurs des années 1970

Le contact direct avec les producteurs s'est révélé particulièrement fructueux pour la collecte. Il a permis bien sûr de reconstituer des collections complètes de journaux lycéens, ce qui était le premier objectif ; mais ces rencontres nous ont également permis de mesurer combien ces témoignages pouvaient être déterminants dans la compréhension d'une époque et des enjeux que constituaient ces publications dans le processus d'émergence de l'espace public.

A partir de ces premiers résultats, nous avons donc procédé à des entretiens systématiques prolongés (entre une à trois heures) avec certains des acteurs de l'époque : trois jeunes enseignants (J-Y. Sauzet, P. Guillot, Y. Thébaut) et huit lycéens (G. Hoair, M-C. Nivet, G. Mélade, G. Patel, M. Chane-San, M. Auberval et C.)¹⁸.

Le choix de ces acteurs a été dicté par une première nécessité : il fallait qu'ils soient encore présents dans l'île. Si le hasard heureux a

¹⁸ Une seule personne n'a pas souhaité être citée nommément ; les autres sont aujourd'hui des personnages publics dans la société réunionnaise.

quelquefois contribué à des rencontres décisives¹⁹, le choix des informateurs s'est plus particulièrement porté sur des personnes occupant une position emblématique dans l'espace public médiatique et dont la signature avait été repérée dans les journaux lycéens.

2.1.5.- Les "témoins d'une époque"

Les entretiens semi-directifs focalisés ainsi recueillis s'inscrivent dans la tradition méthodologique des "récits de vie" dont l'objectif est de *"s'attacher à saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire pour atteindre à travers lui la dynamique du changement social"* (Blanchet, Gottman, 1992 : 16).

Notre ambition présente reste néanmoins plus modeste. Ces entretiens visent surtout à produire un témoignage sur une époque et sur une pratique, et à saisir le sens que nos interlocuteurs confèrent à cette expérience dans le cadre de leur trajectoire individuelle.

Le guide d'entretien, loin de cerner les multiples aspects de la biographie de nos interlocuteurs s'est donc concentré sur une période précise de leur existence -leur expérience lycéenne ou enseignante- et sur une activité spécifique -la production d'un journal-. La rencontre s'achevait généralement par la consultation en commun des journaux dont les informateurs avaient été les producteurs ainsi que par un échange sur l'importance que cette expérience a pu représenter pour eux.

2.1.6.- Les journalistes lycéens actuels

Lors de notre recensement de la presse lycéenne réunionnaise, nous avons également rencontré des journalistes-lycéens actuellement en exercice. Ainsi que le fait remarquer Gonnet *"l'entretien avec des jeunes journalistes, la mise en confiance, la compréhension réciproque, l'échange nécessitent une disponibilité qu'il n'est guère possible de multiplier dans des centaines de cas de figure, ce qui serait pourtant indispensable pour voir des constantes se dégager"* (1988 : 68).

Au niveau de la Réunion, seules 15 équipes rédactionnelles étaient actives au moment de notre enquête. Il nous a été possible de nous entretenir avec la moitié d'entre elles ; à chaque rencontre ont été

¹⁹ Ainsi la rencontre avec un enseignant ayant conservé l'ensemble du corpus du journal le *Sûrement Pas* qu'il animait en 1978, s'est déroulé de façon tout à fait fortuite, une homonymie nous ayant longtemps maintenue dans l'erreur. Cette rencontre s'est avérée particulièrement heureuse, ce journal et le témoignage de son animateur constituant un "chaînon manquant" particulièrement important dans le cadre de cette recherche.

évoquées les motivations ayant présidé à la création du journal, les modalités de production, les difficultés rencontrées, le mode d'organisation, les ambitions et les déceptions²⁰. A partir de ces données, nous avons surtout essayé de dégager les grandes tendances propres à la pratique journalistique lycéenne réunionnaise des années 1990, ce qui nous a permis de procéder à une analyse comparative avec les époques précédentes.

2.1.7.- Journaux, producteurs et contexte

Le premier travail de recensement a permis d'établir un état des lieux de la presse lycéenne depuis son apparition jusqu'à nos jours. A partir de là, il a été possible de dresser un tableau synoptique faisant apparaître les moments forts de cette production.

Mais si les journaux lycéens constituent le fil conducteur sur lequel s'appuie l'analyse diachronique, ils ne sont pas étudiés en tant qu'objet technique. Certains font l'objet d'une analyse thématique quand aux sujets traités, avec une attention toute particulière pour les éditoriaux ; les analyses sont, dans la mesure du possible, éclairées par les témoignages des producteurs de l'époque.

Les entretiens avec les producteurs des années 1970 ont en effet été enregistrés et décryptés de façon systématique. Le corpus comportant plus d'une centaine de pages a été soumis à une analyse thématique transversale autour des points forts de la pratique du journal lycéen (organisation, difficultés, objectifs) et de la signification que les producteurs de cette période donnent à cette expérience en liaison avec le contexte de l'époque et leur trajectoire personnelle.

Il est rapidement apparu que, par rapport aux objectifs poursuivis, l'analyse des journaux ne pouvaient être dissociée de leur contexte de production et du regard de leurs producteurs de l'époque. De fait, **ces trois éléments**, à savoir l'objet (**le journal**), l'acteur (**les producteurs**) et la scène (**le contexte**) participent tous trois à la compréhension de l'émergence de l'espace public réunionnais ; l'analyse s'appuiera donc sur ces trois éléments en interaction.

²⁰ Tous les entretiens ont été enregistrés, mais ils n'ont pas fait ici l'objet d'une exploitation systématique à l'image de ce que nous entrepris pour les producteurs des années 1970.

2.2.- LA SCENE PUBLIQUE LYCEENNE DES ANNEES 1990

La scène lycéenne contemporaine est constituée d'une multitude d'acteurs. Dès le départ, nous avons eu la volonté de centrer notre attention sur une catégorie spécifique d'entre-eux : **les lycéens**. Il s'agissait de saisir ce qui "de leur point de vue" structure leur expérience lycéenne et en quoi celle-ci pouvait, dans le cadre d'un lieu spécifique -le lycée-, **constituer une initiation à la culture publique**.

Cette question nous a amené à privilégier au départ un niveau spécifique du cursus scolaire qui est celui de la **classe de seconde**. L'entrée en seconde s'inscrit dans un processus de recomposition identitaire et statutaire qui marque chaque étape de la "carrière scolaire"²¹, dont d'autres moments "clés" ont déjà explorés par ailleurs (Simonin : 1988 ; Wolff : 1990 ; Simonin, Wolff : 1993c).

Le matériau sur lequel s'appuie la seconde partie de cette étude est ainsi constitué d'un corpus principal d'entretiens, que viennent compléter des observations et des éléments issus d'un questionnaire.

La collecte des données s'est constitué en plusieurs étapes dans le cadre d'une démarche qui s'est, dans un premier temps, appuyée sur une pré-enquête.

2.2.1.- La pré-enquête

Nous familiariser avec le monde scolaire lycéen des années 1990 en profonde mutation²², acquérir une connaissance préalable de l'espace scolaire physique, repérer des lieux d'enquête, obtenir les autorisations auprès des responsables institutionnels afin d'opérer une première cartographie de la population lycéenne réunionnaise, tels ont été les objectifs de notre pré-enquête.

Celle-ci a également permis de recueillir les "premières impressions" sur la rentrée des classes de quelques centaines de lycéens durant le premier mois de leur entrée au lycée.

²¹ la notion de carrière est empruntée à Becker : *"dans sa dimension objective une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suite typique de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa dimension subjective, une carrière est faite des changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions ainsi que tout ce qui lui arrive"* (Becker, 1985 : 126).

²² Mutations qui seront particulièrement envisagées dans le chapitre "Les années lycée"

Une intuition heureuse

En fait, cette initiative s'est imposée après une première tentative effectuée de façon très intuitive avec une classe de seconde. Il s'agissait au départ d'observer une situation précise : la rentrée des classes, moment clé qui marque le premier contact du lycéen avec l'espace physique du lycée et les différents acteurs qui peuplent son nouvel univers scolaire. Nous avons ainsi, avec la complicité d'un enseignant, partagé "les premières heures de classe au lycée" d'un groupe de lycéens en ne leur révélant notre identité de chercheur et nos motivations -"mieux connaître la vie lycéenne"- qu'à la fin de la matinée²³. Nous leur avons alors demandé de nous confier par écrit leurs premières impressions sur ce qu'ils venaient de vivre, ainsi que les questions qui se posaient à eux après leur première matinée de "lycéen". Devant la richesse des éléments recueillis, nous avons décidé de généraliser ce type de rencontre à d'autres classes et à d'autres lycées.

Une généralisation de la procédure

Ainsi nous avons, durant une période limitée à trois semaines après la rentrée des classes, rencontré durant une heure 14 classes de seconde dans 5 lycées différents du point de vue de leur implantation géographique (Saint-André, Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Denis pour deux lycées) et de leur ancienneté : "l'ancien lycée" Leconte de Lisle, et 4 nouveaux lycées construits dans les années 1990.

Nous avons ainsi, de façon collective et dans le cadre des groupe-classe, échangé avec 447 élèves et recueillis autant de documents écrits.

Ceux-ci se présentaient comme des "questionnaires" comportant une dizaine d'items, mais c'est essentiellement la dernière question "ouverte" offrant à chaque lycéen la possibilité de s'exprimer librement sur son expérience personnelle de la rentrée en seconde qui a été exploitée dans le cadre de ce travail. Cette question intitulée "La rentrée en seconde" était dans un premier temps livrée comme telle à leur appréciation ; dans un second temps quelques suggestions étaient faites oralement : "vos difficultés ? votre plus grande surprise ? les questions que vous continuez à vous poser ?"

De fait, cette pré-enquête s'est révélée fructueuse à un double titre.

²³ Quelques lycéens ont avoué par la suite ne pas avoir remarqué notre présence au sein de la classe durant la première heure de cours tant ils avaient été mobilisés par le stress de cette rentrée scolaire.

Négocier une entrée sur le terrain

Elle a constitué un passeport nous permettant de négocier notre "entrée sur le terrain" auprès des institutions scolaires ; les responsables nous ont autorisé sans problème la passation d'un "questionnaire" auprès de deux ou trois classes "représentatives" de l'établissement" et "aussi différenciées que possible" dans le but de mieux connaître la "population lycéenne actuelle". Cette procédure d'enquête a ainsi permis de légitimer notre présence sur les lieux scolaires où il nous a été possible d'effectuer relevés et observations dans des cadres d'établissements différents.

Les lycéens prêts à poursuivre leur collaboration sous la forme d'un entretien individuel ayant été invités à donner leurs coordonnées, cette pré-enquête a également permis de constituer un fichier de plus d'une centaine de jeunes potentiellement prêts à collaborer à la recherche.

Cartographier la population lycéenne

L'analyse thématique à laquelle nous avons soumis ces écrits a fait apparaître des premières récurrences dans les interrogations et réflexions lycéennes. Celles-ci s'organisent en deux grands ensembles.

Le premier regroupe une série d'interrogations sur les contenus scolaires, les nouvelles méthodes de travail à mettre en oeuvre, l'orientation et l'insertion professionnelle future. Ce questionnement sur la définition et les difficultés de mise en oeuvre du "métier d'élève" (Sirota, 1993), en l'occurrence ici celui de "lycéen", paraît unanimement partagé par l'ensemble de la population lycéenne.

Le second ensemble regroupe des interrogations et des réflexions auxquelles nous avons été particulièrement sensible. Elles touchent en effet à des thématiques qui relèvent essentiellement de la culture publique : sociabilité nouvelle (anonymat, sentiment d'étrangeté, peur de la foule), mais aussi propositions architecturales en rupture avec un monde connu (perte des repères).

Une sous-population, particulièrement "*saisie*"²⁴ par le choc que constitue le contact avec l'univers du lycée, est ainsi apparue toute entière mobilisée par les problèmes liés à la réorganisation de son mode de vie. Certains se contentaient de pointer les différences les plus notables

²⁴ Le sens créole du terme, à savoir "choqué, traumatisé" (Armand, 1987) peut s'appliquer sans exagération à certaines situations.

d'avec leur expérience scolaire antérieure de collégien. D'autres faisaient part de leurs angoisses :

"au début j'avais peur, c'était la première fois que je quittais là où j'habitais pour aller dans une autre commune",

"j'étais terrifiée au début de venir au lycée, je ne savais pas de quoi ça a l'air (...) manger loin de chez moi c'était un vrai calvaire",

"oh la la je ne m'adapte pas du tout il y a trop de différences entre moi et les autres lycéens".

Ce sont les néo-lycéens relevant de ce deuxième groupe que nous avons décidé de rencontrer dans un deuxième temps.

2.2.2.- Des lycéens racontent le lycée

La population ciblée

Nous avons sélectionné une trentaine de lycéens sur la centaine ayant donné leur accord pour une éventuelle rencontre. Le choix s'est porté sur un échantillon de deux à trois élèves par classe dont les écrits nous ont paru particulièrement "intéressants". Cet intérêt, compte tenu de notre hypothèse, était de manifester des difficultés d'adaptation explicites face aux sociabilités nouvelles découvertes au lycée.

Ont finalement participé à un entretien 15 filles et 13 garçons issus de classes et de lycées différents. Ces entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, ont eu lieu au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire, le lieu et l'heure de rendez vous étant fixé en commun accord avec le jeune.

Où se rencontrer ?

Ces simples éléments contextuels de la situation d'entretien ont constitué par eux-mêmes des données fort intéressantes. En effet, seuls les lycéens du lycée Leconte de Lisle de Saint-Denis²⁵ n'ont pas eu de problèmes dans la détermination de l'endroit de la rencontre. Le "forum"²⁶ s'imposait à eux et si l'heure choisie était celle d'une grande affluence, donc peu propice à un certain isolement²⁷, la solution de remplacement proposée était le plus souvent une salle de club désertée ou un coin d'escalier. A Saint-Paul, la médiathèque municipale s'est

²⁵ Voir la carte de implantation des lycées à la Réunion ("Les années lycées").

²⁶ Il s'agit de l'appellation de la cour de récréation de ce lycée sur laquelle nous reviendrons plus particulièrement.

²⁷ Condition que nous posions afin d'effectuer un enregistrement audible.

imposée à tous comme l'espace de rencontre le plus adéquat. Pour les autres lycéens, la situation s'avérait beaucoup plus problématique, les quelques camions-bars et autres salles de jeux entourant le lycée étant éliminés d'office, car trop bruyants ou trop inconfortables (impossible de s'asseoir). Une première évidence s'est imposé à ce stade de l'enquête : les nouveaux lycées sont situés dans un environnement n'offrant aucune des commodités d'un espace urbain.

Des entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs thématiques et enregistrés avaient pour but de faire produire aux élèves un discours le plus linéaire possible sur leur expérience lycéenne quotidienne durant tout le hors temps scolaire.

Les thématiques qui procèdent de la culture publique dans l'organisation de leur quotidien ont été systématiquement abordées et ce en liaison avec notre hypothèse directrice. Ont particulièrement été évoqués les changements perçus dans les modes de contact avec autrui, les transformations dans la présentation de soi, dans les manières de se vêtir, de se mouvoir, de réorganiser ses pratiques alimentaires autant que ses relations avec le groupe de pairs.

Leurs écrits, produits quelques jours après la rentrée, ont constitué un point de départ intéressant. Les lycéens ont ainsi été amenés à adopter une démarche réflexive en liaison avec leurs interrogations et leurs inquiétudes des premiers jours. Ce retour sur une expérience passée permettait de faire s'exprimer le jeune sur les situations et les interactions qui lui avaient semblées particulièrement paradoxales ou incompréhensibles dans le cadre du lycée.

Comment les néo-lycéens interprètent-ils les situations nouvelles auxquelles ils sont confrontés à présent ? Comment s'y adaptent-ils et/ou interviennent-ils pour les transformer ? Ce questionnement a constitué le fil conducteur de l'ensemble des entretiens.

Observations et rencontres

Parallèlement à ce recueil d'entretiens enregistrés et relativement cadrés dans leur mise en oeuvre, nous avons poursuivi nos observations des divers lieux particulièrement investis par la population lycéenne. Les rencontres sur le "forum" du lycée Leconte de Lisle nous ont permis de découvrir un lieu qui nous a paru tout à fait spécifique dans son organisation ; d'accès facile, fortement investi par les jeunes, il a fait

l'objet d'une investigation spécifique. Nous y avons en effet mené une "observation flottante" durant toute une année scolaire assistant aux événements festifs, multipliant les rencontres et les discussions avec de nombreux jeunes.

Nous avons également complété nos données par des entretiens conduits de façon beaucoup plus informelle avec d'autres lycéens rencontrés au cours de l'enquête ou lors de notre fréquentation régulière des lieux particulièrement investis par les lycéens.

L'ensemble de ces données, soit au total 48 entretiens finalement enregistrés et décryptés ainsi que les notes prises au cours des entretiens plus informels, a fait l'objet d'une analyse thématique transversale **visant à mettre à jour pratiques et perceptions lycéennes** organisées autour d'un processus du "**devenir lycéen urbain**" à la Réunion.

3.- LIMITES

On peut repérer quatre catégories de limites à ce travail de recueil de données ; on distingue ainsi :

- celles qui relèvent de la rapidité des mutations en cours.

Les transformations massives et sur une période très courte du système scolaire et en particulièrement du segment du lycée posent problème à l'observateur : la rapidité des changements en cours s'opposent à la temporalité de la recherche dont les résultats peuvent très vite se révéler déjà en décalage avec la réalité scolaire dont ils sont censés rendre compte. Ainsi entre le moment où nous avons débuté nos observations (1992) et celui de l'écriture (1995), la population lycéenne est passée de 17 792 à 22 553 élèves et 5 nouveaux lycées ont été construits²⁸. On comprendra aisément qu'il y a quelques difficultés à saisir des transformations aussi rapides.

²⁸ A cela s'ajoute la difficulté due à l'installation récente de l'observatoire académique du système éducatif réunionnais : le déficit des données disponibles n'autorise pas les études comparatives. Ainsi les données concernant le nombre d'élèves scolarisés en lycée n'ont fait l'objet d'un recueil systématique que depuis le début des années 1980 par le Service Statistique Rectoral.

- celles qui relèvent de la définition des catégories.

Certaines catégorisations développées pour la France métropolitaine ne s'appliquent pas *stricto-sensu* à la Réunion ; on peut notamment évoquer la classique dichotomie urbain-rural, la typologie de la population lycéenne et le concept même d'espace public dont il a déjà été question plus haut. On comprendra alors l'importance que nous accordons à rapporter nos données au contexte local et à la nécessité de s'appuyer sur les catégorisations "indigènes".

- celles qui relèvent de la multiplicité des champs.

Nous avons souligné la nécessaire approche pluridisciplinaire que suppose l'approche de l'émergence de l'espace public ; cela ne va pas sans poser quelques problèmes de frontières entre les différentes disciplines que nous sollicitons. Il s'agit ici ni de pratiquer une anthropologie urbaine, ni de verser dans la sociologie de l'éducation en envisageant par exemple de définir l'appréhension du "métier de lycéen" à la Réunion. Notre travail relève de la problématique de l'espace public appréhendé, sur le plan méthodologique, dans une perspective ethnographique.

- celles inhérentes à une démarche inductive qui, si elle procure indéniablement une richesse heuristique, a obligé à brasser une masse importante de données. Cela a pu, à un certain moment de la recherche, constituer un handicap en regard des domaines très différents couverts par le corpus. Il a donc fallu "couper" dans le matériau accumulé ; ainsi, les données, particulièrement abondantes, recueillies autour des journaux lycéens des années 1990, ont été en partie délaissées au profit d'une approche permettant d'inscrire la recherche dans un axe diachronique, afin de mieux mettre en évidence l'émergence de l'Espace Public en terme de processus.

Enfin, il faut remarquer que ce travail se situe dans le cadre d'une **recherche exploratoire**. Les seuls travaux sur l'espace public à la Réunion sont ceux produits par le groupe de recherche de l'U.R.A. 1041 du CNRS basé à la Réunion. L'espace scolaire du lycée et les journaux lycéens n'ont quant à eux, fait l'objet d'aucune recherche sur laquelle il aurait été possible de s'appuyer.

CONTEXTE D'EMERGENCE DE L'ESPACE PUBLIC REUNIONNAIS

Ainsi que le signale J. Mouchon, les études concernant l'espace public se réfèrent majoritairement aux pays économiquement développés, inscrits dans une tradition démocratique et marqués par la culture de l'Occident. Or *"l'espace public n'est pas une entité abstraite indépendante d'un contexte historique, politique, économique et social. Loin donc d'être fixé dans des règles durablement établies, il reflète les mouvements de la société"* (1996, à paraître).

La Réunion présente, de ce point de vue, une situation tout à fait spécifique dont il faut situer les traits les plus saillants.

Le premier chapitre va d'abord évoquer la mutation de la société réunionnaise qui passe en quelques décennies d'une société de plantation à une société de forme moderne.

C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit cette recherche et dont la perspective est de décrire le processus d'émergence de l'espace public réunionnais.

Un certain nombre de travaux ont déjà été conduits sur cette problématique²⁹ et il est nécessaire d'en rendre compte avant d'aborder de façon plus spécifique le monde du lycée.

Nous présenterons donc successivement quatre lieux de la société réunionnaise qui semblent emblématiques des transformations en cours et de l'émergence de l'espace public. Ainsi nous examinerons successivement l'évolution de l'espace politique (chap. II), la transformation du paysage médiatique (chap. III), l'aménagement de l'espace urbain et habité (chap. IV) et enfin les mutations de l'espace scolaire (chap V).

Cette mise en perspective vise à inscrire l'émergence de l'espace public à la Réunion dans un processus historique. Car, comme le souligne Simonin, l'histoire constitue "*une variable endogène du contexte présent*" (1996, à paraître). Signifiante du point de vue des acteurs locaux, elle s'impose comme catégorie à part entière dans la compréhension de ce qui se joue "ici et maintenant".

Enfin, pour situer plus précisément l'espace sur lequel nous concentrons notre observation, le dernier chapitre (chap. VI) sera consacré à décrire la massification de l'enseignement à la Réunion au niveau du secondaire et ses répercussions en terme d'aménagement.

²⁹ Ils s'inscrivent tous dans le cadre du programme de recherche "Espace public, langages et communications sociales à la Réunion" de l'URA 1041 du CNRS.

CHAPITRE PREMIER

LA REUNION, UNE SOCIETE EN MUTATION

Les changements qui intéressent aujourd'hui l'Ile de la Réunion sont récents, rapides et touchent en profondeur toutes les sphères de la vie sociale. Dans un temps extrêmement réduit - à peine un tiers de siècle- ils ont fait passer la société locale d'une société coloniale de Plantation à une société de forme moderne, complexe et segmentée.

1.- D'UNE SOCIETE DE PLANTATION A UNE SOCIETE MODERNE

La Réunion est une société d'abord polyethnique : elle s'est formée par une succession de vagues migratoires venues, au début du XVIIème siècle, de Madagascar et de France, puis de la côte orientale de l'Afrique, de l'Inde, de Chine et, plus récemment, des Comores. Cette société apparaît composite autant dans la diversité des apports que dans celle des statuts originels liées à son histoire spécifique : colons, esclaves, engagés, libres de couleur, et, depuis la

départementalisation en 1946, métropolitains en majeure partie fonctionnaires.

Marquée par la colonisation de la Compagnie des Indes, héritière de la société de Plantation tirant ses richesses de la monoculture de la canne, la Réunion a longtemps été une société hautement hiérarchisée sous le contrôle d'une métropole européenne et d'un groupe local lié aux grands propriétaires qui la représentait (Benoist, 1983 ; 1993).

1.1.- UNE SOCIÉTÉ DE PLANTATION DE TYPE TRADITIONNEL

1.1.1.- Une société de type holiste, hiérarchisée et stable

Le modèle de la société de Plantation, qui emprunte également des caractéristiques aux groupes paysans, présente une forme d'organisation holiste de type traditionnel (Ariès, 1973 ; Mendras, 1975). Celle-ci se distingue par une nette hiérarchisation verticale recrutant sur des bases ethniques et présente une certaine homogénéité du "monde de vie" des populations dont l'activité se développe sur une aire géographique limitée.

Les statuts sociaux sont assignés, marqués par la stabilité -valeur fondamentale de la tradition- tandis que le répertoire des rôles, relativement limité, se reproduit à l'identique de génération en génération.

Cette société de Plantation se caractérise également par une solidarité mécanique essentiellement basée sur les réseaux de parenté, et présente un système scolaire inégalitaire, favorisant une toute petite élite, proposant aux autres une école très instrumentalisée où l'on apprend suffisamment pour la "place" à laquelle chacun est destiné (Eve, 1990).

1.1.2.- Une communication basée sur l'interconnaissance

Dans cette société de type traditionnel se développe de préférence une communication sociale basée sur l'interconnaissance et un contrôle social "primaire", c'est à dire *de visu*. Famille, situation économique, opinions politiques et religieuses, traits et travers de la personnalité, rien n'échappe à la connaissance de la communauté. Les rapports sociaux privilégient la relation de face à face et le contact direct dans un espace social où tout se déroule sous

le contrôle de tous. Les rapport entre les sexes et entre les générations obéissent à des codes précis, car ici le sentiment personnel s'efface au profit des exigences du groupe. La régulation sociale se fait sous le poids de la tradition et grâce à l'accord des membres de la communauté sur les valeurs fondamentales de l'existence.

Ce type d'organisation sociale traditionnelle conforté par le fait insulaire a généré une sociabilité d'interconnaissance qui, s'appuie sur une code unique de catégorisations et de comportements.

1.2.- VERS UNE SOCIETE DE FORME MODERNE

Le progrès technique, introduit à la Réunion au début du XXème siècle, marque le début du processus de modernisation ; celui-ci est, au départ, un processus exogène qui s'accompagne d'un notable progrès social au moment de la mise en place des grandes institutions de l'Etat français lorsque l'île passe, en 1946, du statut de Colonie à celui de Département français d'Outre-Mer.

Les premiers effets de la départementalisation se font réellement sentir sur les conditions sanitaires, sociales et économiques des populations à partir des années soixante ; elles s'accélèrent notablement depuis les années mille neuf cent quatre-vingt sous le double effet de la décentralisation et de l'ouverture de l'espace médiatique et aérien qui favorise les échanges. Ayant aujourd'hui fait l'impasse de l'industrialisation, la société réunionnaise d'inspiration occidentale évolue vers une forme de société moderne dont il faut rappeler le système de valeurs.

1.2.1.- Le système de valeur de la modernité

Ces importantes mutations s'appuient sur une idéologie et un système de valeurs de la modernité qui reposent sur "*la diffusion des produits de l'activité rationnelle, scientifique, technologique et administrative*" (Touraine, 1992 : 23). Elle implique la différenciation et la complexification croissante des divers secteurs de la vie sociale dans ses dimensions politique et économique, dans la vie des familles, la religion ou les arts et se révèle ainsi incompatible avec une vision holiste de la société

(Shorter, 1977). Ce type d'appréhension du monde, dominée par la rationalité et animée de changements permanents, s'accompagne de nombreuses caractéristiques en opposition avec le modèle de la Plantation.

La modernité s'applique à de vastes zones géographiques et développe des modes de communication spécifiques basées sur des réseaux d'individus recrutés le plus souvent à partir des relations de travail. Elle s'accompagne également de rapports sociaux marqués par l'individualisme et le repli domestique. Elle implique une sociabilité de l'anonymat où le contact avec l'Autre se gère à partir d'une connaissance partielle et d'un engagement relationnel limité. Les contacts sociaux peuvent être d'autant plus nombreux qu'ils restent limités à certains aspects de la personnalité ou de la vie sociale des interlocuteurs. La mobilité apparaît alors comme une valeur essentielle dans ce type de société qui crée en permanence emplois, spécialités et rôles sociaux nouveaux.

Une solidarité de type organique, gérée par les institutions de l'Etat, prend le relais des anciennes solidarités locales. Enfin un fort investissement sur l'Ecole, considérée comme le plus puissant vecteur de la mobilité sociale, permet d'élargir des perspectives individuelles que la société de type traditionnel fixait une fois pour toutes à la naissance.

1.3.- TELESCOPAGE

A la Réunion, le passage d'une forme sociale à l'autre s'est effectué selon un processus historique qui débute par une phase de substitution-assimilation (Watin, 1994a). Durant cette période, la modernisation revient à détruire purement et simplement l'organisation traditionnelle, *"la structure sociale et mentale de la tradition étant considérée irrévocablement comme imperméable à toute innovation, du moins aux innovations qu'exige le progrès technique"* (Durand, Weil, 1989 : 275 sq.). Aujourd'hui, ce mécanisme semble sinon révolu, du moins en perte de vitesse, d'autant que la société locale commence à subir les effets négatifs de ce modernisme exacerbé.

Le processus de télescopage entre le modèle de la tradition et celui de la modernité constitue la seconde phase du

processus historique de modernisation de l'île. Il semble mieux correspondre à l'actuel "état des lieux" de la société locale. Le télescopage apparaît avec la vitesse, la profondeur et la généralisation des transformations sociales et économiques, mais également parce que toutes les conditions de l'établissement de la modernité -l'absence de travail en particulier- ne sont pas remplies (Watin, 1994a).

Tout se passe comme si on assistait aujourd'hui à une résistance des références issues de la tradition et que l'on se trouvait dans une situation de co-présence "ici et maintenant" de deux modèles, celui de la tradition et celui de la modernité, qui se télescopent.

Dans cette hypothèse, la modernisation ne consiste plus en une destruction pure et simple de la société traditionnelle ou en une rupture avec une structure sociale et mentale jugée inapte à intégrer la modernité. Au contraire, on assiste plutôt à une interpénétration des formes et des pratiques sociales où le nouveau se mêle à l'ancien, où la tradition s'incorpore et s'adapte à la modernité émergente.

La société réunionnaise contemporaine apparaît donc comme la résultante d'un télescopage entre une société traditionnelle, locale, rurale et familiale, issue de la Plantation, et une société moderne, globale, urbaine et individualiste selon un modèle exogène et d'inspiration métropolitaine (Simonin, Watin, Wolff, 1993). Deux espaces sociaux coexistent et s'interpénètrent, articulant sociabilité traditionnelle et sociabilité moderne. Ce télescopage peut se lire dans différents domaines de l'information et de la communication. Il s'exprime dans les usages sociaux du téléphone (Simonin, 1992), dans les pratiques télévisuelles (Simonin, Watin, 1993), dans la communication publicitaire (Watin, 1994b), mais également dans la pratique journalistique de la P.Q.R. (Simonin et *alii*, 1996, à paraître).

Ce télescopage généralisé, en affectant toutes les dimensions de la vie économique, sociale et politique, est en passe de produire **une modernité réunionnaise** assimilant à la fois une histoire singulière, une situation insulaire, une tradition créole, des incitations nouvelles à une mode de vie occidentalisé, mais capable

également d'intégrer -pour combien de temps ?- une conjoncture économique précaire et une situation de l'emploi préoccupante.

2.- LA MUTATION EN QUELQUES CHIFFRES

2.1.-UNE SOCIETE QUI RESTE INEGALITAIRE

C'est donc une société sans industrie, mais dotée de toutes les caractéristiques en matière de biens et de services d'une société moderne, qui se développe à la Réunion. Cette société, édifiée autour des dépenses publiques, s'appuie sur un secteur tertiaire hypertrophié et créateur d'emplois à l'origine de l'émergence d'une classe moyenne (Benoist, 1983 ; Watin, 1991).

D'une société inégalitaire mais stable et intégrante, la Réunion passe à une société qui reste marquée par les inégalités tout en devenant instable et excluante. La distribution, déterminée par le statut économique, en classes sociales est parcourue par un second mouvement : face au changement et à la complexité, les plus démunis voient leur participation sociale réduite à faire valoir des droits sociaux (Watin, 1994a). En effet, malgré une économie qui enregistre un taux élevé de création d'emplois³⁰ (Rochoux, 1992), la Réunion doit faire face à un taux de chômage de 38%³¹ en 1993 ; les prévisionnistes annoncent un taux dépassant les 40% en l'an 2000. Si le revenu moyen des ménages s'accroît chaque année, c'est essentiellement dû à l'augmentation des revenus sociaux qui progressent plus vite que ceux issus de l'activité et qui sont, pour l'essentiel, recyclés dans des biens d'équipements et de consommation (I.N.S.E.E., 1993). Mais les disparités restent fortes : en 1990, le quart de la population réunionnaise était concernée par le R.M.I.³²

Cette situation n'est pas sans conséquence sur les pratiques et les représentations sociales. Pour Simonin (1994b : 3),

³⁰ Soit un taux de croissance moyen de 2,5% par an entre 1982 et 1990 (Insee, 1993).

³¹ Soit un peu plus de 100 000 personnes pour une population totale de 636 800 personnes en 1993 (Insee, 1993).

³² L'extension des prestations sociales et leur réévaluation a quelque peu fait baisser le nombre de bénéficiaires du RMI, mais l'indicateur reste significatif de l'ampleur de l'intervention publique à la Réunion.

"l'accès à la citoyenneté constitue un processus public fondé en premier sur l'octroi de droits sociaux et le bénéfice d'aides publiques sans contrainte impératives d'obligations". Cette forme particulière de citoyenneté aboutit à faire bénéficier la population d'un statut octroyé indépendamment des luttes sociales. Ce statut qui protège autorise l'individu à partiellement s'émanciper de la communauté, mais ne suffit pas à l'intégrer dans la société des "in" (Touraine, 1991), celle qui comprend ceux qui participent aux transformations sociales.

2.2- UNE PRESSION DEMOGRAPHIQUE TOUJOURS PRESENTE

Baisse de la mortalité et de la natalité sont les indices d'un phénomène qui marque le passage entre un équilibre ancien et un équilibre moderne dans lequel la Réunion semble bel et bien engagée. Depuis une trentaine d'années, l'île connaît **une transition démographique** accélérée en comparaison des pays développés d'Europe où elle s'est accomplie sur plus d'un siècle. Le taux de mortalité infantile a chuté pour se situer en dessous de la moyenne métropolitaine. L'indice synthétique de fécondité, bien qu'ayant connu une baisse brutale, passant de 7 enfants par femme en 1963 à 3 en 1978, n'a pas suivi les prévisions des démographes, qui s'attendaient à une diminution plus rapide. Stabilisé à 2,6 enfants par femme depuis 1980, elle entame enfin une baisse depuis peu³³ (Parain, 1995).

La population réunionnaise se situe donc toujours dans une phase de forte expansion démographique³⁴ et la population croît dans des proportions plus élevées que les projections ne l'avaient laissé entrevoir, en même temps que s'opère un aménagement générationnel inconnu jusqu'alors.

La population reste jeune, puisque 40% des Réunionnais ont moins de vingt ans en 1990 (26% en métropole) et ils étaient encore 56% en 1974 (I.N.S.E.E., R.G.P. 1990). Parallèlement, la

³³ Les derniers chiffres de l'INSEE font état d'un taux de fécondité de 2,35 enfant ce qui reste néanmoins encore très élevé (Parain, 1995).

³⁴ En 1982, la population de la Réunion est de 514 300 personnes ; elle est de 617 200 individus en 1992. Une projection moyenne prévoit une population de 714 000 personnes en l'an 2000 ; le million d'habitants devrait être atteint en 2015 (I.N.S.E.E., 1992).

population générale voit son espérance de vie croître³⁵. Mais c'est surtout en terme d'attributs, d'activités, de culture spécifiques que la stratification générationnelle en cours subit actuellement les plus profondes transformations.

Pression démographique considérable, chômage toujours plus élevé, marché du travail qui arrive à saturation tout en se tertiarisant, population socialement aidée de plus en plus nombreuse, société économiquement inégalitaire qui voit l'émergence d'une culture juvénile en cours d'organisation, voilà donc **quelques uns des traits majeurs qui caractérisent le contexte économique et socio-démographique local.**

³⁵ Elle s'est accru de 23 ans sur les quarante dernière années pour atteindre la moyenne de 73,6 ans en 1990. Les plus de soixante ans représentent à présent 8,6% de la population (20 % en métropole) et seront 10% en l'an 2000.

CHAPITRE DEUXIEME

L'ESPACE POLITIQUE

La vie politique à la Réunion a été dominée pendant les trente années qui suivent l'avènement de la départementalisation, en 1946, par une rivalité entre deux formations politiques principales - le parti gaulliste et le parti communiste - et par un débat manichéen opposant les départementalistes aux autonomistes.

Ces antagonismes s'inscrivent dans un contexte géopolitique spécifique marqué par la décolonisation, la guerre froide et l'affrontement des blocs de l'Est et de l'Ouest. Ils appartiennent également au débat franco-français qui trouve à la Réunion une expression spécifique.

L'étude de l'émergence de l'espace public réunionnais ne peut se faire qu'en référence à ce contexte particulier d'une bipolarisation de la vie politique. Ces clivages, focalisés pour l'essentiel sur la question fondamentale et omniprésente du statut de l'île, vont diviser l'île en deux camps et imprégner tous les domaines

de la vie publique durant les trente années qui suivent la départementalisation.

Pour comprendre l'ambiance qui prévaut durant cette période, il nous faut rappeler les étapes qui ont conduit à cette situation.

1.- LES DEBUTS DE LA DEPARTEMENTALISATION

La départementalisation constitue à l'origine une victoire des forces progressistes de la Réunion mobilisées autour du Docteur Raymond Vergès et son mouvement : le C.R.A.D.S. Ce Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale, constitué d'un large rassemblement des forces progressistes d'horizons divers "*ni communiste, ni socialiste, ni réactionnaire*", unit tous ceux qui voulaient "*se rallier pour mieux défendre les intérêts réunionnais et aider au développement*". (Raymond Vergès cité par Lauvernier, 1992 ; 289). Parmi eux se trouve le syndicaliste Léon de Lepervanche.

Elus députés à l'Assemblée Constituante, Vergès et Lepervanche s'affilient au groupe communiste, votent la départementalisation le 19 mars 1946, et transforment le C.R.A.D.S. en section locale du Parti Communiste Français (P.C.F.) (Vergès, 1993).

La départementalisation est donc au départ une victoire de la gauche qui en attend une libéralisation de la société et "*l'égalité entre les citoyens de la Réunion et ceux de métropole*" (P.C.R., 1990 : 6). Mais les élus communistes déplorent les "*atermoiements ministériels*", signalent la mauvaise volonté du gouvernement à appliquer sans discrimination les lois sociales (Lauvernier, 1994, 370) et finissent par réaliser l'impossibilité de la réalisation d'une intégration totale. Celle-ci leur paraît d'autant plus difficile que l'instauration de la pratique généralisée de la fraude électorale les prive de représentation politique. A la Réunion, le suffrage universel est "*une odieuse comédie qui ne trompe personne et fournit des résultats totalitaires préfabriqués*" déclare en 1960 Defos Du Rau dans sa thèse sur la société réunionnaise ; il y dénonce "*les procédés bien connus de fraude cynique, de pressions, de violence*" qui ont cours (Defos Du Rau, 1960 : 485). Lors des élections législatives de

1962, la fraude va connaître un degré jamais atteint. Le Journal de l'île de la Réunion dénonce *"le gangstérisme et l'anarchie dans la première circonscription où l'on assista au petit ballet des urnes baladeuses"* (J.I.R du 19 novembre 1962). M. Debré lui-même reconnaît : *"l'administration a pris peur. Elle a ensuite organisé la fraude à grande échelle, de la façon la plus grossière"* (France Observateur du 18 avril 1963, cité par Robert, 1976 : 124).

On assiste alors à un renversement de tendance : les créateurs du département se transforment en énergiques détracteurs de ce statut alors que la droite locale, très réticente au départ devant ce changement institutionnel, va défendre ardemment la notion de "Réunion département français".

1.1.- VERS UNE DEFINITION DE L'AUTONOMIE

Les 17 et 18 Mai 1959, la VIème conférence de la fédération réunionnaise du parti communiste se transforme en congrès constitutif et donne naissance au Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.).

Sa principale revendication consiste à donner aux Réunionnais *"le droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires"*. Pourtant *"cette revendication d'une véritable autonomie interne ne peut être confondue avec la revendication d'une indépendance qui ne correspond ni aux conditions historiques, ni aux aspirations actuelles de notre peuple"* (Témoignages du 25 Mai 1959).

Les nouveaux membres du P.C.R. reprennent ainsi le mot d'ordre "d'autonomie" lancée en 1958 par le parti communiste antillais. En 1963, "les organisations anticolonialistes des Antilles et de La Réunion" publient un manifeste qui réclame "un statut d'autonomie de gestion".

Communistes et socialistes autonomistes réunionnais se rejoignent en signant en Août 1971 la Convention de Morne Rouge conjointement avec une dizaine de partis et d'organisations de La Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique. Mobilisées face au renforcement du pouvoir des nationaux gouvernementaux, les forces progressistes rappellent à cette occasion leur définition du statut de l'autonomie et le programme économique, social et culturel qui doit

l'accompagner : élaboration et exécution de plans de développement, accords économiques et financiers avec la métropole, tutelle des collectivités locales. L'aide financière de la France reste indispensable, tandis que l'autonomie de gestion est revendiquée dans le cadre national (Robert, 1976).

Au Congrès de 1972, le Parti Communiste Réunionnais introduit la notion "d'Etat autonome" et, à celui de 1976, les termes "d'autonomie démocratique et populaire" apparaissent quand bien même les nouveaux statuts revendiqués le sont toujours dans le "cadre de la République Française" note Michel Robert, historien du P.C.R. (Robert, 1976). Parallèlement à ces prises de positions, le P.C.R. fait connaître ses propositions concrètes sur le développement de l'île et publie successivement "Un plan immédiat de survie" (1975) et le "Programme pour l'autonomie" (1981).

Ces prises de position, on s'en doute, inquiètent les départementalistes qui y voit la menace d'un abandon de la mère patrie ; la crainte que leur inspirent les communistes se voit renforcée par les conséquences que ne manqueraient pas d'avoir leurs revendications autonomistes.

1.2.- LA BIPOLARISATION DE LA VIE POLITIQUE REUNIONNAISE

A la Réunion, la peur des communistes est ancienne puisqu'elle remonte au lendemain de l'abolition de l'esclavage (1848) ; ceux qui conseillent la distribution des terres aux affranchis sont traités de "communistes" et renvoyés en métropole.

La diabolisation des "communistes" va connaître une expansion à partir de 1946. Traités de "*suppôts du Diable*", ils se voient refuser baptême et sacrements par l'Eglise (Eve, 1992). L'Evêque en personne se mêle des questions électorales et transforme l'Eglise en tribune politique : "*Votez 'Non', Dieu le veut*" recommande-t-il aux fidèles réunionnais, "*n'hésitant pas à brandir les menaces de châtiments et à user de la bénédiction des bulletins de vote*" afin de "*faire front à <<l'ennemi>> [de Dieu] par tous les moyens*" (Lauvernier, 1992 : 363).

A la peur du péril communiste s'ajoute, à partir de 1960, la peur du largage, "*peurs modernes*" qui viennent compléter la liste déjà longue des peurs ancestrales recensées par Eve (1992).

Dès 1960, à la suite notamment du premier congrès du P.C.R., la vie politique locale est dominée par une bipolarisation qui va perdurer jusqu'à l'accession de la gauche au pouvoir en 1981. L'île se retrouve divisée en deux camps. Les autonomistes, qui au départ prônent essentiellement un partage des compétences entre la métropole et la Réunion, et les départementalistes appelés aussi les nationaux.

La lutte pour la sauvegarde du statut de département devient l'affaire de la droite et de quelques socialistes départementalistes qui se mobilisent pour présenter un front uni face au "péril rouge" qui menace la Réunion. Le 29 Mai 1963, quelques uns décident de fonder l'Association Réunion Département Français (A.R.D.F.) pour mieux défendre le statut de l'île. Dans un article datant de 1991, Albert Ramassamy, un de ses membres fondateurs³⁶ écrit que la revendication autonomiste *"eut l'effet d'une bombe. Elle surprit tout le monde. Associations, syndicats, familles, tous furent divisés. La guerre du statut s'y installa. (...) Faute d'une structure, les départementalistes ne purent s'unir et se compter. Inquiets, paralysés par la peur, ils appelèrent le gouvernement au secours le priant de manifester sa volonté de défendre l'intégrité du territoire(...)* Combien de fois avons-nous tremblé de peur et craint pour notre avenir malgré les assurances que nous donnait Michel Debré" (Le Quotidien du 10 Octobre 1991).

Les départementalistes trouvent, à partir de 1963, un fervent défenseur en la personne de Michel Debré, élu député dans la première circonscription de Saint-Denis et qui le restera jusqu'en Mars 1988. Ce dernier n'avait pas hésité, alors qu'il était encore Premier Ministre (de 1959 à 1962), à recourir à des procédés peu dignes d'un pays démocratique pour protéger l'île de la "contagion révolutionnaire" et des "convoitises étrangères" (Debré, 1976). Celles-ci s'inscrivent dans un contexte géopolitique spécifique dont nous parlerons plus loin. Mais il nous faut évoquer auparavant les mesures prises par le député, mesures que même certains départementalistes, pourtant peu suspects de sympathie pour le

³⁶ Albert Ramassamy deviendra, en 1980, proviseur du lycée Leconte de Lisle (voir plus loin : "La naissance d'un espace public de débat : 1973-1980).

P.C.R. dénonceront comme une atteinte à la liberté d'opinion et qui marqueront longtemps les consciences.

1.3.- L'ORDONNANCE DEBRE, "ORDONNANCE SCCELERATE"

Le gouvernement français, auquel la droite réunionnaise, apeurée par les revendications des autonomistes, demande des assurances, répond par l'Ordonnance du 15 Octobre 1960 connue également sous le nom "d'ordonnance Debré" ou "d'ordonnance scélérate". Celle-ci prévoit que *"les fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat en service dans les DOM dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peuvent être, sur proposition du Préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en Métropole par le Ministre dont ils dépendent pour recevoir une nouvelle affectation. Cette décision de rappeler est indépendante des procédures disciplinaires dont ces fonctionnaires peuvent faire l'objet. Elle est notifiée par l'intermédiaire de Préfet, qui peut prendre toutes mesures nécessaires à son exécution."*

Ainsi, à partir du 15 Octobre 1960, le droit commun ne s'applique plus aux fonctionnaires des DOM. Ils sont désormais livrés à l'arbitraire qui sévissait dans les colonies françaises par le recours au décret du 4 Mai 1946, texte d'exception qui visait à l'époque l'Algérie en guerre et qui précisait que *"les Hauts Commissaires de la République dans les territoires relevant du Ministre de la France d'Outre Mer peuvent, pour les besoins de la politique qu'ils ont à poursuivre, suspendre de leurs fonctions et, s'il y a lieu ordonner le retour dans la métropole, de tout fonctionnaire ..."* (cité par Rousse, 1994 : 24-25).

L'extension de ce texte aux DOM résulte d'une interprétation abusive, dénoncée avec force par Aimé Césaire à la tribune de l'Assemblée Nationale le 10 Octobre 1972 : *"La vérité, c'est qu'on a profité de la guerre d'Algérie pour introduire une législation d'exception dans ces territoires d'exception que sont peu à peu devenus ce que le législateur d'autrefois, plus franc que celui d'aujourd'hui, appelait les vieilles colonies"* (idbib : 25).

Tout fonctionnaire dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peut être immédiatement rappelé d'office en

métropole. Et ainsi que le note Eve (1992) "lorsque le 6 Septembre 1961 huit fonctionnaires réunionnais, pour la plupart militants syndicaux et politiques, de surcroît membres du P.C.R., sont affectés en France, les derniers fonctionnaires proches du P.C.R. ont peur de subir le même sort" (Eve, 1992 : 401).

Même le *Journal de l'Île de la Réunion (J.I.R.)*, pourtant peu suspect de sympathie pour les communistes, s'insurge : "les exilés" sont bel et bien frappés pour "délit d'opinion" ; "la mesure prise à leur encontre est choquante. (...) Sur le plan humain l'opération ne peut avoir notre acquiescement. Quand bien même les <<mutés>> figurent parmi nos adversaires politiques irréductibles" (*J.I.R.* du 23 Août et du 4 Septembre 1961, cité par Rousse 1994 : 44).

La sanction, qui a touché 13 fonctionnaires en exercice à la Réunion sur les 26 domiens victimes de l'ordonnance, a eu un effet dissuasif certain. Brandie à de multiples occasions, elle va pendant plus d'une décennie³⁷ étouffer toutes vellétés de participation active à la réflexion, à l'innovation, aux transformations en particulier au sein de l'Education Nationale (Chatillon, 1995b à paraître).

La promotion du créole ou la réflexion sur l'efficacité du système éducatif à partir de données chiffrées de l'I.N.S.E.E. constituent dans ce contexte autant d'indices permettant de taxer leur promoteur de dangereux séparatiste.

La question du créole resta ainsi pendant longtemps taboue car trop associée aux revendications indépendantistes : prôner la reconnaissance d'une langue constitue le premier pas vers la reconnaissance d'un "peuple réunionnais".

1.4.- LA REUNION COMME ENJEU GEOPOLITIQUE

La situation internationale du début des années soixante est marquée par la décolonisation. Comme le note Idelson (1995), de nombreux peuples se dégagent de leur tutelle coloniale (Inde, Vietnam, Tunisie, Maroc, Guinée), tandis que d'autres optent pour l'autonomie dans le cadre de la loi Defferre qui, en 1956, instaure des statuts plus autonomes pour les pays d'Afrique Noire en les dotant d'assemblées territoriales.

³⁷ L'ordonnance Debré ne sera abrogée que le 10 Octobre 1972.

Dans l'Océan Indien la situation évolue également. La France se retire des Comores et de Madagascar. La Grande Bretagne accorde l'indépendance à l'île Maurice (1968). La Réunion se retrouve bien isolée, seule représentante de la France dans cette partie du monde où croisent à présent les grandes puissances des deux blocs. La Réunion est inquiète : les Russes ont des bases au Yémen, les Chinois s'implantent dans le continent Africain (en Tanzanie) et sont présents à Madagascar, les Américains ont installé des bases militaires sur l'ancien atoll mauricien de Diégo-Garcia. Cette présence des super grandes puissances n'est pas pour rassurer les nationaux de l'île qui craignent de faire l'objet de convoitises que le député Debré prend très au sérieux : *"Entre l'Afrique et l'Asie, il n'y a plus qu'une terre qui soit encore rattachée à l'Europe : notre île minuscule"* (Debré, 1976 : 21).

Et quand la présence de l'armée française basée à la Réunion fait l'objet de critiques des pays "progressistes" lors du sommet de l'O.U.A. en Juin 1976, M. Debré ne peut y voir qu'une confirmation de ses craintes; il dénonce alors ce *"scandaleux écart de langage qui exprimait ce sentiment d'envie et de destruction"* (idbib : 21).

En 1978, le colonel libyen M. Khadafi, qui appelle *"ses frères réunionnais"* à se soulever contre l'oppression et *"l'occupation militaire"* de leur île (cité par Vaxelaire et alii, 1989 : 480), ne fait qu'amplifier les angoisses.

Le péril que représentent l'implantation des thèses progressistes dans l'Océan Indien (Madagascar, Seychelles, Mozambique, Tanzanie, Somalie) se fait alors de plus en plus précis ; il alimente les inquiétudes des nationaux et va profondément influencer la vie politique réunionnaise, toujours dominée par la rivalité entre départementalistes et autonomistes.

1.5.- UN DEBAT MANICHEEN JUSQU'EN 1981

1.5.1.- Nationaux contre séparatistes

Le R.P.R. et l'U.D.F., qui depuis l'élection de V. Giscard d'Estaing prend de l'importance, constituent les deux grands partis "nationaux" auxquels se sont joints les socialistes départementalistes. Michel Debré, chef de file du R.P.R., continue d'exercer une influence déterminante dans la vie du pays. Sa position n'a guère variée et se résume en deux points : la Réunion est un département

français et doit le rester d'une part, et d'autre part, la lutte contre les communistes doit rester le souci permanent.

Bien que diabolisé et désigné comme l'ennemi à abattre³⁸, le P.C.R. reste une force politique importante : il obtient 33 % des suffrages aux élections législatives de 1978.

Ce parti a par ailleurs fortifié par son assise en multipliant les liens avec des associations et syndicats qui s'inscrivent dans les revendications autonomistes ; parmi eux on compte l'Union des Femmes Réunionnaises (l'U.F.R.), présidée par Laurence Vergès, épouse du secrétaire général du P.C.R., la C.G.P.E.R.³⁹ qui regroupe les planteurs et les éleveurs, le groupe Témoignage Chrétien de la Réunion et surtout le Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnais (F.J.A.R.) qu'il nous faut rapidement évoquer car il aura une certaine influence dans les lycées.

1.5.2.- Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnais (F.J.A.R.)

Ce mouvement est créé à la fin des années soixante par Elie Hoareau, un jeune agrégé qui deviendra le numéro deux du P.C.R. Au début de l'année 1970, le mouvement se donne un journal (*Jeune Réunion*) dans lequel il rappelle ses objectifs : "*le F.J.A.R. est un mouvement politique de jeunes dont le but immédiat est de lutter afin d'obtenir pour notre jeunesse le droit à l'instruction, le droit au travail et à la dignité. Son combat s'étend également à la revendication de ces mêmes droits pour l'ensemble de notre peuple et à la lutte contre l'exploitation des travailleurs*" (*Jeune Réunion* n° 1, Editorial - Janvier 1970).

Pour le F.J.A.R., "*il se passe à la Réunion des tas de choses qui sont intolérables, nous voulons tout changer et nous mobilisons les jeunes pour préparer ce changement radical*" (*Jeune Réunion* n° 14 Août 1970). Le mouvement constitue un vivier de jeunes militants qui accompagnera toutes les manifestations lycéennes, en particulier celles de 1973 contre la loi Debré, qui prendra à la Réunion une dimension toute particulière.

³⁸ Combat qui sera pris au pied de la lettre par certains partisans de M. Debré.

³⁹ C.G.P.E.R = Confédération Générale des Planteurs et Eleveurs de la Réunion.

1.5.3.- L'Eglise - Le Comité du Progrès

L'Eglise est également très présente dans une île où plus de 90% de la population est baptisée. Elle multiplie, par l'intermédiaire de son premier Evêque d'origine réunionnaise, Monseigneur G. Aubry, nommé en 1976, les recommandations d'apaisement et l'appel à la responsabilité et à la citoyenneté lors de chaque consultation électorale auprès d'une population encore fortement marquée par la violence et la fraude ayant accompagné les consultations passées (Rousse, 1994 ; Eve, 1992).

Mgr. G. Aubry intervient également dans le débat en développant les thèmes de "*créolie*", "*d'émancipation de l'homme réunionnais*" (Aubry 1980; 1988) tout en rejetant fermement toute thèse autonomiste.

Il en est de même pour les membres du "Comité du Progrès", dirigé par Paul Hoareau⁴⁰, qui tentent de promouvoir la réflexion sur une politique de développement de la Réunion tenant compte des réalités locales et en usant de toutes les possibilités offertes par le statut de département d'Outre Mer.

Ainsi que le fait remarquer B. Idelson (1995), tous les ingrédients sont réunis durant cette décennie des années 1970-80, pour qu'un débat riche et foisonnant puisse permettre aux thèses en présence de s'affronter et à l'opinion publique de se constituer ; or il n'en est rien. Le débat en particulier au niveau audiovisuel est totalement occulté de la scène médiatique comme on va le voir ci-après.

Jusqu'en 1981, année qui marque l'avènement de la gauche au pouvoir au niveau national, **le débat politique** sera marqué par une **bipolarisation crispée et manichéenne** qui **marquera tous les domaines de la vie publique réunionnaise.**

⁴⁰ Paul Hoareau sera responsable du quotidien "Le Progrès" jusqu'à sa cessation en 1977. Il est aujourd'hui adjoint au Maire de Saint-Denis.

CHAPITRE TROISIEME

L'ESPACE MEDIATIQUE

L'ouverture et l'élargissement de l'espace médiatique constituent un fait récent mais essentiel dans l'émergence d'un espace public réunionnais. Le pluralisme médiatique actuel contribue à élargir la fenêtre sur le monde par le foisonnement des canaux d'information ; il répond également à la forte revendication de la société locale pour une très large liberté d'expression et favorise la constitution d'une opinion publique réunionnaise. Mais si la scène médiatique locale s'érige à présent en un espace de débat pour discuter de la chose publique, des problèmes de la Réunion et de son avenir, il n'en a pas toujours été ainsi.

La Réunion a longtemps connu une fermeture de son espace médiatique. Avant 1976, il se limite à une presse écrite et audiovisuelle d'opinion soutenant la droite légitimiste et départementaliste locale face à un puissant mouvement autonomiste mené par le Parti Communiste Réunionnais et son journal. Depuis, la situation a changé de fond en comble et le nombre de médias a littéralement explosé en quelques années.

L'approche historique du développement de la presse, de la radio et de la télévision va nous permettre de pointer les principales étapes qui ont conduit à la constitution d'un espace médiatique pluriel qui, aux yeux des Réunionnais, constitue une conquête toute récente (Watin, Wolff, 1996 à paraître).

1.- LA PRESSE

La presse réunionnaise a longtemps été une presse d'opinion active et prolifique eu égard au nombre de titres recensés (Caudron, 1990 ; Serviabile et Técher, 1991). Ce n'est qu'au milieu des années soixante-dix que l'on note une conversion tardive à la pluralité.

1.1.- UN ENGOUEMENT ANCIEN POUR LA PRESSE

Depuis la parution du premier journal local *le Vrai Républicain ou Journal politique et littéraire de l'Isle de la Réunion* en 1794, jusqu'au début du XXème siècle, on ne dénombre pas moins de 111 titres qui correspondent à 84 périodiques différents⁴¹ (Caudron, 1990). Pendant cette période, paraît *Le Créole*, premier journal quotidien de l'île (1882-1894). Au milieu du XIXème, le succès des cabinets de lecture "*permettant de lire moyennement un abonnement peu coûteux, des journaux mais aussi des feuilles de Maurice, de France, de l'Inde*" (Caudron, 1990 : 7), illustre le véritable engouement des Réunionnais pour la presse qui, à la Réunion, reste essentiellement dionysienne.

Il faut noter toutefois, que contrairement au mouvement national qui voit alors l'émergence d'une presse lycéenne organisée, aucun journal lycéen ne paraît à la même époque à la Réunion. Alors que Théodore Drouhet, ancien proviseur du lycée Leconte de Lisle se lance lui même dans l'aventure de l'édition en publiant en 1872 une feuille républicaine intitulée *le Nouveau Salazien*, les lycéens dont il aura longtemps la charge ne se doteront pas d'un organe qui leur soit propre à l'image du mouvement de contestation qui se développe en

⁴¹ Parmi eux 21 sont des revues, annuaires ou bulletins -dont le "Bulletin de liaison des l'Association des anciens élèves du lycée de St Denis" l'unique lycée de l'île pendant plus d'un siècle- et 63 correspondent à des journaux.

métropole en 1882 autour de l'hebdomadaire au titre évocateur : *Les droits de la jeunesse* (Gonnet, 1979, 1988).

1.1.1.- Des lycéens mécontents ...mais pas de presse lycéenne

La lointaine colonie n'est pas touchée par le mouvement national lycéen qui s'organise à cette époque et exhorte à la publicisation des conditions de vie médiocres et des atteintes aux libertés régnant dans les lycées (*Les droits de la Jeunesse* n° 1, Avril 1882, cité par Gonnet 1988 : 19). Les sujets de mécontentements ne manquent pourtant pas ainsi que l'attestent les révoltes lycéennes ayant éclaté à plusieurs reprises à Saint-Denis au cours de la deuxième partie du XIXème siècle. Mais il n'a pas été trouvé trace de feuilles lycéennes dénonçant ces abus. En 1881, seule la presse clandestine se fait l'écho des dysfonctionnements du lycée :

"Pour un rien pour des vétilles pour des manquements qui seraient suffisamment réprimés par des pensums...des enfants sont mis impitoyablement à la porte et renvoyés à leurs parents...quand il s'agit de questions financières et que la rétribution collégiale n'est pas exactement payée les mesures relèvent encore un caractère d'une âpreté plus pénible" (L'enfant terrible, 13 Février 1881).

Les premiers journaux lycéens n'apparaîtront que presque un siècle plus tard⁴² à la Réunion.

1.1.2.- Une presse d'opinion

Cette situation de la presse réunionnaise va se poursuivre à l'identique jusque vers le milieu des années 1970 : il s'agit d'une presse d'opinion certes dynamique si l'on considère le nombre de titres, mais limitée dans son contenu - les journaux ont alors de deux à quatre pages -, très marquée idéologiquement, et soumise aux aléas de la censure, de l'économie ou de la disponibilité des propriétaires et des rédacteurs (Caudron, 1989 ; 1990).

Entre le début du siècle et la fin de la seconde guerre mondiale, on recense la parution de 42 nouveaux titres (Serviable et Técher, 1991). Parmi toutes ces parutions, *Le Progrès*, "*Quotidien*

⁴² Notons que dès les années 1960, les étudiants réunionnais scolarisés en métropole feront paraître à Paris deux journaux : *Le Rideau de Cannes* et *La Roche écrite*. S'inscrivant dans le contexte de la bipolarisation exacerbée dominante à cette époque, ces journaux sont très marqués politiquement, à gauche pour le premier, à droite pour le second.

d'Informations" se distingue par son exceptionnelle longévité (1914-1977) tout comme *Le Peuple*, "quotidien républicain" (1908-1958).

De 1944 à 1964, 18 titres voient le jour. La moitié ne passeront pas le cap des trois ans. Parmi ceux qui vont durer, deux journaux émergent en perpétuant la tradition de la presse d'opinion : *Témoignages* (1944), "organe de défense pour les sans-défense", hebdomadaire puis quotidien (1958) du Parti Communiste et *le Journal de l'Île de la Réunion (J.I.R.)*, créé en 1951, qui deviendra rapidement le porte-parole de la droite locale.

Ces deux publications, qui paraissent encore aujourd'hui, ont longtemps traduit, par leurs prises de position, le débat politique du moment, opposant radicalement la proposition autonomiste essentiellement soutenue par le Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.) d'un côté, et de l'autre, le courant légitimiste soutenant la départementalisation-assimilation prônée par la droite locale. Si le *J.I.R.* est le premier quotidien à introduire dans l'île la notion d'équipe rédactionnelle, il ignore quasiment l'actualité locale et privilégie les faits nationaux et internationaux, seuls dignes de figurer dans les pages d'un journal "départementaliste".

Entre les deux, *Le Progrès* se veut un journal médian "entre deux formes d'intégrisme", mais son faible tirage ne lui en donne pas la possibilité et il disparaît en 1977. De fait, le *J.I.R.* occupe, jusqu'au milieu des années soixante-dix, une position de quasi monopole.

1.1.3- L'avènement du Quotidien

Le Quotidien de la Réunion paraît pour la première fois le 13 septembre 1976 ; il marque l'avènement dans l'île d'une véritable presse moderne et professionnelle. Il innove tant dans les procédés de fabrication et de diffusion (format tabloïd, imprimerie offset, réseau de vente), que dans le souci marqué, dès le départ, de rompre avec une presse d'opinion et de participer au débat public local : "la vraie vocation d'un quotidien n'est pas seulement d'informer mieux ses lecteurs et de les informer plus vite. Elle est aussi de les aider en leur donnant la possibilité de s'exprimer" (*Quotidien* du 11 janvier 1977).

Le Quotidien introduit la presse d'information à la Réunion ; il propose également de commenter les faits, d'évoquer des problèmes de société, "d'ouvrir des dossiers" et d'offrir un lieu de discussion contradictoire en "n'attaquant jamais un homme ou une institution

sans lui donner la parole" (cité par Serviabile et Têcher, 1991). Ce faisant, il inaugure un espace public de débat largement compromis à cette époque par la position monopolistique du *J.I.R.* et la quasi-clandestinité de *Témoignages*.

Mais le positionnement du *Quotidien* heurte très vite une partie de la société locale. Privé de l'aide des banques, de papier et d'annonces publicitaires, le nouveau journal dépose son bilan en mai 1977. Une mobilisation importante, orchestrée par des artistes, sportifs et intellectuels locaux⁴³ lui permet de surmonter la crise puis de s'imposer rapidement en leader de la presse quotidienne régionale.

1.1.4.- Une ouverture qui s'accélère

L'année 1976 constitue ainsi une date charnière dans l'histoire de la presse réunionnaise. A peu près en même temps apparaît une Presse Hebdomadaire Régionale, essentiellement composée d'hebdomadaires de télévision qui ciblent des strates différentes de la société locale, ainsi que trois mensuels⁴⁴.

Parallèlement à ces développements, on note l'expansion de la diffusion de la presse métropolitaine : aujourd'hui, les grands quotidiens nationaux sont disponibles le lendemain de leur parution à Paris et les détaillants voient leur chiffre de vente augmenter régulièrement⁴⁵.

En 1992, apparaît le dernier né de la Presse Quotidienne Régionale, *Le Réunionnais*. Tout en affichant des objectifs similaires à ceux du *Quotidien*, il cible toutefois un lectorat plus populaire en pariant sur l'information de proximité et les sports. La ligne éditoriale du nouveau journal préconise des articles courts et s'appuie sur des nombreuses illustrations photographiques proposées en quadrichromie, une innovation dans la P.Q.R. locale.

⁴³ En particulier les enseignants qui entraîneront également leurs élèves-lycéens et étudiants- dans la "bataille" pour la survie du *Quotidien*.

⁴⁴ "Télé 7", "Visu", dépendant du "Quotidien", "Star Télé" d'une part, "Eglise de la Réunion", "l'Enjeu Economique et "le Memento" d'autre part, et ce sans compter les mensuels culturels, organes des communautés de l'île.

⁴⁵ Pour ne prendre que ce titre, "Le Monde" n'était disponible "en kiosque" qu'à quelques exemplaires limités (1980) et vieux d'une semaine. Seule la sélection hebdomadaire de ce journal constituait une base de "nouvelles fraîches".

2.- LA RADIO

2.1.- DU MONOPOLE D'ETAT ...

La radio apparaît dans la Colonie en 1927, année du premier "radio-concert" diffusé à Saint-Denis. A partir de 1936, "des programmes de choix" sont entendus dans toute l'île grâce à des "postes de réception publics". *Radio Saint-Denis* naît en 1938 (Vaxelaire et alii, 1989). La Radio Nationale, suivie de la Radio Diffusion Française s'implante dans l'île en 1948. En 1950, on compte 1900 postes de radio pour 30 heures d'émission hebdomadaires et 25400 en 1963 pour 70 heures hebdomadaires. L'Agence France Presse fournit la majeure partie des informations diffusées par la radio d'Etat ; encore fallut-il attendre pour cela que l'on transforme l'abonnement "Afridascar", envoyant à la Réunion les nouvelles d'Afrique, pour un abonnement national et international (Vincent-Dolor cité par Idelson, 1995). Notons enfin que le journal parlé élaboré dans les années soixante fournit ses feuillets au *J.I.R.* qui les publie pour l'information quotidienne livrée à ses lecteurs.

La R.T.F. puis l'O.R.T.F. (1964) succèdent à la R.D.F suivies en 1974 par France Régions 3. Ces transformations institutionnelles ne changent en rien la situation monopolistique de la station : la "Voix de la France" constitue ainsi le canal unique d'une propagande d'Etat exerçant un quasi monopole de l'information et pratiquant la censure contre les leaders politiques locaux (Idelson, 1995).

2.2.- ...À LA LIBERALISATION DE 1981

Profitant de la libération des ondes, *Free DOM* est la première radio à briser le Monopole d'Etat en émettant le 14 juillet 1981. Si cette radio "pirate" propose une palette d'émissions variées, elle innove dans le paysage radiophonique local en laissant une place grandissante au créole et à l'expression populaire, essentiellement au travers des émissions interactives. Pendant ces "Radio-doléances", la population est invitée à débattre sur un thème proposé au début de l'émission ou sur une thématique de son choix (Breteigner, 1994). Par ailleurs, trois rendez-vous d'informations par jour sont proposés aux auditeurs grâce à des journaux élaborés avec la collaboration de l'équipe rédactionnelle du *Quotidien*.

Free DOM ouvre la voie à une multitude de "radios libres" : le 4 juin 1985, la Haute Autorité de l'Audiovisuel légalise 44 fréquences dont 4 couvrent une grande partie de l'île.

Le 14 juillet 1985, *Free DOM* relaie en direct l'intégralité des informations d'*Europe 1*, ce qui constitue une innovation sans précédent, les divers journaux radiodiffusés se contentant jusque là de reprendre des reportages captés par satellites. D'autres radios locales emboîtent le pas et passent des accords avec les grandes stations métropolitaines. Trois d'entre elles, grâce à un contrat de fourniture de programmes relaient en direct les journaux d'*Europe 1*, de *R.M.C.* et de *R.T.L.*

Aujourd'hui⁴⁶, alors que les négociations pour le renouvellement des fréquences sont en cours, 39 radios émettent sur l'île dont 9 sur quasiment tout le territoire⁴⁷. Si l'on s'en réfère aux données du C.S.A., la couverture de la Réunion se situe ainsi au dessus de la moyenne nationale (Simonin, 1994a).

3.- LA TELEVISION

3.1.- LE CADEAU DE NOEL AUX REUNIONNAIS

Le Centre d'Actualité Télévisée de la station de la Réunion est créé en 1964, et le 24 décembre 1964, alors qu'au même moment 43% des foyers métropolitains sont équipés en récepteurs de télévision, les Réunionnais visionnent leur première émission. Présentée par le Gouvernement de l'époque comme un cadeau de Noël offert à la population réunionnaise, la télévision diffuse à cette époque deux heures d'émission par jour pour une centaine de privilégiés qui possèdent un poste à leur domicile (Idelson, 1995). Le "programme" est constitué d'un film et d'un journal télévisé confectionné en métropole et accompagné d'images datant de quelques jours, délais d'acheminement aérien obligent.

⁴⁶ C'est-à-dire en Août 1995.

⁴⁷ Parmi elles, 6 ont un statut à caractère commercial (Radio Festival, Radio Freedom, Radio Est, RFM, Fun Radio et Radio Korail) et 3 ont un statut associatif (RIL, Radio Arc-en-Ciel, Classic FM). La négociation des conventions passe aujourd'hui par un Comité Technique Régional (C.T.R., installé à la Réunion fin 1992) qui instruit les demandes pour le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.).

Le nombre de récepteurs s'accroît⁴⁸ même s'il reste encore inférieur de moitié au taux d'équipement de métropole.

En 1976, sont inaugurées les premières liaisons satellites et donc "le direct" qui transforme la télévision en un outil plus performant. La production locale se développe et on voit apparaître les premières émissions locales, les premiers titres en créole⁴⁹ (Cazanove, 1994). Mais l'emploi du créole à l'antenne, jugé indécent jusque là comme en témoigne Jean Vincent-Dolor (Idelson, 1995), reste une pratique confidentielle sur la chaîne publique.

Enfin la création de Radio-France Outre Mer (1983) coïncide avec l'apparition de la seconde chaîne qui diffuse, avec un léger décalage, les programmes d'Antenne 2.

3.1.1.- Une télévision d'Etat

Il est intéressant de relever qu'un seul homme, Jean Vincent-Dolor, est omniprésent dans le paysage médiatique de l'époque (Idelson, 1985). Rédacteur en chef du *J.I.R.* (1951), il devient le premier "speaker" de la R.T.F. en 1963, puis le premier présentateur du journal télévisé en 1964. Il affiche publiquement ses convictions "nationalistes" et s'érige en fervent défenseur des intérêts supérieurs de la Réunion. Ceux-ci passent par un combat sans état d'âme contre les communistes et les menaces séparatistes qu'ils représentent. Le Parti Communiste Réunionnais sera effectivement interdit d'antenne jusqu'en 1981.

La télévision réunionnaise, qui clôture ses programmes au son de la Marseillaise, reste essentiellement jusqu'à cette période "La voix de la France", une télévision d'Etat qui accueille de préférence les notables dont le discours s'inscrit dans la ligne défendue par la station.

Faute de moyens techniques les reportages réalisés dans l'île sont rares, l'essentiel de la production est dionysienne. Les sujets "locaux" restent très institutionnels et les habitants sont absents des reportages. L'équipe réduite des premières années accueille quelques journalistes métropolitains nommés pour deux ou trois ans.

⁴⁸ 7 000 en 1966 et 25 300 en 1971 pour respectivement une population de 416 525 et de 457 900 habitants (INSEE, 1972).

⁴⁹ Il s'agit de "*Donne à moins la main*" 1978 FR3. On repère toutefois, du temps de l'ORTF, une émission "radio crochet" dès 1971 : "*Bourbon y cause Bourbon y chante.*"

En 1970, l'O.R.T.F. décide, sous l'impulsion de son nouveau directeur de station, de jeter les bases d'un recrutement local de journalistes. **L'opération "Jeunes Journalistes"** menée alors permet, à la suite de tests de culture générale et d'un stage en situation, de sélectionner une dizaine de jeunes lycéens et étudiants. Nous reviendrons sur cette détection de vocations professionnelles locales puisque les quatre jeunes Réunionnais retenus à l'époque (Memona Affejee, Gora Patel, Sulliman Banian, Gilbert Hoair)⁵⁰ vont constituer la première génération des journalistes "pays" et qu'ils seront les acteurs de premier plan de la scène médiatique une dizaine d'années plus tard.

3.2.- TÉLÉ FREE DOM OU LA DEFENSE DE LA TELEVISION "PIRATE"

Le grand tournant dans le monde de la télévision réunionnaise a lieu le 13 mars 1986 : dans le sillage de sa radio, Camille Sudre crée *Télé Free DOM* qui marque la fin du monopole de la télévision d'Etat. Apparaissent alors les premiers débats télévisés. Les très suivies "Télé-doléances", émissions télévisuelles interactives de proximité permettent pour la première fois aux gens d'exprimer qui en français, qui en créole, leur point de vue face à des hommes politiques ou à des personnalités de la société civile sollicités pour un débat (Chantrel, 1993).

Mais *Free DOM*, télévision illégale est en butte à la justice qui ordonne la cessation des émissions. Intellectuels et artistes participent alors à un large mouvement populaire pour la défense de la Télévision "pirate" et plus généralement de la liberté d'expression⁵¹. Les émetteurs de *Free DOM* sont finalement saisis le 24 Février 1991. La télévision cesse ses émissions et les manifestations qui s'en suivent dégénèrent par deux fois en affrontements de rues (24 février et 18 mars 1991). Après ces manifestations violentes, l'élite locale se désengage.

⁵⁰ Ainsi qu'une jeune lycéenne métropolitaine, Isabelle Monrosier, actuellement journaliste à France-Inter.

⁵¹ "Ensemble (...) nous allons tenter d'arracher cette nouvelle forme de communication, ensemble nous allons faire comprendre à la nation toute entière que la télévision appartient à ceux qui la regardent". C. Sudre, 15/9/86 après la manifestation de 10 000 personnes à Saint Denis (Pontus, 1995 : 91).

Free DOM se transforme alors en un mouvement politique qui vient largement mordre sur l'électorat traditionnel du P.C.R. Son leader, Camille Sudre, sera élu à la tête de la Région Réunion en mars 1992. Accusé d'avoir utilisé "sa" radio à des fins partisanses et de n'avoir pas décompté le temps d'antenne dans le bilan financier de sa campagne, Sudre voit son élection invalidée en mai 1993 ; son épouse, Margie Sudre, est alors élue à la tête du Conseil Régional avec l'appui du groupe *Free DOM*⁵².

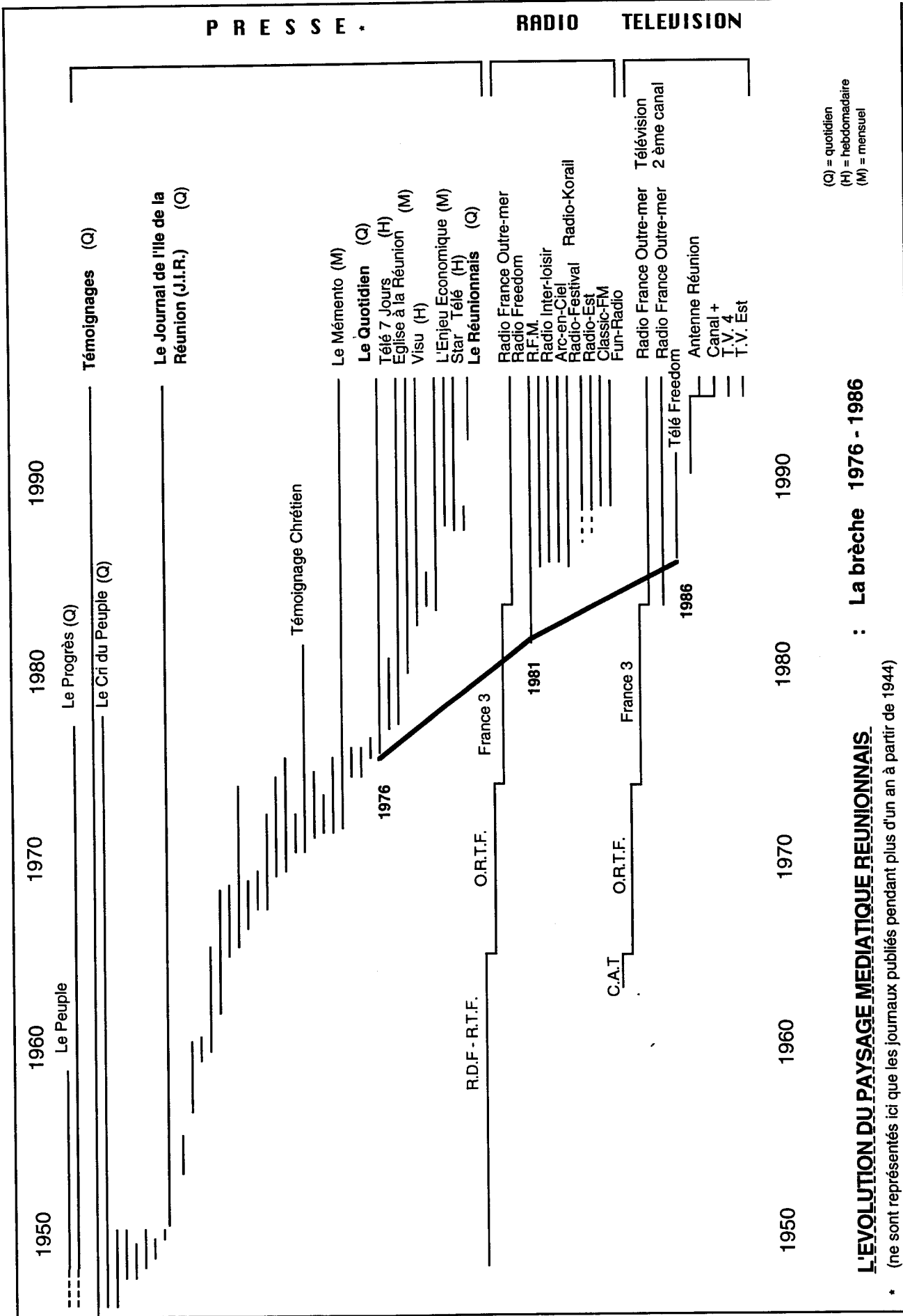
Entre temps, une troisième chaîne, *Antenne Réunion* associée à *Canal +*, est autorisée par le C.S.A. en 1991. En 1992 *TV Sud* et *TV 4*, deux nouvelles chaînes locales voient le jour. Enfin, en 1994, *Antenne Réunion* se sépare de *Canal +* et devient une chaîne de plein exercice ; elle diffuse aussi bien des émissions produites localement que des programmes de *TF 1*.

4.- UN REGARD SYNOPTIQUE

Ces indications sur l'évolution du paysage médiatique local permettent de mesurer combien celui-ci a été soumis à de profondes et rapides mutations. Le tableau fait apparaître la période des années 1976-1986 comme un moment charnière dans la construction de l'espace médiatique réunionnais. Deux événements forts balisent cette décennie : l'apparition du *Quotidien* pour la presse écrite en 1976, l'avènement de *Télé Free DOM* pour la télévision en 1986.

L'arrivée du *Quotidien* en 1976 marque la rupture avec la presse d'opinion. Il brise la bipolarisation et annonce l'avènement d'une presse moderne et professionnelle. En présentant l'actualité locale en une, en ouvrant ses colonnes à tous, le *Quotidien* s'ouvre sur la vie réunionnaise et introduit le débat contradictoire sur des problèmes jusque là occultés : l'identité réunionnaise, la langue créole, la réalité du paysage politique local. Le *Quotidien* participe ainsi à l'ouverture de l'espace public local et opère la **première brèche dans le paysage médiatique verrouillé de la Réunion.**

⁵² Margie Sudre, toujours présidente de la Région Réunion, est aujourd'hui Secrétaire d'Etat à la Francophonie dans le gouvernement d'Alain Juppé formé en mai 1995.



L'EVOLUTION DU PAYSAGE MEDIATIQUE REUNIONNAIS : La brèche 1976 - 1986

* (ne sont représentés ici que les journaux publiés pendant plus d'un an à partir de 1944)

Toutefois, dans un département qui compte relativement peu de lecteurs⁵³, il s'impose comme un journal "intellectuel" : son lectorat se recrute parmi la classe moyenne locale en émergence, qui s'était fortement mobilisée pour le soutenir à ses débuts.

L'année 1981 consacre la libération des ondes. Profitant du changement politique et des libertés nouvelles octroyées en matière d'audio-visuel, *Radio Free DOM* va, à l'instar du *Quotidien* pour la presse écrite, faire basculer l'espace public local. La radio permet à toute une population, jusque là peu active sur la scène publique, d'accéder au débat et à la prise de parole dans la langue et selon les modes qui lui sont propres (Simonin, Watin, 1993). Liberté de parole également pour les partis politiques et leurs représentants dont certains étaient jusque là interdits d'antenne. Enfin le relais en direct des journaux parlés de métropole modifie considérablement l'espace public local en proposant à tous un autre traitement de l'information nationale et internationale.

L'apparition en **1986 de Télé Free DOM** marque une étape essentielle dans la constitution de l'espace public médiatique réunionnais. Comme la radio, *Télé Free DOM* va proposer d'autres lieux et d'autres formes de discussion publique dont les règles ne sont pas celles de la presse écrite. Dans une culture où l'oral et le contact direct de face à face gardent une place importante, *Free DOM élargit la brèche* ouverte par sa radio. *Télé Free DOM* menacée est soutenue, au départ, comme le *Quotidien*, par la classe moyenne locale au nom de la lutte pour la liberté d'expression. Puis elle a rapidement su mobiliser la masse des Réunionnais qui se sont saisis de ce média comme d'un lieu d'expression et de débat privilégiés.

Le pluralisme médiatique et la diversité foisonnante des canaux d'information actuels constituent **une conquête récente** ; si le mouvement *Free DOM* a été emblématique de cette demande sociale, il reste qu'elle a été portée par une aspiration globale de toute la population réunionnaise à plus de citoyenneté, de démocratie et de débat.

⁵³ On compte alors 95 000 analphabètes pour environ 500 000 habitants (Colliez, 1989 : 3-4).

CHAPITRE QUATRIEME

L'ESPACE URBAIN

L'action publique s'appréhende dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'habitat qui font l'objet des interventions les plus massives. Cette action sans précédent sur l'espace physique réunionnais va modifier profondément les termes de la communication sociale.

1.- UNE HISTOIRE "URBAINE" MARQUEE PAR LE PASSE COLONIAL

Le contexte réunionnais de la ville, et plus largement l'aménagement de l'espace, se caractérisent par leur **histoire coloniale**.

Définie dès l'origine de son peuplement comme une propriété privée, l'île continue de fonctionner sur cette tradition tricentenaire d'appropriation et de privatisation des espaces. De fait, l'espace public "physique" n'existe pas et cette expression ne trouve pas son équivalent en créole.

"Toute l'histoire foncière de l'île est ainsi faite d'empiètements et de luttes" note Watin (1992 : 67) rejoint par le juriste J. Mas qui nous rappelle que "l'appareil de la puissance publique coloniale qui avait initialement la maîtrise de toute l'étendue de l'île, va affronter la pression de la logique d'appropriation privative de l'espace physique" (1994 :19).

Aujourd'hui, les transformations de l'espace s'accroissent et l'urbanisation est en pleine expansion ; toutefois le paysage agricole reste encore très largement modelé par la culture de la canne et par les vestiges des anciens domaines sucriers. Les villes, quant à elles, conservent les marques du passé qui les a vu naître. C'est le cas de Saint-Denis, ancienne cité coloniale, centre historique de commandement politique et économique qui conserve une structure urbaine en damier (Dupont, 1990).

En 1960, Defos Du Rau observe "que la fonction urbaine n'est qu'une exception dans les activités réunionnaises". Cette faiblesse urbaine s'explique par le fait que l'île est petite et que les raisons premières de son peuplement furent la mise en valeur du sol par des colons, essentiellement planteurs, résidant sur leurs terres. Pour lui, "seuls les quartiers centraux de Saint Denis et de Saint Pierre peuvent prétendre au titre d'agglomération urbaine"⁵⁴ (Defos du Rau, 1960 : 439), agglomérations que Chatelain (1993) retient également quelques trente ans plus tard comme les deux seuls pôles du développement urbanisé à la Réunion.

2.- LES MUTATIONS ACTUELLES

2.1.- AMÉNAGEMENT ET URBANISATION

Face à l'accroissement démographique, l'ampleur des besoins s'affiche sans cesse à la hausse. L'aménagement du territoire et la construction de la ville sont prioritairement pensés en terme

⁵⁴ Vers 1955, Defos du Rau n'a compté que deux immeubles de plus d'un étage à Saint Denis de la Réunion.

d'intervention sur le logement⁵⁵ ; à partir des années 1980, l'intervention publique en sa faveur se fait dans des proportions jamais atteintes⁵⁶ au point que la question du logement submerge les débats de la période actuelle⁵⁷ : les uns espèrent en faire un outil d'intégration à la nouvelle société réunionnaise en émergence, d'autres voient le logement comme un outil de croissance économique générateur d'emplois.

De la même manière, la démographie scolaire à laquelle la Réunion doit faire face conduit Etat et Collectivités locales à lancer un programme de construction d'établissements scolaires dont l'ampleur est unique⁵⁸.

A l'échelle de l'île, l'intervention massive des pouvoirs publics entraîne un réaménagement spatial d'envergure : l'habitat se densifie, la ville s'empare du territoire, l'urbain progresse, les communications se développent, les espaces publics urbains se multiplient dans les projets d'aménagement.

Mais les réappropriations qui sont faites de ces nouveaux espaces montrent combien les principes du mode d'habiter créole sont encore actifs, même dans le cadre de logements collectifs sociaux de type vertical (Wolff, 1991). Car il existe un mode de vie créole d'habiter qui ne s'accommode pas toujours de la conception spatiale du logement social proposé, ni des nouveaux rapports sociaux qu'entraîne la pratique de l'urbanité (Watin, 1994a). L'action massive sur l'espace modifie effectivement les conditions de la médiation sociale, c'est-à-dire les échanges entre les groupes et les relations entre les individus. La réorganisation du rapport

⁵⁵ La construction de la cité du Chaudron au début des années soixante constitue la première opération d'envergure avec ses 2000 logements construits.

⁵⁶ Les chiffres annoncés permettent de mesurer l'ampleur des transformations à venir. *"A la fin des années 1980, on s'était polarisé sur le chiffre un peu mythique de 10 000 logements par an. Actuellement on évalue les besoins à 12 000 logements neufs par an"* note Bertile (1994 : 89) et ce pour les dix années à venir si l'on en croit les prospectives de l'INSEE (Pavageau, 1992). Sachant que l'on estime à 5000 le nombre de logements destinés à la population la plus pauvre, c'est plus du quart de la population qui va à terme voir son mode de vie transformé. L'habitat social représente aujourd'hui 70 % de la commande publique (DDE Réunion).

⁵⁷ Les actes du forum-débat Ville, Habitat et Aménagement (sd Watin M. et Etave C., 1994) rendent compte de ces débats.

⁵⁸ Voir plus loin le chapitre "Les années lycées".

privé/public et l'accès à la citoyenneté "moderne" sont particulièrement concernés par les réaménagements en cours.

2.2.- HABITER EN CREOLE

A la Réunion, la *kour* constitue l'unité organique de base de la vie sociale⁵⁹. Désignant à la fois l'espace physique, généralement clos autour d'une *kaz* (maison), l'espace domestique des activités et l'espace social des relations, la *kour* présente des caractéristiques étonnamment stables transcendants les catégories sociales, ethniques, ainsi que les sites géographiques d'implantation.

Un ensemble de *kour* forme un *kartié* qui se présente lui aussi sous la forme d'un espace social spécifique dans lequel la vie quotidienne se déroule sous le regard des autres et où la pression du groupe permet un exercice particulièrement étroit et direct de la régulation sociale.

2.2.1.- Le réaménagement privé/public

Dans le monde créole de La Réunion, la séparation entre le privé et le public traverse l'espace domestique : le domaine privé -"chez soi"- se compose à la fois d'une partie des différents espaces domestiques implantés dans le *kartié*, généralement l'arrière des *kour* et des lieux collectifs (le sentier) qui les relient : c'est le monde du dedans, celui des "gens d'ici", ouvert à "ceux que l'on connaît". C'est l'espace de l'arrière (*derièr*) tourné vers le sentier (*santié*) et le quartier (*kartié*) accessible par un petit portail (*ti-baro*) qui représente la partie privée de l'espace domestique. Le monde du public est constitué, quant à lui, de la partie de l'espace domestique prévu pour la réception de "l'étranger", de "ceux que l'on ne connaît pas". C'est le monde de l'avant (*dovan*), tourné vers la route (*somin*) accessible par un portail (*baro*) qui constitue la partie publique de l'espace domestique.

Dans la proposition spatiale moderne, d'inspiration occidentale, qui gouverne en grande partie la réhabilitation des

⁵⁹ Nous nous inspirons ici des travaux anthropologiques pionniers initiés par C. Vogel (Vogel, 1978, 1980 ; Trouilloud, 1980, 1981 ; Pelletier, 1982 ; Gousseau, 1984 ; Wolff, 1982, 1991) ainsi que sur la thèse de M. Watin (1991) qui propose une étude approfondie du mode d'habiter créole.

quartiers, l'implantation des lotissements et la construction des logements sociaux, le monde du privé est défini par la clôture de la propriété ou les murs de l'appartement. La ligne de partage privé/public contourne donc l'espace domestique au delà duquel on trouve l'espace public. Dans ce modèle, il y a égalité de traitement pour l'accès à l'espace privé ; même les proches passent par le médium du téléphone ou du portier électrique avant toute visite. La préservation de l'espace intime est contrôlée de l'intérieur pour l'ami proche comme pour l'étranger. L'espace privé se définit alors par le repli domestique, l'individualisation, l'affaiblissement des liens communautaires et la gestion égalitaire de la famille

On le voit, les transformations spatiales en cours ne laissent que peu de place à l'exercice de pratiques collectives telles que l'on peut les observer dans le *kartié* : le double système de communication basé sur une inscription spatiale particulière (le sentier et le chemin) disparaît progressivement sous l'action des opérations d'urbanisme modelant le quartier (il ne reste que la route, unique accès aux habitations ou la porte, unique entrée de l'appartement) et de formes de logements favorisant le repli domestique.

Les notions de privé et de public ne recouvrent donc pas les mêmes définitions selon que l'on se situe dans le contexte de la tradition ou un cadre moderne; dans le premier cas, ni le privé ni le public n'existent dans leur définition moderne, alors que dans le second, la séparation privé/public est très nettement affirmée (Watin, 1995).

Ce déplacement de la frontière entre privé et public caractérise le passage du monde de la tradition à celui de la modernité ; mais ici aussi, comme dans d'autres domaines, on peut noter un télescopage des sociabilités autant que des espaces, car bien des observations mettent en évidence une interpénétration des deux modèles décrits ci-dessus (Watin, 1991).

2.2.2.- La construction de la citoyenneté

Parallèlement, ces transformations supposent une nouvelle appréhension de la citoyenneté en postulant l'adhésion à un ensemble social plus vaste que celui du *kartié*. Ceci implique -au moins dans la perspective de la construction de la citoyenneté- une

rupture avec les légitimités et les *leaderships* instaurés dans les *kartié* au cours de l'histoire. La conception moderne de la citoyenneté place en effet les habitants, en tant qu'individus et à égalité les uns par rapport aux autres, en position d'acteurs dans un processus d'évolution économique et sociale en les incitant à participer aux débats à propos des changements qui les concernent⁶⁰. Mais ceci constitue une véritable révolution des mentalités : le débat public est tout juste naissant à la Réunion, tandis que la proximité et la pesanteur du *kartié* peuvent constituer un handicap pour l'appréhension d'une citoyenneté pleine et entière (Watin, 1995).

2.3.- LES ESPACES PUBLICS URBAINS À LA RÉUNION : UN ESSAI DE TYPOLOGIE

L'observation des usages et des pratiques de lieux publics investis quotidiennement par la population réunionnaise permet de typologiser trois catégories de sites correspondants à des usages fort différents (Watin et *alii*, 1992).

2.3.1.- Les micro espaces de *kartié*

Les micro espaces de *kartié* sont des "*lieux collectifs, appropriés, marqués, parfois stigmatisés qui participent à une sociabilité quotidienne et d'interconnaissance*" (idbib. : 14).

Espaces collectifs mais non publics, car l'étranger n'y est pas admis, ils n'ont de sens que pour ceux qui quotidiennement les investissent selon des codes de sociabilité à l'oeuvre dans le quartier.

Espaces de cohésion et de contrôle social, l'activité de chacun s'y trouve en permanence sous le regard d'autrui et obéit à des procédures marquées d'une forte prévisibilité. Que l'on soit en site rural ou urbain, ces lieux aussi divers que des kiosques, l'ombre d'un pied de bois ou les gros galets roulés contre une clôture, participent à la construction identitaire et au sentiment d'appartenance au *kartié*.

⁶⁰ C'est dans cet esprit qu'agissent les promoteurs de la Politique de Ville et des opérations de Développement Social des Quartiers qui veulent développer la citoyenneté.

2.3.2.- Les espaces centraux des villes

Ils constituent un second type d'espace, facilement identifiables et participent plutôt à sociabilité anonyme. Mais l'observation *in situ* des usages de ces espaces ne permet pas de les qualifier de "publics" car, même s'ils accueillent un nombre conséquent de personnes, jamais *"on ne constate jamais un mixage important du public"* (idbib. : 15). Chaque lieu est fréquenté par une catégorie identifiable d'individus s'étant déplacés là dans un but très instrumental et jamais "pour voir" ou "être vu". Les auteurs de l'étude en concluent ce que *"les espaces centraux des villes de la Réunion sont des lieux de service avant d'être des espaces de sociabilité et de communication sociale"* (idbib. : 15).

3.3.3.- Les espaces "intermédiaires"

Enfin une catégorie particulière d'espaces émerge de cette typologie, espaces qualifiés "d'intermédiaires" par les observateurs. Plutôt urbains sans être situés au centre des villes, caractérisés par la mobilité des usagers tout en restant structurés par l'interconnaissance, autorisant le *"linge de ville"* autant que le *"linge de cour"*, ces espaces constituent des lieux de rencontres privilégiés. On peut y *"expérimenter l'interaction avec des inconnus dans des lieux qui, par rapport à l'espace de la grande ville, présentent l'avantage d'être connus et, par rapport au micro quartier, autorisent une certaine indétermination des rapports impersonnels"* (Watin, 1992 : 67). Ces *"espaces intermédiaires"* caractérisés par une grande accessibilité, se trouvent en de nombreux emplacements : ce sont les espaces (kiosques ou camions-bars) en bordure de quartier, mais aussi les lieux de pique-nique, de pèlerinage, de spectacles ou de loisirs.

Mais l'observation fine montre que ces espaces font l'objet, à des degrés divers, d'une certaine appropriation et qu'ils restent fortement marqués par une sociabilité de type traditionnel.

L'espace public en tant que scène, non appropriable, aux usages indéterminés et pluriels, présupposant une réciprocité des perspectives et donc autorisant la gestion de la distance sociale et la rencontre avec l'Autre (Joseph, 1984) n'existe pas encore en tant que tel à la Réunion. Néanmoins, certains lieux publics peuvent, à des moments bien particuliers (lors de fêtes par exemple), réunir les

conditions qualifiantes d'un espace public. De fait cela reste tout à fait occasionnel tant ces conditions sont loin d'être généralisées dans les représentations comme dans les pratiques. Pour des raisons à la fois historiques et géographiques, un type d'espace public proprement réunionnais semble en voie d'émergence.

CHAPITRE CINQUIEME

L'ESPACE SCOLAIRE

A la Réunion, l'investissement éducatif constitue un enjeu majeur auquel souscrit une opinion publique qui, de façon récente, ne peut plus envisager l'insertion sociale indépendamment d'une scolarisation de plus en plus longue.

Pour les pouvoirs publics, les défis à relever sont considérables : rattraper, dans tous les domaines, les retards observés par rapport à la métropole, faire face à une pression démographique constante, positionner la Réunion comme un pôle régional à haute technologie tout en intégrant l'espace européen (Simonin, Wolff, 1992a).

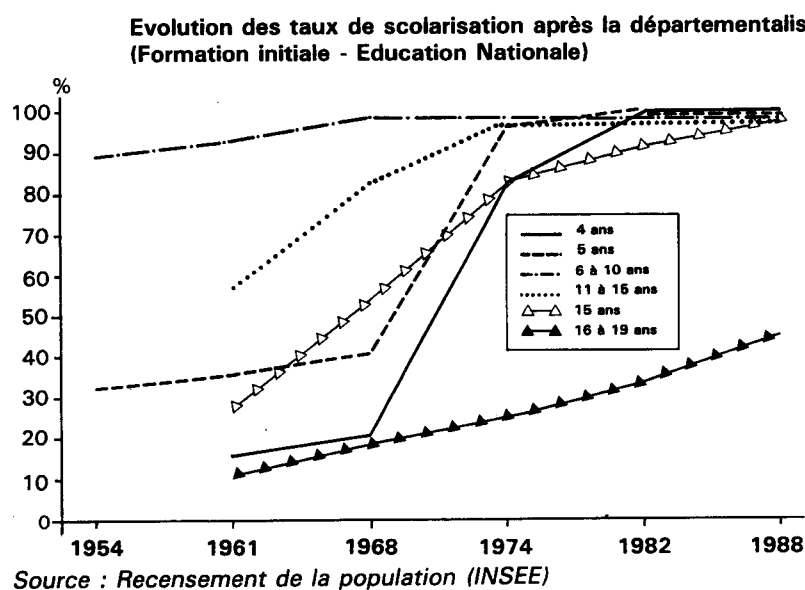
Conduite à marche forcée, cette politique de développement du scolaire s'inscrit dans une histoire spécifique du système éducatif qui se structure autour de quelques dates charnières (Combeau-Mari, 1995). Elle balise une "histoire de l'Ecole à la Réunion" singulière qui se différencie notablement de celle de la métropole (Eve, 1990).

Elitiste et discriminatoire durant la Colonie, l'Ecole de la Réunion s'est développée à partir de la départementalisation (1946). La massification scolaire a été particulièrement rapide et brutale : concentrée sur une période très courte, elle a touché successivement, en l'espace d'une trentaine d'années, les différents niveaux de la scolarisation (Simonin, Wolff, 1992a).

1.- L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

1.1.- L'INSTALLATION DE L'ECOLE PRIMAIRE

Les années qui suivent la départementalisation sont essentiellement caractérisées par le développement de l'enseignement primaire ; celui-ci connaît une progression très rapide : en 1954, le taux de scolarisation des enfants de 6 à 10 ans est déjà de 89%, mais il faut attendre 1968 pour voir la totalité des jeunes de 6 à 14 ans accueillis à l'école. Encore faut-il souligner les mauvaises conditions matérielles de cette scolarisation⁶¹ : des classes pléthoriques, une sous-qualification des maîtres, une fréquentation scolaire saisonnière et intermittente rythmée par la coupe de la canne.



⁶¹ 43 % des classes ont des effectifs qui dépassent les quarante élèves en 1962 ; dix ans plus tard, on compte encore 72% des instituteurs n'ayant pas le diplôme requis (brevet élémentaire ou baccalauréat) (Lucas, 1989).

1.2.- LES AUTRES NIVEAUX

Les cours complémentaires qui se créent dans les années cinquante n'accueillent encore qu'une minorité d'élèves en 1962, alors que l'accès au seul lycée de l'Ile reste réservé à une toute petite élite : ainsi en 1948, seuls 43 jeunes passent le baccalauréat.

L'enseignement supérieur ne compte, en 1960, qu'une quarantaine d'étudiants inscrits à l'Institut d'Etudes Juridiques rattaché à l'Université d'Aix-en-Provence.

L'enseignement technique, quant à lui, est quasi inexistant : une Ecole Manuelle d'Apprentissage accueille tout juste une trentaine d'apprentis.

1.3.- LE PRESCOLAIRE ET LES ANNEES COLLEGES

Les années soixante-dix voient la création de l'école maternelle, mais la pré-scolarisation des enfants de 4 à 5 ans ne s'achèvera qu'en 1982 (Boyer, 1990). Aujourd'hui encore, la maternelle reste quasi-inaccessible aux enfants de moins de trois ans.

L'enseignement secondaire s'organise pour faire face à l'augmentation rapide des effectifs due à la hausse des naissances au lendemain de la départementalisation.

Malgré l'ordonnance de 1959 instituant la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, ce n'est que vers le début des années 1980 que la totalité des jeunes de 15 ans est scolarisée. En 1988, le taux de scolarisation des 16/19 ans atteint 45%.

Résultats de ces efforts, le taux d'analphabètes passe par une phase de décroissance rapide : de 60% en 1954, il chute à 28 % vingt ans plus tard pour atteindre un seuil situé actuellement autour de 20 % (Colliez, 1989).

L'amélioration du système éducatif doit permettre de mieux répondre aux besoins de l'économie de l'Ile. En effet, 74 % de la population active n'a aucun diplôme en 1987. C'est dire le défi quantitatif auquel doit encore faire face le système éducatif réunionnais. Les pouvoirs publics, l'Etat, et les collectivités territoriales vont engager une action massive d'investissements.

L'heure est discours consensuel : il faut "former pour développer" (Projet académique 1993).

1.4.- LE TEMPS DES PLANIFICATEURS

Décideurs et experts se retrouvent pour affirmer que seule la qualification pourra permettre de passer d'une économie post-coloniale à une économie moderne au sein de laquelle *"les mutations technologiques, l'évolution des méthodes d'organisation du travail, la transformation des structures de production et de diffusion, les contraintes de la compétitivité exigent une importante amélioration des niveaux de formation générale et de qualification"* (Rochoux, 1988 : 5).

Une remarquable volonté planificatrice s'affirme à partir de 1986⁶² dans le cadre des nouvelles lois sur la décentralisation ; elle traduit une ambition nouvelle à penser, pour l'Ile de la Réunion, un développement économique en rupture totale avec la dynamique précédente.

La nouvelle économie réunionnaise à construire se fera sur la base d'un considérable effort de qualification. Le Schéma Prévisionnel des Formations (S.P.F.) proposé comme *"l'hypothèse la plus volontariste restant compatible avec les possibilités de progrès de l'efficacité du système éducatif réunionnais"* prétend faire passer la part d'une classe d'âge atteignant le baccalauréat de 23 % à 70% entre 1988 et 2000 !

⁶² La Région Réunion se dote d'un schéma prévisionnel de formation (Prévisions d'évolution des effectifs à la Réunion, 1988) et adopte également un schéma d'aménagement régional (S.A.R.) en 1990. Durant la même période, l'Académie de la Réunion élabore un schéma concerté des formations post-baccalauréat (1989), anime un colloque sur le premier cycle post-baccalauréat (mars 1990) et sur l'évolution de l'Université jusqu'à l'an 2000 (Juin 1990), enfin rédige un schéma d'aménagement et de développement de l'enseignement supérieur (Octobre 1990), schémas qui seront tous périodiquement ré-actualisés.

2.- UN ESPACE PUBLIC SCOLAIRE EN COURS ELABORATION

2.1.- ECOLE LONTAN/ECOLE KOMELA ⁶³

On le voit, l'Ecole de la Réunion est d'implantation récente et la majeure partie de la population réunionnaise n'a donc qu'une faible expérience de la scolarisation⁶⁴. Parents, enfants, professionnels de l'éducation construisent leurs perceptions de l'école sur une tradition fragile de la scolarisation dont le développement se mesure à l'échelle d'une génération à peine. (Simonin, 1988 ; Wolff, 1990).

Cette massification brutale et conduite de façon accélérée va entraîner de profondes transformations des perceptions et des pratiques, tant il est vrai que parmi les institutions de l'Etat moderne, l'Ecole tient une place particulière en contribuant à installer une vision du monde basée sur la rationalité et l'universalité des savoirs.

Mais pour une large part de la population, l'expérience scolaire constitue un fait nouveau dont l'appropriation est en cours.

De fait les références parentales à l'oeuvre s'appuient sur l'expérience de "l'école *lontan*", cette école d'autrefois qui n'est plus tout à fait celle de "l'école *koméla*" expérimentée par leurs enfants (Simonin, Wolff, 1992b ; 1993a).

2.2.- UN CADRE DE REFERENCE PARENTAL TRI-DIMENSIONNEL

Pour décrypter le monde de l'école fréquentée par leurs enfants, une grande partie des parents s'en réfèrent à trois types d'expériences fondatrices : la *ti-l'école*⁶⁵, l'école primaire qui

⁶³ *Lontan* signifie avant, autrefois, tandis que *koméla* se traduit par à présent, aujourd'hui.

⁶⁴ Les parents dont les enfants entrent actuellement au lycée n'ont pas tous la même expérience scolaire. Si les plus jeunes d'entre eux ont pu poursuivre leurs études dans le cycle secondaire ou du moins jusqu'à l'âge de 16 ans, la génération des 45 ans et plus n'a pas ou peu fréquenté l'école primaire ; la fréquentation du lycée reste quant à elle une expérience inconnue pour la plupart car réservée à l'élite.

⁶⁵ Appelées également "*école marron*" en référence à leur statut hors la loi ; ces cours privés, le plus souvent familiaux et encadrés par la personne la plus lettrée du quartier, accueillent les enfants issus de familles

constitue le segment scolaire le plus massivement connu et l'initiation religieuse. Celle-ci reste très vivace dans une île catholique à plus de 90 % pour laquelle le "catéchisme" reste une réalité encore largement expérimentée par les jeunes générations (Wolff, 1995).

Notons que contrairement à ce que l'on a pu observer par ailleurs (De Queiroz, 1981 ; Henriot-van Zanten, 1990), aucune nostalgie n'apparaît dans les souvenirs parentaux qui évoquent plus volontiers l'école de leur enfance en terme de manque, de racisme, d'extrême pauvreté, de brimades et de coups. Nous sommes loin de l'évocation idéalisée de l'école de "Jules Ferry", cet âge d'or quasi-mythique de l'enseignement laïque qui, de fait, n'a jamais existé à la Réunion.

Ti-l'école, école primaire, catéchisme contribuent, à des degrés divers, à la construction de ce cadre de référence au travers duquel les parents décryptent la réalité scolaire présente. Ils y puisent les modèles pédagogiques d'accompagnement scolaire basés essentiellement sur une ritualisation des pratiques perçue comme une garantie essentielle de l'appropriation des savoirs et de la réussite scolaire.

Or l'école a changé très vite et le cursus scolaire des enfants s'est considérablement allongé. Le cadre de référence parental s'avère de moins en moins opérationnel pour appréhender une réalité scolaire qui s'est profondément modifiée (Chatillon, 1995a) et dont la lecture s'avère brouillée en de nombreux points (Simonin, Wolff, 1992b ; 1993).

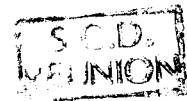
2.3.- ECOLE ET KARTIE : DEUX UNIVERS DE SIGNIFICATION

Tradition et modernité -concepts utilisés ici à titre heuristique et comme des entités idéal-typiques- structurent deux types de conceptions du monde de l'enfance (Ariès, 1975 ; Shorter, 1977), deux conceptions éducatives du développement socio-cognitif (Chamboredon, Prévot, 1973) et surtout deux types de sociabilité génératrices de nombreux malentendus entre parents et professionnels de l'éducation.

défavorisées des écarts qui ne pouvaient suivre une scolarité dans l'école publique trop lointaine et aux coûts prohibitifs.

Là encore, le concept du télescopage nous semble particulièrement opérationnel pour décrire une réalité qui pose le problème du choc entre deux mondes de vie : la modernité du monde de l'école à laquelle certains parents participent plus ou moins et la tradition encore largement à l'oeuvre au sein de certaines familles et du *kartié*. En fait, les observations montrent que nombreux sont ceux qui puisent dans l'un et l'autre modèle, chaque individu construisant "*sa combinatoire personnelle*" (Simonin, Wolff, 1992).

Un espace public scolaire naissant s'élabore ainsi à partir de modalités communicationnelles empruntant leurs caractéristiques aux modèles de la tradition et de la modernité, école et *kartié* constituant de ce point de vue deux univers spécifiques de significations (Watin, Wolff, 1993).



2.3.1.- L'Ecole : une organisation sur le mode civique

Dans son rapport avec les familles, l'Ecole s'appuie sur une sociabilité de l'anonymat : ici le statut "d'enseignant", de "parent d'élève" suffit à autoriser la rencontre entre individus ne se connaissant pas. La communication institutionnelle s'organise en fonction de deux modalités : la participation directe -collective durant les réunions ou individuelle lors des rencontres parents-enseignants- et la participation civique, de type représentative, par l'intermédiaire des délégués élus.

Pour ce qui est du segment primaire, les "réunions" offrent des occasions de débat public sur les problèmes généraux de l'école ; les "rencontres avec les enseignants" permettent des échanges plus individualisés ; les comités de parents élus, instances de consultation et de gestion collective de l'institution, incarnent la pratique de la démocratie de représentation, fondement même de la modernité. Or l'ensemble de ces modalités communicationnelles ne correspondent en rien aux pratiques à l'oeuvre dans le *kartié*.

2.3.2.- La famille et le *kartié* : une organisation sur le mode communautaire

Dans l'organisation de type traditionnel du *kartié*, les relations sont régies par l'interconnaissance et un contrôle social omniprésent. Dans ce type d'arrangement, il faut d'abord connaître l'autre pour communiquer avec lui, tandis que les rapports avec

l'étranger obéissent à des règles interactionnelles très codifiées⁶⁶. Les légitimités à l'oeuvre obéissent à des critères fort différents de ceux que confère le vote. L'âge, le nombre d'enfants, l'ancienneté de résidence, un mandat politique ou mieux encore l'appartenance à un réseau familial fort sont des éléments autrement plus puissants au sein du *kartié* qu'un mandat de parent d'élève qui se révèle de bien peu de poids (Watin, Wolff, 1993).

Dans un tel contexte, on a ainsi pu observer que procéder selon les logiques et les attentes institutionnelles entraînent pour le parent élu une sanction sociale aux coûts largement supérieurs aux bénéfices de la fonction (Simonin, Wolff, 1992b).

Parmi les multiples Institutions de l'Etat moderne, l'Ecole tient une place particulière : outre sa mission d'enseignement, elle a pour vocation, depuis la troisième République, d'instituer des citoyens et de fonder le sentiment d'appartenance nationale. Ces aspects ont fait l'objet d'importants travaux en métropole tant sous l'angle formel de l'instruction civique que sous celui du débat sur les valeurs⁶⁷.

L'Ecole de la Réunion, on l'a vu n'en est qu'à ses débuts dans sa mission de développement de la citoyenneté scolaire. Pour notre part, tout en situant notre observation dans l'espace scolaire, nous privilégions l'étude des processus d'émergence de l'espace public réunionnais qui s'inscrit dans le contexte spécifique de la massification scolaire. Celle-ci a touché successivement, et sur une très courte période, les différents segments de l'enseignement à la Réunion : le primaire de 1960 à 1970, le préscolaire à partir de 1975 puis le collège au début des années 1980. Marquées par l'objectif ambitieux de mener 70% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, les années 1990 sont à considérer comme les "années lycées".

⁶⁶ Inversement, en tant qu'étrangères au monde de l'école, les familles s'attendent à être accueillies selon des codes adéquats qui veut que l'on offre ce qu'il y a de meilleur à celui qui n'est pas "d'ici"... et se voient souvent reçues dans un couloir ou au coin d'une porte.

⁶⁷ Citons parmi de nombreux auteurs : Houssaye (1992) "Les valeurs de l'Ecole" ; Roche (1993) "L'apprenti-citoyen, une éducation civique et morale pour notre temps" ; Mougnotte (1994) "Eduquer à la démocratie" ; Percheron (1993) "La socialisation politique".

CHAPITRE SIXIEME

LES ANNEES LYCEES

1.- LE "DEFI DES 70%"

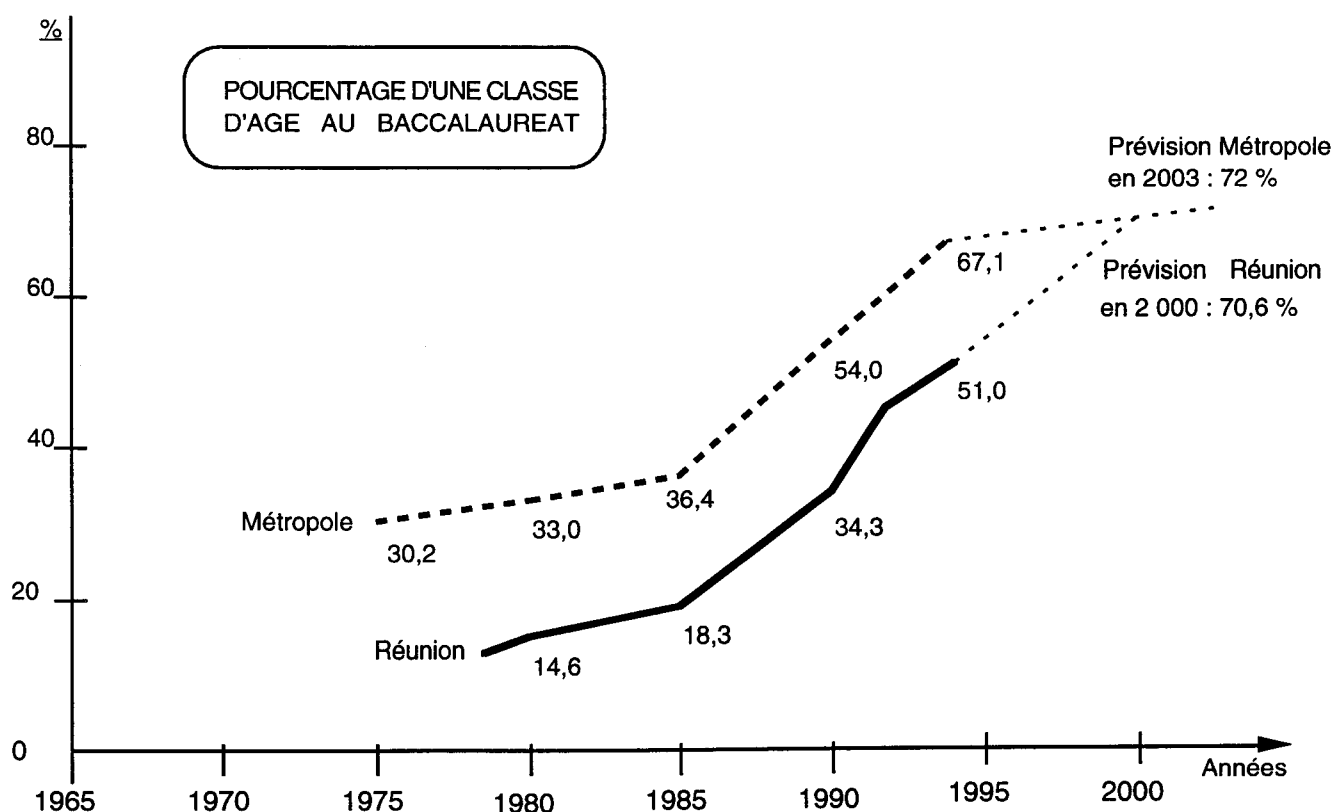
Jusque dans les années 1980, peu de Réunionnais poursuivent leurs études au delà du collège. Encore faut-il noter que 30 % d'entre eux n'y entrent pas puisqu'ils terminent leur scolarité dans les classes de fin d'études primaire⁶⁸. Beaucoup passent directement en classe pré-professionnelle de niveau (C.P.P.N.)⁶⁹ ; à cette époque elles accueillent plus des deux tiers d'une génération, soient 9 000 élèves !

Dans ce contexte, l'objectif d'amener 70% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000 constitue un défi dont on mesure mieux l'importance en regard de la courte histoire de la scolarisation réunionnaise ; si en métropole plus du tiers des jeunes atteignent déjà ce niveau en 1985, ils se sont que 18% à la

⁶⁸ A cette même époque en métropole, ce type de classe n'existe tout simplement plus.

⁶⁹ C.P.P.N. surnommées localement "Christ Priez Pour Nous" tant l'affectation dans ces classes signait l'arrêt brutal du cursus scolaire.

Réunion⁷⁰. De fait, ces objectifs ambitieux sont en passe de se réaliser puisque de 14% en 1980, le taux d'accès au baccalauréat atteint 34% en 1990 pour dépasser les 50% en 1995.



(Source : Service Statistique Rectorat)

Cette progression remarquable -un doublement des candidats au bac durant la décennie 1980- s'est faite à un rythme différent selon les séries⁷¹. Un constat s'impose : l'enseignement secondaire et en particulier son second cycle long, longtemps réservé à une élite, évolue rapidement vers un enseignement "de masse". Or cette progression, qui s'étale sur plus d'une trentaine

⁷⁰ Ainsi que le note un haut fonctionnaire du Rectorat (Larbaut, 1990 : 17), les 80% métropolitain constituent ainsi un "challenge" moindre par rapport aux ambitions affichées à la Réunion. De fait, une récente étude de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective révisé à la baisse le chiffre emblématique de 80% pour le ramener à 72 % d'une classe d'âge en 2003 (DEP, 1994).

⁷¹ On assiste dans un premier temps à une forte domination des séries technologiques tertiaires qui représentent plus de la moitié des candidats bacheliers en 1983. Le rééquilibrage se fait progressivement au profit des séries d'enseignement général et du baccalauréat professionnel préparé par 10% des jeunes en 1990.

d'années en métropole, s'effectue à la Réunion de façon brutale et accélérée depuis les années quatre-vingt où un nombre toujours plus important de jeunes accèdent au lycée.

1.1.- LE LYCEE POUR TOUS ?

1.1.1.- Construire des outils d'analyse

La montée des effectifs lycéens est-elle pour autant synonyme de démocratisation de l'accès au lycée ? Les analyses menées en métropole en montrent les limites (Prost, 1986a ; Baudelot, Establet, 1989 ; Esquieu, 1990 ; Duru-Bellat, Mingat, 1993).

A la Réunion, les experts rencontrent des difficultés pour conduire de semblables études⁷², difficultés exacerbées par la situation socio-historique particulière de la Réunion qui oblige à un ré-examen des catégories classiques.

Ainsi la typologie mise en place par Dubet (1991) et distribuant les lycéens en trois grandes catégories -les "vrais lycéens", les "bons lycéens" et les "nouveaux lycéens"- se révèle peu opératoire dans un contexte où, jusqu'en 1967, on ne comptait qu'un seul lycée pour toute l'île. Certains statisticiens reconnaissent d'ailleurs la nécessaire pertinence et l'urgence à concevoir un modèle approprié de catégorisation sociale de la population scolaire. En l'absence d'un tel outil et pour réaliser la première étude de trajectoires scolaires menée à ce jour, les services statistiques rectoraux ont repris en l'adaptant la classification ternaire établie par la Direction des Etudes et de la Prospective (Duthoit, 1988).

A la Réunion, Parain et Chevillon (1991, 1994) proposent ainsi un suivi du parcours scolaire d'une cohorte représentative de jeunes réunionnais répartis au préalable en trois groupes socio-économiquement hiérarchisés en fonction de leur appartenance familiale.

Les élèves dont les parents appartiennent à la catégorie dite "favorisée" représentent 11% des effectifs, mais 78% d'entre eux

⁷² Le Service Statistique du Rectoral, observatoire du système éducatif réunionnais, n'est opérationnel que depuis l'installation d'une académie de plein exercice à la Réunion en 1985. Avant cette date, un "vice-rectorat" réunionnais était rattaché à l'académie d'Aix-Marseille.

entrent en classe de seconde⁷³. Les élèves relevant de la catégorie "moyenne" représentent 29% des effectifs ; la moitié d'entre eux accède au lycée d'enseignement général et technologique alors que 27% se dirigent vers le lycée professionnel. Enfin les élèves dont les parents relèvent de la catégorie "défavorisée" constituent le groupe le plus important puisqu'il comprend 60% des effectifs. Jusque dans les années 1980, les jeunes issus de cette catégorie n'accédaient tout simplement pas au second cycle long ; dix ans plus tard, 32% intègrent le lycée et 40% le lycée professionnel.

Un indicateur également pertinent nous est fourni par le taux de boursiers particulièrement important à la Réunion. En effet, 54% des élèves de lycées touchent une bourse ainsi que 80% des élèves de lycées professionnels, alors que ces taux sont respectivement de 19% et de 40% pour la métropole⁷⁴.

1.1.2.- Les "néo-lycéens" réunionnais

L'ensemble des indicateurs dont nous disposons montre qu'un nouveau type d'élèves réunionnais accède à présent en masse au lycée, élèves que nous désignerons sous le terme de "néo-lycéens" pour bien les distinguer de la catégorie des "nouveaux lycéens" mis en évidence par Dubet (1991) dans le cadre de travaux menés sur la population lycéenne métropolitaine.

Pour Dubet en effet, les "nouveaux lycéens" sont *"ceux qui n'auraient pas été au lycée il y a vingt ans (...) dont les parents n'ont généralement pas fait d'études secondaires longues"* et qui *"ne se répartissent pas de manière égale dans toutes les filières et tous les établissements"* puisque on les retrouve principalement dans les filières de relégation et dans les lycées les moins cotés (Dubet, 1991 : 91).

Cette catégorisation ne peut être pleinement opérationnelle dans le contexte de la Réunion où le film de l'histoire scolaire défile en quelque sorte de façon accélérée.

Les "néo-lycéens" réunionnais appartiennent à une classe d'âge qui n'aurait guère eu accès au lycée il y a moins d'une dizaine d'années et dont les parents n'ont dans leur majorité et compte tenu de la jeunesse du système scolaire pas fait d'études au delà du

⁷³ Et encore ce pourcentage est minoré par le fait que 7% des jeunes ayant quitté le département n'ont pu être étudiés.

⁷⁴ Service Statistique du Rectorat, 1993-94.

segment primaire, voire pas fait d'étude tout court. Mais ces "néo-lycéens" ne fréquentent pas forcément les filières les plus dévalorisées où sont relégués les "exclus de l'intérieur" (Bourdieu, Champagne, 1992). Même s'ils se font moins nombreux dans les sections les plus prestigieuses, ils investissent en fait toutes les filières de tous les lycées qui eux mêmes ne relèvent pas de la même typologie ternaire définie par Dubet⁷⁵.

Le processus de différenciation des établissements est seulement en cours d'installation à la Réunion ; hormis le cas tout à fait spécifique du seul lycée porteur de la "tradition de l'excellence", il est très difficile de désigner ici des "lycées bas de gamme" ou des "mauvais lycées appartenant à la zone" où seraient concentrés un certain type de lycéens (Dubet, 1991 ; Ballion, 1993).

On l'aura compris, l'ensemble des lycées de la Réunion accueillent une majorité de "néo-lycéens", nouveaux parce qu'ils sont massivement les premiers de leur génération à atteindre ce niveau de scolarisation.

1.2.- DU LYCEE COLONIAL AU LYCEE DE MASSE

Du lycée de l'excellence, on est passé directement au lycée de masse. La phase intermédiaire qu'a connu la métropole autour des années 1970 n'a été ici qu'embryonnaire. A la Réunion durant cette période deux faits notables ont symboliquement marqué ce passage : la construction d'un lycée dans le sud de l'île d'une part et, d'autre part, le transfert du lycée historique du centre vers nouvelle une cité scolaire mixte située dans ce qui était encore la périphérie du chef lieu.

1.2.1.- Le lycée de l'élite

Fondé en 1818 par le gouverneur Milius, le lycée Leconte de Lisle a été pendant 150 ans le seul établissement secondaire de l'île. Reconstitué en 1913 après un incendie, le "vieux lycée" est néanmoins considéré comme un élément essentiel du patrimoine réunionnais. Celui-ci est transformé en collège "Bourbon" à la fin des années soixante alors que le lycée Leconte de Lisle se voit transféré à la périphérie de la ville dans ce qui deviendra une cité scolaire. "Ce

⁷⁵ A savoir les modèles du "lycée d'excellence", du "vrai lycée" et du "lycée populaire" auxquels, reconnaît Ballion (1993) il est devenu classique en métropole de confronter la diversité des réalités scolaires.

que les éléments déchaînés (feu et cyclone) n'ont pu faire dans leur fureur, un Inspecteur Général mal avisé : Monsieur Courtoux, d'une main sacrilège, l'a réalisé en décapitant ce vénérable lycée, en le transformant en un quelconque C.E.S.⁷⁶" (Lougnon, 1993)⁷⁷. Plus de vingt années après ce déménagement, la fureur, la rage et l'amertume restées intactes sont à la mesure de l'attachement témoigné par l'ensemble de l'élite réunionnaise à son ancien lycée.

Cet établissement "*constitue un des plus anciens monuments de l'île, celui qui a procédé à l'éducation de toutes ses générations de bacheliers. Tout ce que la Réunion compte d'érudits y a des souvenirs d'enfance studieuse et d'initiation à la culture*" (Defos Du Rau cité par Lougnon, 1993). Son histoire prestigieuse rattachée aux noms illustres des Réunionnais qui ont marqué l'histoire de l'île dans les domaines de l'art, de la science ou de la politique fait de cet établissement le symbole du lycée de l'excellence. Il est évoqué par l'archiviste Pérotin comme "*le premier et le plus illustre lycée des vieilles colonies (il) a su au milieu de difficultés incroyables, former des cadres intellectuels du pays en même temps qu'envoyer à la Métropole des sujets d'élite qui ont honoré la nation toute entière*" (cité par Lougnon, 1993).

Cet établissement, avec son annexe -le lycée J. Dodu où sont scolarisées les jeunes filles-, sera le seul lycée de l'île jusqu'en 1967. Il correspond à la définition du "vrai lycée", réservé à l'élite, dispensant un enseignement de qualité à un public sélectionné de "vrais lycéens" (Dubet, 1991).

Mais le nombre de bacheliers reste modeste. En 1957, on dépasse à peine le cap des 100 reçus à la première partie du baccalauréat et ce n'est qu'en 1962 que l'on atteint également ce chiffre pour la seconde partie (Eve, 1990). A cette époque, seules trois classes de seconde pour toute l'île fonctionnent dans le lycée, se souvient l'ancien député Bertile ; parmi elles, deux sont réservées aux Dionysiens qui ont effectué toute leur scolarité à Leconte de Lisle, tandis que la troisième est "*ouverte aux enfants des quartiers*"

⁷⁶ Collège d'Enseignement Secondaire, dénommé alors "Collège Bourbon".

⁷⁷ Ces propos signés d'un ancien enseignant du lycée sont reproduits dans la plaquette diffusée à l'ensemble de la communauté scolaire du lycée Leconte de Lisle à la rentrée 1993-1994.

méritants et ayant réussi, comme lui, le concours des bourses (cité par le Quotidien du 2 Octobre 1994).

1.2.2.- Du lycée d'excellence à la cité scolaire 1967-1968

Le monopole de fait que détient la capitale en matière d'enseignement en lycée prend fin en 1967 avec la construction, au Tampon, d'un second établissement doté d'un internat. Il va drainer la population scolaire du Sud de l'île et marque une première étape dans le processus de démocratisation de l'accès au lycée. Cet établissement, en lui évitant l'exil vers la capitale, ouvre ses portes à un autre type de population scolaire issue de familles avides de mobilité sociale, mais aux capacités financières moins conséquentes⁷⁸.

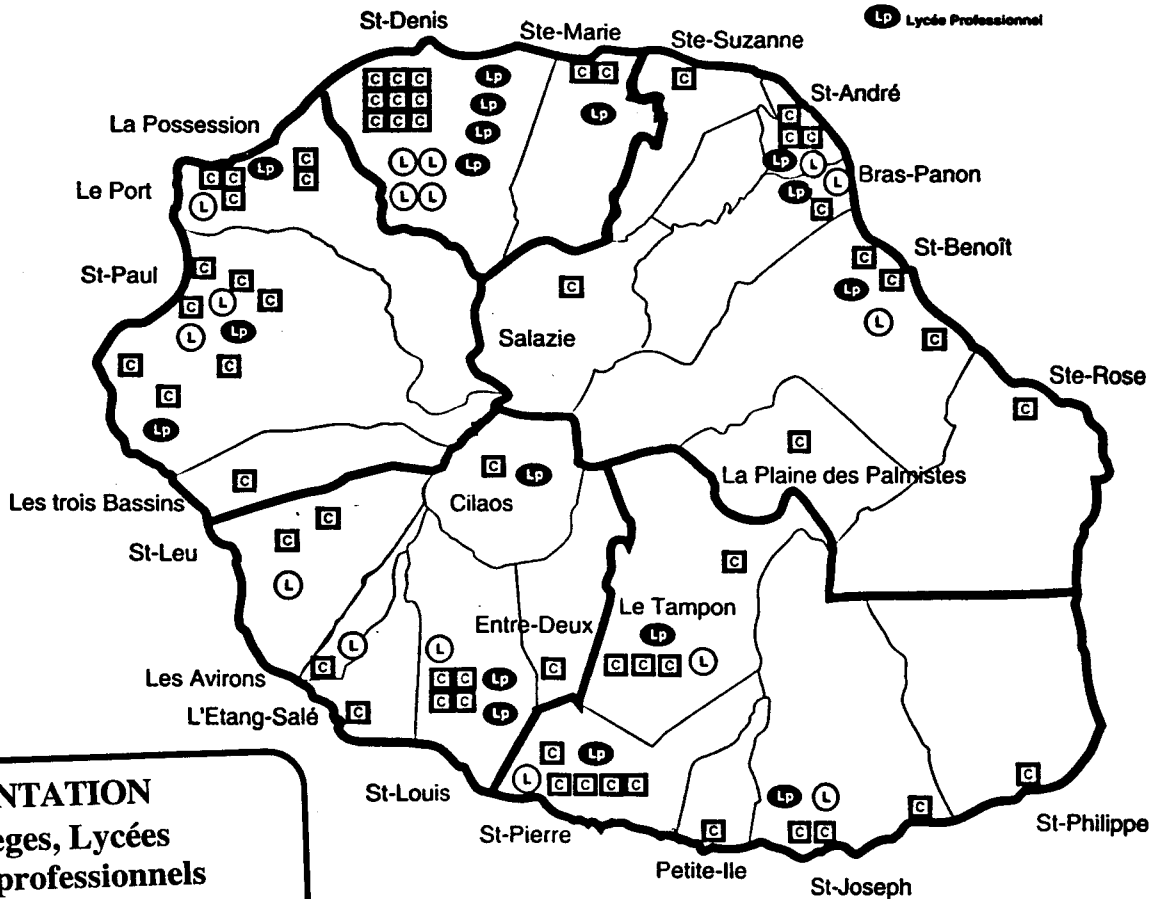
En 1968, le transfert du lycée Leconte de Lisle, le fameux lycée de l'élite dont il a été question plus haut, marque véritablement la fin d'une époque. Pour réaliser son expansion, l'établissement se voit contraint de quitter les bâtiments historiques du centre ville pour les locaux nouvellement construits dans ce qui va devenir progressivement la "Cité du Butor". La ségrégation sexuelle prend également fin ; filles et garçons fréquentent à présent le même établissement alors que leurs anciens lycées respectifs sont transformés en collèges d'Etat. Si les anciens manifestent leur désapprobation face à ce déménagement, les nouvelles générations au contraire se réjouissent de ce transfert : *"nous on était très content d'avoir des salles plus grandes, et puis c'était une nouvelle aventure qui commençait (l'arrivée des filles), ça ouvrait un peu le débat c'est sûr (...) l'essentiel c'était de faire des études, que ce soit là non, cela n'a pas posé de problèmes"* (G. Hoair).

Rien, à partir de ce moment là, ne sera plus comme avant d'autant plus que la "Cité du Butor" s'ouvre également à l'enseignement technique⁷⁹.

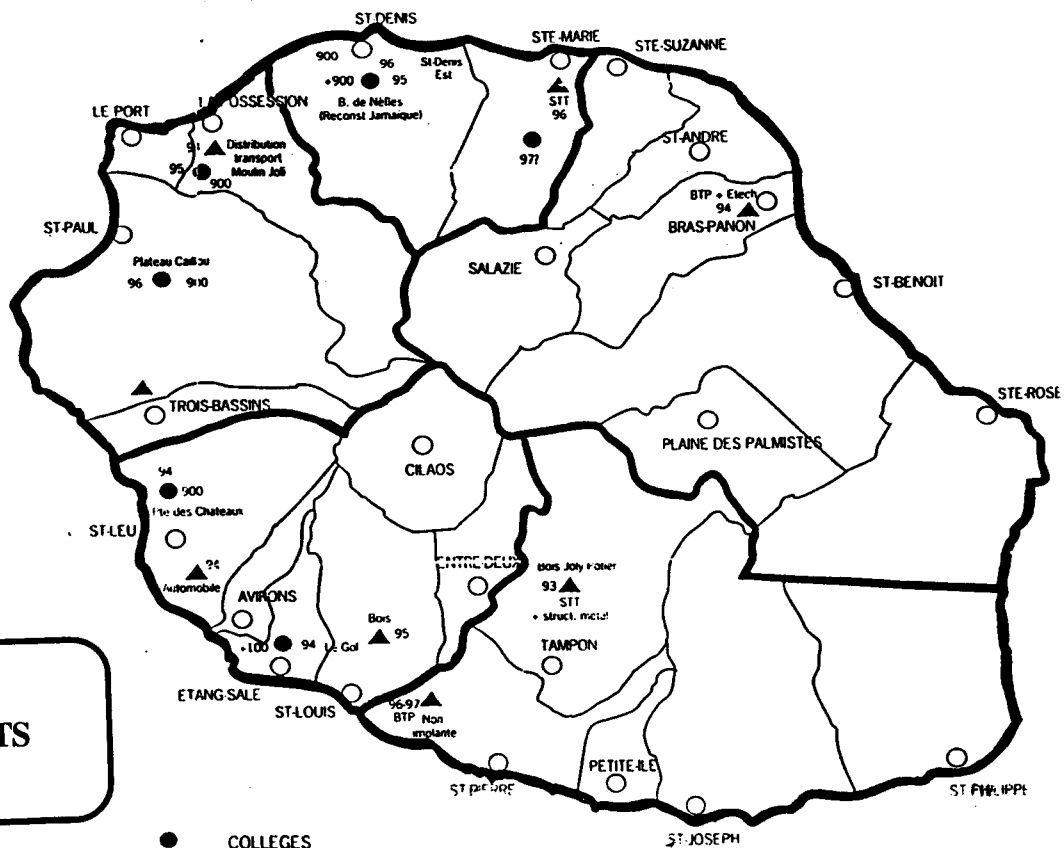
⁷⁸ Les bâtiments de ce nouveau lycée sont construits sur dix hectares de terrain. Prévu au départ pour 3000 élèves (dont 1100 internes et 1500 demi-pensionnaires) recrutés sur l'ensemble de la zone Sud du département, le lycée va en fait accueillir dans les années quatre-vingt jusqu'à 5000 élèves, soit un tiers des scolarisés du secondaire de la Réunion, ce qui en fait l'un des plus grands établissements scolaires de France. Il va également contribuer au développement de la commune, voire de la région Sud, grâce aux 500 emplois qu'il amène dans la zone (Dijoux, 1991).

⁷⁹ Un lycée d'enseignement professionnel est livré en 1970, l'année suivante voit l'ouverture d'un lycée d'enseignement technologique.

- C Collège
- L Lycée
- Lp Lycée Professionnel



**IMPLANTATION
des Collèges, Lycées
et Lycées professionnels
à la Réunion**



**NOUVEAUX
ETABLISSEMENTS
1993-1995**

- COLLEGES
9 constructions + 2 à l'étude
- ▲ LYCEES
8 constructions

En 1968-69, les deux lycées de l'île accueillent 2465 élèves. En 1970, 840 candidats se présentent au baccalauréat. Des problèmes se posent pour répondre aux demandes d'accueil en internat ce qui *"impose aux familles des efforts financiers importants pour placer leurs enfants dans des pensions de familles de Saint Denis et du Tampon"* ⁸⁰.

1.2.3.- Un lycée par circonscription : les "opérations tiroirs"

Les années 1970, qui correspondent en métropole au développement du lycée de masse, sont, pour ce qui concerne la Réunion, les "années collèges". Le "bricolage" est de règle quant à l'accueil de la population lycéenne, accueil qui ne relève pas du même degré d'urgence que celui qui prévaut pour le premier cycle. On se contente alors, par l'intermédiaire "d'opérations tiroirs", de transformer l'existant⁸¹. On récupère des parties de collège, on aménage l'internat en salles de classes, on adjoint ici et là quelques "extensions" au fur et à mesure des besoins. Situations provisoires qui perdureront plus ou moins longtemps.

Ces opérations sont en fait les signes précurseurs des "années lycées" que vit actuellement l'île de la Réunion, passant en l'espace de quelques vingt années du lycée post-colonial élitiste et discriminatoire au lycée, sinon "pour tous", du moins pour un nombre toujours plus important de Réunionnais.

1.2.4.- Les "nouveaux lycées"

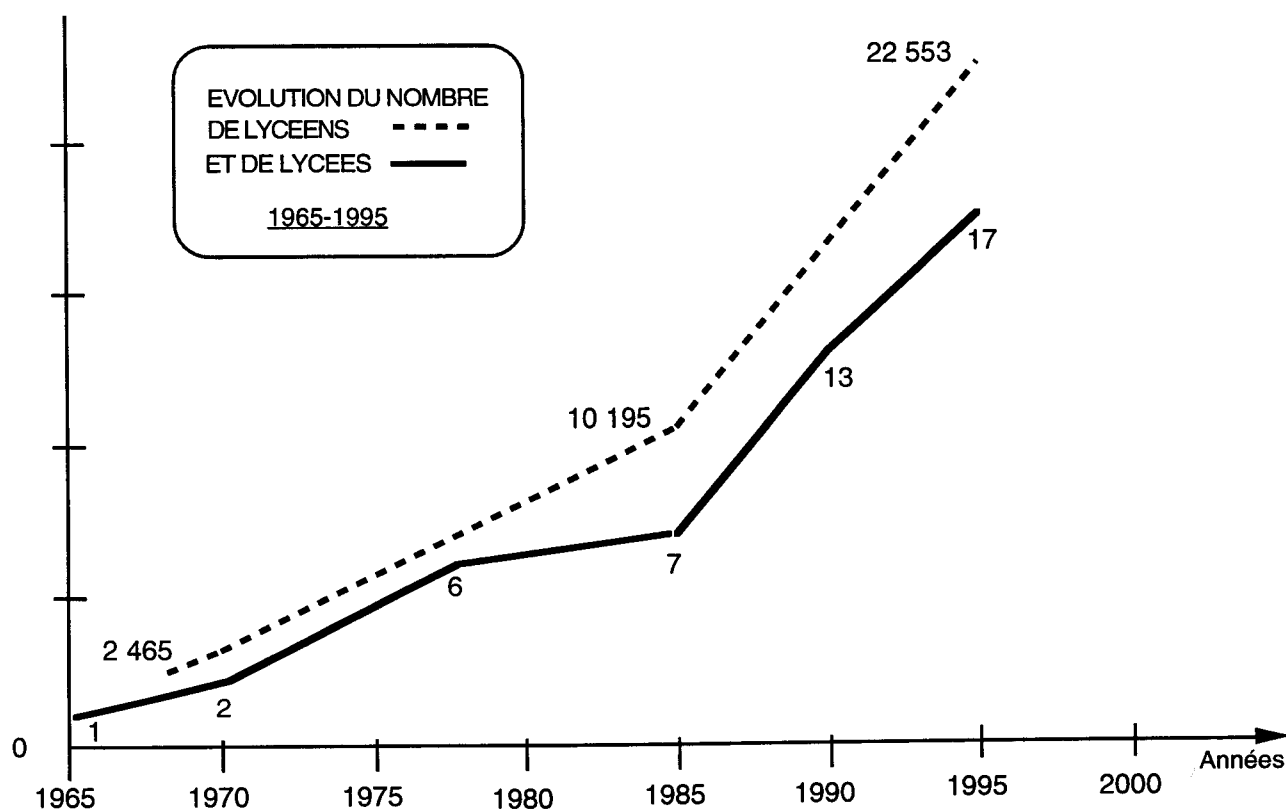
Au milieu des années quatre-vingt, des programmes de constructions scolaires, sans commune mesure avec ce qui a pu être observé par ailleurs à l'échelle d'un département, vont voir le jour sous les effets conjugués de la démographie scolaire et de la politique volontariste de la Région Réunion. En 1985, l'île ne compte

⁸⁰ "Rapport d'ensemble pour le département de la Réunion Année Scolaire 1968-1969".

⁸¹ Ainsi à Saint-Paul, on installe quelques classes du second cycle long dans le collège municipal du centre ville et le Collège d'Enseignement Secondaire programmé depuis 1970 sera au moment de sa livraison simplement transformé par arrêté en lycée. Le C.E.S. de St Paul ne sera rendu à sa destination première que lorsque l'ensemble de la population lycéenne sera progressivement (de 1986 à 1989) transférée dans les nouveaux locaux d'un lycée construit sur les hauteurs de la ville (voir schéma d'implantation des établissements scolaires de l'île).

que six lycées publics : on en construira trois fois autant en l'espace d'une dizaine d'années⁸².

Mais la construction massive d'établissements d'enseignements, réalisée en un temps aussi court, ne va pas être sans conséquence sur l'aménagement du territoire lui-même en profonde mutation.



(Source : Rectorat de la Réunion)

Les enjeux d'un tel développement sont nombreux et s'accompagnent de débats autour de l'émergence d'un nouvel ordre urbain. Les réflexions portent tant sur la norme définissant l'espace scolaire, sur l'esthétique architecturale qui désormais fait l'objet de concours que sur le site d'implantation.

⁸² Et encore ne sont pas comptabilisés ici les lycées d'enseignement professionnel et les collèges qui n'en continuent pas moins d'être construits.

2.- L'EMERGENCE D'UN NOUVEL ORDRE URBAIN

2.1.- LA CLOTURE OU L'OUVERTURE ?

2.1.1.- Le modèle traditionnel : la clôture

Au départ, c'est la clôture qui caractérise le monde de l'Ecole ; l'Ecole doit se protéger et protéger l'enfant des contingences et des mauvaises influences du milieu soumis aux particularismes, à l'obscurantisme et aux passions. Comme le rappelle Derouet, *"l'école en quelque sorte n'est pas de ce monde. Elle est du monde des idées"* (1992 : 88). Pour assumer efficacement sa mission de transmissions des savoirs rationnels et universels héritière des Lumières, l'Ecole doit être à l'abri des pressions des familles, des notables, du local et cette extra-territorialité doit être garantie par l'Etat.

Un ordre spatial correspond à ce modèle du service public, autonome, standardisé. Le plan idéal est celui d'un établissement clos avec des bâtiments installés tout autour de sa parcelle pour fermer aux regards extérieurs les cours et les espaces de la vie scolaire. Le contraste est saisissant entre les façades extérieures qui donnent à voir la majesté de l'Etat et la stricte fonctionnalité des façades intérieures à laquelle s'ajoute une certaine volonté hygiéniste et une absolue standardisation (Derouet-Besson, 1994).

C'est à cette vision traditionnelle qu'appartient typiquement le modèle du lycée de la III^{ème} République.

2.1.2.- Le modèle communautaire : l'ouverture

Le modèle communautaire, plus proche des modèles anglo-saxons fondés sur le lien social et sur l'enracinement local, se trouve en opposition avec le modèle historiquement construit à partir de la Révolution Française. Il vise une éducation globale, séculière, une imprégnation qui passe autant par les rapports personnels que par l'intelligence ; il trouve généralement sa traduction spatiale sous la forme d'un établissement construit au centre d'un terrain et dont les cours et les installations sportives, visibles de l'extérieur, favorisent la transition progressive entre l'école et la rue. (Derouet-Besson, 1994)

Inscrite dans une conjoncture marquée par la dénonciation de l'école traditionnelle, *"l'importation de l'idée d'une école*

communautaire va influencer la création d'établissements intégrés ouverts à l'ensemble de la communauté locale" (idbib. : 383).

Ces deux modèles dominants continuent de co-exister et de servir de cadre de référence aux concepteurs réalisateurs d'établissements scolaires. En fait, c'est la légitimité de la décision quant à la définition de la norme scolaire de l'espace à construire qui a profondément évolué⁸³.

2.2.- DES STANDARDS NATIONAUX AUX PROPOSITIONS LOCALES

2.2.1.- Lycées et standards nationaux

L'Ile de la Réunion, on l'a vu, ne possède qu'un seul lycée historique, bâtiment de type colonial appartenant au patrimoine architectural local. Sa transformation en collège en 1968 prive donc les Réunionnais de leur unique symbole, celui du vieux lycée de centre-ville, porteur de la tradition élitiste napoléonienne.

La construction des cités scolaires des années soixante-dix se fait dans le cadre très rigoureux des normes nationales⁸⁴. Contraints par des impératifs normatifs rigoureux, les lycées construits à cette époque se reconnaissent à leur architecture caractéristique en forme de grandes barres.

La deuxième génération de lycées réunionnais, construits dans les années 80, correspond à une période de "libération des innovations" (Derouet-Besson, 1994 : 29) observée en métropole quelques dix années auparavant ; elle relève du modèle communautaire et se traduit ici par des constructions en totale rupture avec l'existant. Apparaissent alors des établissements

⁸³ Les travaux consacrés aux lieux de l'école et à ses légitimités (Derouet-Besson, 1984, 1989, 1994) distinguent trois grandes périodes. Jusque vers les années soixante, la définition de l'espace scolaire a relevé du seul monde scolaire lui-même, les experts et les architectes n'étant sollicités que pour traduire en modèles architecturaux les propositions pédagogiques dont la légitimité n'était pas remise en cause. La crise scolaire des années soixante-dix s'accompagne d'une crise des légitimités en même temps que fleurissent les innovations pédagogiques et architecturales. Une troisième période commence avec la décentralisation qui ramène au niveau local la négociation de la "bonne forme scolaire" et l'ouvre plus largement aux usagers.

⁸⁴ A ce moment, il s'agit de faire face, en métropole, à une forte augmentation de la demande de lycées ; l'époque est donc à la construction normalisée et rationnelle. A la Réunion, les procédés standards industrialisés du même type sont mis en oeuvre selon la trame dite "éducation nationale" fixée à 1m 75 pour des classes d'une surface standard de 50 m².

scolaires de style pavillonnaire, sorte de petits villages s'étalant sur de grandes surfaces, constitués de nombreux petits bâtiments, obligeant à une multiplicité de circulations.

La rupture amorcée avec la construction industrialisée, standardisée et modélisée va définitivement être consommée en même temps que la décentralisation. Elle transfère aux Régions la propriété du patrimoine scolaire et le pouvoir décisionnel quand à la programmation et la construction des lycées⁸⁵.

2.2.2.- Gestion locale et qualité architecturale

Le transfert des compétences vers le local

Les nouveaux gestionnaires doivent prendre en compte un récent mouvement vers l'autonomie des établissements et un souci nouveau de socialisation des élèves, préoccupation inscrite dans la nouvelle loi d'orientation (1989). La communauté lycéenne doit s'instruire, mais également s'épanouir dans un cadre adapté à ses besoins : Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.), Maison des Lycéens (M.d.L.), salle de clubs, salle polyvalente font partie des nouveaux équipements à intégrer dans les nouvelles programmations (Prost, 1983).

Ainsi, on passe progressivement d'impératifs économiques à court terme liés aux seuls coûts de départ, à des considérations prenant en compte un coût global dans la durée, intégrant à la fois le fonctionnement, la maintenance et une plus grande attention aux remarques des usagers⁸⁶.

La décision quant à la taille des établissements à construire constitue également un choix politique fort ; il s'est fait en faveur de petites unités de 1 000 à 1 200 élèves de moyenne pour des lycées dit "à taille humaine" suivant en cela les propositions des urbanistes : "*Le gigantisme des établissements scolaires avec son corollaire : l'anonymat, la dépersonnalisation, agit comme autant de freins à l'intégration*" (A.G.O.R.A.H., 1993)⁸⁷. Nous verrons que la position des élèves paraît plus nuancée sur ce point.

⁸⁵ La généralisation de l'application de la procédure des concours pour les projets publics de plus de 10 millions de francs va également imposer une qualité et une inventivité architecturale nouvelle jusque là dans le domaine de l'espace scolaire.

⁸⁶ Ainsi la ventilation, voire la climatisation des C.D.I. n'est que récemment imposée dans les programmes.

⁸⁷ Agence pour l'Observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat, organisme para-public d'étude et de conseil auquel le Conseil Régional a

Le génie architectural

Avec les "nouveaux lycées", les propositions architecturales ont donc à prendre en compte des paramètres nouveaux et doivent proposer de nouvelles formes aux décideurs pour lesquels une nécessité s'impose : trouver un compromis entre la dispersion pavillonnaire dénoncée par les gestionnaires comme "impossible" à contrôler et le lycée-barre qui ne correspond plus aux nouveaux besoins des années 90.

Le génie architectural s'exprime avec des effets de modes présents dans les projets sous la forme d'un vocabulaire nouveau -les anciennes "cours de récréation" deviennent ainsi des "agora" ou des "forum"-, mais surtout par le biais de propositions architecturales en rupture totale avec l'existant⁸⁸. Emerge ainsi une toute nouvelle vision du lycée dans la ville qui tranche avec le mythe du lycée colonial ou la référence aux vastes cités scolaires.

"Un lycée ce n'est plus un bâtiment statique sorte de temple du savoir aux lignes rigides et sévères exprimant plus la stabilité que le progrès. Actuellement le lycée traduit une certaine dynamique, un mouvement, une trajectoire. On essaye d'exprimer cette notion de vitesse propre à la jeunesse en mouvement " (Davy, architecte, entretien Novembre 1994).

Le parti pris urbanistique apparaît clairement annoncé :

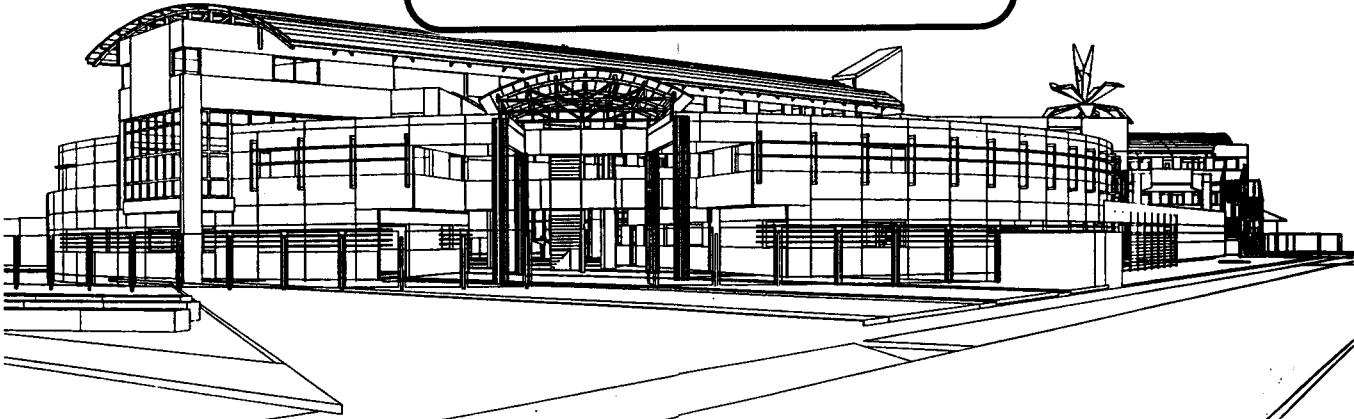
"dans un quartier en pleine mutation, le lycée (...) doit marquer l'évolution urbaine C'est pourquoi nous avons choisi de lui donner une présence urbaine forte avec une façade sur rue ",

peut-on lire dans le dossier technique d'un "nouveau lycée" de Saint-Paul lauréat du "prix de l'architecture contemporaine"⁸⁹, lycée qui de ce fait est devenue une référence quant à la qualité et à l'inventivité des propositions architecturales.

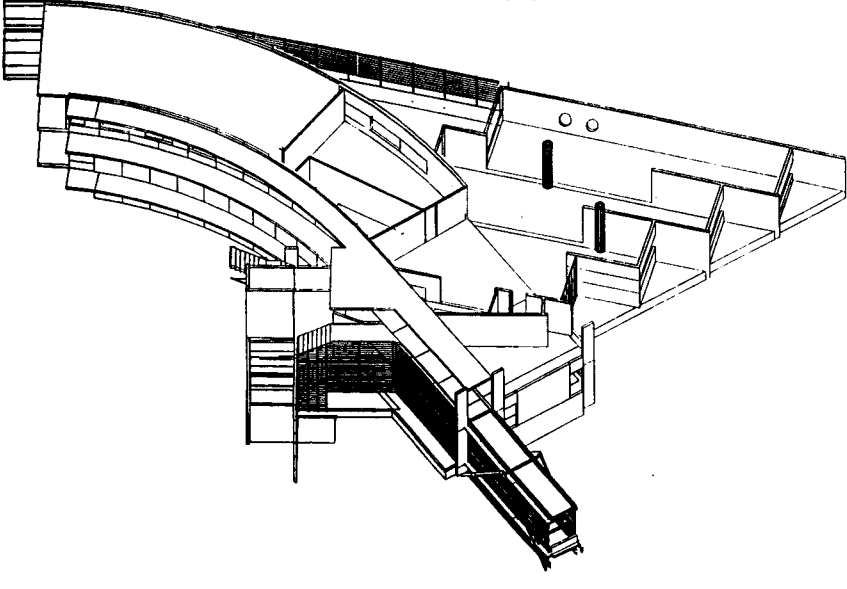
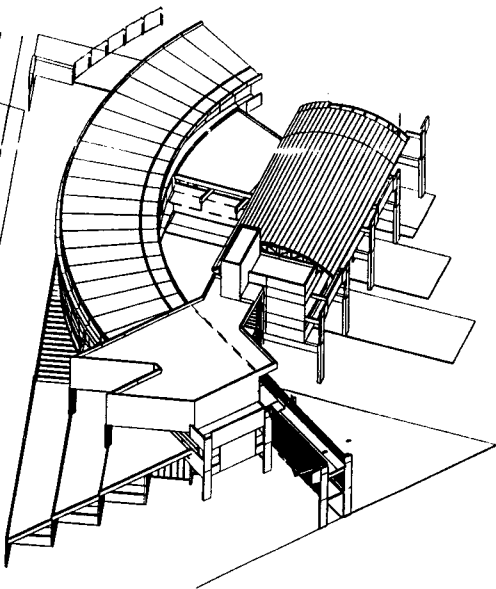
commandé une étude prospective quant à la construction et à l'implantation des lycées.

⁸⁸ Apparaissent ainsi depuis peu des toitures en charpentes métalliques, un traitement des murs en courbes et des voies de circulation sous formes de passerelles reliant les divers bâtiments, innovations rendues possibles grâce aux progrès techniques et surtout à la possibilité nouvelle de trouver sur place des produits qu'il fallait auparavant importer à grands frais.

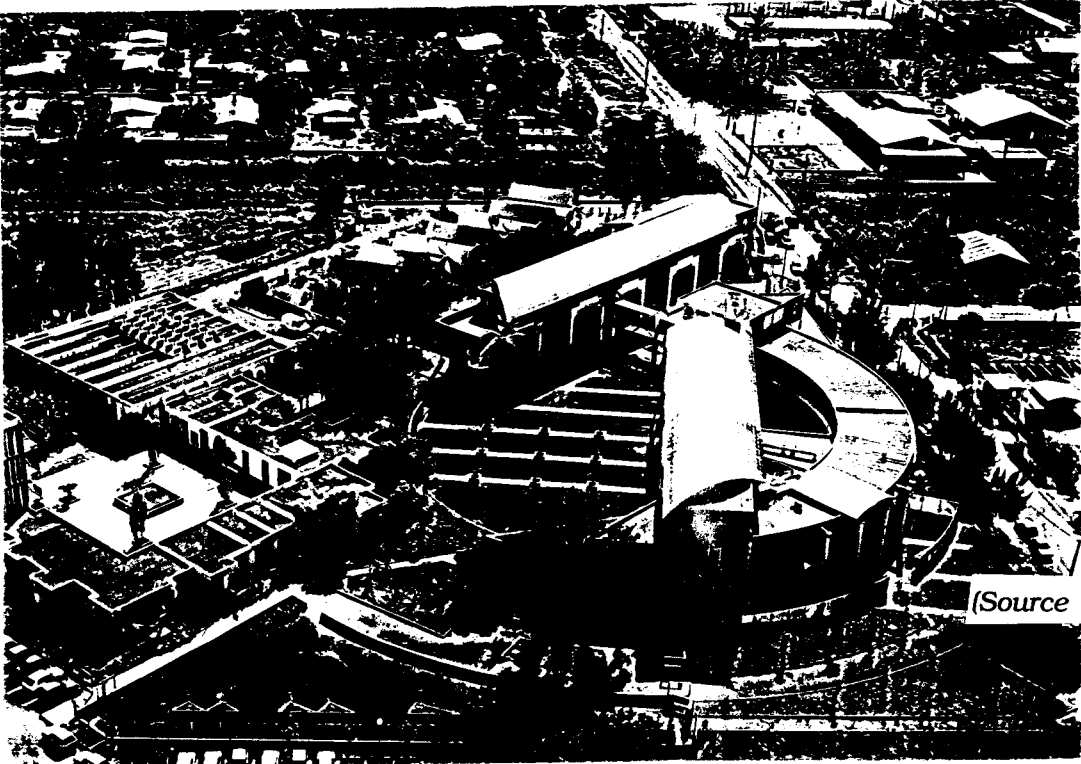
⁸⁹ Organisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement dans la catégorie "Établissements publics".



Perspectives et coupes



Vue générale : le lycée dans le *karté*



(Source : Davy-Archi.)

On le voit, l'établissement scolaire remplit ici de nouvelles fonctions urbaines (Henriot-Van Zanten et *alii*, 1994) en participant à la valorisation de l'image de la ville.

En proposant une nouvelle esthétique, le lycée participe donc à la formation d'un nouvel ordre urbain ; mais c'est surtout son implantation qui, de ce point de vue, constitue un enjeu majeur.

2.2.3.- Les enjeux de l'implantation

Le lycée élément structurant de la ville

L'impact de ces constructions sur l'aménagement du territoire n'est pas négligeable : les établissements scolaires constituent de véritables pôles économiques et contribuent à la restructuration des quartiers où ils sont implantés. On sait qu'il existe une relation historique entre l'émergence et le développement de la ville et la constitution progressive d'un réseau d'établissements d'enseignements (Henriot-Van Zanten, 1994) ; à la Réunion toutefois, peu d'études ont été menées sur cette relation entre dynamiques scolaires et dynamiques urbaines⁹⁰.

Où construire ?

L'implantation d'un lycée devient donc un enjeu majeur dans la création d'une dynamique urbaine : *"L'idée que la ville dynamique va être engendrée par la naissance d'un établissement scolaire demeure aujourd'hui encore un argument d'aménagement, en particulier au niveau communal"* (A.G.O.R.A.H., 1993).

La désignation des sites de construction a fait et continue donc de faire l'objet de débats importants tant elle représente des enjeux politiques forts pour les communes et le développement de l'île. Pour l'A.G.O.R.A.H. (1993), les établissements scolaires :

"constituent des éléments structurants de l'espace urbanisé ou à urbaniser comme des points de repères du tissu urbain. La programmation de 25 nouveaux établissements aura donc un impact important en terme d'aménagement du territoire. On ne construit pas un collège ou un lycée pour quelques années

⁹⁰ Les observateurs relèvent néanmoins les interactions entre le développement du sud de l'île et de la commune du Tampon et l'implantation, qui plus est à mi hauteur c'est à dire dans les zones les moins urbanisées, du second lycée de l'académie (Dijoux, 1993). De la même manière, mais dans des proportions moindres, on souligne le développement de la zone Ouest au dessus de la ville de St Paul où a été implanté un ensemble d'établissements du second degré ; le premier d'entre eux a été construit il y a une dizaine d'années sur un plateau recouvert à l'époque que de la seule savane.

mais pour la pérennité, il faut donc lui offrir les meilleures chances de jouer son rôle et de s'intégrer à la "ville".

L'approche proposée par les techniciens est résolument fonctionnelle. L'établissement scolaire est vu comme "*élément structurant majeur de la ville*". Son intégration, si on ne veut pas qu'il devienne une simple "*verrue urbaine*", doit donc être envisagée dans un cadre offrant les éléments indispensables à la vie quotidienne : librairie, cabines téléphoniques, outils socio-éducatifs, liaisons faciles, équipements sportifs. On ne peut qu'être séduit par des propositions qui font de l'environnement du futur lycéen un monde cohérent, fonctionnel stimulant et riche. Mais cette vision fonctionnaliste et moderne fonde son postulat sur l'existence d'une population scolaire standard à la sociabilité "moderne" acquise. De fait, les choses ne sont pas aussi simples comme nous le verrons plus tard.

Vers un lycée de proximité

Alimentée par la réflexion prospective, la décision politique finale s'oriente vers le choix de petites unités implantées à mi-hauteur et s'intégrant dans un schéma d'aménagement régional visant à mieux développer les Hauts de la Réunion. L'argumentaire justifiant cette option fait également valoir l'intérêt à rapprocher les lycées des populations scolaires permettant ainsi aux élèves d'éviter au mieux un internat que l'on dit mal vécu⁹¹ et de résoudre le problème des transports scolaires. On est ainsi passé de la cité scolaire avec internat brassant une population scolaire hétérogène du point de vue de l'âge, des origines sociales et territoriales, au "lycée de proximité" implanté dans le quartier qui devrait permettre de "passer en douceur du collège au lycée"⁹². Là aussi on perçoit déjà que des telles options ne manqueront pas d'avoir des implications conséquentes sur la sociabilité lycéenne.

2.2.4.- Tradition du *kartié* et modernité du lycée

L'aménagement de l'espace réunionnais procède, on l'a vu, d'une histoire et d'une géographie spécifiques. Or l'espace

⁹¹ "impression" qui ne s'appuie sur aucune étude préalable.

⁹² Cette option s'inscrit dans le cadre plus global d'une politique dite de "proximité" défendue par le conseil général de la Réunion.

scolaire considéré ici uniquement dans sa dimension spatiale, apparaît en décalage avec le *kartié*, même si cette situation connaît des évolutions notables en particulier dans les zones en voie de réaménagement.

Les établissements scolaires -ces "fragments de modernité"- construits à un rythme soutenu depuis les vingt dernières années constituent au sein des *kartié* des pièces rapportées⁹³ qui procèdent d'une vision exogène (Watin, Wolff, 1993).

Le rythme des aménagements est tel qu'un nouvel urbanisme est en cours d'émergence ; il emprunte ses références tant pour les locaux scolaires que pour l'habitat résidentiel (social pour l'essentiel) au modèle importé de la métropole (Watin, Etave, 1994). Les collèges et lycées construits en masse durant la dernière décennie et encore programmés pour les 5 années à venir contribuent pour une grande part à l'instauration de ce nouvel ordre urbain en rupture avec la tradition. Ils marquent le territoire tant du point de vue de leur inscription architecturale de plus en plus élaborée⁹⁴ que des nouveaux types de sociabilité qu'elles ne manqueront pas d'instituer.

La Réunion constitue donc un espace social en pleine dynamique ; elle connaît des transformations rapides et profondes qui bousculent en profondeur les termes de la communication sociale qui apparaît comme télescopée, mêlant tradition créole et modernité européenne.

Un tableau faisant apparaître **quelques notions et chiffres clés** permet de visualiser la profondeur et la rapidité des transformations en cours.

L'approche du contexte socio-historique nous montrent combien **l'espace politique, l'espace médiatique, l'espace urbain, l'espace scolaire** plus que d'autres apparaissent comme des lieux en pleine mutation contribuant à **l'émergence d'un espace public réunionnais éclaté et fragmenté sur plusieurs lieux de la société réunionnaise.**

⁹³ La vue générale du lycée de St Paul illustre bien cette rupture dans la trame urbanistique introduite par l'architecture et les dimensions de l'établissement public, dans un *kartié* à l'habitat individuel (les *kour*).

⁹⁴ La vue générale du lycée de Saint-Paul illustre bien cette rupture dans la trame urbanistique introduite par l'architecture et les dimensions de l'établissement public dans un *kartié* à l'habitat individuel et dispersé.

TABLEAU SYNTHETIQUE
1946 - 1995

CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE					
DATES	ESPACE SCOLAIRE	ESPACE MEDIATIQUE	ESPACE POLITIQUE	ESPACE URBAIN	
1946	1 Lycée	<i>Témoignages</i> (1944)	Départementalisation	242 000 habts La Réunion rurale	
1950	60 bacheliers/an	PRESSE D'OPINION			
1952	Mise en place	<i>Le Journal de l'île de la Réunion</i> (1951)			
1954			Bi-polarisation	◊ Defos du Rau	
1956				Saint-Denis : 41 900 habts	
1958		de			
1960	l'école		<u>Création du P.C.R.</u> L'autonomie de la Réunion la loi "scélérate" Debré	350 000 habts	
1962			de		
1964		primaire	TELEVISION	Association Réunion Département Français A.R.D.F. (A. Ramassamy) ◊M. Debré député	* Premier supermarché
1966					
1968	100% 6-10 ans scolarisés Cité du Butor		la vie politique		
1970	840 candidats bacheliers	Opération "Jeunes Journalistes" (ORTF)	Création du parti socialiste réunionnais (PSR) <u>Départementalistes/autonomistes</u>	<u>Construction de la Cité M. Debré</u>	
1972					
1974	6 Lycées 10% Bac	FRANCE REGION 3 (1975)		476 000 habts <u>Saint-Denis : 104 200 habts</u>	
1976	Les	<i>Le Quotidien</i>		* Le logement social	
1978			La	<u>Débuts de l'urbanisation</u> 78 516 véhicules	
1980		14% Bac	LES RADIO "LIBRES"	Accélération	
1982			Radio Free DOM	Alternance politique	514 300 habts 108 725 véhicules
1984	Années		◊P. Vergès à la télévision	de	
1986		18% Bac	Brèche		
1988		Schéma prév. des formations	Médiatique	DECENTRALISATION	l'urbanisation
1990				Démocratie locale Identité réunionnaise	* Les hypermarchés
1992	13 Lycées	Pluralisme médiatique Les débats de société Manif. pour liberté des ondes <i>Le Réunionnais</i> (1992)		617 200 habts	
1994	17 Lycées			167 000 véhicules <u>besoins de 12000 lgts/an</u>	
1995	50% Bac	<i>Antenne Réunion</i> (1994) 6 chaînes télé			

Dans la partie qui vient de s'achever, nous avons situé notre problématique dans le cadre général du concept de l'espace public. Les travaux généraux s'y référant s'inscrivent tous dans le cadre des sociétés occidentales, développées et démocratiques. Ce qui est bien loin d'être le cas de la Réunion ainsi que l'ont montré les chapitres précédents.

Nous avons pu mettre en évidence une situation locale tout à fait spécifique au sein de laquelle l'espace public procède d'un phénomène en cours de constitution et sur lequel encore peu de travaux sont disponibles. Cette situation justifie bien l'approche théorique adoptée -l'espace public envisagé comme processus- et méthodologique -la description ethnographique-.

Nous allons à présent examiner, dans un lieu particulier de la société réunionnaise - le monde lycéen-, les conditions d'émergence de l'espace public envisagé, comme annoncé dans notre hypothèse, sous sa double dimension de sphère de discussion et de débat et de scène d'apparition.

La partie qui va suivre envisage cette première dimension constitutive de l'espace public : **l'émergence de la sphère de discussion**. Seront successivement abordés la naissance de la presse lycéenne et la naissance d'un espace public de débat correspondant à la période des années soixante-dix.

DEUXIEME PARTIE

**LA PRESSE LYCEENNE
OU
L'EMERGENCE D'UNE SPHERE
DE DISCUSSION**

LA NAISSANCE de la PRESSE LYCEENNE à la REUNION : 1969-1972

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIERS JOURNAUX

1.- LE CONTEXTE

1.1- UN ESPACE PUBLIC VERROUILLE

Si l'existence des journaux lycéens est attestée depuis plus d'un siècle en métropole (Gonnet, 1985, 1988), à la Réunion ceux ci n'apparaissent qu'à la fin des années soixante. La presse lycéenne émerge alors dans un espace public marqué, comme on a pu le lire plus haut, par la bi-polarisation de la vie politique et par un verrouillage du point de vue médiatique.

Cet espace public des années soixante-dix s'entend dans sa forme bourgeoise décrite par Habermas (1978). En effet, il apparaît restreint aux seules élites dirigeantes mais dans leur version post-coloniale à savoir les grandes familles issues de la société de Plantation et la classe moyenne émergente constituée pour l'essentiel de fonctionnaires locaux ou venus de métropole et dont le nombre s'accroît depuis la départementalisation. Ces derniers tiendront, on le verra, une position toute particulière dans le basculement progressif de la société post-coloniale de l'époque vers une société moderne et, parmi eux, les nombreux enseignants recrutés en masse dans ces années de développement du système scolaire.

En cette fin des années soixante, les enseignants se font l'écho des revendications et manifestations métropolitaines de "Mai 1968" et tentent d'y sensibiliser leurs élèves. Mais à cette époque, "la jeunesse" ne constitue pas (encore) une catégorie à la Réunion : seuls 2% de la population scolaire est au lycée alors que le chiffre atteint les 12 % en métropole (Eve, 1991). Pour la minorité privilégiée qui fréquente le lycée ces événements de mai 1968 n'ont pas été réellement mobilisateurs.

1.2.- "MAI 1968" À LA REUNION ?

1.2.1- Une information réduite

Les "événements de mai 1968" n'ont pas laissé de traces significatives dans les mémoires de ceux qui étaient lycéens durant cette période. Les faibles moyens d'information et de communication de l'époque ont fait que la jeunesse réunionnaise n'a pu se sentir concernée par un événement dont les médias n'ont rendu compte qu'avec retard et uniquement de façon très parcellaire :

"non on n'a pas vécu 68 ici ça nous concernait pas vraiment...il y a eu quelques échos on a vu quelques images mais deux trois mois plus tard (...) maintenant avec les moyens de communication les choses se passent pratiquement en direct mais à l'époque on avait toujours un décalage ; on en a peut être parlé mais ça n'a pas été quelque chose d'important pour moi" (M. Chane San).

L'information était non seulement réduite à cause de la faiblesse des moyens techniques de l'époque, mais elle était également censurée :

"au niveau des journaux il y avait Témoignages qui circulait sous le manteau et le JIR et la radio d'Etat qui nous disait ce qu'elle voulait bien nous dire (...) à l'époque j'avais un petit poste et ces infos sur les barricades oui on avait ce que la Voix de la France voulait bien nous en dire " (M. Auberval).

Censurée, l'information employait plusieurs canaux parallèles que la population mobilisait dans l'espoir d'obtenir une meilleure vision des choses et de compléter la version officielle donnée par la toute puissante O.R.T.F. :

"on vivait ça à travers le peu d'information qui nous parvenait ; on était vaguement au courant par les journaux et surtout parce que un tel avait un frère là-bas qui téléphonait ou qui écrivait et racontait ce qui se passait à la Sorbonne dans la rue et tout ça" (G. Patel).

L'information était donc une denrée rare réservée à l'élite qui disposait de moyens de communication ou de réseaux spécifiques :

"les familles aisées étaient plus au courant (...) parallèlement par ceux qui voyageaient, par les intellectuels, nous avions d'autres informations. Ce n'était pas le pays de la liberté comme maintenant, là on est au courant, avant non" (M. Auberval).

1.2.2.- Un mouvement porté par les jeunes enseignants

De fait ce sont les jeunes enseignants, métropolitains pour l'essentiel, qui dans l'espace scolaire ont été les plus informés et les plus mobilisés. C'est par eux que finalement les lycéens apprennent dans quel type de mouvement revendicatif leurs homologues de métropole s'étaient engagés :

"(les profs) avaient été informés par leurs syndicats j'imagine, et je me souviens aussi de réunions organisées au réfectoire de Leconte de Lisle où on nous expliquait un peu la situation, mais pour nous franchement, pour moi, ça me paraissait pas essentiel(...) je ne me souviens pas de grève, mais simplement de profs qui avaient dit avec tout ce qui se passe, nous on s'arrête de bosser et on organise des réunions de concertation" (G. Hoair).

L'action revendicative à cette époque n'est donc pas lycéenne mais essentiellement initiée par ces jeunes enseignants qui décident "par solidarité " avec ce qui se passe en métropole de se mettre en grève.

Néanmoins le mouvement est resté isolé, de courte durée et aurait été totalement incompris de la population générale :

"c'était tout à fait mal perçu par la population qui en tirait la conclusion que les profs du lycée font des grèves pour être plus payés alors qu'ils étaient déjà considérés comme extrêmement privilégiés" (J-Y Sauzet).

Les lycéens réunionnais ne se sont donc à aucun moment sentis impliqués et n'ont jamais participé activement aux mouvements revendicatifs. Ils ont par contre bénéficié de toutes les retombées de "Mai 1968" parmi lesquelles la création des "Foyers Socio-Educatifs" (F.S.E.)¹ qui ont constitué le cadre d'émergence des journaux lycéens de l'époque.

1.3.- LES FOYERS SOCIO-EDUCATIFS ET LE "CLUB JOURNAL"

Les journaux lycéens réunionnais apparaissent à l'occasion de la création des F.S.E. initiés dans le cadre des mesures prises par le nouveau ministre de l'Education Nationale, Edgar Faure. Avec un enseignement rénové, la mise sur pied de l'"association socio-éducative du foyer des élèves" a pour but dans le cadre de l'établissement de préparer les élèves "à la vie civique et sociale ... et à l'épanouissement de leur personnalité" (circulaire ministérielle du 19-12-1968). Conséquences des luttes auxquelles la Réunion n'a pas participé, les Foyers Socio-Educatifs sont néanmoins immédiatement mis sur pied dans les deux grandes cités scolaires de l'île.

"A l'époque il a fallu qu'on monte une vie associative de toutes pièces à l'intérieur d'un lycée qui n'avait pour but que de nourrir des élèves et les faire étudier et aucune structure de distraction ; nous avons monté le foyer et on a démarré le journal dans la foulée du foyer" (M. Auberval).

Parmi les activités proposées par les foyers figure immédiatement le "club journal". Dès son apparition, le journal lycéen se révèle intimement lié à cette innovation pédagogique introduite par la loi Faure. L'étude des journaux lycéens ne pourra donc se faire indépendamment de cette structure avec laquelle tous vont entretenir des rapports plus ou moins

¹ La circulaire n° I-68-513 du 19 Décembre 1968 en précise le mode de fonctionnement.

étroits. Ainsi certains se feront les simples écotiers des activités des autres clubs, d'autres tenteront de se libérer de cette tâche et affirmeront des ambitions différentes.

2. - DEUX LYCEES, DEUX JOURNAUX LYCEENS

C'est dans ce contexte historique spécifique marqué par les débuts de la démocratisation de l'accès au lycée, l'introduction de mesures rénovatrices dans l'enseignement et l'organisation de la vie scolaire que naissent les premiers journaux lycéens. Dans le Sud paraissent "F.S.E." puis "Cactus" et dans le Nord "Evasion" puis "Boum Jeunesse".

2.1. - DE "F.S.E." À "CACTUS"

A la rentrée 1969 naît, au Lycée R. Garros, dans le sud de l'île, le premier numéro du "*Journal du Foyer Socio-Educatif*". Sa durée de vie sera de trois années scolaires, de 1969 à 1972. Au cours des deux premières années paraîtront, en moyenne, trois journaux par an. La dernière année ne verra la sortie que d'un seul numéro, le n° 7, le n° 8 restant à l'état de maquette.

Intitulé sobrement "F.S.E." durant la première année de son existence, il optera ensuite pour un "Cactus" plus explicite sur ses intentions.

Au niveau de sa fabrication, le journal connaît des présentations diverses : simples feuillets tapés à la machine, ronéotés et agrafés (n° 1), petits livrets imprimés, reliés avec une couverture cartonnée de couleur pour les n° 2 et 3. A partir du n° 4, le journal prend le nom de "Cactus" est imprimé selon le procédé off-set (Imprimerie Ganowski-St Joseph) et illustré de photos. La moitié des articles du dernier numéro ne sont plus tapés à la machine, mais écrits à la main (n°7).

Son prix de vente est de 50 francs C.F.A.² Chaque numéro a entre 20 et 30 pages et les tirages vont de 500 à 1000 exemplaires.³

² Le Franc C.F.A. valait 2 centimes ; 50 francs C.F.A. valait 1 franc. Le C.F.A a été remplacé par le Franc en 1975.

³ Certains numéros sont manquants (n° 6, n° 8), d'autres sont incomplets et malgré la mise à notre disposition des archives personnelles de son ancien rédacteur en chef, il n'a pas été possible de reconstituer le corpus dans sa totalité.

2. 2.- "EVASION" PUIS "BOUM JEUNESSE"

"*Evasion*" paraît dans le nord dès la rentrée 1967. L'initiative de ce journal appartient au "*Foyer Culturel du lycée Juliette Dodu*"⁴ auquel collaborent quelques garçons du lycée Leconte de Lisle, ce qui préfigure "*une heureuse anticipation de la fusion qui va se produire à la prochaine rentrée*" entre les deux établissements (*Evasion* n° 3).

Lorsque le lycée Leconte de Lisle prend possession de ses nouveaux locaux à la rentrée 1968, "*Evasion*" continue de vivre l'espace de trois numéros. Aucune indication du tirage ni du prix n'est donné dans les deux seuls exemplaires de journal dont nous disposons.

L'année suivante sort "*Boum Jeunesse*" qui, durant trois années scolaires, de 1969 à 1972, sortira au total 10 numéros. Comme son homologue du Sud, il s'arrête à la fin de l'année scolaire 1972. Il se présente sur papier journal sommairement agrafé et compte 28 pages. A partir du numéro 5, il se donne une couverture de papier glacé dont la couleur (monocolor) change à chaque numéro. Il propose alors une moyenne de 48 à 50 pages par numéro avec de nombreuses insertions de photos et des textes systématiquement saisis à la machine à écrire. Son prix de vente est de 100 francs C.F.A. au départ puis passe à 150 francs C.F.A. ensuite ; "*Boum Jeunesse*" annonce un tirage de 1000 à 2000 exemplaires selon les numéros.

2.3.- LE JOURNAL DU FOYER ... UN OBJECTIF VITE DEPASSE

Ces deux journaux, "*Cactus*" et "*Boum Jeunesse*", bien que nés à la même époque, ignorent réciproquement leur existence et, de ce fait, aucun échange ne s'établira entre eux. Ils présentent par contre des similitudes frappantes.

D'abord dans leur souci affirmé de rompre avec la mission exclusive de chroniqueur des activités du foyer qu'ils s'étaient assignés au départ. Si comme l'affirme Gonnet "le titre du journal c'est sa respiration" (1988,

⁴ Ce foyer a été créé dès 1967 sous la forme d'une association laïque affiliée à la Fédération des Oeuvres Laïques. Organisation pionnière mise sur pied avant la promulgation des textes organisant les F.S.E., elle se donne pour but "de permettre aux élèves du lycée sous le contrôle de leur professeur d'organiser des activités de loisirs présentant un aspect culturel leur permettant de prendre des initiatives et des responsabilités".

75), les deux journaux, en changeant de titre, affirment un projet éditorial quelque peu différent de celui de simple chroniqueur de la vie des clubs sur lequel tous deux s'expliquent :

"Vous avez peut-être remarqué que le titre (Cactus) donné au journal est plutôt piquant ; qui s'y frotte s'y pique, mais ne vous en faites pas, vous pouvez tout de même "vous asseoir dessus" (Edito Cactus n° 4).

"Boum jeunesse" ne doit pas être considéré comme un vain mot...Nous vous proposons comme tout journal d'informer mais aussi de réveiller. D'où notre titre quelque peu explosif" (Edito BJ n° 1).

Ensuite par le cycle de vie de trois années scolaires dans lequel ils s'inscrivent. Cela constitue une durée de parution relativement élevée pour des journaux lycéens. Tous deux cessent brutalement de paraître à la fin de l'année scolaire 1972 après avoir connu, l'un et l'autre, des tirages importants qui varie de 500 à 2000 exemplaires pour chaque numéro. Rapportés aux quelques milliers de lycéens scolarisés à l'époque⁵, ces chiffres donnent une idée de l'ampleur de la diffusion de cette presse lycéenne qui dépassait largement les frontières de l'établissement.

3.- DES ACTEURS PAS COMME LES AUTRES

La production journalistique de ce début des années soixante dix est une coproduction, puisque l'équipe est composée d'enseignants et de jeunes lycéens unis autour d'un projet qu'ils mènent en commun. Qui sont les co-producteurs de cette époque ?

3.1.- LES ENSEIGNANTS

3.1.1.- De jeunes métropolitains...qui dérangent la société locale

Ceux qui se lancent dans l'aventure du journal appartiennent à la jeune génération des enseignants, le plus souvent métropolitains recrutés en masse pour faire face aux nouveaux besoins en cette période de développement intensif du système scolaire.

⁵ La population totale lycéenne atteint 2465 élèves scolarisés dans les deux seuls lycées existants en 1968-1969 ("Rapport d'ensemble pour le département de la Réunion 1968-1969, Vice-Rectorat de la Réunion).

Il s'agit de jeunes fonctionnaires récemment diplômés, mutés dans l'île ou nommés en tant que Volontaires à l'Aide Technique (V.A.T.) pour effectuer leurs obligations militaires dans le cadre d'un service civil de deux années scolaires. Ainsi, la seule rentrée scolaire de 1969 voit l'arrivée de 240 V.A.T. enseignants qui seront en grande partie affectés dans les deux cités scolaires récemment ouvertes à St Denis et au Tampon⁶.

L'arrivée de ces V.A.T. va bousculer la société coloniale de l'époque. Dans un contexte où l'enseignant occupe une position privilégiée autant due à son statut très envié de fonctionnaire qu'à sa position encore sacralisée de détenteur du savoir, leur comportement dérange au sein même de l'établissement scolaire.

"tous ces jeunes zorey⁷ certifiés qui ont débarqué là plus diplômés ça a déstabilisé pas mal de profs ici (...) surtout les jeunes V.A.T. eux mêmes anciens sympathisants de Mai 68 ; on avait pas la même façon de s'habiller, de parler, d'être avec les élèves, on était moins "vieille France" que ceux en place au lycée c'est sûr" (Y. Thébault).

Ces professeurs, appartenant au courant des réformateurs, seront très vite taxés "de gauchistes" quand ils se feront l'écho des revendications et manifestations métropolitaines de Mai 1968 et qu'ils tenteront d'y sensibiliser leurs élèves. Interrogé par un journaliste se lui rapportant les inquiétudes de la société locale face à l'arrivée massive de ces jeunes enseignants métropolitains qui amènent "la subversion", le député Debré répond : *"Que voulez-vous toute société a ses scories"*. Un propos qui raisonne encore dans les oreilles de l'enseignant⁸ rapportant l'anecdote pour illustrer combien *"Debré avait peur de l'indépendance, c'était son obsession et dès que des idées lui paraissaient un peu de gauche ou simplement progressistes il ne supportait pas"* (P. Guillot).

Dans une société marquée par la rivalité entre départementalistes et autonomistes, la plus petite initiative visant à introduire la réflexion et le débat suffit à faire taxer ses auteurs de dangereux propagandistes. Ce sera surtout le cas, on le verra, pour les

⁶ Conférence de presse du Vice-Recteur Couillerot, *Hebdo Bourbon* du 18 Septembre 1969.

⁷ En créole réunionnais, *zorey* désigne un métropolitain.

⁸ Cet enseignant, P. Guillot sera plus tard animateur du journal "Sûrement Pas" au lycée Leconte de Lisle.

professeurs animant les journaux lycéens à partir de 1973. Mais jusqu'en 1972 la loi Debré, évoquée plus haut, pèse encore très lourdement sur les enseignants et sur leurs activités "innovantes" qui restent inscrites dans le cadre de "l'admissible" afin d'échapper aux menaces "d'expatriation".

3.1.2.- De nouvelles pratiques

Le projet des professeurs à l'initiative des premiers journaux lycéens s'inscrit dans une perception nouvelle de la pédagogie, du rapport aux élèves et de leur métier d'enseignant :

"il faut se souvenir que 1968-69 c'était juste après 68 et là donc le journal c'était une initiative de professeurs qui voulaient faire autre chose que de recevoir des élèves pour un enseignement et ne plus les revoir après ; je crois que c'était ça aussi" (G. Hoair).

Proche des élèves, d'autant que la plupart sont à peine plus âgés qu'eux, membres à part entière de la "famille" que constitue le journal, ces professeurs inaugurent des rapports enseignants-élèves totalement nouveaux pour l'époque :

"Il n'y avait pas de hiérarchie, profs-élèves constituaient une bande qui se retrouvait (...) c'était hyper sympa et j'en garde de très bons souvenirs. Je me souviens que la prof nous recevait chez elle à son domicile pour parler du journal c'était fabuleux, c'était pas un rapport de profs-élèves, c'était des rapports autour du Journal" (M.C. Nivet).

Ces jeunes adultes sont de fait des acteurs à part entière dans l'équipe rédactionnelle. animateurs d'équipe, médiateurs entre les élèves et l'institution, responsables de la publication par délégation du chef d'établissement, ils sont aussi compagnons de route et écrivent, au même titre que les lycéens, reportages, dossiers cinéma, compte rendu d'enquêtes ou même éditoriaux.

Le jeune enseignant animateur de *Cactus* y publie quelques uns de ses poèmes sous le pseudonyme formé des initiales de son nom, JYS :

"Sauzet était le meneur c'est sûr, il coordonnait, il n'était pas là que pour corriger nos fautes d'orthographe mais aussi pour nous guider et lui même écrivait des poèmes qui étaient ensuite publiés, signés JYS" (M. Auberval).

3.1.3.- Lettres et médias

Les adultes-journalistes de cette première époque présentent d'autres points communs que celui d'être simplement de jeunes pédagogues métropolitains progressistes. Enseignant de Français, amoureux des belles lettres, ils sont eux mêmes producteurs ; l'un, on l'a vu, écrit des poèmes (J.Y. Sauzet), un autre (G. Barbey) a publié un roman "Le petit bonheur" dont un élève fera la critique dans un numéro de *Boum Jeunesse*. Tous deux animent également le club théâtre, très actif aussi bien au Tampon qu'à St Denis. Les pièces qui y sont montées en vue des représentations de fin d'année appartiennent au répertoire classique et font l'objet de nombreux articles dans les deux journaux lycéens⁹.

L'implication des adultes dans le projet journalistique de cette période apparaît particulièrement axé sur la production d'un "vrai" journal et leurs exigences seront d'autant plus grandes qu'ils entretiennent un rapport de proximité avec les médias. C'est particulièrement le cas au Lycée Leconte de Lisle où une enseignante anime par ailleurs une émission radio hebdomadaire de variétés musicales à l'O.R.T.F. Elle signe également de nombreux articles sur la photo, ou sur le langage cinématographique dans *Boum Jeunesse*, contribuant ainsi à l'initiation des jeunes lycéens.

3.1.4.- Des exigences de production

La relecture des articles, permettant d'éliminer les fautes d'orthographe et de syntaxe, ne constitue qu'une faible partie de la participation enseignante. Les exigences vis à vis des lycéens sont particulièrement élevées à *Boum Jeunesse*. Là c'est un véritable travail de réécriture journalistique que les professeurs conduisent avec les jeunes. Chapeau, phrases courtes, présentation des faits dissociés du commentaire, chute, de nombreux articles témoignent de cet apprentissage rigoureux d'un langage journalistique dont certains se souviennent encore :

"Je me souviens, Barbey m'a dit c'est super cet article mais il me l'a fait recommencer trois fois parce que c'était pas assez percutant. Il le voulait court, pas une dissertation mais quelque chose d'incisif, de moqueur et à l'époque je ne savais pas faire ça. Il voulait une

⁹ Ont ainsi été présentées des oeuvres de J Anouilh ("Antigone", "Le rendez vous de Senlis"), de J. Supervielle ("La Belle au Bois"), de Molière ("Le médecin malgré lui").

chute que l'on avait longuement travaillée ensemble, longuement parce que il fallait que je sois d'accord et vingt après je m'en souviens encore" (M.C. Nivet).

Le travail de rédaction conduit par les enseignants consiste également à encourager les jeunes à effectuer un travail de reportage, d'investigation sur le terrain :

"on avait des idées mais le prof nous demandait de les travailler, de faire des enquêtes d'approfondir et c'est là que ça devenait intéressant pour nous" (M.C. Nivet).

La censure est rare tant l'auto censure des jeunes encore très marqués par le respect des valeurs et des traditions marquent l'ensemble de leurs productions. Le fort contrôle social en vigueur restreint les velléités revendicatives d'autant que le journal est diffusé hors des frontières de l'établissement.

"vis à vis de l'extérieur on voulait pas que dans notre situation de lycéen on soit repéré par rapport à l'extérieur (...) dialoguer avec l'extérieur mais surtout pas se couper si on était un peu trop polémique ça nous aurait un peu isolé d'une certaine façon ; on avait pas comment dire on était pas contestataire, on avait cette liberté d'expression, on avait le souci de dire ce qu'on avait à dire mais ce n'était pas la contestation qui nous guidait" (M.C. Nivet).

C'est l'enseignant qui là encore stimule les jeunes, accompagne leur réflexion :

"il avait beaucoup d'humour, il nous poussait pour que le journal nous serve un peu d'exutoire mais nous on avait une autocensure très rigoureuse on était des gens bien on voulait faire de mal à personne. Même si on pensait le contraire on allait pas signer nos articles en disant du mal des choses ou des gens surtout que le journal allait être vendu à l'extérieur, lui au contraire nous tirait dans l'autre sens" (M.C. Nivet).

3.2.- LES LYCEENS-JOURNALISTES

3.2.1.- Une jeunesse privilégiée et plutôt masculine

Représentatifs en cela de l'élite lycéenne accueillie à cette époque au lycée, on retrouve dans le journal des "fils des grandes familles", des enfants des fonctionnaires d'Etat mutés dans le

département (comme le fils du Préfet de l'époque), ou des jeunes issus de la classe moyenne en cours de constitution depuis la départementalisation, fortement créatrice d'emplois dans la fonction publique.

"sans être des gens de la très haute société on était sûrement pas des gens dans le besoin" (G. Hoair).

Une seule exception à ce profil sociologique, le rédacteur en chef de *Cactus*, jeune boursier méritant, interne au Lycée du Tampon suite à une décision judiciaire de sauvegarde de l'enfance :

"j'étais l'exception surtout venant de mon milieu". Les autres lycéens étaient plutôt "issus de grandes classes sociales de gens aisés c'était la bourgeoisie du sud d'un bon niveau de vie des fonctionnaires surtout des commerçants ; moi j'étais le seul (à connaître) le milieu de la difficulté sociale" (M. Auberval).

Cette jeunesse privilégiée de la fin des années soixante qui a découvert la télévision depuis peu, s'ouvre progressivement au monde des idoles, adhère à la musique rock et pop, circule en mobylette, mais reste une jeunesse sage encore peu concernée par les grands mouvements revendicatifs (Eve, 1991) :

"on était au début des années soixante dix, c'était vraiment différent ; on était de bons garçons de gentilles petites filles pleins de bonne volonté avec de bonnes petites idées que on ne menait pas à terme par les blocages issus de l'éducation...j'étais comme tout ceux qui étaient dans le journal, quelqu'un élevé dans le respect des traditions et de la hiérarchie et les valeurs de l'époque" (M.C. Nivet).

Les garçons se révèlent être plus nombreux que les filles, du moins dans les équipes de rédaction qui constituent le coeur du journal.

A *Boum Jeunesse*, les filles assurent les tâches de secrétaire de rédaction ou de frappe des articles. Elles signent quelques articles, mais seront toujours minoritaires dans l'équipe dirigeante.

Dans le Sud, la situation est encore plus en défaveur des filles puisque :

"les filles à l'époque toutes timides toutes timorées, très studieuses elles n'étaient pas aussi dégourdies qu'aujourd'hui, les filles restaient dans leur coin ; au début il y en avait aucune dans le

journal et pourtant au lycée il y avait plus de filles que de garçons" (M. Auberval).

Une jeunesse en quête de responsabilités et d'expériences nouvelles

Les lycéens engagés dans cette aventure présentent un profil particulier : actifs, désireux de prendre des responsabilités, ouverts au monde ils constituent, au sein de l'établissement, une population, certes influente, mais largement minoritaire. En effet les jeunes lycéens journalistes de cette époque se distinguent de la masse lycéenne par leurs engagements multiples. Ils figurent dans les instances de concertation récemment mise en place (délégués, président du foyer des élèves) et participent à d'autres clubs où ils se montrent particulièrement actifs :

"Boum Jeunesse, c'était un groupe de gens les plus actifs et qui s'exprimaient le mieux par leur personnalité ; à l'intérieur du foyer, il y avait le club photo et le club théâtre ces deux clubs ont fourni le noyau dur des gens formant Boum Jeunesse" (M.C. Nivet).

Ils présentent donc des aspirations différentes en particulier vis à vis des études qui ne constituent pas l'ultime objectif de leur présence au lycée. Prêts à saisir toutes les opportunités, à tenter toutes les expériences, ils se lancent dans l'aventure du journal dont l'impact va très vite dépasser le seul cadre du lycée :

"se retrouvaient là ceux qui souhaitaient avoir une vie un peu différente que seulement lire écrire et passer le bac quoi c'était surtout pour avoir une vie extra scolaire...On était une bande de lycéens qui s'entendaient bien et avaient envie de faire des choses qui voulaient aussi sortir du cadre scolaire un peu fermé" (G. Hoair).

Les médias offrent des opportunités pour ceux qui acceptent de se lancer et les connections sont nombreuses entre espace scolaire et espace médiatique. Celui-ci offre ainsi un espace de formation et d'expérimentations multiples que les jeunes lycéens ne manqueront de réinvestir en retour dans leur aventure journalistique lycéenne.

3.2.2.- Espace scolaire et espace médiatique

La presse

Entraîné dans l'aventure par un de ses enseignants, pigiste à "Hebdo Bourbon"¹⁰, le futur rédacteur en chef de *Boum Jeunesse* écrit ses premiers papiers dès l'âge de 16 ans :

"quand j'étais au Tampon, je faisais déjà un peu de journalisme sportif avec mon prof de français, Mr Lebon, qui était pigiste dans un journal (...) c'est lui qui m'a formé il m'a emmené sur les stades de foot avec un petit carnet. Là il m'apprenait comment prendre des notes, comment rédiger un article que je faisais tous les dimanches soir en rentrant jusqu'à des heures pas possible parce qu'il fallait absolument déposer l'article le lendemain matin dans la boîte aux lettres pour qu'il parvienne à "Hebdo Bourbon" (M. Chane San).

Un journaliste-lycéen de Cactus connaît à peu près à la même époque une expérience similaire en devenant correspondant sportif pour "La Démocratie"¹¹ :

"quand j'ai entendu que la Démocratie avait besoin de correspondants je suis allé demander à Mr Sallez à St Denis si je pouvais écrire il m'a dit bin oui envoyez des papiers et quand R. Hoareau a repris le journal à St Pierre j'ai continué à faire des papiers et là il me payait 5000 C.F.A. par semaine. Mon premier papier je devais avoir 17 ans et demi j'étais en terminale "
- "qui vous a montré comment on fait un papier ?"
"personne à ce moment là (...) à l'époque de mes tout débuts à la Démocratie j'écrivais mes papiers tout seul comme une rédaction avec une introduction le développement et la conclusion. On me disait tu écris une feuille, on ne disait même pas feuillets, et j'y allais j'écrivais une page que je postais le dimanche soir et ça arrivait deux jours après à St Denis et ça passait dans le journal ; je faisais ça tous les dimanches c'était un vrai plaisir" (G. Patel).

Cette liaison entre les professionnels de la presse et les lycéens n'est pas unique ; d'autres expériences voient également le jour grâce aux nombreuses opportunités qui se présentent aux quelques lycéens qui acceptent de s'en saisir.

¹⁰ Hebdo politique d'opinion anti-communiste, son premier numéro de *Hebdo Bourbon* sort juste avant les municipales de mars 1965. Il cesse de paraître en avril 1973 (Técher K. et Serviabile M., 1991).

¹¹ *La Démocratie*, bi-hebdo "organe républicain indépendant du prolétariat de la Réunion" fondé en 1933 il paraît sur 4 pages et a pour devise "Du bonheur dans tous les coeurs pour le bien être dans tous les foyers" (Técher K. et Serviabile M., 1991).

La radio

L'O.R.T.F. de l'époque offre l'occasion à certains de participer à l'élaboration et à la présentation d'une émission de variétés radiophoniques. Par l'intermédiaire de l'enseignante en charge de *Boum Jeunesse*, des lycéens viennent s'initier à l'animation et participer à la présentation des meilleurs succès du moment dans une émission -"Hit Parade"- qui se veut spécifiquement destinée à la jeunesse :

"c'était une émission avec l'ORTF de l'époque où on présentait les nouveautés artistiques de la semaine les disques on était en relation avec une maison de disques je crois même que c'était celle du Prisunic. Cette émission était diffusée une fois par semaine je crois le jeudi soir on présentait un hit parade bon des trucs de l'époque quoi ; les jeunes du lycée participaient à ça (...) le prof nous avait dit il y a une émission de radio qui c'est que ça intéresse ? Et donc il y a des gens qui étaient venus voir comment on faisait une émission ; c'est des choses qu'on imagine difficilement maintenant il y avait un seul lycée à l'époque et il y avait aussi une seule radio" (G. Hoair).

Expérience concluante qui incite le jeune lycéen à monter avec une camarade un "journal radio" au foyer des lycéens, outil bien plus adapté à la temporalité des informations quotidiennes dont la périodicité du journal *Boum Jeunesse* ne parvenait pas à rendre compte. Le bricolage technique consistait à enregistrer sur magnétophone les informations à diffuser et ensuite à faire passer la bande aux lycéens présents au foyer :

"dès qu'il y avait une info à donner, une expo qui était ouverte à tel endroit etc de toute façon ça tournait toujours autour de la vie du lycée, une réunion, on donnait cette info là. On se réunissait Isabelle et moi et on enregistrait c'était rigolo en fait on faisait ça pour s'amuser et ce qui était bien c'était de pouvoir le faire (..) on avait un bon magnéto et on diffusait ça au moment où il y avait du monde au foyer (...) et voilà ceux qui voulaient écouter écoutaient les autres non (...) est ce que ça a rendu service je ne sais pas c'était un peu le tableau d'affichage en gros sauf que le tableau d'affichage les gens passent regardent et sont informés quand ils veulent alors que là n'étaient informés que ceux qui étaient dans la salle à ce moment là mais c'était une info de plus" (G. Hoair).

L'opération "Jeunes journalistes"

L'O.R.T.F. lance en 1969 une opération "Jeunes journalistes". L'objectif du directeur de l'époque, Iréné Colonnes, était d'intéresser les

jeunes Réunionnais au journalisme et peut-être également de susciter de nouvelles vocations.

Y répondent de nombreux lycéens dont Gora Patel, journaliste à *Cactus*, et Isabelle Monrosier, la co-animatrice du "journal radio" précédemment évoquée. Tous deux poursuivront une carrière dans le monde des médias puisque le premier occupe actuellement le poste de rédacteur en chef de R.F.O. Radio à la Réunion tandis que la seconde exerce comme journaliste à France-Inter.

Ce premier contact avec l'O.R.T.F. compte parmi les expériences marquantes de ce journaliste réunionnais :

"ils ont passé un message à la télé disant que l'O.R.T.F. souhaitait faire participer les élèves de lycée en classe terminale à une opération "jeunes journalistes" et que il fallait envoyer une candidature à l'O.R.T.F. à St Denis : j'ai téléphoné à l'O.R.T.F. pour savoir si étant en terminale technique je pouvais aussi participer ? On me dit oui envoyer votre candidature. J'ai reçu ensuite une belle lettre de l'O.R.T.F. me convoquant un matin à 9 h à St Denis. On était 80 dont Mémona Affedjee et moi et on a été reçu là. Jean Vincent-Dolor m'a posé une question "pourquoi j'avais écrit" je lui ai dit que j'écrivais dans la Démocratie depuis deux ans sur les matchs de foot donc j'avais pensé que la radio et la télévision pouvaient être une expérience intéressante ; on m'a écrit une nouvelle lettre pour me dire de venir. On a du être 50 par groupe de 8 à 10 à faire des stages mais à l'époque on appelait pas ça stage tout ça c'était pas officiel on était là quoi et on participait à une opération à l'O.R.T.F. on venait voir comment on travaillait" (G. Patel).

Des dizaines d'étudiants et de lycéens se voient ainsi offrir la possibilité de découvrir, en situation, le fonctionnement de la station et le métier de journaliste :

"on nous a fait voir comment fonctionnait la radio, la télé, voir comment on tournait les films les reportages le montage comment on faisait la prise de son comment on mixait (...) moi j'ai eu de la chance de participer à des choses intéressantes : au "jeux et chansons" ou premier festival de l'Océan Indien (avec le ministre R. Druon) au théâtre de St Gilles. Je me souviens que j'étais utilisé comme assistant de tournage c'est à dire que je préparais les magasins de films il fallait dans un sac noir placer ses films etc.... J'ai aussi fait la couverture de la visite de Michel Debré dans l'Ile et quand Debré venait à la Réunion c'était une institution et fallait que l'O.R.T.F. soit derrière Debré dès sa descente d'avion jusqu'à son départ" (G. Patel).

L'opération "Jeunes journalistes" fait passer immédiatement ce jeune lycéen du monde du lycée à celui des médias :

"j'étais en terminale je n'ai pas passé le bac et j'ai quitté le lycée (...) on me payait à cette époque : on me faisait faire caméraman de plateau le soir en télé j'étais derrière la caméra pendant le journal je faisais assistant je faisais un peu d'animation je me souviens qu'en 70 je devais toucher 90 000 C.F.A. par mois ce qui était énorme, j'avais 19 ans" (G. Patel).

Inversement l'expérience acquise au contact des professionnels peut également être réinvestie dans l'élaboration du journal lycéen comme c'est le cas du jeune pigiste sportif dans le sud, qui dès son arrivée au lycée du Butor, accepte les responsabilités de rédacteur en chef de *Boum Jeunesse* :

"Je venais du Tampon et je suis arrivé au Butor en première et là j'ai retrouvé toute cette bande (...) alors sans doute que c'est un peu tout ça aussi qui m'a incité à tenter l'expérience du journal "Boum Jeunesse" et à accepter de prendre la responsabilité de rédacteur en chef" (M. Chane San).

CHAPITRE DEUXIEME**"BOUM JEUNESSE" :
UN JOURNAL LYCEEN PIONNIER****1.- LE PREMIER EDITORIAL : UN "REVE-REALITE"**

Les éditos constituent une des principale clés de compréhension du journal lycéen comme l'indique Gonnet (1988 : 75) : "les jeunes condensent dans ces quelques lignes le pourquoi de leur journal, leurs attentes, leurs espoirs. On se trouve alors devant un rêve-réalité (réalité de journaux qui existent et qui échappent aux contraintes des adultes, rêve d'une autre relation à l'information) tout à fait original".

L'édito du n° 1 de *Boum Jeunesse* se révèle particulièrement riche quant aux ambitions des initiateurs du journal. Il s'agit de faire entendre la voix d'une partie pourtant importante de la population réunionnaise ignorée jusque là : la jeunesse. Celle-ci revendique de façon explicite une

place dans l'espace médiatique réunionnais avec pour objectif de proposer un produit innovant, en rupture avec la presse de l'époque, partagée, comme on a pu le lire, entre deux quotidiens d'opinion.

1.1.- UN JOURNAL PAR ET POUR LES JEUNES

Dès le départ, le journal *Boum Jeunesse* s'affirme comme un organe répondant à une attente d'un lectorat spécifique : *"un journal doit correspondre, sinon à un besoin impérieux, du moins à une attente chez ceux à qui elle se destine"* (Edito BJ n° 1).

Boum Jeunesse définit donc sa cible privilégiée pour ne pas dire exclusive : la jeunesse. Cette catégorie s'inscrit à l'intérieur de bornes spécifiques du point de vue de l'âge *"les Teens, les moins de vingt ans"* référence que l'on prend soin de traduire, mais qui témoigne de la volonté d'ancrage de cette nouvelle génération réunionnaise dans le mouvement international de la jeunesse.

Si le journal prend soin néanmoins de ne pas fermer la porte aux adultes *"loin de nous la pensée de rejeter les plus de trente ans"*, le lectorat auquel il s'adresse appartient à une génération spécifique : *"notre audience se compose avant tout de ceux que l'on appelle en Anglais les "Teens"*.

Cette certitude quant aux attentes de toute une génération auxquelles le journal se veut une réponse, repose sur le constat d'un manque : l'espace médiatique réunionnais ignore une partie importante de la population. *"Sans faire preuve d'une prétention excessive, il nous semble que la presse écrite ne fait pas une place suffisamment belle à la jeunesse"*. Bel euphémisme pour pointer un dysfonctionnement de la presse adulte qui s'accompagne d'une dénonciation de l'image qu'elle donne de la jeunesse. Quand celle-ci parle des jeunes, c'est *"pour exploiter son pouvoir d'achat ou susciter des attitudes plus ou moins calquées sur les modèles anciens"*.

Boum Jeunesse revendique donc un droit à faire entendre la "vraie" voix de la jeunesse, à mettre une distance critique avec les productions des professionnels adultes, à proposer un autre type d'information plus proche de la réalité juvénile parce que directement produite par les jeunes.

Un tel journal ne vivra que s'il est lu : un appel pressant est lancé vers les autres jeunes, non seulement en tant que futurs lecteurs, mais en tant que diffuseurs actifs. Il s'agit de conquérir un espace qui va bien au delà des frontières du seul établissement : *"ce journal ne pourra vivre que si vous le lisez, si vous le faites lire à vos amis et connaissances et si vous y participez"*. Cet appel à participation *"sous forme d'articles, de jeux, de lettres, de critiques"* constitue une première amorce de dialogue avec le futur lecteur invité à s'exprimer dans un journal qui se veut être celui de tous les jeunes.

L'ambition du journal est donc clairement affichée : il s'agit à présent de conquérir une place dans l'espace médiatique réunionnais, de faire entendre une autre voix, de proposer une autre information qui tiennent compte d'un type d'acteurs absents jusque là du débat : la jeunesse. C'est ce que rappelle le comité pour conclure son édito : le journal *"est né d'un groupe de jeunes qui a envie de toucher ses condisciples, qui constate le vide de la presse actuelle concernant la jeunesse et qui se propose, humblement et fièrement à la fois, de le combler (du moins en partie) avec ses moyens. La parole est à vous !..."* Ce nouvel objectif coïncide d'ailleurs avec la nouvelle appellation du journal et vise à bien marquer le changement du projet éditorial de *Boum Jeunesse* qui succède à *Evasion*, le premier journal lycéen.

1.2.- UN JOURNAL D'INFORMATION INDEPENDANT

Bien que "lycéen", *Boum Jeunesse* se positionne néanmoins comme un journal à part entière -*"nous nous proposons comme tout journal d'informer"* -mais affiche également l'ambition d'introduire un nouvel espace de débat puisqu'il s'agit de *"réveiller"* ; la critique *"même violente"* est donc encouragée : *"n'est-elle pas un signe d'intérêt?"*.

L'indépendance de l'information est revendiquée et réaffirmée avec force. Le journal est un espace de liberté qui n'appartient à aucune communauté juvénile, ni ethnique, ni politique : *"il n'est pas question de nous imposer ni de faire de ce journal l'oeuvre d'un groupuscule z'oreille ou créole, malabar ou z'arabe,¹² gauchiste ou réformateur et tous les*

¹² Les rédacteurs désignent ici quelques groupes ethniques composant la population réunionnaise. Leur orthographe est respectée et correspond à une écriture acrolectale du créole.

systemes que vous pouvez imaginer". Cette profession de foi, replacée dans le contexte de l'espace médiatique de l'époque, constitue une prise de position résolument novatrice. En fait, elle énonce des principes de base de la presse moderne : le primat de l'information sur l'opinion et l'indépendance vis à vis des sources et des lobbies quels qu'ils soient.

On peut toutefois noter qu'**aucune référence n'est faite à la dimension proprement lycéenne de l'expérience juvénile** qui sera donnée à voir ; le journal ne se positionne pas, dans ce premier édito, comme un organe du lycée dont il tiendrait la chronique, ni comme le bulletin interne et exclusif du foyer socio éducatif et de ses activités, contrairement à la tendance manifestée dans les titres précédents.

Boum Jeunesse va-t-il tenir son double pari, celui de devenir un journal par et pour les jeunes et celui de bousculer l'espace public de l'époque en se revendiquant d'office comme un "véritable" journal d'information? Trois dimensions seront retenues pour l'analyse de cette expérience tout à fait originale qui va se révéler annonciatrice d'un nouveau type de presse à la Réunion. On examinera successivement l'organisation interne du journal, l'écriture journalistique adoptée et l'apport du journal dans la constitution d'une opinion publique lycéenne.

2.- UNE ORGANISATION INNOVANTE

2.1- UNE FAMILLE DE "PROFESSIONNELS"

Participer à la mise en oeuvre d'un journal lycéen, c'est appartenir à une famille (Gonnet, 1988) : sa fabrication est l'aventure d'une bande de copains qui se sont cooptés et partagent ensemble une expérience forte.

Cette constante des journaux lycéens s'observe également au sein de l'équipe de *Boum Jeunesse*. Lorsque près de vingt cinq années plus tard ceux qui appartenaient à l'époque à l'équipe de rédaction évoquent leurs souvenirs, c'est pour parler de l'ambiance "*fabuleuse*" qui régnait dans cette "*bande de lycéens et lycéennes qui s'entendaient bien*" au sein de laquelle "*il n'y avait pas de hiérarchie*" où "*profs et élèves constituaient une bande qui se retrouvait (...) sur un terrain de totale égalité*". Souvenirs

fabuleux de nuits de bouclage -"on en passait des soirées à la fabrication de ce journal"-, de moments forts partagés avec ce sentiment omniprésent d'avoir vécu là quelque chose de tout à fait exceptionnel : "notre expérience, c'était vraiment exaltant" émaillent tous les récits rendant compte de "l'épopée" de *Boum Jeunesse*.

La répartition des tâches au sein de cette "famille" choisie s'est faite au départ en fonction des intérêts et des dispositions de chacun.

"c'est vrai on participait à un groupe mais chacun avait des spécialisations" (G. Hoair).

La mise en oeuvre du journal lycéen reste un espace de compétences partagées :

"c'était pas cloisonné mais chacun avait un peu ses pôles d'intérêt, la photo, le désir d'enquêter sur la vie à l'extérieur, d'autres la vie interne à l'établissement" (M.C. Nivet).

Ce sentiment fort d'appartenir à un clan et de partager ensemble une aventure fabuleuse, dans le respect des compétences et des envies de chacun quant à la réalisation du journal, apparaît de façon récurrente dans les discours des "journalistes lycéens" et ce, quelle que soit l'époque (Gonnet, 1988 ; Famery (non daté)).

Mais l'analyse approfondie des discours, autant que celle des contenus des journaux, laisse apparaître une lente évolution dans l'organisation visant à faire vivre et à diffuser *Boum Jeunesse*. L'équipe de copains va très rapidement s'organiser de façon semi-professionnelle et s'aligner sur le modèle de production d'une presse moderne en adoptant un mode de division du travail et de segmentation des tâches annonciatrices d'une autre approche de la production d'un "vrai" journal.

2.2.- ORGANISATION ET SEGMENTATION DES TÂCHES

On assiste, au fil des numéros, à la mise en place progressive d'une division fonctionnelle du travail dont une version définitive semble se stabiliser à partir du numéro 5 de *Boum Jeunesse*.

Ce numéro annonce pour la première fois la composition d'un comité d'administration faisant apparaître dix postes et le nom de leur

titulaire. On trouve trois enseignants aux postes de responsabilités : la responsabilité légale¹³, la responsabilité rédactionnelle (relecture des textes) et la responsabilité financière. Le reste des postes est réparti entre les élèves. Leur intitulé témoigne d'une répartition des tâches toute professionnelle.

Apparaissent alors des fonctions spécialisées plus proches du monde de l'entreprise de presse moderne que de l'amateurisme joyeux qui préside habituellement aux productions lycéennes. Nous sommes loin également de l'image du "one-man newspaper" propre à l'époque des journaux d'opinion où le journal était non seulement fabriqué et financé mais aussi conçu, écrit et réalisé par un seul homme (Balle, 1988). Cette situation sera en partie celle que connaîtra le rédacteur en chef de *Cactus*, le journal du lycée sudiste, durant sa dernière année d'existence. Se retrouvant seul, il finira même par signer des articles sous des pseudonymes différents pour faire croire à l'existence d'une équipe rédactionnelle nombreuse. *Boum Jeunesse* n'a jamais connu semblable situation. Au contraire, on assiste à l'émergence d'une équipe qui se professionnalise et se spécialise de plus en plus au fil des numéros.

COMITE DE REDACTION

Directeur de Publication	M. Miche TOLLIM
Directrice du comité de rédaction	Mme Odile FABRE
Trésorier-Gérant	M. André BALLARIN
Rédacteur en chef	Michel CHANE-SAN
Secrétaire de rédaction	Alain NIVET
Chef des ventes	Daniel GRONDIN
Chef de publicité	Gilbert HOAIR
Coordination	Alain JARDINOT
Photographe	Maxence de la GRANGE
Secrétaire	Christine ROYER

(*Boum Jeunesse* n° 5, p. 2)

¹³ Du point de vue légal, le directeur de la publication représente le chef d'établissement qui porte la responsabilité de la publication.

Les trois secteurs traditionnels de toute entreprise de presse (Charon, 1991) distinguent la rédaction (les journalistes), la direction-administration-commercialisation (les employés) et la fabrication (les ouvriers).

L'organisation de *Boum Jeunesse*, si elle recoupe sur certains points cette configuration classique, propose une distribution spécifique des tâches qui annonce là aussi une évolution vers la définition d'un organigramme préfigurant dans une certaine mesure les bouleversements de ce schéma historique.

2.2.1.- Le secteur de la fabrication

On retrouve ici le secteur le plus traditionnel de l'entreprise de presse à savoir les "ouvriers". A *Boum Jeunesse*, ceux sont les "filles du technique" qui se chargent de la frappe du texte :

"il y avaient des filles qui étaient en section technique et qui donc tapaient les textes à la machine, articles qu'on remettait systématiquement en retard bien sûr (...) elles n'écrivaient rien elles tapaient seulement et elles considéraient qu'elles étaient là pour ça elles faisaient partie de l'équipe, mais elles tapaient" (M.C. Nivet).

Confinées à ces tâches de "blouses bleues" qui préfigurent déjà ce que sera leur avenir professionnel, les dactylos du journal n'en sont pas moins mises à l'honneur dans chaque numéro. On signale en avant dernière page le nom de celles ayant contribué à la frappe des textes ("*la frappe a été assurée par ...*") ; le journal les montre en pleine action devant leurs machines ou dans leur salle de classe, photos de groupe légendées "*Le groupe des dactylos de Boum Jeunesse et leur professeur Mlle Potier*". L'une de ces jeunes filles participe au comité de rédaction en tant que "secrétaire" où elle représente son "corps professionnel".

L'impression du journal proprement dite est sous-traitée à un imprimeur de la place auprès duquel ont été négociés des tarifs préférentiels :

"on déposait ensuite la maquette chez Patel et on discutait surtout des délais parce que pour lui c'était pas primordial de sortir ça il fallait qu'on soit derrière, je me souviens être allé le voir pour leur

demander "alors quand est ce que ça sort" et ensuite on avait un regard critique c'est ça qui était intéressant" (G. Hoair).

C'est donc une maquette prête à imprimer qui est déposée chez l'imprimeur. Les tâches de composition-fabrication, traditionnellement dévolues aux "ouvriers du livre", sont ici entièrement prises en charge par la secrétaire de rédaction qui occupe un rôle fondamental.

2.2.2.- Le secteur de la rédaction

La secrétaire de rédaction

Celle qui a occupé ce poste durant deux années de la vie du journal en a gardé des souvenirs très précis :

"moi je me souviens surtout que je passais de personne en personne pour collecter les articles, faire la mise en forme la production la construction me passionnaient" (M.C. Nivet).

Véritable intermédiaire entre les journalistes, les élèves du lycée classique dont elle collecte les papiers, et les secrétaires du lycée technique auxquelles elle confie les tâches de frappe, la secrétaire de rédaction occupe une place de pivot entre deux mondes qui ne se fréquentent guère.

Une fois les textes récupérés, la secrétaire de rédaction se charge de la mise en forme finale, maquetage et titrage avec les moyens de l'époque c'est à dire *"ciseaux colle papier (...) c'est vrai que vers la fin on s'était drôlement améliorés"*.

Cette tâche de composition-fabrication va, on le verra, être à l'origine de la création d'une nouvelle mise en forme journaliste en rupture avec les standards classiques à l'oeuvre à l'époque.

Le rédacteur en chef

Le premier rédacteur en chef de *Boum Jeunesse* a fait profiter le groupe de son expérience de pigiste sportif dans un journal. Il s'est retrouvé également en situation d'arbitrage ; comme tout rédacteur en chef, il lui a fallu prendre des décisions en fonction d'une ligne éditoriale qui s'est affirmée au fur et à mesure, ainsi qu'il s'en explique :

"j'avais effectivement cette fonction et elle me tenait beaucoup à coeur (...) il y a des moments où l'on s'accrochait parce que j'étais pas forcément d'accord sur la façon dont (M) écrivait ses articles ;

lui était assez polémique à l'époque et moi je ne voulais pas que l'on soit trop polémique à la fois par rapport à l'établissement mais aussi par rapport à l'extérieur (...) on avait pas à critiquer de cette façon ce qui ne nous empêchait pas de dire ce que l'on pensait mais avec une certaine déontologie si je puis dire même si elle n'était pas formalisée" (M. Chane San).

En tant que rédacteur en chef, il a assuré une fonction d'animateur de l'équipe et de médiateur entre les propositions émanant de ses jeunes "collègues" et celle des enseignants, particulièrement au niveau des décisions concernant la forme à donner au journal. Les rapports qu'entretient le jeune "rédacteur en chef" avec l'enseignante "directrice du comité de rédaction" sont évoqués en ces termes :

"elle avait beau être prof, sur le journal c'était notre affaire ; par contre, son rôle était important forcément de sa place elle pouvait nous aider nous apporter des critiques constructives sur le fond peut être même sur les textes en tant que lycéens on était pas censé maîtriser tout ce qui était la construction de texte, mais tout ça ça se passait bien ça se faisait tout naturellement mais la construction du journal en lui-même c'était vraiment notre affaire" (M. Chane San).

Les journalistes

Co-animée par le "rédacteur en chef" lycéen et l'enseignant "directeur de la publication", l'équipe rédactionnelle se compose de "journalistes" aux statuts différents. On distingue les "occasionnels", qui s'essayeront à l'écriture d'un seul article et ne donneront pas suite, et les "fidèles" qui finissent par se spécialiser et dont on retrouve la signature numéro après numéro. Parmi ces derniers, trois types de journalistes finissent par se dégager : les "experts" prennent en charge les rubriques spécifiques qu'elles soient "culturelles", "loisirs", "scientifiques" ; les "journalistes sportifs" couvrent l'ensemble des rencontres sportives au sein de l'établissement comme à l'extérieur ; enfin "les journalistes-reporters" rendent compte de l'information, des dossiers et enquêtes diverses.

Les photographes

La fonction illustrative étant particulièrement privilégiée, une équipe de photographes, participant par ailleurs au "club photo" du foyer, s'est constituée et renouvelée au fil des années scolaires.

Leur objectif : accumuler un stock d'images illustratives des différents événements dont le journal va rendre compte. Ces "spécialistes" signent leurs oeuvres (ph. J PAYET, ph. A. COUSSERAN dans BJ n° 6) à l'instar des véritables professionnels.

2.2.3- Le secteur de la gestion

Les commerciaux et l'équipe de vente

Ils font leur apparition à mi-parcours de l'histoire du journal et nous verrons combien ils sont structurés, organisés, encadrés et motivés. Ils inaugurent des pratiques nouvelles qui relèvent de la fonction "marketing" dont les objectifs sont doubles : augmenter la diffusion du journal et accroître ses ressources grâce à la publicité.

Chargés pour l'essentiel de la vente et du développement d'une diffusion toujours plus importante, ils peuvent également être amenés à démarcher les annonceurs afin de vendre des encarts publicitaires.

Le directeur de la publicité

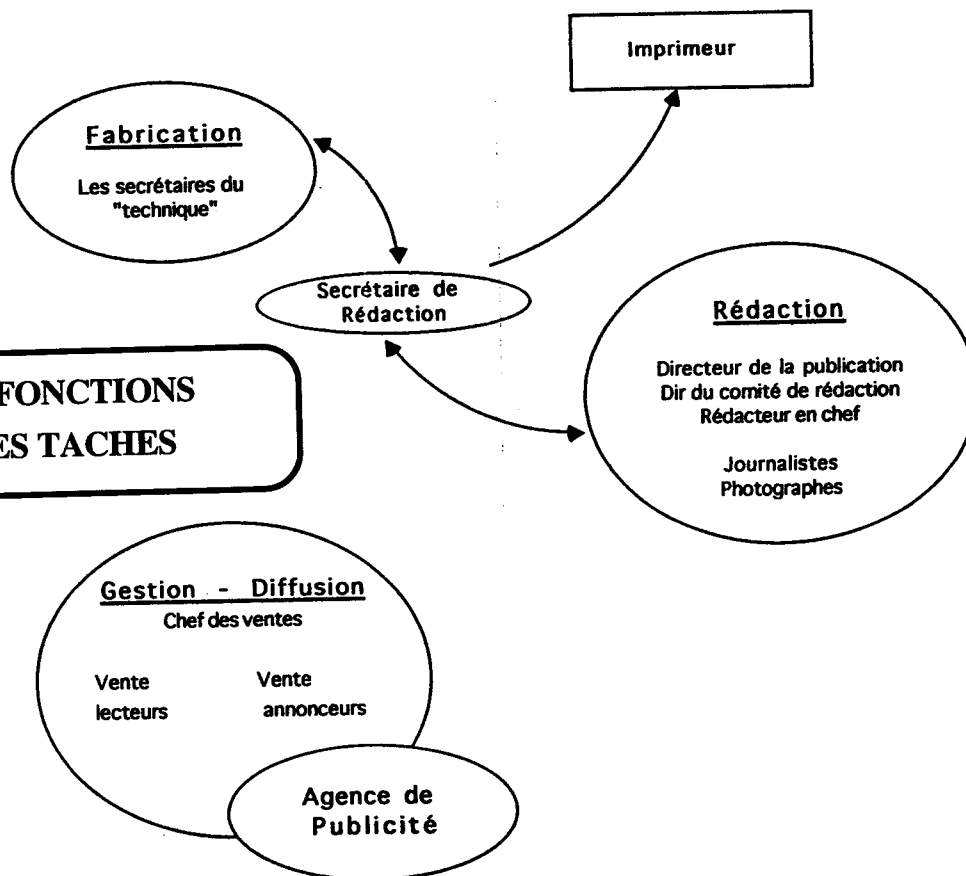
A l'instigation de son premier titulaire, cette fonction va progressivement évoluer vers une définition spécifique qui ne relève pas seulement du contact auprès d'annonceurs imaginée au départ. Progressivement, le directeur de la publicité va mettre en place un embryon d'"agence de communication", chargée de la création d'encarts publicitaires spécifiquement adaptés au public des lecteurs, au sein de laquelle il pourra exercer ses talents de photographe et de "créatif".

Spécialisation et polyvalence

Les tâches sont spécialisées, mais les rôles ne sont pas étanches : ainsi la secrétaire de rédaction se risque-t-elle à écrire des papiers, la responsable des secrétaires à proposer une série "scientifique" sur l'aquariophilie, le journaliste à se transformer en photographe, le rédacteur en chef à effectuer quelques chroniques sportives, le directeur de la publicité à donner son point de vue sur la programmation télé.

Une polyvalence qui elle aussi préfigure une nouvelle répartition des secteurs et des fonctions au sein de la presse actuelle analysée par Charon : "on peut s'interroger sur une nouvelle répartition des rôles qui se trouve en germe dans une conception qui tendrait à réunifier de nombreuses fonctions, c'est à dire la polyvalence" (Charon 1991, 207).

ORGANIGRAMME DES FONCTIONS ET SEGMENTATION DES TACHES



Comme tous les clubs du foyer, le "club journal" va bénéficier de subsides pour lui permettre d'assurer les frais d'impression du premier numéro de *Boum Jeunesse* ; frais relativement élevés compte tenu du produit de qualité que veut proposer l'équipe du journal. Dès le second numéro, le produit des ventes permet d'atteindre l'autofinancement grâce à la mise en place progressive d'une double stratégie : s'assurer des ressources financières complémentaires en faisant appel à la publicité d'une part, faire connaître le journal et développer sa vente d'autre part.

2.3.- LA PUBLICITÉ

2.3.1.- Une régie publicitaire

Dès la première année, l'équipe de *Boum Jeunesse* se dote d'un Directeur de la Publicité chargé de prospecter auprès des commerçants locaux. Une grille de tarification détaillée est établie ; reste à trouver des annonceurs.

Publicité-tarifs *

	Règlement par virement
- quart de page.....4 000 F	à "Boum Jeunesse"
- demi page.....8 000 F	***
- pleine de page.....12 000 F	Compte n° Y 55311
- page couleur.....20 000 F	Banque de la Réunion

(*les tarifs qui datent de l'année 1970 s'entendent en francs C.F.A. (50 Francs C.F.A. = 1 franc)

La première tâche est de convaincre les commerçants de l'intérêt à voir promotionner leurs produits auprès du public spécifique des lecteurs de *Boum Jeunesse* dont le tirage (jusqu'à 2000 exemplaires) représente un argument auquel ils se montrent sensibles. L'expérience de la prospection menée à l'époque reste vivace dans la mémoire du principal responsable de ce "service".

"pour moi ce qui était intéressant c'étaient les premiers contacts avec l'extérieur par exemple quand on a décidé de convaincre les commerçants (...) convaincre que cela pouvait les intéresser que c'était pas cher on avait des tarifs ; et il y a des commerçants qui ont joué le jeu" (G. Hoair).

La réaction des lecteurs est au départ très critique :

- *"pourquoi de la publicité ? Pour combler les places vides ?"* interroge "LC 1ère normalienne" à laquelle le rédacteur en chef rappelle les réalités de la gestion responsable d'un organe de presse:

- *vous êtes marrante vous ! Croyez-vous qu'un journal puisse compter uniquement sur le bénéfice de sa vente pour couvrir les frais d'imprimerie ? Et puis il y a tout de même une barrière entre un livre et un journal"* (BJ n° 3).

L'année suivante on trouve des encouragements et des appréciations très positives. Ainsi après avoir fustigé le journal un lecteur reconnaît :

"par contre la publicité est bonne, certains articles valables notre journal vois-tu prend allure" (BJ n°6).

Il est vrai que cette publicité s'améliore au fil des numéros. Le comité de rédaction ne se contente plus seulement d'assurer une activité "commerciale" de prospection et de démarchage ; à l'époque de la réclame, les lycéens se sont également transformés en "créatifs" jetant les bases, sans en être véritablement conscients, de ce qui pourrait se comparer à une agence de communication.

2.3.2.- Une "agence de communication" lycéenne

De la réclame ...

Au départ, les premières publicités sont simplement informatives et à l'image de ce qui se fait encore majoritairement dans la presse de l'époque.

Certains commerçants se contentent en général de donner aux jeunes lycéens le texte informatif sur le produit ou sur le magasin à promotionner, accompagné des coordonnées (adresse et téléphone) du commerce. Ces encarts se retrouvent, pour l'essentiel, publiés à l'identique dans le *Journal de l'île de la Réunion* ; il s'agit plus particulièrement de la promotion de cyclomoteurs, de produits photographiques et d'articles de librairie.

D'autres clients proposent à *Boum Jeunesse* un document pouvant servir de support à la publicité : ainsi le *Palais de la Nouveauté* fournit la reproduction du magasin effectuée par un photographe professionnel (Photo Albany) et une signature, "*Le Palais de la nouveauté le plus parisien des magasins dionysiens*" apparaissant lors de chaque insertion. Le texte d'accompagnement spécifie simplement que "*vous trouverez en vente les articles des plus grandes marques (suit le nom de 6 marques)*". C'est sur ce type de visuel que les lycéens prendront exemple pour construire la "campagne" publicitaire du *New Escale*, bar situé en face du lycée : le support est une simple photo, renouvelée à chaque parution et donne à voir des jeunes lycéens en train de discuter, de consommer dans le cadre de ce lieu de rencontre privilégié. Le visuel s'accompagne de la référence au lieu *New-Escale* et d'une signature toujours identique : "*Snack-bar entre la ville et le lycée*".

...vers un public ciblé : les jeunes

Progressivement, les lycéens introduisent ainsi une personnalisation des publicités mieux adaptée à leur public et à ses

préoccupations. Au fil des numéros de *Boum Jeunesse* apparaissent des slogans dans lesquels figurent systématiquement une référence à la jeunesse. Les vélomoteurs *Honda* sont des "vélomoteurs jeunes", les "jeunes lycéens" s'habillent chez *Tentation*, enfin "Prisunic et les jeunes ce serait presque un sujet de Philosophie".

La rhétorique développée pour ce dernier annonceur à l'adresse du coeur de cible que constitue le lecteur "jeune" du journal fait valoir trois arguments essentiels : la spécificité de "l'ambiance" offerte par le magasin, la présence de produits ciblés "disques et livres" dans un rayon accueillant "que vous aimez fréquenter à la sortie des cours" et enfin la communion qu'entraîne la fréquentation d'un tel lieu avec "des millions de jeunes en métropole".

D'autres textes font dans la dérision et l'humour comme celui vantant les cassettes audio Phillips : "N'ayez plus de complexe ! Parlez comme le prof avec audio K7 Philips" en vente à "Compagnie Marseillaise de Madagascar".

Le Palais de la Nouveauté déjà cité, client fidèle du journal, voit les textes de sa déclinaison classique avec photo du magasin et signature renouvelés. Les formules sont à présent plus ciblées en direction du public ("jeunes gens et jeunes filles"), mises en relation avec le calendrier scolaire puisqu'il y est fait référence aux congés ("Bonnes vacances"), tandis que le produit présenté est spécifiquement juvénile ("les Jeans Levi's au Palais de la Nouveauté"). Une autre innovation réside dans l'insertion dans le journal d'un coupon "bon de réduction de 10 %" réservé aux lecteurs "pour tout le mois d'août" (BJ n°3).

...aux "débutts" de la publicité

Une troisième étape est franchie avec *le Palais de la Nouveauté* lorsque les lycéens se chargent entièrement de la conception et de la réalisation de l'encart publicitaire en assurant les photos, le texte, la mise en page, en inventant une signature et en ne conservant au final que le seul nom du magasin. Ils accomplissent alors un véritable travail de créatifs, novateur dans le contexte de l'époque, puisque l'installation sur l'île de la première agence publicité - Havas conseil - date de 1974.

Un travail de technicien-photographe

L'entreprise au départ n'est pas simple pour de jeunes lycéens, se souvient celui qui assure à l'époque la responsabilité de ce

VERS UNE NOUVELLE ECRITURE PUBLICITAIRE

VELOMOTEURS

DE L'HOMME RAFFINE

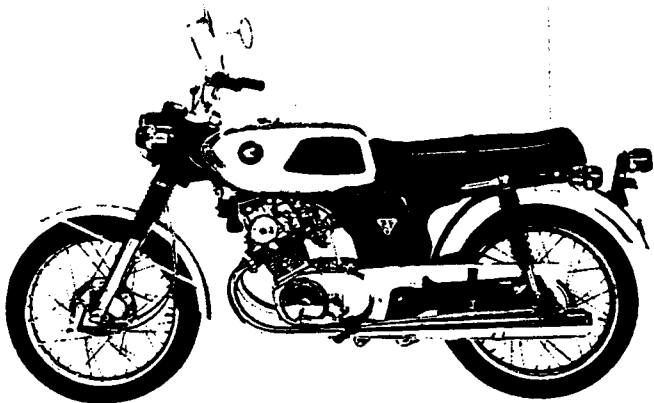
P 50
41.200F.

PC 50
49.400F.

PS 50
53.350F.

CIB 50
76.080F.

ENCORE HONDA!



↑
SS. 125A
146.300F.

EXPORAMA

r^e du lycée
tel. 21.13.08

Boum Jeunesse N°3

HO!

HON..

HONDA!

Ph G. Hoair

HONDA

EXPORAMA
ROUTE DU LYCEE

Boum Jeunesse N°6

secteur. Il s'agit de convaincre les commerçants de prêter leurs produits afin de les mettre en scène de façon résolument nouvelle : *"il y a des commerçants qui avaient joué le jeu et qui nous prêtaient des vêtements"*. Mais on comprend les réticences de certains à confier du linge de marque ou des puissantes motos à de jeunes lycéens, ou encore à les laisser envahir leur magasin le temps des prises de vue.

Construire un scénario et trouver des acteurs mobilise également les énergies :

"bon ensuite il a fallu trouver des mannequins des copains de classe qui acceptaient de poser " (G. Hoair).

Par ailleurs, la maîtrise de la technique photographique s'avère indispensable :

" je me souviens d'avoir eu une photo à faire pour un salon de coiffure, il a fallu trouver une volontaire qui avait accepté la chose et là j'ai appris aussi comment on faisait des photos pour nous c'était pas compliqué on appuyait sur un truc et voilà là il fallait absolument que le fond soit de la même couleur que la peau donc il fallait trouver le même teinte pour mettre l'accent sur la coiffure, c'était un sacré effort, une sacrée école quoi" (G. Hoair).

Le suivi technique de la fabrication et de son rendu, les remarques de l'imprimeur permettent d'améliorer progressivement le produit :

"ensuite on avait un regard critique c'est ça qui était intéressant notamment sur la qualité du document sorti (...) je trouvais que les photos étaient trop claires, on voyait le textes à travers alors on a même appris à faire des photos pour l'imprimeur, il fallait avoir des photos très contrastées pour lui donc comme on les développait nous même on tenait compte de ses conseils" (G. Hoair).

Le photographe amateur doit effectuer tout un travail de conception de plus en plus élaboré. Il ne s'agit plus simplement de reproduire une devanture de magasin, mais d'inventer des situations intéressantes, de choisir l'angle le plus approprié, de travailler les différents plans de la mise en scène¹⁴.

¹⁴ Voir les reproductions de certaines de ces publicités regroupées en annexe.

Un travail de concepteur

Les recherches, tant techniques que conceptuelles, vont progressivement engager les lycéens à délaisser la simple réclame pour se lancer dans une mise en forme du message publicitaire.

Ainsi la promotion de *"La mode au Palais de la Nouveauté"* fait apparaître des jeunes lycéennes prises en extérieur dans une rue de St Denis. Les deux photos qui apparaissent sur cette pleine page sont légendées avec soin : *"Une mini robe de chez Frank Olivier en jersey coton que Brigitte a assorti d'un maxi manteau en jersey laine"* pour la première ; *"Une jupe midi de chez Cacharel en jersey fantaisie (portée par Danièle), Chemisier M.L. gaufré porté par Catherine sur un pantacourt en velours de chez Frank Olivier. Existe en noir et en grenat"* pour la seconde. Le style de présentation se situe à mi-chemin entre le catalogue de vente par correspondance et les commentaires des défilés de mode.

Un soin particulier est accordé au traitement du texte, non plus rédigé à la main comme précédemment, mais frappé à la machine à écrire pour les légendes, agencé selon le procédé des "lettra-set" avec des polices et des corps de caractères différents pour les titres.

Une écriture publicitaire nouvelle donc, qui décline des slogans rompant avec les premières insertions et propose des visuels de plus en plus élaborés.

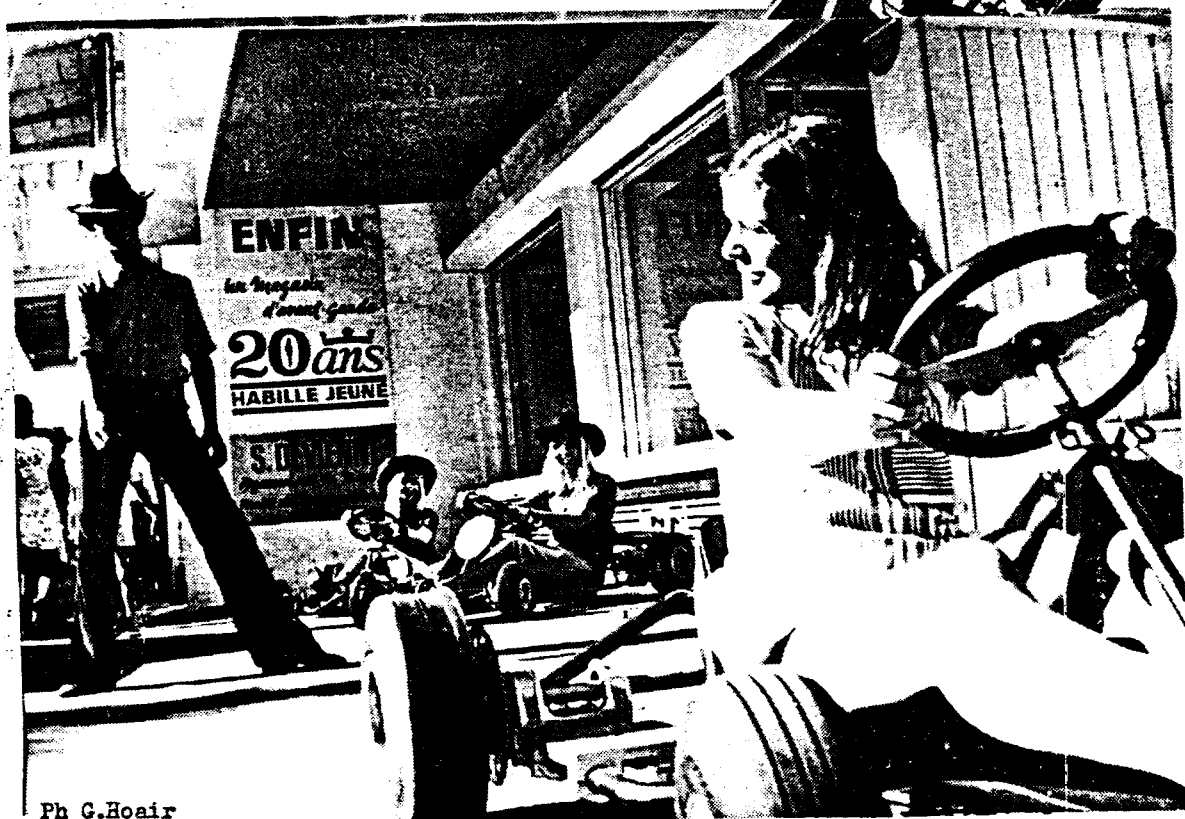
Honda bénéficie d'une nouvelle déclinaison en rupture totale avec la version "officielle" de l'annonceur. Un véritable scénario est élaboré en trois temps, traité dans le genre roman-photo, obéissant aux règles de l'écriture publicitaire selon les propositions de Cathelat (1968) : susciter l'attention, obtenir grâce au produit des qualités ici -la séduction-, révéler le nom du produit.

Le travail particulièrement élaboré trouve son aboutissement dans la publicité pour le magasin "20 ans" dont se souvient encore son auteur :

"je me souviens des pub pour un magasin de kart aussi...j'essayais pour les photos de trouver des cadrages un peu intéressants c'était pour le magasin 20 ans j'avais mis un kart avec une copine assise dedans un autre habillé en cow boy il fallait que la photo frappe c'est vrai on participait" (G. Hoair). "

Boum Jeunesse N°6

POUR LES DOMPTER



Ph G.Hoair

HABILLEZ VOUS 20 ANS

67 Rue JULIETTE DODU

La photo "frappe", le slogan également : "*pour les dompter Habillez vous 20 ans*" déclare au lecteur un jeune cow boy entouré de trois jeunes filles conduisant des kartings.

Inventivité et autodérision caractérisent ces premières publicités dans lesquelles une jeunesse se donne à voir tout en défrichant de nouveaux champs dans le langage publicitaire. Nous ne faisons ici qu'effleurer un espace qu'il serait intéressant d'approfondir. L'approche sémiologique permettrait en effet de décoder la vision qu'une certaine jeunesse de cette époque propose d'elle même.

2.4.- UNE STRATEGIE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT

Le journal est un produit qui doit partir à la conquête d'un marché : même si *Boum Jeunesse* se trouve en position de quasi-monopole quant au lectorat ciblé, il s'agit néanmoins pour le journal de se faire connaître de ce nouveau public et de développer une stratégie qui lui permette d'être acheté par le plus grand nombre.

Pour ce faire, l'équipe du journal va s'appuyer sur une politique commerciale à plusieurs niveaux, politique qui va s'affiner et se professionnaliser au fil des numéros.

2.4.1.- Premiers lecteurs, premiers diffuseurs

Un appel est lancé aux premiers acheteurs de *Boum Jeunesse* qui, dès le premier éditorial, sont appelés à faire connaître le journal autour d'eux et à le diffuser. L'appel à la mobilisation pour une diffusion maximale apparaît ensuite à chaque nouveau tirage : "*Lisez, vendez, faites connaître Boum Jeunesse (...) c'est votre journal, aidez nous à le faire vivre*". Si le slogan est repris sous des formes diverses, le message reste le même. Le journal doit être lu et connu au delà des seules frontières du lycée. C'est sa raison d'être, c'est la condition de sa survie.

Grâce aux lycéens, internes durant la semaine, le journal peut ainsi atteindre le sud de l'île :

"certains d'entre nous qui étaient du Sud allaient en apporter là-bas (...) notre souci c'était de nous faire connaître là-bas aussi c'était diffuser un peu ce qu'on pensait sur nous" (M. Chane San).

La diffusion se fait également sous forme d'abonnements. Pour preuve cette lectrice du Sud de l'île qui se plaint de ne pas recevoir ses

numéros et dont *Boum Jeunesse* publie la lettre sous le titre "Une lectrice impatiente" (BJ n°6) :

"St Pierre le 12/3/71

Je viens réclamer les numéros de "Boum Jeunesse" de l'année 1971. Je vous ai envoyé un mandat de 450 Frs le 5 Janvier 1971 et depuis j'ai qu'un seul numéro.

J'ai lu et relu ce premier numéro, il me plaisait bien. Alors dites-moi pourquoi vous ne m'envoyez plus les numéros de Boum Jeunesse ?

Dans l'espoir de recevoir une réponse et un numéro (ah ! j'ai oublié de vous demander, excusez moi, est-ce que votre numéro est mensuel ou trimestriel ou encore annuel ?) Je vous prie de croire, Messieurs, en mes sentiments choisis.

*Mademoiselle Julia Pavadé
Terre Sainte, St Pierre"*

Le premier moyen de diffusion reste cependant le réseau juvénile, les amis, parents et connaissances et les membres de la communauté scolaire. Certains exemplaires sont même envoyés en métropole aux anciens lycéens partis poursuivre leurs études et dont les réactions et les encouragements sont publiés (BJ n° 6).

Pour sa deuxième année d'existence, *Boum Jeunesse* propose une nouvelle formule : de meilleure qualité, le journal voit le nombre de ses pages passer de 28 à 48. Cette transformation s'accompagne de l'organisation d'une stratégie commerciale plus active et plus structurée qui s'apparente sur certains points à une véritable démarche marketing. Le journal se dote à partir de ce moment là d'un "directeur des ventes" sous l'égide duquel va s'organiser une véritable politique de développement ; il s'agit, d'une part, d'organiser et de stimuler la vente et, d'autre part, de partir à la conquête d'un public toujours plus nombreux.

2.4.2.- Organiser et stimuler la vente

La mise en place d'un "réseau de distribution" externe

Les contacts noués avec les annonceurs dans le cadre du démarchage publicitaire permettent de constituer un réseau de distributeurs extérieurs au lycée, ce qui n'est pas autorisé par la loi. Le journal n'est pas déclaré à la Commission paritaire des journaux et publications et ne peut donc se vendre en dehors des limites de l'établissement.

"le journal était vendu au lycée d'abord n'on avait pas le droit de le vendre sur la voie publique on le trouvait au foyer" (G. Hoair).

Il est néanmoins distribué dans certaines librairies du chef-lieu sous la forme du dépôt-vente. Ces établissements sont remerciés à double titre par les lycéens : ils *"ont gracieusement aidé à diffuser notre journal"* et ont également fourni des lots pour les différents concours organisés par *Boum Jeunesse*.

Un réseau de vendeurs

La vente du journal n'est plus laissée à la seule mobilisation d'un réseau interne d'initiés et de sympathisants. La nouvelle formule de *Boum Jeunesse* inaugure une stratégie de vente rationnelle visant à la conquête de nouveaux publics. Elle s'appuie pour ce faire sur la publicité et sur une équipe de vendeurs structurée et motivée. L'organisation est de type pyramidal : à la base, le réseau de vendeurs est encadré par un élève "responsable des ventes" placé sous la houlette d'un professeur responsable appelé "le Trésorier-Gérant".

Un nouveau type d'acteurs prend ainsi progressivement sa place au sein de l'organisation du journal : les commerciaux. La motivation de ces derniers est stimulée par l'organisation d'un concours visant à honorer et à récompenser les meilleurs.

Le concours du meilleur vendeur

L'organisation de ce concours visant à stimuler l'émulation ainsi qu'à susciter de nouvelles vocations est annoncé par un communiqué publié en regard de l'édito du numéro 5.

Les premiers résultats sont diffusés dès le numéro suivant sous le titre "Nos vendeurs sont formidables". Palmarès et photos des meilleurs sont donnés à voir. On apprend ainsi que le premier, Luçay CRESCENCE, "a vendu à lui seul 130 numéros" ; suit une liste de dix "autres bons vendeurs, qui ont écoulé plus de 40 numéros chacun". Le défi est à nouveau lancé pour la vente du numéro suivant.

La stratégie d'émulation s'avère gagnante puisque le record est battu par Jacky PAYET "qui a vendu à lui seul 200 numéros" alors que quinze autres lycéens se sont également distingués en atteignant au minimum une vente de cinquante numéros chacun. Le lauréat a, outre son prix, droit à sa photo en deuxième de couverture. L'objectif l'a saisi en pleine action, une pile de journaux sous le bras et "en compagnie d'une bien jolie acheteuse", précise la légende.

Enfin une photo "du cocktail de *Boum Jeunesse* lors de la remise des prix aux meilleurs vendeurs" (BJ n°7) apprend aux lecteurs que l'événement a été fêté et que les impétrants ont été honorés au cours d'une fête donnée au foyer.

ATTENTION

CECI VOUS INTERESSE ! BOUM JEUNESSE
organise
un CONCOURS du MEILLEUR VENDEUR.

1er Prix : un disque 33 tours

En outre, tout vendeur qui aura vendu 50 numéros, recevra un disque 45 tours. Préparez-vous un petit cadeau de Noël supplémentaire en vendant, dès maintenant BOUM JEUNESSE

Cette stratégie de valorisation des "commerciaux", très rarement observée dans l'organisation des journaux lycéens plus préoccupés en général de la production-expression que de la diffusion-vente, s'avère concluante puisque 700 exemplaires du numéro 5 ont été vendus en trois

jours. L'enseignant "Trésorier-Gérant" tient à féliciter publiquement ses troupes :

"Le succès de Boum Jeunesse (...) m'amène à adresser les remerciements les plus vifs à toute l'équipe de vente qui s'est montrée à la hauteur de la tâche et a fait preuve d'un réel enthousiasme.

Je tiens à remercier tout particulièrement les organisateurs de cette équipe de vente et ceux qui en ont été l'ossature pendant toute la diffusion de Boum Jeunesse. Ils n'ont ménagé aucun effort dans l'ébauche d'une campagne publicitaire qui, malgré des moyens limités, a su remplir sa fonction. Au risque de froisser leur modestie, je tiens à les nommer : GRONDIN Daniel (responsable des ventes) et ses collaborateurs : PAYET Jacky, TACOUN Philippe, CRESSENCE Luçay.

Je remercie enfin toutes les librairies qui nous ont gracieusement aidé à diffuser notre journal et parmi lesquelles certaines ont offert des récompenses à nos lauréats"

Conforté par ce succès, l'équipe du journal décide, à partir du numéro 6, de doubler son tirage qui passe alors à 2000 exemplaires. Ce succès repose également sur une logique de marketing visant à faire connaître le journal à l'extérieur de l'établissement et à adopter des stratégies visant à séduire et à fidéliser un public toujours plus important de lecteurs.

2.4.3.- Faire connaître le journal et séduire les lecteurs

Le recours à la publicité

Participant tous les mercredi soir à l'animation de l'émission "Hit Parade 70" sur les antennes de l'O.R.T.F., les jeunes journalistes n'ont pas laissé passer cette occasion pour faire la promotion de leur Journal. Celui-ci a fait également l'objet d'une publicité télé et radio dont *Boum Jeunesse* se félicite puisque le tirage initial de 1000 exemplaires du n° 5 s'est révélé insuffisant à répondre à la demande :

"Boum jeunesse adresse ses plus vifs remerciements à l'ORTF dont les reportages et les communiqués à la Télé et à la Radio ont contribué au succès du journal. Les 1000 exemplaires du précédent journal sont totalement épuisés ; nous avons cette fois doublé le tirage" (BJ. n° 6).

Le recours au parrainage

Certaines entreprises locales répondent favorablement à la demande de parrainage et pratiquent un "sponsoring" du journal qui leur permet d'associer leur nom aux événements -des concours pour l'essentiel- organisés par *Boum Jeunesse*. Parmi ces partenaires privilégiés, on retrouve essentiellement les librairies *Patel* et *Daudé* qui sont des annonceurs fidèles du journal. *Prisunic*, à l'époque la seule grande surface de l'Ile, possède un rayon disques-librairie qui est systématiquement promotionné dans le journal. Enfin, à titre tout à fait exceptionnel, la compagnie Air France a également aidé *Boum Jeunesse*.

L'organisation de concours

Pour susciter l'intérêt du lecteur et le fidéliser, le journal organise de nombreux concours. Certains restent modestes dans leurs objectifs et leurs enjeux. Ainsi, trouver une formule à partir de mots en majuscules disséminés dans les différents articles, permet de gagner un exemplaire gratuit du journal. D'autres, comme le concours de nouvelles, sollicitent les talents littéraires des lecteurs dont le gagnant se voit doté d'un "livre offert par la librairie de la Réunion", tandis que son oeuvre est publiée dans *Boum Jeunesse*.

Le journal a néanmoins créé un événement fort en organisant un "grand concours" : annoncé à la une de son numéro 5 sa dotation "un voyage à Madagascar offert par Air France" constitue un enjeu de poids, qui va faire date dans l'histoire du journal et provoquer un décollage des ventes.

Ouvert aux adultes comme aux scolaires, ainsi qu'au comité de rédaction de *Boum Jeunesse* puisque "aucun rédacteur du journal n'a collaboré à l'élaboration du concours", celui-ci propose un "voyage imaginaire en 9 étapes" qu'il s'agit de découvrir. Une question subsidiaire permettra de désigner le gagnant.

Le numéro 6, qui rappelons le, sera obligé de tirer à 2000 exemplaires pour satisfaire à la demande massive de ses lecteurs, annonce "les résultats du grand concours" : 61 réponses exactes sont parvenues au lycée. La question subsidiaire a permis de désigner le lauréat, un élève de première du lycée. Le journal le montre en compagnie du représentant d'Air France dans les locaux de l'agence en train de recevoir ce prix très convoité.

La participation à des événements

Faire connaître le journal et asseoir son identité auprès du public passe également par la participation à des manifestations diverses ; *Boum Jeunesse* "sponsorise" ainsi le rallye organisé par le "club économie" et couvre l'événement par un reportage en double page et photos. De même, le match de foot opposant l'équipe du journal à une sélection élèves-profs du lycée fait l'objet du même type de couverture (BJ n°8). Toutes ces actions liées à la dynamique des activités du Foyer Socio-Educatif contribuent à souder l'équipe-clan de *Boum Jeunesse*, à renforcer sa cohésion interne autant qu'à fortifier son image externe d'animateurs dynamiques d'un journal ayant les mêmes qualités.

La mise sur pied d'événement

L'opération "*mille bouteilles à la mer*" constitue un autre type d'action permettant la promotion de *Boum Jeunesse*. Son envergure et ses objectifs de diffusion beaucoup plus ambitieux en font un événement totalement exceptionnel dans cette stratégie de diffusion maximale du titre et des valeurs construisant l'identité du journal.

LE 12 DÉCEMBRE 1970, notre estimé canard a pris un bain de mer. En effet il a mouillé un message en onze langues dont voici la version en français. Ces bouteilles prirent la mer au large de St Gilles (...) (BJ n°6).

Par cette opération le journal élargit son territoire de diffusion "au delà" des mers en envoyant un message de paix. Mais l'événement est également important eu égard aux moyens employés : il participe à la diffusion d'un message de paix à "l'humanité" toute entière *via* les mers et permet de rendre compte, numéro après numéro, des retombées de l'opération. Six bouteilles sont retrouvées sur les côtes de la Réunion. *Boum Jeunesse* n° 7 fait surtout état d'une lettre de Mr. Lionel Harvey King qui, ayant trouvé le message sur la plage de Lucia - Zululand - Afrique du Sud, répond aux lycéens :

"Your message of peace is welcomed and appreciated as it is greatly needed in our world to day. You have in return my very best wishes to you all youth of to-day and man of to morrow"

BJ N° 9 informe ses lecteurs qu'une autre bouteille a été ramassée sur une plage de Durban en novembre 1971 par Mme Marie

Godwin ; réponse de la dame et article dans le *Mercury* du 26 Novembre 1976, un journal d'Afrique du Sud résumant l'histoire sont tous deux publiés :

"A small little bottle containing a 1971 New Year 's message written in 11 different langage was found on a Durban beach ...it was written by pupils of the Lycee Grammar School at St Denis"

2.5.- DES PRÉCURSEURS DE LA "STRATEGIE MARKETING"

La mise en oeuvre d'une démarche marketing dans la presse à un double objectif : augmenter la diffusion du journal et accroître les ressources de la publicité. Cette démarche n'est pas la simple application de quelques recettes commerciales ou promotionnelles. Pour Charon (1991), elle détermine une méthodologie particulière à la presse qui se développe sur un certain nombre d'axes.

En nous appuyant sur les huit dimensions mise en évidence par l'auteur, on mesure à quel point *Boum Jeunesse* inaugure des pratiques qui, même si elles ont été conduites de façon plus ou moins empiriques, relèvent à bien des égards de ce type de démarche "marketing".

On peut noter que le journal a, dès le départ, "ciblé son public" : la jeunesse. Si une "analyse du marché des lecteurs et des annonceurs" (point 1) n'a pas été conduite, le souci de "répondre aux attentes" (point 3 et 4) des uns et des autres est notable, *Boum Jeunesse* allant même jusqu'à proposer aux annonceurs des "produits" publicitaires en "adéquation avec le lectorat" (point 4) du journal. Il jette ainsi les bases d'une agence de communication.

Le journal lycéen s'est également lancé dans des "stratégies de promotion du titre" (point 6). Pour ce faire, différents moyens ont été mis en oeuvre : publicité pour le journal, mais surtout développement des "stratégies d'image" à partir de la "sponsorisation" ou de la création "d'événements" alors même, note Charon, que "l'idée de faire de la publicité pour un quotidien en dehors de son contenu rédactionnel paraissait incongrue" jusque dans le milieu des années 1980 (1991, 283).

Enfin la mise en place d'une "politique de vente" et d'"une stratégie commerciale" (point 7) a été particulièrement prise en charge par *Boum Jeunesse*. Le journal a "créé une motivation d'achat" par la mise en place d'un jeu-concours à la dotation importante, mais a également organisé et

stimulé son réseau de vente par la mise en oeuvre de concours incitatifs et créateurs d'émulation entre les vendeurs.

On mesure à quel point la démarche de *Boum Jeunesse* apparaît à plus d'un titre comme résolument novatrice.

De façon empirique, *Boum Jeunesse* s'inscrit dans une stratégie commerciale de conquête d'un marché et de positionnement dans un espace médiatique réunionnais où n'existe aucun produit pour un lectorat juvénile. Il inaugure en cela des pratiques qui ne seront reprises que plus tard avec l'apparition en 1976 du *Quotidien de la Réunion*. Le J.I.R. lui-même a eu recours, en 1995, à une campagne publicitaire pour repositionner son titre et relancer un tirage fortement mis à mal dans un espace médiatique devenu concurrentiel¹⁵.

3.- PLAIRE ET INFORMER

Boum Jeunesse se veut un journal d'information. L'ambition est affichée dès son premier édito. L'année suivante, la ligne éditoriale du journal est rappelée aux lecteurs : "*Ses collaborateurs ont unis leurs efforts pour vous plaire et vous informer*" (BJ n° 5).

Ce double objectif s'inscrit dès le départ dans une démarche de professionnels exigeants qui veulent proposer à leur public un produit de qualité tant au niveau de la forme que du fond. Au niveau de la forme, les références à la presse professionnelle sont explicites et structurent les choix de production. Au niveau du fond, les journalistes lycéens vont inaugurer un certain type de pratiques donnant notamment une grande part à l'information locale sur laquelle nous nous attarderons particulièrement.

3.1.- UN PRODUIT DE QUALITÉ

3.1.2.- Les modèles de départ

La fabrication de *Boum Jeunesse* s'inscrit dans une époque où, en métropole, on assiste à l'émergence de magazines jeunes ; pourtant ce n'est pas ce type de presse que les lycéens prennent pour modèle. *Boum*

¹⁵ En particulier lorsqu'est apparu *Le Réunionnais*, dernier né de la PQR locale, qui relève totalement d'un concept marketing et a été lancé comme un produit.

Jeunesse se construit au départ en s'appuyant sur une double référence : la presse quotidienne régionale et le magazine d'information.

Au niveau local, le Journal de l'île de la Réunion (J.I.R.) connaît encore, comme on a pu le lire plus haut, une situation de quasi-monopole, malgré la présence d'autres titres. Il inaugure néanmoins une présentation "moderne" qui tranche avec la tristesse des journaux d'opinion de l'époque (Techer, Serviabile, 1991) dont il fait pourtant partie, car profondément catholique et affichant un anti-communisme virulent. Il constitue cependant, au niveau de sa forme, "la" référence pour les jeunes journalistes lycéens.

La seconde référence citée comme déterminante est le magazine d'information "Paris Match" et son écriture journalistique, qui, en laissant une grande part aux images, est innovante pour l'époque :

"je ne me souviens pas qu'on ait eu des modèles de presse pour jeunes par contre on s'est inspiré de revues qui existaient à l'époque surtout au niveau de la forme parce que dès le départ on voulait s'inscrire dans ce qui était un peu l'air du temps dans ce qui était un peu à la mode à l'époque c'est à dire quelque chose d'assez aéré et de moderne avec des photos (...) je crois que ce qui nous inspirait c'était des revues genre Paris Match " (M. Chane San).

Faire un "vrai journal" revient à proposer un produit de qualité, imprimé, avec des photos, une mise page aérée, des rubriques, un "ours" dûment renseigné. Pas question pour les jeunes journalistes de s'abandonner à la facilité de la feuille ronéotée "à la va-vite" ; les lycéens ont recours à un imprimeur de la place et bénéficient pour leur journal du procédé "offset". Dès le départ, ils vont se focaliser sur une dimension qu'ils perçoivent comme essentielle dans leur souci de faire un "vrai journal" : la mise en colonnes.

3.1.2.- La mise en colonnes et les renvois

Cette exigence semble au départ un impératif incontournable auquel les "secrétaires" vont, compte tenu des moyens de l'époque, consacrer du temps et une énergie considérables :

"elles tapaient au km nos articles ; une fois que tout était tapé elles comptaient les inter lignes les inter mots pour équilibrer les colonnes, puis elles tapaient les colonnes de ce papier au km et ensuite elles faisaient du découpage et du collage sur un autre papier ; ça c'était long et compliqué ; elles n'avaient que des machines à écrire tout à fait standard" (M.C. Nivet).

Les moyens offerts par la P.A.O. et les procédures automatiques de justifications qui ont cours actuellement exécutent ce type de tâches en quelques secondes. A l'époque, elles constituaient un investissement temporel à la mesure de l'enjeu : faire "comme des pros". Le mimétisme est alors à son maximum.

"ces assemblages avec des bulles dans tous les sens ce n'est venu qu'après au départ c'étaient surtout des encadrés et des colonnes avec le modèle de la presse écrite oui et pour changer une phrase c'était la galère parce qu'il fallait recommencer il fallait changer les mots en fonction du nombre de lettres et ça donnait lieu à des moments un peu chauds" (M.C. Nivet).

Cette mise en forme du texte s'accompagne de coupures d'articles avec des renvois systématiques en fin de journal. Ils sont si nombreux que le lecteur, dérouté par cette présentation finit par ne plus s'y retrouver.

3.1.3.- Une présentation qui suscite débat

Ainsi, dans *Boum Jeunesse* n° 3, "MC lycéenne en première" profite de la rubrique "A vous la parole" pour donner son point de vue et demander au journal de mettre fin au "chaos" des renvois multiples :

"Sachons écrire. Page 1...suite page 24. Page 2...suite page 32 et le chaos continue.... Les jeunes, partisans du moindre effort ? Pas du tout ! Quel mal se donnent-ils pour arriver au bout d'un article ! Manque d'organisation ? Je ne crois pas. Moyen d'exciter la curiosité du lecteur, de le tenir en suspens ? Pas si bête !... Ou peut-être plaisir de tout bousculer ? Mais, croyez-moi ; la vieille tradition a du bon, ne serait-ce que pour ne pas décourager les "croulants" qui désirent en lisant un journal jeune "se mettre à la page" sans trop de gymnastique des doigts et de l'esprit" (MC Première)

Ce à quoi le rédacteur en chef du journal répond dans un texte qui débute à la page 3 et trouve sa suite à la page 26 :

"Critique fondée, certes. Mais je crois que vous y allez un peu fort. Vous n'irez pas me dire que les manchettes datent de quelques années ! Que des articles même n'ont jamais eu de suites à la fin d'un journal quelconque ! Alors où est le plaisir de tout bouleverser ? Néanmoins je me suis efforcé de réduire le nombre de reprises (groupées toutes à la fin) dans ce numéro pour faciliter la

"gymnastique". Mais croyez--moi c'est le maximum. Il s'agit de choisir entre le chaos et la monotonie" (M. Chane San).

Le débat quant à la forme à adopter ne s'établit pas qu'avec les seuls lecteurs. Il fait également l'objet de nombreuses discussions internes et devient rapidement un enjeu d'affirmation générationnelle. Deux propositions s'affrontent au sein de l'équipe rédactionnelle : la vision "classique" des adultes à celle plus "moderne" des jeunes lycéens.

"on s'est accroché une fois ou deux sur la présentation ; elle {la professeur de français} voulait une présentation plus classique que tout soit condensé et que ça fasse bloc, bon moi il n'était pas question, je voulais une présentation qui soit plus moderne" (M. Chane San).

L'enjeu était tel pour les jeunes qu'il n'a pas été question pour eux de céder sur ce point précis de la mise en forme :

"je crois pouvoir dire que elle avait beau être prof à l'époque mais sur ce plan là on restait pratiquement intransigeant : non nous on estime que c'est comme ça qu'il faut faire les revues actuelles c'est cette présentation. Elle avait beau être prof (...) la construction du journal en lui même c'était vraiment notre affaire" (M. Chane San),

Si l'enjeu est de faire "pro", il est aussi de proposer un journal "jeune" et "moderne". *Boum Jeunesse* va ainsi, au fil des numéros, affirmer son identité et imposer un style novateur tant dans la présentation que dans l'organisation du contenu. Un soin tout particulier est consacré à l'élaboration matérielle du titre du journal exécuté grâce au système du "lettra-set".

Pour rompre avec les schémas classiques, la typographie employée pour le titre du journal fait appel à deux types de police caractères : des lettres aux formes très arrondies pour BOUM qui ne vont pas sans rappeler un certain type de lettrage prisé des tagueurs actuels. Ce premier mot repose sur le mot JEUNESSE au lettrage plus carré. Une forme aérodynamique est donnée à ce titre par l'emploi judicieux de lettres aux tailles différentes. Ce titre ne subira plus aucune transformation malgré les mouvements enregistrés dans l'équipe rédactionnelle au cours des trois années de son existence, preuve de l'adhésion suscitée sur ce "visuel".

BOUM JEUNESSE

Boum Jeunesse innove donc dans la présentation et la forme évoluant sans cesse entre deux types de référence : l'identité professionnelle et l'identité lycéenne.

3.1.4.- Une double identité professionnelle et lycéenne

Les journaux lycéens présentent des contenus intemporels dont les constantes apparaissent tant dans les modes de traitement que dans les thématiques. "L'humour, la dérision, le désir d'une autre information, la quête d'identité sont autant de thèmes caractéristiques des journaux produits par les jeunes" (Gonnet, 1988 : 89).

Boum Jeunesse, journal qui s'affirme comme un produit réalisé par et pour des jeunes, n'échappe pas à ces constantes. Néanmoins celles-ci sont discrètes et largement dominées, en terme quantitatifs, par des éléments relevant de la presse adulte. Voyons néanmoins en quoi *Boum Jeunesse* s'inscrit, même si c'est de façon discrète, dans la tradition de la presse lycéenne.

L'inversion des situations fait partie de ces récurrences qui traversent les journaux lycéens. Soumettre les adultes du lycée à la question, c'est, l'espace d'un instant, renverser les rôles. Pourtant celle-ci se limite à une adaptation du questionnaire de Proust auquel on soumet les adultes du lycée (la proviseur et six enseignants), mais également les personnalités de la scène locale.

Un beaucoup plus classique "*Les reconnaissez-vous ?*" rappelle au lecteur que les enseignants ont été eux aussi d'anciens jeunes et propose douze photos de bébés accompagnées de la consigne : "*Vos professeurs ont été ces superbes bébés et ces enfants sages. Sauriez-vous les reconnaître ?*" (BJ n° 6).

L'humour s'affiche dans une rubrique "*Potinons*" (BJ n° 6) parce que, explique la rédaction, "*Pas de canard digne de ce nom sans ses "Potins de la commère". Boum Jeunesse* qui ouvre cette rubrique en souhaitant que "*les intéressés aient le sens de l'humour*" ne rencontre pas le succès attendu et la rubrique sera abandonnée. Seuls les derniers journaux s'inscrivent dans la tradition d'un humour potache très lycéen en proposant quelques pages loisirs truffées d'"*Horoscope*", de "*Bulletin Météorologique*", de "*courrier du coeur*", "*petits conseils pratiques*" et autres "*petites Annonces pour rire*" (BJ n° 10) totalement fantaisistes qui annoncent de nouvelles orientations éditoriales ... et la fin du Journal.

La quête d'identité ne s'exprime pas ici dans les poèmes "cri du coeur-expression-révolte", genre très prisé dans les journaux lycéens. Si quelques poèmes font une timide apparition dans les premiers numéros du journal (BJ n° 1 et n° 3), ils disparaissent totalement la deuxième année d'existence du journal alors que les derniers numéros proposent des "nouvelles" très travaillées du point de vue littéraire et dont un jeune s'est fait la spécialité (BJ n° 8, n° 9, n° 10).

Les dessins, si nombreux dans les "journaux lycéens dont le projet se caractérise par une opposition aux adultes " (Gonnet, 1988 : 624) qu'ils ont pu constituer un corpus abondant soumis à l'analyse du chercheur, sont ici pratiquement inexistants. L'illustration photographique a été nettement privilégiée confirmant en cela le parti pris informatif au détriment du "cri" de révolte adolescent.

La thématique de la jeunesse et de l'identité juvénile n'est pas absente pour autant, mais elle va être traitée par l'intermédiaire d'enquêtes et de dossiers. Là encore *Boum Jeunesse* s'affirme comme un journal "sérieux", désireux de s'instituer en partenaire dans un rapport d'équivalence avec le monde de la presse. Il va même inaugurer des pratiques journalistiques en rupture avec celles de la presse quotidienne régionale de l'époque en consacrant une grande partie de son contenu à **l'information locale**... ce que ne manqueront pas de lui reprocher certains de ses lecteurs :

"Je vous reproche de trop sortir du cadre du lycée. Il faudrait insérer un ou plusieurs articles ayant trait à la vie intérieure de l'établissement" (HG Lycéen BJ n° 3).

3.2.- UN REGARD SUR LA VIE LOCALE

3.2.1.- Une position de pionnier

Boum Jeunesse manifeste des ambitions qui vont au delà de celles du journal lycéen et refuse de se cantonner dans le rôle de simple échetier de la vie du lycée. Il veut rendre compte des réalités locales et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. En cela, il innove dans le contexte de l'époque. En effet, l'information locale ne constitue pas la priorité de la presse quotidienne régionale. *Le Journal de l'Île de la Réunion* présenté comme le journal le plus moderne de cette époque (Serviable et Técher, 1991) ne lui consacre en moyenne qu'une page sur les huit que compte son tirage en 1970, le reste étant occupé par les informations nationales (deux à trois pages dont la une), les annonces classées (2 pages), la publicité et les programmes radio et télé complétant le reste de la pagination.

Daniel Vaxelaire, journaliste et écrivain, se souvient de ses débuts au *Journal de l'Île de la Réunion* en 1972 :

"A l'époque nous étions seulement quatre journalistes et nous ne proposons qu'une seule page d'actualité locale. L'information était vraiment réduite à sa plus simple expression. Il n'y avait pas grand chose à raconter et comme le journal était en situation de monopole total, on ne se foulait pas tellement" (Le Quotidien de la Réunion 30 Avril 1995).

Le peu de place réservé à l'information locale s'explique surtout par le fait qu'elle est à cette époque considérée à priori comme peu digne d'intérêt, voire suspecte (Idelson, 1995), et soumise à une censure active :

"Tout ce qui n'était pas de droite et catholique n'avait pas sa place au journal" (Vaxelaire, ibidem).

Dans un tel contexte *Boum Jeunesse* ne peut que faire le constat du *"vide de la presse actuelle"* (BJ n° 1). Quelle va être son approche de l'information locale ?

3.2.2.- Rendre compte de pratiques innovantes

Pour cerner l'approche de l'information locale par *Boum Jeunesse*, nous avons systématiquement dépouillé les dix journaux du

corpus en ne retenant que les articles ayant trait à l'information locale. Celle-ci a été définie comme ne relevant ni des informations liées à la vie du lycée, ni de celles appartenant à la thématique de "la jeunesse" en général ni, bien entendu aux nouvelles nationales et internationales.

A partir d'une première approche thématique qui nous servira de matrice, on tentera de mettre à jour les indices, les récurrences, les spécificités d'une écriture journalistique annonciatrice de l'émergence d'une presse professionnelle à la Réunion.

Un premier tri fait apparaître une distribution des 39 articles retenus en cinq grandes thématiques. Elles concernent la vie culturelle (12), les personnalités locales (6), la connaissance de l'île de la Réunion (9) et des pays ou îles de la zone (4) et les sports (8).

Nous allons les examiner tour à tour, en dégagant à partir d'une rapide analyse de contenu, le type d'informations proposé et les préoccupations qu'elles révèlent. Mais nous allons surtout nous attacher au mode de traitement dont elles bénéficient. A chaque fois quelques exemples les plus représentatifs de la démarche professionnelle seront également donnés.

3.2.3.- Les sports

Cette thématique est présente durant toute la durée de vie du journal dans une rubrique spécifique consacrée aux informations relevant du monde du sport scolaire. Elle regroupe huit articles sur des événements sportifs locaux. Ils portent sur des rencontres sportives de "football", de "cross" (BJ n° 1), d'une "Course cyclomoteurs" (BJ n° 1) mais proposent également la découverte de nouveaux sports à la Réunion : le tennis (BJ n° 7), la moto (BJ n° 8), le karaté (BJ n° 9). Notons que, mis à part le football, l'ensemble de ces sports est encore largement réservé à une élite.

Les articles, essentiellement informatifs, bénéficient, comme la grande majorité des papiers du journal, d'un habillage et d'une écriture qui relèvent plus du domaine journalistique que du domaine scolaire. A titre d'exemple, nous avons retenu un papier faisant le compte rendu d'une rencontre de football.

"Football"

Présenté de façon très professionnelle, le papier s'organise en trois parties. L'article débute avec un chapeau : *"Cette année encore, l'USB représentera le football réunionnais en Métropole"* détaché du texte principal. Suit une exposition des faits : le lecteur est informé du déroulement de la partie comme s'il avait lui même assisté au match. Présentation des deux équipes, occasions de buts, situation à la mi-temps, joueurs valeureux et rythme de la partie, le tout dans un style propre au journaliste sportif et à son jargon : *"Il fallut attendre la 72 ème minute pour voir Vahimangue scorer de la tête un joli centre de Taste"*.

La troisième et dernière partie de l'article est introduite par l'interrogation *"Que penser de cette rencontre ?"* qui signale bien au lecteur que vont à présent lui être proposé les commentaires du journaliste donnant son point de vue sur la rencontre. Enfin une chute conclut le papier sur une série d'interrogations dont la réponse appartient au lecteur : *"C'est l'USB qui défendra le football local sur la Côte d'Azur". Va-t-elle faire mieux que précédemment ? C'est le souhait de tous les Réunionnais. Ce désir sera-t-il réalisé ?"* (BJ n° 1 p .19).

"Athlétisme"

Nous avons également intégré dans cette rubrique un article proposant le bilan de la saison en athlétisme dans le monde scolaire (BJ n° 7) parce que, une fois l'état des lieux dressé, le journaliste se permet, dans un second temps, d'attirer l'attention sur un paradoxe entamant ainsi une analyse réflexive de la situation : *"je crois que s'ils enregistrent de bons résultats, ce n'est pas à cause de leur entraînement au lycée (presque inexistant jusqu'à maintenant) mais dans le civil ? Il y a là un paradoxe. En effet l'école, le lycée doit préparer, doit lancer les jeunes qui s'épanouiront dans les clubs civils ; or c'est le contraire qui se produit. Ce sont des lycéens déjà athlètes qui sautent, courent, lancent pour leur école."* (BJ n° 7)

Nous assistons là à un véritable travail de journaliste qui ne se contente pas de livrer une série de faits à la connaissance de son lecteur, mais lui propose une analyse et introduit une dimension réflexive dans son papier. De ce fait, il s'inscrit dans une pratique de professionnel complète puisque ayant recours à une écriture d'enquête et de commentaires.

3.2.4.- A la découverte de l'île ... ou des pays de la zone

"Connaissance de la Réunion"

Cette thématique s'organise en deux sous thèmes. Le premier regroupe les articles ayant trait à la découverte de l'île du point de vue de ses sites touristiques ou de ses promenades. Le lecteur se voit ainsi proposé des itinéraires très documentés le conduisant à découvrir "L'Anse des Cascades" (BJ n° 1), "La Roche Ecrite" (BJ n° 5), "Le volcan", ou à partager une sortie en mer dans "Histoires de pêche. Lorsque fument les moulinets" (BJ n° 8). Les beautés de l'île sont systématiquement glorifiées. Dans "A la recherche du vrai visage de notre île" (BJ n° 10), l'attention du lecteur est attiré sur les dangers d'un développement touristique qui risquerait de mettre à mal toutes ces richesses. "Laissons aux nations riches et hautement industrialisées le soin d'assurer l'avant-garde du progrès et réservons nous une place privilégiée à l'abri de leurs erreurs. Pourquoi Pas" propose le journaliste qui rappelle là son ambition : "Je m'estimerai heureux si je vous avais simplement fait réfléchir au problème et éveillé quelques lointains échos chez ceux qui aiment l'île Bourbon".

Le second sous thème regroupe des articles très divers touchant à la météorologie ("La saison cyclonique 1969-1970"), à l'histoire du peuplement de la Réunion ("Les Réunionnais" BJ n° 9) ou à l'économie de l'île ("Sous le signe du primaire"). Ce dernier article rend compte d'un débat organisé par le F.S.E. sur "les problèmes qui se posent au secteur primaire et qui concernent l'agriculture, l'élevage et la pêche" avec pour invités le directeur de la Chambre d'agriculture, l'administrateur des Affaires Maritimes et le directeur de l'Etablissement Départemental de l'Elevage. Ces articles restent proches du monde scolaire et du genre pratiqué : les "exposés". Il est tout de même intéressant de noter que le Foyer, en organisant des débats avec des responsables locaux, est largement ouvert aux réalités économiques de l'île, réalités dont veut rendre compte *Boum Jeunesse*.

Enfin une pleine page titrée "Le théâtre de verdure en voie d'achèvement" (BJ n° 3) avec deux photos légendées pour l'une "le pylône de projecteurs" pour l'autre "les gradins", permet également d'informer le lecteur de la prochaine ouverture d'un équipement culturel et lui donne à voir un type d'architecture révolutionnaire pour l'époque.

Reportages sur les pays de la zone Océan Indien

Boum Jeunesse ne limite pas son exploration aux frontières de l'île. Le journal convie ses lecteurs à découvrir les pays de la zone Océan Indien ; cette *"Invitation au voyage"* passe par *"les Comores"* (BJ n° 7) et *"Les Indes fabuleuses"* sur lesquelles un lycéen rapportera un reportage publié en trois épisodes : *"Grandeur et misère à Bombay"* (BJ n° 8), *"Vers les temples"* (BJ n° 9) et *"Mousson à Goa"* (BJ n° 9).

C'est donc vers un véritable périple à travers l'Inde que le jeune Patrick Gachet amène ses lecteurs ; et si, sur la vingtaine de photos servant d'illustrations à la série trois d'entre-elles sont extraites de Paris Match et de l'Express et peuvent laisser penser à un simple repiquage d'articles, la lecture des papiers vient très rapidement infirmer cette première hypothèse. Le statut de l'énonciateur confirme de façon explicite la présence du journaliste "sur le terrain" :

"on aperçoit des vaches (...) j'en ai vu une entrer en plein dans une boutique de fruitier après avoir gravi trois marches (BJ n° 8) pendant des heures nous avons été entourés et suivis pas à pas comme si nous étions des êtres extraordinaires (...) Ces sites m'ont d'autant plus impressionné qu'en cette saison nous étions pratiquement seuls pour les visiter (BJ n° 9) Durant le trajet (...) j'essayais de déchiffrer le paysage à travers le voile de pluie ruisselant sur les vitres de l'autocar" (BJ n° 10).

Le jeune journaliste restitue avec un talent certain ses impressions de voyage pour les faire partager au lecteur. Il livre là une série de papiers dont les qualités de plume se renforcent : décor planté, personnages typés, anecdotes, paroles rapportés, scènes vivantes chargées de couleurs, d'odeurs et de bruits, mais également informations précises sur le pays tous les ingrédients sont présents. Cette série constitue en quelque sorte la forme la plus aboutie et la plus talentueuse du reportage proposés par *Boum Jeunesse*.

Ce faisant, *Boum Jeunesse* se positionne dans cette série une nouvelle fois en précurseur à la fois par le genre employé (le reportage) et par la thématique. Le "local", qui plus est étendu aux pays de la zone Océan Indien, n'appartient pas du tout, on l'a déjà souligné, aux préoccupations de la presse de l'époque toute entière tournée vers l'actualité nationale.

3.2.5.- Les personnalités locales

Des hommes extraordinaires

Quand les lycéens se proposent de broser le portrait ou d'interviewer une personnalité locale, ce n'est pas leur proviseur qu'ils prennent pour sujet - ce que font de façon prioritaire la plupart des journaux lycéens (Gonnet, 1988)-. En cela *Boum Jeunesse* montre sa spécificité et se positionne comme un journal particulièrement ouvert sur les réalités locales. Quelles sont alors les adultes que le journal veut faire découvrir à ses lecteurs ?

Avant tout des personnalités extraordinaires qui relèvent du monde de l'aventure : cascadeur ("*Le métier de cascadeur*" BJ n° 8), navigateur ("*Une simple promenade*" BJ n° 10), journaliste ("*Le métier de journaliste*" BJ n° 7). Ces personnages constituent une trilogie qui symbolise le risque, l'exploit ; modèle auquel aspirent les jeunes lycéens. Les trois personnages apparaissent dans le journal photographiés "en situation" dans le cadre de leurs activités.

L'homme des médias constitue une puissante référence pour ces jeunes apprentis journalistes. Ainsi, à côté des questions très opérationnelles visant à connaître le parcours scolaire et les qualités requises pour suivre cette voie, le journaliste de l'O.R.T.F. Yves Copain est interrogé sur sa "conception du journalisme"...question à laquelle le professionnel répond sur sa définition du "journaliste" : "*pour moi c'est quelqu'un qui s'intéresse à tout ...cette facilité à établir le contact est primordiale pour nous journalistes O.R.T.F.*" (BJ n°7).

Les cascadeurs Jackie Pautrat et Jack Thibault, qualifiés de "*Bayards des temps modernes*", sont soumis à un entretien plus distancié. Il permet de découvrir un "métier" qui a priori n'en est pas un pour les lycéens si l'on s'en tient aux questions posées : "*Quelle est selon vous la place d'un cascadeur dans la société ? Avez- vous l'impression de faire un métier "comme tout le monde" ? Avez vous l'impression d'être un artiste ?*"

Le papier sur le navigateur fait l'objet d'un traitement plus élaboré que les deux interviews précédents livrés avec une simple retranscription du jeu des questions/réponses. Ici, un chapeau rappelle le périple du navigateur solitaire, une carte permet de suivre son itinéraire et son portrait s'achève avec les quelques lignes en guise de "morale de l'histoire" : "*Quand vous saurez que notre ami Michel de la Mettrie a effectué le pilotage de son voilier avec sa seule main gauche, la main*

droite ayant été perdue lors de l'éclatement d'une grenade à Mers-El-Kébir, et qu'il passa 72 heures au gouvernail malgré le pilotage automatique, vous comprendrez que des hommes de cette trempe puissent devenir une raison d'espérer atteindre toujours le but, même quand les vents semblent contraires".

A côté des aventuriers des temps modernes, un second type de personnalités locales retient l'attention de *Boum Jeunesse* : ce sont les acteurs politiques de la scène locale.

Des personnalités politiques

Elles vont subir deux types de traitement journalistique : le questionnaire de Proust dans une version adaptée¹⁶ et le classique interview.

Le jeu de la vérité

"Le jeu de la vérité" est ainsi présenté aux lecteurs : *"quelques personnalités de la Réunion nous ont fait l'honneur de jouer avec nous au Jeu de la Vérité de Proust donnant un intérêt particulier à ces pages. Boum Jeunesse les en remercie bien vivement."*

Plus que les réponses obtenues, ce sont les noms des "personnalités" sélectionnées par les lycéens qui sont intéressants à relever. Qui sont ces acteurs privilégiés de la vie réunionnaise locale ? Elles relèvent de la représentation de l'Etat : on y retrouve son premier représentant à la Réunion (Mr. Cousseran, Préfet de la Réunion) et son homologue en charge de l'Education Nationale (Mr. Robillard, Vice-Recteur de la Réunion), personnage clé pour le monde lycéen. Des personnalités du monde culturel sont également présentes (Mme Payet, Directrice du Centre Régional de l'Action Culturelle, Mr. Ducart, directeur de la M.J.C. de St Denis) ainsi que celle des médias (Mr. Jean Vincent-Dolor, chef du Bureau Régional de l'Information à l'O.R.T.F. et Maryse Rosier, téléspeakerine).

"Tout sur le préfet"

Le premier personnage de l'Etat et le premier personnage de l'Education Nationale ("*Entretien avec le Vice-Recteur*" BJ n° 10) sont

¹⁶ Quelques vingt ans après le Quotidien propose une rubrique comparable. Des personnalités, dont le journal propose le portrait, ont également à répondre à un questionnaire intitulé "Face à face".

interviewées. Ce dernier, dans des circonstances liées à des contestations à propos de la passation du bac, est amené à préciser les nouvelles mesures qu'il compte prendre dans l'avenir. Mais nous allons particulièrement nous attarder sur le papier de quatre pages annoncé en une de *Boum Jeunesse* n° 4 : "Tout sur le préfet".

Le Préfet représentant l'Etat central et à ce titre premier personnage de l'Ile, occupe à la Réunion une position spécifique, autant due à l'insularité qu'à son inscription au niveau de la mémoire collective dans la lignée des "gouverneurs" tout puissants qui ont marqué l'histoire de la Réunion.

L'interview de cette personnalité politique constitue un moment fort dans la vie du journal. Elle a certes dû être facilitée par le fait que son fils était à cette époque photographe attiré à *Boum Jeunesse* et que lui même était fortement sensibilisé aux pratiques journalistiques¹⁷. Il n'en est pas moins officiellement remercié : *"Très courtoisement, Monsieur le Préfet Paul Cousseran a accueilli notre reporter. Ce qui nous a permis, avec tous les remerciements que nous lui devons, de publier ces pages"*.

Le chapeau donne le ton de ce que sera l'entretien et de l'enjeu de l'entrevue, à savoir informer sur la fonction réelle et spécifique d'un Préfet dans les D.O.M. :

"Combien de gens s'écrient toujours "ça c'est encore le préfet !" chaque fois qu'une décision un peu dure est prise dans tel ou tel domaine ! "Evidemment réplique-t-on alors, ici, il fait ce qu'il veut". Et bien d'autres réflexions à propos du chef du département...Rôle ingrat donc, que celui du Préfet. Mais il semble qu'il y ait un peu d'exagération dans ces propos. Nous avons voulu savoir à quoi nous en tenir."

L'article résultant de cette rencontre est constitué de l'interview et présenté sous forme de questions/réponses au cours desquelles le Préfet est amené à préciser tous les aspects de sa fonction : *"quel est le rôle du Préfet ? (...) des cabinets qui partagent votre travail ? le rôle de la préfecture dans le département ?"*. Sont abordées des thématiques "sensibles" que la presse officielle de l'époque n'aurait certainement pas traité de façon aussi directe.

¹⁷ "Le Préfet Monsieur Paul Cousseran (...) est depuis une dizaine d'années professeur au Centre de Formation de Journalistes où il prononce des cours sur la politique économique de la France, ses institutions administratives et ses collectivités locales" apprend-on dans le J.I.R. du 9 Octobre 1969.

TOUT SUR LE PREFET



LE

SECRET

*

PREFET

*

Combien de gens s'écrient toujours " ça, c'est encore le préfet ! " chaque fois qu'une décision un peu dure est prise dans tel ou tel domaine ! "Evidemment réplique-t-on alors, c'est lui qui commande, ici, il fait ce qu'il veut". Et bien

d'autres réflexions à propos du chef du département...

Rôle ingrat donc, que celui du préfet. Mais il semble qu'il y ait un peu d'exagération dans ces propos. Nous avons voulu savoir à quoi nous en tenir.

Le journaliste s'enquiert ainsi de savoir si *"le Préfet à la Réunion a (...) un pouvoir qui le différencie des autres Préfets puisque la Réunion est une île éloignée de la France ?"*. Toutes ces questions doivent éclairer le lecteur sur la réalité des pouvoirs spécifiques du Préfet et sur lesquels il s'explique :

" Le Préfet de la Réunion n'a pas plus de pouvoir que n'importe quel Préfet de métropole. La Réunion n'a pas de statut spécial à cet égard. Un seul pouvoir particulier : une ordonnance prévoit que lorsqu'un fonctionnaire de l'Etat en service à la Réunion perturbe l'ordre public, j'ai le pouvoir de le rapatrier.¹⁸ J'ai aussi un peu plus de pouvoir de Fait que de Droit. Du fait de notre éloignement, les chefs de service ont tendance à se rapprocher de moi et à me tenir au courant de tout ce qu'ils font."

Ses liaisons avec le conseil général sont également clarifiées, les attributions des uns et des autres réaffirmées :

"Quand le Conseil Général a pris une décision je dois la respecter. Toutefois je dois veiller en même temps à ce que le Conseil Général ne prenne pas de décisions contraires aux lois et à la réglementation en vigueur. Je surveille le Conseil Général dans la mesure où je veille à ce qu'il reste étroitement dans ses compétences".

L'interview se termine par un souhait émis par le Préfet de voir un jour un Réunionnais se présenter à l'E.N.A.

Le papier se situe dans le registre informatif et se termine par le rappel du nom de celui ayant conduit à bien cette entreprise : *"Propos recueillis par Karl Bellon"*.

Rencontrer le premier personnage de la Réunion et obtenir l'autorisation de publier ses propos constituent déjà en soi un événement exceptionnel pour ces jeunes journalistes. Mais la performance va au delà de ce première constat.

Les jeunes ont adopté une position de professionnels nullement impressionnés par le personnage et le cadre de l'entretien, voire une position de journaliste politique qui se révèle "à même par les questions et le ton de l'entretien, de peser sur les déclarations, de contraindre son

¹⁸ Le Préfet évoque ici "l'ordonnance Debré" qui lui permet d'expulser du département tout fonctionnaire qui perturberait l'ordre public. Cet épisode particulier de l'histoire politique locale, déjà noté plus haut, sera également repris plus loin.

interlocuteur à sortir d'un discours trop calibré" (Neveu, 1993, 17) afin d'éclairer le lecteur¹⁹.

Là encore, les lycéens-journalistes sont précurseurs d'une presse de professionnels définie par son indépendance vis à vis des sources et des censures.

3.2.6.- Vie culturelle

Cette rubrique est la plus conséquente du point de vue du nombre des articles proposés. Ceux-ci proposent des informations sur une vie culturelle plurielle qui devrait satisfaire un public juvénile, aussi bien attiré par une culture plus classique ("Le théâtre du Centre Régional pour l'Action Culturelle" BJ n° 7), qu'intéressé par la vie et les projets de ses idoles auquel le journal consacre une série.

La vie des idoles

Les "meilleurs groupes de l'île" à savoir "les Pops" (BJ n° 2), "les Pois du Cap" (BJ n° 3), les "Superjets" (BJ n° 4), "Les Clarels" (BJ n° 7) ainsi que le groupe norvégien des "Titanic" (BJ n° 10), de passage dans l'île, ont été successivement présentés.

Le lecteur en apprend ainsi plus sur la vie de ses chanteurs et groupes préférés, informations très complètes que *Boum Jeunesse* est le seul média local à pouvoir lui offrir. Celles-ci comportent de façon plus ou moins systématique la photo du groupe et une fiche signalétique sur sa composition, la date de ses débuts, ses spécialités et ses coordonnées. Un papier de présentation insiste sur les spécificités du groupe et ses projets. On apprend ainsi que les "Superjets" possèdent depuis deux mois "*l'éclairage stromboscopique, le seul que nous connaissons pour le moment*" et que pour les "Clarels", "*les difficultés qu'ils rencontrent à concilier musique et études les ont empêchés de se faire un grand nom parmi les artistes réunionnais*".

Des entretiens avec des "jazz-man" locaux ("*L'interview de Marc Laferrière*", BJ n° 9) ou de passage à la Réunion ("*Pierre Sim et le jazz*", BJ n° 8) viennent compléter cette série. Les articles se distinguent par la qualité technique des questions posées laissant apparaître les

¹⁹ Cependant, compte tenu de leur jeunesse et encore plus du contexte de l'époque il n'est pas envisageable pour eux d'aller au delà en commentant l'entretien avec le Préfet.

connaissances très pointues du journaliste en matière de technique musicale.

Humeur

Les jeunes lycéens ne se contentent pas d'informer leurs lecteurs le plus complètement possible, ils expriment également leurs opinions ; leur liberté de ton tranche avec la presse officielle à laquelle ils n'ont pas accès, puisque à cette époque n'existe aucun courrier de lecteurs.

La rubrique culturelle de *Boum Jeunesse* est la seule comportant de courts articles de critique. Ainsi, dans un papier simplement intitulé "Théâtre" (BJ n° 1), un jeune journaliste fait le point de la récente saison culturelle à la programmation, *"parfois contestée"* mais toujours *"de qualité"*, qui vient de s'achever ; il déplore *"le manque de public"* et décrète que *"quand il se décidera à y assister, la première pierre de l'établissement de la culture française, qui ne doit pas autant annihiler le folklore réunionnais, aura été posée"*.

Mais c'est "l'Office" qui fait l'objet de leurs papiers les plus véhéments. Dans *"Les jeunes et la Télé"* (BJ n° 6), le journaliste signale l'existence d'une bonne émission *"Pop 2"* (...) *avec un maximum de musique et une juste information* qui *"sur la chaîne O.R.T.F. Réunion continue de mener une existence à éclipse après une valse hésitation entre le jeudi et le samedi soir, parfois même le samedi"*. *Boum Jeunesse* se permet donc de conseiller une programmation plus adéquate, le dimanche soir : *"cela permettrait aux téléspectateurs qui n'y comprennent rien d'aller se coucher au lieu d'écrire des lettres de protestation stupides à l'Office"*.

La critique s'adresse, on le voit, autant à l'O.R.T.F. dont on déplore le manque de professionnalisme dans l'inconstance de sa programmation, qu'à ceux *"qui n'y comprennent rien"*, à savoir les adultes.

Un autre billet intitulé *"A l'écoute"* mais non signé (BJ n° 9) dénonce la suppression de l'émission de Gora Patel²⁰, *"une des rares émissions intéressantes programmées par la branche locale de notre O.R.T.F."*. Le journaliste s'insurge : *"Gora PATEL a été mis à pied et s'il ne nous est pas permis d'en connaître les motifs, on peut néanmoins"*

²⁰ Ancien journaliste lycéen à *Cactus* (voir supra).

déplorer le fait que des milliers d'auditeurs se voient interdire l'écoute d'un présentateur qui a eu le "courage" de montrer que la chanson française ne se limitait pas à Sheila, F. Deguelt et autres guimauves. Cette suppression, je suppose, fait partie du vaste programme de bétification entrepris par l'Office".

Enfin, la couverture d'un événement exceptionnel "*Le Festival Pop de l'Océan Indien*" va retenir particulièrement notre attention.

Une couverture exclusive : "le Festival POP de l'Océan Indien"

Là encore, on note un traitement de l'information très professionnel qui va se dérouler en deux phases. Dans un premier temps, l'annonce de l'événement et de l'accueil réservée à cette initiative figure dans *Boum Jeunesse* n° 5. Dans un second temps, le numéro suivant rend compte de la manifestation grâce à un reportage "exclusif" comprenant deux articles.

Annoncer l'événement

L'événement, qui aura lieu à l'île Maurice, est annoncé dans *Boum Jeunesse* n° 5 avec dates, lieux des concerts, noms des groupes qui devraient participer au festival.

Face à une opération apparemment controversée au départ puisqu'elle "*a fait couler beaucoup d'encre*" à l'île Maurice, les uns qualifiant ce festival "*d'entraînement à la débauche*", les autres estimant "*que c'était une expérience qui méritait d'être tentée*", le journaliste se propose d'assurer sa tâche d'information du public : "*nous avons tenu à interviewer l'un des organisateurs, Monsieur A. Salarbrux, pour permettre aux lecteurs de Boum Jeunesse de se faire une opinion objective*".

On y apprend ainsi que parmi les vedettes retenues figurent les "*Pictures of Life*", un groupe français qui marche très fort" et que d'autres artistes ont été contactés dont le groupe réunionnais "*les Clarels qui sont très cotés à Maurice*". Le budget du festival est "*évalué à environ 350 000 roupies*" ; la manifestation se veut populaire et accueillera également des chanteurs de "*séga*", ce qui pour l'époque constitue une association "*contre-nature*", ce type de musique étant considéré par la jeunesse comme relevant du "*folklore*".

L'article s'achève par un rendez-vous donné au lecteur qui apprend que *"Boum Jeunesse assisterait au Premier Festival Pop de l'Océan Indien"*.

Rendre compte de l'événement

Boum Jeunesse n° 6 y consacre sa une : la bulle de couverture représente le chanteur Hugues Aufray barré d'un encart *"une interview exclusive de Boum Jeunesse"* tandis qu'à l'intérieur du journal, on trouve un reportage *"de notre envoyé spécial à Maurice"* composé des deux articles.

Le premier, intitulé *"Festival Pop de l'Océan Indien"*, fait le point de la manifestation sur les plans organisationnel d'une part, et artistique d'autre part. Se mêlent ici information, commentaires du journaliste et quelques inserts sur le ressenti de *"Robert Tiffoli batteur des "Pictures of Life" un des meilleurs orchestres Pop en France"* qui a fait seul le déplacement et s'explique sur la non-participation de son groupe.

L'entretien constitue une performance que le journaliste tient à souligner : *"Pendant que se déroulait le spectacle, j'ai pu réussir à interviewer quelques rares vedettes étrangères présentes"*.

Le second article titre *"Dans les coulisses du Festival - Face à face avec Hugues Aufray"* et constitue le scoop : *"Hugues Aufray grande vedette du Festival Pop de l'Océan Indien a bien voulu accorder une interview exclusive à l'envoyé spécial de Boum Jeunesse. Nous vous en présentons ici quelques extraits"*.

Le lecteur est aussi informé de la position de l'artiste sur les *"incidents politiques qui semèrent la confusion parmi la foule et au slogan "black is beautiful" lancé par les partisans du Black Power et repris par H. Aufray"*. Celui-ci tient à expliquer sa position et en même temps adresse un message aux lecteurs de *Boum Jeunesse* : *"Black Power" c'est un slogan politique oui, mais "Black is beautiful" c'est une réalité humaine. Et si pour vous "Black is beautiful" n'est pas une phrase que l'on a le droit de dire à l'île Maurice, il y a beaucoup de gens qui auront honte de se regarder dans une glace. Ecrivez tout cela. Il faut que les jeunes de la Réunion sachent ce que je pense. Et je veux continuer à dire "Black is beautiful" parce que c'est une vérité. J'ai toujours chanté des chansons contre la ségrégation raciale. Je ne suis pas un homme politique je ne veux pas du pouvoir je ne veux que ma liberté"* (BJ n°6, p 13).

Le Festival "vu" par le Journal de l'Île de la Réunion

Une analyse comparative du traitement réservé à cette information par le quotidien local, *Le Journal de l'Île de la Réunion*, montre à quel point les journalistes lycéens ont mobilisé des moyens afin de couvrir un événement primordial pour eux.

La couverture médiatique de l'événement par le J.I.R. tient en une brève et deux très courts articles réalisés après l'événement.

Le mardi 5 Janvier dans la rubrique "*Brèves nouvelles de l'Île Maurice*", le J.I.R. annonce en quelques lignes le report du festival dans un communiqué laconique : "*Renvoyé à une date ultérieure en raison de la menace que faisait peser le cyclone "Dominique", le Festival Pop (vedette Hugues Aufray) n'aura lieu que vendredi, samedi et dimanche prochain*". Le lecteur n'en apprendra pas plus sur ce festival dont le J.I.R. n'avait jamais évoqué la mise sur pied auparavant.

Le 14 Janvier, soit quatre jours après l'événement, le J.I.R. profite de l'escale obligatoire du chanteur Hugues Aufray à l'aéroport de Gillot pour titrer "*Hugues Aufray à la Réunion...le temps d'une escale*". Le lecteur est ainsi informé que "*invité d'honneur du Festival Pop de Maurice, Hugues Aufray vient de passer quelques jours à l'île soeur. Il y a chanté pour presque rien et s'est porté spontanément au secours d'organisateur inexpérimentés afin que soit tout de même assuré le succès de cette manifestation qui avait attiré des milliers de jeunes*".

Le 20 Janvier un papier consacré à un autre chanteur, Erik Vincent, titre : "*Erik Vincent : J'ai des projets pour la Réunion*". De passage dans l'Île pour 48 heures, lui aussi est sollicité pour donner son impression en quelques lignes sur le Festival et les difficultés rencontrées : "*il ne faut pas se le cacher : le festival a été un échec, les organisateurs n'ayant pas mesuré au départ de façon très exacte les difficultés d'une telle organisation*". Le reste du papier est consacré au déroulement de la carrière et aux projets du chanteur.

Ces deux articles sont illustrés chacun d'une photo des artistes qui en constituent le sujet central. Du Festival et surtout des incidents raciaux qui l'ont émaillé, le lecteur sera tenu dans l'ignorance.

Plus pro que les pros

"*Le Festival Pop de l'Océan Indien*" nous offre l'exemple le plus abouti d'une pratique journalistique juvénile. Se trouvent réunis ici tous

les éléments qui font de ces journalistes lycéens des professionnels à part entière.

Du point de vue chronologique, l'événement que constitue ce festival est d'abord annoncé puis couvert par un envoyé spécial dépêché sur les lieux. Les faits rapportés seront donc ceux directement recueillis à la source et non par communiqués ou par témoins interposés (ce qu'a proposé le J.I.R.). Ici le journaliste lycéen se fait reporter sur les lieux de l'événement, performance d'autant plus remarquable que celui-ci se situe dans un pays voisin. Ce faisant, il s'inscrit dans une pratique -le reportage sur les lieux de l'événement- qui est à l'origine même du journalisme moderne.

Cette présence au coeur de l'action donne à l'information dont *Boum Jeunesse* va rendre compte, le statut de "choses vues". Le genre privilégié sera celui de l'interview pluriel puisque sont proposés des entretiens des divers protagonistes (organisateur, artistes). Enfin, le reporter décroche pour son journal le "scoop", ambition première de tout professionnel. Au cours de l'interview de l'artiste vedette sur lequel reposait l'ensemble du festival, le journaliste obtient de ce dernier, en "exclusivité pour ses lecteurs", un message qui leur est spécifiquement destiné.

Un constat s'impose : la presse quotidienne professionnelle se retrouve ici largement dépassée par les pratiques mises en oeuvre par *Boum Jeunesse*, journal lycéen.

3.2.7.- Le reporter et les faits

Donner au lecteur une autre information, on l'aura compris, c'est privilégier un journalisme d'investigation et d'enquête centré sur la collecte des faits. Interviews et reportages "sur le terrain" constituent les genres dominants qui traversent l'ensemble des thématiques. La figure dominante du "reporter" producteur d'une autre information s'impose de façon notable dans *Boum Jeunesse* et ce sur plusieurs dimensions.

Boum Jeunesse vous en donne plus

Boum Jeunesse propose des "interviews exclusives" et dispose de "reporters" ou "d'envoyés spéciaux" qui réalisent des sujets dans mais aussi hors des frontières de l'île. Le recours à cette désignation du lycéen travaillant sur le "terrain" apparaît comme une constante dans les articles.

Ces "professionnels" ainsi désignés contribuent à faire de *Boum Jeunesse* un média à part entière.

Sur certains sujets, le journal lycéen se situe en concurrence directe avec la presse des professionnels ; la position de leader de l'information est particulièrement revendiquée à plusieurs occasions. Lors du passage des cascadeurs, alors que "les différents organes de presse ont largement commenté ce spectacle", le journal lycéen déclare que "*Boum Jeunesse veut aller plus loin*". Son objectif spécifique ? : "*Montrer à ses lecteurs le côté inconnu de ces Bayards des temps Modernes*".

Le très controversé Festival Pop de l'Océan Indien "*a fait couler beaucoup d'encre*". Là encore, le journal a "*tenu à interviewer l'un des organisateurs (...) pour permettre aux lecteurs de Boum Jeunesse de se faire une opinion objective*" et lui offrir au passage la vedette du festival "*en exclusivité*".

Enfin *Boum Jeunesse* propose de livrer "*Tout sur le Préfet*" Mieux informer son lecteur, lui permettre de se faire une opinion objective en lui livrant les positions divergentes, institue *Boum Jeunesse* en précurseur et concurrent sérieux dans le paysage médiatique de l'époque.

La mise en scène du "reporter"

Le "reporter" constitue la figure centrale de cette pratique journalistique lycéenne. Figure séculaire de l'entrée dans le journalisme "moderne" (Durand, 1994), le reporter de terrain fait l'objet d'une mise en scène qu'il faut souligner.

Dans *Boum Jeunesse*, les papiers sont, de façon générale, accompagnés de la photo d'identité du journaliste et de sa signature. Lorsqu'il s'agit de reportages ou d'entretiens, *Boum Jeunesse* publie de plus la photo du journaliste "en situation d'interview".

La mise en scène proposée au lecteur comprend trois éléments récurrents : le journaliste, le personnage objet du reportage et l'objet technique que constitue le micro.

Les personnes

"*Notre reporter interviewant Erik Vincent*" telle est la légende apparaissant sous l'illustration de l'entretien avec l'artiste. La photo propose un face à face avec la vedette dans laquelle le journaliste tient manifestement le rôle principal, puisque les trois quarts de l'image lui sont consacrée.

La valorisation du "reporter en action" n'atteint pas toujours ces proportions. Elle constitue néanmoins un élément de légitimation fort qui vient témoigner de la réalité de la rencontre du reporter avec son interlocuteur, qu'il soit cascadeur, journaliste, navigateur solitaire, musicien ou Préfet.

"*Monsieur le Préfet Paul Cousseran a accueilli notre reporter*" : l'illustration s'en porte garante en fixant la rencontre historique qu'elle donne à voir au lecteur.

Cette mise en scène contient quelques fois des éléments de décor qui constituent autant d'indices venant objectiver la rencontre avec le personnage clé de l'entretien. Les grands fauteuils de style Compagnie des Indes des salons de la Préfecture et le divan de bois sculpté sur lequel est assis le Préfet pour ce qui concerne cet exemple précis. Une vue en extérieur d'un motard encore assis sur son engin le casque à la main et entouré d'enfants attentifs pour ce qui est de l'illustration du reportage sur les cascadeurs.

L'objet technique

L'étude du mythe du journaliste, analysé à partir de sa représentation dans le cinéma (Ruellan, 1993), montre combien l'objet technique apparaît de façon récurrente comme un attribut indissociable de la figure du journaliste. Présenté comme essentiel dans l'accomplissement de la mission du reporter, l'outil technique, surtout s'il appartient à la catégorie des outils de reproduction comme l'appareil photographique ou le magnétophone, "*fonde l'existence des reporters, {et traduit} une réalité matérielle et irréfutable de la présence*" (1993, 18).

Les journalistes de *Boum Jeunesse* usent de façon privilégiée de ces deux outils, le premier, invisible au lecteur, est pourtant fortement utilisé puisque le journal propose une illustration photographique abondante. Il permet de fixer la scène donnant à voir le reporter en situation d'entretien. Celle-ci est identifiée par la présence systématique sur la photo du micro tendu, du magnéto-cassette posé face au témoin dont on recueille les propos. La présence de ces attributs techniques légitiment les journalistes lycéens en tant que véritables professionnels. En ce sens, ces attributs obligatoires du métier doivent de façon

impérative apparaître à la vue du lecteur. La photo de l'entretien avec un journaliste professionnel propose une inversion de situations²¹.

Enfin la présence d'outils techniques témoigne, pour reprendre l'analyse de Ruellan, d'une écriture journalistique qui accorde le primat aux faits dont le magnétophone garantit le recueil. "Si l'outil revêt une telle importance c'est aussi parce qu'il est l'instrument de ce que cherchent la plupart des reporters : l'information exclusive, le scoop. L'outil est le seul à pouvoir garder trace de ce qui est rare. Seuls les faits sont rares, pas les analyses. Du même coup, l'outil ne se contente pas d'administrer la preuve, il légitime l'attitude du reporter qui se concentre sur les faits bruts plutôt que sur leur analyse" (Ruellan, 1993 : 18).

C'est bien dans cette tradition du reportage "pris comme modèle central du journalisme séculaire à laquelle on avait coutume d'associer des attributs techniques" (Ruellan, 1993 : 220) que s'inscrivent les journalistes lycéens de *Boum Jeunesse*.

3.2.8.- Une ouverture sur le local

L'information locale ne constitue pas, pour les médias des années soixante dix, une priorité. *Boum Jeunesse*, en proposant des sujets en prise sur les réalités locales, se positionne en précurseur. Les thèmes traités couvrent des champs divers avec un primat donné à une information répondant aux préoccupations de ses lecteurs : vie des idoles, sports, loisirs. Mais les informations plus générales ne sont pas négligées pour autant. L'ouverture sur la zone Océan Indien et la rencontre avec des personnalités locales constituent des pratiques là encore novatrices eu égard aux propositions de la presse de l'époque.

Un genre journalistique traverse toutes les thématiques : l'interview. Ce faisant, les jeunes journalistes lycéens inscrivent leurs pratiques dans un registre dominant, celui de l'investigation qui vise à obtenir des informations auprès des personnes les plus diverses.

Ils pratiquent un "journalisme d'enquête" (Neveu, 1993b), se situent dans une "rhétorique de l'amont" (Ruellan, 1993) et privilégient les faits avant toute autre chose. Ils s'inscrivent ainsi dans la démarche séculaire du journalisme moderne mais qui, à la Réunion, n'émergera véritablement que vers le milieu des années soixante-dix, avec l'apparition du *Quotidien*.

²¹ Inversion que rétablit une seconde illustration présentant le journaliste seul et en studio, casque sur les oreilles, papier à la main devant une batterie de micros.

LA NAISSANCE d'un ESPACE PUBLIC de DEBAT : 1973-1980

Boum Jeunesse cesse de paraître à la rentrée 1972 ; l'équipe pionnière des débuts a quitté le lycée : "Le Bac et après ?" s'interroge un journaliste dans le dernier numéro (BJ n° 10, Juillet 1972), témoignant ainsi de nouvelles préoccupations.

La période qui suit se situe en rupture totale avec les ambitions et l'état d'esprit ayant imprégné cette première expérience de presse lycéenne.

Deux journaux vont successivement marquer cette seconde époque : il s'agit de *Pourquoi Pas* (1974-1978) et de *Sûrement Pas* (1978-1980). Radicalement différents de *Boum Jeunesse*, du point de vue de la forme comme du fond, leurs objectifs s'inscrivent dans une **lutte globale pour la liberté d'expression, l'instauration d'une information plurielle et le débat.**

Ces journaux font toujours partie intégrante du Foyer Socio-Educatif qui, à côté des clubs traditionnels que le lycée avait connus jusque là, va accueillir des activités nouvelles : le club "culture réunionnaise" et le club "information politique".

Cette période s'annonce donc comme essentielle dans la constitution d'un **espace public de débats dans le cadre du lycée.**

CHAPITRE PREMIER

LE CONTEXTE

I. CONTEXTE ET ACTEURS

1.1. - DEUX EVENEMENTS CLES

La période 1973-1980 est marquée par quelques événements qui vont introduire le débat politique et identitaire dans et autour des lycées. On a pu lire ailleurs le contexte de bipolarisation exacerbée qui règne alors à la Réunion, contexte marqué tout d'abord par l'abrogation, en Octobre 1972, de la "loi scélérate", l'ordonnance Debré, ce qui va contribuer à libérer quelque peu les fonctionnaires-enseignants des menaces d'expatriation qui pesaient sur eux¹. Ensuite, cette période se caractérise par la lente démocratisation du lycée qui développe, à cette époque, des sections économiques et sociales en même temps qu'une filière technique longue.

Mais deux événements vont particulièrement retenir notre attention car, de façon significative, ils annoncent une rupture avec la période précédente : il s'agit d'une part des manifestations lycéennes

¹ Voir supra "L'espace politique".

contre la loi Debré en 1973 et d'autre part des manifestations enseignantes à propos d'un débat télévisé sur l'école en 1975.

1.1.1.- Les manifestations lycéennes contre la loi Debré

Si Mai 1968 n'a eu aucun impact au niveau des lycéens de la Réunion ainsi qu'on a pu le voir, il n'en est pas de même pour les manifestations de 1973. L'île va connaître à cette occasion sa première mobilisation lycéenne d'envergure organisée à l'unisson des manifestations de métropole. Le 22 Mars 1973, ainsi que le rappelle Vincent (1974), tout le "peuple lycéen" est dans la rue pour fustiger la "loi Debré" et les modifications qu'elle introduit sur le sursis militaire :

"Lorsqu'on étudie la répartition géographique de ces manifestations, on constate qu'aucune des régions n'est restée à l'écart du mouvement, pas même les départements d'outre-mer puisqu'à Saint Denis de la Réunion << dans l'île de la Réunion, la majorité des élèves ont défilé le 22 mars pour protester contre la suppression des sursis >> indique-t-on au ministère de l'Education Nationale" (Vincent, 1974 : 465).

La focalisation des manifestations lycéennes sur Debré revêt pourtant une dimension particulière dans l'île. Bien sûr, le personnage symbolise la loi sur le sursis auquel est associé son nom et que les lycéens combattent avec énergie. Mais, en tant que député de la Réunion et chef de file des départementalistes, Michel Debré constitue une cible supplémentaire en particulier pour les jeunes encadrés par le Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion (F.J.A.R.) particulièrement actif à cette époque². La mobilisation recouvre donc un double enjeu dans une île où s'affrontent départementalistes et autonomistes : "*manifeste contre Debré on allait pas rater ça*" se souvient un ancien militant du F.J.A.R., lycéen à l'époque.

Les acteurs lycéens de 1973 gardent de ces manifestations le souvenir fort d'une mobilisation conduite pour la première fois en liaison avec la jeunesse lycéenne de métropole.

"en 1973 il y a eu la grève pour la loi Debré ; c'était ça notre mai 68 à nous, notre révolution elle était bâtie autour de ça , là c'est l'ensemble des élèves qui ont été concernés" (M. Auberval, lycéen

² Voir supra "L'espace politique".

en Terminale en 1973 et rédacteur en chef de *Cactus*, Lycée Roland Garros).

Les deux lycées de l'île sont touchés car le Sud n'est pas en reste et connaît lui aussi des troubles :

"j'étais aussi meneur, je parlais dans le cornet un haut parleur sur une voiture et j'ai mené comme ça 2500 élèves devant l'E.M.P.R.³ du Tampon avec discours devant la mairie ; c'est l'époque où nous chantions "c'est le père Debré qui a perdu sa loi demande aux ministères je voudrais des soldats, ce sont les lycéens qui lui ont répondu mon salaud de Debré ta loi tu l'as dans le cul sur l'air du tra la la..." (M. Auberval).

Ces manifestations marqueront une génération de lycéens qui, à cette occasion et pour la première fois, communient dans un commun partagé avec d'autres jeunes : jeunesse du Sud de l'île, mais surtout jeunesse de la "France". D'autre part, ainsi que le souligne Vincent pour la métropole, ils vont connaître, *"une expérience vécue de démocratie directe. Une telle expérience ne s'oublie pas"* (Vincent , 1994 :465).

1.1.2.- "L'éducation nationale à la Réunion" : un débat tronqué

Le second événement concerne plus particulièrement les enseignants. Il apparaît révélateur d'un espace public médiatique verrouillé et sous contrôle tel celui qui domine à la Réunion jusqu'en 1981 (Idelson, 1995).

Lorsque le 10 Juin 1975, la station FR. 3 organise un débat ayant pour thème "L'Education Nationale à la Réunion", elle n'invite pas le S.N.E.S.⁴, syndicat enseignant pourtant principalement représenté dans les lycées, mais également connu pour ses idées progressistes. Celui-ci a notamment fait paraître à cette époque une étude sans concession sur l'enseignement à la Réunion (Sautai, 1975).

Les enseignants manifestent alors contre cette atteinte à la liberté d'expression et au débat ; ils tentent de faire entendre leur voix en pénétrant de force dans le studio de télévision. La force publique intervient à la demande des responsables de F.R.3 qui portent l'affaire devant les tribunaux. *Témoignages* s'indigne et dénonce le fait que *"deux hommes, Iréné Colonne directeur de France Région 3 à la Réunion et*

³ E.M.P.R. = Ecole Militaire Préparatoire de la Réunion

⁴ S.N.E.S. = Syndicat National des Enseignants du Second degré

Jean Vincent-Dolor son adjoint, ont tous deux depuis belle lurette fait main basse sur les moyens de communication de masse" (Témoignages du 23 Juin 1975). Le journal annonce le même jour la "création d'un comité pour le respect de l'objectivité à la Radio et à la Télévision". Il regroupe principalement des syndicalistes et des enseignants progressistes qui soutiennent leurs collègues faisant l'objet de poursuites pour avoir simplement voulu, rappelle l'un d'eux, "*participer à un débat qui nous concernait au premier chef*".

La plainte sera retirée, mais les poursuites déjà engagés aboutiront toutefois à un jugement qui sera rendu trois années plus tard : "*le 11 Juillet 1978 les syndicalistes sont relaxés à la demande même du ministère public*" (Vaxelaire et alii, 1989).

Cette période, on le voit, s'annonce en rupture totale avec les années 1969-1973 étudiée précédemment. Comme le rappelle l'un deux, l'engagement d'une partie du corps enseignant pour "*tout simplement le respect des libertés fondamentales : liberté d'opinion, d'expression, liberté de la presse, liberté de parole rien que du très banal pour des enseignants, des intellectuels*" est réel ; il va avoir des répercussions notables sur l'émergence d'un espace de débat au sein même du lycée.

1.2.- LE LYCEE ET SES ACTEURS

Le lycée Leconte de Lisle constitue à cette époque un lieu du pouvoir intellectuel et du débat particulièrement actif. Cela est dû en grande partie à la présence d'acteurs singuliers et parmi eux figure le responsable de l'établissement : le Proviseur Buisson.

1.2.1.- Le proviseur

Monsieur Buisson est nommé proviseur du lycée Leconte de Lisle en 1974 et y restera jusqu'en 1980. Agrégé de Lettres Classiques, originaire des Deux Sèvres, il est décrit par quelques enseignants de cette époque comme un personnage "*atypique pour la fonction*". Il porte les cheveux assez longs, vient quelques fois habillé d'une tunique indienne et se déplace à bicyclette. Mais au delà de l'anecdote concernant sa tenue et sa façon d'être, c'est sa volonté de faire du lycée un lieu de réflexion et d'expression qui marque les mémoires des principaux protagonistes de l'époque, élèves comme enseignants. Les premiers

trouvent en lui un interlocuteur toujours ouvert au dialogue et à l'écoute de leurs propositions :

"La personne clé de cette époque c'est Monsieur Buisson, c'est grâce à lui que tout a été possible (...) Il inspirait le respect mais on pouvait lui présenter nos projets les plus fous avec l'espoir qu'il nous soutienne... ce qu'il faisait la plupart du temps" se souvient un lycéen de l'époque.

Les seconds peuvent compter sur son soutien, en particulier, comme nous le verrons, lorsqu'ils auront à subir les pressions des notables qui voient dans les multiples activités du Foyer Socio-Educatif -dont les journaux et certains clubs- de dangereux foyers de subversion.

1.2.2.- Les enseignants

En 1973, les dirigeants de tous les syndicats d'enseignants représentés dans l'île, mais également des militants culturels et des intellectuels professent au lycée Leconte de Lisle. Tous sont désireux de mener une réflexion critique sur la société réunionnaise.

Un syndicat enseignant (le S.N.E.S.) fait ainsi paraître en 1975 un rapport sur l'état de l'enseignement - *"L'école à la Réunion"* - qui a très rapidement été appelé du nom de son auteur, à savoir *"le rapport Sautai"*. Cet enseignant y pose la question des inégalités à l'école et celle de la langue créole, ce qui, à l'époque, ne peut que faire scandale.

Le lycée devient ainsi *"le centre névralgique de la culture militante à la Réunion"* (P. Guillot)⁵.

Certains enseignants participent à la publication de petites revues culturelles (*Bardzour*, *Fangok*)⁶ modestes dans leur tirage et leur présentation : *"des trucs ronéotées qui nous donnaient des airs de conspirateurs alors qu'on ne faisait que des choses très normales pour des intellectuels"* (P. Guillot).

D'autres participent par ailleurs à la revue *"Les Cahiers de la Réunion"*, un magazine de réflexion sur la société réunionnaise qui paraissait de façon cyclique depuis le début des années soixante-dix. La publication étant financée grâce aux subsides du Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.), certains de ses rédacteurs préfèrent à cette époque

⁵ Enseignant animateur du journal *Sûrement Pas* dont nous parlerons ensuite.

⁶ En créole, *Bardzour* : aube, l'espoir ; *Fangok* : démanger, gratter. (Armand, 1987).

signer sous un pseudonyme. En 1978, la revue tirée à 1500 exemplaires connaît son troisième cycle de vie et est très appréciée des enseignants qui constituent l'essentiel de son lectorat. On y trouve des dossiers de réflexion denses et très documentés sur la société réunionnaise, son économie, sa langue, sa culture, sujets dont la presse ne parle guère à cette période et qui dérangent⁷.

1.2.3.- Les lycéens

Parmi les lycéens, de fortes personnalités émergent à chacune des périodes et nous nous y attarderons lorsque nous aborderons l'étude de leurs écrits. Un constat s'impose : ils sont le reflet de la lente démocratisation du lycée. La "jeunesse dorée" du début des années soixante-dix qui animait les journaux de l'époque -*Cactus* et *Boum Jeunesse*- a fait place à des élèves issus principalement des sections économiques et sociales, considérées comme moins nobles que les prestigieuses sections générales scientifiques voire même littéraires.

Ces jeunes gens, aux origines sociales beaucoup plus variées, apparaissent également plus politisés et sensibles aux problèmes de la société réunionnaise. Aguerri par leur première expérience de grève en 1973, ayant expérimenté le dialogue avec les adultes et la négociation avec les autorités, ils ne ressemblent guère à leurs "gentils" prédécesseurs. A l'instar de quelque uns de leurs enseignants, ils vont s'investir dans le débat politique et identitaire et participer à la production d'un nouveau journal lycéen, "*Pourquoi Pas*".

2. - "POURQUOI PAS" : 1974-1978

2.1.- UN CORPUS INCOMPLET

"*Pourquoi Pas*" (PP) est le journal pour lequel nous possédons le moins de renseignements. Il n'a pas été possible de rencontrer les personnages clés ayant participé à cette publication : le lycéen qui en a été le principal animateur durant les années 1974-1976 ainsi que l'enseignant qui en a pris la responsabilité de 1976 à 1978 ont tous deux quitté l'île. Par ailleurs, malgré nos recherches, le corpus de journaux lui

⁷ La liberté de ton adoptée par ses rédacteurs finit par indisposer le principal bailleur de fonds et la revue ne sortira pas son numéro 4, pourtant prévu pour le début de l'année 1980.

même reste difficile à reconstituer. Nous ne possédons que six numéros sur la trentaine de journaux qui auraient paru. Mais là encore le doute subsiste sur le nombre exact de publications, tant la numérotation adoptée paraît aléatoire. L'absence de date de parution et d'ours nous prive également de précieux renseignements. Ce n'est donc que par recoupements effectués à partir de la lecture -en particulier des éditoriaux- des numéros en notre possession et des entretiens avec des enseignants de l'époque que nous pouvons reconstituer l'histoire de ce journal et des objectifs qui furent les siens.

2.2. LE FOND AVANT LA FORME

Une première remarque s'impose à la lecture des quelques numéros en notre possession : "*Pourquoi Pas*" se situe en rupture totale par rapport à son prédécesseur "*Boum Jeunesse*" sur le plan de la forme.

Certains numéros s'apparentent à des tracts réalisés dans la précipitation et ont pour support une double feuille (PP n° 4). D'autres sont plus épais puisqu'ils proposent entre 10 et 24 pages. Leurs producteurs ne semblent pas préoccupés par la lisibilité ou la cohérence dans la présentation, soucis qui prévalaient fortement auparavant. Les textes sont denses, souvent frappés à un seul interligne sans mise en colonnes ni titrage, sur des machines aux caractères différents. La pagination est aléatoire, le sommaire absent, les dessins et autres illustrations également. Seule la couverture fait quelque fois l'objet d'une illustration : une carte de la Réunion (PP n° 12) un dessin (PP n° 17, 19, 21, 22). Les trois journaux de l'année scolaire 1976-77 voient le titre du journal accompagné de la signature :

"Journal du lycée Leconte de Lisle

La liberté ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Le canard Enchaîné"

Les quelques numéros dont nous disposons suffisent à nous convaincre que l'objectif des producteurs du journal est de privilégier le fond, le contenu du journal.

2.3.- UNE HISTOIRE A RECONSTITUER

"*Pourquoi Pas*", qui a paru durant quatre années scolaires de 1974 à 1978, a connu deux périodes bien distinctes : la première est

dominée par une personnalité hors du commun, le jeune Sridarane Anandappane, qui en a été le principal animateur, tandis que la seconde période correspond à l'apparition d'une véritable équipe de rédaction.

2.3.1.- Le journal d'un lycéen : 1974-1976

Pondichérien ayant suivi ses parents à la Réunion, Sridarane Anandappane a laissé le souvenir d'un jeune homme fortement engagé politiquement et apparemment *"très influencé par le maoïsme à l'image de ce qui se passait à cette époque dans les pays du sud-est asiatique, il défendait des idées très basistes"* (Y. Thébault).

En fait, de 1974 à 1976, le journal tient sur ses seules épaules : véritable homme orchestre, c'est sous son impulsion que le journal devient un temps un "bi-mensuel" de quatre pages. Il est vendu *"à un prix dérisoire et selon la méthode du self service"* peut-on lire dans le *Pourquoi Pas* n° 4, seul exemplaire que nous possédons de cette période. Se chargeant du recueil des articles, de leur frappe, de leur reproduction, puis de la diffusion-vente, ce lycéen est l'âme de ce journal. L'investissement quasi-solitaire l'a amené à le considérer comme le sien : *"Pourquoi Pas"* devait paraître quoi qu'il arrive. Lorsque la machine de reproduction du lycée est en panne ou pas disponible - ce qui était une autre manière pour l'administration de contrer un peu ses ardeurs -, il va emprunter la ronéo de la C.G.T.R.⁸ près du Prisunic :

"Le vieux Bruny Payet l'avait pris en sympathie ; de voir un lycéen se remuer un peu cela devait lui faire plaisir et lui avait donné accès à la machine. (...) On le voyait partir le soir sur sa mobylette pour le local de la C.G.T.R. avec ses articles à reproduire ; il fallait que le journal puisse sortir coûte que coûte" (Y. Thébault).

Sridarane Anandappane s'explique sur ses motivations dans le dernier article qu'il signe *"Quelques mots, les derniers, sur le Pourquoi Pas"* dans le n° 17 vers la fin de l'année scolaire 1976-77.

Eclairer ceux qui *"n'ont rien compris au phénomène du Pourquoi Pas"* et qui le considèrent comme une *"vulgaire feuille de chou"*, tel est l'objectif de cette ultime mise au point qui tient en trois points. Il s'agit :

- du rejet d'une quelconque comparaison avec *"Boum Jeunesse"*. *"Pourquoi Pas"*, *c'est autre chose que de l'eau de rose ou du béni-oui-oui*

⁸ La Confédération Générale des Travailleurs Réunionnais (C.G.T.R) est un syndicat local, proche du P.C.R. Bruny Payet en est le leader à cette époque.

(...) *fait par des jeunes déjà vieux*'. Même si ces derniers proposaient une présentation *"mille fois plus luxueuse"*, leur journal n'était qu'un *"bulletin"* gentil,

- du *"respect du lecteur"*, *"jamais jugé trop sensible ou trop idiot pour lui épargner certaines vérités"*,

- du souci d'une diffusion maximale de cette information *"en instituant la gratuité toutes les fois que c'était possible"* afin de faire du journal un *"véritable service public animé par les élèves pour tous les élèves"*.

Manifestement le journal est pensé comme un organe de contre-pouvoir face à l'administration dont il s'agit de dénoncer les dysfonctionnements. La dialectique est fortement connotée ; mais les journaux-tracts réduit à une double feuille qui caractérisent cette époque étant introuvables, il nous a été impossible d'en analyser le contenu.

2.3.2.- Deux équipes, un journal : 1976-1978

Le journal s'étoffe (de 11 à 24 pages) à partir de 1976 et semble pris en charge par deux équipes successives encadrées par deux adultes, madame Guenaud, professeur de philosophie puis monsieur Guérimand, professeur de français, pour la dernière année.

L'édito du numéro 17 nous apprend que le *"débat sur l'éducation est devenu un véritable dossier ouvert à tous et où tous les points de vue peuvent se manifester"*. Celui du n° 21 confirme la poursuite d'une *"nouvelle formule"* adoptée *"qui est de présenter à chaque numéro un thème"*. Le numéro précédent étant centré sur la vie à l'internat, le numéro présent sera consacré au problème du *"bruit aux environs du lycée"*.

Cependant les reproches, *"les dérisions persistantes des élèves et malheureusement des professeurs"* (PP n° 19, édito) sont régulièrement dénoncées dans les quelques numéros en notre possession. Le journal *"prend un caractère trop scolastique, ce qui ne veut pas dire que vous ne devez plus écrire d'articles ayant pour sujet le lycée ... mais nous aimerions que d'autres articles nous parviennent concernant la vie extra scolaire"* peut-on lire dans le n° 21. Il est vrai que contrairement à *"Boum Jeunesse"*, *"Pourquoi Pas"* se veut avant tout le journal du lycée Leconte de Lisle et les thématiques ont trait essentiellement à l'établissement et aux vicissitudes de la vie quotidienne qui s'y déroule.

L'appel systématique à articles effectué dans les derniers numéros montre que le journal s'essouffle et son cycle de vie semble toucher à sa fin en cette année scolaire 1977-78. Il sera dès la rentrée pris en charge par une nouvelle équipe, qui en transformera le titre pour mieux marquer la rupture : "*Pourquoi Pas*" deviendra alors "*Sûrement Pas*" que nous étudierons par la suite.

Ces journaux assureront tous deux la diffusion d'informations concernant le Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) en ouvrant leurs colonnes aux élèves responsables de l'association gestionnaire de la structure, ainsi qu'aux animateurs des différents clubs, informations sur lesquelles nous allons particulièrement porter notre attention.

Le F.S.E. connaît durant cette première période 1974-1978 une activité irrégulière dont "*Pourquoi Pas*" se fait le chroniqueur en publiant des bilans d'assemblée générale, des compte rendus d'activités ou des articles critiques sur le fonctionnement de telle ou telle structure.

A côté du traditionnel ciné-club, l'un des plus anciens du foyer et dont la durée de vie sera la plus longue grâce à la ténacité et à la passion de Monsieur Vidal, son animateur responsable, on note la présence plus fluctuante et néanmoins classique dans le milieu lycéen des clubs guitare, échecs, vente de gâteaux. Mais, en 1975, l'apparition de deux clubs annoncent une rupture dans le genre d'activités proposées : **le club "culture réunionnais"** et **le club "information politique"** sur lesquels nous allons particulièrement **porter notre attention**.

CHAPITRE DEUXIEME

LE FOYER SOCIO EDUCATIF : CULTURE ET POLITIQUE

1.- LE CLUB "CULTURE REUNIONNAISE"

1.1.- LA CREATION DU CLUB

La création du club "Culture réunionnaise" est annoncée en 1975 (*Pourquoi Pas* n° 4) et fonctionne à ses débuts sous la houlette de Monsieur Prosper Eve, un jeune surveillant⁹, et d'un professeur de philosophie, Madame Agnès Guéneau, qui se consacre également à l'écriture. Celle-ci retrace les circonstances ayant présidé à la mise sur pied de ce club :

"Le club "culture réunionnaise" est né de façon curieuse. On nous avait demandé de participer à la campagne sur la protection de la nature, de l'environnement. Avec une terminale A, nous avons écrit des sketches et fait des diaporamas sur la Réunion. Nous avons

⁹ Prosper Eve est aujourd'hui maître de conférences en Histoire à l'Université de la Réunion.

organisé une soirée. Elle a été réussie et l'année suivante nous avons repris la formule en créant le club culture réunionnais." (A Guéneau Sûrement Pas n° 5, Juin 1979).

Ce club oriente alors essentiellement son action vers la présentation d'un spectacle de fin d'année dont la spécificité, oh combien révolutionnaire pour l'époque, est de faire usage sur scène de la langue créole.

1.1.1.- Imposer le créole dans l'enceinte du lycée

Ainsi que le souligne l'enseignante *"au départ il y avait un seul problème, celui du créole "* (id, ibid). Le problème de la langue créole est, en cette époque de bi-polarisation passionnelle, un sujet tabou plus qu'un sujet de polémique au sein du lycée. Dans un article intitulé *"Notre lycée serait-il un vaisseau cosmique ? "* un enseignant témoigne de cet état d'esprit :

"Le seul affichage d'un texte en créole sur la culture réunionnais a jeté quelque émoi dans notre "perle culturelle de l'Océan Indien". Cette réalité, le créole, serait-elle donc si méprisables qu'elle n'ait droit de cité dans ce qui se veut un lieu de réflexion, de tolérance, de libéralisme ? Pourquoi nier ce fait qu'il existe une culture réunionnais, même si elle est souvent orale, même si elle se cherche, même si elle manque peut-être d'homogénéité ? N'est-ce pas au contraire un champ passionnant de recherche et de découverte ?" (J.P. Ciret, Pourquoi Pas, non numéroté).

En 1975, pour une majorité d'enseignants, revendiquer un espace pour la langue créole, c'est souscrire aux thèses autonomistes du P.C.R. ; ceux qui marquent un quelconque intérêt pour les problèmes économiques, sociaux et politiques de la Réunion sont désignés comme *"comploteurs, complaisamment dénoncés comme agents de l'étranger"* (J.P. Ciret, idem). Ainsi que le note A. Guénaud, *"Au début on refusait tout ce qui était réunionnais. Il était donc intéressant d'aller au delà de ce refus"* (Sûrement Pas n° 5).

Aller au delà de ce blocage, c'est imposer au sein de l'établissement scolaire la lecture de poèmes et de piécettes en créole dans le cadre semi-public des traditionnelles fêtes de fin d'année du non moins traditionnel Lycée Leconte de Lisle.

1.1.2.- Théâtre local et *maloya*¹⁰

Sous l'impulsion du club "Culture réunionnaise", les spectacles de fin d'année n'ont soudain plus la même tonalité qu'auparavant. Aux pièces de théâtre puisées dans le répertoire classique montées par les "Clubs théâtre" de la période précédente, succèdent à présent des pièces du répertoire local.

La mémoire collective retient comme moments forts de cette époque la représentation de la pièce de Louis Jessu "*Les pèlerins de St Leu*" et le spectacle donné par une troupe de *maloya* qui aurait été celle de Firmin Viry. La prudence nous impose ici l'emploi du conditionnel, car nous n'avons pas retrouvé trace de cette dernière prestation dans les quelques journaux lycéens du corpus, prestation pourtant confirmée par plusieurs témoins de l'époque.

L'événement est cependant d'importance ; pour en saisir toute la portée symbolique, il faut savoir que le *maloya*, danse héritée de la période de l'esclavage, est encore à cette époque marquée du sceau de la semi-clandestinité. Investie par le P.C.R. qui en a fait le symbole de la lutte pour la "liberté" du peuple réunionnais, le *maloya* a longtemps été réservée aux *kabar*¹¹ clandestins et aux réunions organisées par le Parti¹². Même s'il n'est pas sur que le spectacle ait été réellement animé par Firmin Viry, on peut comprendre que danser le *maloya* au cours d'un spectacle de fin d'année au sein du lycée de l'élite réunionnaise porteur de la tradition de l'ex Collège Royal ait pu être ressenti comme relevant de la provocation dans le contexte de l'époque.

1.2.- QUELLE "CULTURE REUNIONNAISE" ?

"Nous avons montré ce qu'on pouvait faire à partir du créole et de la Réunion. C'était une première étape. Mais maintenant qu'est-ce qu'il faut faire ?" s'interroge, en juin 1979, la principale animatrice du club "culture réunionnaise" (SP n° 5).

¹⁰ *Maloya* : chant et danse exécutés au son du *bobre*, du *kayamb* et de percussion, le *oulèr* (Armand, 1985).

¹¹ *Kabar* : fête populaire, réunion où l'on chante et où l'on danse sur des musiques traditionnelles, particulièrement le *maloya* (Armand, 1985). En fait les troupes de *maloya* sont semi-clandestines à cette époque et ne circulent qu'avec beaucoup de précautions : ainsi la troupe Viry doit-elle cacher ses instruments dans des camionnettes bâchées lorsqu'elle se déplace pour un *kabar*.

¹² Le P.C.R. édite et diffuse notamment un 33t de la troupe de Firmin Viry, "*Maloya pour la liberté*".

L'histoire et les mutations vont en s'accéléralant ; ce qui était "révolutionnaire" en 1975 au moment de la création du club se banalise au fil des ans. Quatre années plus tard, l'usage du créole dans les fêtes se généralise et fait l'ordinaire des soirées organisées par le club :

"On monte une soirée, succès assuré, avec des poèmes que les élèves ont toujours bien dits, des sketches, des diaporamas, des maloya. Je crois que ce n'est plus suffisant. C'est abondamment utilisé maintenant, donc ça n'apporte plus quelque chose de particulier" (A. Guéneau, SP n°5).

Si les activités rencontrent un fort succès auprès des lycéens, elles ne parviennent pas à satisfaire l'enseignante qui apparemment vise d'autres objectifs. Elle semble déplorer cet usage populaire du créole et l'investissement qui en est fait par les élèves pour faire la fête et s'exprimer sans contrainte :

"Maintenant je ne vois plus très bien ce que les élèves désirent. J'ai l'impression qu'ils veulent la fête de fin d'année, le rire, utiliser le créole pour exploser au niveau des mots."

Son objectif s'annonce radicalement différent de cet usage trivial et ludique qui fait le bonheur des élèves. Et ses propositions d'enseignante visant à cadrer l'usage du créole, à obtenir une production plus littéraire de la part des élèves ne remportent pas le succès escompté :

"Il faudrait aller au-delà. J'ai proposé un concours "Expression libre sur la Réunion". Echec total, pas un seul texte jusqu'à présent (...) Je ne dirai pas que les élèves ne s'intéressent pas à la réalité culturelle. (...) Mais je crois que si on risque de tomber dans la facilité, il vaut mieux marquer un temps d'arrêt".

Cette dernière remarque nous rappelle que nous sommes néanmoins dans un établissement scolaire. Pour son enseignant-animateur, ce club doit accueillir une expression créole qui ne tombe pas "dans la facilité". Elle doit, pour ce faire, obéir aux exigences du pédagogue et de l'écrivain¹³ qui en dicte en quelque sorte le "bon usage". Le créole populaire et "facile", dont la tradition orale fait un usage systématique lors de sketches mettant en scène des morceaux de vie quotidienne très appréciés des élèves, ne cadre pas avec les visées plus

¹³ A. Guéneau publie à cette époque un recueil de poèmes "La Réunion, une île, un silence", AGM (1979).

intellectuelles de l'enseignante. Ses exigences imprimeront une nouvelle orientation à l'activité du club "Culture réunionnaise". Nous en retrouverons trace en 1980 lorsque le journal du lycée publiera les textes primés lors du concours "Expression libre" : trois poèmes en Français - "Nostalgie", "Issue incertaine", "Belle"- et un poème en créole "Cosa in soz".

Même s'il a connu des fluctuations dans ses activités au cours de cette période 1975-1980, le club "culture réunionnaise" n'en reste pas moins un élément tout à fait important dans **l'émergence de la prise en compte du fait local.**

L'espace du lycée a permis l'expression semi-publique d'une identité créole jusque là minorée, car assimilée soit au "folklore", soit marquée du sceau des revendications autonomistes. Dans une société post-coloniale où le moindre intérêt manifesté pour les réalités locales ou pour la langue créole paraît suspect, le club "Culture réunionnaise" a ouvert un espace d'expression tout à fait novateur.

Ce club fait donc figure de pionnier à une époque où la langue créole n'avait pas droit de cité dans les médias et où le *maloya* était interdit sur la place publique.

Le changement politique des années 1981 autorisera l'expression des identités et un débat public plus pacifié sur la langue créole. En 1975, cela est loin d'être le cas ; cette brèche ouverte au sein même de l'établissement symbole du Savoir et de la Culture Française constituent ainsi une exception remarquable et novatrice.

2.- LE CLUB "INFORMATION POLITIQUE" : 1975-1980

Pour retracer l'histoire et le fonctionnement du club "Information politique", nous allons nous appuyer sur deux types de données : le témoignage de l'enseignant principal responsable du club durant toute cette période et celui d'un lycéen¹⁴ qui en fut un membre actif d'une part, et, d'autre part les articles paraissant dans les deux journaux lycéens de cette époque.

¹⁴ Ce dernier ayant voulu garder l'anonymat il sera désigné sous la lettre C.

2.1.- LA CREATION DU CLUB

Dans le lycée, le Foyer Socio-Educatif "se présente comme un organisme en permanente évolution en fonction de la qualité de ses animateurs et des inclinaisons de ses membres" (circulaire du 19-12-1968).

Des élèves demandeurs manifestant d'évidentes "inclinaisons" pour la discussion et le débat politique et un animateur "de qualité" en la personne d'un professeur d'anglais sont à l'origine de la création du club "Information politique".

L'idée, simple au départ - officialiser des rencontres et des discussions informelles dans le cadre institutionnel d'un club du F.S.E. -, pose dès le départ problème à cet enseignant déjà repéré pour ses idées "progressistes" :

"Un jour les élèves m'ont dit c'est bien de discuter mais pourquoi on ne ferait pas un club (...) j'ai beaucoup hésité j'ai attendu qu'ils soient vraiment décidés et organisés. A l'époque c'était très tranché on était pour le J.I.R. ou pour Témoignages, c'est comme cela que ça fonctionnait ; on était départementaliste ou autonomiste c'était sans nuance et moi j'étais déjà largement repéré (...) Je pensais que ce serait totalement refusé par l'administration" (Y. Thébault).

Le proviseur Buisson accepte le principe de la création d'un tel club à condition que de fortes garanties d'objectivité soient données : animation par des enseignants aux positions politiques divergentes, compte rendu des réunions, soumission des thématiques à la commission permanente, possibilité de vérification de tout ce qui se faisait au sein du club. Le feu vert est donné au club dont les pratiques vont ouvrir un espace de formation politique, mais surtout un lieu de débats tout à fait innovant dans le contexte de l'époque.

2.2.- LE FONCTIONNEMENT DU CLUB

Les réunions du club sont animées au départ par deux enseignants, mais très rapidement Yves Thébault se retrouve seul à en assurer la charge ; l'investissement en temps décourage en effet ses collègues co-animateurs qui se succéderont. Les rencontres ont lieu une

fois par semaine et s'organisent au départ en deux temps : étude de la presse nationale et exposés-débats.

2.2.1.- Etude de la presse nationale

Si, en 1975, le lycée est abonné aux deux quotidiens représentant les deux blocs en présence à l'époque, seul le J.I.R. est présent dans la salle du foyer. Au club, la lecture de la presse nationale doit dès le départ introduire les élèves à un autre type d'information : le *Nouvel Observateur*, *l'Express*, *le Monde*, journaux difficiles à trouver à l'époque, mais surtout relativement chers, sont régulièrement achetés par l'enseignant. Par respect du pluralisme, celui-ci se doit de fournir des journaux de tendances opposées :

"je me souviens même avoir acheté "Minute" pendant un temps ce qui avait rendu malade mes copains du syndicat mais c'était la règle du jeu. Une partie de la séance était consacrée aux revues de presse et une autre partie aux exposés-débats (Y. Thébault).

2.2.2.- Les exposés-débats

Ces exposés sont préparés à tour de rôle par des élèves volontaires qui, en l'espace d'une trentaine de minutes, devaient présenter leurs travaux au reste du groupe qui en débattait ensuite :

"on choisissait nous mêmes les thèmes ; bien sûr c'était très politique, Marx bien sûr surtout que beaucoup en parlaient mais personne n'avait lu "Le Capital" alors on s'y est mis. Je me souviens d'un exposé sur la pensée économique de Aron, la vision comparée de Engels et de Marx, c'étaient des exposés de très bonne qualité" (C., lycéen).

A côté de l'étude des grands auteurs classiques, des ouvrages plus récents font également l'objet de compte-rendus de lecture, en particulier ceux qui marquent l'actualité du moment : l'ouvrage de Soljénitsine et ses interrogations sur le stalinisme, ou celui que publie à cette époque V. Giscard d'Estaing. Enfin des thématiques moins politiques trouvent également leur place dans cet espace de formation et de débat :

"J'ai été aussi marqué par un exposé sur les différentes religions : bouddhisme, tamoule, musulmane le christianisme et le débat qui a suivi nous a permis à chacun de connaître un peu mieux les pratiques et les religions que probablement je n'aurais jamais étudiées sinon" (C., Lycéen).

Certains de ces exposés font l'objet de compte-rendus dans le Journal du lycée à l'instar de celui intitulé "*L'anarchisme*" que nous avons retrouvé dans le n° 21 du "*Pourquoi Pas*". Celui-ci a été suivi par un travail en commun sur le fascisme au cours duquel les lycéens ont rendu compte de l'ouvrage "*Mein Kampf*".

Les débats au sein du groupe sont d'autant plus virulents que certains des membres du club affichent déjà des positions politiques relativement définies. Quelques uns appartiennent par ailleurs au F.J.A.R. et défendent des positions proches du Parti Communiste Réunionnais. D'autres sont plus sensibles aux thèses des Jeunes Giscardiens auxquels certains sont affiliés.

Mais la majorité des lycéens, constituée d'un noyau d'une vingtaine de jeunes réellement assidus, est surtout attirée par l'ouverture au monde que constituent les exposés et la lecture de la presse nationale :

"A l'époque le contexte ne nous permettait pas cette formation politique plurielle (...) ce qui m'intéressait vraiment c'était de connaître ou de débattre des idées politiques de base, de mener des réflexions sur la situation internationale, d'apprendre ce qui se passait au Liban ou ce que disait réellement Marx et pas seulement d'avoir à lire des auteurs qui commentent son oeuvre. C'est ça que nous permettait le club information politique" (C., Lycéen).

Formation politique certes, mais qui s'accompagne de débats contradictoires très appréciés et combien novateurs pour l'époque :

"après l'exposé on débattait pendant une demi heure : arguments contre arguments c'était assez bien contre argumenté d'ailleurs, il n'y avait pas de pensée unique. Je me souviens quand le prof avait tendance à aller dans le sens de Engels ou de Marx il avait en face de lui des jeunes qui avaient bien préparé leur truc et qui lui répondaient. C'étaient des discussions très animées, très contradictoires" (C., Lycéen).

2.2.3.- L'organisation

Afin de pouvoir rendre compte à tout instant de ses activités, le club se donne dès le départ des principes de fonctionnement rigoureux : élaboration d'un programme trimestriel avec préparation d'exposés préalables dont les thèmes sont soumis à la commission permanente, annonce par voie d'affichage dans le lycée des réunions, des lieux et

heures, des rencontres ainsi que des thématiques retenues ; enfin, animation de la séance et compte rendu :

"un secrétaire de séance prenait des notes dans un cahier que l'on pouvait produire à tout moment au conseil d'administration et un président de séance apprenait à distribuer la parole ; à tour de rôle tout le monde devait y passer. On avait de très hautes exigences morales et on voulait jouer le jeu de la transparence et du pluralisme" (Y. Thébault).

Ces précautions sont d'autant plus nécessaires que les activités du club "Information politique" inquiètent les autorités, et en particulier, comme on le verra, les personnalités extérieures présentes au conseil d'administration.

Lorsque les pressions se font trop fortes, l'administration -en particulier le proviseur adjoint-, demande régulièrement au club de tenir au courant la communauté scolaire sur ses activités et ce par l'intermédiaire du journal "Pourquoi Pas". Comme s'en souvient son principal animateur,

"le journal du lycée nous servait à faire des mises au point et à faire connaître ce qui se passait réellement au sein du club pour arrêter la rumeur, les ladilafé qui nous causaient beaucoup de tort" (Y. Thébault).

Cette position est confirmée par C. dont les souvenirs de lycéen montrent à quel point ces interventions dans le journal étaient indispensables pour la survie du club :

"Le Pourquoi Pas était un outil pour nous, pour que le club puisse continuer à fonctionner il fallait de temps en temps répondre aux attaques ou aux inquiétudes. On faisait circuler un projet d'article pendant une séance, on voyait si on était d'accord sur le contenu et ensuite il était donné aux gens du club journal on ne s'en occupait plus" (C., Lycéen).

Le proviseur est, quand à lui, mis au courant une fois par semaine par l'enseignant responsable du club qui ressent cette attention plus comme une marque d'intérêt et de soutien que comme une censure. Soutien d'autant plus nécessaire quand le club va entreprendre d'étendre son activité en invitant des personnalités politiques à débattre au sein de l'établissement.

2.2.4.- Les grands débats

La forme relativement scolaire qui prévaut jusque là se révèle insuffisante pour répondre à la demande des élèves et à leur soif d'information sur la situation politique locale. *"Les élèves ont voulu avoir des points de vue sur la Réunion qu'ils ne trouvaient pas à l'époque dans la presse locale (...) ils ont voulu savoir ce que proposaient les hommes politiques de la Réunion sur des questions précises. De là est née l'idée des débats"* se souvient l'enseignant.

Les lycéens ont également envie d'en découdre avec les hommes politiques importants :

"on avait l'impression qu'on ronronnait, on se disait peut être un peu naïvement que on avait à présent le bagage politique suffisant pour débattre et pourquoi pas pour partager cette passion que l'on avait pour la politique d'où l'idée d'un grand show, d'un grand défi, un peu inconsciemment sans savoir trop où on allait on a lancé l'idée : rencontrer et faire débattre des hommes politiques de la Réunion" (C., Lycéen).

2.3.- UN ESPACE PUBLIC DE DEBAT

Faire débattre des hommes politiques de bords différents, alors que localement le débat politique est dominé par l'affrontement entre les départementalistes au pouvoir et les autonomistes boycottés par les médias, relève en effet du défi.

Pour leur première tentative, les lycéens vont frapper un grand coup en faisant se rencontrer et débattre Paul Vergès, secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais et Pierre Lagourgue président du conseil général de la Réunion.

2.3.1.- Un débat historique : Vergès-Lagourgue

Le choix des personnalités

Le choix de ces deux personnalités relève à la fois du défi et de l'intérêt intellectuel. Les lycéens commencent par écrire aux hommes politiques de la place.

"L'idée c'était de mettre en présence les deux partis politiques de la Réunion et donc autant aller à la tête" (C., lycéen).

A cette époque, le choix de Paul Vergès s'impose à un double titre. D'abord parce que le Parti Communiste Réunionnais vient de faire paraître un ouvrage *"Le plan de survie"* (1975), dans lequel il expose son analyse

de la situation économique de l'île et ses propositions visant au développement de la Réunion. Les lycéens désirent débattre du contenu de l'ouvrage et, dans la logique du fonctionnement du club information politique, ils estiment que le mieux serait d'inviter son principal instigateur. Ensuite, parce que l'invitation de Paul Vergès s'avère d'autant plus pertinente que, boycotté par la télévision et diabolisé par les partis de droite, il constitue un personnage mythique (Idelson, 1995) qui ne fait qu'attiser la curiosité des jeunes lycéens.

La règle du jeu d'un débat équilibré veut que les personnages en présence présentent un poids politique équivalent. On pense alors à plusieurs hommes politiques auxquels les lycéens écrivent. Pierre Lagourgue, président du conseil général et représentant d'un centre droit modéré répond positivement. Le débat "historique" peut avoir lieu.

Un proviseur courageux

C'est sans compter sur la droite locale et les notables siégeant au conseil d'administration du lycée qui, n'oublions pas le contexte manichéen de l'époque, s'inquiètent d'une telle initiative dans le cadre de l'établissement scolaire.

On peut comprendre que certains représentants des associations de parents appartenant aux grandes familles de l'île, mais également les "personnalités extérieures" entre autres représentant la mairie de Saint-Denis, dont le maire Auguste Legros n'était autre que le suppléant du député Debré, aient tenté d'intervenir. Mais il reste difficile en l'absence de documents écrits, de rétablir une "vérité historique" sur le type et l'ampleur des pressions ayant réellement eut lieu pour empêcher la tenue de ce débat. On parle de lettres, de coups de téléphone au proviseur émanant directement du cabinet du député Debré. Quoiqu'il en soit le proviseur, "*très courageux et très honnête*", autorise la tenue du débat au sein de son établissement tout en prenant de multiples précautions afin d'éviter tout incident.

Le débat est semi-public, c'est à dire réservé aux élèves présents ou passés du lycée Leconte de Lisle¹⁵ et à tous les membres de la communauté scolaire : parents, enseignants, administratifs et membres du conseil d'administration.

¹⁵ Ce qui l'ouvre potentiellement à l'ensemble de l'élite réunionnaise, tous étant passés par le lycée Leconte de Lisle, longtemps unique établissement de l'île.

"Le but n'était pas d'en faire un événement public ce qui n'était pas dans l'esprit de l'époque et le proviseur a même demandé à ce que l'on ait un service d'ordre qui évince toutes les personnes qui n'étaient pas du lycée ; c'est vrai on allait un peu dans le brouillard, on ne savait pas ce qui allait se passer quoi" (Y. Thébault).

Le débat

Annoncé par voie d'affichage au sein du lycée, le débat a finalement lieu dans la salle des conférences qui ne se révèle pas à la hauteur de l'événement :

"la salle était archi-pleine, il y avait des élèves partout, assis par terre, debout devant les entrées (...) une grande majorité d'élèves mais aussi quelques parents et professeurs" (Y. Thébault).

L'organisation du débat est entièrement pris en charge et animé par les jeunes membres du club "Information politique". Temps de parole minuté pour chaque intervenant, rappel de la thématique, "Les problèmes économiques de la Réunion", puis débat avec la salle. Au préalable, le proviseur, dans son discours d'accueil, tient à préciser les règles du jeu :

"il a ouvert la séance pour nous dire dans quelles conditions il autorisait la tenue de ce débat et qui en était responsable. Il précisait surtout que le débat était entièrement réservé aux élèves et demandait à ce que les adultes n'interviennent pas ou peu. On le comprend avec toutes ces pressions il a passé outre en autorisant le débat mais il lui fallait prendre des précautions" (Y. Thébault).

Et effectivement le débat avec les lycéens a bien lieu, les adultes se faisant relativement discrets, les uns parce que respectueux des consignes du proviseur, les autres parce que là en tant qu'observateurs soucieux de pointer toute dérive qui permettrait d'assimiler l'événement à de la propagande et donc à faire cesser par la suite ce genre de manifestations dans le cadre d'un établissement scolaire. Quant aux hommes politiques ils "ont bien joué le jeu : Lagourgue était super et Vergès plein d'humour ; le débat a duré plus de deux heures, largement plus que prévu. Entre eux ça a été très correct, très politique, chacun exposant ses idées et les défendant puis répondant aux questions des élèves" (Y. Thébault).

2.3.2.- Une date historique dans l'émergence de l'espace public réunionnais

On peut penser que "Pourquoi Pas" a rendu compte de ce moment historique (et enregistré) dans ses colonnes ; malheureusement, le corpus bien incomplet ne permet pas d'en trouver trace. Il y est néanmoins fait référence l'année suivante dans un article retraçant l'histoire et les moments forts ayant ponctué la vie du club "Information politique" :

"ce débat est historique dans la mesure où il a permis pour la première fois d'instaurer publiquement et démocratiquement le dialogue entre deux personnalités connues de l'île dont les opinions sont très différentes (...) Ces débats ont montré qu'il était possible d'échanger ici même, dans le calme et la dignité, des points de vue fort différents" (PP n° 4).

Pour la première fois, on voit émerger dans le lycée un espace public de débat au moment où la scène politique est elle, passablement bloquée par une forte bi-polarisation de l'opinion publique. On peut toutefois remarquer que cet espace de débat reste réservé à une élite éclairée, et concerne principalement les jeunes, encore rares à l'époque, poursuivant leurs études au lycée, leurs enseignants et leurs parents. Ainsi, le lycée accueille pour la première fois un débat contradictoire entre gens "raisonnables" (Habermas, 1978) se donnant au départ des règles du jeu et les respectant.

Le lycée, ses acteurs, le club du F.S.E. et le proviseur ont permis la tenue d'une telle manifestation, malgré les pressions qui ont pu être exercées de l'extérieur. Il a constitué à partir de cette date historique (20 Juin 1975) une scène de débat et se situe en cela en précurseur puisque la société de l'époque se révèle incapable de lui donner un espace. Mais cette société va tenter de se défendre.

2.3.3.- Les débats contradictoires cessent par défaut

D'autres débats seront organisés. Parmi eux, celui sur "Le créole" reste encore gravé dans les mémoires comme un des autres grands moments à mettre à l'actif du club "Information politique". Le n° 17 de "Pourquoi Pas" nous permet d'en retrouver la trace. Organisé le 2 Avril 1976 avec la participation de linguistes du Centre Universitaire de la Réunion (R. Chaudenson et M. Carayol), d'enseignants du lycée Leconte de Lisle (D. Lallemand et A. Guéneau) et une inspectrice de l'Education

Nationale, Mme Calmy, le débat fait date ; "*Là encore, il s'agit d'une grande première*" note l'auteur de l'article. Le sujet en effet est éminemment politique. La question linguistique reste profondément liée aux revendications autonomistes ; marquer le moindre intérêt pour la langue créole suffit pour se faire étiqueter par les départementalistes comme définitivement suspect de complicité avec ceux qui prônent l'indépendance de la Réunion.

L'année 1978, le club tente de poursuivre la mise sur pied de débats contradictoires en invitant des personnalités politiques aux opinions très divergentes. Ainsi le club organise un débat sur le thème "Bilan et perspectives de l'économie réunionnaise" entre Monsieur Miguet, le jeune secrétaire départemental du R.P.R. et Monsieur Lallemand, membre du Parti Communiste Réunionnais, par ailleurs enseignant au lycée. La rencontre a été largement préparée par les lycéens ayant eux-mêmes produit une étude sur le même thème dans le cadre de leur cours de sciences économiques et sociales. Intitulée "*La Réunion, une île sous développée?*", l'étude d'une quarantaine de pages fait l'objet d'un numéro spécial de "*Pourquoi Pas*" diffusé la veille du débat. Cette rencontre qui, malgré la notoriété moindre des débatteurs connaîtra un succès comparable à celle ayant réuni P. Vergès et P. Lagourgue sera la dernière à pouvoir être organisée¹⁶.

En effet la droite locale et les notables n'ayant pu jusque là empêcher la tenue de telles rencontres, refusent désormais d'y participer. Les invitations des lycéens sont, dans un premier temps, déclinées pour des problèmes de calendrier, puis elles restent sans réponse. C'est la tactique de la chaise vide qui finit par mettre fin aux débats contradictoires.

2.3.4.- Les difficultés du club "Information politique"

Le club va connaître des périodes d'activités plus ou moins intenses durant les cinq années de son existence et susciter interrogations et inquiétudes qui nécessiteront de multiples mises au point.

¹⁶ Le compte rendu des exposés de chacun des intervenants sera entièrement publié dans le n° 1 du "*Sûrement Pas*" qui prend la relève du "*Pourquoi Pas*" à partir de Septembre 1978.

La commission permanente vérifie régulièrement les sujets et le cahier des débats : *"Si nous avons l'accord de la commission permanente, nous organiserons un débat sur l'enseignement du créole et les syndicats ouvriers"* apprend-on dans le n° 4 de *"Pourquoi Pas"* (1976). L'auteur de l'article, après avoir rappelé le fonctionnement du club *"Information politique"* conclut en écrivant : *"dois-je pour finir insister sur le fait que notre but est "l'information politique" et non la désinformation et encore moins la formation politique"*.

L'inquiétude est grande en particulier du côté des représentants de la mairie et des associations de parents d'élèves. Des enseignants sont dépêchés en *"mission d'inspection"* pour assister de façon impromptue aux réunions du club afin de savoir exactement ce qui s'y passe. Des lycéens membres du club sont invités lors des réunions du conseil d'établissement afin de rendre compte des activités et répondre aux multiples interrogations des adultes.

"Ce club, c'était un bâton de dynamite dans le lycée (...) ce n'était pas dit, mais je crois qu'ils avaient peur qu'on aille tout droit vers des objectifs terroristes. Le conseil d'établissement s'en inquiétait à chaque fois. Ils étaient persuadés que les profs nous manipulaient et régulièrement posaient la question de savoir ce que nous faisons exactement" (C., Lycéen).

Les difficultés semblent s'accroître à partir de 1978. *"Le club "Information politique" est un de ceux qui soulèvent le plus de questions et de critiques au lycée (ou dans les familles ?)"* peut-on lire dans la mise au point des membres du club que publie *Pourquoi Pas* n° 21.

Ce texte propose une nouvelle fois une description du fonctionnement du club :

"le club est bien loin d'être une occasion d'endoctrinement, c'est au contraire un lieu d'information où élèves et professeurs échangent leurs idées et éclairent certains faits. Il comporte un ordre du jour en deux points. D'abord la théorie : des élèves se proposent pour exposer au reste du groupe, des explications concernant telle ou telle théorie, sur des sujets très variés, mais évidemment l'attention est surtout fixée sur les différents systèmes ou théories politiques cela va de soi.

Ensuite l'actualité : les professeurs et les élèves dépouillent un certain nombre de journaux (précisons le de toutes tendances) et attirent l'attention sur tel ou tel fait intéressant qui monopolise l'actualité.

Suit un débat qui permet de clarifier et de défendre ses idées . Notons que ce club est, entre autre, un moyen de s'affirmer par rapport aux autres . Il y a eu également un essai très intéressant qui

a consisté à inviter une personne d'un parti, exposant la théorie, les arguments de son parti et ses propres motivations. "

Suivent des témoignages d'élèves membres du club livrés en vrac et particulièrement éclairants sur la tentative renouvelée de sauver leur espace de discussion et de débat une nouvelle fois menacé :

- *"c'est une manière de clarifier certains points, ou plus exactement un essai, et cela assure un certain pluralisme dans le lycée",*
- *"On se fait une opinion objective sur les courants politiques actuels. Son but doit être d'intéresser les élèves. C'est une préparation à la vie politique",*
- *"Le développement de l'esprit critique. On expose différents éléments fait la synthèse après discussion",*
- *"C'est une préparation au devoir électoral, qui doit aiguïser le sens des responsabilités des élèves concernés",*
- *"C'est une manière intelligente et facile de se cultiver",*
- *"Permet de discuter et dégèle les rapports professeurs-élèves",*
- *"Il y a liberté de parler et de s'exprimer. Il y a activité de la part de tous".*

Pour conclure, les membres du club "Information politique" signataires de l'article formulent le vœu *"que maintenant informés, les particuliers changeront ou transformeront leurs idées sur ce club **qui est un club comme les autres**. En conclusion nous espérons que ce club ouvert à tous étendra son action même s'il y a - nul ne peut prévenir l'avenir - opposition".*

Nous sommes en 1978. Les menaces qui pèsent sur le club sont réelles. De fait, c'est surtout son enseignant animateur que l'on soupçonne de se livrer à de la propagande et de subvertir les esprits fragiles des jeunes qui lui sont confiés. *"Le club implique immédiatement Mr. Thébault, la présence d'autres profs serait souhaitable"* (PP n°21) affirment les membres du club.

Mais malgré une surveillance rapprochée, le fonctionnement du club n'a jamais pu être pris en défaut : pluralisme, débats contradictoires, participation active des lycéens chargés d'effectuer un travail de recherche et de lecture en sus de leurs tâches scolaires, transparence et

rigueur dans l'organisation, rien de répréhensible ne peut être notifié à son responsable adulte. Sinon, et c'est ce qui constitue le principal problème, celui d'amener les jeunes lycéens à avoir un réel accès à l'information, à débattre à partir d'une pluralité de perspectives, à se forger leur propre opinion et à se positionner finalement en critique de la pensée unique.

De fait, ce club représente le "danger" de former des citoyens critiques et autonomes, dangers potentiels pour l'institution, pour la société... et ces inquiétudes vont se révéler relativement fondées : ces lycéens vont finalement prendre en main le F.S.E., investir le journal *Pourquoi Pas* qu'ils vont transformer en *Sûrement Pas*.

CHAPITRE TROISIEME

"SÛREMENT PAS" : 1978-1980

1.- DU "POURQUOI PAS" AU "SÛREMENT PAS"

Poursuivant notre étude chronologique, il nous faut maintenant faire le point de la situation de cette fin d'année scolaire 1977-78 : quels sont les acteurs et le contexte qui vont présider à la naissance du nouveau journal le *Sûrement Pas* ?

1.1.- LE F.S.E. DU LYCEE : ETAT DES LIEUX

En cette année 1978, le Foyer Socio-Educatif du lycée connaît une situation des plus difficiles. Son ancien trésorier s'en inquiète dans les colonnes du *Pourquoi Pas* n° 21 : *"Je crois que le foyer, en ce moment, traverse une crise, qui je l'espère ne sera pas longue (...) le bureau est en train de s'enliser... il y a très peu de clubs qui fonctionnent encore"*.

Le nombre d'adhérents au Foyer connaît une *"chute vertigineuse"* : 495 adhérents en 1975-76, 300 en 1976-77 et à peine 65 en 1977-78. *"Que devient notre chère salle dans le bâtiment de l'internat où on*

pouvait jouer aux cartes, boire un coca ou un orangina et s'intéresser aux journaux ou encore rêvasser ?". Quant aux finances, elles risquent de subir une forte baisse si elles ne sont pas alimentées par le traditionnel bal de fin d'année, lui aussi fortement compromis (*Pourquoi Pas* n° 21). On l'aura compris l'état des lieux n'est guère positif.

On se souvient qu'à cette même époque, le club "Culture réunionnaise" s'interroge sur son devenir ; quant au club "Journal", sa situation apparaît comme également difficile. Le *Pourquoi Pas* est en fin de cycle ; son enseignant-animateur ne désire plus en assurer la responsabilité ; son équipe de journalistes s'est réduite ; le dernier numéro prévu pour la fin de l'année scolaire ne peut sortir faute d'articles.

Seul le club "Information politique", malgré les pressions et aléas divers, en particulier le boycott des élus de droite qui refusent les invitations à débattre, poursuit son activité. De fait, il semble même avoir atteint une certaine maturité.

Forts de trois années de formation politique et de débats intenses, une dizaine de lycéens à présent en terminale se déclarent prêts à relever de nouveaux défis : remonter le Foyer et s'investir dans un journal. Ils vont ainsi former, à partir de 1978, un noyau dur d'élèves très actifs, présents à la fois dans les clubs "Journal" et "Information politique", et très engagés dans le F.S.E.

La transition du *Pourquoi Pas* au *Sûrement Pas* se fait par l'intermédiaire d'un acteur déterminant pour cette période : Philippe Guillot, professeur d'économie, qui accepte de prendre la responsabilité du nouveau journal.

1.2.- UN "SPECTATEUR ENGAGÉ"

Enseignant nommé comme V.A.T. en 1974 au lycée du Tampon, puis en 1976 au lycée Leconte de Lisle, Philippe Guillot se définit lui-même comme "*ce que Raymond Aron appelle un spectateur engagé*".

Syndiqué au S.N.E.S. dont il assurera le secrétariat général durant une année, il fait également partie de ces intellectuels désireux de participer à la réflexion globale menée sur l'île de la Réunion. A ce titre il participe activement au comité de rédaction des "*Cahiers de la Réunion et*

de l'Océan Indien" qui connaît en 1979 sa troisième édition. Les discussions y sont animées entre militants proches du P.C.R. qui "s'auto-censuraient pour rester fidèles à la ligne dure" et les "militants de l'information et de la réflexion" dont il fait partie¹⁷.

Au lycée, les sciences économiques et sociales qu'il enseigne constituent pour lui une discipline à part puisqu'on apprend aux élèves "à réfléchir à la société dans laquelle ils vivent, on leur donne des grilles de lecture, on leur apprend à travailler sur des faits pas seulement sur des idées".

Exposés, lecture de la presse nationale, monographies font partie du quotidien de ces cours.

"C'est vrai que moi qui utilisais beaucoup pour mes cours la presse nationale j'étais sidéré de voir combien ici elle était muselée, elle était manichéenne : c'était tout blanc ou tout noir, c'était frappant."

Une conjonction de situation va amener ce jeune enseignant métropolitain "plus sensible aux thèses libertaires que partisans", ayant vécu Mai 1968 en tant qu'étudiant, et découvrant une île où "la liberté de parole sous Debré n'existait tout simplement pas", à prendre la responsabilité du nouveau journal *Sûrement Pas*.

On a vu que *Pourquoi Pas*, faute d'articles, ne peut plus paraître. P. Guillot propose alors de publier un dossier très complet réalisé dans le cadre de son cours par trois de ses élèves. "La Réunion, une île sous développée ?" fait ainsi l'objet du numéro spécial du dernier *Pourquoi Pas* qui paraît le 8 Juin 1978.

Ce dossier sera également le thème principal du débat organisé par le club "Information politique" auquel appartiennent deux des trois lycéens rédacteurs du dossier. Une synergie se met ainsi lentement en place, d'autant que l'objectif des enseignants dit "progressistes" vont dans le même sens :

"Nous, on voulait introduire cette liberté de pensée, d'esprit de réflexion, d'expression au sein du lycée. C'était mon idée et c'est ainsi que je concevais mes cours. C'était aussi celle d'Yves (Thébault) qui animait au sein du lycée un club d'information politique. Il a dû me pousser un peu, moi jeune prof à l'époque, en disant que le journal serait le complément de ce que le club faisait".

¹⁷ Voir infra, chapitre 1 : "Les premiers journaux" et en particulier le paragraphe "des acteurs pas comme les autres".

Elèves et enseignant décident alors de relancer les activités du club journal à partir de la rentrée 1978-79.

1.3.- CHANGER DE TITRE, MARQUER LA RUPTURE

La nouvelle équipe qui se réunit à l'appel de l'enseignant et de ses quelques élèves appartenant également au club "Information politique", décident de donner un nouveau titre au journal. Continuer avec "Pourquoi Pas ? ça sûrement pas". Malgré quelques autres propositions dont "Bouillon de culture", c'est ce "Sûrement Pas", signant la rupture avec le journal précédent, qui remporte tous les suffrages des lycéens. Une telle démarche est souvent observée : elle signe de façon tout à fait classique (Gonnet, 1985) la rupture avec l'équipe précédente.

L'équipe est très nombreuse au départ : plus d'une vingtaine de rédacteurs apparaissent dans l'ours du premier numéro. Les lycéens sont issus essentiellement des sections B dans laquelle enseigne P. Guillot et appartiennent pour moitié au club "Information politique" ; viennent s'y adjoindre quelques élèves des classes littéraires.

Et le journal annonce ses ambitions dans son premier éditto :

"Chers lecteurs, le journal du lycée Leconte de Lisle "Pourquoi Pas" a été repris en main par une nouvelle équipe de rédaction. Vous avez sans doute remarqué le nouveau titre "Sûrement Pas" qui représente pour nous le symbole d'un nouveau départ qui je l'espère sera prospère. Notre but est de créer un journal ouvert à tous et à tout. Aucun sujet ne sera tabou à priori et je tiens à signaler que nos colonnes seront ouvertes à quiconque désirant écrire un article sur un sujet qui lui tient à coeur. Ainsi vous trouverez dans ce journal des rubriques fixes (Economie, Politique, Société, Activités du F.S.E., Lycée) agrémentées d'articles venant d'élèves et de professeurs qui seront sans doute nombreux dès le départ".

2.- LE "SUREMENT PAS"

2.1.- FICHE SIGNALÉTIQUE

Sûrement Pas va avoir une durée de vie de deux années scolaires durant lesquelles il va faire paraître 10 numéros d'une trentaine de pages en moyenne, grossièrement agrafées. Les deux premiers numéros sont tirés à 500 exemplaires, pour les suivants le tirage est

limité à 300 exemplaires. *Sûrement Pas* bénéficie au départ d'une allocation du Foyer, puis les ventes (à 3,00 francs l'unité) permettront l'autofinancement.

La production s'effectue selon les moyens du bord ; après relecture systématique des articles par l'enseignant, relecture visant à éliminer toutes les fautes, une équipe se charge plus spécifiquement de la frappe puis de la fabrication. Celle-ci a lieu dans le local et sur le matériel de la section Economique et Sociale du lycée dont le responsable n'est autre que l'animateur du journal lui-même.

Cette situation confère à l'équipe une certaine indépendance vis à vis de l'administration, mais le produit souffre de la vétusté des appareils de reproduction :

"Sait-on que les machines que la section économique veut bien nous prêter ne figurent même plus à l'inventaire, vu leur grand âge ? ...et que d'ailleurs plus aucun prof d'économie ne s'en sert tellement leur usage peut réserver de mauvaises surprises ? " (*Sûrement Pas* n° 4).

2.2.- LE FOND AVANT LA FORME

Très vite, les critiques se font nombreuses quant à la qualité du journal dont certaines pages sont à la limite de la lisibilité ; cela est dû autant à la frappe très dense des articles, à leur habillage réduit le plus souvent au titre et à la signature, qu'à la reproduction elle même à partir de stencils électroniques de piètre qualité.

L'équipe du journal reconnaît ces problèmes et s'en explique :

"Le journal est malheureusement présenté c'est vrai. Il ne nous est pas agréable, sachez le de présenter un produit de mauvaise qualité" (*Sûrement Pas* n° 4).

Le tirage sur offset envisagé un moment se révèle utopique, *"chaque numéro nous serait revenu à 9 francs pièce"*. Des efforts seront pourtant faits dans l'adoption d'une frappe plus aérée, mais la qualité même de tirages restera très aléatoire.

On perçoit bien que la forme du journal ne constitue pas le souci essentiel de l'équipe et de son enseignant responsable. Les véritables enjeux ailleurs : *"Je souhaitais que mes élèves aient la liberté de parole dans un lycée à la fin des années 1970, donc sous l'ère Debré et avant la libéralisation des ondes"* (P. Guillot, entretien 1995).

Une liberté de parole qui s'accompagne d'une réflexion critique sur la société réunionnaise. Cette réflexion s'alimente à deux sources : les débats et exposés du club "Information politique" dont le journal se fait l'écho, les dossiers "société" et "économie" réalisés dans le cadre du cours de sciences économiques et sociales.

2.3.- LE RUBRIQUAGE DU JOURNAL

Expression et information critique constituent la ligne directrice du journal. Elle est particulièrement sensible dans le rubriquage du journal. Le premier numéro propose cinq grandes rubriques : à la suite de l'éditorial, les articles sont classés en "Politique", "Economie", "Société", "Lycée" et "Foyer".

Ce rubriquage va évoluer avec l'apparition, à partir du numéro 5, d'une nouvelle rubrique "Pèle-mêle" accueillant tous les articles inclassables par ailleurs (poèmes, jeux, humour et reproduction par épisode d'un roman en créole "*Zistoire Christian*"). Pourtant, quels que soient les regroupements effectués par la suite, les articles relèvent tous d'une double thématique : "Société" d'une part, qui va dominer la première année et "Lycée" d'autre part, qui occupera la place centrale la seconde année.

2.4.- "SOCIETE" ET "LYCEE"

2.4.1.- "Société"

La première année d'existence du journal est marquée par la forte empreinte de l'enseignant animateur :

"Au début je jouais un peu le rôle de patron, donc il fallait lancer l'affaire ; tout le monde était inexpérimenté c'est sûr je donnais des idées d'articles comme celui sur l'état de l'école¹⁸ et puis la première année, j'étais très ambitieux" (P. Guillot, entretien 1995).

Le contenu des articles proposés aux lecteurs est en effet très sérieux. Il s'agit, pour la grande majorité, de papiers de plusieurs pages rendant compte de recherches très documentées sur les grands problèmes économiques et sociaux signés soit par P. Guillot, soit par des élèves issus pour l'essentiel de la section B. Quelques titres nous donnent

¹⁸ "La rentrée scolaire de l'année 1978" *Sûrement Pas* n° 1.

un aperçu des thèmes abordées : "*Le chômage en France*" (SP n° 4), "*Le chômage à la Réunion*" (SP n° 5), "*Le marché de l'emploi à la Réunion*" (SP n°4), "*Pour nous quel avenir*" (SP n° 2), "*Les femmes à la Réunion*" (SP n° 5), "*Que faire de son bac ?*" (SP n° 6).

Le journal se fait également le rapporteur des débats organisés par le club "Information politique". Douze pages sont consacrées aux exposés préliminaires au débat sur la situation économique à la Réunion (voir supra) ayant opposé messieurs Miguet et Lallemand (SP n° 1). Ce dernier fait paraître un complément de deux pages estimant "*qu'un passage qu'il considèrerait comme essentiel dans son intervention manquait*" (SP 3).

La conférence-débat "*Pour ou contre la peine de mort*" organisée conjointement avec le club "Amnesty International" fait l'objet de la publication intégrale de la communication de Fabrice Payet, responsable-fondateur du mouvement¹⁹ (SP n° 2). Les débats sont reproduits sur 8 pages dans le *Sûrement Pas* n° 3, ce qui permet entre autre d'apprécier la part tout à fait importante de l'engagement du proviseur dans la discussion.

Sont également publiés les conférences données par des enseignants du lycée comme "*La résistance à Hitler*" de Robert Gauvin (SP n° 4) et "*La R.D.A. une autre Allemagne*" de Daniel Lallemand (SP n° 5). Enfin les articles ou notes de lecture ayant vraisemblablement fait l'objet d'exposés de lycéens dans le cadre du club "Information politique" apparaissent également : "*Le marxisme*" (SP n° 1), "*Il y a 11 ans ...mai 1968*" (C., Lycéen, dans SP n° 6), "*Les causes de la révolution iranienne*" (F.Y. dans SP n° 6).

Dans sa première année d'existence, *Sûrement Pas* fait la part belle à la trilogie "*Politique-Economie-Société*" ; extension du cours de sciences économiques et sociales, il se présente plutôt comme une revue de réflexion sur les réalités locales en même temps qu'il permet de faire la publicité des débats organisés par le club "Information politique". De ce point de vue, son contenu apparaît comme totalement révolutionnaire dans le contexte de l'époque. Mais cette forme particulière correspond aux objectifs d'un petit nombre d'élèves et de leur enseignant : la masse lycéenne n'y trouve pas forcément son compte.

¹⁹ Fabrice Payet est un ancien lycéen ayant participé au club "Information politique".

Trop sérieux !

Les reproches adressés au journal quant à sa forme paraissent justifiés et l'indulgence du lecteur est requise en regard des faibles moyens dont dispose le club journal. Par contre, les critiques portant sur le contenu même des articles et du journal jugé *"trop sérieux"* touchent beaucoup l'enseignant responsable : *"il nous est plus difficile d'admettre que les sujets que nous abordons soient sans intérêt"* reconnaît-il dans l'éditorial du numéro 4 de *Sûrement Pas* dans lequel il tente d'explicitier sa position et ses ambitions :

"Aborder au lycée des questions "sérieuses" (...) les sujets directement en prise sur la réalité locale (...) peut sans doute faciliter le passage à la vie adulte. Le lycée ne doit pas être un ghetto où les jeunes gens qui ont la chance de poursuivre leurs études se boucheraient les yeux et les oreilles pour ne pas voir et ne pas entendre ce qui se passe ailleurs" (P. Guillot, SP n° 4).

A la fin de l'année scolaire 1978/1979, quelques piliers du club "Information politique" passent leur bac et quittent le lycée. Le changement d'équipe permet au journal d'installer une nouvelle ligne éditoriale bouleversant les équilibres antérieurs : désormais le "Lycée" occupera le devant de la scène.

2.4.2.- "Le lycée"

Ce tournant dans la vie du journal est d'abord marqué par l'élection d'une nouvelle rédactrice en chef dotée *"d'une forte personnalité et d'une excellente plume ; elle était si compétente que j'avais un véritable bras droit qui avait un réel talent de journaliste"* (P. Guillot, entretien 1995).

En fait, P. Guillot se lance à cette même époque dans l'aventure de la nouvelle édition des *"Cahiers de la Réunion et de l'Océan Indien"* qui sort son numéro 1 en Juillet/Août 1979 et qui nécessite un fort investissement :

"Ces cahiers me prenaient beaucoup de temps ; je corrigeais les 64 pages, pub y comprises, je faisais les photos aussi , quelques articles, des notes de lectures donc deux journaux en même temps c'était un sacré travail" (P. Guillot, entretien 1995).

Il est intéressant de noter combien ces cahiers "nouvelle formule" développent un ligne éditoriale et des articles très proches des premiers

objectifs assignés à *Sûrement Pas*, ce dont l'enseignant est finalement très conscient :

"tout cela allait dans le même sens, c'est à dire libérer la presse, ouvrir les colonnes de la presse écrite à la réflexion donc cette revue des Cahiers c'était une revue de réflexion faite par et pour des intellectuels sur des problèmes de société, des problèmes cultures et économiques" (P. Guillot, entretien 1995).

De ce fait, l'enseignant animateur prend un peu de distance et sa présence se fait plus discrète au sein du *Sûrement Pas* :

"j'ai laissé un peu filer, la machine tournait de mieux en mieux toute seule (...) du moment que ce n'était pas diffamatoire je les laissais libre de leur contenu (...)" (Guillot, entretien 1995).

Les quatre numéros qui sortiront au cours de cette deuxième année du *Sûrement Pas* rompent avec la série précédente dans l'écriture journalistique employée autant que dans les thématiques abordées :

"Il a été dit l'année dernière que notre journal était trop sérieux. Voulant avant tout vous être agréable, nous nous sommes proposés cette année d'équilibrer la balance. Vous trouverez désormais dans le "Sûrement Pas" 50% d'articles "sérieux" et 50 % d'articles pour vous distraire. Auront toujours leur place les rubriques ayant trait à l'économie, la politique, la société, aux activités du F.S.E. et au lycée, mais de nouvelles rubriques viendront agrémenter ce journal (...) par exemple des mots croisés, des recettes créoles etc.... de quoi vous occuper lorsque vous ne pourrez ou n'aurez aucune envie de voir votre petit ami" (SP n° 7, Édito).

Un net renversement de tendance se lit dès le sommaire. La rubrique "Société" s'amenuise pour même disparaître au profit des rubriques "Lycée" et "Poèmes" bien plus porteuses de l'empreinte juvénile. Le ton est plus impertinent. Quelques dessins apparaissent et le recours à l'offset de l'administration permet d'obtenir un produit un peu plus attrayant que précédemment.

Les "grands problèmes de sociétés" font place aux interrogations juvéniles plus proches des réalités quotidiennes ainsi qu'en témoignent les titres de la nouvelle rubrique "Société" et "Boeuf génération", "Que ferons-nous demain ?", "As-tu confiance en moi ?", "Malaise chez les jeunes"- relevés dans *Sûrement Pas* n° 8.

On le voit, *Sûrement Pas* connaît deux années d'existence singulières et fort dissemblables. Elles seront marquées chacune par un événement majeur dont le journal rendra compte et sur lesquelles nous allons maintenant porter notre attention.

2.5.- "LES TENANCIERS DE LA MEDAILLE"

Dès le premier numéro de novembre 1978, *Sûrement Pas* provoque un scandale à propos de deux articles mettant en cause l'armée et les médaillés militaires. Les réactions nous semblent particulièrement significatives de l'état de la société locale de l'époque ; il est donc intéressant de s'arrêter sur cet épisode de l'histoire du *Sûrement pas*. On trouvera en annexe les principaux articles de presse et extraits de *Sûrement Pas* relatant cette affaire.

2.5.1.- Pas de tabou a priori

Le premier numéro de *Sûrement Pas* est à l'image des ambitions affichées dès le départ par son enseignant-animateur : "*aucun sujet n'est tabou a priori*" (SP n° 1, Editorial). La rubrique "Politique" qui ouvre le journal accueille dans ce numéro deux articles majeurs, un troisième, important également, est publié dans la rubrique "Société".

Dans le premier papier, "*L'école et la politique*", les membres du club "Information politique" plaident une fois de plus pour "*la nécessité d'informer politiquement ceux qui passent la quasi-totalité de leur adolescence dans les écoles*". Ils fustigent les détracteurs qui s'alarment et refusent "*d'entendre parler de politique à l'école*". Ces derniers "*ont tort car ce manque d'information empêche le développement de l'esprit critique et est donc très préjudiciable pour la formation intellectuelle du lycéen*" (SP n° 1) Le ton est donné.

Le second article, intitulé "*Armement, Cancer du Monde*", a été rédigé à partir d'informations extraites d'un dossier publié par *l'Express*. Des chiffres clés sont livrés au lecteur : budget consacré par la France à son armement, coût d'un bombardier et sa traduction en équivalent écoles, hôpitaux ou tracteurs, nombre de bombes nucléaires stockées par les deux grandes puissances. Le message est clair, il faut s'inquiéter du sur-armement de la planète.

Enfin, un troisième article va focaliser les réactions négatives et soulever un profond mouvement de protestation. Intitulé "*Les tenanciers*

de la médaille" et classé dans la rubrique "Société", il dénonce dans le style potache le mythe du héros médaillé militaire, "*bibelot de luxe (...) que s'offre l'Etat*". Après avoir brocardé les anciens combattants, qualifiés de "*vieux débris*" et de "*croulants*", les rédacteurs s'interrogent "*Si la guerre est aussi atroce qu'on veut bien nous le faire croire, pourquoi perpétuer ainsi son souvenir ?*" et terminent leur article sur des "*Saluts anti-militaristes*".

Que des élèves de terminale s'alarment du sur-armement et plaident pour la paix n'a rien d'étonnant, rappelle leur professeur de l'époque, puisque "*ces questions de société et d'économie sont couramment abordées dans ma discipline*", tout en reconnaissant que ses ambitions de départ quant à ce journal était "*d'en faire quelque chose de très libertaire*".

L'article "*Les tenanciers de la médaille*", sur lequel vont se focaliser les critiques, n'avait donc pas lieu au départ d'être censuré par l'enseignant responsable, d'autant que "*quand on venait de métropole, ça n'avait rien de subversif (...) je souhaitais que mes élèves aient la liberté de parole dans un lycée des années 70 donc sous l'ère Debré*". Ces ambitions vont se révéler trop dérangeantes dans une société post-coloniale très marquée par une bipolarisation de la vie politique et par un espace médiatique encore largement sous contrôle.

2.5.2.- La crise

Ce numéro du *Sûrement Pas*, daté de Novembre 1978 et particulièrement cet article, vont susciter une mobilisation de la société locale qui va faire front. Ses notables vont activer l'ensemble de leurs réseaux politiques et médiatiques pour faire barrage à ces pratiques juvéniles derrière lesquelles ils perçoivent une dangereuse manipulation adulte remettant en cause leur hégémonie.

Les anciens combattants

S'estimant injuriés, les anciens combattants ne tardent pas à réagir par l'intermédiaire de leur association -la 646 ème section "Les médaillés militaires"- et de leur président François Régis ancien combattant et avocat à St Denis. Ils font part de leur indignation en alertant les plus hautes autorités.

Rendant compte d'une réception organisée par l'association, le J.I.R. rapporte les propos tenus par son président, *"tenant à manifester l'indignation des Médaillés Militaires au sujet d'un article publié récemment dans un journal du Lycée"*. S'adressant au général Planchon commandant supérieur des Forces Armées de la Zone sud de l'Océan Indien, le président Régis déclare *"Nous y sommes traités de vieux croulants (...) Nous avons écrit à M. Le Préfet, à M. le Vice-Recteur, nous avons écrit à M. le Président Général Riché à Paris pour alerter les autorités, car nous ne pouvons pas supporter de telles insultes émanant surtout de jeunes qui sont dans un établissement d'enseignement public où le civisme doit être de rigueur"*. (J.I.R. du 15 Décembre 1978).

L'Armée, par l'intermédiaire de ses anciens combattants, se sent insultée.

La presse

Le J.I.R. réagit très rapidement : dès le début du mois de Décembre 1978, il porte "l'affaire" sur la place publique dans un papier dont le titre reprend celui de l'article incriminé. Ce dernier est reproduit dans sa quasi-intégralité, exception faite des dernières lignes éclairantes de l'interrogation profonde de ses jeunes auteurs. Sont également "omis" les quelques vers qui offrent une chute pourtant essentielle à la compréhension du texte.

Après avoir fustigé *"l'incroyable degré d'inconscience de leurs auteurs"*, c'est à l'enseignant responsable du journal que s'en prend directement le journal dans son article non signé :

"Les jeunes, certes ont des excuses ; celle de l'ignorance en particulier. Mais peut-on en dire autant du "tenancier" du Journal du Foyer Socio-Educatif dont la mission eût été de les informer, de contribuer à leur éducation en évitant de confondre liberté et endoctrinement, pédagogie et démagogie" (J.I.R. du 8 Décembre 1978).

La critique est claire : l'enseignant est accusé d'user de son statut pour se livrer à de la propagande et mener ainsi des activités qu'à l'époque on qualifie facilement de subversives.

S'estimant directement mis en cause, l'enseignant demande à bénéficier d'un droit de réponse afin de s'expliquer publiquement. Le J.I.R. refuse de publier sa lettre sous prétexte qu'il n'a pas été

nommément désigné. De ce fait il ne peut se prévaloir d'aucun droit de réponse et le débat public ne peut avoir lieu.

Les politiques

Les personnalités extérieures siégeant au conseil d'administration du lycée Leconte de Lisle appartiennent soit à la mairie, dirigée à l'époque par Auguste Legros, suppléant du député Debré, soit aux associations de parents d'élèves dont les représentants appartiennent aux grandes familles de la bourgeoisie blanche locale²⁰.

Déjà fortement alertés par les activités du club "Information politique", ils voient dans ce premier numéro du *Sûrement Pas* des éléments venant confirmer leurs craintes : le Lycée est en passe de devenir un foyer de subversion :

"Les politiques et les notables ont réagi parce qu'ils avaient deux craintes : n'y a-t-il pas le P.C.R. derrière tout cela ou alors, et c'était encore plus inquiétant, est ce que ces jeunes ne sont pas manipulés par des gens que le P.C.R. lui-même ne contrôle plus ?" (C, Lycéen.).

La réaction est à la hauteur des inquiétudes dans ce contexte, faut-il le rappeler, de bipolarisation exacerbée. Le député Fontaine soumet à l'Assemblée Nationale une question écrite dans laquelle il demande au ministre de l'Education Nationale *"de débarrasser la Réunion de ces quelques professeurs qui, par l'intermédiaire d'un journal lycéen, viennent "pervertir" la jeunesse réunionnaise"*, se souvient le professeur principalement visé par l'intervention.

L'Ordonnance Debré, pourtant abrogée depuis 1972, reste bien présente dans les esprits : le député demande ni plus ni moins le départ de ce type d'enseignants "progressistes" qui représentent bel et bien une menace pour la société locale.

2.5.3.- Le débat

L'espace médiatique étant verrouillé, le débat contradictoire ne peut y avoir lieu. Pour la droite locale dure -le député Fontaine sera l'un des premiers hommes politiques réunionnais à se réclamer du Front National-, seule une solution radicale, à savoir le renvoi vers la métropole des enseignants responsables, est envisagée. C'est bien une **logique de**

²⁰ En 1978, le représentant élu des parents au conseil d'administration, est ainsi lié à une famille de grands propriétaires terriens de Sainte-Marie et dont un des membres est à l'époque maire R.P.R. de la même ville.

menace et non une logique de discussion qui prévaut. Nous mesurons ainsi combien, à la fin des années soixante-dix, la Réunion est encore une société soumise à l'arbitraire d'une société post coloniale finissante.

Le débat ne peut avoir lieu sur la place publique ; il se poursuit néanmoins dans l'espace du lycée.

Le débat au sein du lycée

L'article provoque bien sûr un débat au sein de la communauté scolaire :

"les profs ont réagi avec des avis très partagés, les élèves aussi. Les uns voyaient cela comme un simple moucatage sans grande gravité les autres étaient franchement contre et le disaient. Dans la cour tout le monde nous disait qu'on allait avoir de sacrés problèmes" (C., Lycéen, entretien 1995).

Les journalistes lycéens observent avec incrédulité les réactions que suscite leur article, d'autant qu'ils n'ont pas le sentiment d'avoir contrevenu à la déontologie qu'ils s'étaient fixés, à savoir toujours signer ses articles et ne jamais mettre en cause une personne de façon nominative :

"on était complètement dépassé par les événements cela échappait à notre contrôle, c'était devenu une histoire d'adultes" (C., Lycéen, entretien 1995).

Les adultes principalement visés sont les animateurs du club "Information politique", mais surtout celui du club "Journal" qui, en tant que responsable du *Sûrement Pas*, se retrouve au centre de la polémique. Mis en cause par la presse locale, menacé d'expulsion, il demande à s'expliquer, mais en vain comme on l'a vu, dans les colonnes du journal qui l'a mis en cause.

Le débat au sein du journal lycéen

Son seul recours reste le *Sûrement Pas* dans lequel il publie son droit de réponse dans un article intitulé : *"A quand la liberté d'opinion à la Réunion ?"* (SP n° 2, Décembre 1978).

Véritable profession de foi d'un enseignant convaincu que sa mission de pédagogue consiste également à entamer le dialogue avec ses élèves, à éveiller leur réflexion et leur sens critique, il répond point par point à l'article du J.I.R. Nous en retiendrons trois.

Accusé d'endoctriner des "enfants irresponsables", il rappelle que ceux-ci ont plus de 18 ans et auraient *"si on vous écoutait, le devoir de ne pas avoir d'opinions personnelles à l'intérieur d'un établissement scolaire et le devoir d'en avoir le jour des élections"*.

Pour l'enseignant, les accusations d'endoctrinement portées par le J.I.R. sont d'autant plus malvenues de la part *"d'un quotidien qui a une bien curieuse idée de sa mission d'information"*. Et il renvoie ce quotidien à ses propres pratiques, preuves à l'appui : *"Je n'en veux pour preuve que le débat entre MM. Miguet et Lallemand que le lycée avait organisé en Juin dernier sur le thème "La Réunion : situation et perspectives". A la lumière de l'enregistrement que nous possédons et des témoignages des personnes présentes, le compte rendu que vous en avez fait apparaît comme un tissu de mensonges. Etonnante façon de concevoir l'objectivité et de respecter le lecteur"*.

Enfin, pour conclure, il adresse, de façon prémonitoire quand on replace ce texte dans son époque, un avertissement au journal et par delà aux notables qui contrôlent la société réunionnaise : *"Au terme de cet exposé, je vais vous dire ce que la plupart des enseignants et des élèves du lycée n'admettent pas : c'est qu'on leur refuse les libertés, pourtant fondamentales, de pensée et d'expression. Quand donc cessera-t-on, à la Réunion, de brandir un bâton dès qu'un problème un peu épineux est abordé ? Quand donc cessera-t-on de voir la subversion là où il n'y a que libre expression ? Il est pourtant dit que de la discussion jaillira la lumière"* (SP n° 2).

Le débat ne pouvant avoir lieu dans la presse régionale, il est rapatrié dans le journal lycéen qui *"invite les gens à écrire si ils sont en désaccord partiel ou total sur nos articles"* et ouvre une rubrique *"Tribune libre"*.

Celle-ci est investie immédiatement par l'infirmière de l'Etablissement qui y fait part de sa totale désapprobation dans une lettre intitulée *"Médaille et fière de l'être"*. Elle fustige les *"esprits malveillants et gratuitement méchants"* des auteurs de l'article.

Le journal publiera, dans son numéro 3, le compte rendu d'une rencontre avec les membres de l'association des anciens combattants faisant valoir les arguments des uns et des autres.

Enfin dans son dernier numéro de l'année scolaire le proviseur lui même investira les colonnes du journal (SP n° 6, juillet 1979). Son article

-une fiction intitulé "*Propos surpris sur le Barachois*" mettant en scène deux enseignants, le rénovateur et le traditionnaliste, lui permet de rappeler les positions défendues par chacun des pédagogues. Indirectement, il fait ainsi valoir les risques, mais aussi la richesse des méthodes pédagogiques modernes en même temps qu'il dénonce les attaques virulentes dont le lycée a été l'objet en cette fin d'année 1978.

2.5.4.- La résolution de la crise

La fin du trimestre est houleuse et chargée de menaces. Soutenue depuis le départ par leur proviseur, l'équipe du journal cherche à calmer le jeu et décide de faire le premier pas vers ceux qui se sont sentis injuriés, c'est-à-dire les membres de l'association des "Médailleurs militaires". Des contacts sont pris pour que soit organisée une rencontre. Les anciens combattants, convaincus de la manipulation des élèves, exigent de les voir sans leur enseignant. Le proviseur accompagne alors une délégation de deux lycéens, le rédacteur en chef et C. journaliste, membre actif du foyer et du club "Information politique". La rencontre a lieu le 20 Décembre 1978 à 18 heures dans le local de l'association :

"Je me rappelle de cette rencontre comme si c'était hier. On est allé les voir, il y avait Maître Régis et un ancien combattant qui nous a reçu. Puis on s'est retrouvé devant une bonne douzaine d'anciens combattants et on a assisté à un monologue de Maître Régis. Il posait la question de savoir s'il fallait envoyer cela au tribunal de première instance ou pas. Pour moi c'était la catastrophe d'entendre le mot tribunal ; on a encaissé le coup. On a essayé de leur expliquer comment cela s'était passé, Mr. Buisson essayait de nous défendre tant bien que mal. En fait on est passé comme devant un tribunal militaire quoi.(...) Nous, ce que on voulait, c'est qu'après avoir présenté nos excuses, ils en restent là quoi" (C., Lycéen, entretien 1995).

La rencontre, enregistrée, fait l'objet d'un compte-rendu dans le *Sûrement Pas* n° 3 et met un terme à la polémique puisque "*à la lumière de ces explications, les représentants des sections locales des associations des anciens combattants ont estimé que l'incident était clos et qu'il n'était donc pas nécessaire de donner suite à cette affaire*" (SP n° 3).

2.5.5.- Deux conceptions de l'Ecole

Le compte rendu de la rencontre et des arguments des uns et des autres met en lumière une double conception des missions de l'Ecole (SP n° 2).

La première, celle des anciens combattants, appartient à la tradition de l'Ecole de La Nation. Forger le sentiment d'appartenance nationale et susciter l'adhésion aux valeurs qui sont les siennes, telle est sa vocation première. C'est pourquoi ils font valoir que *"l'affaire leur est apparue d'autant plus grave qu'elle leur a semblé toucher non seulement les décorés militaires, mais l'ensemble de la Nation et qu'elle a pris naissance dans un établissement public où on est censé apprendre le civisme"* (SP n° 2). La manipulation adulte peut de ce fait apparaître comme une explication possible à ces dérives.

La seconde conception, défendue par les lycéens et leur proviseur, fait valoir que *"l'instruction civique actuellement dispensée dans les établissements scolaires a pour mission non d'inculquer des valeurs, mais de décrire le fonctionnement de nos institutions. L'enseignement met désormais les élèves en présence, non d'un idéal, mais de diverses formes de pensée parmi lesquelles ils feront un choix"*. L'Ecole dans une conception plus moderne de ses missions, informe, développe la réflexion et l'esprit critique des élèves et leur apprend à assumer leurs propres choix. Il n'y a pas donc lieu de craindre une manipulation de lycéens -par ailleurs majeurs- assumant leurs actes et présentant leurs excuses aux personnes qu'ils ont *"involontairement blessées"*. Enfin on peut noter l'apprentissage de la responsabilité vis à vis de la diffamation : tous les articles ont été signés et leurs auteurs en ont assumé le contenu.

Cette crise a mis en évidence la rupture existant entre les perceptions qu'une société de notables a de son Lycée et la réalité de son fonctionnement. Bénéficiant de toutes les réformes introduites depuis 1968, animé par des acteurs "progressistes" souvent venus de métropole et adhérant à ce courant rénovateur, le Lycée Leconte de Lisle des années soixante-dix **constitue un espace de réflexion, d'expression et de débat en décalage avec la société locale.**

2.6.- L'AFFAIRE DU FOYER SOCIO-EDUCATIF

La deuxième année de *Sûrement Pas* est marquée par la bataille pour le Foyer Socio-Educatif dont le journal va abondamment rendre compte. Il se transforme alors en un outil d'information permettant à l'ensemble de ses lecteurs de suivre le déroulement du bras de fer que se livrent, en cette année scolaire 1979-1980, le conseil d'administration du F.S.E. et le conseil d'établissement du lycée Leconte de Lisle.

2.6.1.- "Couvrir l'affaire aussi bien que possible"

Sous la houlette de sa dynamique rédactrice en chef, par ailleurs membre élu au conseil d'établissement, *Sûrement Pas* se donne pour mission de "*tirer les choses au clair (...) de couvrir l'affaire aussi bien que possible*" (SP n° 9, Edito). De fait, le journal livre à ses lecteurs plusieurs types d'articles.

D'abord, le journal propose, dans une rubrique "*La crise du F.S.E.*", de tenir une chronique des faits. Rappel des dates, des décisions prises, il se propose de "*faire le point en déroulant le film des événements depuis leur véritable origine, d'autant que nombreuses sont les personnes qui ont cru devoir prendre position, sans toujours bien savoir ce qui se passait exactement*" (SP n° 9).

Ensuite, il publie de façon intégrale, communiqués, motions et compte-rendus rédigés par le conseil d'administration du F.S.E. Les documents bruts sont livrés aux lecteurs qui peuvent ainsi prendre connaissance de la position officielle des gestionnaires du foyer qui les représentent.

Enfin, les réunions du conseil d'établissement font l'objet d'un compte-rendu dont le traitement sur le mode de l'humour et du pastiche s'inscrit dans la plus pure tradition lycéenne. En fait la rédactrice en chef se livre là à un exercice très réussi qui lui permet de transmettre à ses lecteurs un maximum d'informations sous forme plaisante et un brin ironique : elle convie le lecteur à suivre les épisodes d'un "*Puppet Show*"²¹ qui met en scène les débats du conseil. Tenues sous la houlette d'un proviseur "Kermitt", quatre "*représentations*" auquel se livre les divers "*acteurs*" du lycée feront ainsi l'objet d'un papier. On y verra défilier

²¹ Version lycéenne locale du "Bêbête show".

les divers "artistes" appartenant à "la troupe du S.N.E.S. (...) sous la direction de notre mentor M. Guillot", "la troupe indépendante des professeurs (Vidal et Caparros)", "la troupe de marionnettes des élèves" et "la compagnie des parents d'élèves" proposant tour à tour "numéros" et "sketches" avant de se retrouver tous en scène pour "le bouquet final" qui conclut chaque "show".

Le pastiche du célèbre feuilleton permet ainsi de transformer un compte-rendu à la lecture généralement fastidieuse en épisodes haletants, multipliant les clin d'oeil et les implicites sans que le contenu informatif soit négligé.

Trois genres très différents de traitement de l'information offrent ainsi au lecteur un maximum d'éléments.

Un éditorial propose enfin quelques éléments de réflexion sur le déroulement des événements. Titrés "Boeuf Génération", "Conte", "Dix de der", ces papiers permettent à la rédactrice en chef de livrer ses impressions et commentaires sur son vécu scolaire au lycée.

Le journal devient ainsi un outil d'information permettant à l'ensemble de ses lecteurs de suivre le déroulement de l'affaire et de se forger leur propre opinion.

2.6.2.- Un foyer qui a beaucoup grandi

Le bilan 1977-1978 des activités du F.S.E. montre que la reprise en main de la structure par le noyau dur des lycéens des clubs "Journal" et "Information politique" a permis "après plusieurs années d'incertitude" de connaître "enfin un départ prometteur" (SP n° 7, Bilan F.S.E.).

Les activités proposées par le F.S.E. relèvent du domaine sportif (voile et football), culturel (photos, échecs, théâtre, guitare, peinture, ciné club), et enfin d'une troisième catégorie que l'on pourrait qualifier d'expression et d'apprentissage de la citoyenneté (journal, culture réunionnaise, information politique, trait d'union solidarité, Amnesty International). Quinze clubs actifs, plus de 500 adhésions, des projets d'extension d'un foyer-bar offrant de quoi se restaurer, se distraire et s'informer (le foyer est abonné aux quotidiens et à quelques hebdomadaires), témoignent du dynamisme de la structure.

Une gestion efficace et l'organisation d'événements festifs (Bal de fin d'année) permettent d'autre part de bénéficier d'un budget conséquent

De fait, le Foyer a pris une telle ampleur que le conseil d'établissement s'en inquiète. Comme on a pu le lire plus haut, les activités de certains clubs ayant déjà par le passé alerté les notables ("Information politique", "Journal"), l'extension de la structure peut faire craindre le pire. Et le pire arrive avec le projet d'embauche d'un animateur qui serait chargé de gérer et d'animer l'ensemble du Foyer.

2.6.3.- Un projet "révolutionnaire"

Afin d'assurer l'animation du F.S.E., *Sûrement Pas* n° 9 nous apprend le prochain recrutement de Mr. Daniel Lauret, jeune animateur diplômé *"choisi parmi 9 candidats"* et bénéficiant *"d'une appréciation élogieuse de la Jeunesse et des Sports"*. Ce dernier présente néanmoins le défaut rédhibitoire, aux yeux des membres du conseil d'établissement, d'être adhérent au F.J.A.R. et, de fait, classé dans le camp des autonomistes. Le projet qu'il élabore à la demande du conseil d'administration du F.S.E. confirme les craintes : les principaux objectifs sont de faire du Foyer *"un centre important de revalorisation de la culture réunionnaise"* ouvert *"sur la population environnante de la cité"*. Les activités organisées devraient permettre *"de faire tomber les barrières actuelles (...) entre les différentes catégories de jeunes (...) et de personnels"*, *"d'améliorer les relations entre parents et adolescents"* et enfin de *"devenir un élément d'épanouissement pour les jeunes complétant de façon harmonieuse les tâches pédagogiques spécifiques enseignantes"* (SP n° 9).

Pour les membres du conseil d'établissement du lycée, le projet est proprement révolutionnaire et provoque la crise.

2.6.4.- La crise

Les débats dont rend compte *Sûrement Pas* (SP n° 8,9,10) ont lieu dans une ambiance tendue. *"Véhicules endommagés"*, *"enquêtes personnelles sur leur vie privée"* *"calomnies abondamment colportées en ville"*, les membres du Conseil d'administration du foyer sont *"l'objet d'agressions répétées"* apprend-on par l'intermédiaire d'une *"déclaration du F.S.E."* (SP n° 10).

Un conflit de légitimité s'engage entre les deux instances gestionnaires, l'une du Foyer l'autre de l'Etablissement, au profit de la seconde. Le conflit s'achèvera à la fin de l'année scolaire avec le refus de l'engagement définitif de l'animateur et l'arrêt total des activités du F.S.E.

Dans son dernier édit, la rédactrice en chef du dernier numéro du *Pas* conclut de façon prémonitoire : "*Je ne voudrais pas jouer les prophètes, mais j'ai l'impression qu'on s'oriente vers le raidissement ... A la baguette les enfants, et marchez droit ! Une deux, une deux...*" (SP n° 10, édit).

2.7.- FIN DE PARTIE

2.7.1.- La reprise en main

Un nouveau proviseur

La crise du F.S.E. va conclure une période intense durant laquelle le lycée aura été un lieu riche de réflexion et de débats. Elle s'achève avec la fin de l'année scolaire 1979-1980. La nomination d'un nouveau proviseur chargé de la reprise en main du lycée marque en quelque sorte "la fin de la récréation". Cette nomination est symbolique à plus d'un titre. Albert Ramassamy est le premier proviseur réunionnais nommé dans le département ; il est d'origine indienne tamoule et sa nomination dans "le Lycée" porteur de l'héritage post-colonial n'est que plus emblématique. Il offre par ailleurs toutes les garanties quant à ses engagements nationalistes, puisqu'il appartient à la branche départementaliste de la fédération socialiste²². Promis à de hautes fonctions -à l'époque il est présenté comme le futur premier Recteur réunionnais de l'histoire-, son intérêt autant que ses convictions politiques le conduisent à vouloir remettre de l'ordre dans un lycée gagné par l'agitation, la "*subversion*" et la "*chienlit*" selon les expressions consacrées de l'époque.

La fin du *Sûrement Pas*

A la rentrée de septembre 1980, le Foyer cesse d'être ce lieu foisonnant dont le développement et les activités "subversives" avaient fini par dépasser le seuil du supportable pour la société locale autant que pour les autres enseignants. En effet, ces derniers se voyaient de plus en plus

²² Voir supra le chapitre "Espace politique".

fréquemment remis en cause dans leur enseignement par des élèves à l'esprit critique en éveil et formés au débat. Associations de parents d'élèves, syndicats enseignants (en particulier du S.N.A.L.C.²³), autorités de tutelles et responsables municipaux exigent que le lycée redevienne un lieu de travail. C'est ce à quoi s'emploie le nouveau proviseur.

Pour paraître, le *Sûrement Pas* doit dorénavant être soumis à sa lecture préalable :

"Mr. Ramassamy m'a convoqué dans son bureau et m'a dit "c'est très bien, ce que vous faites est très sympathique, mais comme je suis le premier responsable de cette affaire je veux voir les numéros avant qu'ils ne paraissent pour éviter les ennuis de mon prédécesseur" (P. Guillot, entretien 1995).

Alors que la maquette du numéro de rentrée était déjà terminée et que l'équipe rédactionnelle s'était adjoind les services d'un dessinateur talentueux et porteur d'une caution élevée (le fils du Préfet de l'époque), l'enseignant animateur décide de mettre fin à la publication :

"le proviseur voulait voir le journal avant qu'il ne paraisse ; moi je n'étais pas d'accord et les élèves non plus, je lui ai répondu que moi la liberté de la presse ce n'était pas comme cela que je la concevais" (P. Guillot, entretien 1995).

La "mort" de *Sûrement Pas* signe la fin d'une époque particulièrement active. Avec l'arrêt du club "Information politique", le Foyer Socio-Educatif reprend une activité moins foisonnante et plus conforme aux attentes de son nouveau proviseur.

S'achève ici une période spécifique au cours de laquelle le lycée Leconte de Lisle a **contribué de façon notable à l'émergence d'un espace d'expression des identités, de réflexion et de débats.**

²³ S.N.A.L.C. = Syndicat National Autonome des Lycées et Collèges.

CHAPITRE QUATRIEME

ACTEURS ET TRAJECTOIRES

La participation à l'élaboration d'un journal lycéen constitue-t-elle une initiation des jeunes au journalisme dans un contexte où la presse moderne n'en était qu'à ses balbutiements ? A-t-elle suscité des vocations ? Que sont devenus les acteurs de la décennie des années-soixante dix ? Quelle est leur contribution, en tant qu'adultes, à l'espace public réunionnais actuel ?

Pour répondre à ces questions, nous disposons de deux types de données.

D'abord les entretiens réalisés avec les personnalités du monde des médias ayant participé aux premiers journaux lycéens, *Cactus* et *Boum Jeunesse*. Leurs témoignages vont nous permettre de mesurer l'impact de cette expérience sur leur pratique professionnelle actuelle.

Ensuite, l'étude des trajectoires professionnelles des participants aux comités de rédaction des journaux lycéens de l'époque nous a paru également intéressante à exploiter.

Il n'a cependant pas été possible de reconstituer le devenir de l'ensemble des jeunes acteurs-lycéens de la période 1969-1980. Néanmoins, l'insularité et l'interconnaissance encore vive qui régit les rapports sociaux à la Réunion nous ont permis d'obtenir une vue d'ensemble suffisamment précise sur l'insertion professionnelle et associative d'un grand nombre d'entre eux pour en tirer quelques traits dominants.

1.- DES ACTEURS DE L'ESPACE PUBLIC

Les jeunes lycéens de cette époque (1969-1980) sont aujourd'hui des "quadra" que l'on retrouve à divers postes importants de la société réunionnaise. Ils constituent le noyau de la classe moyenne locale actuelle, postes auxquels ils ont pu accéder autrement que par la seule appartenance à l'élite coloniale. Ils sont en effet les premiers à avoir pu s'inscrire dans un processus d'ascension sociale grâce aux seules études, profitant ainsi de la première et timide démocratisation de l'accès au lycée qui a débuté à cette époque.

Leur trajectoire sociale s'inscrit donc avant toute chose dans cette histoire spécifique de l'Ecole à la Réunion, vingt ans après la départementalisation. Dans ces conditions, il est assez difficile d'apprécier l'influence spécifique exercée sur leur trajectoire par l'opportunité qu'a pu représenter leur participation à un journal lycéen et aux activités au sein du Foyer Socio-Educatif de l'établissement. Nous nous contenterons donc ici de pointer les quelques récurrences qui nous semblent importantes à signaler mais qui soulignent cependant des trajectoires particulières.

D'un point de vue professionnel, le **monde éducatif** a été largement investi par ces individus : ils sont aujourd'hui enseignants ou chefs d'établissements dans l'Education Nationale, ou encore responsables dans le monde associatif de l'animation et des loisirs. Compte tenu du développement et de l'importance de ces secteurs à la Réunion, cette présence massive n'a rien de spécifique.

A des degrés moindres, tous les domaines professionnels ont été investis : on retrouve nos anciens lycéens journalistes à des postes de

direction ou investis d'un fort pouvoir symbolique : on relève ainsi plusieurs directeurs de société, des avocats, des médecins, dentistes et professions libérales associées, des hauts fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Un fait notable reste la constance de leur investissement dans **la vie de la Cité** mené parallèlement à leur pratique professionnelle. Ils cumulent ainsi les responsabilités associatives en tout genre -sportive, culturelle, éducative- et un engagement militant qui a abouti, pour plusieurs d'entre eux, à assumer des responsabilités politiques.

Si leur investissement s'est fait à des niveaux différents, -simple militant politique, conseiller municipal, adjoint au maire, conseiller général-, il est suffisamment remarquable pour être signalé.

Ces quelques faits récurrents nous permettent de souligner combien les journalistes lycéens de cette époque sont **les acteurs de l'espace public réunionnais d'aujourd'hui**. Ils constituent une partie de l'élite dirigeante actuelle qui occupe les postes de responsabilité dans tous les domaines de la vie sociale, économique, judiciaire, politique et médiatique réunionnaise.

Ces constances une fois établies, il apparaît néanmoins des variations dans les trajectoires, variations à mettre en rapport avec les périodes considérées et que nous allons tenter de spécifier.

On se souvient en effet que la période 1969-1973 a été dominée par des préoccupations très professionnelle de production journalistique. Les ambitions des animateurs de *Boum Jeunesse* étaient de produire et de diffuser un "vrai journal". De fait, cette période a donné naissance à un corps de professionnels ayant investi **l'espace médiatique local**²⁴.

La période qui a suivi (1973-1980), marquée par la critique et la lutte pour la liberté d'expression, n'a par contre pas "produit" de façon aussi massive des acteurs du monde des médias.

²⁴ Et l'espace médiatique national ; n'oublions pas en effet de citer Isabelle Monrosier actuellement journaliste à France-Inter et ancienne lycéenne chargée du journal radio avec Gilbert Hoair (voir infra).

2.- LA PERIODE 1969-1973 : UNE ECOLE DE JOURNALISME ?

Certains des journalistes lycéens des années soixante-dix sont des acteurs de l'espace public médiatique local.

Comment ces jeunes journalistes lycéens devenus à présent des acteurs à part entière de l'espace public médiatique analysent-ils leur expérience passée ?

2.1. - Gilbert HOAIR

Tout en poursuivant ses études de droit, G. Hoair travaille comme pigiste à l'O.R.T.F. Il avait auparavant candidaté à l'opération "Jeunes Journalistes" ce qui lui avait permis de participer à l'animation de journaux radio du soir et d'être remarqué par les responsables de la station : "*Sûr que je devais être sur leurs tablettes*" reconnaît-il aujourd'hui. Titulaire d'une Licence en droit, il effectue son service militaire en tant que V.A.T. à l'O.R.T.F. (1976-1978). A la fin de cette période, il est embauché comme journaliste : "*Ma carte de presse date exactement du 24 Juillet 1978*".

Il est actuellement Journaliste à RFO-Télévision et président du Club de la Presse, association qui, depuis sa création (1986), regroupe l'ensemble des journalistes de l'Ile.

Journaliste à *Boum Jeunesse* dès sa création, G. Hoair occupe le poste de "Directeur de la Publicité" et se spécialise dans le contact avec les annonceurs et la prise de vue publicitaire. Mais comme il le souligne lui même, "*il ne faut pas oublier une chose ; le journal c'était pas mon activité principale*". Délégué, responsable élu du Foyer Socio-Educatif, participant actif à l'animation d'une émission de radio sur l'O.R.T.F., il s'occupera également d'un "journal radio" à l'intérieur du lycée.

*"Il y avait aussi un **journal radio** qui lui n'était pas diffusé puisqu'on n'avait pas d'antenne mais qui était diffusé au sein du foyer. En fait, le journal avait une périodicité qui était gênante puisque il y avait des informations quotidiennes qu'on devait donner donc on les enregistrait ; on avait un bon magnéto et on diffusait ça au moment où il y avait du monde au foyer. La fille qui faisait ça avec moi elle s'appelait Isabelle Monrosier et elle travaille à France-Inter depuis*

plus de 15 ans ; elle fait les flash de France-Inter tous les après midi, on l'entend souvent".

L'initiation au monde des médias a donc été particulièrement riche et l'a conduit, ainsi que sa camarade de l'époque, à devenir un professionnel du journalisme :

*"c'était intéressant oui, ça a permis surtout d'avoir **des contacts extra scolaires** et puis de faire l'apprentissage de ce que je voulais faire plus tard, c'est à dire le journalisme et tout ça"*

- Vous aviez déjà cette idée à l'époque ?

- *"ah oui, c'est ça qui est intéressant dans ces opérations c'est de pouvoir faire des choses très tôt et puis de s'intéresser tout de suite à la vie et aux choses qui vous entourent"*

- Est ce que ça vaut quelque part une école de journalisme ?

- *"je sais pas, moi je n'ai jamais fait d'école de journalisme mais c'est sûr par exemple pour les photos, on a beaucoup appris avec l'imprimeur et ça a changé notre regard sur la manière de faire des photos ; en radio c'était pareil, ça nous intéressait très tôt à la vie de tous les jours. Ca ne m'a pas empêché de faire des études de droit après mais toujours dans le même objectif d'ailleurs, c'est à dire s'intéresser à la politique, aux mécanismes de la Constitution, aux relations internationales et tout ça ça rentrait dans l'opération (...) simplement le fait de faire un journal radio de 3 minutes et de voir la manière dont c'est ressenti, l'impact que ça a au lycée, il est sûr que après on ne fait plus pareil ; on apprend, je ne veux pas dire que j'ai appris tout là, mais **il est évident que l'on n'écrit pas de la même façon après**, que l'on comprend pourquoi une information dite comme ça passe mieux qu'une autre, c'est pas la même façon d'écrire les choses"*

2.2- Marie Christine NIVET

Après des études de lettres modernes, M.C. Nivet entre à la station de l'O.R.T.F. en 1976 comme speakerine ; puis elle occupe divers postes dans la production et l'animation radio et télévision. Actuellement elle est animatrice radio.

M.C. Nivet rejoint *Boum Jeunesse* lors de sa deuxième année de parution et, dès le départ, se passionne pour la production. Elle occupera alors la fonction de secrétaire de rédaction, expérience qu'elle analyse aujourd'hui comme un moment d'apprentissage et d'expérimentation tout à fait essentiel dans son parcours professionnel.

*"c'est la première fois que j'ai appris à travailler en groupe et à partir de rien du tout, de la colle des ciseaux on arrivait à la fin à un produit qu'on vendait et dont on était fier. Tout le cheminement de construction a été pour moi la meilleure chose que j'ai appris au lycée, et ça je l'ai gardé là encore. **J'ai appliqué les mêmes principes de Boum Jeunesse** quand j'ai commencé à faire de **la production Télé** : je parlais de rien et on arrivait à une émission complète avec des tas de gens qui participaient et qui avaient fabriqué cette émission. J'ai fait mes classes à Boum Jeunesse, ça c'est certain, et encore maintenant, je fais ce que je faisais dans Boum Jeunesse : je monte des dossiers de compilation à vitesse V et j'applique les mêmes principes ; aller directement à l'essentiel, c'est là que je l'ai appris, la rigueur, la méthode, l'ordre, la maquette, le montage des titres qu'on fabriquait bêtement nous mêmes avec des lettra-set, on découpait, on collait et ça je le garde encore maintenant (...) entreprendre **ce type d'expérience c'est très formateur**".*

2.3.- Jean Paul MELADE

Chargé aujourd'hui de production à R.F.O.-Radio, J.P. Melade n'a participé qu'à la dernière année de *Boum Jeunesse*, alors que les promoteurs du journal avaient déjà quitté le lycée. Son expérience a donc été très courte, même s'il se souvient avoir aidé au montage et à la vente du journal. Son souvenir le plus vivace reste associé aux réactions

qu'avait provoqué son article sur les différentes composantes de la population de l'île :

"Je me suis fait incendier par Alain Armand <<comment il n'y a pas de racisme à la Réunion mais c'est du doudouisme !>> ; il n'était pas du tout d'accord avec ma façon de voir ; c'est vrai j'étais très jeune à l'époque et un peu naïf"

L'expérience reste néanmoins vivace dans sa mémoire :

"J'ai appris aussi à me débrouiller, à voir comment on faisait un journal. Ca a été une expérience très valorisante, j'étais très fier de participer à un truc comme ça, de rencontrer des grands aussi, comme Hoair que j'ai retrouvé à R.F.O. ensuite."

Le journal a fonctionné autant comme espace d'expérimentation que comme ressource en terme de réseau ; le jeune "journaliste" qui appartenait à la dernière génération de *Boum Jeunesse* retrouvera ainsi à la station celui qu'il admirait tant à l'époque du lycée.

2.4.- Gora PATEL

Actuellement responsable de la Radio et de la Télévision à R.F.O. Réunion, Gora Patel a débuté dans la station comme "cachetier" en 1969, l'année de sa terminale au lycée Roland Garros

Ancien journaliste lycéen, il participe à "F.S.E." puis à "Cactus". Gora Patel affirme avoir toujours été intéressé par le journalisme et, de fait, il a investi toutes les voies qui se sont successivement offertes à lui.

Au lycée il décide, malgré sa position d'élève du technique relativement mal perçue à l'époque, de participer au journal qui se monte à l'époque au foyer :

"comme j'étais élu du conseil d'administration représentant l'ensemble des élèves du technique, le journal c'était une façon aussi pour moi de valoriser le secteur technique qui était tout nouveau, mal perçu, mal connu. Etre orienté en technique c'était une catastrophe parce que pour le parent réunionnais, la seule filière c'était lettres modernes. J'étais orienté en Technique Commerce et

Administration (T.C.A.) et donc je voulais que l'on parle un peu de la technique et c'est ce que je faisais un peu dans le journal et puis l'expérience journalistique m'avait toujours plu et écrire dans un journal c'était quelque chose d'intéressant quoi".

En même temps, il postule comme pigiste à *La Démocratie* et s'appuie sur son savoir faire de lycéen pour écrire ses papiers :

*"à l'époque de mes tout débuts, à "La Démocratie", j'écrivais mes papiers tout seul **comme une rédaction**, des petits papiers courts parce que "La Démocratie" c'était un tout petit journal, on me disait tu écris une feuille et j'y allais avec une introduction, le développement et la conclusion. On ne me disait même pas feuillets, on me disait tu fais une feuille ou deux feuilles et j'écrivais une page que je postais le dimanche soir et ça arrivait 2 jours après à St Denis".*

L'attraction pour le monde des médias le conduit à se présenter au concours des "jeunes journalistes" même si le projet professionnel n'est pas totalement affirmé à cette époque :

"je crois que l'idée devait être là, puisque quand l'O.R.T.F. a lancé son projet j'ai répondu ; donc il y avait déjà la volonté, voire l'envie de faire ce métier je le pense".

A partir de là, Gora Patel quitte le lycée et multiplie les expériences au gré des propositions que lui fait l'O.R.T.F. : stagiaire, animateur de l'émission phare de l'époque *"Jeux et chansons dans votre quartier"*, assistant de tournage, caméraman de plateau, animateur radio, journaliste sportif, présentateur du journal télévisé.

Pour Gora Patel, ces expériences multiples, qui l'ont conduit du journal lycéen à la direction de la radio de la station de R.F.O., constituent de fait sa véritable formation :

"j'ai fait mon école de journalisme comme ça, j'ai surtout beaucoup appris au contact des autres (...) l'envie de faire de l'info a toujours existé, être journaliste c'est ce que j'ai toujours voulu faire ; disons il y a ceux qui utilisent la ligne droite, moi j'ai utilisé des chemins de

traverses, mais à chaque fois qu'une porte s'est ouverte et que j'ai eu la possibilité d'entrer, j'ai tout fait pour y rester et pour faire en sorte qu'on m'ouvre une autre porte ; je ne me suis jamais dit : c'est gagné ; je me suis toujours dit : "il faut que tu prouves, il faut que tu prouves" et puis c'est tout".

Cette corrélation entre une expérience journalistique lycéenne et la décision de poursuivre dans cette voie n'est pas en soit spécifique. Ainsi, une enquête menée en métropole auprès de trois promotions d'une école de journalisme atteste que la moitié des étudiants avaient produit un journal durant leur scolarité (Gonnet, 1985). Le directeur de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, et qui a ce titre reçoit en entretien des centaines de candidats à la profession, nous a confirmé cette tendance lors d'un entretien (Entretien P. Pépin, Mai 1995).

Quatre des anciens "journalistes lycéens" de *Boum Jeunesse*²⁵ et de *Cactus* travaillent aujourd'hui à la station R.F.O. Parmi eux, deux sont journalistes et occupent des postes à responsabilité sans avoir jamais suivi d'études de journalisme. Si leur expérience lycéenne a constitué pour eux une expérience formatrice, leur situation professionnelle doit également beaucoup au contexte médiatique de l'époque et à la volonté affichée de la station radio-télévision de recruter du personnel local²⁶.

Les années 1973-1980 qui ont suivi relèvent d'un contexte différent en particulier au niveau des objectifs et des engagements lycéens. Faire un "vrai" journal n'est plus une fin en soi ; il s'agit avant tout de débattre et de lutter pour la liberté d'expression. Que sont devenus les acteurs de cette seconde période ?

²⁵ L'ancien rédacteur en chef de *Boum Jeunesse*, M. Chane San, reconnaît avoir lui aussi été tenté par le métier de journaliste : *"j'ai tellement pris goût que j'ai d'ailleurs été approché par d'autres journalistes, entrant un peu dans le milieu ça m'a amené à avoir des relations avec d'autres journalistes et un stagiaire de Lille à l'époque m'a conseillé de m'inscrire dans la même école mais je ne voulais pas trop prendre ce risque à l'époque et j'ai préféré continuer mes études"*. Il vient d'accepter le poste de rédacteur en chef du *"Bulletin des Réunionnais de métropole"* en collaboration avec un ami et ancien journaliste lycéen de cette époque.

²⁶ Voir chapitre "L'espace médiatique".

3.- LA PERIODE 1973-1980 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

La participation active à la gestion du Foyer, aux activités des clubs "Journal" et surtout "Information politique", véritable lieu de formation aux débats a-t-elle conduit les jeunes lycéens à s'investir dans l'espace public actuel et en particulier dans le domaine politique et médiatique?

3.1.- CONSTANTES ET VARIATIONS

Comme pour la période précédente, on constate que nombreux sont les lycéens qui ont embrassé une carrière dans les domaines de l'éducation et de l'animation où les débouchés sont nombreux et assortis des avantages substantiels propres à la fonction publique dans les départements d'outre mer.

Par contre, l'investissement des domaines administratif et économique est une spécificité des trajectoires professionnelles des lycéens de cette période. La pré-orientation donnée par le type d'étude suivi (une inscription massive à la section Economique et sociale) n'est sûrement pas étrangère à cette récurrence. Celle d'une appartenance au milieu Musulman et Chinois, traditionnellement très implanté dans le commerce à la Réunion, a là aussi eu une influence. Enfin, la décentralisation a offert des opportunités dont plusieurs lycéens se sont saisis ; on les retrouve ainsi à des postes de responsabilités dans les collectivités territoriales du Département et de la Région.

3.2. PAS D'INVESTISSEMENT DE L'ESPACE MEDIATIQUE

Les lycéens-acteurs des années 1973-1980 n'ont pas, à l'instar de leurs prédécesseurs, investi l'espace médiatique de façon massive. A peine si l'on peut pointer l'existence d'un animateur d'une radio privée et celle d'un journaliste de la presse écrite ayant commis à l'époque quelques poèmes dans le journal du lycée. A cela on peut émettre plusieurs explications.

D'abord, les opportunités d'expérimentation du monde des médias en tant que stagiaire ou que pigiste-lycéen se sont considérablement réduites en comparaison de la période précédente. De nombreux journaux

ont cessé de paraître²⁷ et l'avènement du *Quotidien de la Réunion* (1976) a imposé, du moins à ses débuts, une vision plus professionnelle du métier. D'autre part, la station de radio et télévision d'Etat n'a pas reconduit son opération de détection de jeunes talents locaux.

Ensuite, les quelques lycéens ayant manifesté un fort intérêt pour le métier durant leur expérience de rédacteur en chef des deux journaux lycéens ont quitté le département. Il n'a donc pas été possible de vérifier si les vocations affichées à l'époque ont été concrétisées par la suite.

3.3. DES ACTEURS DE L'ESPACE POLITIQUE

Il est difficile de pointer l'existence d'hommes politiques confirmés issus de cette période d'autant qu'ils ont aujourd'hui à peine dépassé la trentaine. Emerge néanmoins une figure relativement emblématique de cette période. Il s'agit de Jean Ivoula, adjoint actuel au maire de St Denis et élu conseiller général à l'âge de 36 ans dans le canton du Chaudron, cité dont il est originaire. A cette occasion, le *Quotidien de la Réunion* propose un portrait du "benjamin de l'assemblée départementale". On y apprend que sa vocation et son parcours politique ont été marqués par sa participation au "club Information politique" qu'il situe comme le point de départ de sa carrière politique :

"C'est au lycée, à 16, ans que sa conscience politique s'éveille. Ses professeurs ont pour nom Robert Gauvin, proche du P.C.R. ou Yves Thébault connu lui aussi pour ses idées de gauche. <<Au sein du foyer socio éducatif du lycée il existait un club information politique>>. C'est à partir de là qu'il commence à réfléchir sur le monde qui l'entoure" (Quotidien du 31-03-1994).

Une vingtaine d'années après cette expérience initiatrice, l'ancien lycéen rend ainsi hommage sur la place publique à ses enseignants de l'époque.

²⁷ Comme on a pu le lire dans les développements concernant la constitution du paysage médiatique local.

3.4.- QUE SONT-ILS DEVENUS ? (BIS)

Les jeunes adultes initiateurs de cet espace de débats qu'était le lycée Leconte de Lisle entre 1973 et 1980 sont, contrairement à leurs collègues de l'époque antérieure, toujours présents à la Réunion et ce en dépit des multiples menaces d'expulsion qui ont pesé sur eux.

Yves Thébault est toujours enseignant dans un lycée de la ville de St Denis.

Philippe Guillot est à présent formateur à l'I.U.F.M. et responsable du département "Sciences économiques et sociales". Il prépare les étudiants au concours du C.A.P.E.S., situation paradoxale pour *"quelqu'un dont on demandait le renvoi pour subversion et perversion de la jeunesse"* se plaît-il à rappeler vingt ans après les faits. Il anime d'autre part une revue de recherches disciplinaires et pédagogiques²⁸.

Enfin tout récemment, un autre acteur de l'époque a fait la *une* des médias. Il s'agit de Daniel Lauret, le jeune animateur "autonomiste" dont le recrutement avait suscité tant de polémique. Récemment nommé (1995) au poste de directeur de l'Office Départemental de la Culture, il est à ce titre chargé de l'ensemble de la politique culturelle du département ... et placé sous la tutelle du conseiller général responsable de la commission des Affaires culturelles du conseil général qui n'est autre que Jean Ivoula.

²⁸ *Expressions* , publication bi-annuelle de l'I.U.F.M. de la Réunion.

CONCLUSION PARTIELLE

LE LYCEE : LIEU D'ÉMERGENCE D'UN ESPACE PUBLIC

Au terme de ce cheminement, il nous faut souligner de manière synthétique combien **le lycée Leconte de Lisle a contribué de façon notable à l'émergence d'un espace public réunionnais** au cours de cette décennie des années soixante-dix.

Une société verrouillée

La presse lycéenne émerge en 1969 dans une société marquée par une bipolarisation de la vie politique crispée et manichéenne. L'espace médiatique y est contrôlé ; seuls les politiques et les notables affichant des options pro-départementalistes ont accès au canal unique d'une radio et d'une télévision d'Etat. Une presse d'opinion soumise aux aléas de la censure est dominée par une publication - le J.I.R.- en position de quasi monopole. Cette dernière se fait le porte-parole de la droite locale et privilégie dans ses colonnes une actualité nationale et internationale pro-gouvernementale.

Le débat sur la place publique est donc inexistant et une menace continue de peser sur la carrière de tout fonctionnaire dont le comportement serait jugé non-conforme ou susceptible de "troubler l'ordre public" et cela même lorsque l'ordonnance Debré sera officiellement abrogée en 1972.

Un constat s'impose donc : la société réunionnaise de cette fin des années soixante n'offre **aucune condition à l'émergence d'un espace public local. C'est dans l'espace scolaire qu'il va apparaître.**

L'émergence d'un espace public : une histoire en deux temps

L'étude de la presse lycéenne qui apparaît pour la première fois à cette époque, permet de mettre en évidence la chronologie ayant présidé à cette émergence d'un **espace public local** compris dans sa dimension spécifique **de sphère de discussion.**

Deux périodes bien distinctes dans le processus de constitution de cet espace peuvent être mises en évidence. Elles sont dominées par des acteurs spécifiques porteurs des projets forts différents, mais qui vont contribuer à l'élaboration d'un **espace public local d'information et de débats tout à fait original**.

La naissance d'une presse professionnelle (1969-1972)

Evoquer un processus d'émergence de l'espace public conduit à vouloir en préciser le point de départ. Nous sommes, avec le journal lycéen *Boum Jeunesse*, en présence d'une **expérience totalement novatrice** dans le contexte médiatique de l'époque, expérience qui **annonce l'avènement de la presse professionnelle**. Rappelons rapidement ici quelques unes des composantes de cette presse juvénile :

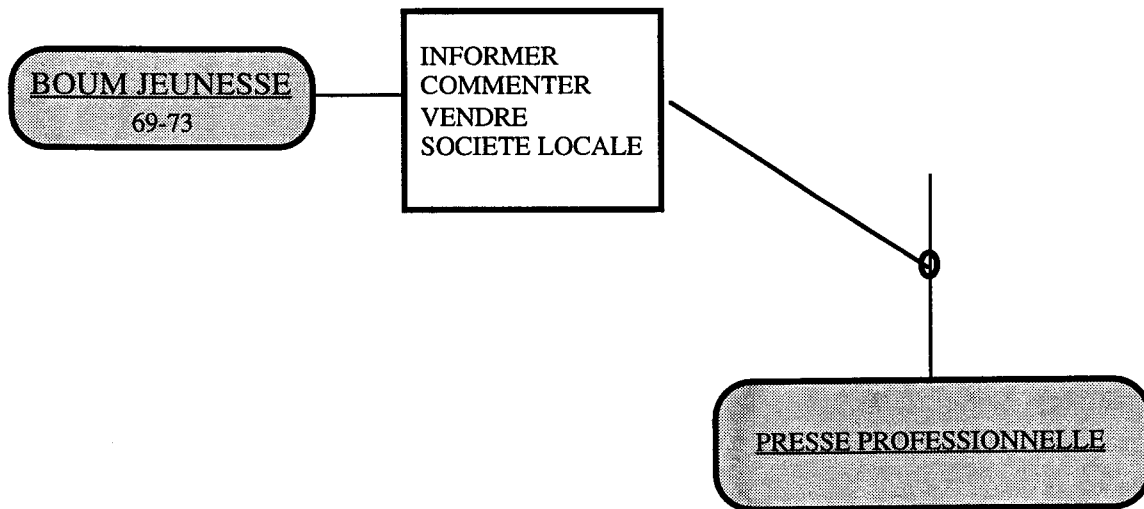
- *Boum Jeunesse* rompt avec la tradition journalistique de cette époque en imposant des pratiques innovantes qui relèvent de la presse moderne.

- Dans l'organisation interne de ce journal, rationalité, segmentation des tâches et valorisation des compétences s'associent à une gestion et une stratégie commerciale très professionnelle. Il est fait appel aux techniques, modernes et pionnières pour l'époque, du **marketing** et de la **création publicitaire**.

- **L'écriture journalistique** s'applique à respecter les canons professionnels avec des articles distinguant chapeau, corps et chute au niveau de la présentation, et **dissocient faits et commentaires** au niveau du contenu. Le primat donné à l'information amène à privilégier le genre noble du reportage et de l'enquête de terrain dont les sujets s'ouvrent sur les **réalités locales** et les "exclusivités", répondant aux préoccupations juvéniles d'un lectorat qui dépasse le cadre du seul lycée.

- Le tirage à 2000 exemplaires permet à ce journal d'occuper une **véritable place dans le paysage médiatique local**. Plus qu'un simple journal lycéen, *Boum Jeunesse* **ouvre la voie à un journalisme** en rupture avec les pratiques dominantes de l'époque. L'expérience journalistique lycéenne constitue, on l'a souligné, une initiation au monde des médias de toute

une série d'**acteurs** qui occupent à présent des responsabilités dans l'**espace public politique et médiatique local**.

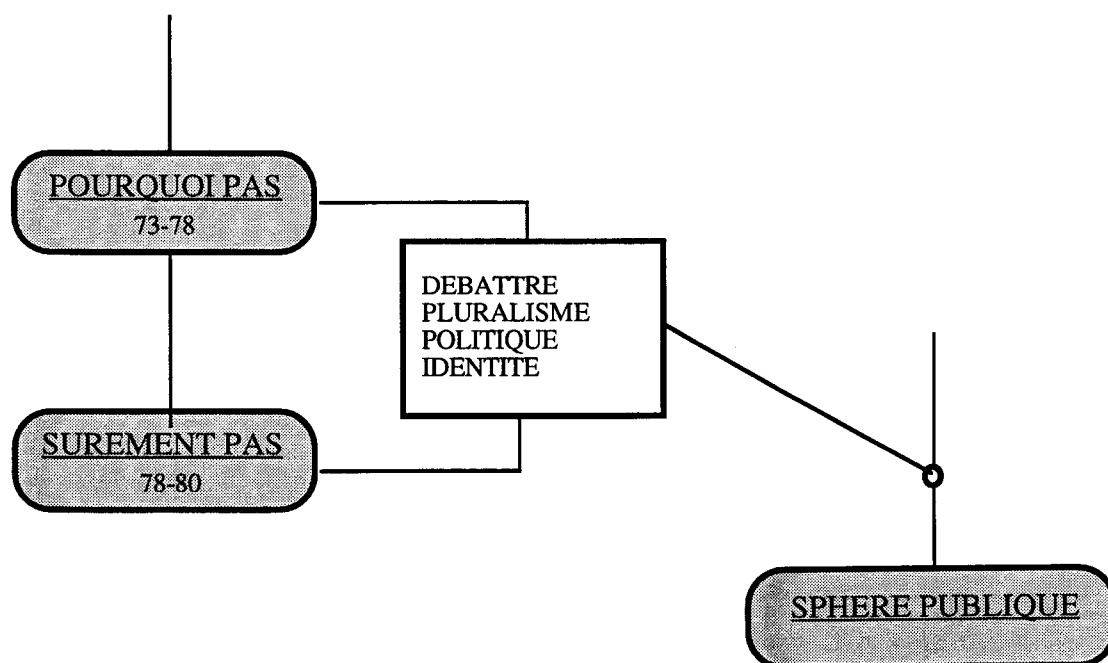


La constitution d'un espace public de débats (1973-1980)

Cette seconde période, marquée par la présence de deux journaux lycéens et d'une forte mobilisation revendicative, se situe en rupture totale avec les années précédentes. Il ne s'agit plus tant d'informer le plus "professionnellement" possible que **de lutter pour les libertés d'opinion, d'expression et pour que s'instaure enfin un débat** qui ne peut trouver place dans la société locale toujours aussi verrouillée. On peut distinguer trois aspects de cette lutte :

- Le lycée Leconte de Lisle devient durant cette période le lieu d'accueil d'une **expression identitaire créole** jusque là fortement minorée, soit parce que folklorisée, soit parce suspectée de véhiculer des revendications autonomistes.

- Par l'intermédiaire de son club "Information Politique" et des deux journaux qui lui serviront successivement de relais, le lycée offre également un espace **d'information pluraliste**, d'initiation à la **réflexion sur les problèmes de la société réunionnaise** et de **formation au débat contradictoire** et à la **critique**.



- Alors que le débat politique se résume à un antagonisme entre départementalistes et autonomistes, débat occulté au niveau de la scène médiatique puisque seuls les "nationalistes" y ont accès, **le lycée se constitue en lieu de discussion semi-publique**. Il permet ainsi pour la première fois au leader du Parti Communiste, "interdit de médias", d'exprimer les positions et les propositions de son mouvement face au leader d'une droite, certes modérée, mais profondément attachée à la sauvegarde du statut de l'île. On relève avec l'organisation de ce "**débat historique**" au sein de l'enceinte scolaire un **second point d'émergence** -historiquement daté- **de l'espace public dans sa forme réunionnaise**. Cette sphère de discussion reste toutefois **réservée à une élite** éclairée, composée des jeunes privilégiés accédant à la scolarisation en lycée²⁹, de leurs parents et de leurs professeurs.

Nous avons ainsi fait ainsi apparaître **deux périodes constitutives et deux points d'émergence du processus de construction d'une sphère de discussion dans l'espace scolaire**. Il est maintenant

²⁹ Soit moins de 10 % d'une classe d'âge.

possible de procéder à une approche comparative avec la situation métropolitaine de la même époque et de mettre en évidence **la profonde singularité de ce processus de construction.**

Une approche comparative Réunion-Métropole

En Métropole, le mouvement de Mai 1968 est marquée par des revendications visant d'une part à affirmer une culture juvénile et une sociabilité adolescente autonomes ; mais la période apparaît également comme très politisée et marquée par la critique de la société. Ce moment intense de luttes a été suivi par une certaine démobilisation, un net reflux. Les journaux lycéens se développent alors particulièrement à partir de cette époque avec pour objectif "*d'être d'abord un outil d'information et de prise de conscience entre lycéens*"³⁰.

A la Réunion, Mai 1968 est passé quasi-inaperçu au sein de la jeunesse lycéenne réunionnaise. Les deux dimensions revendicatives de ce mouvement national apparaissent néanmoins à partir de 1969 et vont successivement marquer chacune des périodes de la décennie 1970-1980.

- La première période (1969-1972) est marquée avec *Boum Jeunesse* par une **affirmation identitaire et revendication générationnelle forte** : *Boum Jeunesse* doit enfin faire entendre la voix de la jeunesse.

- La seconde période (1973-1980) est celle de la lutte pour la liberté d'expression, le pluralisme, le débat public. En cela, elle se définit beaucoup plus comme une période de **critique du système social**. Ces années sont particulièrement agitées et marquées par des grèves lycéennes, entre autres pour la sauvegarde du Foyer Socio-Educatif et de ses clubs les plus menacés, car perçus comme les plus dangereux pour la société locale.

L'approche chronologique met ainsi en évidence une temporalité réunionnaise spécifique et un contenu revendicatif qui se

³⁰voir à ce propos l'entretien de J.L. Bennahmias réalisé par J Gonnet (1985). Pour ce journaliste spécialiste de la presse alternative, "*Après 1973 il y a eu un net reflux. Les luttes lycéennes se sont désagrégées et les lycées organisés se sont aperçus qu'ils ne débouchaient sur rien, qu'il manquait quelque chose*". La presse lycéenne se développe alors brusquement à partir de cette date pour "*partir de la réalité quotidienne, du vécu, pour que les gens s'expriment*" (1985, annexe p. 22-23).

déploie de façon tout à fait **singulière**. Si en métropole la période de 1968 à 1973 est une époque intense de luttes lycéennes et de mobilisation suivi par un net reflux, c'est pratiquement le contraire qui se produit à la Réunion jusque en 1980.

Les enseignants venus d'ailleurs

L'émergence de cet espace public de discussion dont nous avons pointé les deux moments constitutifs se fait sous l'impulsion d'acteurs venus de métropole, en particulier des jeunes enseignants V.A.T. progressistes auxquels se joignent quelques enseignants locaux militants culturels ou syndicalistes.

Là encore, ces deux périodes ont été marquées par deux types d'acteurs poursuivant des objectifs relativement distincts.

- l'expérience de *Boum Jeunesse* est cadrée par des enseignants de **Lettres**, passionnés par l'écriture, exigeants dans le processus de production et porteurs d'un projet pédagogique plus centré sur **l'expression, l'information et la culture**. Associé au journal, on trouve le **club Théâtre** dont ils sont également les animateurs.

- *Pourquoi Pas et Sûrement Pas* sont eux animés par les professeurs de **Sciences Economiques et Sociales** dont l'enseignement les porte à privilégier la compréhension des phénomènes de **société, la réflexion critique et étayée, le débat**. Les clubs "Information Politique", "Culture Réunionnaise" et "Amnistry International" partagent à des degrés divers, les mêmes objectifs.

Une figure singulière s'impose ici : celle du Proviseur qui autorise, voire soutient, les initiatives innovantes et ce en dépit des risques que ses prises de positions font peser sur sa propre carrière.

Ces acteurs venus de métropole font office en quelque sorte de **leviers** obligeant la société locale à engager un processus de transformation.

Espace scolaire - espace public

Les enjeux

Le lycée Leconte de Lisle devient ainsi **le seul espace de la société réunionnaise** au sein duquel **le débat contradictoire peut naître et se**

déployer. Ce sont les acteurs du lycée dans leurs logiques quelques fois antagonistes et leurs rapports de force qui créent cet "espace public"³¹. On assiste ainsi à une opposition entre d'une part,

- l'institution scolaire conservatrice représentée essentiellement par les notables gestionnaires (parents d'élèves et représentants des institutions extérieures) et les enseignants "traditionnels" soutenus par le pouvoir politique,

et, d'autre part,

- les enseignants progressistes et les lycéens qu'ils entraînent dans leur sillage,

le Proviseur jouant un rôle central de médiateur.

L'enjeu des affrontements qui marquent cette fin de période est de taille au sein d'une société post-coloniale qui défend ses privilèges : **l'accès à la liberté d'expression, d'opinion, au débat contradictoire.**

1981 ... des luttes qui ne se justifient plus

En 1981, avec l'avènement de la gauche au pouvoir, ce combat pour la liberté d'opinion et d'expression des identités régionales se révèle soudain moins indispensable.

La presse lycéenne accuse un arrêt brutal au sein du lycée Leconte de Lisle. De même le Foyer Socio-Educatif ne sera plus, à partir de cette date, ce lieu foisonnant de réflexion et de débats. L'arrivée d'un nouveau Proviseur marque définitivement la fin de cette période effervescente et le lycée redevient un espace protégé centré autour de l'objectif prioritaire de la transmission des savoirs.

Le club "Culture réunionnaise", qui faisait figure de précurseur, voit ses objectifs officiellement pris en compte : *"On avait quelques années d'avance puisque en 1981 avec Mitterand les langues et cultures régionales ont eu le feu vert"* (Guillot, entretien 1985).

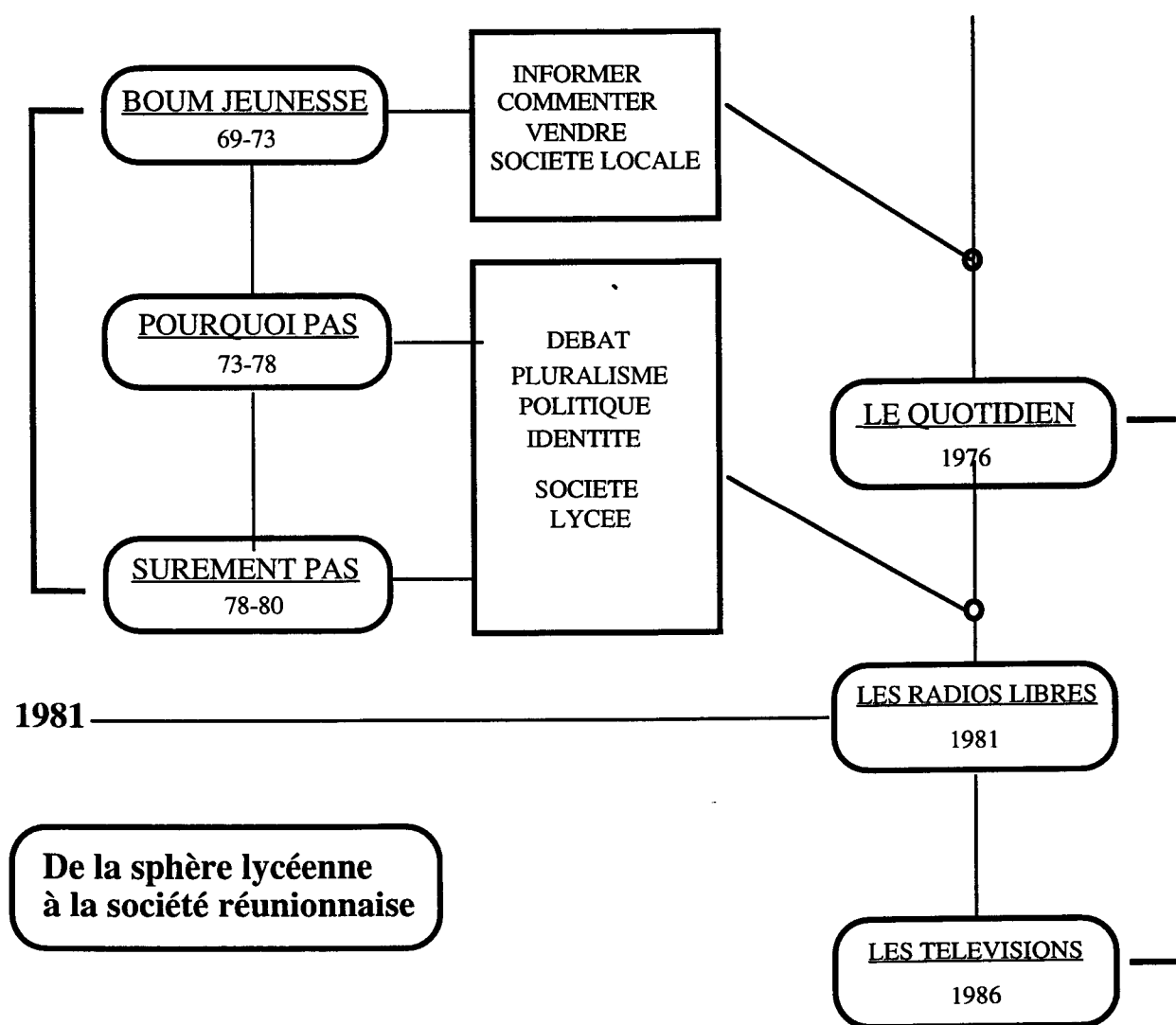
Se battre pour le maintien du club "Information politique" ne se justifie plus non plus dans ce nouveau contexte :

"c'est vrai qu'après les années quatre vingt "information politique" ça s'imposait moins parce que la liberté de la presse s'est imposée : RFO s'est ouvert, les radios sont devenues libres, on l'oublie souvent"

³¹ Les guillemets s'imposent dans le sens où, on l'a vu, ce débat reste encore largement cantonné à l'intérieur de l'établissement même si, par l'intermédiaire entre autres des journaux lycéens, il atteint néanmoins la société locale.

tant elles font partie du paysage aujourd'hui mais c'était totalement impossible avant " (ibidem).

La libéralisation des ondes fait que le débat politique et social peut enfin avoir lieu dans l'espace public médiatique local. Paul Vergès fait sa première apparition à la télévision en 1981, soit six ans après le débat historique organisé par le lycée Leconte de Lisle. La multiplication des médias, presse, radio et télé (voir contexte médiatique) relaient **ce qui de façon embryonnaire et pionnière se passait au lycée.**



On vient de voir combien cette période des années 1970-1980 a favorisé l'émergence d'un espace public de discussion à travers la presse lycéenne et le débat.

L'alternance politique de 1981 modifie profondément le contexte politique. Dans le même temps, s'amorce une montée en puissance des effectifs lycéens. Dans ce nouveau contexte, nous allons examiner la poursuite spécifique du développement de la presse lycéenne, puis appréhender l'initiation à la culture publique qui s'expérimente dans le cadre du lycée.

Nous aborderons ainsi la seconde dimension constitutive de l'espace public, annoncée dans l'hypothèse : **la scène d'apparition.**

TROISIEME PARTIE

**DE LA SPHERE DE DISCUSSION A LA SCENE
D'APPARITION**

<p style="text-align: center;">LES ANNEES 1990 : une nouvelle presse, de nouveaux enjeux</p>
--

CHAPITRE PREMIER

DE NOUVEAUX REPERES

1.- L'EXPANSION DES DOMAINES MEDIATIQUE ET SCOLAIRE

Après une période d'arrêt de presque dix ans, les années 1990 voient le développement soudain de la presse lycéenne. Celle-ci émerge dans un contexte radicalement différent de celui qui prévalait jusqu'en 1981¹ : on assiste à **l'expansion des domaines médiatique et scolaire.**

¹ Voir chapitre "L'espace médiatique"

Les années quatre vingt-dix sont véritablement "les années lycées". Le développement massif et rapide que connaît la scolarisation dans le second degré atteint des proportions nullement observées par ailleurs. La proportion d'une classe d'âge atteignant le niveau de la terminale passe de 14 % en 1980 à 34 % en 1985 pour atteindre 50 % en 1995. Une douzaine de lycées d'enseignement général et technique sont construits durant la même période. Accèdent à présent au lycée des jeunes qui, compte tenu de leur appartenance sociale, n'avaient jusque là aucun espoir d'atteindre ce niveau d'études. Le lycée de l'élite, après avoir passé par une timide phase de démocratisation dans les années soixante dix, constitue à présent le quotidien pour la moitié d'une génération de jeunes Réunionnais.

L'espace médiatique des années quatre vingt-dix s'est lui aussi profondément transformé. Pluralisme, diversité foisonnante des canaux d'information et leur ciblage en direction d'un public "jeunes" le caractérisent à présent. La presse juvénile, importée de métropole et difficilement accessible dans les années soixante dix, propose de nombreux titres dont certains occupent une position de leader². Le public jeune dispose maintenant d'émissions radios ou télés qui lui sont directement destinées et qu'il est prêt à défendre comme ce fût le cas pour *Fun Radio*³.

Cette période est également marquée par l'octroi de **nouveaux droits** qui donnent pour la première fois un cadre législatif spécifique à la presse lycéenne et qui organisent une citoyenneté lycéenne essentiellement représentative.

² Une trentaine de titres couvrant les domaines des loisirs et de la culture sont importés. Parmi eux le bi-mensuel "*Bravo Girl*" atteint la troisième place des meilleures ventes du département en 1994 (Source : Agence Réunionnaise de Diffusion de la Presse)

³ A la Réunion une pétition de 2500 signatures et une manifestation devant les locaux dionisiens de Fun Radio ont répondu aux menaces de censure du CSA dont a fait l'objet l'émission "Lov'in Fun" (JIR 31 Mars 1994)

2.- UNE CITOYENNETE SCOLAIRE

2.1.- DE NOUVEAUX DROITS

S'inscrivant dans la continuité de la convention internationale des droits de l'enfant, la loi d'orientation propose dès 1989 une application de ces nouveaux droits dans le cadre de l'institution scolaire. L'apprentissage de la citoyenneté à partir de l'exercice de la "citoyenneté scolaire" y est clairement affirmé : *"l'exercice par les élèves de leurs droits et le respect de leurs obligations dans le cadre scolaire contribuent à les préparer à leurs responsabilités de citoyens"*.

Les manifestations lycéennes de l'automne 1990 en métropole vont contribuer à accélérer la publication des décrets et de circulaires d'application instituant, entre autres choses, le fonctionnement de la démocratie scolaire : organisation d'une formation pour les délégués, mise sur pied de diverses instances représentatives au niveau de l'établissement (le conseil des délégués) et de l'académie (le conseil académique de la vie lycéenne). Ces nouveaux textes⁴ donnent également un nouveau cadre aux "droits et obligations" des lycéens en particulier en leur accordant les droits d'association, de réunion, d'expression, d'affichage et de diffusion et créent un fond permettant de soutenir des actions d'animation ou de venir en aide à des élèves en difficulté financière.

Le Foyer Socio Educatif (F.S.E.) en particulier, qui constitue un des acquis des manifestations de Mai 1968, voit son organisation actualisée. Sous sa nouvelle appellation "Maison des Lycéens" (M.d.L.), il doit permettre une plus grande prise en charge par les élèves eux-mêmes, dont la majorité légale a entre temps été fixée à 18 ans.

2.2.- UN NOUVEAU STATUT POUR LA PRESSE LYCEENNE

Les journaux lycéens obtiennent pour la première fois un cadre législatif spécifique leur permettant d'opter pour le statut de la presse lycéenne "interne à l'établissement". Un spécialiste du droit de la presse en rappelle les principales modalités : *"La grande nouveauté c'est la clarté de la position de l'Education Nationale sur cette question."*

⁴ Il s'agit pour l'essentiel du décret n° 91-173 du 18 février 1991 et des circulaires n° 91-052 du 6 mars 1991 et n° 91-075 du 2 avril 1991

Premier principe : liberté absolue d'expression, de rédaction et de diffusion (...). Le décret mentionne bien les notions de rédaction et de diffusion et c'est cette circulaire qui va d'une part rappeler aux lycéens et aux collégiens la responsabilité qu'ils encourent du fait de leurs écrits si ceux ci portaient atteinte à l'image d'autrui ou à la vie privée d'autrui notamment. D'autre part, cette liberté est totale et ne peut donc faire l'objet d'aucun contrôle préalable. Seuls les abus dans l'exercice de cette liberté peuvent être sanctionnés" (Weber, 1991 : 77).⁵

2.3.- UNE RECONNAISSANCE NATIONALE DE LA PRESSE D'INITIATIVE JEUNE

La presse lycéenne nationale s'organise et se structure sous l'impulsion d'une association (J. Presse), elle-même animée par d'anciens journalistes lycéens. Ceux-ci s'attachent à la reconnaissance, à la promotion et au développement des journaux d'initiative Jeunes. L'association édite ainsi une carte "presse jeune" associée à une charte des journalistes, véritable code déontologique du jeune journaliste amateur. D'autre part, elle organise tous les ans un festival (Scoop en Stock), lieu d'échanges et de confrontation des jeunes journalistes qui s'affrontent dans un grand concours dont la presse nationale se fait largement l'écho. Le journal lycéen du lycée de Saint Paul ayant envoyé sa production obtiendra ainsi, deux années de suite, le prix spécial du jury.

Le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information (C.L.E.M.I.)⁶, créé en 1983, a pour sa part, un correspondant académique à la Réunion depuis 1993. Les initiatives de cet organisme sont ainsi relayées dans le département en particulier durant le temps fort que constitue "La Semaine de la Presse dans l'école". A cette occasion, nombreux sont les journalistes à se rendre dans les établissements scolaires pour y débattre de leur profession.

⁵ La presse lycéenne peut toujours se prévaloir du régime de la loi de 1881 sur la presse, à condition de satisfaire entre autre aux obligations de dépôt légal, obligations qui ne correspondent guère à l'état d'esprit de ce type de presse.

⁶ Créé en 1983 afin d'introduire "l'utilisation pluraliste des moyens d'information à l'école dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'enseignement", ce centre national propose des programmes de formation, d'études, d'échanges et des publications pédagogiques. Centre national de liaison et de ressources, il s'appuie sur un réseau de correspondants nommés par les recteurs et chargés de relayer ses actions au niveau académique.(Le C.L.E.M.I., catalogue 1993).

3.- UNE CITOYENNETE BLOQUEE

3.1.- DES DROITS OCTROYES

Pour la plupart des chefs d'établissements, ces décrets sont perçus comme une série de mesures démagogiques cédées face à la pression de la rue ainsi que le fait remarquer le secrétaire général des proviseurs de l'enseignement secondaire (*le Monde de l'Education*, mars 1992).

De fait, les jeunes lycéens réunionnais se voient ainsi octroyer des droits accordés suite à des manifestations lycéennes auxquelles ils n'ont pas pris part. Pour les chefs d'établissements de la Réunion, cette nouvelle législation se trouve en décalage par rapport aux réalités locales. En effet les lycées réunionnais sont dans leur grande majorité des établissements neufs, récemment construits et ne connaissent donc pas les problèmes de vétusté et d'insécurité dénoncés en métropole durant les mouvements de grèves lycéens. D'autre part, les proviseurs soulignent combien ces nouvelles mesures, en particulier celles touchant à l'organisation des droits lycéens, posent un problème d'application dans le contexte spécifique d'une scolarisation historiquement très différente de celle de la métropole. Derrière la spécificité -bien réelle- avancée, on perçoit l'inquiétude plus ou moins formulée d'avoir désormais à gérer des problèmes supplémentaires (transformation des règlements intérieurs, mises en place de formation de délégués, problèmes liés à la censure etc...) et à assumer des responsabilités juridiques de plus en plus importantes (Mamou, 1993a, 1993b).

3.2.- DES DROITS PEU INVESTIS

Les observations effectuées au gré des rencontres avec les lycéens font apparaître le peu d'investissement qui est fait de ces nouvelles mesures, en particulier celles organisant la démocratie scolaire au sein de l'établissement. L'élection du délégué de classe n'est pas un moment fort de la vie lycéenne tant la fonction semble peu investie. Dans certaines classes, l'élection fait office de mesure de cote d'amour (est élu celui qui est "aimé" des autres), dans d'autres les procédures sont escamotées jusqu'à aboutir à la désignation de "volontaires" en cas d'absence de candidats.

Parallèlement se développe un corps de délégués "notables", menant de véritables carrières (on retrouve parmi eux des délégués élus depuis la sixième) et ayant trouvé dans la fonction de délégué élu à la commission académique de la vie lycéenne de quoi satisfaire leur soif de responsabilités et de rapports valorisant avec le monde adulte. Ils se retrouvent par contre totalement coupés de leurs camarades et de leurs préoccupations et ne finissent par ne plus représenter qu'eux-mêmes (Wolff, 1994).

L'ensemble de nos observations sont en cohérence avec les études menées par ailleurs (Dubet, 1991a, 1991b, ; Rayou 1992, 1994a ; Ballion, 1993) sur le peu d'empressement manifesté par les acteurs de la communauté scolaire à s'approprier ces nouveaux droits. Administration, corps enseignant, lycéens, *"aucune des parties en présence n'y tient vraiment tant les bénéfices de la non compromission et du non engagement paraissent élevés"* (Dubet, 1991a : 303). A la Réunion peut-être plus encore qu'en métropole, *"les modèles de la citoyenneté (...) appliqués à l'école ne paraissent l'être que comme des métaphores par défaut. Le lycéen a du mal à adhérer, même quand le cadre juridique l'y incite, à un système dont les tenants et les aboutissants lui échappent largement. Une prise de parole lui paraît la plupart du temps dérisoire car l'école fait de lui un in-fans prolongé"* (Rayou, 1994b : 4).

3.3- DES MANIFESTATIONS LYCEENNES QUI ONT CHANGE DE NATURE

On peut également noter combien l'objet des luttes lycéennes réunionnaises elles-mêmes ont changé de nature. Les premières manifestations lycéennes sont porteuses d'enjeux politiques forts : en 1973 il s'agit de combattre la loi Debré, plus tard la mobilisation se fait autour de la sauvegarde du foyer et de ses activités, puis de la participation à la bataille pour la survie du journal local *"Le Quotidien"*⁷.

A partir du milieu des années 1980, les revendications lycéennes, qui pour certaines ont dégénéré en violents affrontements de rue, changent de nature. La sauvegarde des "avantages acquis" comme la bourse ou la cantine et les conditions de vie scolaire occupent désormais le devant de la scène. En 1992 l'inquiétude se manifeste particulièrement face aux retards de livraison des nouveaux lycées et la non inscription de

⁷voir supra dans le chapitre "L'espace médiatique".

redoublants au baccalauréat. L'enjeu n'est plus de lutter pour la liberté d'expression et de débat, mais bien d'accéder au lycée et de suivre une scolarité dans les meilleures conditions.

On mesure à quel point la presse lycéenne des années 1990 s'inscrit dans une société aux repères radicalement différents de ceux qui avaient structurés les deux périodes précédentes et qui ont été décrites plus haut. Il nous faut maintenant examiner la presse lycéenne réunionnaise telle qu'elle se présente au début des années 1990.

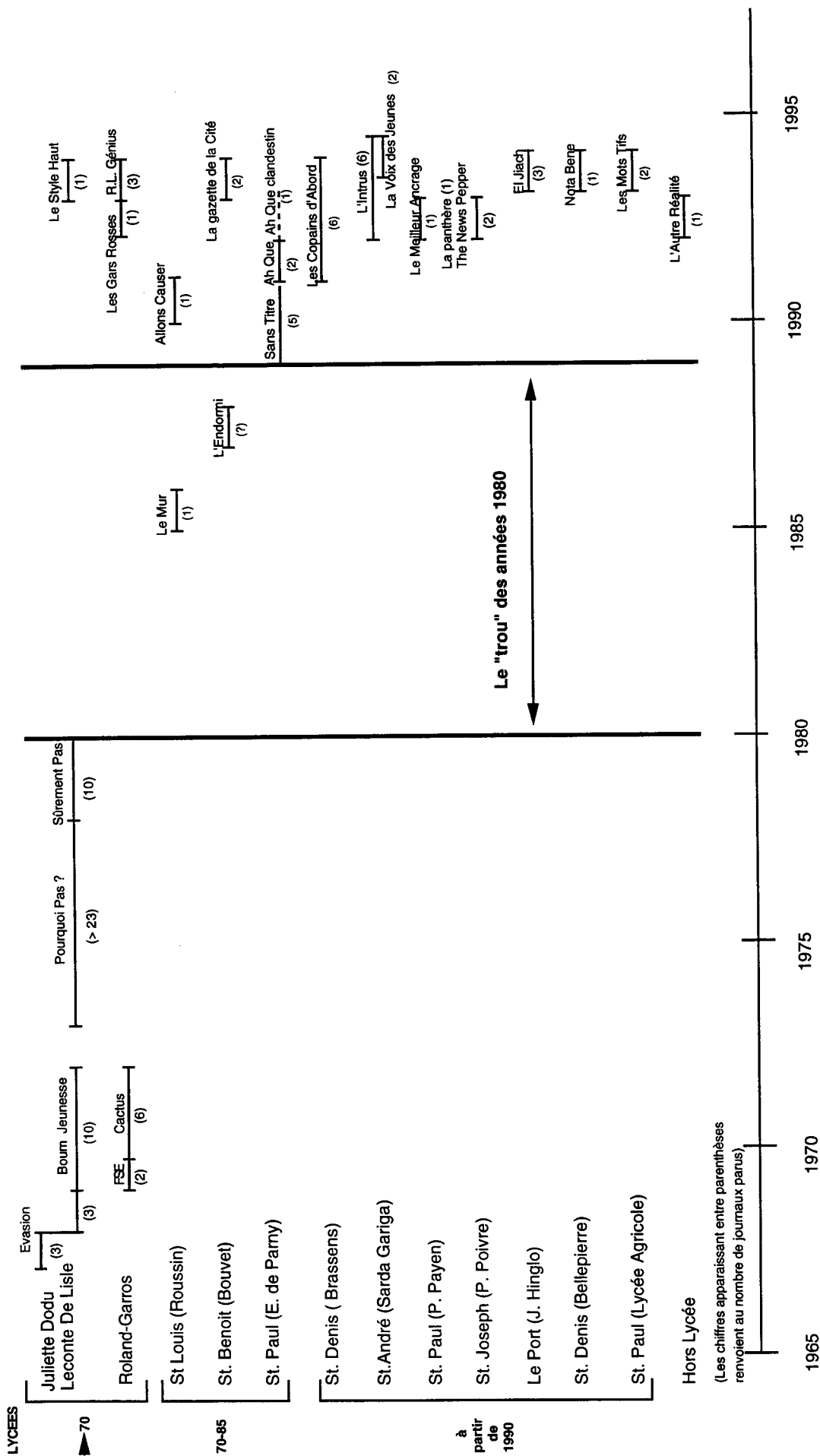
CHAPITRE DEUXIEME

LES JOURNAUX LYCEENS DES ANNEES 1990

1.- ETAT DES LIEUX

Le recensement de la presse lycéenne que synthétise le tableau ci-après, permet de mettre en évidence l'apparition de nombreux titres à partir des années 1990 ; cette période correspond à la fois à la promulgation des droits lycéens et à l'ouverture de nombreux lycées.

La quasi absence de la presse lycéenne qui caractérise les années 1980-1990 n'en est que plus notable. Durant cette décennie, l'explosion du paysage médiatique mobilise effectivement l'attention et répond à la soif d'expression et de débat de toute une population. Les jeunes réunionnais, disposant à présent de multiples canaux d'information, vibrent désormais à l'unisson avec une jeunesse planétaire dont ils découvrent les préoccupations, la culture et la musique. L'offre médiatique, qui n'a rien à envier aux autres régions métropolitaines,



LA PRESSE LYCEENNE : ETAT DES LIEUX.

absorbe l'attention juvénile, d'autant plus que les jeunes, lorsqu'ils ne sont pas simples consommateurs, investissent également ces nouveaux outils en tant qu'animateurs⁸.

Pratiquement **aucun journal n'a été publié durant la décennie 1980**. *Le Mur* et *L'Endormi* constituent cependant une exception dans ce désert des parutions lycéennes. Ils ont tous deux été mis sur pied à l'initiative de Conseillers Principaux d'Education stagiaires dans le cadre de leur mémoire professionnel ; ils n'ont pas survécu au delà de l'année scolaire, voire n'ont pas dépassé le premier numéro.

A partir de 1990, on assiste à une floraison de titres. Dès lors - à trois exceptions près, et encore s'agit-il d'établissements très récemment ouverts-, tous les lycées d'enseignement général et technique accueillent un journal lycéen.

Après l'activité pionnière que l'on sait, les lycéens des deux plus anciens lycées de l'île sont restés silencieux pendant une très longue période ; au début des années 90, ils se lancent eux aussi à nouveau dans l'aventure du journal lycéen avec *le Style Haut* au lycée Leconte de Lisle (1994) et *Les Gars Rosses* puis *LR Génius* au lycée du Tampon (1993-1994).

On note enfin une tentative de lancement de trois journaux inter-lycées : *La Voix des Jeunes*, en collaboration avec un quotidien local, *La Gazette de la Cité* à l'initiative de deux établissements de l'Est et *L'Autre Réalité*, porté par un groupe de lycéens se situant hors de l'institution.

2.- ESSAI DE TYPOLOGIE DE LA PRESSE LYCEENNE ⁹

L'émergence des nouveaux journaux lycéens est donc toute récente et nous manquons de recul pour appréhender cette période de façon aussi approfondie que précédemment. Le nombre et surtout la diversité des journaux sont néanmoins notables.

⁸Nous pensons là aux radios dites "libres". Rappelons que 44 fréquences sont légalisées en 1985

⁹Nous avons consigné en annexe la copie de la première de couverture des journaux particulièrement représentatifs de la typologie ternaire proposée ici.

Comment en dresser une typologie ? Elle s'avère difficile à établir d'autant que ces journaux évoluent au gré de la personnalité des leaders, des changements dans les équipes rédactionnelles et de l'influence plus ou moins grandes des adultes-médiateurs. Cependant, le fil rouge que constitue la fonction que chaque journal s'attribue à sa naissance permet d'opérer une certaine classification. L'étude des éditoriaux "ces temps fort(s) où on exprime le pourquoi du journal" (Gonnet 1985 : 536) sont également éclairants de la volonté des concepteurs. Par ailleurs, la rencontre avec quelques uns des lycéens membres de sept équipes rédactionnelles et les entretiens avec la majeure partie des chefs d'établissements ont également permis de mieux cerner motivations et projets soutenant la création de ces journaux des années 1990.

De façon très schématique, on peut opérer un découpage en trois grandes catégories : le journal du lycée, le journal des lycéens et les journaux "atypiques".

2.1.- LE JOURNAL DU LYCEE

Cette première catégorie regroupe la majeure partie des journaux recensés. Ceux-ci présentent deux caractéristiques communes : une ligne éditoriale assignée au journal, centrée autour de "la communication dans le lycée" et une mobilisation relativement importante des adultes dans le projet.

2.1.1.- Rendre compte de la vie de l'établissement

Le projet premier du journal du lycée reste avant tout de rendre compte de la vie de l'établissement.

Ces objectifs sont affirmés dans l'éditorial soit par l'équipe de rédaction -"*nous essayerons de vous informer sur la vie au sein de notre lycée. A l'information s'ajoutera la communication, objectif primordial du Style Haut*" (Style Haut n° 1)- soit par le proviseur lui même qui saisit l'occasion pour rappeler les règles du jeu :

"Support de communication, cet outil doit permettre à tous de s'exprimer en toute liberté mais avec le souci de respecter l'autre, s'interdisant tout propos qui pourrait blesser ou choquer. Je souhaite également que ce journal vous fasse honneur par la qualité et la richesse de ses écrits et soit le moyen de mieux se connaître au sein de notre communauté éducative" (Le Meilleur Ancrage n° 1)

L'équipe rédactionnelle, mobilisée autour d'un adulte de référence, peut, dans certains cas, limiter sa mission au recueil des articles et autres contributions de toute personne de la communauté scolaire désireuse de s'exprimer dans le journal. Elle se transforme alors en une boîte aux lettres¹⁰ et se charge seulement de la mise en forme et de la diffusion du journal :

"Ce journal manque de plumes. Il est ouvert à tous et à toutes. Exprimez vous autant que vous le voulez et sur tout ce que vous aimez ! Toutefois n'oubliez pas que vous êtes responsables de vos écrits. D'ailleurs ceux-ci sont à déposer dans la même boîte (à idées) toujours au CDI. La rédaction se chargera de les lire, corriger et choisira les articles qui feront partie de la prochaine édition". (La Panthère n° 1).

2.1.2.- Des adultes particulièrement présents

Si on trouve toujours un ou des adultes de référence dans le projet de lancement de tout journal de lycée à la Réunion, ils sont, dans les journaux des années 1990, particulièrement présents. Depuis le promulgation des droits lycéens, on constate une présence de plus en plus incitative de la part des adultes dans la création de journaux de lycées. Conseillers Principaux d'Education (C.P.E.), enseignants, documentalistes ou proviseurs-adjoints poursuivent des objectifs à la fois personnels (faire produire au cours de leur stage de C.P.E. un journal qui sera le support de leur rapport) et pédagogiques divers. On assiste également à une sorte de surenchère qui consiste à vouloir créer coûte que coûte un journal dans le lycée, preuve de la vitalité de l'établissement et de la bonne gestion de la vie scolaire. Le journal du lycée se voit ainsi investi d'objectifs "promotionnels".

Dans certains cas, l'éditorial est rédigé par l'adulte, déjà lui-même à l'initiative du projet. C'est le cas de *La Gazette de la Cité* qui, dans le cadre d'un Projet d'Action Educative (P.A.E.), a pour objectif d'amener les jeunes à une réflexion sur la citoyenneté :

"Cher lecteur, "mon semblable mon frère", j'ai le grand plaisir de faire ta connaissance. Ton accueil amical m'impose un devoir : celui de décliner mon identité (...) Née dans le cadre d'un P.A.E. "vivre dans la cité scolaire" mon code génétique comporte trois niveaux d'objectifs qui font appel au savoir, au savoir faire et savoir être de tous les citoyens de la cité. (...) J'aimerais également accueillir beaucoup de tes créations : articles, poèmes, nouvelles dessins,

¹⁰Elle propose souvent une véritable boîte où peuvent être déposés les divers articles

petites annonces. Si tu veux participer à mon développement n'hésite pas à contacter mes parrains : A.R. professeur de philosophie, H.B. professeur de lettres modernes ou ma marraine O.P. documentaliste." (La Gazette de la Cité n° 1)

Le journal *El Jiach* est, pour sa part, né à l'initiative des enseignants d'éducation physique qui avaient pour objectif d'en faire au départ un organe d'information sur les compétitions organisées par l'association sportive. Disposant d'un équipement informatique conséquent, ils proposent aux non sportifs de se transformer en journalistes et de bénéficier par la même occasion d'une formation à l'informatique :

"Développer les compétences diverses grâce aux pratiques sportives peut se faire de différentes manières inexplorées jusqu'ici dans le cadre de notre établissement. L'UNSS relève le défi ! Ce journal en est le premier exemple. C'est une des mesures d'accompagnement des pratiques sportives diverses permettant à certains ("les journalistes") de se former à l'utilisation d'un outil de communication permettant par récurrence aux autres d'être informés " (El Jiach n° 0)

Ici, la création du journal relève au départ et de façon exclusive de l'initiative d'adultes ; si ils ne parviennent pas à mobiliser autour d'eux une équipe de jeunes journalistes accrochés par le projet, celui-ci tourne court. Le journal n'ira pas au delà de son premier numéro dans le pire des cas, au mieux il ne dépassera pas l'année scolaire, ce qui est le cas de la plupart des journaux appartenant à cette catégorie. Mais il arrive que l'équipe de journalistes s'affranchisse peu à peu de la tutelle de l'adulte pour impulser au journal un style et un contenu qui lui corresponde mieux (*Les Copains d'Abord ; LR Génius*). La publication passe alors dans la catégorie "journal des lycéens".

2.2.- LE JOURNAL DES LYCEENS

Les journaux lycéens se donnant d'entrée de jeu un projet rédactionnel fort sont rares. Ils sont le fait de petites équipes réunissant des fortes personnalités et des compétences étendues, en particulier en s'adjoignant les talents d'un dessinateur¹¹. C'est la cas de trois journaux : *Sans Titre* devenu *Ah Que*, *L'Intrus*, et *Les Mots Tifs*.

¹¹ J. Gonnet a particulièrement mis en évidence le rôle pivot joué par le dessinateur dans ce type de journal (Gonnet, 1985 : 624 à 706). Cette influence est

D'entrée de jeu, l'éditorial et le vocabulaire "branché" du journal des lycéens donnent le ton, en évidente rupture avec la catégorie précédente :

"même si au départ on flippait à l'idée de vous le présenter on peut pousser la moitié d'un grand ouf pour avoir réussi à faire paraître the premier big journal du lycée et l'autre moitié on le poussera lorsque vous vous serez exclamés : "il est méga géant ce journal (...)" "ce n'est pas sans mal qu'on s'est creusé nos petites têtes pour vous dégoter un Intrus de taille (...) En plus un rapport qualité/prix irréprochable, des reportages, des jeux et tout ça sans vous oublier" (L'Intrus n° 1)

Le projet peut annoncer une spécialisation, comme c'est le cas pour le *Mots Tifs* ("le seul journal qui se coiffe pour ses lecteurs"), et se positionner rigoureusement comme un espace exclusivement réservé aux jeunes :

"Ce mag est composé de BD délirantes (normal, ceux qui le rédigent le sont). Ce mag est interdit à tous ceux qui n'ont pas d'humour, aux tristes, aux femmes enceintes, aux frustrés (définition : personne ayant un parapluie ouvert dans le cul) et pour finir formellement interdit au 3ème âge pour cause de crise cardiaque. Bref ce journal est le journal du lycée (puisque je vous le dis) fait pour vous, pour que vous puissiez vous éclater." (Les Mots Tifs n° 1)

Enfin, si de fortes ambitions sont affichées au départ, dérision, humour et ironie constituent des constantes ; ces équipes écrivent en premier lieu pour elles-mêmes en renvoyant les mécontents se plaindre à qui de droit :

"Sans titre " ne se prend pas au sérieux. Il ne prétend concurrencer ni Paris Match, ni Sciences et vie, ni le Figaro Madame (mais tous à la fois). Ces 24 pages ne sont que les fruits de l'enseignement dispensé par l'Education Nationale. (...) Que dire de plus ? Si ce n'est que si ce journal vous plaît (et il vous plaira de gré ou de force) nous envisagerons une amélioration possible basée sur une plus grande participation elle même axée sur une communication en expansion entre les élèves et les élèves." (Sans Titre n° 0 "le plus whex des journals, le journal qui rend beau et intelligent")

Ici, on a à faire véritablement à trois journaux de lycéens ; les adultes référents, respectivement un professeur de français, un animateur socio-culturel et un infirmier, ont plus accompagné un projet qu'ils n'en ont été les porteurs.

déjà notable dans les premières de couverture que proposent ces équipes (voir en annexe).

2.3.- LES JOURNAUX ATYPIQUES

Deux journaux relèvent de cette catégorie.

Le premier, *La Voix des Jeunes*, a été créé à l'initiative du Comité d'environnement social du lycée d'une localité de l'est de l'île. En collaboration avec le Journal de l'île auquel il sous-traite la production, *La Voix des Jeunes* publie un quatre à huit pages de format professionnel dont le contenu vise essentiellement à informer les jeunes. Les numéros proposent des articles thématiques principalement centrées sur la prévention des diverses toxicomanies et des maladies sexuellement transmissibles, la protection de l'environnement, les métiers ou l'orientation scolaire. Il est rédigé par des adultes (infirmière scolaire, C.P.E.) et quelques lycéens comme le rappelle le proviseur dans l'éditorial du premier numéro :

"ce journal inter-établissements traduit une autre forme d'action qui associe dans sa conception des élèves, des personnels et des journalistes du Journal de l'île de la Réunion. Cette nouvelle forme de partenariat devrait, souhaitons le, participer encore plus efficacement à l'information des jeunes Saint-Andréens." (La Voix des Jeunes n° 1)

Le second journal, *L'Autre Réalité*, se veut à l'inverse totalement affranchi de la tutelle institutionnelle. Il est né de l'initiative de quelques lycéens scolarisés dans trois établissements différents de l'île, encouragés et soutenus matériellement par un délégué syndical parent de l'un d'eux. Le ton de leur éditorial trahit une inscription dans la dialectique militante lorsque, après avoir fait l'état des lieux de la scolarisation en lycées, ils s'insurgent, estimant qu'"il est tout à fait anormal qu'aujourd'hui la passivité puisse encore l'emporter sur l'action et l'activité". Leur objectif est de porter sur la place publique une "Autre Réalité", une autre image de la jeunesse que celle véhiculée par les médias après les grèves lycéennes de 1992 et de devenir l'organe de l'ensemble des lycéens de la Réunion. Le projet tournera court faute d'avoir su convaincre "les autres lycéens {qui} ont eu peur que ce soit un truc politique", mais également parce que les ambitions affichées au départ sont trop éloignées du produit réalisé : "on a essayé de faire un vrai journal avec des rubriques et tout comme l'article sur l'Afrique du Sud, mais d'autres journaux le font et mieux que nous alors ça sert à rien de faire un truc pareil mais en moins bien" (Entretien avec une des rédactrices).

3.- LE FOND ET LA FORME

3.1.- CARACTERISTIQUES DE LA PRESSE LYCEENNE

Quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, les journaux lycéens réunionnais présentent une certaine unité thématique. Leur lecture fait apparaître un certain "contenu intemporel" dont les spécialistes de la presse d'initiative jeunes (Famery - non daté ; Gonnet 1985, 1988, 1991) ont souligné la constance.

Comme en métropole, trois grandes rubriques dominent ici la presse lycéenne : les informations sur le lycée, sur la culture juvénile et les états d'âme.

Les journaux lycéens proposent de multiples informations sur la vie de l'établissement. Les uns ont un contenu purement informatif (dates des rencontres sportives, des examens...), les autres proposent le portrait des membres de la communauté éducative dont la très classique interview du proviseur. Le journal devient alors le moyen de se réapproprier le lycée et de dévoiler la personnalité de ceux que ne sont après tout que "d'anciens jeunes". Enfin le regard ironique sur la vie quotidienne du lycée, rythmée par des événements petits ou grands, relève également d'un genre répandu dans un certain type de journaux, particulièrement ceux constituant la deuxième catégorie de notre typologie.

La familiarité avec le monde des médias se faisant de plus en plus grande, les lycéens, à l'instar des magazines pour "jeunes", proposent tous des tests et sondages sur des préoccupations juvéniles. On trouve également de façon constante des horoscopes, petites annonces, courrier du coeur, jeux, critiques de films, de disques, de spectacles ou de logiciels de jeux adaptées à l'établissement et à sa population. Selon les journaux, ces rubriques sont rédigées avec le plus grand sérieux ou plus ou moins "bidonnées" ; dérision, regard décalé, humour, ironie sont des modes appartenant en propre à l'expression lycéenne.

Enfin les poèmes dans lesquels sont dévoilés les états d'âme et les interrogations propres à l'adolescence caractérisent également le contenu des journaux lycéens. Amours heureux ou déçus, quête

identitaire, peur de l'avenir, amitiés, drogue, suicide, les journaux sont des lieux d'expression privilégiés des souffrances et des joies lycéennes.

La presse lycéenne réunionnaise des années quatre vingt dix est donc bien plus une presse d'opinion et d'expression qu'une presse d'information. Le reportage y est un genre pratiquement absent, les enquêtes et investigations, lorsqu'elles existent, se focalisent sur l'environnement quotidien et immédiat du lycée. De ce point de vue deux thématiques s'imposent de façon quasi exclusive : les informations sur la santé, la drogue, les maladies sexuellement transmissibles et dans une moindre mesure, l'environnement qui va de la préservation de l'île au ramassage des papiers dans l'enceinte du lycée. Le Sida est un sujet traité à de nombreuses reprises par l'ensemble des journaux. L'initiative de l'un d'entre eux consistant à offrir à ses lecteurs un préservatif (*Ah Que* n°1) a été repris par d'autres, soutenus en cela par les clubs santé particulièrement actifs.

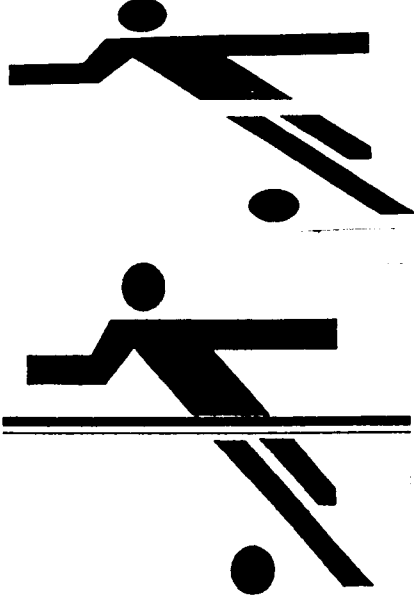
Sida et environnement constituent donc les deux sujets dominants. Notons que "la politique", qu'elle soit de proximité ou liée à des faits nationaux ou internationaux, n'est abordée dans aucune des publications lycéennes des années 1990. Cette absence est d'autant plus remarquable qu'une étude de "l'actualité vue par les journaux lycéens" montre que cette thématique arrive en tête des sujets les plus évoqués par les 70 journaux métropolitains analysés : "La politique connaît un regain d'intérêt. Une nouvelle forme de citoyenneté émerge, celle du sens de l'intérêt général nourri d'un égocentrisme bien compris" (Bougé-Topalian, 1995 : 5)

3.2.- LE REGNE DE LA P.A.O.

Les journaux des années 1990 appartiennent à l'ère de la Publication Assistée par Ordinateur (P.A.O.). Les établissements s'équipent en matériel et en logiciels et les lycéens ont à présent à leur disposition des outils performants leur permettant de produire un "vrai journal" avant même qu'ils n'en manifestent le réel désir.

Correction automatique, mise en colonnes, banque d'icônes, multiples polices de caractère nous sommes loin de l'époque pionnière de *Boum Jeunesse*. Cette inflation technique est à double tranchant. On a en effet le sentiment que nombre de jeunes (et d'adultes) cèdent à **la fascination pour l'outil** avec pour conséquence, au niveau du journal, de

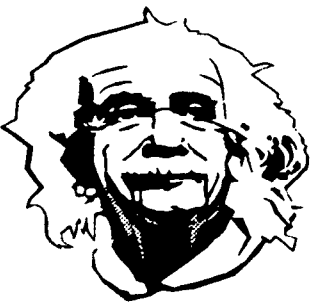
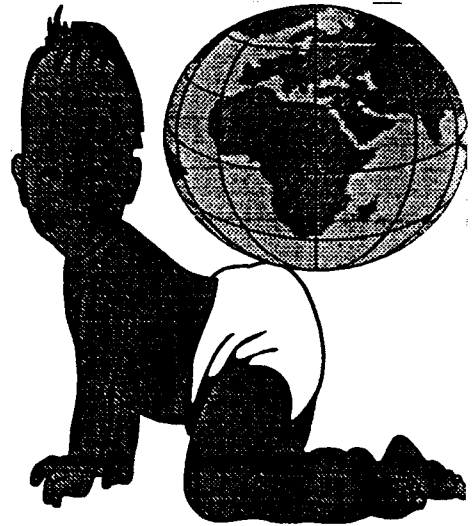
SPORTS



SPORT



Bob n'est qu'un copieur...



Je suis de retour

NOTRE N°4

LES GRANDS CLASSIQUES DE LA BANQUE D'IMAGES



privilégier la forme au détriment du fond. Utilisant les mêmes logiciels, puisant dans les mêmes banques de données, les journaux des années 1990 se ressemblent étrangement. L'icône représentant un "bébé marchant à quatre pattes" réapparaît régulièrement pour annoncer la naissance du journal, celle montrant un "jeune le stylo à la main penché sur sa double feuille" fait également partie des grands classiques.

On assiste ainsi à une certaine uniformisation des publications lycéennes. Le format s'est standardisé, tous les journaux ayant adopté le format A4, les règles de composition sont appliquées, tandis que ni sommaire, ni éditorial, ni ours ne manquent à l'appel. Mais la lecture de ces "produits" donne le sentiment de parcourir un seul et même journal.

La fascination pour les médias est réelle et le modèle du "vrai journal" est prégnant dans un espace médiatique dont l'offre n'a plus rien de comparable avec ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. Mais ce mimétisme avec la presse adulte conduit, en particulier pour les "journaux de lycées", à privilégier essentiellement la forme : on finit par produire des journaux "*austères comme des bulletins municipaux ...et tout aussi chiants*" (Ronez, Bleu de Presse n° 1). La confrontation avec le lecteur sera ici décisive ; un journal qui se contente d'être "beau" sans proposer de contenu risque de ne pas dépasser le premier numéro.

Ici se situe une des frontières entre ce type de journaux et ce que nous avons appelés "les journaux de lycéens". Ces derniers se sont soit affranchis de l'outil considéré alors comme un moyen et non une fin (*Sans Titre, Ah Que*), soit ils ne disposaient pas du matériel informatique. Ceci n'a pas empêché les jeunes de produire des journaux qui ont dépassé une durée de vie d'une année scolaire, compensant le peu de moyen au niveau matériel par une richesse et une créativité certaine au niveau du contenu.

4.- LES ACTEURS

Qui sont les journalistes-lycéens des années 1990 ? La rencontre avec les membres de sept équipes (*le Style Haut, LR Génius, Ah Que, l'Intrus, l'Autre Réalité, El Jiach, Les copains d'abord*) ne suffit pas à construire avec précision le profil du lycéen type à l'image de la jeunesse lycéenne qui présente elle-même de nombreux clivages.

Il est toutefois possible de dresser quelques constats.

D'abord, on est frappé par la variété des origines sociales. La démocratisation de l'accès au lycée se lit réellement dans la composition des équipes rédactionnelles qui sont loin de présenter un ensemble homogène. Une majorité de journalistes-lycéens se recrutent néanmoins parmi les enfants d'enseignants, qu'ils soient d'origine métropolitaine ou réunionnaise.

Ensuite, filles comme garçons sont également représentés. Cependant certaines équipes sont exclusivement masculines (*Ah Que, Les Mots Tifs*), alors que les filles dominent en nombre dans d'autres rédactions et y assurent les fonctions de rédactrices en chef (*L'Intrus, LR Génius, L'Autre Réalité, Les Copains d'abord*).

La catégorisation faisant référence aux classiques critères de l'appartenance sociale ou du sexe ne permet donc pas de dessiner un portrait type. Celui-ci acquiert une certaine consistance si l'on se réfère à d'autres types d'indices plus difficilement quantifiables. Ainsi, il nous a semblé, au fil des entretiens, rencontrer des jeunes qui se ressemblent.

Curieux, ouverts, tous manifestent une certaine aisance dans la relation. De fait, ils possèdent cette "culture publique" qui, dans une société moderne, permet de communiquer avec l'étranger à partir du moment où le statut de chacun et l'objet de la rencontre sont bien définis. Un adulte intéressé par leur démarche dans le cadre d'une recherche sur les lycéens représente pour eux *a priori* quelqu'un avec lequel l'échange peut s'avérer fructueux.

Quelle que soit leur origine, ces jeunes ont également pour point commun d'avoir déjà quitté la Réunion, soit parce ce qu'ils ont été scolarisés auparavant en métropole (c'est le cas de l'équipe métro-réunionnaise de *L'Intrus*), soit pour avoir passé des vacances hors de l'île même s'il s'agit d'un séjour familial à l'île Maurice voisine ou d'un échange linguistique financé par une bourse pour les plus modestes.

Autre point commun : l'engagement dans le travail scolaire, s'il est considéré comme important, ne constitue pas la seule activité de ces jeunes gens. Tous s'investissent par ailleurs, que ce soit dans des activités culturelles, sportives, ou plus simplement dans la vie du lycée lui-même. Nombreux sont ceux qui cumulent les responsabilités de délégué avec leur activité dans le journal. L'"éducation citoyenne" (Gonnet, 1995) que leur offre le journal ne constitue qu'une ressource parmi d'autres. Car leur monde de vie est riche de contacts, d'engagements, de déplacements

enfin d'activités dont la récurrence est notable, même si leur nature est certes en rapport avec les capacités financières de leurs familles.

Les journalistes-lycéens des années 1990 sont des jeunes "privilegiés" non plus tant comme leurs aînés en référence unique à leur milieu familial ou ethnique, mais en tant qu'individus insérés dans des réseaux relationnels denses et donc riches de toutes les potentialités qui s'ouvrent ainsi à eux.

Mais ce "pari sur l'intelligence et sur l'idée même de démocratie dans l'espace scolaire" (Gonnet, 1992 : 168) que constitue la promotion de l'expression lycéenne journalistique ne touche qu'une minorité de lycéens : en sont bénéficiaires ceux qui sont déjà dans "la culture publique" dans le sens où elle a été définie dans la première partie.

La question qui reste à considérer à présent est celle du devenir de la masse lycéenne qui d'une part reste **éloignée de type d'activité**, autant comme producteur que comme lecteur, et qui d'autre part n'**investit pas les nouveaux droits** visant à construire une démocratie lycéenne au sein de l'espace scolaire.

LE LYCEEN, DU KARTIE AU LYCEE :
une initiation à la citoyenneté

Le lycée participe à l'émergence de l'espace public en tant que sphère de discussion. On a vu comment, jusqu'en 1981, il a accueilli une partie du débat et a contribué à l'émergence d'un espace public réunionnais.

Avec l'avènement des libertés publiques et le début de la massification, le lycée effectue un retour vers des préoccupations plus proprement scolaires. L'étude des journaux lycéens des années 1990 a montré qu'il y a eu transformation des contenus et repli sur des préoccupations juvéniles accompagnées d'une fascination pour l'outil P.A.O.

La question qui se pose à présent est de savoir comment le lycée continue de participer à l'émergence de l'espace public réunionnais. Selon notre hypothèse de départ, nous pensons **que c'est sur la seconde dimension constitutive de l'espace public - celle de la scène d'apparition - que va à présent s'effectuer cette contribution et plus spécifiquement sur la fonction de l'initiation à la culture publique.**

La société réunionnaise, bien qu'en proie à un développement sans précédent, n'offre pas encore de véritables lieux permettant de faire **l'apprentissage des civilités qui régissent "l'être en public"**. Le lycée va constituer le cadre de cette expérimentation.

Avec l'expansion massive de la scolarisation lycéenne, une grande partie de la jeunesse réunionnaise -les néo-lycéens- va accomplir au sein du lycée **sa première expérience de l'urbanité et de l'initiation aux règles propres à la culture publique**.

Nous allons donc examiner ici comment le lycée se constitue en **"scène publique"** et en quoi l'expérience lycéenne qu'il accueille constitue une **initiation à la citoyenneté**.

La vie urbaine est profondément marquée par la mobilité. Mobilité physique, puisque la hiérarchisation et la spécialisation des espaces et des activités imposent des migrations journalières et donc des transformations profondes des modes de vie, mais aussi mobilité situationnelle : le mode de vie urbain enseigne aux individus une multiplicité de rôles avec lesquels ils doivent composer. Pour E. Park, cette mobilité se mesure "par le nombre et la diversité des stimulations" (cité par Grafmeyer, 1994 : 90) auxquels les citoyens doivent répondre.

L'expérience lycéenne relève pour une grande part de la découverte et de l'expérience de la vie urbaine. Malgré les nouvelles politiques d'implantation qui auraient tendance à faire des établissements récemment construits des lycées de proximité, le lycée n'est pas (encore) un établissement appartenant au *kartié*. La scolarisation en lycée implique une transformation profonde du mode de vie et des pratiques quotidiennes de sociabilité. Cette redéfinition se déroule sur plusieurs dimensions qui toutes **contribuent à familiariser le jeune au mode de vie urbain moderne et à l'apprentissage d'une culture publique**.

Mais le lycéen n'en continue pas moins d'appartenir à une famille, un *kartié*, dans une île encore largement marquée par un mode de vie créole de type traditionnel basé sur une sociabilité de l'interconnaissance tel que cela a été décrit dans la première partie¹.

¹ Voir "L'espace public ; problématique, méthodologie et contexte d'émergence à la Réunion"

Devenir lycéen à la Réunion, c'est donc participer à des références et des pratiques sociales télescopées qui relèvent à la fois des univers de la modernité scolaire et de la tradition communautaire créole. Appréhender ce télescopage nécessite une approche de type ethnographique fine permettant d'examiner des situations concrètes décrites "de l'intérieur" par les lycéens eux-mêmes.

C'est ce qui va être examiné dans les trois chapitres suivants, à partir de trois analyseurs de l'expérience et des nouvelles sociabilités lycéennes :

- la transformation des **modes et pratiques alimentaires**,

- la découverte des **codes d'accès** et des **civilités urbaines** appartenant à la culture publique du lycée et l'expérience pas toujours réalisable du désenclavement par rapport au *kartié*,

- la gestion de la **tenue vestimentaire** et l'inscription dans l'espace du **jeu des modes** et **des looks**.

CHAPITRE PREMIER

LYCEENS ET PRATIQUES ALIMENTAIRES

La vie urbaine est profondément marquée par une dissociation entre vie privée domestique au sein de la famille et du *kartié* et vie publique liée à l'activité professionnelle ou scolaire qui impose des migrations journalières.

La scolarisation en lycée correspond pour beaucoup de lycéens à un éloignement du domicile familial qui oblige à des déplacements et à une réorganisation du mode de vie. Passer sa journée complète hors de la sphère domestique oblige à modifier ses pratiques alimentaires et à investir autrement le territoire. Cette redéfinition contribue ainsi à familiariser le néo-lycéen au mode de vie urbain.

1.- DEVENIR LYCEEN, C'EST QUITTER LA CANTINE

Au collège, nombreux sont ceux qui mangent à la cantine² ou qui rentrent simplement chez pour s'alimenter le midi ; la scolarisation au lycée marque une nette rupture avec ces pratiques.

Seule une de minorité de néo-lycéens continue à fréquenter la demi-pension et de ce fait ne s'aligne pas sur les nouveaux standards de comportement lycéen qui consiste à opter pour le régime de l'externat.

Cette minorité se compose de deux catégories de jeunes :

- les uns se sont vus imposer ce choix par leurs parents. Dicté par des raisons d'équilibre alimentaire - "*ma mère veut que je mange équilibré*"-, le maintien à la cantine assure surtout une protection face aux dangers de la rue. Les jeunes filles en particulier doivent être préservées "*des voyous*", "*des mauvaises fréquentations*", mais également des tentations de "*traîner dehors*" : "*j'ai suivi les conseils de ma mère pour ne pas faire des bêtises à l'extérieur de l'établissement et traîner dans les bars*" (BF).³

Les lieux publics qui entourent les lycées constituent pour ces parents une source de dangers. Il s'agit donc de maintenir le jeune dans l'enceinte de l'établissement, autant pour le protéger d'une proximité trop grande avec un public hétérogène étranger et donc potentiellement dangereux, que pour lui éviter une dispersion préjudiciable à la poursuite de ses études.

- les autres choisissent la cantine malgré les sacrifices financiers que cela implique⁴, afin de bénéficier d'un "*vrai repas*" assurant la réplétion car, le plus souvent, ce sont des plats "*créoles*" qui sont servis. Même si le fonctionnement et l'organisation de la restauration scolaire

² L'entrée au lycée signe la rupture avec le régime de la demi-pension déjà amorcée au collège. En effet, si plus de 80% des enfants fréquentent la cantine scolaire au niveau primaire, on compte encore 28% de demi-pensionnaires au collège alors que ce chiffre tombe à 18% au lycée et va en diminuant chaque année (SSR 1993-94).

³ Sauf indications contraires, les témoignages qui sont produits dans ce chapitre sont extraits de la question ouverte figurant dans le questionnaire soumis aux lycéens au cours de leur premier trimestre de seconde et des entretiens que nous avons eus avec certains d'entre eux. Les extraits figurant dans le texte sont alors suivis d'un code lettre : la première indique le type de classe de seconde ("A" pour les classes présentées comme les meilleures, "B" les "moyennes" ou "typiques" de l'établissement et "C" les faibles) ; la seconde lettre indique le sexe "F" pour fille, "G" pour garçon.

⁴ Les boursiers voient leur allocation réduite du prix de la demi-pension, ce qui représente un choix difficile d'autant que cette prestation est perçue à la Réunion comme un salaire dotant le jeune d'un véritable statut (Wolff, 1990).

s'est profondément transformée, les innovations alimentaires introduites n'ont pas bouleversé fondamentalement la structure alimentaire traditionnelle des repas proposés qui reste basée sur le riz, les légumineuses et le *cari* (Valentin, 1978 ; Cohen, 1993).

Pour la majorité des jeunes, devenir lycéen c'est adopter un comportement alimentaire en rupture avec le régime traditionnel ; mais surtout, c'est accéder à une certaine liberté, effectuer des choix personnels sans avoir à en rendre compte, suivre ses impulsions et ses envies du moment ce qu'autorise pleinement la condition d'externe :

"c'est mieux d'être externe, on peut choisir ce qu'on veut manger et où et aussi avec qui on veut (...) on est pas prisonnier de l'établissement et de la cantine" (BF).

Mais cette liberté s'accompagne d'une nécessaire accommodation. De fait, pour les néo-lycéens, il s'agit dans un premier temps de saisir les règles en vigueur, de repérer les lieux d'approvisionnement et de consommation, de s'inclure dans un groupe et de **développer un autre type de sociabilité.**

2.- RIZ OU PAIN : LES MARQUEURS DE DEUX UNIVERS

Le repas créole est composé d'un seul plat dont le **riz** constitue l'élément de base, à tel point que un repas sans riz n'est pas véritablement considéré comme un vrai repas pour la grande majorité des Réunionnais. Ne pas pouvoir rejoindre son domicile pour y prendre son repas et désertier la restauration scolaire signifie donc rompre avec une tradition culinaire forte et trouver des aménagements qui permettent à la fois de se nourrir tout en intégrant les nouveaux codes de comportement lycéen.

Le régime alimentaire dominant du lycéen externe se résume en général au couple sandwich-boisson ; seules les possibilités financières de chacun introduisent quelques variations quant à la nature de ce standard. Le choix se fait selon l'humeur, le groupe de pairs avec lequel on a choisi de manger, l'état des finances personnelles et familiales. Nombreux restent ceux qui apportent leur pain le matin, pain sec les jours difficiles, pain "*fourré*" le reste du temps. Le pain est ainsi un

marqueur fort du mode d'alimentation moderne ; il constitue la base d'un repas rapide à préparer et fonctionnel à transporter.

L'identité lycéenne s'assoit donc sur cette certitude : un lycéen mange "au pain" par opposition "au riz" qui appartient, lui, au monde des traditions culinaires familiales. Traditions qui ne sont jamais reniées, mais simplement mises entre parenthèses par la majorité des jeunes durant le temps lycéen : *"le riz c'est plutôt pour la case et le pain pour le lycée"* (AF).

Une frontière étanche partage l'univers juvénile. Un lycéen mange "au pain". Cette évidence fait partie des "allant de soi" maintes fois réaffirmés : *"ça ne m'est jamais venu à l'esprit d'emporter du riz quand on est lycéen on mange du pain"* (AF).

Pourtant la difficulté, régulièrement signalée, provient du fait que le pain n'assure pas la réplétion : *"le pain ne soutient pas"*. Le retour au foyer signifie le retour aux pratiques alimentaires traditionnelles. On "goûte" au riz, quelques fois à même la marmite tant la sensation de faim est grande : *"quand je rentre à la maison j'ai faim alors je cours dans la marmite !"* (CF).

2.1.- TRANSGRESSER LA NORME ?

La solution expérimentée, comme on va le voir, par quelques rares élèves, consisterait à apporter sa gamelle de riz à l'instar de ce qui se pratique couramment par les travailleurs. Cette suggestion faite aux lycéens provoque rires gênés, étonnements, voire incrédulité, mais elle reste massivement rejetée :

"ça fait débile je ne sais pas, je ne me vois pas du tout en train de manger du riz, ça fait vilain devant tout le monde on se moquerait" (AF).

Devenir lycéen, c'est accéder à un statut qui implique de rompre avec des pratiques liées au monde traditionnel. Manger au riz "en public", en dehors de l'univers intime de la famille et des pique-nique ou "parties" collectives, reste l'apanage des seuls travailleurs. Sortir sa gamelle reste réservé à l'ouvrier de chantiers qui se restaure durant la pause ou du colon dans son champ : *"bann travailleurs oui, lycéens i tire pas"* ⁵(CG).

⁵ "Les travailleurs oui, les lycéens ne tirent pas" (sous entendu la gamelle de leur sac)

C'est pourquoi les lycéens de lycées professionnels, s'identifiant positivement à l'habitus du travailleur, ne manifestent pas un tel rejet de la "gamelle". Au contraire, il arrive même que certains, tenaillés par la faim aux approches de midi, avalent rapidement deux ou trois bouchées de riz en plein cours, sous l'oeil envieux de leurs camarades.

Dans le "lycée normal", la pression du groupe et de la norme domine. Pour être un "vrai lycéen", il s'agit de se conformer au mieux aux pratiques en vigueur qui rompent avec le standard ouvrier et les principes de l'alimentation traditionnelle sous peine d'encourir mise à l'écart ou stigmatisation. Rares sont ceux qui osent enfreindre la norme et affronter le regard :

"Bruno, un certain moment, il a emmené du riz parce que lui il pouvait pas tenir, mais lui il a du toupet donc ça va, il s'en fout des gens" (CF).

Le souci de la conformité à la norme et les risques encourus par ceux qui passent outre découragent toutes velléités de rompre avec le modèle dominant. En fait, ces réticences reposent plus sur des représentations que sur des expériences réelles puisque bien peu ont osé transgresser le tabou. Ce n'est pourtant pas l'envie qui manque mais, cantonnés dans une situation d'attentisme, chacun s'aligne sur le comportement dominant :

"peut-être que si il y avait des amis à moi qui mangeaient du riz ou quelqu'un que je connais mais il y a personne donc j'ose pas faire, j'ose pas manger du riz " (CF).

2.2.- MANGER AU RIZ C'EST PLUS COMPLIQUÉ

L'aspect pratique de la prise du repas est également évoqué pour justifier le refus d'adopter le système de la "gamelle". Le transport constitue un premier handicap :

"mettre un bol de riz dans le sac, j'aime pas tellement, c'est trop compliqué mettre du riz dans le sac imaginons que ça coule, ça renverse (CG).

Le repas au riz n'appartient pas à la norme lycéenne, c'est son principal défaut, mais sa mise en oeuvre apparaît également comme plus complexe, ce qui constitue une difficulté supplémentaire. Manger "au riz" implique un minimum d'accessoires qui compliquent le quotidien du

lycéen déjà largement chargé de livres et cahiers pour ne pas s'encombrer encore d'ustensiles supplémentaires.

Ce mode d'alimentation implique de plus une ritualisation minimale des manières de table : s'asseoir, prendre sa gamelle sur les genoux, user de couverts ou au moins d'une cuillère, ne pas se tâcher, ce qui demande de la concentration, mais surtout interdit de mener de front d'autres activités. Il correspond bien à la définition que Hall (1984) donne d'un système monochrome⁶. Le lycéen se retire d'une certaine manière dans son activité de "mangeur", se met momentanément entre parenthèses ; car manger reste un acte intime par excellence, quasi sacré, régit par un principe d'incorporation qui ne supporte pas le regard d'autrui. La sensibilité au regard des autres apparaît très importante ; manger sous le regard provoque gêne et rejet :

"ce qui nous gêne c'est qu'à midi on prend le bol et on mange, tout le monde voit ça dehors, c'est gênant ah oui surtout regarder quelqu'un manger...c'est beaucoup gênant, la personne se sent gênée quoi! vous êtes en train de manger, vous regardez, les yeux sont tous sur vous c'est dur! " (CG).

Les stratégies mises en oeuvre par un lycéen vont permettre d'apprécier les difficultés auxquelles se heurtent les rares jeunes ayant choisi de ne pas s'aligner sur les pratiques alimentaires dominantes.

2.3.- "ON A CHERCHE PLUSIEURS ENDROITS"

Pour Jean Marc⁷, le choix du régime de l'externat s'est fait sans hésitation pour des raisons financières et de réplétion.

La première semaine de la rentrée s'est passée à observer les usages en cours et à s'aligner sur le standard lycéen : *"les premiers jours j'ai amené de l'argent"*. Comme la majorité des externes, il est parti au camion-bar *"un sandwich et une limonade, 15 francs c'est cher et ça soutient pas, je me suis informé si il y avait des copains qui emmenaient*

⁶ E.T. Hall (1984) définit comme "monochrome" le système qui consiste à ne faire qu'une seule chose à la fois et comme "polychrone" le système qui consiste à faire plusieurs choses à la fois. Le premier cas confère "un caractère sacré à l'organisation" en insistant sur l'importance des programmes et des procédures" tandis que dans le second cas l'accent est mis "sur l'engagement des individus et l'accomplissement du contrat plutôt que sur l'adhésion à un horaire préétabli" (1984 : 58 et sv.)

⁷ Jean Marc a 17 ans ; il est en seconde dite "faible". Ses parents sont séparés et il habite dans les Hauts de l'Ile avec son père qui travaille la terre ("jardinier") et ses 3 frères.

leur gamelle (...) on fait plus d'économies en emmenant la gamelle, c'est plus nourrissant aussi." Un autre lycéen de la classe ayant fait le même raisonnement, ils conviennent d'emmenner leur riz au lycée. Se pose alors la question de trouver un endroit adéquat pour se restaurer et surtout "sortir la gamelle" en toute quiétude.

Plusieurs tentatives sont faites :

"le premier jour, on est allé en haut, près de la route, trois quatre fois comme ça (...) c'était pas bon alors on a changé on se sentait gêné, quoi! il y avait des gens des lycéens, oui".

L'exploration de l'espace autour du lycée se poursuit pendant plusieurs semaines ; les repérages se font le matin avant le début des cours. Après plusieurs tentatives, "le bon endroit" est trouvé : il s'agit des abords d'un sentier à l'intérieur d'un petit lotissement à loyer modéré qui fait face au lycée. Testé plusieurs fois sans problème, cet espace est devenu leur place et ils y déjeunent à présent tous les jours :

"on a mangé une première fois, on est venu une deuxième fois, pas de problème, on est resté (...) des gens passaient pour rentrer à leur case mais ils disaient rien

- il y a des lycéens qui habitent là ?

- oui une fille et un garçon qui passaient tout près de la maison mais ils disaient rien, même qu'ils ont dit bonjour mais pas moqué, rien"

L'endroit "idéal" se révèle donc être le *kartié*, seul espace pouvant accueillir sans problème un mode d'alimentation traditionnel. Les lycéens croisés sur ce territoire ne sont pas perçus comme menaçants. Au contraire, ils se font d'autant plus complices des deux mangeurs qu'eux-mêmes s'appêtent à prendre leur repas selon le même standard.

Le choix de ce mode d'alimentation "à la gamelle" reste une option rare et condamne les lycéens qui s'y livrent **au repli dans le territoire du *kartié***. Il ne facilite ni le contact avec d'autres lycéens, ni la conquête de nouveaux espaces. Comme le reconnaît lui même Jean Marc : *"le pain on peut manger devant les autres, le riz non"*.

2.4.- SE NOURRIR DE CONTACTS

Le mode d'alimentation "au pain", plus conforme à la norme lycéenne, s'avère pratique, efficace, rationnel dans sa mise en oeuvre. L'incorporation ne pose pas de problème de sensibilité au regard et même

si le pain n'assure pas la réplétion, il permet de **participer à une sociabilité active**.

Tout en se restaurant, le lycéen qui mange "au pain" peut poursuivre en même temps d'autres types d'activités fortement prisées dans l'univers juvénile : écouter de la musique, suivre une partie de baby-foot ou de billard, et surtout discuter ce qui constitue l'activité privilégiée du groupe adolescent. Déplacements de groupes en groupes ou pratiques déambulatoires avec la ou les partenaires d'élection restent également compatibles avec l'absorption d'un sandwich. Ce mode d'alimentation relève d'un système polychrone (Hall, 1984).

Pour la majeure partie des jeunes, cette coupure du "midi et deux" constitue un moment fort de la journée : il s'agit de se retrouver ensemble, partager un moment ou une discussion dans un entre-soi réconfortant et unificateur. L'aspect convivial domine, se nourrir reste perçu comme une nécessité reportée à plus tard ; elle s'imposera à nouveau lors du retour dans l'univers familial.

Concilier la modernité du repas au pain avec la tradition du *cari* constituent une alternative possible qui trouve sa réalisation pratique dans ce que l'on pourrait appeler un "sandwich télescopé" et qui consiste à *"mettre du cari dans le pain"*.

Cette manière de faire, proposée également par quelques commerçants, a été adoptée par de nombreux lycéens. Solution de compromis tout à fait satisfaisante, elle permet de résoudre le problème lié à la stigmatisation qu'entraîne le recours à la gamelle et de trouver des saveurs alimentaires traditionnelles tout en bénéficiant de la fonctionnalité du repas au pain.

2.5.- UNE CARTE ALIMENTAIRE

Les deux mondes de vie du jeune sont ainsi symbolisés par deux modalités de se nourrir parfaitement différenciées sur de nombreux paramètres ; leur somme dessine une carte alimentaire distinguant la tradition culinaire créole réservée aux repas de la sphère privée et la modernité du mode d'alimentation lycéenne.

Carte alimentaire

Modalités	Tradition créole	Modernité lycéenne
aliment de base	riz	pain
composition du repas	riz-cari-grains	sandwich + boisson
préparation - cuisson	cuisson longue et préparation compliquée ou restes de la veille	pas de cuisson préparation rapide ou achat sur place
qualités de la nourriture	assure la réplétion	ne "soutient pas"
mode de transport	compliqué (ça coule) avec risques (vol)	simple plus pratique
mode de consommation	gamelle, couverts, et position assise	aucun ustensile et n'importe quelle position
caractéristiques de l'activité de se nourrir	activité de type monochrome, solitaire, quasi sacrée qui obéit à un rituel précis ne supporte pas le regard extérieur	activité de type polychrone, conviviale, libre de toute procédure compatible avec le regard extérieur
identification de ce mode d'alimentation	au monde du travail des ouvriers, de la tradition à la sphère privée de la famille	au monde des lycéens, des jeunes à la sphère publique de la vie urbaine moderne

2.6.- DE NOUVEAUX TERRITOIRES

A cette carte alimentaire correspondent également deux types de sociabilités, qui renvoient elles-mêmes à une topographie spécifique.

Le repas traditionnel au riz, lorsqu'il n'a pas pour cadre l'espace privé de la famille, trouve dans celui du *kartié* un lieu d'accueil favorable

car en adéquation avec les principes traditionnels en vigueur. Mais la majorité des néo-lycéens adoptent de nouveaux comportements en rupture avec les habitudes alimentaires familiales. Ces pratiques juvéniles plus urbaines trouvent des espaces d'accueil spécifiques qui se développent autour des établissements scolaires.

Les bars et autres salles de jeux sont d'apparition récente à la Réunion. Sortir de l'enceinte protégée du lycée pour élargir le réseau de ses connaissances, multiplier les rencontres, faire de nouvelles expériences telles sont les possibilités que proposent ces nouveaux lieux :

"de temps en temps je mange au billard, c'est mieux de manger avec des amis ou de se donner rendez vous avec des personnes qui ne sont pas du lycée. L'ambiance des snacks est plus attirante grâce aux jeux, à la musique ...et j'essaye de faire un max de rencontres" (BF).

Se constituent ainsi autour du lycée des lieux spécifiques investis comme des "espaces publics juvéniles". Ils fonctionnent, comme des territoires où la population lycéenne, mais également juvénile, s'éprouve comme appartenant à une seule et même communauté qui pour exister doit se rencontrer et se mettre en scène.

CHAPITRE DEUXIEME

SOCIABILITES : CODES D'ACCES ET CIVILITES URBAINES

Devenir lycéen, c'est inscrire sa vie quotidienne dans une nouvelle organisation de ses lieux et modes d'alimentation ainsi que cela vient d'être montré. La rupture avec l'univers de la famille, du *karté*, du collègue, les habitudes et les routines bien établies est brutale et oblige à une complète redéfinition de la situation.

Dans le même temps, ce qui se joue dans ce passage au lycée, c'est la découverte d'un nouvel espace et la confrontation avec les éléments qui l'organisent en **un lieu public urbain** : du point de vue physique (grandeur, foule hétérogène, bruit), mais également du point de vue des sociabilités et des codes d'accès différents de ceux à l'oeuvre dans le *karté*.

Débute alors le temps de l'étrangeté : *"C'est comme si j'étais dans un pays où je connaîtrais rien, même la langue tout me semble étranger"* écrit cette élève de seconde une semaine après la rentrée des classes. Tel semble bien le sentiment généralement partagé par les élèves de seconde lors de leurs premiers contacts avec le lycée.

1.- LA DECOUVERTE D'UN NOUVEAU "LIEU PUBLIC"

La découverte des lieux et l'angoisse de se perdre mobilisent les néo-lycéens particulièrement sensibles dans ce premier temps à l'aspect physique de ce nouvel univers que constitue pour eux le lycée : le changement d'échelle, la foule, le bruit, mais aussi le contact avec une nouvelle esthétique marquent les premières impressions.

1.1.- CONSTRUIRE DE NOUVEAUX REPERES

Entrer au lycée, c'est d'un seul coup changer d'échelle, rentrer *"dans un autre univers"* et voir bouleversés les repères habituels *"surtout si l'on vient d'un petit collège où tout est différent"*. La majorité des lycéens évoquent les nouvelles dimensions du lycée et cet *"espace particulièrement grand"* devient *"forcément impressionnant"*.

Pour décrire le lycée, il est fait appel à des références connues, à savoir le collège, qui sert d'étalon de mesure : *"le lycée en fait c'est comme un énorme collège"* (BF). Le lycée c'est aussi la *"grosse usine qui débite des élèves à chaque heure"*, *"le labyrinthe"* ou *"l'hôpital"* avec ses *"longs couloirs"* et *"toutes ces salles qui se ressemblent"* ; autant d'éléments pour justifier le fait que *"les premiers jours, on est un peu perdu"* (BG).

L'immensité des espaces constitue un premier choc d'autant qu'elle s'accompagne d'une densité de population scolaire qui là aussi atteint des proportions rarement expérimentées :

"le lycée est vraiment très grand très étendu, il occupe la moitié de la rue, donc des élèves il y en a partout dans le gazon, sur le terrain, il y en a en haut, il y en a à côté des internats partout. La difficulté au début c'est de voir autant de nouvelles têtes d'un coup" (lycéen de seconde, R. Garros).

La soudaine confrontation avec la foule, le bruit et l'immensité des lieux est d'autant plus déstabilisante que le lycéen est originaire d'un petit hameau des hauts :

"le nombre d'élèves, la grandeur du lycée m'ont étonnée car j'étais habituée à être dans un village où tout était petit ; tout est changé au lycée par rapport au collège (...) j'ai trouvé le lycée étouffant agaçant avec plein de bruit dans la cour comme à l'intérieur" (AF).

L'arrivée au lycée marque également la rencontre avec une nouvelle esthétique inconnue jusqu'alors :

"J'aime beaucoup mon lycée car tout d'abord il n'est pas très vieux et ensuite parce qu'il est original" (AF).

Les lycéens apparaissent sensibles à la beauté du lieu qu'ils comparent à l'architecture plus classique de leur collège :

"les bâtiments du collège, c'étaient des bâtiments à trois étages avec un escalier à chaque bout et d'immenses couloirs, on avait trois comme ça et un autre un peu plus bas, alors que là le lycée avec des passerelles jaunes, les étages, les bâtiments un peu partout, bon c'est assez inhabituel comme architecture et c'est plutôt sympa" (AF).

Compte tenu de la construction massive de lycées depuis les années quatre vingt dix, beaucoup de lycéens pénètrent dans des bâtiments neufs dont ils sont les premiers utilisateurs. Pour nombre d'entre eux, la beauté du lieu s'origine dans le fait qu'il soit neuf : *" le lycée est tout beau tout neuf tout propre"* s'extasie cette lycéenne ; on s'étonne : *"il y a même un ascenseur"*. Et lorsque l'on compare deux lycées d'un même secteur, l'avantage revient au plus récemment construit.

La présence de graffitis et autres tags ne passe pas inaperçue : expression graphique pour certains, dégradations pour d'autres, beaucoup découvrent pour la première fois ce type de manifestation typique de la culture urbaine.

L'association lycée-béton et l'absence remarquée de végétation reviennent systématiquement dans l'évocation de ces premières impressions.

"Le lycée est bien, mais il y a trop de béton", regrette cette lycéenne, tandis qu'un lycéen du sud, comparant son lycée à un établissement de la capitale *"vieux"* et *"gris"*, décrète *"j'aime pas là-bas, tandis qu'ici, il y a un peu de couleur, c'est un peu plus vert"* (BG).

Le lycée de Saint-Louis accueille ses élèves dans un bâtiment constitué d'une grande et unique barre sur trois niveaux. Pour le décrire, les lycéens ont recours à une comparaison avec l'établissement public le mieux connu d'eux et dont l'esthétique leur semble la plus proche, à savoir l'hôpital :

"Quand j'ai commencé à arpenter les couloirs du lycée, j'avais l'impression d'être à l'hôpital" (BF).

Les premières impressions esthétiques se ressemblent. Partagées par des lycéens d'origine très diverses, elles provoquent des associations et des émotions d'autant plus fortes que l'expérience de la rentrée et de la rupture qu'elle implique constituent une source d'angoisse :

- *" ah on dirait un hôpital ! c'était glacé et il fallait ouvrir les portes comme à l'hôpital, i faisait peur" (CG).*
- *"le premier jour quand on a fait visiter un peu les lieux, la classe, ça faisait un peu hôpital, je sentais presque le médicament moi" (AG).*
- *"c'était presque l'hôpital, c'était très éclairé, c'était vraiment comme un bloc opératoire quoi" (AF).*

1.2.- LA BONNE ECHELLE

Faut-il, pour s'adapter à cette nouvelle population lycéenne, ne plus construire des vastes cités scolaires mais au contraire privilégier la construction des "nouveaux lycées à taille humaine"? Aménageurs et responsables politiques privilégient cette solution et favorisent l'implantation de lycées d'une capacité d'accueil avoisinant les 1200 élèves et situés au plus près des populations à scolariser comme on a pu le lire plus haut. Qu'en pensent les principaux usagers que sont les élèves? Le consensus est loin d'être établi et s'affrontent ici deux conceptions de l'espace et de son usage. Entre anonymat et convivialité, surveillance et liberté, expérimentation et sécurité, ce sont deux mondes de vie spécifiques qui s'affirment.

Les lycéens partisans du "petit lycée" soulignent la fonctionnalité de sa conception ; ceux qui ont connu un collège à l'architecture pavillonnaire apprécient particulièrement l'économie des déplacements qu'ils découvrent à présent :

"le lycée lui-même c'est bien par rapport au collège ; c'est vrai que les couloirs ça ressemble un peu aux hôpitaux mais le collège c'était grand et les salles étaient très divisées, c'est-à-dire que l'on sortait de la classe de français pour aller en maths il fallait tout traverser le collège pour aller en maths, après sortir en maths, remonter puis redescendre et tout, tandis que là, on a que des escaliers à monter ou descendre, c'est plus facile plutôt que de marcher, marcher...tout est concentré, c'est mieux" (BG).

Mais ce sont surtout ses dimensions réduites et la clôture de son espace qui sont appréciées. *"Le lycée est **petit** on ne se sent pas perdu"* ; *"il est pas grand c'est bien on se retrouve facilement"* ; *"On peut retrouver toutes les parties du lycée, c'est rassurant c'est bien qu'il soit petit"* ; *"St Paul c'est bien barricadé autour et puis il est plus petit il est bien fermé"* déclarent unanimement un groupe de lycéennes du lycée de Saint-Paul⁸.

Mais ce type de lycée présente les qualités de ses défauts. Petit et rassurant pour le néo-lycéen, il se révèle très rapidement étouffant tant il donne l'impression d'être constamment sous le regard et donc le contrôle des adultes :

"Je n'aime pas ce lycée car il est un peu petit et en plus il est tout en rond donc on est servi, ça fait très prison quel que soit l'endroit où vous êtes on vous voit" (AF).

Comparativement, la cité scolaire offre de part son étendue un avantage non négligeable que souligne ce lycéen : *"c'est impossible de nous surveiller"*. On en vient à regretter le lycée *"vieux"* et *"sale"*, mais dont les proportions offrent le support à toutes les expérimentations :

"dans mon groupe, il y en a beaucoup qui aiment les vieux lycées puisque on a plus de liberté que dans un lycée neuf comme ça où c'est plus petit ; l'architecture est faite de telle sorte qu'elle protège mieux et bon moi ça me plaît pas ; l'architecture du lycée de St André elle englobe, elle enferme tous les élèves dans la même cour de récréation qui est centrale donc on est très surveillé quoi... il y en a qui aiment le lycée neuf avec une belle discipline mais moi je préfère les lycées sales (...) pour nous le lycée ça doit est vieux, ça doit être sale" (AG).

Un lycée de proximité, situé dans le *kartié* en continuité avec l'école primaire et le collège représente l'idéal pour certains :

"si on avait un lycée à l'Entre-Deux, ça aurait été mieux aussi, plus près de chez nous quand même" (BF, lycéenne à St Louis).

Les comparaisons s'établissent entre lycées, à la recherche de la bonne échelle et de la bonne forme. Pour ce lycéen, elle se résume, entre le trop et le pas assez grand, à finalement opter pour son propre établissement :

⁸ Le plan de ce "nouveau lycée" apparaît dans le chapitre "Les années lycées".

"Je suis déjà allé au lycée du Butor mais là-bas c'est vraiment l'usine c'est vieux, c'est gris, j'aime pas là-bas, tandis qu'ici, il y a un peu de couleur, c'est un peu plus vert ; là-bas c'est gris non j'ai pas aimé là-bas c'est grand, il y a plein de monde, il y a trop de monde, ça bouge, ça crie, quand il y a trop de monde j'aime pas, quand il n'y a pas assez j'aime pas, le lycée ici, comme cadre c'est bien, c'est juste comme il faut" (AG).

1.3.- UNE EXPERIENCE LIMITEE DES LIEUX PUBLICS URBAINS

A la Réunion, et jusqu'à très récemment, il n'y avait pas d'architecture monumentale permettant une lecture et une expérimentation de l'espace public dans sa dimension physique et urbaine. Les "grands" bâtiments de la Préfecture, difficiles d'accès pour le public, et les vastes maisons créoles, fierté du patrimoine local mais relevant du domaine privé, ont constitué pendant longtemps l'unique référence. La Réunion n'offre rien de comparable à ces nombreuses villes métropolitaines qui présentent une personnalité urbaine forte, marquée par des nombreux monuments, qu'ils soient les témoins d'un passé prestigieux ou l'oeuvre d'architectes contemporains. Ici, pas de monuments historiques assimilables au Château de Versailles ou dans un registre moins prestigieux, de grandes places publiques à visiter ou à parcourir.

On oublie trop facilement que l'expérience réelle et "sensible" de l'espace public n'est possible à la Réunion que depuis une vingtaine d'années environ et encore dans un nombre très limité de lieux parmi lesquels on pourrait citer l'aéroport, le Conseil Général et plus récemment le Conseil Régional. Nombre de ces bâtiments étant concentrés dans le chef lieu, l'architecture publique n'appartient pas encore, loin de là, au quotidien de la majorité des Réunionnais.

Les projets d'aménagement se multiplient pourtant depuis le début des années quatre vingt dix. A un rythme accéléré se construisent aujourd'hui des lieux culturels (médiathèques, théâtres), des espaces de grande distribution et centres commerciaux, des bâtiments de l'administration publique (tribunaux de St Denis), enfin et surtout des établissements scolaires⁹.

⁹ Les constructions scolaires de la décennie -les collèges mais surtout les lycées et l'université- constituent le plus important programme de construction de bâtiments publics jamais réalisé à la Réunion.

Pour une très grande partie de la population juvénile, **les lycées** offrent ainsi **le premier lieu d'expérimentation d'espaces à caractère public et aux dimensions importantes**. Ils constituent des "signaux", des "phares", bref des "monuments" pour employer le jargon des urbanistes dans un territoire au passé récent et à l'urbanisation naissante.

Le changement d'échelle et d'esthétique, la foule, le bruit, le béton, les graffitis, tous ces éléments qui spécifient un lieu public sont marqués pour beaucoup du sceau de la nouveauté. Il s'agit de s'approprier ce nouveau territoire, condition impérieuse pour mettre fin à l'angoisse générée par la perte des repères. Comme le souligne Lynch (1976, 1ère éd 1960), rien n'est pire que d'être "déboussolé" : "s'il arrive par malheur que nous soyons désorientés, la sensation d'anxiété et même de terreur qui accompagne cette perte de l'orientation nous révèle à quel point en dépendent nos sentiments d'équilibre et de bien être. Le mot même de "perdu" signifie dans notre langue, bien autre chose qu'une simple incertitude géographique : il comporte un arrière-fond de désastre complet" (Lynch 1960 ; 4, cité par Felonneau, 1994)

Le monde physique du lycée constitue un monde inconnu pour une grande partie de la génération des parents ; pour les néo-lycéens, il se présente comme un univers étranger à affronter.

Angoisse, perte de repères, sentiment de trouble, le choc est d'autant plus rude dans le contexte de la Réunion où d'une part les occasions d'expérimentations des espaces publics sont rares mais où, d'autre part, la culture scolaire familiale reste réduite au segment primaire, voire à celui du collège ou du lycée professionnel dans les meilleurs des cas.

Les parents fortement impliqués dans la scolarité de leurs enfants se retrouvent démunis lorsque ceux-ci abordent le collège et encore plus le lycée -passage souvent inespéré compte tenu de l'horizon scolaire qui prévalait jusque là- et leur soutien se limite souvent aux injonctions relevant du registre moral "il faut bien travailler" (Wolff, 1990). De fait on constate que la mobilisation infra-générationnelle de type horizontale se trouve surinvestie (Cambefort, 1991). Aînés, cousins, voisins, constituent des informateurs particulièrement sollicités.

Mais à la Réunion, la télévision occupe également une place particulièrement importante comme vecteur d'information sur ce nouveau monde du lycée, autant parce qu'elle représente une source fortement crédible et légitime auprès des jeunes et de leurs familles que parce qu'elle constitue souvent l'unique voie d'information pour nombre d'entre eux.

1.4.- LA TELEVISION : UNE PREMIERE INITIATION

1.4.1.- Un observatoire privilégié d'une nouvelle société

Les séries télévisées américaines ou françaises mettant en scène des collégiens ou lycéens sont particulièrement suivies par les jeunes Réunionnais¹⁰.

Pour les néo-lycéens, ces séries proposent des modèles de comportements juvéniles leur permettant une acculturation¹¹ à un nouvel univers scolaire et à ses sociabilités. La télévision constitue pour eux, comme pour les immigrants nouvellement installés au Québec que décrit Proulx une "fenêtre privilégiée sur leur société d'accueil" (Proulx, 1994a). Le parallèle n'est pas aussi étrange à établir qu'il y paraît de prime abord. Les néo-lycéens, surtout lorsqu'ils sont les premiers de la famille à franchir les portes du lycée, se retrouvent dans la situation du pionnier chargé autant de décrypter le fonctionnement de cette nouvelle société que de baliser le parcours pour les frères et soeurs plus jeunes amenés à les suivre.

Alors que bien souvent les contacts directs avec ce nouvel espace scolaire sont encore rares, la télévision offre des images, des informations, un stock de connaissances sur ce nouvel univers :

"les feuilletons oui ça aide surtout si on a pas de frères et soeurs qui peuvent vous expliquer" (AF).

Ces séries constituent un moyen important de socialisation et fournissent un support d'identification et de projection susceptible d'être approprié par les lycéens - comme par les immigrants- "dans le processus

¹⁰ Il s'agit au moment de l'enquête des séries "Beverly Hills", "Les Années collèges", "Seconde B" et "Sauvés par le gong" diffusées dans le cadre du programme Giga.

¹¹ Le terme qui appartient au vocabulaire de l'école "culturaliste" désigne les processus complexes de contact culturel au travers desquels des groupes sociaux assimilent ou se voient imposer des traits ou des ensembles de traits provenant d'autres sociétés (Herskovits, 1958).

de construction d'une carte cognitive de leur pays d'adoption" (Proulx, 1994a).

Car au départ, la télévision apparaît souvent comme une source d'informations légitimes qui informe avec compétence et autorité. Les avis convergent pour considérer ces feuilletons comme des observatoires privilégiés des nouveaux rapports sociaux. Rapports entre jeunes et adultes, mais surtout rapport entre les sexes¹².

1.4.2.- Vers de nouveaux rapports sociaux

Cette thématique, on le sait, passionne les jeunes (Pasquier, 1994) ; elle prend ici une résonance particulière lorsque on se réfère aux profondes mutations de la société réunionnaise. Celles ci redéfinissent également un nouveau type de rapport entre garçons et filles que la mixité scolaire encourage.

Le contenu de ces émissions regardées en famille déclenchent des débats faisant apparaître les conflits de valeurs entre la génération des parents et celle des enfants. La télévision suscite ainsi un dialogue intergénérationnel ; d'univers d'information, elle devient alors univers de confrontation :

"des fois ma mère elle est pas d'accord des fois quand on s'embrasse et tout elle dit : <<oui on devrait pas montrer ça à la télé>> et tout ; nous on dit non il faut montrer que c'est rien, que c'est à la mode, on voit ça partout dans la rue au lycée et tout ; après elle dit <<oui bin maintenant les temps ont changé c'est plus pareil>>" (AF).

Les feuilletons proposent également des situations types à partir desquelles les jeunes construisent leur connaissance du lycée et de ses dangers potentiels. Ces scénarios, surtout s'ils sont en cohérence avec les mises en garde répétées des parents sur les risques "*des mauvaises fréquentations*", impressionnent particulièrement les néo-lycéens. C'est le cas de la série française "Seconde B" mettant en scène un collège de banlieue et des jeunes confrontés à une vie urbaine chargée de menaces : drogue, sida, conflit avec les enseignants, racket.

Ces feuilletons là "*ça prépare un peu, on peut imaginer la vie au lycée (...) mais ça dépend beaucoup de la qualité de ses fréquentations*". Impressionné par les "*grands de terminales*" aperçus le premier jour de

¹² Ce qu'a particulièrement étudié Pasquier (1994) à propos de la série "Hélène et les garçons" dont la diffusion à la Réunion n'est intervenue qu'en fin de l'année 1994 ; "Hélène" ne fait pas donc pas partie de l'expérience télévisuelle des lycéens rencontrés.

la rentrée, un néo-lycéen se souvient ainsi de son inquiétude devant ces grands "rouleurs de mécaniques" :

" je me suis dit c'est quoi ça, si on passe sur son territoire est ce qu'il faut lui donner 10 francs ou quelque chose comme ça ? parce que dans les films on voit ça " (CG).

1.4.3.- Un double décodage

Les jeunes développent un "double décodage" des émissions regardées (Proulx, 1994a).

Au départ, les futurs lycéens développent une "lecture référentielle" des séries télévisées et constituent un stock d'images, d'informations, de références situationnelles sur le lycée en tant que lieu physique autant que comme scène accueillant un nouveau type de sociabilités. Ces données permettent aux néo-lycéens de se constituer une expérience par anticipation. Les séries télévisées constituent ainsi des sources d'apprentissage de la nouvelle société d'accueil, apprentissage différencié selon la situation familiale et la possibilité de disposer ou non de personnes ressources capables de les aider dans le processus de décodage et d'interprétation.

Une "lecture critique", introduisant une distanciation face aux contenus proposés, s'organise lorsque les expériences réelles viennent invalider ou confirmer les situations mises en scène dans les "fictions" télévisées.

Pour les uns, c'est la conformité au modèle proposé qui est soulignée. Les similitudes entre "eux" et "nous" consolident le sentiment de faire partie du même univers :

"Quand vous voyez la vie des lycées à la télé (...) mon groupe de camarades on est toujours ensemble et les sujets sont à peu près les mêmes que les nôtres et les lieux pareils soit une cafétéria soit un coin à eux comme nous" (AF).

Pour d'autres, ces émissions, perçues au départ comme une source privilégiée d'images et d'informations, sont critiquées et amènent un nouveau type de décodage et un ajustement avec la réalité :

"dans ``Sauvés par le gong``, j'aime bien les armoires pour mettre ses effets dedans surtout si on reste toute la journée au lycée avec son sac qui est lourd (...) moi je croyais que ça allait être comme dans les films quoi, on allait avoir des casiers pour soi et puis les profs allaient être gentils à peu près pareil" (AF).

Mais la "*métis* lycéenne", cette sorte de savoir faire "à mi-chemin entre théorie et pratique qui leur permet de s'adapter au lycée" (Rayou, 1994 : 131), ne peut pas faire l'objet d'une codification très précise. L'apprentissage des civilités urbaines, du comportement de l'"être en public" ne pourra se faire qu'en **pratiquant l'institution** au jour le jour ; c'est en "situation" que le néo-lycéen pourra **connaître, comprendre et naturaliser les règles du comportement civil urbain**.

2.- SOCIABILITES ET CODES D'ACCES MUTUELS

2.1.- LA DECOUVERTE D'UNE NOUVELLE PARTITION

Débuter sa scolarité au lycée, c'est quitter le monde connu et protégé du collège, un lieu encore profondément inscrit dans une proximité avec le *karté*, pour un univers dont les paramètres plus urbains sont marqués du sceau de la nouveauté. Changement d'échelle et d'esthétique, foule, bruit, béton, graffitis organisent, on l'a vu, un monde en rupture avec l'expérience scolaire antérieure. Cette rupture s'effectue également du point de vue des sociabilités nouvelles à l'oeuvre au lycée qui relèvent de la culture et de "l'être en public".

Devenir lycéen, c'est donc découvrir un mode de rapport aux autres encore peu expérimenté jusque là ; une situation qui n'est pas sans rappeler la situation de "l'étranger" ou du "migrant" qui arrive en ville, figure si souvent évoquée par les anthropologues urbains de l'école de Chicago.

On mesure combien cette problématique se révèle féconde pour l'analyse de tout processus qui suppose l'entrée dans un monde inconnu. L'arrivée au lycée s'inscrit bien dans ce schéma ; la nouvelle partition que doit investir le néo-lycéen consacre une rupture avec un monde de vie marqué par la tradition. La perte de la familiarité du monde vécu fait de lui un individu sans repère, sans partition fonctionnelle, obligé de décrypter des **nouveaux codes de civilités** (Joseph, 1984) en vigueur au lycée.

La découverte des nouvelles règles de la communication sociale à l'oeuvre dans l'espace moderne du lycée constitue une première expérience marquante de l'urbanité pour nombre de lycéens.

2.2.- FAIRE CONNAISSANCE

Lycées et *kartié* sont régis par deux types de sociabilités très différentes. La sociabilité à l'oeuvre dans le *kartié* est régie par l'interconnaissance, alors que le lycée privilégie une sociabilité de l'anonymat :

"Dans le kartié on peut pas parler à quelqu'un si on ne le connaît pas, le lycée c'est pas pareil on a pas trop besoin de savoir qui c'est, on peut juste parler comme ça" (BF).

Dans le *kartié*, la sociabilité juvénile doit de plus se soumettre aux prises de positions familiales distinguant *"ceux que l'on peut fréquenter"* et les *"autres"*. La différenciation sexuelle s'avère encore active : elle attribue à chacun des sexes un territoire, des activités, un type de sociabilité particulière (Wolff, 1991). Les rapports entre garçons-filles y font l'objet d'une surveillance parentale spécifique et le contrôle social se révèle très actif.

L'accession au lycée signe la rupture avec les exigences et le contrôle social du *kartié*. La sociabilité de type moderne qui y a court autorise la rencontre à partir du seul statut de lycéen :

"au lycée on n'a pas besoin de trop de savoir la vie privée on n'a pas besoin de savoir quoi ceci quoi cela, au lycée on s'en fiche totalement" (BF)

La modernité autorise ce type de sociabilité qui consiste à avoir des échanges avec les gens sans forcément les connaître intimement. *"Faire connaissance"* au lycée ne nécessite pas de longues procédures d'accès et les réseaux relationnels s'établissent rapidement : *"on connaît des copains par d'autres copains, c'est toujours la chaîne"* (CG).

Néanmoins, la grammaire comportementale correspondant à ce type de rapport, en rupture totale avec l'interconnaissance à l'oeuvre dans la tradition du *kartié*, nécessite un certain apprentissage. Au début, *"on ose pas"* et puis *"au fur et à mesure ça s'apprend"*.

Mais l'apprentissage ne va pas de soit ; nombre de néo-lycéens font part de leurs difficultés dans le décryptage des nouveaux codes d'accès ayant cours au lycée et dans leur mise en oeuvre situationnelle appropriée. Deux types d'interactions semblent au départ poser problème et focalisent l'attention : *"dire bonjour"* et *"regarder"*.

2.3.- DIRE BONJOUR

2.3.1.- Un double code d'accès

Lycée et *kartié* appartiennent à des territoires sociaux marqués chacun par des modes de sociabilités spécifiques. Les règles régissant les interactions obéissent à des codes différents que résument la formulation suivante : *"au lycée, on dit salut, dans le kartié on dit bonjour"* (AF).

La sociabilité dans le *kartié* est soumise à des prescriptions auxquelles on ne peut échapper -*"je suis obligée de dire bonjour à tout le monde"*- et qui laissent peu d'espace à l'initiative individuelle. Les rencontres obéissent à un rituel défini : échange d'un baiser et ce quel que soit l'âge, voire le sexe des interactants¹³, formules rituelles, voire échange de nouvelles. Enfin toute transgression aux règles d'accessibilité mutuelle comportent des conséquences à terme sur sa réputation et sur celle de sa famille.

Après un premier temps d'adaptation, les règles de l'interaction au sein du lycée se stabilisent autour d'un rituel d'accès dégagé des obligations du territoire et de la tradition. Le "bonjour" est réservé à ceux auxquels on porte des sentiments, une affection particulière et réciproque ; il se distingue du "salut" plus distant destiné à la masse de ceux que l'on connaît de vue.

Le lycée offre ainsi un espace détaché du *kartié* qui permet d'échapper aux obligations ritualisées. Il autorise une liberté dans le contrôle de l'engagement qui peut aller jusqu'à l'évitement, paramètres qui appartiennent en propre au langage de l'espace public :

"disons au lycée comme il y a beaucoup de monde, c'est comme si on pouvait s'échapper, je sais pas ; dans le kartié on marche, on trouve la personne, on va dire bonjour c'est obligé" (AF).

2.3.2.- Perdre le sens du monde

Certains lycéens s'avèrent totalement désorientés par la découverte de ce nouveau type de civilités en rupture avec les codes d'accès familiers. L'expérience de Stéphanie, illustre cette position de l'étranger dont les repères s'avèrent soudain inefficaces dans la lecture et la compréhension du monde social du lycée.

¹³ Il n'est pas rare en effet de voir des hommes s'embrasser.

Ainsi, cette lycéenne ne comprend pas la soudaine indifférence manifestée à son égard par ses amies du *kartié* qui, en situation de co-présence au lycée, "*font exprès*" de ne pas la reconnaître : "*elles passent à côté, elles font comme si j'existais pas, comme si on s'était jamais vu et je sais pas, mais ça c'est vraiment étrange*".

Les marques non verbales de reconnaissance réciproque -regard, voire sourire- n'aboutissent pas à l'échange habituel qui prévaut dans le *kartié*. Le principe de réserve manifesté à son égard heurte d'autant plus qu'il est le fait de jeunes filles dont l'inscription profonde dans le *kartié* est liée à une enfance et une histoire familiale partagée. L'incompréhension des règles d'accès en vigueur au lycée s'avère totale. Ainsi "l'indifférence" manifestée par le non engagement dans la rencontre est perçue comme une offense que Stéphanie cherche à décoder. La distance sociale, qui aurait pu éclairer une attitude perçue comme méprisante, ne peut constituer une piste interprétative satisfaisante puisque "*elles sont pareilles que moi et leurs familles sont pas plus que la mienne*".

Le langage du jeu, de la distance à l'autre, du non engagement dont elle n'a pas encore découvert toutes les potentialités est ici jugée comme le langage du mensonge et de l'hypocrisie :

"moi je ne fais pas de différence entre les filles que je vois dans le kartié et au lycée, je ne suis pas hypocrite"

De fait, pour Stéphanie, il ne doit pas y avoir rupture entre la sociabilité du *kartié* et celle du lycée. Elle vit ce double code comme une épreuve, une trahison pour laquelle elle demande des explications qu'elle n'obtient pas.

Difficile pour ses camarades de lui signifier qu'elle se trompe, qu'elle est hors jeu, que les règles diffèrent, qu'il existe une différence entre l'espace du *kartié* et celui du lycée.

L'initiation aux règles du jeu de cette sociabilité de l'anonymat se fera progressivement par expérimentation et exploration progressive dans un apprentissage qu'il lui faudra mener seule.

2.4.- REGARDS PLURIELS

2.4.1.- Le regard du citadin

Regarder et faire semblant de ne pas voir constitue une modalité communicationnelle appartenant en propre au langage de

l'espace public. Le citoyen ne peut sauvegarder sa capacité de rencontre que par un certain cloisonnement de l'attention et du regard (Joseph, 1984). Il vit ainsi en "situation d'alarme" (Goffman, 1974) constante et ses conduites de réserve relèvent du fait qu'il se protège à la fois de l'envahissement et de l'identification.

Dans un espace où "les identités se laissent lire en surface" (Joseph, 1984), la manière de communiquer repose plus sur le regard que sur la parole. Le "droit de regard" du citoyen lui permet ainsi de jouir du spectacle de la foule et il s'agit là d'une activité très prisée par certains lycéens.

Pour les uns, se retirer quelque temps de la scène-cour de récréation permet d'observer minutieusement les comportements d'une foule lycéenne dont on tente de décrypter les règles de comportement. Pour d'autres, il s'agit simplement de s'adonner au plaisir de l'observation, **de jouir du spectacle** des autres tout en laissant courir son imagination :

"j'imagine des trucs sur eux, je me dis tiens ceux là ils ont l'air de bien connaître déjà le lycée, ceux là ont l'air vieux, j'essaie de deviner dans quelle classe ils sont et tout" (AF).

2.4.2.- Le regard du contrôle social

Dans le *kartié*, la vie quotidienne se déroule également sous le regard des autres, mais celui-ci relève d'un autre ordre que celui ayant cours dans l'espace urbain. Ce regard permanent du groupe permet un exercice particulièrement étroit de la régulation sociale. Ici **regarder c'est contrôler** :

"là-bas (c'est à dire dans le kartié) je suis quand même sous le regard de quelqu'un, de ma famille entre autre, ils contrôlent ce que je fais, où je vais, comment je me comporte face à ce qui se passe ; au lycée, ici je suis libre" (AF).

"{dans le kartié} tout le monde nous connaît, ah oui il faut faire attention, il faut pas fumer, crier, il faut pas déconner quoi sinon c'est la mauvaise appréciation après les voisins me regardent de travers, i tire défaut¹⁴" (BG).

Le contrôle de visu, qui appartient en propre à la sociabilité de la tradition à l'oeuvre dans le *kartié*, vise à évaluer la conformité du comportement de chacun aux valeurs du groupe ; il relève d'un registre totalement différent du regard du citoyen. Appuyés, furtifs, prudents,

¹⁴ "i tire défaut " : ils me critiquent

fixes, recherchés ou évités, les **regards** constituent un **langage communicationnel** qui relève de **deux univers de significations différents**. Leur sens sera différent selon qu'ils auront pour cadre l'espace des civilités urbaines du lycée ou plus traditionnelles du *kartié*.

2.4.3.- La sensibilité au regard: un marqueur pertinent

L'exploration de ces nouvelles règles du jeu des regards ne s'effectue pas sans un fort sentiment d'insécurité pour certains lycéens. La sensibilité au regard constitue de ce fait un indicateur de socialisation et d'adaptation à la vie lycéenne urbaine tout à fait pertinent. Elle permet de distinguer deux catégories de lycéens.

Les premiers révèlent une sensibilité exacerbée au regard, qu'ils perçoivent à l'image de ce qu'il signifie dans le *kartié*, à savoir jugement et contrôle de la conformité à la norme. Le regard que portent sur eux les autres lycéens provoquent le malaise, "*la honte*" si souvent évoquée et qui désigne un profond embarras.

C'est "la honte" qu'elle ressent en traversant le "forum"¹⁵ qui pousse cette lycéenne à emprunter un parcours de contournement de cet espace. Interrogée sur la cause de ce sentiment elle explique :

"Bin y a tout le monde qui vous regarde, quand je passe il y a beaucoup de monde qui me regarde... enfin je crois" (CF).

Elle explique l'aisance que son amie manifeste dans la même situation par son indifférence au regard, donc au jugement d'autrui :

"j'ai une copine justement elle était avec moi l'année dernière, elle elle aime bien le forum (...) elle s'en fout aussi des gens, elle s'en fout si les gens la regarde ou pas. Moi ça me gêne un peu mais elle pas du tout" (CF).

Manifestement, cette jeune fille appartient à la seconde catégorie de lycéens. Ceux-là font preuve d'une indifférence plus grande au regard dont ils ont manifestement apprivoisé le code de signification dans l'espace urbain à l'instar de cette autre lycéenne :

"c'est sûr, on se fait regarder et il y en a qui sont gênés qui supporte pas ; moi ça me gêne pas, on regarde les autres on est regardé bon c'est comme ça mais il y en a que ça gêne" (AF).

¹⁵ Il s'agit de la cour de récréation du lycée Leconte de Lisle qui sera particulièrement étudiée dans le chapitre suivant.

La distance manifestée quant au regard de l'autre marque la maîtrise progressive du langage de "l'être en public". Le lycée offre le cadre à cette première expérience initiatique qui permettra progressivement au lycéen d'acquérir les "compétences du citoyen" et d'évoluer dans un espace public défini tout à la fois comme un espace de "compétences", de "savoirs", de "visibilités et d'énoncés" (Joseph, 1990).

La peur du regard de l'autre, perçue systématiquement comme hostile, reste le fait des lycéens n'ayant à leur disposition qu'une seule grille de lecture des rapports sociaux. L'angoisse, "la honte", marquent la non adaptation à un mode de vie public dont les valeurs sont la distance, le non engagement, la réciprocité des perspectives qui fait que l'on accorde à l'autre ce que l'on attend qu'il nous accorde : un "indifférence flottante" et pacifique.

3.- LE LYCEE...UNE LIBERTE SOUS CONTROLE

L'anonymat est en effet au coeur du phénomène urbain : "il règne en maître dans les lieux publics, protecteur de chacun, du soi non révélé" (Pétonnet, 1987 : 249). Car l'espace public "c'est tout le contraire d'un milieu (...) il n'existe comme tel que s'il parvient à brouiller le rapport d'équivalence entre une identité collective (sociale ou culturelle) et un territoire" (Joseph, 1984 : 40).

Le lycée propose un espace de désenclavement et permet d'échapper à l'interconnaissance et au contrôle du *kartié*. Il offre, on vient de le voir, un cadre à l'expérimentation de situations publiques obéissant à une sociabilité de type moderne. Or définir une situation comme publique "c'est s'accorder le droit d'être négligé et l'accorder à tous" (idbib. : 41).

3.1.- PALAKSA OU LA DECOUVERTE DE L'INDIFFERENCE

Une expression créole récemment apparue¹⁶, : "*pa la ek sa*" ou "*palaksa*" -(pas là avec ça)-, désigne pour les lycéens ce type d'indifférence aux autres découverte au lycée. Ce nouveau mode de

¹⁶ "*Pa la ek sa* " ou "*palaksa*" : ne figure pas dans les plus récents dictionnaires Armand (1987), Baggioni (1987, 1990).

relation, en rupture avec la convivialité du collège et l'interconnaissance du *karté*, est régulièrement signalée par les néo-lycéens :

"Il y a une grande différence mais comment expliquer...dans le lycée personne n'est pas là avec personne quoi, tandis que dans un collège on connaît tout le monde, on discute avec tout le monde" (CG).

Cet anonymat dénoncé par les uns -*"les élèves sont tous froid en fin de compte, c'est un peu chacun de son côté"* (BG)- constitue pour les autres l'intérêt majeur de la scolarisation en lycée :

"j'en avais entendu des choses sur le lycée j'en avais retenu que les bonnes : c'est cool, hyper sympa, c'est anonyme il y a pas de ragots de village" (BF).

L'expérience de la délocalisation qu'offre le lycée se révèle d'une richesse insoupçonnée au départ. Elle permet de brouiller les pistes de l'identité et d'ouvrir un espace de liberté aux individus déliés du poids de leurs origines. Les jeunes lycéens "ressentent comme une nécessité de sortir de l'homogénéité sociale de l'espace résidentiel pour se confronter à la diversité", à l'instar des jeunes banlieusards lyonnais qui effectuent dans la rue principale de cette ville leur initiation à l'espace public (Bavoux, Foret, 1990 : 62). L'expérience de la scolarisation en lycée s'apparente tout à fait à ce type de découverte de la culture publique où le jeune peut à la fois se libérer des contraintes du *karté* et faire l'expérience de la différence.

3.2.- SE LIBERER DES CONTRAINTES DU KARTIE

Le lycée constitue un espace de désenclavement par rapport au territoire du collège et du *karté* où, parce *"tout le monde se connaît"*, les identités sont figées.

La distance que le lycée introduit entre le lycéen et son *karté*, distance qui relève du domaine physique autant que symbolique, lui permet d'échapper à la stigmatisation liée à son histoire personnelle. L'arrivée au lycée peut alors se vivre comme un moyen de mettre les compteurs à zéro et de faire prendre un nouveau départ à sa "carrière" scolaire.

L'urbanité propre au lycée permet d'échapper aux pesanteurs des convenances à respecter dans le *karté*. Dégagé du contrôle social, le

lycéen peut se laisser aller à être lui même et s'engager dans un processus d'individuation :

"c'est plus grand au lycée il y a plus de monde ça aide un peu, au collège tout le monde connaissait tout le monde, c'était raser (...) ici (au lycée) on connaît pas les gens donc on se soucie un peu moins, on ne sait pas trop ce qu'ils vont penser donc on s'en fout c'est mieux ça permet de respirer..." (CG).

La sociabilité anonyme du lycée permet de brouiller les pistes de l'identité sociale et d'opérer une distanciation par rapport à sa famille et à la stigmatisation dont celle-ci peut être éventuellement l'objet. L'appartenance, pour ne pas dire l'emprisonnement communautaire, fait place à l'affirmation individuelle. Le lycée permet ainsi au lycéen de se positionner comme une personne à part entière, considérée en tant que telle et non pas en référence à un milieu familial :

"ici je suis Stéphanie lycéenne : c'est bien, les autres lycéens me prennent pour moi pour ce que je suis et non par ma famille, ça c'est bien au lycée." (AF).

Cet anonymat revendiqué qui protège et préserve l'intimité n'empêche pas le développement des amitiés affinitaires fortes qui sont le propre de l'adolescence. L'*alter ego*, l'amie de coeur "à qui l'on dit tout" ne vient pas remettre en question les premières expériences la civilité publique, elle ne fait que la compléter : la spécificité de l'expérience lycéenne envisagée dans sa dimension urbaine consiste pour le jeune à pouvoir choisir lui même ses relations et non plus se les voir imposer.

3.3.- L'EXPERIENCE DE LA DIVERSITE

Le lycée offre une autonomie de relations et permet la mise en place de réseaux relationnels se situant en dehors des réseaux de solidarités familiales et de voisinage, puisque "au lycée il y a plus de genre de personnes" (AG).

La scolarisation en lycée permet aussi de fuir l'homogénéité sociale et la contrainte du territoire du *karté* pour se confronter à la diversité et ainsi "faire l'expérience du monde" (Sennett, 1979).

"ici c'est mieux qu'à la Montagne, on connaît tout le monde tu as plus rien à découvrir à La Montagne, tandis que ici t'as beaucoup de choses à découvrir" (CG).

Le repli communautaire reste le fait de ceux qui cherchent une réassurance. Ils vont de ce fait "sur-affirmer leur identité" (Bavoux, Foret, 1990) en se raccrochant au groupe d'appartenance territoriale, tandis que d'autres préfèrent mettre à profit le temps scolaire pour explorer de nouveaux horizons :

"si je suis dans un lycée que je connais personne à part les gens de Cilaos¹⁷ c'est nul ; il faut connaître d'autres gens. Il y a certains qui restent entre eux mais certains non ; moi je trouve que c'est mieux quand on mélange, on connaît trop les gens de Cilaos, il faut changer un peu!" (BF).

Cette confrontation répond chez certains à un véritable besoin de se sortir de l'enfermement du territoire social autant que du territoire géographique. Les lycéens font ainsi l'éloge de la diversité et de la différence, source de richesse et de connaissance :

"Le lycée c'est grand, il y a plein de monde, il y a toutes sortes de races, enfin des trucs comme ça ; il n'y a pas de groupes, de petits groupes de zoreils comme on dit, un petit groupe de créoles, non c'est mélangé quoi ! ça c'est bien (...) déjà chez moi c'est assez petit, mais justement voir quelque chose de grand, c'est voir plus c'est apprendre plus (BG).

Beaucoup de jeunes ressentent la confrontation avec la diversité comme une expérience de la distance avec les valeurs à l'oeuvre dans le *karté*, distance nécessaire à leur propre construction identitaire :

"c'est ça, je veux dire lorsqu'on voit des gens qui sont différents, ça nous aide nous à s'affirmer, on a moins peur d'afficher sa personnalité dans la façon de s'habiller, de parler, de penser" (BF).

Voir d'autres modèles incite à la remise en question de son propre univers culturel et à l'adoption de codes de comportements différents de ceux auxquels on adhérerait jusque là. De ce point de vue, l'expérience de l'internat apparaît déterminante. Structure relativement importante, elle organise la co-présence de jeunes appartenant à des univers sociaux différents et suivant des formations et des cursus diversifiés.

Pour certains, c'est là l'occasion unique de découvrir une jeunesse plurielle aux problèmes dont on ne soupçonnait pas l'existence. Pour d'autres, l'internat offre l'opportunité de rencontres multiples et

¹⁷ Cilaos est un cirque entouré de hautes montagnes auquel on accède après 40 minutes d'une route sinueuse et escarpée.

d'échanges entre les deux populations traditionnellement séparées des lycées professionnels et classiques.

"c'est intéressant parce que bon, le soir, quand il y a rien à faire avant les heures d'études, on est souvent ensemble, grâce à l'internat on rencontre des gens (...) eux comme c'est un lycée classique aussi ils vont nous parler de philo, je sais pas moi et nous on a pas ça on connaît pas ça " (lycéen de terminale bac professionnel)

Découverte mutuelle et confrontation sur les contenus de formation réciproques constituent un enrichissement apprécié. Les plus mobiles, à l'image de ce lycéen s'imprègnent des tous les apports, s'essayent à tous les rôles ; véritable caméléon, ils jouent avec les identités, les situations sociales, les langues :

"moi je suis intégré dans tous les groupes vous êtes intello je suis intello, vous parlez français je parle français, vous parlez créole je parle créole, moi je suis avec tout le monde, je tourne, j'observe, je regarde tout" (AG).

3.4.- LYCEE SOUS SURVEILLANCE

Nombreux sont les lycéens qui voient dans l'extra-territorialité du lycée un moyen d'échapper au contrôle du *kartié*. Aller au lycée, c'est de ne plus subir le regard évaluatif du voisinage, c'est se dégager d'un milieu perçu comme pesant, fuir les scénarios figés de la tradition du *kartié* enfermé dans ses routines et ses convenances, pour enfin expérimenter des rôles et des situations nouvelles.

Or expériences faites, il leur faut reconnaître que cet espace de liberté reste largement sous influence. Le contrôle qui s'effectue dans le *kartié* s'étend à l'espace du lycée :

"ça aussi c'est bien au lycée c'est de pas être tout le temps surveillé et de pas être tout le temps sous le regard des gens du kartié, mais c'est difficile ; parce qu'on dirait que le kartié, il surveille quand même le lycée" (AF).

Les témoignages abondent sur les formes que prend ce contrôle. Il peut, dans certains cas, s'effectuer directement par les parents qui, lors de leurs déplacements, s'arrangent pour passer systématiquement devant le lycée. Contrôles *de visu* auxquels répondent des stratégies de dissimulations.

"Je reste toujours à l'intérieur du bar, jamais sur la terrasse pour ne pas se faire repérer, imagine que mon père me voit ..." (BF).

Le contrôle s'exerce également par le voisinage qui étend son influence en dehors du territoire du *kartié* :

"j'ai des voisins (...) dès qu'ils me voient avec quelqu'un qu'ils ne connaissent pas: <<ah j'ai vu votre fille faire ceci, j'ai vu votre fille faire cela>>, ça c'est chiant disons que c'est plus ta vie à toi, c'est la vie à tout le monde quoi je supporte pas !" (BF).

Pour certains, la scolarisation dans le chef-lieu s'avère une solution à laquelle ils aspirent. Mais être scolarisé dans la plus grande ville du département ne garantit pas l'anonymat contrairement aux attentes de certains lycéens. Le flux que draine Saint-Denis, conjugué à l'insularité et aux dimensions réduites du territoire, font que le contrôle social continue d'être actif dans cet espace pourtant considéré comme le plus urbanisé du département.

"même là sur St-Denis je suis surveillée (...) c'est par hasard un jour une personne de Salazie¹⁸ qui me voit, il va dire à mes parents qu'elle m'a vu au fur et à mesure y a des trucs qui court sur moi là-haut. Ils disent ouais, je suis descendue sur St-Denis, j'ai vu Mylène avec un garçon, elle faisait ceci, elle faisait cela, l'autre qui rajoute, qui rajoute, qui rajoute, quand ça arrive dans les oreilles des parents...Oui je suis très cernée."

De fait pour certains, seul l'espace du lycée leur permet de se protéger du contrôle du *kartié*. Mais si le lycée représente un espace protégé du regard et du contrôle, il ne met pas pour autant tous les lycéens à l'abri. La complexité de la situation provient du fait que lycée et *kartié* ne constituent pas des mondes étanches. Une surveillance intra-muros peut également s'effectuer par l'intermédiaire de lycéens appartenant au même *kartié* ou de membres de la famille qui, rompant avec la solidarité générationnelle, font pénétrer les légitimités du *kartié* au sein du lycée.

¹⁸ Il s'agit d'un cirque situé dans les hauteurs de la Réunion d'où est originaire la lycéenne.

4.- ENTRE LYCEE ET KARTIE

4.1.- CONTINUITES ET RUPTURES

Lycée et *kartié* offrent le cadre à des pratiques sociales et communicationnelles totalement différentes.

Le lycée relève d'une sociabilité moderne où le statut suffit à autoriser la rencontre : engagement limité, liberté individuelle, co-présence, réciprocité des perspectives caractérisent à gros traits les rapports sociaux.

Dans le *kartié* créole, interconnaissance et contrôle social organisent la communication sociale entre individus partageant le même monde de vie et tenus au respect de prescriptions rigoureusement codifiées.

Pour nombre d'entre eux, devenir lycéen revient à **résoudre une injonction paradoxale** qui renvoie le jeune à une obligation de choix entre ses aspirations individuelles et la fidélité au *kartié* et à ses valeurs. Comment gérer cette situation de double contrainte entre loyauté au groupe et aspiration à y échapper ?

Comment accéder à l'autonomie et développer des réseaux de sociabilités correspondant à ses désirs tout en restant un membre de la communauté intégré car respectueux des valeurs du groupe d'appartenance ?

La situation se révèle problématique à gérer. Certains confient leur sentiment de transformation profonde proche du dédoublement de personnalité :

"Au lycée je suis avec mes copains, je marche en groupe, avec mes copains c'est pas pareil. Je suis une autre personne disons au lycée"
(GC)

D'autres gèrent les mondes de vie du lycée et du *kartié* de telle sorte que les interférences entre les deux univers soient réduites voire nulles. Cette séparation étanche entre les deux réseaux de sociabilités est présentée par cette lycéenne comme la condition essentielle pour sauvegarder sa propre unité. Il s'agit pour elle de ne pas mélanger les deux registres, les deux codes afin d'éviter le risque se retrouver dans un "entre deux" sans repères opérationnels :

"- je mélange pas parce que après ça va se confondre je saurais plus comment être comment faire non je préfère pas confondre
 - qu'est ce que vous craignez ?
 - de me trouver au milieu et de ne plus savoir rien faire c'est deux vies séparées mais je reste la même je me fais des copains de kartié et des copains de lycée mais moi je reste la même" (BF).

5.- PORTRAITS DE LYCEENS

Trois jeunes scolarisés en seconde dans le même lycée de la zone Est du chef-lieu vont nous permettre d'illustrer la variété des situations auxquelles sont confrontés les lycéens¹⁹. Lynda appartient à une famille plutôt référencée sur le pôle de la modernité ; elle développe une sociabilité entre pairs qui ne connaît aucune rupture entre le temps scolaire et le temps des loisirs. Fabien et Nadia affrontent par contre des difficultés à concilier loyauté au *kartié* traditionnel et sociabilité lycéenne moderne.

5.1.- LYNDA : "c'est nécessaire les copains pour apprendre"

Lynda a 15 ans ; elle a deux frères, l'un scolarisé en terminale dans le même établissement, l'autre plus jeune fréquente encore le collège. Son père est agent à l'Office National des Eaux et Forêt et sa mère est employée.

Lynda fait de la relation entre pairs le point fort de son expérience lycéenne : "*le moment préféré au lycée c'est la récré avec les copains et puis vu qu'il n'y a pas de permanence, donc nous on est là, on discute et c'est bien quoi, on oublie un peu les cours.*" Fidèle au groupe constitué du temps du collège, sa sociabilité n'a pas connu de rupture avec l'arrivée au lycée, même si elle s'est considérablement développée : "***depuis le collège on est ensemble on forme un petit groupe et puis même si on est pas dans la même classe on retrouve à la récré***". Adolescente autonome dans la gestion de ses relations, elle s'est constituée un réseau avec lequel elle communique *via* le téléphone "***on se téléphone, on se voit pas vraiment après les cours on s'est vu toute une journée alors on se téléphone et le***

¹⁹ Pour des raisons de lisibilité nous avons adopté pour ces portraits et surtout pour ceux du chapitre suivant, une "pragmatique de l'écriture" proche de celle employée par Bourdieu et qu'il définit particulièrement dans "Les risques de l'écriture" (Bourdieu, 1993 : 920 et suiv.).

lendemain matin ça recommence quoi (...) On se téléphone quand on comprend pas tout seul un devoir, je demande à ma copine, comme on est tombée dans la même classe on se retrouve on se téléphone souvent mais pas que pour les devoirs". Elle développe sa sociabilité en dehors du contrôle résidentiel et dans le cadre de sorties en ville, dans des lieux de consommation de la culture de masse (cinémas), ou des clubs sportifs "on va au cinéma, on va en ville à l'Igloo, c'est un glacier, **c'est rempli de jeunes**, et puis quelque fois on va faire des matchs de ping pong ; enfin c'est pas des matchs j'ai une copine qui joue au club des Aiglons et on va là bas, la bas **on retrouve plein de copains**, ils viennent ici, la plupart viennent du lycée du Butor et puis on se retrouve on discute tout ça". Seule l'amie de coeur est reçue dans le cadre privé de sa chambre personnelle.

5.2- FABIEN : "La vie de lycéen est basée sur le lycée"

Fabien a 16 ans, deux soeurs plus jeunes que lui et des parents qui travaillent (secrétaire et mécanicien). Il est scolarisé en seconde technologique dont l'emploi du temps atteint 33 heures par semaine. "En fait **la vie du lycéen est basée sur le lycée**, presque tout est basé sur le lycée, puisque toute la journée on est au lycée de sept heures et demie à cinq heures et demie donc on s'est habitué à un style de vie." Son entrée au lycée est vécue comme une rupture totale avec son mode de vie antérieure, tant du point de vue de la temporalité en décalage avec celle du kartié que du monde de vie partagé à présent avec ses nouveaux amis lycée : maintenant **avec les gens de la cité on est plus trop amis** parce qu'on n'a plus le temps à passer ensemble, tandis qu'avant, quand on était des amis, on avait toute l'après-midi on pouvait faire des distractions". Ecartelé entre la loyauté envers ses anciens camarades de kartié et son aspiration à partager une sociabilité plus conforme à ses aspirations avec ses nouveaux amis du lycée, il se sent piégé par les anciennes solidarités et en même temps en décalage "comme déboussolé" : "Depuis que je suis **au lycée**, j'ai plus le temps et puis ça change, **la mentalité change, le style de vie**. Au lycée on a plein d'amis, on est toujours dans le même contexte, on a toujours les mêmes choses à faire et tout, tandis que là dans le kartié c'est seulement pendant les vacances qu'on peut se voir (...) et c'est plus difficile parce qu'on n'est plus habitué, on a perdu le contact".

5.3.- NADIA : "j'essaie de séparer les deux"

Scolarisée en seconde générale, Nadia est l'avant dernière d'une fratrie de 8 enfants que la mère, cantinière, élève seule. Elle vit dans une cité de logements sociaux située non loin de l'établissement. Le lycée lui a permis de découvrir un milieu social très différent du sien : *"depuis que je suis au lycée, j'ai plein de copines qui ont des motos et elles me ramènent des fois à la maison, il y a des copains qui viennent me voir à la maison. Les copains du kartié, ils n'apprécient pas trop quoi ; ils disent que depuis que je suis au lycée j'ai changé, et moi aussi je trouve ça a changé* . La tentative de conciliation des deux composantes de son existence se heurte néanmoins à beaucoup de difficultés : *"dans mon quartier, où j'habite c'est plutôt des jeunes qui ont plein de problèmes et tout et c'est pas facile pour eux de parler avec quelqu'un de nouveau et tout et surtout si cette personne elle parle français, ils supportent pas quoi !"* Partagée elle aussi entre loyauté au kartié et fort désir d'émancipation, elle alterne entre le désir de faire se rencontrer les deux mondes, "ceux du lycée" et "ceux du kartié", les Créoles et les Zorey : *"moi je suis toujours en train de leur rentrer dedans, leur dire oui mais moi je n'en ai rien à foutre que ce soit des Métros, des Créoles, c'est pas mon problème quoi! Ce sont des copains comme les autres pour moi il n'y a aucune différence. Si ils veulent qualifier quelqu'un sur leur couleur, là ils sont mal placés avec moi !"* Mais elle tente également de maintenir une séparation entre la sociabilité du kartié et celle du lycée : *"j'essaie de séparer les deux hein. Quand je suis au lycée, je suis avec les copains du lycée, quand je suis dans la cité je suis avec les copains de la cité (...) quelques fois les copains du lycée viennent me voir à la maison mais sans plus quoi ; mais c'est pas la même mentalité du tout"*.

Pour les jeunes appartenant à une famille de type moderne, les implicites de la communication sociale à l'oeuvre dans le lycée font que l'expérience s'inscrit dans une relative continuité avec le vécu de la sociabilité adolescente que celle-ci ait pour lieux d'accueil le collège ou le hors temps scolaire. L'arrivée en seconde ne constitue qu'une étape de la carrière scolaire caractérisée par de nouvelles modalités d'acquisition des savoirs et par une plus grande liberté individuelle autorisant la poursuite de l'expérience de l'urbanité.

Il en va tout autrement des jeunes évoluant dans des familles de type plutôt traditionnel, dont le monde de vie était **jusque là limité aux**

frontières du kartié et qui sont à présent nombreux à être scolarisés au lycée. Pour eux, l'entrée au lycée constitue une rupture fondamentale, un changement complet d'univers.

La découverte de l'urbanité implique l'élaboration d'une grille de lecture permettant le décodage de situations inconnues jusque là et la mise en place de comportements en adéquation avec ce type de sociabilité.

On a vu combien le lycée représente pour eux une ouverture, un moyen de se libérer des contraintes du contrôle social. Mais devenir lycéen, c'est surtout adopter des pratiques sociales qui n'ont pas cours dans le *kartié*. De fait les jeunes se retrouvent à gérer une double vie.

Le vécu différent qui caractérise le monde du *kartié* et celui du lycée peut être perçu par les lycéens en terme de **complémentarité et d'ouverture**. Pour d'autres le passage d'un monde de vie à l'autre présentent des **difficultés** : comment passer sans encombre d'un registre à l'autre, d'un monde à l'autre, d'un ordre à l'autre tels sont les problèmes qui se posent à de nombreux néo-lycéens.

CHAPITRE TROISIEME

CODES VESTIMENTAIRES ET LOOK

Devenir lycéen c'est, après les avoir identifiés, adopter les marqueurs vestimentaires liés à son nouveau statut. Dans le contexte sociétal réunionnais, marqué par une irruption rapide de la modernité²⁰, l'affirmation d'une identité juvénile lycéenne à travers l'adoption de codes vestimentaires spécifiques, constitue pour beaucoup de jeunes, l'expression d'une individualité en rupture avec les prescriptions d'un monde marqué par la tradition.

Définir son *look* et en changer selon les circonstances et les situations, c'est, là encore, effectuer l'apprentissage de l'urbanité qui, contrairement à la tradition, enseigne une multiplicité de rôles et d'identités.

²⁰ Les dimensions de la modernité ont été particulièrement évoquées dans le chapitre "La Réunion, une société en mutation".

1.- MODE ET MODERNITE

A la Réunion, le phénomène de la mode vestimentaire constitue un processus émergent qui commence tout juste à être étudié dans ses particularismes locaux (Simonin, 1990). De nombreux indicateurs, lisibles dans le volume grandissant de la publicité, l'organisation de défilés et de spectacles d'envergure ou la vedettarisation récente de couturiers locaux et de mannequins voire de "mini-mannequins", témoignent de cette irruption de la mode sur la scène locale. A cela s'ajoute le développement d'un commerce vestimentaire spécifique de grandes surfaces²¹ qui inaugure des pratiques de consommation inconnues jusque là. Depuis la fin des années quatre-vingt, on note également la prolifération de lieux d'approvisionnement exclusivement réservés aux jeunes organisés autour de la distribution de griffes spécifiques ou développant des "ambiances de vente" étudiées pour attirer un public juvénile : *"je trouve que ça change c'est moderne quoi parce que avant il y avait pas tout ça là, tous ces magasins et maintenant oui"* (AF).

Le développement du phénomène de la mode s'inscrit de façon caractéristique dans le contexte de mutations sociales accélérées tel que nous l'avons évoqué par ailleurs. De nombreux auteurs (Deschamps, 1979, 1990, 1991 ; Lipovestky, 1987), soulignent en effet les liens intimes qui unissent le phénomène de la mode à celui de la modernité. Pour Baudrillard (1984), "il n'y a de mode que dans le contexte de la modernité, c'est à dire dans un schéma de rupture, de progrès et d'innovation". La mode est ainsi entrée dans une nouvelle phase commandée intégralement par la logique individualiste dans laquelle la séduction l'emporte sur la représentation sociale : "l'empire de l'éphémère" s'est imposé dans une société moderne privilégiant la rencontre entre individus où l'important est de paraître (Lipovestky, 1987).

Dans le monde de la tradition, le vêtement constitue un instrument de différenciation sociale aux codes prescrits laissant peu de marge à la liberté individuelle ; lorsque les barrières sociales se font plus

²¹ Les magasins de la famille Ghanty ouverts en 1983 à St Denis font figure de véritables pionniers dans ce domaine.

perméables, les codes vestimentaires se brouillent et la fonction de distinction sociale s'opère ailleurs que par le vêtement (Bourdieu, 1979).

Dans le monde moderne, si le vêtement n'est plus le signe distinctif des classes sociales, il est devenu le lieu d'affirmation d'une classe d'âge. Les jeunes ont leur propre mode qui, pour mieux se distinguer de celle des adultes, met en valeur leur corps (B. du Roselle, 1980). Alimentée par les médias, cette mode se constitue en culture juvénile créant un sentiment d'appartenance entre populations de jeunes socio-structurellement différenciées et géographiquement distantes.

2.- SE CONSTRUIRE UN LOOK : MODELES ET NEGOCIATIONS

Le *look* peut se définir comme un "ensemble de vêtements, de parures, de postures physiques dénotant un style visant à représenter la personnalité de celui qui le porte comme une deuxième peau" (Séca, 1988 ; 141). Avoir un *look* renvoie ainsi à une volonté de rebricoler la mode, de l'interpréter de façon très personnelle "de ne pas subir le code, mais de le manier, l'adapter, le composer. Et à son profit" (Yonnet, 1985 : 536).

Le passage en lycée marque une recomposition profonde des critères de perception de la tenue vestimentaire. L'évolution ne touche pas tant "l'uniforme" juvénile, qui reste marqué par les éléments basiques "jean-Tee shirt-baskets" déjà adoptés en collège (Wolff, 1990), que par l'attention plus grande portée à sa tenue et à l'image de soi.

2.1.- ENTRE "JE" ET "NOUS"

Une ambivalence souvent attestée s'exprime dans un aller-retour constant du "je" au "nous". Il s'agit là d'un mouvement constitutif du phénomène de la mode marqué par la dialectique de l'imitation et de la distinction. Ce mouvement prend, dans le contexte qui nous occupe, une résonance particulière.

Les références au "nous" fédérateur désignent à la fois le "nous" de l'appartenance au monde de la tradition et le "nous" générationnel du monde lycéen ; elles alternent avec l'expression du "je" à laquelle le lycée offre un espace de réalisation rarement expérimenté jusque là. L'apprentissage de ce "je" moderne signe en fait l'émancipation

symbolisée par le passage du "nous" de la tradition au "nous" de l'affirmation générationnelle.

Au collège, l'adolescent, encore soumis aux exigences de la famille et très sensible à la pression du groupe juvénile, doit *"s'habiller comme tout le monde : des jeans des baskets"* et encore plus *"ne pas attirer l'attention"* ; la moindre tentative pour sortir de la norme est impérativement sanctionnée :

"au collège c'est petit, tout le monde connaît tout le monde si des fois on s'habille mal on nous dit oui pourquoi tu as mis ça, ça va pas avec ça" (AF).

Le lycée, quant à lui, offre un espace de liberté en rupture avec les contraintes du collège. Il permet à la personnalité naissante de l'adolescent de s'exercer : *"au lycée la façon de s'habiller c'est beaucoup plus personnel"*. Et si la conformité au groupe existe toujours, elle se fait moins pesante parce qu'au *"lycée on s'en fout de tout (...) on met ce qu'on veut quand on veut"* (AF).

Cette expression de soi passe par une étape de transition, d'apprentissage et de tâtonnements ; il s'agit d'un cheminement fait d'expérimentations, d'imitations, d'essais et d'erreurs qui conduiront à la définition adéquate *"de son style à soi"*.

L'arrivée au lycée permet de mesurer, par confrontation au nouveau groupe d'appartenance, la transformation des critères définissant, jusque là, la norme vestimentaire. Même si certains ont tenté de s'informer des codes en vigueur, s'interrogeant mutuellement sur la meilleure tenue à adopter le jour de la rentrée - *"entre copines on se disait est ce qu'il y a une manière spéciale de s'habiller au lycée ?"* - le choc est rude lorsque on découvre que *"ça ne colle pas"* (CF).

La confrontation avec une *"mode étrange"* heurte tout d'abord le regard, tant certains codes sont en rupture totale avec ce qui définissait jusque là la qualité d'un vêtement à savoir la propreté, le fait qu'il soit neuf :

"il y a des élèves qui s'habillent bizarrement moi je trouve, je sais pas, il y a des pantalons complètement troués, je sais pas moi j'ai vu une fille elle avait un pantalon complètement déchiré, il y avait des trous partout" (CF)

L'année de seconde apparaît comme celle de tous les essais -"il m'arrive souvent de me déguiser"-, de toutes les transgressions aussi. Le lycée autorise le port de tenues "plus sexy", mal tolérées dans l'espace du collège, mais qui trouvent dès l'entrée au lycée un espace de liberté investi surtout par les adolescentes :

"c'est surtout les filles en seconde qui s'habillent vraiment avec des petits shorts sexy, qui se maquillent, qui se mettent à fumer, à porter des talons alors qu'au collège c'est pas du tout comme ça et puis là elles voient toute cette liberté devant elle" (lycéenne, terminale).

Là encore tolérance, compréhension, voire empathie profonde sont de mises entre lycéens :

"on voit ça, on se dit ce sont les petites secondes qui se prennent pour des grandes, on est très tolérant parce que justement on sait que c'est les filles de seconde, qu'on est toutes passées par là, l'année prochaine, elles seront beaucoup plus sages... et puis c'est normal, il faut bien tout connaître!" (lycéenne, terminale).

L'idéal de la *philia* traverse les discours ; "tous pareils" et néanmoins "tous différents", certains se mettent à rêver à l'uniforme effaçant toutes les différences :

"si on pouvait mettre un uniforme à l'école ça me plairait parce que tout le monde serait pareil " (AF).

En même temps, une grande tolérance s'exprime envers toutes les expressions individuelles singulières ; au final chacun fait comme il veut :

"si il y en a un qui vient avec un jean un peu grunge, sale et tout on dit rien, s'il aime porter ça il aime ça, c'est son problème, on va pas l'obliger à penser comme nous" (AF).

L'expression de soi, qui fait de la séduction le point focal des relations sociales, est présentée comme une valeur culturelle de la modernité puisque *"de nos jours l'apparence compte beaucoup"*. Mais cette recherche juvénile du "bon look", entre fidélité générationnelle et statutaire d'une part et émancipation individuelle d'autre part, s'exerce dans la négociation avec les institutions scolaires et familiales.

2.2.- NEGOCIATIONS

2.2.1.- Dans le cadre scolaire

Le cadrage institutionnel s'avère relativement flou, même si la référence à une "tenue correcte" exigée des lycéens apparaît explicitement dans le contrat de formation de certains établissements²². L'expression pose questions aux néo-lycéens qui, une semaine après leur arrivée au lycée, s'interrogent :

"le proviseur dans son discours nous a dit de venir correctement habillé au lycée qu'est ce que ça veut dire ? Comment je dois m'habiller pour venir au lycée ?" (BF).

La gestion de cette "contrainte des corps" se négocie dans le cadre des établissements qui développent à ce propos des positions plus ou moins tolérantes envers les adolescents. Là encore, la taille de l'établissement sera déterminante dans la surveillance exercée sur les adolescents. Ainsi tous conviennent que *"le Butor c'est tellement grand ,tu peux t'habiller comme tu veux, ils diront rien"* alors qu'être scolarisé dans un petit établissement constitue un handicap *"ici c'est plus petit donc tout le monde se connaît c'est plus surveillé"* (BF, lycée de St Paul).

On peut noter ici que la définition institutionnelle du "trop" et du "pas correct" se focalisent essentiellement sur le dévoilement des corps et donc d'une sexualité adolescente qu'il s'agit de contraindre, voire de nier²³.

Les marqueurs vestimentaires liés à l'appartenance religieuse²⁴ sont, contrairement à ce qui a pu être observé en métropole, des signes tolérés sans problèmes dans l'espace scolaire. D'ailleurs, les jeunes filles portant voile et pantalon traditionnel se feraient même plus

²² "La tenue des élèves doit être correcte. Elle ne doit être ni provocante, ni choquante, ni perturbatrice envers les membres de la communauté scolaire" (Lycée de St Paul, contrat de formation Carnet de liaison 1994-95).

²³ La décision du conseil d'administration d'un collège limitant le port du débardeur pour les garçons constitue une première remarquée en rupture avec le non-dit social. La "tenue correcte" trouve ici une définition explicite : "les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire correcte qui ne permet pas les minijupes, les shorts trop courts, les brassières, les débardeurs (même pour les garçons), les vêtements transparents ou à maille ou échancrés etc..." (compte rendu de l'assemblée plénière du 17 Février 1995). Approuvant la mesure, l'inspecteur pédagogique régional chargé de la vie scolaire envisage de l'étendre à l'ensemble des établissements de l'île...

²⁴ En particulier la communauté musulmane qui représente 5 % de la population de l'île (Barat, 1989 : 73).

rare qu'il y a encore quelques années : *"les filles zarab deviennent modernes, elles mettent le même linge que nous à part vraiment une exception, une fille qui met encore le tchador"* constate cette lycéenne scolarisée dans l'Est de l'Ile.

Finalement, les normes du tolérable sont soumises à l'appréciation individuelle et éminemment variable des enseignants. La règle trouvera une définition précise en situation, dans le cadre de la classe :

"c'est le prof qui décide, ça dépend des profs, s'il veut nous mettre dehors à cause de l'habillement il peut ; moi quand j'arrive en classe j'enlève ma casquette surtout avec le prof de français parce que l'appréciation après..." (lycéen, Première).

2.2.2.- Dans le cadre familial

La négociation intra-familiale des normes vestimentaires s'exerce essentiellement dans le cadre d'un double registre : financier et moral.

Le "manque de moyens" est présenté comme le premier frein à la constitution d'une panoplie octroyant une part privilégiée à la marque. Cette "culture de la griffe", relevant au départ du seul fait des jeunes du chef-lieu, se retrouve partagée par tous les lycéens de l'Ile : *"ici c'est devenu comme à St Denis, on regarde la marque"* (AG, lycée de Saint-André).

Le principe de temporalité propre à la mode, dont les produits subissent une accélération du cycle de vie, fonctionne sur une logique économique moderne ; les objets sont rendus obsolètes avant que d'être usés. Difficile, dans les conditions d'un budget limité, de suivre le rythme ; le lycéen se contentera alors d'acquérir un seul élément de la panoplie constitué le plus souvent par les chaussures : *"la première chose que l'on regarde sur vous quand on est dans le lycée et dehors"* (lycéen, Première)²⁵. Car les chaussures constituent l'élément essentiel de la parure vestimentaire d'autant que *"les chaussures signées par de grands sportifs"*, *"les chaussures à grosses semelles comme on fait maintenant"*, *"les Doc montantes"* ou mêmes les simples *"savates deux-doigts"* mais des *"Queek Silver"*, signent l'appartenance au sous-groupe dont on se réclame

²⁵ A la Réunion, les chaussures ont toujours constitué un marqueur symboliquement très chargé. Réservées aux maîtres à l'époque de l'esclavage, elles ont longtemps incarné le symbole de la promotion sociale : seuls les pauvres vont nu-pieds. Les souvenirs scolaires de certains parents continuent d'être marqués par l'humiliation de n'avoir pas pu aller à l'école par manque de moyens pour acheter des souliers. (Wolff, 1990).

car "il y a des marques pour chaque catégorie". Les efforts financiers sollicités auprès des parents portent essentiellement sur cet élément capital de la tenue qui fait l'objet des négociations les plus intenses.

Si les principes esthétiques alimentent tout autant les débats familiaux, c'est sur le registre social et moral que se focalisent la majeure partie des conflits. Sur ces points, les limites de l'acceptabilité sociale apparaissent comme sexuellement différenciées.

Pour les garçons, elles s'expriment dans tout ce qui, au niveau de la tenue vestimentaire, véhicule l'image du mauvais garçon, du "kanyar" :

"Si je m'habille en débraillé, ma mère me dit non, remets ta chemise dans ton pantalon parce que ça fait kanyar enfin bref, après quand je sors je la remets par dessus" (BG).

Pour les filles, c'est une tenue vestimentaire définie comme "dévergondée" qui se voit condamnée, car contraire aux bonnes moeurs :

"Pour ma mère <<i> faut pas qui voit ot fesse dehors ou bien ot tété dehors>>²⁶ c'est ça les normes, mettre un jean, une jupe, une robe oui mais i doit pas dévoile rien" (lycéenne, Terminale).

Le terrain de négociation vestimentaire intra-familiale se réfère également à la tradition religieuse et l'endimanchement reste une pratique encore largement répandue parmi la population lycéenne. Le "linge pour l'école" se distingue du "linge pour la messe" et du "linge de kour" (Wolff, 1991), et si les transgressions aux normes familiales se multiplient pour ce qui est de l'uniforme lycéen, elles restent peu tolérées par ailleurs : "Quand je vais à l'église, je m'habille plutôt correct pas avec le jean déchiré quoi" (lycéen, terminale).

2.3.- SORTIR DU MONDE DE LA TRADITION

Comme le souligne J. Simonin, "le phénomène de mode (...) s'inscrit dans un lieu : l'espace urbain opposé au monde rural ; comme il marque le temps moderne qui chasse la tradition" (1990 : 148).

La mode signe en effet la sortie du monde de la tradition qu'elle soit incarnée par les valeurs religieuses, familiales ou communautaires. La mode incarne "la négation du pouvoir immémorial du passé traditionnel,

²⁶ "il ne faut pas que l'on voit tes fesses ou bien montrer ses seins"

la fièvre moderne des nouveautés, la célébration du présent social" (Lipovetsky, 1983).

2.3.1.- Les Hauts et les Bas

Le discours lycéen sur la mode prend place dans le paradigme, souvent employé à la Réunion, distinguant les "Hauts" et les "Bas" de l'île²⁷, la tradition et la modernité.

Le système de catégorisation mis en oeuvre par cette lycéenne des "Bas" est typique de la vision différentielle véhiculée de ces deux mondes. Ainsi pour elle les jeunes des "Hauts" opèrent des choix vestimentaires qui les situent en dehors de la mode, en dehors de la modernité. *"La plupart des filles des Hauts elles ont des robes (...) en fait, les gens des Hauts ils ont une manière de s'habiller qui ne suit pas la mode qui n'a rien à voir avec la mode"*. Les impératifs climatiques dictent leurs pratiques vestimentaires car *"ils s'habillent plutôt chaud donc ils ont leur pull-over, enfin la plupart du temps ils sont pas branchés comme chez nous"*. Coupés de tous contacts, ils vivent dans un monde clos où la loyauté aux principes collectifs prime sur les choix individuels : *"ils ne sortent pas donc ils peuvent pas voir et puis après avoir des goûts à eux quoi"*. Ils se contentent donc de reproduire le modèle des aînés ; la mode ne représente pas pour eux un différentiateur générationnel : *"ils sont là tout le monde s'habille comme ça, y a pas de choix et puis voilà"*.

Ce faisceau d'indices permet à notre interlocutrice de distinguer les lycéens appartenant au monde des "Hauts" régis par les principes de la tradition : *"enfin moi je les remarque tout de suite, je ne sais pas si je me trompe mais ici quand même on voit la différence"*.

Mais ce système de catégorisation perd peu à peu de sa validité. La massification scolaire fait du **lycée un espace de rencontre et de brassage entre plusieurs types de jeunesse** qui naguère n'avaient pas accès à ce niveau d'études. Il organise la co-présence d'un public lycéen hétérogène aux origines géographiques et sociales diverses qui apprend ainsi à se (re)connaître. Branchés sur les mêmes réseaux médiatiques, ces jeunes participent d'une culture juvénile internationale qui fait du marqueur "Hauts"/"Bas" un indice de catégorisation moins pertinent qu'auparavant. La différenciation "Hauts"/"Bas" devient ainsi un stéréotype

²⁷ A la Réunion, on distingue traditionnellement les "Bas", constitués par la bande littorale en voie d'urbanisation, et les "Hauts" de l'île, correspondant aux régions situées au delà de 600 mètres d'altitude. On y associe généralement les trois cirques (Cilaos, Mafate, Salazie) qui sont des dépressions situées en altitude.

plus qu'elle ne correspond à une réalité attestée ainsi qu'en témoigne cette lycéenne des "Hauts" scolarisée dans les "Bas" :

"ils pensaient que, je sais pas, on s'habillait mal, on mettait par exemple un tee shirt rose, des baskets noires et une jupe jaune on s'habillait pas à la mode voilà on s'habillait vraiment pfeu ... qu'on était des gens de longtemps, des gens arriérés qu'on ne connaissait même pas les groupes de chanteurs et tout (...) ils nous apprennent rien de nouveau on est peut être de Cilaos mais on connaît beaucoup de choses par les actualités, la radio tout ça, on descend même sur la côte pour aller danser" (BF).

La dénégation du stigmat est âprement affirmée par cette jeune lycéenne qui, à son tour, se permet de toiser ces jeunes des Bas *"qui se prennent"* et ne connaissent même pas les "Hauts" de leur Ile.

2.3.2.- Une culture urbaine internationale

Pour la jeunesse lycéenne de la Réunion, Paris reste *"la capitale de la mode"*, Saint-Denis, la ville qui donne le ton : *"une mode c'est obligé de passer par Saint-Denis en premier"*. Plus les lycées s'éloignent de ce centre symbolique et moins la population lycéenne qu'ils accueillent serait *"branchée"* affirme cette lycéenne du chef lieu : *"dans l'Est ils sont un peu moins branchés qu'ici, ils sont un peu en retard"*.

Cependant, on assiste depuis la fin des années quatre-vingt à un engouement pour les normes vestimentaires véhiculés par les cultures urbaines qui vont prendre une configuration particulière dans le contexte réunionnais.

Le *"branchement"* sur ces nouveaux modèles ne se fait plus seulement *via* la métropole. Rompant avec la bi-polarisation classique²⁸, la jeunesse de la Réunion, par l'intermédiaire des médias, se connecte directement sur un réseau mondial et y puise ses références en termes de mode et de pratiques (basket de rue, *rap*, *tag*, etc...). La métropole, proposant jusque là les modèles dominants, se voit concurrencée au profit des Etats-Unis ; New York et ses lieux mythiques comme le Bronx deviennent les nouvelles cités de référence.

²⁸ La bi-polarisation Réunion/métropole est présente dans de nombreux aspects de la dynamique sociale réunionnaise ainsi que des historiens (Wanquet, 1989) ou des linguistes (Cellier, 1990) ont pu le démontrer. Le phénomène de la mode s'inscrit dans cette bi-polarisation (Simonin, 1990) qui place la Réunion en situation de dépendance par rapport à la métropole.

Ces cultures urbaines puisent leurs références à deux sources. La première appartient au monde du sport : les modèles privilégiés sont les joueurs de la "*dream team*", cette prestigieuse équipe de basket-ball dont les personnalités les plus marquantes ont donné leur nom à des lignes de vêtements de sport et de chaussures. La seconde s'inscrit dans le courant de la *Nation Zulu* et du mouvement *Hip Hop* qui s'en est inspiré. Ce mouvement est né aux Etats-Unis d'une volonté de lutter contre le racisme et la guerre des gangs en transformant en défis artistiques (musique, danse et fresques murales) les affrontements physiques qui décimaient alors les bandes rivales de jeunes urbains issus des banlieues défavorisées et ethniquement marquées (Louis et Prinaz, 1990).

Ces deux univers, qui ont en commun la mise en valeur d'une identité noire, offrent un support identificatoire à toute une partie de la population lycéenne qui trouve là un espace d'expression qui lui était jusqu'à présent confisqué.

Les lycéens dont le phénotype se révèle à forte dominante "cafre"²⁹, contrairement aux autres jeunes pouvant se réclamer d'une histoire ethno-culturelle valorisante, n'avaient, jusque là, pas ou peu de références positives auxquelles s'identifier dans une île dont l'histoire se confond avec celle de l'esclavage. A ceux là plus qu'à d'autres, les cultures urbaines d'origine américaine ont offert un support d'expression qui, s'il ne repose pas sur des références historiques réunionnaises, n'en est pas moins fortement investi. Elles leur ont permis de passer directement d'une identité dévalorisée du "cafre" représentative d'une histoire niée ou peu assumée³⁰ à celui du "*black*" autrement plus positive.

Un retour à l'Afrique récemment négocié³¹ s'affirme selon deux voies. D'abord elle relève, via l'identification à un courant international

²⁹ A la Réunion, "cafre" ou *kaf* désigne une personne dont les ancêtres sont d'origine africaine ou malgache. Il est difficile de déterminer le pourcentage de la population cafre par rapport à la population globale. A titre indicatif, C. Barat (1989 : 73), citant G. Payet estime que 35 % des Réunionnais appartiennent à "communauté noire et métisse issue de l'esclavagisme (Caf).

³⁰ A ce propos, la commémoration du 20 Décembre marquant la fin de l'esclavage n'est fêtée que depuis 1981. Récemment décrétée jour férié, cette fête suscite encore de nombreux débats. Dénommée "*fêt kaf*", "Fête des Cafres", "Fête de la liberté", "Fête de la réconciliation", "Fête de la Réunion", son intitulé même ne fait pas encore l'objet d'un consensus et permet de mesurer combien ce pan de l'histoire réunionnaise reste encore du domaine du tabou.

³¹ Depuis 1981, les langues cultures et expressions culturelles régionales ont été particulièrement valorisées. On assiste depuis cette époque à un mouvement de

passant par la Jamaïque, du mouvement *rasta*. Pour les lycéens, ce mouvement est surtout défini par rapport à une musique, le *reggae*, à un chanteur Bob Marley, à des couleurs emblématiques mais également à l'usage de drogue (le *zamal* ou chanvre local) qui constitue une pratique plus ou moins stigmatisée (Fahli, 1995). Ensuite, le rapport direct à l'Afrique s'affiche depuis l'apparition de magasins spécialisés et la venue d'artistes africains dans l'île.

Ces références internationales multiples, en court-circuitant le rapport classique à la métropole et à l'histoire coloniale qui lui est associée, permettent une véritable "digestion" d'une histoire jusque là bloquée. L'identité cafre niée, dévalorisée, se retrouve sinon magnifiée, du moins habitable positivement : ces jeunes se définissent à présent comme des "*blacks*", terme générique apparu tout récemment dans le vocabulaire juvénile.

2.3.3.- De l'uniforme lycéen au look de la tribu

La grande masse de la population lycéenne n'éprouve pas le besoin de se distinguer par la recherche effrénée d'un *look* et se contente d'adhérer au standard lycéen. Ce comportement appartient en propre à la sociabilité adolescente. L'enjeu est de ressembler à ses pairs et non à ses parents. Et puisque la reconnaissance passe par la ressemblance, cette volonté de distinction du monde adulte conduit à un fort conformisme juvénile (Fize, 1994). "*On écoute la même musique, on s'habille pareil*" explique ce lycéen qui a choisi pourtant de se "*distinguer de la masse*" :

"il y a tous les autres, ceux qui écoutent tout et rien à la fois, ceux qui se basent sur le top 50 et la radio, ceux-là ils ressemblent à tout le monde c'est à dire jean-chemise ou T shirt pour les garçons et les filles pareil ou en plus jupe-chaussures, enfin ils suivent la mode sans trop avoir d'affinités précises, de goûts précis" (lycéen, Première).

L'adoption de certains éléments de parure constitutifs de tel ou tel *look* bien identifié peut, pour certains, s'effectuer de façon occasionnelle sans que cela constitue une adhésion définitive à une communauté bien précise et à ses valeurs :

"Le rasta, il s'habille en vert-jaune-rouge, son style c'est ça et il fume son affaire tandis que quand tu t'habilles Africain ça ne veut pas dire

redécouverte des "racines" des différentes composantes de la population réunionnaise.

qui tu vas fumer, tu t'habilles comme ça si le linge te plaît tu te dis comme ça tu es pas dans le rasta, tu es à part quoi" (lycéen, terminale).

Par contre une grande tolérance est de mise vis à vis de ceux qui revendiquent une affiliation quelconque par l'intermédiaire de leur mode de paraître ; la première surprise passée, c'est généralement l'admiration qui domine pour ceux qui osent s'engager vers l'expression la plus marginale et défier ainsi l'ordre du monde adulte.

2.4.- QUELQUES ELEMENTS POUR UNE CARTOGRAPHIE DES LOOKS

Au sein de la population lycéenne, la parure vestimentaire est un marqueur qui permet l'affirmation d'une appartenance à une tribu (Maffesoli, 1988) ou à un groupe à travers les signes de reconnaissance spécifiques.

Branchés depuis peu sur les canaux des médias, les lycéens réunionnais participent, on l'a vu, à une culture internationale de la jeunesse dans laquelle ils puisent leurs modèles. On ne s'étonnera donc pas de retrouver, dans les lycées de la Réunion, des références affinitaires organisant des "tribus lycéennes" relativement semblables à celles observées en métropole (Gentzbittel, 1991 ; Dubet, 1991 ; Rayou, 1994). Rayou y voit un symbolisme des expressions lycéennes "qui ne relève pas de la particularité locale, mais paraît exprimer des registres communs du ressentir" (1994 : 297).

Néanmoins, la "cartographie" réunionnaise des *looks* lycéens présente quelques spécificités dans la prise en compte de paramètres liés à l'ethnicité, une catégorie floue mais néanmoins présente dans l'organisation en "tribus" de la population lycéenne.

2.4.1.- Frontières et franchissements

Les tribus s'organisent essentiellement en fonction de critères d'affinités sportives (les surfeurs, les basketteurs) ou d'affinités musicales spécifiques. Les amateurs de rock ou *hardos* et les *rappeurs* sont particulièrement identifiés à la Réunion. Chaque groupe affiche des signes distinctifs au niveau de sa panoplie vestimentaire.

Mais la constitution des groupes se fait avant tout sur des bases affinitaires ; on observe quelques corrélations entre l'appartenance ethnique et les styles choisis.

Look zorey - look créole ?

Les *hardos* apparaissent comme des groupes où la proportion de métropolitains et de "ceux qui ont connu la métropole" est particulièrement élevée alors que et "les surfeurs, c'est surtout les zorey de Saint-Gilles".

Les lycéens créoles de type cafre adoptent plus facilement les *looks* relevant du mouvement *rasta* ou de la culture urbaine américaine ; c'est parmi eux que l'on trouve la plus forte densité de basketteurs et de *rappeurs*. Une distinction s'établit entre les "*blacks*" n'ayant jamais quitté l'île et les autres de leurs camarades. Les "*vrais rappeurs*", à savoir les jeunes ayant eu hors Réunion l'expérience d'un contact avec la culture urbaine, apparaissent comme porteurs des valeurs les plus authentiques du mouvement et font office de leaders :

"les plus branchés rap et les vrais qui avaient vraiment une façon de penser de rappeurs et tout, c'est souvent les jeunes Réunionnais qui sont nés à la Réunion et qui à l'âge de 4-5 ans sont partis en métropole et sont revenus à l'âge de 16-17 ans ; ils sont peut être Réunionnais, mais ils ont une toute autre façon de penser par rapport aux Réunionnais, c'est ça aussi qui fait la différence entre un vrai rappeur et un autre" (AF).

Cette problématique de l'ouverture/fermeture s'actualise à travers la thématique de ce lycéen qui vient ou qui a eut une expérience scolaire "du dehors". Si le *Zorey* a longtemps été l'emblème de cette ouverture vers l'extérieur, on voit bien que c'est l'expérience de celui qui a connu autre chose que la clôture insulaire qui est à présent mise en avant. A ce titre, peu importe l'étiquette *zorey*, réunionnais ou *black*, seule compte **cette nouvelle vision des choses que donne cette initiation** particulière. En effet, ce type de lycéen est porteur de modèles constitutifs d'une culture juvénile qu'il va diffuser au sein de l'établissement.

La situation réunionnaise a bien ceci de spécifique que "l'ethnicité y constitue une catégorie floue. Ce qui offre une relative marge de liberté dans tout processus identificatoire et dans son mode vestimentaire de paraître" (Simonin 1990, 151).

Franchissements

Au niveau du lycée, les frontières restent relativement perméables et les franchissements nombreux. Ce que semble confirmer

Jean-Claude qui bénéficie d'une double expérience à la fois métropolitaine -il a été scolarisé jusqu'en troisième en banlieue parisienne- et réunionnaise puisqu'il a suivi ses parents dans leur retour "au pays" :

*"En France, c'est pas pareil, en France c'est différent déjà par la couleur, on doit appartenir à une certaine catégorie musicale par exemple les beurs et tout ce qui était arabe et noir appartenait au groupe rap puisque c'est les noirs qui ont inventé le rap et si on était grands blancs avec les cheveux longs ou coupés à ras on était hard rocker, on pouvait pas mélanger ; **ici on peut mélanger**, le mélange est totalement accepté du moment qu'on a une tendance vers la musique et qu'on s'habille pareil quoi".*

Si l'adhésion au *look rasta* reste l'apanage dominant des jeunes de type cafre, tous les jeunes lycéens peuvent emprunter un ou plusieurs signes distinctifs de la panoplie :

"les rastas en général c'est des cafres mais il y a un peu de blancs qui font rasta juste pour je sais pas ils pensent que c'est une mode alors ils suivent la mode" (lycéen, terminale).

L'adoption du *look* se lit dans le port des couleurs emblématiques du mouvement ou de tee-shirts à l'effigie de Bob Marley relativement répandus dans les enceintes lycéennes. Ces signes sont arborés selon les désirs et l'humeur du jour, sans qu'il y ait obligatoirement adhésion à la philosophie ou aux pratiques propres à ce groupe

L'adoption de la "panoplie" spécifique aux *hardos* peut se faire par désir d'être intégré dans le groupe perçu comme le plus provocateur. Alain, lycéen à Saint-André, met en doute l'authenticité de l'engagement *hardos* de certains de ses amis, tant le style de musique paraît éloigné des canons habituels :

"les hardos c'est la musique pan pan pan je ne supporte pas longtemps (...) moi je pourrais pas c'est n'importe quoi" (AG).

Si pour lui quelques lycéens sont réellement des amateurs éclairés de ce genre musical, il suspecte les autres de "*faire le zorey*" par pur souci d'intégration et de conformité au modèle du jeune branché :

"les hardos (...) c'est surtout des zorey qui aiment ça ou des fois des créoles qui se mettent à faire le zorey, le métropolitain quoi et qui se mettent à aimer ça quoi ou qui font semblant d'aimer pour s'adapter à ce milieu là pour être mieux accepté ; peut être il y a quelques uns qui s'intéressent dedans mais pfeu... " (AG).

La frontière Lycée/Lycée Professionnel

Le système des *looks* choisis par les élèves montre qu'il n'y a pas de corrélations fortes et visibles entre les styles et les études poursuivies. En dépit de l'hétérogénéité des publics, une certaine fluidité sociale reste à l'oeuvre au sein du lycée.

Une frontière s'établit par contre entre le lycée et le lycée professionnel. Là, les marqueurs vestimentaires distinguent deux types de populations lycéennes relevant, à la Réunion comme en métropole, de catégories sociales très différenciées :

"les filles du technique sont plutôt coquettes plus femmes elles se mettent plus facilement en mini jupe-petit tailleur-talons alors qu'ici c'est plus cool, plus pantalon-jean c'est deux styles tout à fait différent" (AF).

Nos propres observations rejoignent les tendances relevées par les élèves eux-mêmes dans leurs catégorisations réciproques. Au lycée, on est plus enclin à jouer avec les identités et les *looks* alors qu'au lycée professionnel, la distance entre l'être et le paraître semble moindre : on est ce que l'on porte. Par manque de moyens, sûrement, mais aussi semble-t-il par identification plus forte aux modèles eux-mêmes fortement discriminés du point de vue des sexes : du côté des garçons la mise en valeur de la virilité est très appréciée (Willis, 1977), alors que du côté des filles, c'est l'adhésion aux canons de la séduction féminine et la mise en valeur des corps qui dominant.

2.5.- LOOK ET CIVILITE

2.5.1.- Masques

Le terme *look* signifie "le fait de voir ou de regarder, d'examiner quelqu'un avec les yeux, mais il désigne aussi "l'aspect extérieur ou l'apparence" ; il a donc le double sens de voir et d'être vu (Seca, 1988, 141). Le *look* s'inscrit ainsi dans une des plus anciennes idées occidentales qui, comme le rappelle Sennett, considère la société humaine comme un théâtre. L'essence des relations publiques est d'y "jouer les manières, les conventions, les gestes rituels" (Sennett, 1979 : 35).

Si la civilité est l'activité qui protège le moi des autres moi et lui permet de jouir de la compagnie d'autrui sans se révéler totalement, "le port du masque est l'essence même de la civilité". (Sennett, 1979 : 202).

Le *look*, qui n'est qu'un masque parmi d'autres, devient alors une expression particulière de la civilité, car il oblige au décryptage et à l'interprétation de tout un ensemble de signes renvoyant non à des identités personnelles, mais à des communautés de langages.

Le règne du *look* qui s'affirme chez les jeunes lycéens peut s'interpréter alors comme l'exercice d'un "véritable langage de l'espace public" (Bavoux, Foret, 1990 : 41).

2.5.2.- Un espace de jeu

Le *look* permet de mettre momentanément entre parenthèses son appartenance sociale, culturelle, territoriale. Il brouille les frontières et offre un "espace du jeu" permettant d'explorer des identités multiples, des répertoires et des situations inhabituelles. Certains lycéens se constituent ainsi des *looks* à géométrie variable en fonction de leur humeur ou de leur groupe de référence du moment :

"des fois je m'habille n'importe comment, pour aller au lycée je mets des jeans déchirés à mort exprès quoi et des fois je m'habille classe (...) des fois je m'habille bien, juste pour mon propre plaisir ; tous les styles me plaisent, j'essaye un peu tout (...) il y a un temps je m'habillais en rappeur tu vois pantalons lâches mais maintenant bof ça ne ça ne m'intéresse plus aussi " (lycéen de Première).

Chercher son *look*, en changer au gré des humeurs et surtout tester son effet auprès des autres acteurs de la scène qui se joue quotidiennement dans les cours de récréation lycéennes, constitue un premier apprentissage de la civilité. Le plaisir de jouer un personnage et d'explorer des possibles, jusque là interdits par le contrôle familial ou communautaire, organise ainsi une première expérience positive "des relations en public".

2.5.3.- Répertoires

La civilité c'est, comme le rappelle Goffman (1973), un "art des façades" qui permet à tout acteur social de jouer des apparences et d'offrir à autrui une information contrôlée sur sa personne. Les répertoires sont en adéquation avec les différences scènes dont relève entre autre la situation d'entretien, ainsi que le suggère cette lycéenne :

"j'ai plusieurs styles un pour l'école, un quand je sors (...) Je m'exprime dans ma manière de m'habiller ...si aujourd'hui vous me regardez et vous me jugez par mes habits bin vous avez tout faux quoi la façon de m'habiller c'est juste une façade" (AF).

La mise en scène situationnelle, qui oblige à jouer un rôle et à adopter un répertoire en rupture avec ce qui est considéré comme la "vraie personnalité", est souvent réservée aux négociations avec le monde adulte. Quand par exemple il s'agit de "faire bonne impression" pour passer un examen :

"il y a des règles qui nous poussent à nous habiller de certaines façons (...) j'ai un pantalon je préfère le garder pour passer l'oral du français pour l'entretien parce que je veux pas trop donner une mauvaise impression" (lycéen, Première).

Décrocher un emploi temporaire constitue une situation relativement classique de "présentation de soi" visant à produire une bonne impression :

"pour un boulot je suis allé costume cravate enfin pas la cravate mais bien sapé (...) je crois que si je m'étais présenté en salopette large cheveux rasés, je crois qu'ils auraient eu quand même un manque de confiance" (lycéen, Terminale).

Celle qui consiste à négocier un contrat auprès du proviseur pour la réalisation d'un mur peint au sein de l'établissement est relativement plus originale : *"il fallait que je m'habille en graffeur"* explique Arnold, scolarisé en première et dont le portrait est proposé plus loin.

Cette modulation de son apparence en adéquation avec des contraintes situationnelles illustrent une maîtrise de *"l'art des façades"* déjà bien établies.

Certains lycéens avouent le plaisir qu'il y a à voir émerger dans la foule lycéenne anonyme des *looks* qui retiennent l'attention et constituent autant de défis dans le décryptage qu'ils imposent :

"à St Paul il y a quand même quelques personnes qui ont leur propre style, il n'y a pas d'autres personnes qui s'habillent comme eux quoi, mais ils sont rares c'est trop peu mais c'est intéressant ; j'arriverai pas à retenir une tête si tout le monde s'habille pareil" (CG).

L'apparence ne dénonce pas forcément l'identité. C'est ce qu'apprend également l'expérience lycéenne :

"Certaines personnes peuvent s'habiller d'une certaine façon et n'avoir rien dans la tête d'intéressant quoi (...) je dois avouer que je me suis laissée avoir comme ça par des a priori ; je sais maintenant que c'est pas l'apparence qui compte, je m'intéresse à tout le

monde, mais à une période où c'était l'apparence des vêtements qui comptaient" (BF).

2.5.4.- Le principe d'authenticité

Mais le jeu des looks vient heurter de front une autre valeur profondément juvénile que constitue l'authenticité :

"le look c'est quand tu te forces à faire quelque chose, c'est quand tu veux donner une image de toi ; moi j'ai pas vraiment envie de donner quelque chose non c'est naturel, je m'habille naturel, ça vient de moi quoi (...) ce qui compte c'est pas l'extérieur mais l'intérieur" (AG).

Jouer à être ce que l'on est pas, c'est mentir à ses semblables et leur dissimuler ce qui constitue réellement son "moi". C'est opposer le naturel à la sophistication, l'extérieur à l'intérieur, la spontanéité à l'artifice, le mensonge à la vérité. Position qui relève des "tyrannies de l'intimité" dénoncées par Sennett (1979), mais qui correspond à la propension adolescente à la fusion dans le semblable, cet autre soi-même dans lequel on se regarde grandir.

Faire semblant d'être un autre c'est aussi rompre avec le rôle imposé par la famille et le *kartié* ; prendre du plaisir à explorer de nouveaux masques et de nouveaux répertoires, c'est retrouver le "pouvoir du jeu qui exige pour se réaliser un milieu distinct de la sphère du moi" (Sennett, 1979 : 201).

Les lycéens sont partagés entre l'authenticité et le jeu, entre les plaisirs de la civilité d'une part et ceux de l'échange fusionnel entre pairs d'autre part et cette ambiguïté parcourt de nombreux entretiens.

2.6.- BRICOLER SON LOOK

L'affirmation d'une identité juvénile, dans un contexte sociétal particulier de la Réunion passe par le "bricolage" d'une tenue vestimentaire qui sera un **savant compromis** entre une succession de multiples paramètres parmi lesquels on retiendra particulièrement :

- une auto **expression de soi** partagée entre le souci de **conformité** au groupe et celui de se **distinguer** de la masse,
- des **exigences institutionnelles** définissant la norme de "la tenue correcte" dans l'espace scolaire,
- des **exigences** liées à la tradition encore à l'oeuvre dans l'espace du **kartié** et celles relevant des normes **familiales**,

- une affiliation en fonction d'affinités essentiellement musicales ou sportives, à l'une ou plusieurs **tribus** et aux *looks* qui leurs sont associés,
- une **fidélité au groupe** d'appartenance lycéen et à ses valeurs en particulier celle qui fait de "**l'authenticité**" le moteur des relations sociales.

Tenant compte de ces différents paramètres, chaque lycéen aura, dans le cadre d'une combinatoire personnelle, à composer son *look*. Pour certains, les choix seront imposés par la tradition ; pour d'autres, l'espace du jeu et des apparences sera plus ouvert et pourra s'exprimer dans un "art des façades" totalement maîtrisé, qui est une des composantes essentielles de la culture publique moderne. De fait coexisteront entre ces deux extrêmes autant de positions qu'il y a de lycéens.

Nous nous proposons d'évoquer ici l'expérience de trois d'entre eux : Eric, Arnold et Marie Gladys, choisis parce qu'ils nous ont semblés particulièrement représentatifs des différents degrés d'inscription dans la modernité au sein du paradigme associant jeunesse-urbanité-mode.

2.6.1.- Eric : "le punk du lycée"

Eric est né en Russie ; il arrive en France à l'âge de 6 ans. Scolarisé de la sixième à la seconde dans un lycée parisien, il effectue sa première A2 au lycée français de Moscou : "*ma mère m'a envoyé la bas pour voir la situation politique ; c'était la fin du communisme et elle voulait aussi que je réapprenne un peu le russe*". Il arrive à la Réunion pour y rejoindre son père et la classe de terminale d'un lycée de la côte Ouest : "*c'est vrai, j'ai beaucoup bougé un an en France, un an en URSS, un an à la Réunion, je perdais chaque fois les copains que je m'étais fait, à chaque fois c'est un déracinement ; d'un autre côté on y prend goût à ça, à voyager*".

Ces précisions biographiques sont nécessaires à la compréhension de la position particulière de cet élève et de l'impact de sa courte présence au lycée. Eric a assumé pendant presque une année le rôle marginal et finalement emblématique de "*punk du lycée*".

" j'étais vraiment devenu le punk, le punk du lycée".

"En fait, j'aime bien le punk, tout ce qui vient du punk, la musique, le rock qui est assez simple, qui s'éloigne un peu des sentiers battus et donc ça fait deux ans que je m'intéressais à ça et petit à petit je

m'imprégnais un peu de l'esprit. Bon déjà l'année dernière je m'étais teint les cheveux en rouges, alors arrivé ici j'avais les tempes à moitié rasées, les cheveux tout rouge et une mèche noire. Donc déjà en arrivant dans le lycée j'avais un peu choqué, surtout que deux mois plus tard je me suis refait une coiffure ; alors là j'avais une brosse courte teinte en rouge avec une bande jaune qui faisait tout le tour de la tête et bon la mèche noire évidemment qui pendouillait là ; les couleurs étaient vraiment fraîches et vraiment ça avait choqué (...).

"Et puis pendant les vacances, ça m'a pris d'un coup, en une soirée je me suis rasé les tempes ce qui m'a fait une crête. La crête était grande de 10 cm et déjà à l'époque je l'avais teinte en rouge, un truc comme ça bon, une couleur pas possible. Il y a des amis qui m'avaient fait des petites retouches sur les tempes et finalement arrivé au lycée, c'était vraiment le choc quoi. J'étais le vrai punk, le pourri total et puis finalement ça en est arrivé à un point que je commençais vraiment à avoir le costume typique : j'avais la crête, un tee shirt Sex Pistol, un tee shirt qui avait un trou qui découvrait toute l'épaule, je mettais un jean avec des trous où les trous s'agrandissait de plus en plus ; j'aimais bien aussi me balader en short très court, aussi court que des caleçons et puis des bretelles qui pendouillaient, un gros ceinturon, des baskets pouraves disons j'étais vraiment devenu le punk, le punk du lycée".

"L'administration a hésité pendant une semaine"

"Il y avait eu un précédent et l'administration avait hésité ; un élève s'était ramené avec une crête et celui-ci on l'avait immédiatement chopé et on lui avait dit soit il se rasait le crâne, soit il revenait plus au lycée (...). Une fois aussi un élève est venu avec le crâne rasé et on lui a dit de cacher bon, mais le crâne rasé ça a vraiment une connotation de fachiste, surtout au niveau des skin head tout ça, un crâne rasé c'est quand même vachement agressif. Peut-être l'école avait aussi peur que certains élèves aillent jusque là. Il y a aussi une élève, une fille, elle s'était rasée le crâne, mais personne ne lui avait rien dit au niveau de l'administration, parce que sa mère était professeur dans le lycée, donc on a fermé les yeux".

"Dans mon cas ça a été progressif ; j'avais une brosse rouge, ils se doutaient bien que ça allait évoluer vers une crête, ils savaient que j'aimais bien le punk et tout. Alors à la rentrée l'administration a hésité pendant une semaine, ils savaient pas trop qu'est ce qu'il fallait me dire, s'il fallait me dire quelque chose, est-ce que j'allais gueuler bon parce que avec Marc on avait déjà une réputation d'être des grandes gueules (...) bon ils hésitaient surtout au niveau que moi je faisais rien de mal bon, j'étais pas violent, je buvais pas, je fumais pas, je graffais pas le lycée, j'agressais pas les élèves, ils avaient aucun reproche à me faire. Le seul truc c'était le costume et même là j'allais pas jusqu'à me trimballer en slip, donc du coup ils pouvaient pas me dire grand chose et finalement c'est surtout pour ça que c'est passé."

"l'apothéose"

"moi je me gênais pas au niveau des techniques, je faisais vraiment des recherches pour faire tenir mes cheveux en l'air ; finalement ce qui payait le plus c'était le savon de Marseille, ça faisait vraiment des pics sur la tête donc finalement j'avais une grosse savonnette sur la tête. Sinon j'avais mis de l'eau sucrée, du sirop, du produit vaisselle, du shampoing, du gel, bon vraiment plein de trucs j'avais une tête qui fait que vraiment les mecs ils se posaient des questions ; surtout le jour où je me suis mis du sirop, là le sucre s'était carrément déposé (rires) j'avais les cheveux qui étaient recouverts de sucre glace (...)"

"Donc est arrivé un moment c'était vraiment l'apothéose, un moment où la crête était grande de 20 cm à peu près et d'un coup, ça c'est passé en moins d'un mois, j'ai tout arrêté, je me suis totalement assagi. C'était surtout la période pré-bac et me suis surtout assagi parce que à force de coloration, parce que j'utilisais des colorants qui étaient agressifs qui oxydaient les cheveux, ça a fait que la totalité de mes pointes de cheveux étaient vraiment mortes et à un moment j'ai eu la peau du crâne qui a commencé à peler, mais c'était visible, il y avait vraiment des bouts de peau qui partaient, bon c'était comme une mue (...)"

"D'un coup j'ai tout arrêté"

"Finalement j'ai tout arrêté, je voyais plus d'intérêt à ça. Ca a peut-être été une désillusion pour toute l'école, parce vraiment ils me prenaient pour le punk quoi, je commençais à faire partie vraiment du folklore ; finalement j'étais devenu une idole dans le lycée, et puis t'es le punk, t'es le contestataire et tout, c'est super. Finalement ça me plaisait de moins en moins, je faisais surtout par esprit de contestation et puis bon finalement c'est une période où j'avais envie de délirer un peu et finalement je me suis assagi un peu quoi. J'y trouvais plus vraiment d'attrait (...) Le problème des punks qui jouent ça à fond, ils deviennent comme des filles devant leur glace, toujours en train de se maquiller...une heure pour le look tous les matins c'est trop (...)"

"Le bac qui arrivait ça a compté un peu ; mais c'était une période, je l'avais vécu à fond, ça me suffisait, j'avais envie de faire autre chose, j'avais envie de changer. J'étais pas assez contestataire dans ma tête pour devenir agressif, ça avait un côté esthétique et aussi pour pas qu'il y ait que des surfeurs dans le lycée, pour qu'il y ait quelqu'un qui se détache un peu de l'ensemble (...) en fait, j'y voyais plus d'intérêt, peut être aussi que je sentais que c'était une période sérieuse qui commençait, le bac et m'inscrire dans une école, je sentais que l'époque de la rigolade était passée".

Eric, "le punk de lycée", personnifie ici la logique du look poussé à son point extrême ; son souci du paraître se transforme en une recherche esthétique à temps plein, une performance de tous les instants. Eric incarne également la "figure du cosmopolite" qui traverse

les espaces et accumule les expériences ; porteur des valeurs d'un individualisme poussé à son extrême -dans sa situation de "marginal" de service, il constitue un groupe de jeunes à lui tout seul-, ce lycéen défie l'ordre des adultes dont il teste les limites et bouscule les codes. Ce type de lycéen faiblement représenté dans l'espace lycéen, constitue néanmoins pour ses condisciples un modèle symboliquement fort tant il vient ébranler leurs convictions et leurs certitudes.

Notons ici que l'espace scolaire du lycée en accueillant, même si c'est avec réticence, la manifestation "contrôlée" de ce type de conduite déviante, se révèle comme un espace aux caractéristiques profondément urbaines.

2.6.2.- Arnold : "Mon look...un medley de tout quoi"

Arnold a 17 ans et est en première F3. Scolarisé jusqu'en seconde dans un lycée de Saint-Paul où il résidait jusque là, il devient interne à Saint-Denis pour y préparer un bac technique. Son père est peintre en bâtiment et sa mère agent dans la fonction publique. Il a une soeur à l'université, une autre soeur et un frère plus jeunes scolarisés tous deux en collège.

Le look d'Arnold l'affilie au groupe des *rappeurs* dont il arbore les attributs principaux, la casquette et les baskets. Mais les influences dont il se réclame sont plus métissées : d'abord une influence africaine dont la filiation revendiquée tient plus à la mode -"en ce moment c'est la mode des trucs africains"- qu'à une affirmation identitaire en liaison avec un quelconque retour aux racines ; ensuite une forte influence américaine avec quelques emprunts au modèle des basketteurs -"mon bonnet il vient des Etats Unis c'est marqué Los Angeles Lakers"- et une filiation affirmée au mouvement *hip hop* -"j'ai pris le look des gars"-, l'ensemble étant défini comme "un medley de tout quoi".

"Quand je vais avec un groupe je m'habille un peu pareil"

"aujourd'hui bin j'ai une chemise avec beaucoup de dessins dessus et un tee shirt en dessous à col roulé, un pantalon jean avec de grosses baskets, parce que c'est la première chose qu'on regarde sur vous quand on est dans le lycée et dehors, il y a aussi une casquette, une montre avec un scratch et des colliers un peu africains"

{lors de notre dernière rencontre}, "c'était à peu près la même chose. Je devais parler avec le proviseur pour qu'il me donne un mur donc il fallait que je m'habille en graffeur quoi, donc c'était seulement un col roulé avec un collier africain, la casquette et c'est tout. (...) Sinon quand on part à

une soirée c'est encore différent ; par exemple quand on part à une boum, enfin moi je mets une chemise avec beaucoup de dessins, une chemise un peu "afro" avec des couleurs tout ça et un pantalon avec des chaussures comment dire, des chaussures classe, à la mode, pas des baskets quoi, par exemple des rangers, des 4/4 montantes. En ce moment c'est la mode des trucs africains alors beaucoup de dessins sur les tee-shirts, des couleurs cool si on peut dire avec des colliers que on peut pas trouver partout."

"ma coiffure c'est une coiffure africaine, enfin pas africaine mais des basketteurs, dégradée derrière ; soit on fait des traits dans la tête soit on fait des lettres, on peut tout faire dans les cheveux (...) ma mère me défend de faire des lettres moi je fais seulement des dégradés (...) mon look c'est un mélange de tout. Je m'habille comme ça depuis pfui...au fur et à mesure j'ai, comment dire, j'ai pris le look des gars, un medley de tout quoi (...) Le look skateur c'est avec les copains de St Paul, bon là c'est une vieille casquette avec des tee shirts où on tague dessus, on fait tout dessus quoi (...) par exemple tout le monde a le même tee shirt c'est au groupe quoi. Ton tee shirt est sale bin tu vas le remettre quand même parce que tu vas le salir encore ; sinon ça on met des chaussures spéciales, pour faire du skate on va pas mettre des chaussures de baskets, et puis le jean coupé taillé si on peut dire, je peux pas skater en pantalon ça chauffe (...)"

"Moi je fréquente beaucoup de copains, j'aime bien la solidarité. Je fréquente des gars skateurs, des basketteurs, des surfeurs aussi ; disons que c'est un peu les mêmes marques que le skate, mais ça taxe. Ca dépend quand je vais avec un groupe, je m'habille un peu pareil"

"En France ça craint"

"Heureusement qu'on est à la Réunion parce que si on était en France, alors là pfui... Parce que j'ai fait au moins un mois et demi chez mon cousin qui habite la banlieue, c'est dangereux avec lui. Si on marche tout seul dans la rue, on se fait tabasser pour avoir tes fringues, on peut perdre ses fringues. J'ai des copains qui se sont fait agresser et même mon cousin. Tu vois j'ai des trucs de valeur, la casquette c'est écrit ZuBall made in USA, tout ça disons c'est l'étiquette. Par exemple les tee shirt de marque aussi, ils voient que tu as un dessin sur le tee-shirts <<ah le tee shirt est cool je prends ça">> sinon ça tu as de belles baskets ils vont vouloir quoi"

- en France tu as cherché à savoir ce qui se faisait au niveau du look ?

"Oui et non parce que on peut pas regarder. Si on regarde, on peut seulement regarder les vieux, les jeunes ça craint parce que en France il y a des groupes, et mon cousin il faisait partie d'un gang si on peut dire, et il y a plusieurs groupes ; par exemple là tu regardes le gars comme ça il va te crier dessus, il va te dire des conneries tout ça et si tu ripostes tu es baisé (...) La peur de ma vie c'est les hippies. Il y a des gars en Harley Davidson, ils sont arrivés j'étais dans une cabine téléphonique et je vois les gars qui arrivent j'ai couru ha ha en plus il y avait un bar à côté ils ont fermé la porte ; moi j'ai dis <<qu'est ce que je fais ici ?>> Ah je voulais pas

rester. (...) Ici on me parlait des Skinheads et je croyais que c'étaient des skins, allez voir c'étaient des hippies".

"mon cousin, lui c'est un gars costaud, il marchait avec une batte de base ball sinon ça avec une chaîne, la casquette et des tee shirts avec des grafs derrière (...) J'ai quand même acheté une casquette, un gros pull des chaussures, ça coûtait moins cher et c'était des trucs qu'il n'y avait pas ici. Les chaussures que j'ai achetées en France, elles sont arrivées en même temps que moi ici mais ça coûtait 200 francs plus cher. Sinon ça j'écris à mon cousin, il m'envoie des trucs, des livres de graffs des fois des cassettes (...) on voit comment les gars ils s'habillent dessus".

"J'ai un respect envers les vieux"

"Je m'habille pas toujours de la même façon, ça dépend si je vais chez la famille, je vais pas m'habiller en kanyar si on peut dire, j'ai un respect envers les vieux ; c'est la chemise simple, pantalon, chaussures simples avec de grosses semelles, avec lacets pas montantes quoi, je vais pas mettre la casquette (...) Quand je vais dans la famille, par exemple ma grand mère, mon grand père, dans leur temps ils ne devaient pas voir ça. De moi même je m'habille pour une bonne présentation. Si je vais comme ça qu'est ce qu'ils vont dire ? Parce que si on part dans la famille il ne faut pas qu'elle dise à ma mère <<oui regarde ton enfant tu le laisses faire ce qu'il veut tout ça>>".

"Ma mère par exemple, les cheveux, si j'arrive avec des trucs comme Bob Marley, des tresses, elle se met à crier tout <<oui tu viens de fumer un crack je sais pas quoi>>, mais sinon elle dit rien et mon père il s'en fout. C'est elle qui m'achète mes fringues, elle veut pas mettre le fric dans ma main, elle veut venir avec moi, comme ça quand je choisis mes vêtements elle paie et elle voit que c'est quelque chose que je veux vraiment (...) Le plus cher c'est les chaussures qui sont signées par de grands sportifs si on peut dire, ça représente quelque chose. Le prix ça dépend, il y a des chaussures qui coûtent 700, 800 pas plus parce que je vais pas dépenser 1000 francs dans une paire de baskets et pour l'instant c'est ma vieille qui paie"

"Il faut penser à plus tard"

"A St Paul ils osent pas trop s'habiller et il y a aussi les parents qui sont plus stricts. J'ai des copains à Plateau, au collège A., il y en a quelques uns qui s'habillent comme moi. A l'université c'est différent, les gars s'habillent plus classe (...) ; le look c'est important, parce que si on s'habille naturellement, si on s'en fout du look bin les gars ils vont pas venir te voir. Celui qui est pas branché, c'est le gars qui reste dans son coin, un élève parfait (...) mon message c'est plutôt "pensez aux jeunes, regardez les jeunes". Mais il y a pas que le look dans la vie il faut penser à plus tard. Quand l'école devient plus importante, il faut cesser de déconner ; par exemple si je vais passer le bac, je vais plus m'habiller comme ça parce que ça fait une influence sur le prof aussi".

Arnold, le "lycéen-caméléon", symbolise l'accès à l'urbanité. Ses références, ses looks, ses appartenances sont multiples. Son

répertoire de rôles est conséquent : il est tour à tour lycéen modèle, petit fils respectueux ou jeune homme de sortie le samedi soir, mais ses références aux cultures urbaines importées font également de lui un *graffeur*, un basketteur ou un *skateur* portant les couleurs de sa bande. La mobilité dont il fait preuve, passant sans difficultés d'une situation à l'autre, traversant les espaces géographiques et les univers sociaux, appartient en propre à la culture moderne. Entre lycée, *kartié*, famille, banlieue parisienne et cité, Arnold fait son apprentissage de jeune urbain tout en négociant avec les valeurs familiales plus traditionnelles.

2.6.3.- Marie Gladys : "Je suis en période de transition"

Marie Gladys est une jeune lycéenne de 17 ans. Elève en première, elle est interne au lycée Leconte de Lisle depuis son entrée en seconde et vient d'une petite commune des Hauts de l'Ouest où elle a été scolarisée jusqu'au collège. Issue de famille modeste, elle élabore sa tenue vestimentaire en fonction de ses moyens et d'une fidélité aux valeurs familiales traditionnelles qui sont encore les siennes.

"Je m'habille traditionnel"

"Je m'habille traditionnel c'est pantalon, tee shirt, mes jupes ne dépassent jamais mes genoux parce quand on est assise les jupes ont tendance à remonter, on n'est à l'aise dedans ; en pantalon, on est plus à l'aise, on s'assied un peu comme l'on veut quoi. En jupe c'est pas le cas, on doit bien se tenir correctement, c'est pas pareil (...) je suis quand même de nature pudique, je déteste qu'on regarde mes jambes, parce que quand on traverse toute la cour et qu'il y a une rangée de garçons, par exemple assis sur le mur ou qui sont dans la cour, donc la première chose qu'ils regardent sont les jambes, et tout ce qu'ils peuvent voir de découvert (...) mes robes, pantalons, jupes, tee shirts sont des habits modestes. Je ne peux pas dire que j'ai vraiment un look quoi, j'ai plutôt un style traditionnel ; vivant à la campagne, j'hérite des anciens vêtements de mes soeurs, ce ne sont pas des vêtements qui sont chébrans, qui sont à la mode. Sinon je m'achète rarement des vêtements pour aller au lycée. Je ne vois pas non plus l'intérêt de dépenser des sommes faramineuses pour aller en cours".

"Je suis boursière, disons que dès que ma bourse arrive, ça va plutôt pour le besoin de la famille. Bon je laisse entre les mains de mes parents et quand j'ai besoin de sous, on m'en donne quoi ; j'ai un budget assez limité pour moi personnellement. Très tôt, j'ai appris à me contenter de ce que j'ai, je comprends très bien que mes parents ne peuvent pas me donner plus qu'ils me donnent, je fais avec. Je sais qu'ils sont prêts aussi à se serrer la ceinture pour favoriser mes études et bon je n'exige rien financièrement, rien du tout. Les bouquins c'est primordial, mais sinon, les vêtements je fais avec ce que j'ai."

"C'est difficile de se faire accepter du groupe"

"Je suis quand même gênée par rapport à mes amies, car je peux le dire qu'à chaque rentrée, il y a des étudiantes qui arrivent avec de nouveaux vêtements, qui sont bien maquillées, ça leur donnent un certain charme en quelque sorte. Bon bin moi je sais que je ne peux pas faire pareil. Bon j'essaye de ne pas faire attention à ça quoi. Je sais pas, souvent on ressent aussi un certain complexe d'infériorité parce qu'on n'a pas les moyens de s'habiller et de se faire aussi belle qu'elles (...) on se sent moins belle, on se sent moins regardée qu'elles, on se sent moins intéressante, on est un peu rabaissée quoi. Et en général ces filles là, se regroupent avec des filles identiques, qui sont chébran et celles qui sont traditionnelles, c'est très rare, c'est très rare (...)

"C'est difficile de se faire accepter, parce que souvent on n'est pas, on sent pas trop la conversation non plus. On m'accuse d'être vieux-jeu, de ne pas être dans le coup mais bon chacun sa personnalité, chacun sa façon d'être. Moi je pense que là, c'est la façon dont on était élevé, tout dépend de l'éducation qu'on a reçu des parents."

"Le respect"

"Il y a des filles qui arrivent de moins en moins en moins habillées là, je fais allusion aux mini jupes trop mini. Bon il y a quand même cette idée de provocation derrière nos habits, car on a envie de se faire regarder, mais on montre aussi nos parties intimes, non pas intimes (rires), mais comme dire, bon, ce que ne doit pas montrer quoi (...). Bon, il y a des adultes qui passent par là, qui voient la tenue des lycéennes, des jeunes lycéennes et qui sont provoqués par ces tenues et c'est ça qui crée la violence autour des écoles et des lycées. Faut pas, faut pas, c'est aller vers la décadence (...)"

"Je pense qu'un jeune se doit de soigner sa présentation face aux autres, surtout envers son prof. Je pense que c'est **une marque de respect** pour les autres, que ce soit pour les parents, pour les profs ou bon même les surveillants. Je trouve qu'il y a quand même un certain respect d'autrui qui doit se dégager de nous au lycée. Moi je trouve qu'aujourd'hui il n'y a pas de respect d'autrui, il n'y a plus de pudeur à l'intérieur du lycée (...). L'uniforme comme à Maurice, ce serait pas une mauvaise idée parce que bon je pense que ça va forcer ces gens d'avoir une tenue correcte pour aller au lycée ; c'est une solution tout à fait envisageable, je serais pour (...). Les pantalons déchirés, moi personnellement c'est pas mon style, c'est pas mon genre, c'est un style que je n'apprécie pas, pas vraiment ; et je pense qu'un jeune, un jeune quelconque doit être présentable."

"Si par exemple nos propres parents venaient à pénétrer dans la cour de l'école, ils seraient vraiment étonnés de voir qu'il n'y a pas de pudeur au lycée (...). Je suis d'origine indienne, et dans ma religion, c'est vrai que c'est trop osé de porter des mini-jupes, de se faire couper les cheveux pour essayer de se faire belle et de se maquiller, d'une certaine façon, c'est vrai que la religion joue un grand rôle dans le choix du look. Me couper les cheveux ça ne me plaît pas vraiment, pas encore, peut être l'année prochaine je ne sais pas".

"C'est pas pareil de regarder la télé et être dans le film"

"J'ai grandi quand même dans une famille traditionnelle, j'ai vécu à Trois Bassins jusqu'à ma troisième (...) je suis, je pense dire que je suis encore en phase de transition entre la vie campagnarde et maintenant quoi. On a pas du tout les mêmes mentalités ; mes copines, elles sont trop chébran justement par rapport à moi, qui suis restée en arrière (...). Bon je pense que ça viendra avec le temps. Je m'habituerai à leur habitude, à leur look et à leur coutume, ça viendra. Mais c'est difficile d'avoir toujours vécu à la campagne et de venir faire des études ici à Saint-Denis, c'est dur (...)"

"Il y a la Télévision, on montre le style de vie à la ville, tout ça, de la mode. Bien sûr, on voit dans les revues, dans les journaux. Mais c'est tout autre chose d'être dans le bain. C'est pas pareil. C'est complètement différent. Bon, on peut très bien par exemple regarder un film à la télévision, alors dans un sens, j'ai beaucoup voyagé parce que le film s'est déroulé par exemple en Australie. Bon ça ne fait pas le même effet de regarder le film et d'être en Australie dans le film. Pour moi, c'est pareil, je pense, suivre ce qui se passe par le biais des journaux et là je suis dans le bain je vois comment ça se passe vraiment, la vie tous les jours d'une lycéenne en ville. Et c'est l'opposé de ce qu'on a l'habitude de vivre à la campagne. Et c'est pas une transition facile et on nous aide pas non plus, on n'a pas vraiment un appui, parce que les copains, copines ne sont pas forcément là pour nous aider, quand on a ce genre de petit coincement si je peux dire. Mais les profs non plus, ne sont pas là pour nous aider psychologiquement hein. Et ça c'est dommage. On se bat toute seule pour essayer d'être dans le bain, d'être "in", chébran. On n'a pas la possibilité de suivre leur look, hélas. Mais **on essaye quand même de suivre leurs idées (...)**"

"J'ai eu tendance à essayer de me calquer sur le modèle que j'avais à l'internat parce que bon, j'ai des amies par exemple avec qui, des fois on nous arrive de changer de vêtements, de me laisser coiffer par les autres copines. Bon, les vêtements qu'on change ne sont pas osés hein, ça rentre toujours dans mon style d'habillement. On accepte de changer les vêtements sans pour autant changer son style (...) parce que là j'estime que je suis encore dans la **période de transition** du milieu scolaire. L'année prochaine peut-être je me sentirais mieux dans ce milieu".

Marie Gladys est partagée entre tradition familiale et modernité scolaire. Son ancrage dans le monde de la tradition est constitué par son appartenance territoriale (les "Hauts"), sa fidélité à la communauté familiale (la survie de l'unité domestique prime sur les désirs individuels), aux principes religieux et aux valeurs propres à son groupe (respect des aînés, normes définissant la décence).

Pour elle, comme pour nombre de néo-lycéens, l'arrivée au lycée constitue un choc. Elle symbolise "la figure de l'étranger" qui vit "à la frontière de l'ancien et du nouveau" (Joseph, 1984 : 66) et qui doit

décrypter les codes en vigueur dans un monde qu'elle découvre. L'internat lui offre un poste d'observation et un lieu d'expérimentation privilégié qui lui permettront progressivement de découvrir "le sens du monde" et d'y participer.

CONCLUSION PARTIELLE

A ce point de la démonstration, et avant de poursuivre l'exploration de la scène publique du lycée, il nous faut souligner les points suivants.

La jeunesse lycéenne des années 1990 est constituée principalement de "**néo-lycéens**". Souvent les premiers de leurs familles à atteindre ce niveau d'études, ils se trouvent confrontés, sans autre soutien que celui leurs **pairs** partageant la même situation, ou que celui des modèles offerts par les **feuilletons télévisés**, à un nouvel espace lui même régi par des règles de sociabilité de type moderne.

En cela, ces néo-lycéens se distinguent radicalement de la petite minorité de lycéens déjà suffisamment initiés à la culture publique pour s'investir dans la production de journaux lycéens. Ces journaux eux-mêmes, bien qu'instruments privilégiés d'une éducation citoyenne, ne participent plus, comme leurs prédécesseurs, à la construction d'un espace public global de discussion - ainsi qu'on a pu le montrer dans la première partie.

La massification scolaire pose à présent au lycée un nouveau défi : celui d'initier à la culture publique une population lycéenne de plus en plus nombreuse. De ce fait, **la contribution du lycée** (et de l'expérience lycéenne qu'il accueille) à **l'émergence de l'espace public réunionnais subit un déplacement** : de la sphère de discussion qui avait marqué la période précédente, il se transforme en scène d'apparition.

A partir de **trois analyseurs de l'expérience lycéenne**, on mesure combien la scolarisation en lycée implique une transformation profonde du mode de vie et des pratiques quotidiennes de sociabilité. Cette redéfinition se déroule sur plusieurs dimensions qui **toutes contribuent à familiariser le jeune au mode de vie urbain**.

* La scolarisation en lycée oblige à une **ré-organisation des déplacements** et une transformations des **pratiques alimentaires**. La cantine est délaissée au profit de modalités plus conviviales et mieux adaptées à la sociabilité juvénile et à l'accès à une autonomie propre au nouveau statut lycéen. La fidélité à l'alimentation de type traditionnel oblige à des stratégies peu compatibles avec le nouveau mode de vie lycéen. L'adoption de nouvelles pratiques constitue un marqueur d'intégration aux nouvelles exigences de la vie urbaine ; elle se développe particulièrement dans des lieux qui s'organisent en "lieux publics lycéens".

* L'établissement scolaire lui même offre aux jeunes leur première **expérience sensible d'un lieu public** monumental aux dimensions et à l'esthétique nouvelles. Les néo-lycéens y découvrent le contact avec une "foule" et expérimentent **la confrontation** avec une nouvelle population lycéenne marquée par la **diversité** des origines géographiques, sociales, culturelles voire ethniques. La co-présence expérimentée au lycée constitue une ouverture sans précédent dans le vécu de certains lycéens qui font là l'expérience de la **différence**.

La découverte **de nouveaux codes de la communication sociale** à l'oeuvre dans l'espace moderne du lycée en rupture avec les codes à l'oeuvre dans la famille et le *kartié* constitue une expérience marquante de la culture publique. Devenir lycéen, c'est découvrir une sociabilité définie par l'indétermination des rapports personnels, la réciprocité des perspectives et l'anonymat ou le seul statut de lycéen suffit à légitimer la rencontre.

* L'affirmation d'une identité juvénile à travers l'adoption d'un **code vestimentaire spécifique** signe la rupture avec la génération des adultes. Elle introduit également à l'exploration d'une **multiplicité de rôles et d'identités** par l'adoption de **looks** et de masques investis selon les circonstances et les situations.

La scène lycéenne offre donc un nouvel espace de liberté aux lycéens. Elle permet de **brouiller les signes de leur appartenance sociale et territoriale** en leur permettant de s'exercer à jouer des rôles multiples et différents de ceux assignés par le *kartié* et de **se libérer du poids de la tradition**.

On assiste ainsi à **un processus d'individuation des pratiques** tant dans le domaine des réseaux relationnels, qui s'élaborent indépendamment des réseaux du *kartié*, que celui du choix dans la gestion des pratiques alimentaires ou du style de vêtements.

Le rappel de ces dimensions montre combien **le lycée s'érige en scène publique**. Il propose un espace d'**initiation à l'urbanité** et se constitue **en lieu d'émancipation** qui connaît néanmoins certaines limites.

La difficulté provient du fait que si l'espace du lycée autorise dans une certaine mesure à s'affranchir du contrôle du *kartié*, on a vu que celui reste encore très actif et que **lycée et kartié ne constituent pas des mondes étanches**.

De même, pour nombre de jeunes, "devenir lycéen" c'est participer à la fois à des **pratiques sociales téléscopées** qui relèvent à la fois de la modernité scolaire et de la tradition communautaire créole.

Une étape supplémentaire dans la démonstration va nous conduire à effectuer un **retour à la cité scolaire du Butor**. On se souvient que cette cité avait offert le cadre d'émergence à la presse lycéenne et à la constitution d'un espace public réunionnais étudié, dans la première partie, sous sa dimension de "sphère de discussion".

Cette cité, emblématique à plus d'un titre, va également occuper une position tout à fait centrale dans le processus de construction d'un espace public envisagé, comme nous venons de le voir, dans sa dimension de "**scène d'apparition**" dont elle cristallise et concentre l'ensemble des paramètres.

LA CITE DU BUTOR ET SON FORUM : **un espace public lycéen ?**

Pour Wirth, "les caractéristiques associées aux sociétés urbaines sont plus ou moins accentuées en fonction de la taille, de la densité de population et de l'hétérogénéité de la communauté considérée" (Wirth cité par Hannerz, 1983 ; 93).

Cette définition des sociétés urbaines peut s'appliquer aux cités scolaires présentées souvent comme "des villes dans la ville" en regard de leur dimension, de la diversité et de la concentration la population scolaire accueillie. Ces éléments, s'ils n'ont pas, comme le souligne Grafmeyer (1994), d'effets mécaniques proprement dit, restent propices à la constitution d'un mode de vie urbain avec lequel ils font système.

A la Réunion, la cité du Butor partage ces critères d'identification avec les quatre cités scolaires de l'île¹. Elle s'étend sur une superficie de 13 hectares et, même si elle a vu ses effectifs décroître,

¹ A la fin des années quatre vingt, le tiers des scolarisés du secondaire, soient près de 5000 lycéens, fréquentent la cité scolaire du Tampon qui en accueille près de 3500 à présent sur dix hectares. La cité scolaire de St Louis et ses trois établissements (Lycée, Collège et Lycée Professionnel) totalise 3300 élèves alors qu'ils sont 2750 à se partager les 14 hectares de la cité du Port où co-existent un Collège et un Lycée Professionnel. Rares sont les sites en métropole accueillant une population scolaire aussi conséquente.

elle accueille encore, au moment de l'enquête, plus de 4000 élèves, dans trois établissements scolaires différents.

Elle fait également l'objet d'une appropriation tout à fait originale de la part de la population environnante mais également des tagueurs qui y ont développé leurs pratiques relevant d'une culture urbaine internationale (Vulbeau, 1992).

La cité du Butor concentre de plus une série de paramètres complémentaires et présente un espace emblématique constitué par "le forum" qui font d'elle **une scène scolaire** particulièrement intéressante à étudier.

CHAPITRE PREMIER

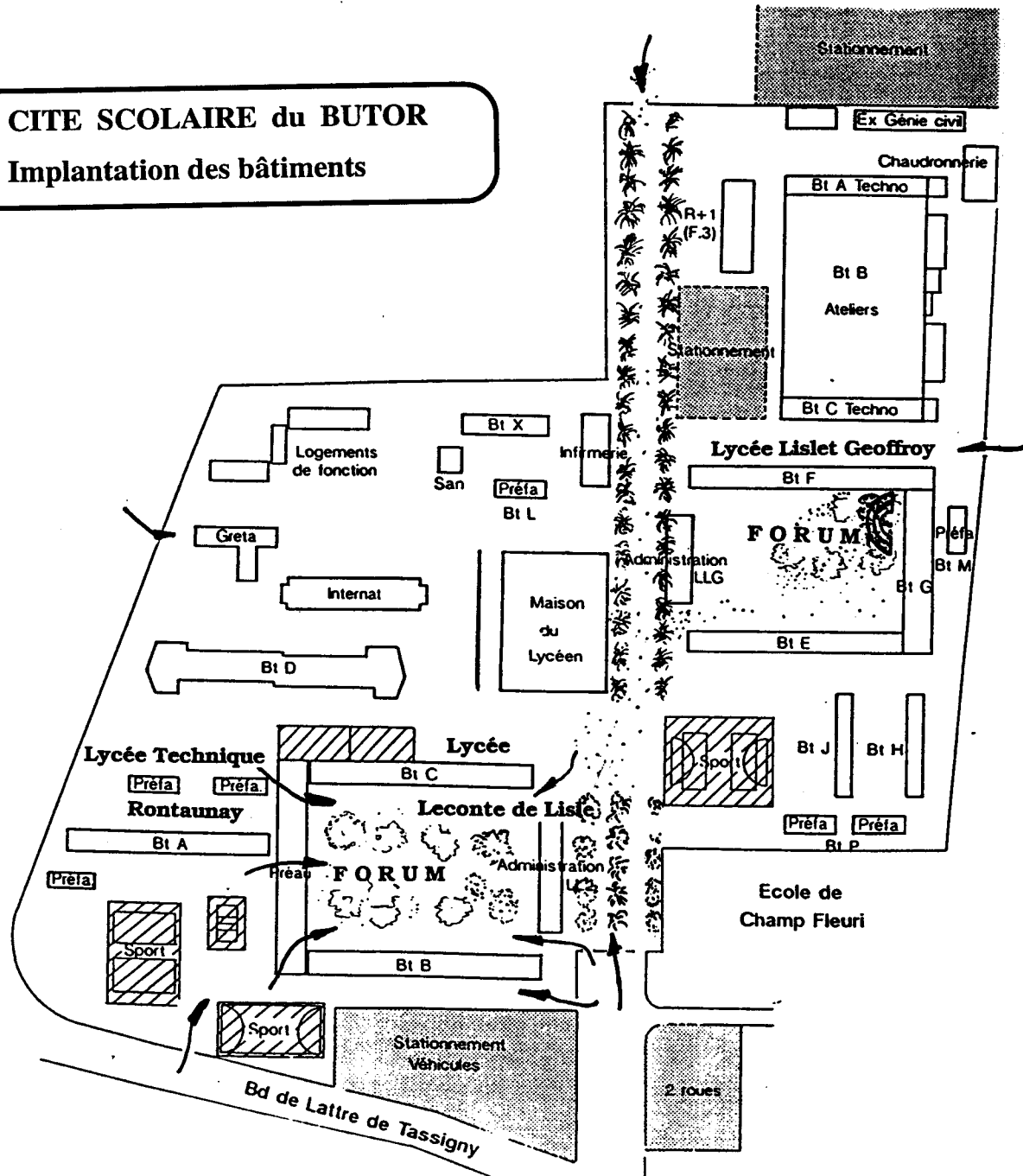
LA CITE DU BUTOR : UNE VILLE DANS LA VILLE

1.- UNE CITE SCOLAIRE EMBLEMATIQUE

1.1.- UNE SITUATION PRIVILEGIEE

La cité du Butor bénéficie d'une implantation unique qui lui confère un statut particulier. Elle est située à Saint-Denis, c'est à dire au sein de l'agglomération la plus engagée à la Réunion dans un processus dynamique et continu d'urbanisation caractérisé par un accroissement indéfini de la population et par l'extension également indéfinie de son aire d'influence. Capitale économique, administrative et politique, lieu de circulation, d'échanges et de flux des hommes, des biens, des services, Saint-Denis occupe une position spécifique et emblématique dont bénéficie par retour la cité du Butor et les lycéens qui y sont scolarisés.

CITE SCOLAIRE du BUTOR
Implantation des bâtiments



Le bénéfice est double. Il est d'abord pratique, puisque être lycéen au Butor signifie pouvoir expérimenter la situation de citadin et jouir de toutes les potentialités offertes par la ville. Il est ensuite symbolique dans le sens où le lycéen du Butor est aussi le lycéen de la capitale, ce qui lui confère une identité valorisante par contamination.

La cité du Butor bénéficie en outre d'un capital symbolique unique et puissant lié à la présence en son sein du lycée Leconte de Lisle, porteur de la tradition de l'excellence du "vrai lycée" qui continue de marquer l'inconscient collectif².

1.2.- UNE POPULATION LYCEENNE PLURIELLE

La cité scolaire du Butor présente une situation unique parmi les cités de l'île, car elle regroupe trois lycées³. Il s'y organise de ce fait la co-présence d'une population lycéenne et étudiante⁴ amenant une certaine hétérogénéité du point de vue des origines sociales et géographiques.

Les enfants des familles aisées, réunionnaises et métropolitaines, scolarisés dans une proportion importante au lycée Leconte de Lisle côtoient, dans le cadre de la cité, ceux issus des familles plutôt défavorisées et peu scolarisées que l'on retrouve inscrits plutôt dans les deux autres établissements⁵. La différenciation sociale se double d'une différenciation géographique même si, dans le contexte réunionnais, la ségrégation sociale et spatiale relève d'un phénomène encore largement en cours de réalisation. Elle dessine néanmoins une cartographie partageant grossièrement les populations aisées en provenance du centre-ville et des écarts résidentiels d'une part et, d'autre part, les populations plus défavorisées issues des zones en voie de "banlieurisation" ou des zones plus agricoles de la ville voisine de Sainte-Marie et de ses écarts. A cela s'ajoute une population scolarisée dans les sections à recrutement

² Voir le chapitre "L'espace scolaire".

³ Il s'agit du lycée Leconte de Lisle, du lycée Lislet Geoffroy, ancien lycée technique d'Etat qui accueille depuis peu des sections d'enseignement général et du Lycée Professionnel Rontaunay (L.P.R.) de type tertiaire.

⁴ La présence de sections de techniciens supérieurs et d'une classe préparatoire a introduit récemment une hétérogénéité supplémentaire du point de vue des âges et des statuts puisque ces jeunes adultes relèvent du régime étudiant.

⁵ Cette réalité, qui fait partie du sens commun, se trouve confirmée par la consultation des dossiers scolaires.

départemental, provenant de l'ensemble de l'île et logée le plus souvent à l'internat.

La distribution différenciée de la population scolaire au sein des trois établissements de la cité, constaté simplement par les uns et dénoncée avec véhémence par les autres, constitue un état de fait. L'intérêt ici sera d'observer, dans sa réalité quotidienne, le déroulement de cette co-présence d'une population lycéenne dont la diversité constitue un paramètre constitutif de l'urbanité.

2.- UN LIEU "PUBLIC" PARTICULIER

La cité du Butor "c'est un peu la ville dans la ville" explique cet ancien proviseur faisant référence à son étendue, à la diversité des bâtiments scolaires, au fait qu'une partie du personnel y réside donc y circule en dehors des heures scolaires. Mais c'est aussi l'usage pluriel qu'en fait la population locale environnante - à savoir un espace de loisirs, un espace domestique et un espace de circulation- qui constitue cet espace scolaire en un lieu public un peu particulier.

2.1.- UN ESPACE DE LOISIRS

Les espaces verts, la présence de kiosques, de bancs, d'arbres, de terrains de sports, tout concourt à appréhender la cité scolaire comme un lieu public à l'image de ceux aménagés de plus en plus souvent en aires de pique-nique très prisées pour les sorties familiales. L'investissement de cet espace durant le week end, lorsque l'établissement n'accueille pas d'élèves, va de soi pour la population du *kartié*. D'autant plus que celle-ci a vu son espace se réduire au fil des ans. D'abord au niveau de son habitat pour ceux qui résident à présent en logements sociaux et qui ont dû renoncer à la *kour*, siège de nombreuses activités domestiques et jardinières peu conformes à la verticalité des nouvelles constructions (Wolff, 1991). Ensuite l'espace environnant lui-même s'est réduit avec la disparition des friches urbaines à présent construites, le bord de mer aménagé en un parcours santé très fréquenté et les bidonvilles remplacés par les logements collectifs à la densité d'occupation élevée. L'espace de la cité avec ses cours et ses étendues gazonnées est le seul qui subsiste au sein d'un quartier saisi par une urbanisation extrêmement rapide. "*Quand je suis arrivé j'ai demandé que*

les portes soient fermées le week end ; sinon avant les gens rentraient et pique-niquaient à l'intérieur de la cité du Butor (...) ils venaient là en toute quiétude, la partie créole quoi avec les gosses le grand père, les marmites tout" s'étonne encore cet ancien proviseur adjoint.

Pris sur le fait et sommés de quitter les lieux, ces usagers du dimanche manifestent une incompréhension totale. Elle montre à quel point ils pensent être dans leur bon droit, n'imaginant pas un instant avoir enfreint des règles d'usages.

2.2.- UN ESPACE DOMESTIQUE

Certains habitants font également de la cité une extension du quartier pouvant accueillir des activités domestiques. L'habitude de laver son linge dans la ravine ou au point d'eau a longtemps été partagée par des populations aux conditions de logement précaires. Celles habitant aux alentours de la cité ont investi en fin de semaine les robinets du lycée, profitant des vastes étendues des cours de récréation et des terrains herbeux pour faire sécher leur linge au soleil, à même le sol, comme le veut l'usage ici. L'habitude a perduré alors que relogés dans des appartements sociaux nouvellement construits en lieu et place de leurs bidonvilles, les familles disposaient enfin de l'eau courante. En fait l'exiguïté des vérandas ne leur permet pas de laver le linge à la main et à grande eau et de le déplier de façon satisfaisante : la solution offerte par les espaces du lycée s'avère malgré les nouvelles conditions de vie, toujours aussi satisfaisante.

"Tous les samedis ils venaient laver le linge et le faisaient sécher sur le pelouses ; l'établissement scolaire est vécu comme faisant partie du quartier quoi" (Proviseur du LP Butor).

Systematiquement investi en fin de semaine et donc de ce fait perçu comme rendu à l'usage commun, l'établissement scolaire devient une simple extension du quartier.

2.3.- UN ESPACE DE CIRCULATION

La traversante bordée de palmiers royaux, et dont les noix de cocos sont régulièrement cueillies par les jeunes du voisinage, partage la cité scolaire en deux ; elle permet de relier le quartier du Butor aux

installations sportives d'un autre quartier. Fréquentée par ceux désireux de passer le plus rapidement possible d'un lieu à l'autre, par les sportifs en tenue ralliant au pas de course les lieux de leurs entraînement, par le personnel logeant dans la cité, cette allée accueille une circulation importante. Il a même été question un temps de la transformer en véritable rue mais ce projet municipal n'a finalement pas abouti. C'est donc l'option de la fermeture qui a été privilégiée. Afin de rendre cette cité "*plus étanche*", les portails ont été fermés et l'entrée principale munie d'une ouverture électronique obligeant une transformation des flux circulatoires. Il faut à présent faire un large détour et contourner la cité pour passer d'un quartier à l'autre.

2.4.- AUTOUR DE LA POLYSEMIE DU TERME "PUBLIC"

C'est surprise en situation de transgression des usages institutionnels que peu à peu la population découvre les codes et les usages en vigueur dans la cité scolaire.

De fait l'incompréhension se focalise sur le sens à donner au terme "**public**" revendiqué par l'ensemble des protagonistes.

Pour le personnel représentant l'institution, l'espace scolaire et l'établissement "public" d'enseignement que constitue un lycée sont réservés à un usage exclusif et à une population juvénile spécifique : ils doivent, du fait de leur appartenance au patrimoine public, être protégés et respectés et leur accès doit être contrôlé.

La population perçoit quant à elle le terme "public" dans le sens de "bien commun" à la disposition de tous. L'attitude coercitive du personnel désireux de protéger cet espace est interprétée sur le registre du soupçon par la population qui lui fait le procès d'une éventuelle appropriation de la cité pour son propre compte. En effet cet espace est perçu comme "public", c'est à dire accessible à tous du moins lorsque celui-ci ne reçoit pas les élèves. Nous sommes en présence de deux légitimités différentes qui s'affrontent.

L'administration de la cité du Butor⁶ a donc été contrainte de négocier avec l'extérieur un respect de l'espace scolaire dont les

⁶ L'usage des lieux scolaires comme lieux publics est surtout observé dans le cadre des anciennes vastes cités scolaires construites dans les années 70. Les nouveaux lycées de taille réduite et clôturés ne rencontrent pas de telles transgressions d'usage de leur espace par la population environnante.

principes de fonctionnement ne constituent pas des "allant de soi" massivement partagés à la Réunion.

La perception du lycée comme un bien commun ouvert à tous au même titre que les lieux publics non scolaires renvoi à **la perception de l'espace public à la Réunion**. Les études en cours montrent combien cette notion, qui n'appartient pas à l'habitus de la tradition réunionnaise, apparaît en cours de constitution⁷. La typologie des espaces publics dans leur dimension physique font apparaître trois types d'espaces : l'espace public des villes, les espaces intermédiaires et les espaces de *kartié*. Il est frappant de constater que les usages de la cité du Butor correspondent, même si c'est de façon restreinte et limitée à quelques activités, à ces trois types de définition à savoir l'espace de la circulation et du flux, l'espace des loisirs et l'espace des activités domestiques.

Ces usages ont "subverti" l'espace de la cité, la transformant un temps en un espace public à disposition du plus grand nombre avant que les autorités n'y mettent un terme et négocient des pratiques plus conformes à leurs représentations d'un espace scolaire.

Cette appropriation tout à fait originale d'un espace scolaire a mis en évidence le rapport particulier que la population entretient avec l'espace public urbain, mais elle ne suffit pas à l'organiser en **espace public lycéen**. La cité présente d'autres paramètres qui vont dans ce sens et que l'on va examiner ici.

La communauté lycéenne s'approprie l'espace scolaire selon des formes et des pratiques qui font de cette cité un lieu d'exception. Elle est ainsi devenue le lieu d'émergence de la pratique d'une culture urbaine naissante à la Réunion : le tag.

3.- LA CITE DU BUTOR : LA MECQUE DES TAGUEURS

3.1.- UNE DEFINITION REUNIONNAISE DE LA PRATIQUE

La pratique du tag, cette variété particulière de graffitis constitué d'une signature répétée à l'envie⁸ est une spécialité urbaine qui

⁷ Voir en particulier le chapitre sur "L'espace urbain".

⁸ Le tag se distingue du graff qui s'apparente plutôt à une fresque murale colorée et bombée sur un mur et dont la composition picturale peut comporter une base

nous vient des Etats Unis. Elle est apparue en France dans les années 1980 et a atteint la Réunion dix années plus tard. La version réunionnaise de la pratique, qui commence tout juste à faire l'objet de travaux exploratoires (Gilbert, 1993), présente des spécificités. Elles sont liées à une autre configuration de la ville (absence de grands axes de communication comme le métro, support privilégié des tags) et à une perception différente de l'espace insulaire. Le clivage ville/banlieue, le flou des frontières entre monde rural et urbain font que la représentation territoriale des tagueurs réunionnais "n'est pas seulement urbaine, elle couvre l'espace insulaire" (Gilbert, 1993 : 33). Si la légende attribue le premier tag à un métropolitain en vacances dans l'île et dont on ne connaît que le pseudonyme "SKUO", nos observations nous conduisent à la cité du Butor présentée par tous comme **le haut lieu de la naissance et du développement de la pratique.**

3.2.- L'EMERGENCE D'UNE PRATIQUE

C'est à la fin des années 1980 que l'espace scolaire de la cité du Butor est investi comme un territoire urbain spécifique au sein duquel s'est structurée la pratique du tag :

"les tags brusquement on a eu une épidémie de tags on a senti que ça venait de métropole c'étaient des secondes (...) c'est apparu du jour au lendemain, c'étaient quelques individus et ça s'est répandu comme une traînée de poudre on a été tagué de tous les côtés" (Proviseur Adjoint au Butor).

Concentration juvénile et hétérogénéité des publics qui caractérisent la cité sont les facteurs favorisant d'une socialisation infra générationnelle, essentielle dans la transmission des savoirs faire que mobilise la maîtrise de la bombe⁹. La cité du Butor se retrouve ainsi au coeur des pratiques : sa population lycéenne est confrontée la première à une nouvelle culture juvénile urbaine importée par de jeunes métropolitains ou des Réunionnais ayant découvert le tag lors d'un séjour familial en France.

calligraphique. Les tagueurs après quelques années de pratiques s'orientent souvent vers le graff. Le terme de "tagueur" s'entend ici sous sa forme générique incluant l'une et/ou l'autre des pratiques.

⁹ Des travaux en cours étudient particulièrement le processus de socialisation infra générationnelle et le processus de développement d'une carrière de tagueur à la Réunion (Wolff, à paraître).

L'histoire débute avec BAKER¹⁰ en 1988, un jeune lycéen scolarisé au lycée professionnel et porteur d'un savoir et de références particulièrement mythiques :

"C'était un black, un black de métropole qui avait même été chez les NTM 93, les Nique Ta Mère de la région parisienne, et il est resté deux ans ici" (MAXI).

Le jeune lycéen diffuse largement son savoir. La contamination est maximale et la cité du Butor voit se développer de nombreux groupes (ou posse). Tous les tagueurs décrivent cette époque comme l'âge d'or du tag. Les meilleurs "artistes" de l'île sont présents dans la cité et chaque groupe a au moins un de ses membres scolarisés dans un des établissements ; l'espace scolaire de la cité du Butor apparaît comme le centre d'une pratique intense vers lequel convergent tous les tagueurs de l'île :

"tous les anciens tagueurs tous étaient encore élèves au Butor et les copains venaient aussi là ceux du LP Moufia, ceux du Chaudron tout le monde posait au Butor, on était tout le temps fourré là" (MAXI).

Le Butor devient à partir de là **un lieu de passage obligé** de tous les tagueurs et graffeurs de l'île. Pour être reconnu, pour construire sa réputation, pour se frotter aux anciens, tout débutant se doit de poser au Butor évoqué comme *"La Mecque des tagueurs"*.

La cité devient à cette époque le lieu d'affrontements graphiques entre les groupes. On raconte les descentes du dimanche soir, les expéditions nocturnes comme autant de faits d'armes :

"le Butor à l'époque c'était cartonné partout, je me rappelle l'administration faisait repeindre toutes les semaines ; le lundi matin on revenait, les mecs avaient repeint, après nous on revenait le soir on recartonnait ; c'est eux qui se sont fatigués avant nous quoi" (MAXI).

La fin de l'investissement de la cité comme lieu spécifique de regroupements, d'échanges de savoirs-faire mais aussi de défis graphiques entre bandes se situe en 1992.

La municipalité ouvre à cette époque un local à l'attention des jeunes graffeurs-tagueurs et en confie la gestion à l'un d'entre eux. On assiste alors à un déplacement du mouvement vers ce lieu. La cité du

¹⁰ Chaque individu porte un nom de tag qui apparaîtra ici en lettres majuscules.

Butor n'en continue pas moins à être investie par les nouvelles générations car elle reste un lieu privilégié de l'initiation à une pratique, de l'expérimentation et de l'entraînement, enfin de la construction d'une réputation :

"on peut dire que le Butor c'est le lycée le plus populaire de la Réunion ; pour devenir célèbre, pour être bien connu quoi, il faut poser au Butor ; c'est un passage obligé quoi, c'est là qu'il y a le plus de lycéens quand même, les lycéens tagueurs d'abord et aussi les autres lycéens " (SKYNER).

3.3.- UNE CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE DE LA CITE

La cartographie des tags et graffs relevés dans la cité donne un aperçu de l'investissement spatial de l'espace scolaire¹¹.

Il fait apparaître des lieux privilégiés : les murs de clôture sur leur face interne et externe, le préau et la zone tampon entre les lycées professionnels et classique, les bâtiments en préfabriqués du lycée Geoffroy. Ne figurent pas ici les cages d'escaliers, les poteaux et bacs poubelles également investis.

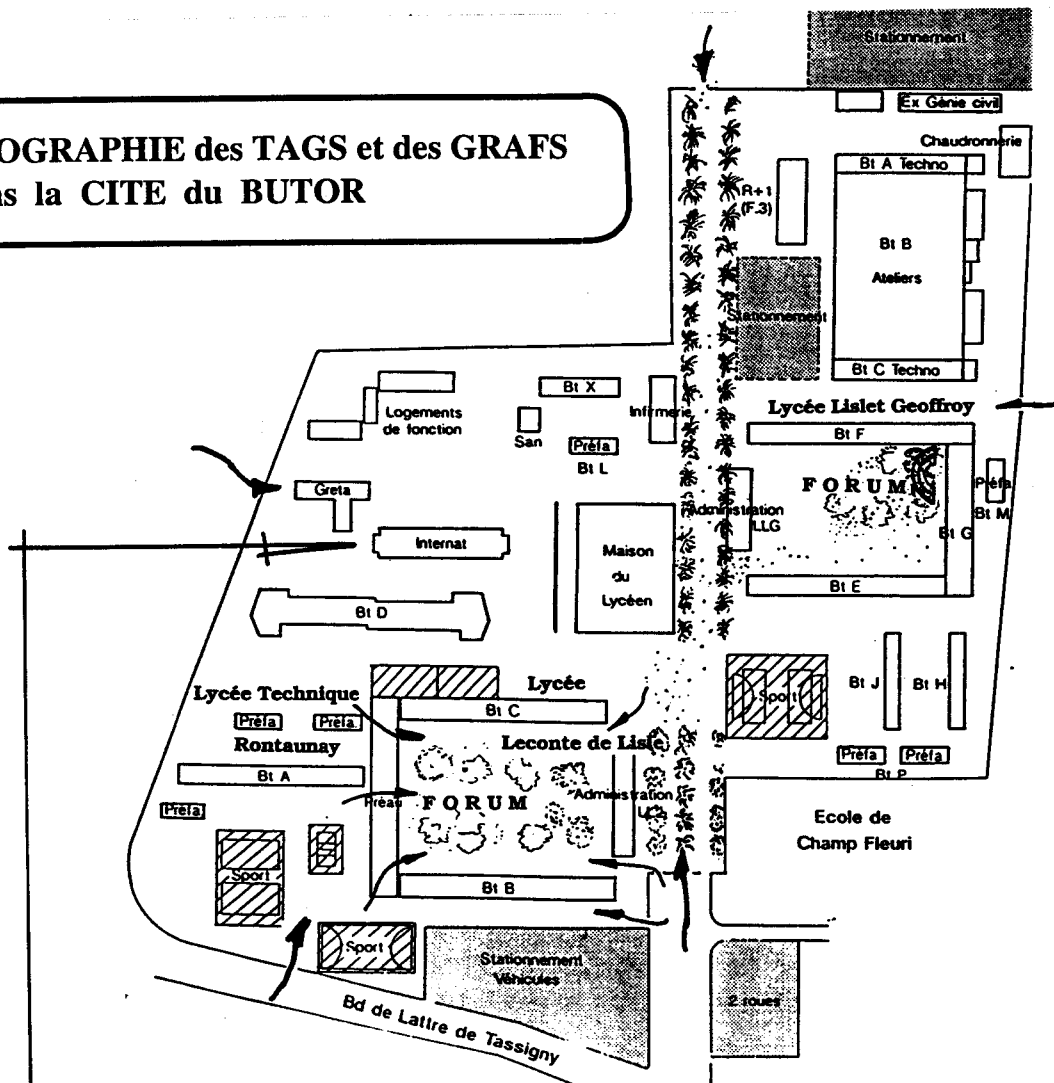
De fait s'établit une véritable hiérarchie des lieux en fonction de leur exposition, de la prise de risque que suppose leur investissement, du tabou qu'ils représentent, de la tranquillité pour l'entraînement qu'ils offrent. On remarque ainsi que les bâtiments de l'administration jouissent d'une certaine immunité et apparaissent relativement protégés

A chaque espace correspond son usage, usage lui même différencié selon le degré de compétences des tagueurs.

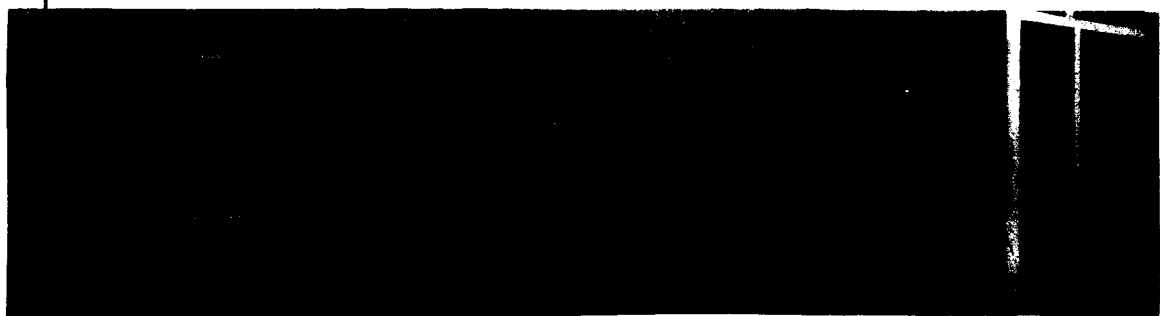
Pour les néophytes les zones les plus prisées sont celles les plus protégées des regards. Ces espaces constituent les terrains d'entraînement des tagueurs, qui pour améliorer ou maintenir leur dextérité, ne doivent pas cesser de pratiquer. *"Le lycée c'est un bon endroit pour s'entraîner"* reconnaissent la plupart d'entre eux ; un bon tagueur ne se déplace jamais sans son marqueur et résiste rarement au plaisir de laisser trace de son passage.

¹¹La pratique des tagueurs et les réponses institutionnelles en terme d'effaçage font que bien sûr cet état des lieux n'est valable que pour la période durant laquelle l'observation a été réalisée. La réalisation de ce plan rend compte de l'état de l'activité graphique relevée durant l'année 1994.

CARTOGRAPHIE des TAGS et des GRAFS dans la CITE du BUTOR



"La secte AMAM, c'est le meilleur truc qu'on ait fait au Butor"



Mais pour asseoir sa notoriété, il s'agit de poser sur des surfaces obéissant à certaines caractéristiques qui exposent en fait le tagueur à une prise de risque maximale.

Le défi consiste à accomplir des coups d'éclat en posant sur des surfaces qui soient avant tout vues par un maximum de personnes. Le choix du support tient compte de cet impératif qui fait de la visibilité du tag ou du graff une qualité essentielle : entrée du lycée et mur d'enceinte en façade, poste de surveillance du gardien du parking moto, pignon donnant sur la cour de récréation sont donc particulièrement privilégiés.

La surenchère que se livrent les groupes conduit les plus audacieux à poser sur des endroits les plus inaccessibles.

"quand l'endroit est difficile d'accès et tout et que là on pose le nom là les autres sont furieux ils se disent mais comment ils ont fait ça ? Par exemple un tag en hauteur c'est jamais évident à faire c'est à celui qui fera le truc le plus beau et l'endroit aussi compte" (MEA).

3.4.- L.S.A : LES MEILLEURS DU LYCEE

Le tag et le graff doivent également se lire comme un défi graphique au niveau de la réalisation. La notoriété s'obtient en s'imposant des points de vue technique et esthétique.

La réalisation qui a définitivement consacré la réputation du groupe L.S.A. en tant que "meilleur groupe du lycée" au moment de l'enquête a été le graff réalisé sur le pignon de l'ancien internat accessible à partir du toit d'un bâtiment adjacent. Repéré de longue date, ce mur a été choisi pour sa situation exceptionnelle : "il était bien placé, même de la route on pouvait pas le rater". La fresque très colorée déroulant le nom du groupe sur une superficie de 3 m de long sur 1 m de hauteur a été réalisée un après midi, durant les vacances scolaires, sous les yeux des automobilistes circulant à proximité et alors que "des enfants des gens de l'administration jouaient dans la cour". Comme c'est l'usage dans ce type de réalisation collective, les contours ont été tracés par le concepteur du graff alors que les autres se sont chargés du remplissage des couleurs : "j'avais la pétoche quoi, c'était sur un toit, c'était super voyant, on pouvait même nous voir à partir de la route". Mais une fois devant le mur l'anxiété retombe : "une fois qu'on est dedans on oublie tout on pense plus, car si on a la pression sur le dos pendant tout le graff c'est pas bon, on peut faire des erreurs" (KONIX).

Une création de cette dimension, exécutée dans de telles conditions représente un défi qui fait date dans le monde des tagueurs. Aussitôt la performance connue, de nombreux jeunes se sont déplacés pour admirer la fresque et la prendre en photo. Détruite au cours des travaux de réhabilitation de l'internat, cette oeuvre éphémère ne subsiste plus que dans le *press-book* du groupe. Ceux qui ont pu l'apprécier *de visu* partagent le jugement de MAXI :

"La Secte AMAN, c'est le plus beau et le plus puissant graff ; c'était un graff sauvage et vraiment beau quoi un des plus beaux graff de la Réunion au niveau des couleurs, c'est le meilleur truc qu'on ait fait au Butor" (MAXI).

Ses auteurs regrettent néanmoins sa démolition ; elle ne figurera pas dans ce "musée urbain" qu'est devenue la cité du Butor.

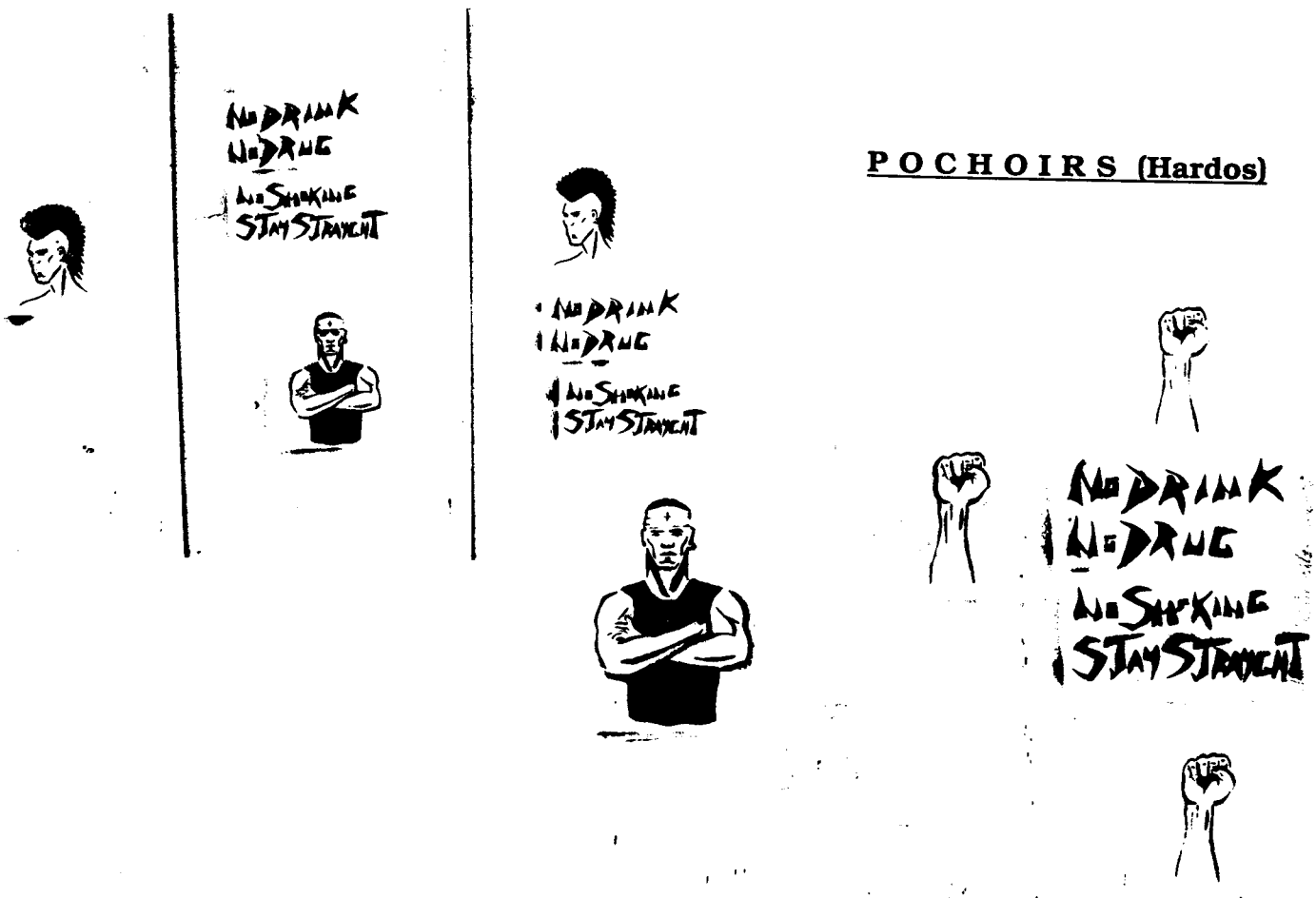
3.5.- LE BUTOR : UN MUSEE URBAIN

Les pratiques d'effaçage de l'administration délimitent au sein de la cité scolaire des espaces où la remise à neuf se fait de façon privilégiée : couloir, salles de classe, murs proches des bureaux de la vie scolaire. Cet investissement coûteux n'est pas réalisé sur des murs moins nobles comme les murs d'enceinte, les terrains de sport et les bâtiments pré-fabriqués qui se transforment en véritables friches urbaines sur lesquelles s'accumulent aujourd'hui des traces vieilles de plusieurs années comme le montrent les reproductions ci-après.

La cité devient de ce fait un lieu de mémoire dont les murs témoignent encore aujourd'hui des défis graphiques des tagueurs de la première génération et du passage des *hardos* et de leurs dessins aux pochoirs si caractéristiques.

La cité du Butor s'est ainsi transformée en "musée" urbain, témoin d'une esthétique urbaine juvénile que les anciens lycéens parcourent en évoquant les souvenirs passés. Tags et graffs toujours présents transforment cet espace scolaire en véritable "livre d'or" (Vulbeau, 1992 : 94) sur lequel chaque tagueur cherche à laisser son empreinte, à marquer son passage. Cette pratique conduit à l'émergence d'une nouvelle esthétique qui modèle l'espace de la ville comme celui de la cité à laquelle sont sensibles les autres lycéens non pratiquants mais pourtant amateurs. Ces décors muraux font partie intrinsèque de leur

LES MURS de la CITE du BUTOR



POCHOIRS (Hardos)

"T U E R u n M U R" (Tagueurs)



expérience lycéenne et constituent les éléments à part entière de leur cadre de vie :

"C'est vrai ça serait quoi le lycée sans les tags" s'interroge cette lycéenne de seconde. "Si les murs étaient tout blanc les chaises toute propre et tout on se croirait à la maternelle (...) ou dans une administration c'est vachement triste quoi c'est pas jeune or au lycée c'est que des jeunes, on est là les trois quart de notre vie il faut qu'on se sente à l'aise aussi".

Seuls les graffitis sur les tables, qui en fait ne sont pas spécifiquement l'oeuvre des tagueurs, sont relativement mal accueillis par certains qui y voient une dégradation : *"sur les tables ça fait sale"*. Pour le reste, nombreux sont les lycéens pour qui les tags font à ce point partie de leur environnement qu'ils ne les voient même plus¹². Par contre les fresques murales (ou graffs) restent unanimement remarquées et appréciées pour leur qualité esthétique, *"oui c'est beau"*, pour leur fonction de signal et de repère spatial, *"c'est une façon de se repérer dans son milieu"*, enfin parce qu'elles constituent le symbole d'une appropriation juvénile de l'espace scolaire *"ça fait partie de notre décor"*.

Si la pratique s'est diffusée dans les autres établissements scolaires de l'île, le Butor reste le lieu mythique dans lequel ont débuté les meilleurs.

Cette **culture urbaine**, au départ introduite par "les lycéens du technique" a été adoptée par des jeunes issus du lycée d'enseignement général dont l'initiation a été rendu possible par cette co-présence entre lycéens d'origine très diverses. Car il existe dans la cité du Butor, un lieu spécifique qui favorise et organise ce frottement d'une jeunesse lycéenne plurielle : le forum.

¹² Lors du relevé que nous avons effectué dans la cité nombre de lycéens ont été incapables de citer les endroits spécifiquement tagués.

CHAPITRE DEUXIEME

LE FORUM

1.- LE FORUM : PRESENTATION

1.1.- HISTOIRE D'UNE IMPLANTATION

Jusqu'en 1980, l'espace qui va devenir le forum n'est qu'un simple terrain vague, sorte de cour de récréation couverte d'herbes folles et totalement désertée par les élèves. Ceux-ci privilégient d'autres lieux de rencontres : le *New-Escale* en particulier, bar situé juste en face de l'établissement constitue, dès l'ouverture de la cité, une annexe très fréquentée par l'élite lycéenne. Lorsque les deux foyers sont aménagés de façon conviviale à l'intérieur de l'établissement, ils deviennent des pôles d'animation et de rencontres particulièrement investis par les internes. Enfin les lycéens se regroupent plus particulièrement sous le préau et son ombre accueillante¹³.

¹³ De nombreuses références à ces espaces sont faites dans le journal lycéen *Boum Jeunesse*.

L'espace du forum a été créé de toute pièce à l'initiative du proviseur Buisson ; on retrouve trace de la décision ayant signé son acte de naissance dans un exemplaire du *Sûrement Pas* :

*La loi des 1% vous ne le saviez peut être pas, est ce qui nous avait valu l'an dernier la magnifique "statue" du terre-plein qui fait face aux grilles. Grâce à des magouillages divers, l'administration du lycée a obtenu que cette année le 1% traditionnel du budget serve à aménager des espaces verts. D'où la construction de ce qui -le saviez-vous- se nomme "le forum" (ça fait bien) et qui se situe entre les bâtiments B et C. Après maintes injonctions et rappels à l'ordre, les ouvriers se sont enfin décidés à accélérer le mouvement. Si cela continue, le forum sera achevé vers la fin de l'année et l'on pourra alors envisager une modification du règlement intérieur du lycée, à savoir l'autorisation, pour les élèves arrivés plus d'un quart d'heure avant leurs cours, **de rester dans l'enceinte du lycée, c'est à dire sur le "forum"** (Sûrement Pas n° 3, Mars 1980).*

On peut noter que la création du forum correspond exactement à la période charnière de l'année scolaire 1980-81 qui, on s'en rappelle, a vu l'arrêt brutal de la presse lycéenne et des activités intenses du Foyer Socio-Educatif du lycée Leconte de Lisle¹⁴.

1.2.- UN ESPACE SPECIFIQUE

Comment décrire le forum ? Légèrement surélevé, il faut gravir quelques marches pour y accéder ; il surplombe l'espace d'une cour scolaire encadrée sur ses côtés Est et Ouest par deux barres de trois étages accueillant des salles de classes, le bâtiment de l'administration plus petit sur son côté Sud et un préau sur son côté Nord. Au coeur du lycée, à proximité immédiate du lycée professionnel, proche de l'entrée principale de la cité, la situation du forum fait qu'il draine de façon presque naturelle le flux des lycéens.

Le forum s'étend sur une superficie d'environ 4000 m² ; il constitue une entité singulière du fait de sa topographie et de la présence d'arbres à l'ombre accueillante, qui font tâche dans un environnement minéral à dominante grise. Deux voies de circulation coupent cet espace de part en part : une longue diagonale bétonnée et une courte traversante qui permet de relier plus rapidement les deux bâtiments scolaires. Hormis un petit kiosque abritant des bancs de bois, le seul mobilier du forum est constitué de blocs de béton carrelés sur lesquels il est possible de s'asseoir.

¹⁴ Voir partie précédente, chapitre troisième "Fin de partie"

Disposés de façon aléatoire dans l'espace du forum, ils présentent des formes et des tailles variables : l'un de ces agencements constitue en quelque sorte le coeur du forum de par sa configuration en carré plus imposante que les autres et par le nombre de lycéens investissant cet espace durant les récréations¹⁵.

1.3.- DEUX ESPACES, UN SEUL "VRAI FORUM"

Dès notre première rencontre, le proviseur du lycée Leconte de Lisle a tenu à évoquer cet espace particulier que constitue le forum :

"il y a une chose que je voudrais signaler, c'est la prédilection de nos élèves pour cette espèce de partie de cours de récréation que l'on appelle le forum et qui est une sorte de campus, c'est un lieu ouvert et les élèves séjournent volontiers sur ce forum et ça constitue une sorte de square dans l'établissement, je dirais presque comme le Luxembourg accueillait les élèves du Quartier Latin, une sorte de Luxembourg dans l'établissement (...) en plus c'est un lieu de rencontre des élèves des 3 établissements, de brassage, de contacts ; même après la classe les élèves s'attardent volontiers sur le forum pour discuter entre eux"

Pour parler de ce lieu spécifique, le proviseur se réfère au modèle universitaire, "une sorte de campus", évoqué dans sa version classique française du "Quartier Latin". Référence mythique, dirait Dubet, d'un temps où "l'étudiant, l'université et la ville étaient unifiés" (Dubet, 1994 : 225), car l'association Luxembourg/Quartier Latin reste totalement étrangère aux lycéens réunionnais. Pour décrire cet espace, les lycéens eux-mêmes usent des termes généralement réservés aux espaces publics urbains : *"C'est comme un square" ; "ça fait un peu jardin public"*.

Le forum connaît un moment de forte concentration durant les récréations ; des flux continus de lycéens convergent alors de toute la cité vers le forum qui, de "calme jardin public", se transforme soudain en ruche bourdonnante. La circulation d'élèves en provenance du Lycée Lislet Geoffroy est particulièrement notable d'autant que cet établissement possède un espace quasi-identique sur son territoire :

"On pourrait faire un beau forum aussi à Lislet Geoffroy, il y a des arbres des bancs, c'est super beau c'est aussi en hauteur c'est entouré de bâtiments comme à Leconte c'est exactement pareil, c'est exactement la même architecture mais seulement ça"

¹⁵Du point de vue administratif, le forum appartient à l'espace du lycée Leconte de Lisle même si tous les lycéens de la cité et d'ailleurs s'y retrouvent.

fonctionne pas pareil quoi" (Delphine, Lycéenne de seconde au lycée Geoffroy).

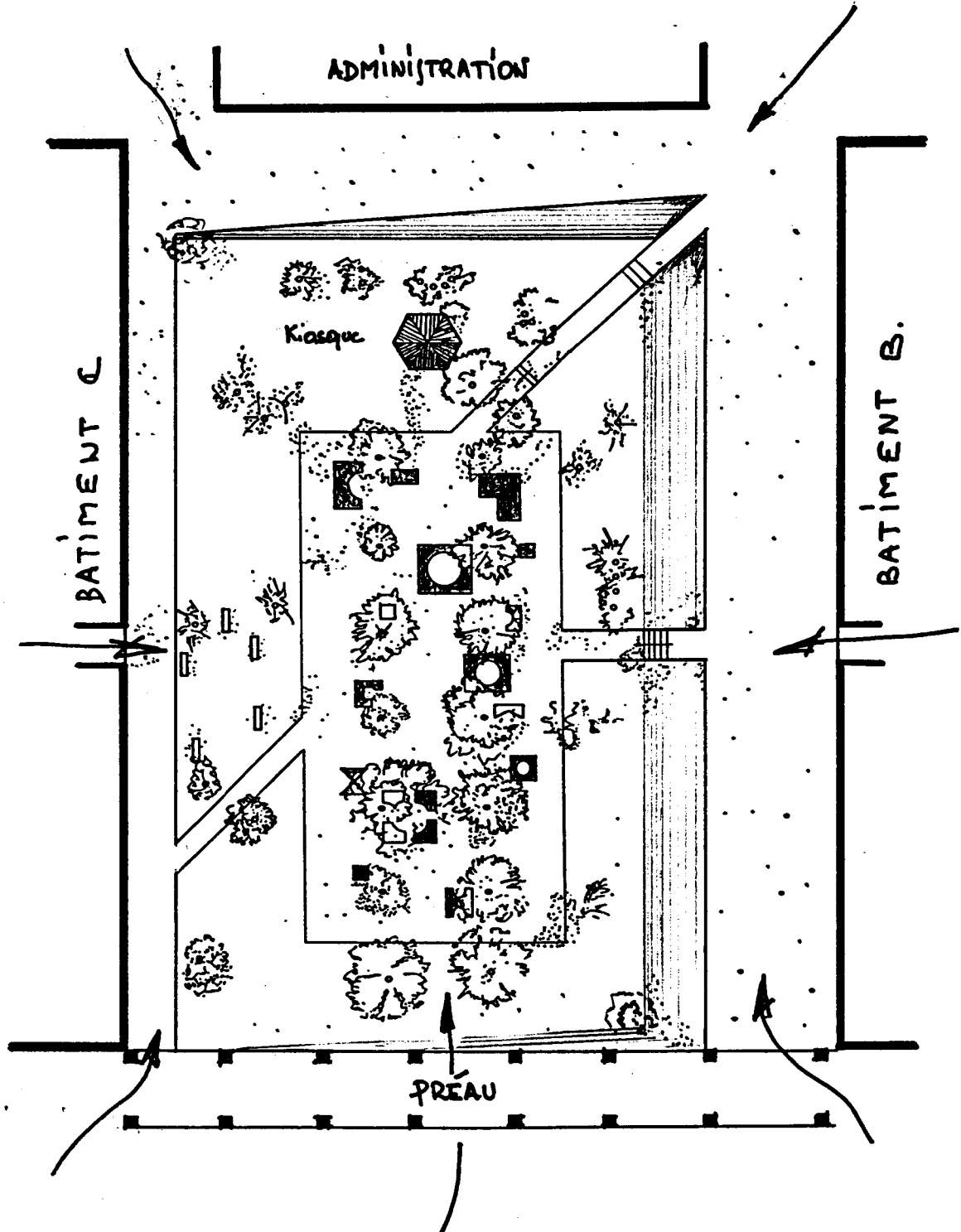
Comment expliquer un usage aussi différencié de deux espaces pratiquement identiques ? *"D'abord c'est plus petit c'est plus fermé, c'est surveillé"* explique un lycéen de première de ce même lycée. En effet l'amphithéâtre de béton, situé à une extrémité du lycée professionnel, s'ouvre sur les bureaux des personnels d'éducation et de surveillance et cette proximité n'est guère appréciée. D'autre part, l'usage même de ces espaces n'est pas soumis aux mêmes normes d'utilisation que dans le lycée voisin :

"Il y a la pelouse, mais on a pas le droit de s'asseoir sur l'herbe, tout le monde doit aller en permanence, on a pas le droit de rester là à discuter sans rien faire, c'est soit la permanence, soit on doit sortir ... L'amphi c'est juste pour les récréations ou des fois les interclasses ; pendant les cours j'ai jamais vu personne, alors que à Leconte on peut discuter ; il y a des fois quelques surveillants si on fait trop de bruit, mais c'est pas le genre à dire <<allez tout le monde en permanence en salle G1>>" explique encore Delphine.

La politique d'établissement menée par le lycée Geoffroy vise en effet à réduire au maximum la "vie parasitaire" des élèves (Payet, 1992), c'est à dire les situations qui se trouvent hors du cadre et du contrôle pédagogique : *"on a une politique d'établissement on ne peut pas laisser faire"* confirme le proviseur. L'ordre scolaire dominé par la fonction d'instruction et symbolisé par l'espace de la classe et la relation d'apprentissage maîtres-élèves, apparaît ici très prégnant ; à cela s'ajoute une référence encore très active au modèle industriel qui a longtemps fondé l'identité du lycée même si, comme le reconnaît le proviseur, *"depuis 1994 la configuration pédagogique des deux lycées est la même"*. Bien sûr, les semaines de cours ne sont plus aussi chargées que du temps du lycée technique, mais les principes de d'efficacité, de rentabilité, d'organisation visant à ne pas faire "perdre du temps" aux élèves restent toujours en vigueur : *"tout commence avec la mise en place de l'année scolaire, il n'y a pas de trous dans l'emploi du temps"*. Dans cette logique, le forum constitue pour le proviseur un espace qu'il faut gérer de façon rationnelle :

"notre forum est ouvert de chaque côté sur la vie scolaire et sur l'administration du lycée et donc il est sous surveillance ; ce n'est pas le fruit du hasard autrefois il en était autrement, mais j'ai voulu qu'il en soit ainsi"

LE FORUM du LYCÉE
LECONTE de LISLE



On comprend mieux pourquoi le forum du lycée Lislet Geoffroy placé sous "contrôle quasi permanent" ne fait pas l'objet du même investissement que celui de l'établissement voisin.

A la récréation, *"c'est l'embouteillage ; beaucoup d'élèves de Geoffroy vont au forum de Leconte, ils trouvent ça mieux"*, reconnaissent, à l'instar de cet élève de première, de nombreux lycéens.

Si donc *"pour les gens de l'extérieur le Butor, c'est le forum"*, il va de soit que c'est au forum du Lycée Leconte de Lisle qu'il est fait unanimement allusion.

On voit ici combien ce n'est pas tant l'existence d'un espace que les règles d'usage qui en limitent la jouissance et donc l'investissement par les lycéens qui paraissent primordiales. C'est grâce à la tolérance de son chef d'établissement que le forum du lycée Leconte de Lisle va pouvoir s'organiser, ainsi qu'on va le voir, en **un espace public spécifique** et accueillir **une initiation à la culture publique**.

2.- LE FORUM : UN ESPACE PUBLIC ?

Une convergence de paramètres contribuent à faire du forum un lieu particulier où s'intensifient les données les plus significatives de qualifications d'un espace public urbain : l'accessibilité, la diversité du public, la pluri-fonctionnalité des activités.

2.1.- ACCESSIBILITE ET HETEROGENEITE DES PUBLICS

Tout le monde peut rentrer dans l'enceinte scolaire. Cette relative accessibilité à la cité pose quelques problèmes à l'administration puisque pénètrent et font usage de l'espace scolaire des publics très divers.

A vrai dire, entre dans la cité qui veut et à n'importe quelle heure. Il est en effet possible d'y venir la nuit, ce qui constitue pour beaucoup de lycéens une expérience qu'il faut avoir vécu une fois au cours de sa carrière scolaire :

"ça c'est déjà arrivé à tout le monde la nuit, le samedi soir de temps en temps, on saute un grillage et on vient voir ce qui se passe dans le lycée la nuit ; moi aussi j'ai fait ça, je suis tout le temps là le

jour je voulais voir comment c'était la nuit par curiosité c'était comme un pari" (Sébastien, première).

De leur côté, tagueurs et autres graffeurs n'éprouvent aucune difficulté à venir exercer leur art durant le week-end au cours d'affrontements graphiques d'envergure comme on a pu le lire plus haut.

L'enceinte de la cité reste donc, malgré les efforts de l'administration¹⁶, relativement perméable ; *a fortiori* durant les heures scolaires, tout un chacun peut pénétrer dans la cité et se rendre sur le forum.

Cette accessibilité favorise la présence sur le forum d'un public juvénile très hétérogène. On a vu que le public lycéen du Butor constitue une population déjà fortement diversifiée, mais la cité accueille également des jeunes d'autres établissements scolaires qui convergent régulièrement vers le forum :

"je connais des élèves qui sont au lycée de Bellepierre qui descendent ici dès qu'ils ont une heure de libre ; ils peuvent venir parce qu'ils préfèrent ici : Leconte de Lisle ça a une bonne réputation dans le sens où c'est un lycée où il y a des élèves sympas, c'est quand même un des grands lycées et le forum c'est un symbole, le forum c'est le symbole du lycée Leconte de Lisle ça ! (Karim, lycéen, 1ère B).

Des "éléments extérieurs" se mêlent à la population lycéenne et transforment le forum en un lieu de rendez-vous et de rassemblement juvénile très prisé :

"il y a des gens extérieurs au lycée qui viennent sur le forum et encore cette année c'est rien, il y a deux ans, bin là c'était une invasion ; bon moi ça ne me déplaçait pas " (Karim, lycéen, 1ère B).

" ils viennent parce qu'ils ont des copains, ils viennent s'asseoir ici, discuter sur le forum ; il y a un groupe, ils connaissent personne, ils s'assoient ici et puis ils discutent" (Stéphane, lycéen, 1ère B).

Mais l'hétérogénéité des publics qualifie un espace public autant qu'il le fragilise. Ainsi, la présence d'adultes soupçonnés un temps d'introduire de la drogue dans la cité et la multiplication d'incidents ayant

¹⁶ Les trois chefs d'établissement conduisent de ce point de vue une politique très personnelle, les uns privilégiant la clôture totale, les autres se montrant beaucoup plus souples et tolérants dans les rapports entre l'établissement et le monde extérieur.

dégénéré en bagarres entre jeunes interpellent les autorités ; elles réalisent en 1992 une enquête de fréquentation du forum.

2.2.- ENQUETE SUR LES USAGERS DU FORUM

Cette enquête¹⁷, menée en mars 1992 à l'initiative du proviseur adjoint de l'époque, a pour objectif "d'évaluer la nature, la fréquence et le nombre des incursions d'éléments extérieurs" (Arnaud, 1992).

Une première observation globale des usagers de la cité permet de confirmer que les entrées dans la cité "se font à titre de visite (...) pour motif de parler à un ou plus souvent à une élève", et ce sauf cas exceptionnel à savoir "les harangues délirantes d'un malade mental venu proclamer sa résurrection" ou encore "les courses d'un exhibitionniste qui vient deux fois par an proposer le spectacle de son anatomie replete".

L'enquête se focalise alors sur le forum, cet espace "au coeur de toutes les intrusions" tant il apparaît qu'"aucun autre endroit ou bâtiment n'attise de près ou de loin un tel appétit de convivialité".

Les résultats, reproduits par les graphiques ci-joint, sont accompagnés de remarques éclairantes du point de vue de la perception et de la gestion administrative du forum.

Le rapport fait un premier constat : le forum du lycée Leconte de Lisle attire un nombre important de jeunes. On voit dans la forte concentration de jeunes filles l'hypothèse explicative de cette situation : "nous nous doutions bien que cette aire ombragée constituait grâce à sa très haute densité en éléments féminins (64% de filles à Leconte de Lisle) un puissant lieu d'attraction".

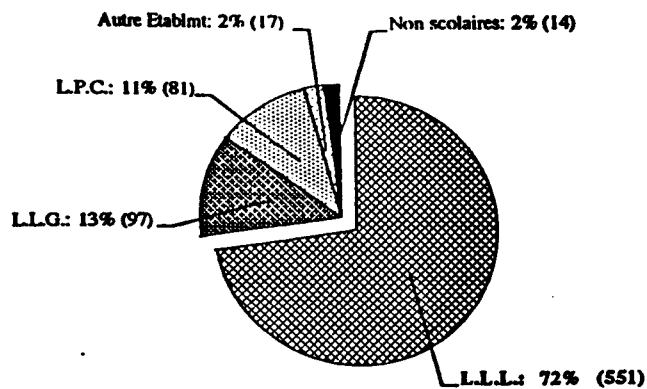
Ces jeunes proviennent de la cité elle même dans des proportions qui néanmoins étonnent "nous étions bien loin de prendre conscience que les trop rares surveillants du lycée devaient (...) assumer la charge de 150 à 200 élèves". Mais "l'endroit est à ce point séduisant qu'il attire des élèves d'autres établissements extérieurs à la cité scolaire" en particulier d'un lycée et d'un collège voisins. Enfin on note également un nombre non négligeable de "jeunes qui ont abandonné le système scolaire ou en

¹⁷ Surveillants, personnel de direction ont "quadrillé la cour intérieure de l'établissement et ont procédé, tableaux d'enquête à la main, à des sondages" aux heures des récréations et ce durant trois jours.

FREQUENTATION du FORUM
du Lycée Leconte de Lisle
 Rapport d'enquête, avril 1992

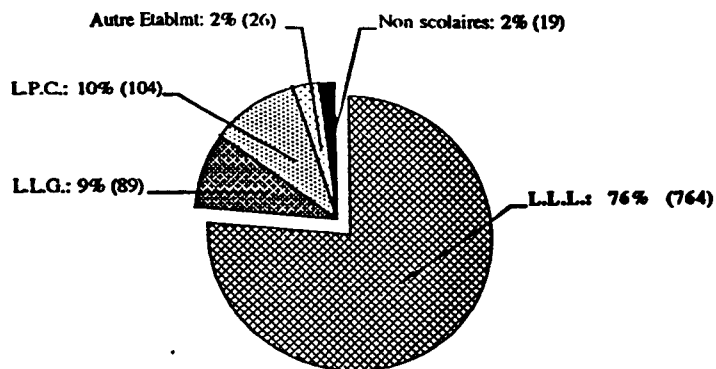
VENDREDI 13 MARS 1992

échantillon 760 personnes



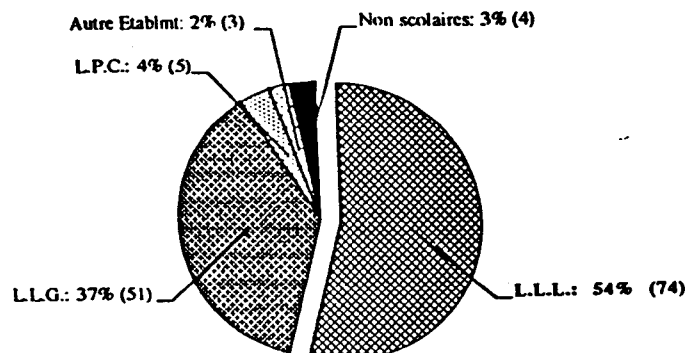
MARDI 17 MARS 1992

échantillon 1002 personnes



JEUDI 19 MARS 1992

échantillon 137 personnes



ont été exclus" et "paradoxalement on trouve peu d'anciens élèves du lycée davantage du lycée voisin".

Le pointage concernant "les éléments extérieurs"¹⁸ fait apparaître deux catégories d'utilisateurs : les jeunes "en visite" au forum et des jeunes adultes ("cela peut aller jusqu'à 30 ans"). La gestion de cette présence "étrangère" reste d'actualité deux ans après l'enquête et mérite d'être relevée tant elle contraste avec celle des autres chefs d'établissements présents dans la cité. Le rédacteur de l'enquête note ainsi que pour les premiers "une attitude de relative tolérance a été adoptée à leur endroit, l'objectif avoué étant de leur faire comprendre qu'ils seront acceptés tant qu'ils ne troublent pas le bon fonctionnement du lycée. Message bien reçu. (...) Nous avons en revanche décidé d'être beaucoup plus ferme à l'égard des autres individus, très souvent âgés, et donc plus facilement repérables, qui avaient pris l'habitude de hanter la cour du Lycée".

2.3.- LA PLURI-FONCTIONNALITE

Le forum offre un cadre agréable. Les éléments principaux du décor -l'ombre des grands arbres toujours très recherchée compte tenu du climat tropical et quelques bancs- en constituent les atouts essentiels souvent signalés. Le forum présente un espace à la fonctionnalité très peu contraignante. Il peut donc accueillir une multitude d'activités parmi lesquelles les lycéens distinguent celles qui relèvent de l'événement -comme les fêtes ou les virées nocturnes déjà évoquées- et celles qui appartiennent à la pratique ordinaire journalière. Nous avons, au cours d'un entretien collectif sur le forum tenté d'inventorier les différents types d'usages qui sont fait de ce lieu.

Se retrouver entre soi et discuter constitue l'objet principal de la présence sur le forum¹⁹ : l'expérience de l'argumentation déborde largement l'espace de la classe et envahit le hors temps scolaire dont une grande partie est réservée aux discussions.

¹⁸ Le chiffre paraît nettement sous-évalué compte tenu de nos observations de terrain ; on peut en effet imaginer que nombre de jeunes, voyant cette armada d'adultes investir le forum, se sont rapidement éclipsés et n'ont de ce fait pas été comptabilisés.

¹⁹ Le temps consacré aux discussions constitue en lui même un excellent indicateur de la sociabilité juvénile (Galland, 1991).

"il faut justifier la raison, il faut avoir des arguments assez solides quoi on essaie de comprendre" (AB).

Se constitue ainsi **un espace public juvénile** dans lequel les élèves discutent, se réapproprient des connaissances, développent des argumentations et "font usage de la raison" :

"quand il y a quelque chose d'important qui se passe dans le monde, bon comme la dernière fois il y a un truc assez important qui s'était passé, on en a parlé avec les profs et en récréation on a continué le débat, enfin un sorte de débat entre nous chacun disait ce qu'il pensait quoi (...)"(AF).

"avec la prof de français la dernière fois on a fait un débat c'était pas un thème d'actualité mais elle donnait des exemples et il fallait donner des arguments pour contre tout ça et donc c'était une sorte de débat quoi et après à l'heure de la cantine tout le monde en parlait qu'est ce que t'en penses et tout et tout bin on continue quoi" (AF).

Les lycéens exercent également leur esprit critique vis à vis des contenus des enseignements et la manière dont ils sont transmis :

"Quand on est ensemble sur les bancs on parle des cours qu'on a eus, on fait des commentaires sur les profs en disant on l'aime ou on l'aime pas on compare nos cours, nos devoirs et tout et on compare avec les élèves des autres classes" (AF).

Ensuite, c'est sur le forum qu'une grande partie des externes prennent leur repas. Plutôt que de s'approvisionner à la cafétéria de la Maison des Lycéens (M.d.L.) moins bien achalandée, on préfère faire un détour par le camion bar situé à l'extérieur et revenir sur le forum pour y manger entre amis. L'après-repas se poursuit pour certains par une petite sieste allongé sur les plots carrelés ou sur l'herbe ; d'autres préfèrent écouter de la musique en solitaire -*walk man* de rigueur- ou autour de postes de radio que certains n'hésitent pas à emporter avec eux au lycée. La cigarette étant officiellement interdite dans les bâtiments scolaires, le forum est aussi un lieu où on fume beaucoup. Les guitares ne fleurissent que vers la fin de l'année et à l'approche des fêtes. Mais il n'est pas rare, durant le week-end, d'entendre la guitare d'étudiants-musiciens, anciens élèves de la cité. Les jeux d'échecs ont aussi leur amateurs, mais ils sont bien moins nombreux que joueurs de cartes ou de dominos parmi lesquels figurent surtout les lycéens de Lislet Geoffroy. La pratique est en effet interdite par leur administration.

Les usages solitaires du forum s'avèrent plus rares tant la sociabilité qui s'y développe habituellement fait de cet espace un lieu d'échanges intenses en particulier durant les récréations. Rêver, faire ses devoirs ou son courrier, lire, réviser ses leçons sont des activités auxquelles on se livre plutôt durant les "trous" de son emploi du temps .

Delphine, qui *"adore parler avec les autres"*, avoue également son plaisir à observer l'immense scène du forum : *"je regarde les autres"*. Jouir du spectacle du forum comme on jouit du spectacle de la rue, c'est pour Karim ce qui motive les jeunes de l'extérieur à venir en masse sur le forum :

"ils viennent ici je sais pas pour voir le monde et tout ; il y a tout le temps du monde ici, ils peuvent rester la journée s'ils veulent."

Participant actif ou simple spectateur de la scène, l'utilisateur du forum peut puiser dans un large répertoire d'activités. Cette **pluralité des usages**, particulièrement notable car peu fréquente au sein de l'espace scolaire, constitue une caractéristique propre aux espaces publics.

2.4.- L'EXTRA-TERRITORIALITE

Le forum constitue une enclave, un territoire réservé au sein de l'espace scolaire de la cité, qui bénéficie d'un statut d'extra-territorialité ainsi que le reconnaît un ancien proviseur-adjoint du lycée Leconte de Lisle :

"Le forum c'est une planète jeune séparée du monde des adultes ; le forum, c'est à eux c'est leur lieu ; on leur a toujours foutu la paix sur le forum, on y allait rarement sauf pour prendre un peu la température"

Les incursions des adultes sur ce lieu se font volontairement discrètes. L'administration évoque *"un accord implicite"* voire, comme l'indique le proviseur, *"une espèce de modus vivendi qui consiste à éviter d'aller les perturber dans leur groupe sur le forum, de les questionner les harceler du type <<qu'est ce que vous faites là ?>> ; nous n'allons pas les harceler de questions, voire les pousser dehors même si ils sont sous notre responsabilité quand ils sont chez nous n'ayant plus classe"*.

L'ensemble des adultes de la cité respectent le tracé de ces frontières invisibles et, s'il leur arrive de pénétrer sur le forum, c'est

uniquement pour le traverser et passer plus rapidement d'un bâtiment à un autre : *"les profs ils traversent parfois mais ils ne s'arrêtent pas."* Rares sont finalement ceux qui empruntent ce cheminement en particulier lors des récréations durant lesquelles le forum connaît une vie particulièrement intense. Les circulations observées durant cette période s'organisent en plusieurs flux : un flux juvénile converge vers le forum alors que les adultes, en particulier les enseignants, contournent cet espace central autour duquel s'établit un deuxième type de circulation.

Dans la grande "mise en scène de la vie quotidienne" au lycée, chaque acteur a son camp, son territoire, ses "coulisses" (Goffman, 1973). Le forum pour les lycéens, la salle des professeurs pour les enseignants constituent les "régions postérieures" des deux équipes d'acteurs de la pièce jouée au quotidien dans les salles de classe. C'est dans leurs coulisses respectives que chacun des groupes *"peut se détendre, qu'il peut abandonner sa façade, cesser de réciter son rôle et dépouiller son personnage"* (Goffman, 1973 : 110), mais aussi se ressourcer et tout simplement "respirer" :

"le prof, en fait lui, il doit se dire moi je fais mon cours, je vois des élèves durant toute la matinée, alors pendant la récré j'en ai marre de les voir, je préfère voir des profs et nous aussi c'est pareil pendant toute la journée on les voit alors en récré ça suffit, chacun respire de son côté" (AF).

Une réciprocité des perspectives adultes-jeunes fait que chacun des territoires voit son usage réservé et son accès contrôlé, même si des incursions sont tolérées de part et d'autre.

Le *statut-quo* convient d'autant mieux que la non compromission avec le monde enseignant s'avère indispensable dans la préservation de la *philia* juvénile (Rayou, 1992). Pas question de mettre en péril l'authenticité du lien fraternel et la communion entre pairs régnant sur le forum. La méfiance, l'évitement, la mise à distance de tout ce qui peut représenter l'institution fait qu'une présence adulte sur le forum en dénaturerait aussitôt l'usage. Dans ce contexte, les surveillants bénéficient d'une tolérance particulière. Leur présence est autorisée sur le forum selon une double légitimité. D'une part, les tâches qui leur incombent les obligent à entretenir des contacts avec les élèves et, d'autre part, ils ne sont pas loin, du fait de leur âge, de partager le statut juvénile de ceux dont ils ont la charge.

On a vu que les cités scolaires, et parmi elles la cité du Butor, présentent des paramètres associées généralement à la définition des sociétés urbaines : **taille, densité, hétérogénéité**. Le forum lui-même réunit de nombreuses conditions de qualification d'un espace public : **accessibilité, pluri-fonctionnalité, hétérogénéité des publics juvéniles**. Mais son appropriation par un type d'acteurs particulier le transforme de fait en un espace public spécifique : **le forum est un "espace public lycéen"**.

Mais plus que des définitions morphologiques et fonctionnelles, c'est proprement le mode de comportement public qu'accueillent ces espaces qui les rapprochent ou non de l'urbanité perçue comme un mode de vie particulier. Il nous faut donc à présent revenir rapidement²⁰ sur les processus d'accès à l'apprentissage de "l'être en public" que l'espace public lycéen du forum permet ou non d'accomplir.

3.- LE FORUM : UN ESPACE PUBLIC LYCEEN

Le forum occupe une place spécifique dans l'imaginaire autant que dans l'expérience lycéenne. De fait, il constitue un espace commun de référence pour nombre de lycéens du chef-lieu, mais sa réputation s'étend bien au-delà. Elle alimente nombre de conversations lycéennes et le forum devient ainsi un lieu mythique pour ceux qui "en ont entendu parlé" sans l'avoir jamais pratiqué.

Espace symbole, haut lieu de l'expression lycéenne, tant festives²¹ que graphiques (voir supra), le forum constitue un lieu initiatique à plus d'un titre, sa pratique signe **l'appartenance du jeune au monde lycéen** autant qu'**elle l'introduit à un nouveau mode de sociabilité et de civilités spécifiquement urbaines**.

²⁰ Cet aspect a été déjà particulièrement exploré dans le chapitre précédent.

²¹ Le lycée Leconte de Lisle organise deux fois par an des concerts rock sur le carré central du forum qui accueille à cette occasion des centaines de jeunes. Lycéens de toute l'île, jeunes des quartiers voisins, étudiants et collégiens du chef lieu se côtoient à cette occasion.

3.1.- EFFRACTIONS-AJUSTEMENT

3.1.1.- Effractions

Pour fréquenter le forum, il faut d'abord rompre avec le mode de vie antérieur, s'affranchir du contrôle parental, prendre une certaine indépendance et aménager différemment sa journée de lycéen. Ce qui se traduit par un allongement du temps passé hors du quartier, de la famille:

"le 1er trimestre, c'était encore l'étape de transition entre le collège et le lycée et j'avais le même mode de vie qu'au collège, c'est-à-dire j'étais en cours, je rentrais chez moi à midi, je revenais, j'étais pratiquement pas sur le forum" (Karim, lycéen, 1ère B).

L'investissement du forum se fait progressivement ; car cet espace attire et inquiète à la fois les nouveaux lycéens qui avouent leur "appréhension", "leur gêne", "leur hésitation" à franchir le pas : *"au début, bin on osait pas tellement y aller, ça impressionne"* (CF).

Pour lutter contre le fort sentiment d'insécurité qui accompagne la confrontation avec ce nouveau territoire, le novice se raccroche au groupe-classe avec lequel il effectue tous ses déplacements. Et c'est en groupe qu'il effectue ses premiers pas sur le forum. Or si l'irruption en masse dans le forum répond à un besoin de réassurance, elle constitue une transgression des règles implicites régissant cet espace :

"....par exemple il y a un truc dans la mentalité ça fait nul c'est d'arriver avec tout un troupeau avec toute sa classe par exemple sur le forum ça se fait pas, alors là oui (...) généralement c'est des secondes justement et de faire comme ça, ça choque tout le monde, sur le forum quand on voit une troupe arriver ça choque" (lycéenne, première).

L'apprentissage de l'usage de ce nouvel espace s'accompagne d'effractions et d'offenses territoriales, preuves manifestes d'une méconnaissance profonde des codes en vigueur. Le forum constitue **un espace inappropriable et commun à tous** ; critères qui qualifient l'espace public. Y pénétrer en bande ne manque pas de provoquer la réprobation des autres usagers.

3.1.2.- Exploration et ajustement

Beaucoup de jeunes pratiquent l'observation "de loin", s'installant en bordure du forum histoire d'en apprivoiser progressivement l'usage :

"au début j'étais pratiquement pas sur le forum, à la récréation et encore ; je veux dire au début, on se mettait un peu à l'écart sur la pelouse" avoue celui que l'année suivante se présente comme *"un pilier du forum"* (Karim, première).

Ce retrait volontaire de la scène offre un bon poste d'observation tout en évitant une implication dans une sociabilité nouvelle et encore non maîtrisée. Puis progressivement certains se lancent dans l'arène, les sens en éveil :

"on se mettait où il y avait de la place et puis on regardait ce qu'ils faisaient et puis c'est tout" (CF).

Les néo-lycéens cherchent dans le spectacle des autres à se familiariser avec un script, des rôles, un espace encore étrangers. *"Le forum on regarde les gens, on les écoute parler et tout, c'est ça quoi!"*. Et l'hétérogénéité du public lycéen présent sur le forum constitue une qualité essentielle de ce point de vue en offrant une diversité en rupture avec l'expérience scolaire et familiale conduite jusque là.

Brigitte, néo-lycéenne issue d'un petit collège de la localité voisine, *"regarde les gens"* et la distanciation qu'introduit le terme employé est à la mesure du sentiment d'étrangeté ressentit face au spectacle du forum et de ses acteurs dont elle ne partage pas encore la partition.

Le néo-lycéen qui pénètre dans cette région nouvelle se retrouve à "jouer un rôle qui lui est étranger" tout en devant donner l'impression d'agir naturellement. La tâche dramaturgique est complexe et les solutions divergent selon les individus. Fine observatrice et pratiquante assidue d'un forum rapidement maîtrisé, Delphine, en seconde au lycée Geoffroy, a noté avec une précision toute "goffmanienne", les différentes stratégies mises en oeuvre par les novices pour ne pas "perdre la face" dans leur exploration de ce nouveau territoire. Pour elle, il y a ceux qui pour se donner contenance font mine d'être à la recherche d'un autre individu :

"parfois il y a des curieux qui viennent comme ça un par un, ils font comme s'ils cherchaient quelqu'un, mais on voit bien qu'ils vont, qu'ils viennent curieusement ; ils font semblant quoi"

Il y a les angoissés qui ne quittent pas le groupe-classe et s'installent en périphérie :

"il y en a qui viennent en troupeaux et tout ils traversent mais ils s'assoient jamais, à la grande limite ils se mettent au bord"

Enfin il y a les timides qui adoptent des pratiques déambulatoires systématiques autour du forum sans jamais oser y pénétrer, pratiques qui finissent par faire sourire tant elles paraissent peu naturelles et inadaptées :

"sinon il y en a qui passent tout au long du forum jusqu'à l'autre bout, après ils font le tour, après ils reviennent mais ils rentrent pas, c'est marrant"

Pour certains, des stratégies de contournement du forum sont mises en place pour s'éviter "la honte" ressentie à simplement traverser cet espace ainsi que l'explique cette lycéenne :

"j'ai un peu honte parce que je suis toute seule et tout mais donc j'essaie d'éviter le forum, donc je fais le tour. Par le petit escalier parce que quand on va en C, quand on vient du bâtiment B, au lieu de passer directement sur le forum donc je fais le tour je passe par le petit escalier, ça fait plus long" (CF).

Tentatives d'ajustement à une situation non maîtrisée et source d'angoisse, ces comportements visent tous à donner le change, à conférer "les apparences normales" à une situation en attendant de disposer des codes adéquats qui permettront de vivre pleinement cette expérience d'un nouveau lieu public.

Pour certains, l'initiation se fait rapidement et très vite les sentiments d'étrangeté et d'appréhension des débuts s'estompent pour laisser place au pur plaisir :

"on s'est habitué vite quand même, en une semaine environ on se plaçait et puis on discutait voilà! on regardait toujours autour mais c'était plus pareil, c'est comme si on était déjà intégré ; au début oui, on est impressionné, mais après on se fait vite quoi, on s'habitue facilement" (BF).

Ceux là sont prêts à participer à la communion collective de l'entre-soi juvénile que nous évoquerons plus loin. A l'opposé une autre catégorie de lycéens rejette fermement l'aventure du forum. Parmi eux un groupe particulier de lycéens "ceux de Sainte Marie".

3.2.- REJET DU FORUM

3.2.1.- Le groupe de Sainte-Marie ou le triomphe du territoire

Un nouveau découpage de la carte scolaire a conduit le lycée à accueillir des néo-lycéens dont l'habitus et le mode de vie se révèlent en rupture avec les pratiques lycéennes du forum. Repérés par les autres lycéens en fonction d'indices de catégorisation mêlant à la fois les marqueurs ethniques (*"ils sont plutôt malbars"*), linguistiques (*"ils parlent plutôt créole"*) et géographiques (*"ils viennent de Ste Marie et prennent le bus ensemble"*), ce groupe adopte un comportement qui le désigne comme un "groupe à part" :

"Ils sont autour du forum ou restent près des grilles ; ils restent vraiment entre eux et je pense que là il y a pas une volonté de s'exprimer en groupe, en masse, de venir au forum quoi il y en a peut être aussi qui n'aiment pas se mélanger à de la foule" (Karim, première).

Se tenir systématiquement à l'écart du forum, parler fort et uniquement entre soi, investir en masse un seul lieu du lycée²² et se l'approprier comme un domaine réservé constituent autant d'indices comportementaux en rupture avec les civilités lycéennes à l'oeuvre sur le forum. Ce groupe semble trouver son équilibre dans la fermeture et le repli sur la communauté territoriale d'origine et, lorsque l'un de ses membres investit le forum, c'est dans le cadre d'une sociabilité très traditionnelle.

Ainsi pour Brigitte, l'usage très exceptionnel du forum se fait selon les codes de la sociabilité traditionnelle et dans le cadre d'une invitation de membres de sa famille :

"des fois j'y vais avec mes cousines, parce que j'ai deux cousines qui viennent ici, une en terminale, une en première, donc dès fois elles me disent de venir et tout donc là oui j'y vais" (CF).

Elles s'installent alors en bordure de forum, *"un endroit où il y a pas trop de fumeurs et un petit peu écarté, j'aime pas dans le milieu du forum"*, endroit tranquille qui doit pouvoir accueillir des conversations participant de l'intimité familiale. Le moment est mis à profit pour

²² Au moment de l'enquête, il s'agissait du banc situé juste à l'entrée du lycée.

actualiser ses connaissances sur les récents événements familiaux et participer au *ladilafé*²³ du quartier : "*{mes cousines} habitent au Port, elles me demandent un peu les nouvelles de la famille du kartié*". Une fois l'objectif de la visite atteint, on se sépare et Brigitte rejoint son groupe d'appartenance.

Si le rejet du forum et de sa sociabilité spécifique ne sont pas uniquement du fait de cette catégorie d'élèves, c'est parmi eux que s'expriment les plus fortes réticences.

3.2.2.- Rejet

Les raisons avancées tournent, dans un premier temps, autour d'un rejet de la foule, du nombre, de la masse :

"ah non moi j'aime pas le forum, il y a trop d'élèves j'aime pas"
"le forum ça ne m'intéresse pas vraiment c'est plein"
"il y a plein de gens, on ne peut pas s'asseoir"
"il y a trop de monde, on étouffe"

Sont également dénoncés le nombre de jeunes fumeurs présents sur le forum dont la pratique est d'autant plus choquante pour certains qu'au sein de certaines familles, la cigarette signe, surtout pour une jeune fille, le début du "*mauvais entraînement*" et de la débauche. Un forum enfumé constitue donc *a priori* un lieu dangereux qu'il vaut mieux fuir.

Mais le forum relève surtout d'un type de sociabilité encore étrangère à une certaine catégorie d'élèves. Anonymat, indifférence flottante, réciprocité des perspectives à l'oeuvre au forum sont très mal vécus par ceux dont l'interconnaissance est le moteur des relations sociales.

"quand on arrive sur le forum on ne connaît personne, il y a des terminales et même des secondes qui font pas un compte avec toi, qui n'osent pas te dire s'il y a de la place là si tu veux qu'ils n'utilisent pas pour eux, chacun s'en fiche" (CF).

Pour s'asseoir au forum, on attend une invitation alors que le lieu, obéissant aux principes de l'espace public, appartient à tous en général et à personne en particulier. Chacun s'y meut à sa guise, dans la limite du respect de certaines règles dont justement la non appropriation constitue

²³ Les "*ladilafé*" sont des racontars, des potins.

un paramètre majeur ; en contre-partie, chacun accorde à l'autre cette même liberté.

Nous ne faisons là que pointer quelques difficultés manifestées essentiellement par un groupe de lycéens à maîtriser des règles, nouvelles pour eux, qui sont celles de la culture publique. Ces difficultés de l'apprentissage de "l'être en public" ont déjà été particulièrement mises en évidence dans le chapitre précédent.

Par contre, une dimension tout à fait spécifique du forum mérite une attention particulière. Il s'agit de comprendre ce qui fait la "magie" du forum maintes fois évoquée par la majorité des jeunes qui ont investi ce lieu.

3.3. - UNE EXPERIENCE SENSIBLE DE L'ESPACE PUBLIC

3.3.1.- L'exit

Le forum constitue un lieu privilégié de l'*exit*. La notion, telle que Rayou (1992) l'emprunte à Hirschmann (1972), définit, dans le cadre de la vie lycéenne, une façon de se retirer du système scolaire. Les lycéens pratiquent ainsi des "*sortes de compromis ou d'arrangements avec les appels à engagement ou à participation de l'institution scolaire*" (Rayou, 1992 : 22) qu'ils négocient pour sortir du système ou plus simplement pour ne pas se soumettre à l'ensemble de ses exigences.

Sortie en coulisses si l'on conserve le modèle dramaturgique, sortie de secours si l'on se réfère à sa traduction de l'anglais, l'*exit* trouve dans le forum un lieu des plus propices. Ce territoire permet au lycéen d'échapper aux réalités des contraintes scolaires, mais également familiales pour privilégier "l'ici et maintenant" de la *philia*, cette forme particulière d'équivalence entre les êtres (Rayou, 1992). Aller sur le forum, y rester pour certains de plus en plus longtemps, c'est s'abandonner à loisir au seul plaisir immédiat de la relation entre pairs au sein d'une société d'égaux.

Ainsi, l'une des grandes qualités du forum est de proposer un cadre qui permette d'oublier qu'on est au lycée. Situation paradoxale pour un espace situé au coeur d'une cité scolaire, mais pourtant bien réelle au regard des potentialités d'*exit* offertes par ce lieu : "*disons que le forum, ça nous permet pendant l'espace de quelque temps, de quelques minutes*

de croire qu'on est pas au lycée" explique Stéphane, scolarisé en première.

L'*exit* s'effectue par rapport à la société des adultes ; le forum investi par les seuls adolescents devient le lieu symbole de cette "planète jeune". Le "nous adolescent" (Fize, 1994) sous sa forme spécifique d'un "nous lycéens" se pose et s'oppose à l'autre monde, celui des adultes du lycée, jusqu'à en oublier même l'existence :

"quand on va sur le forum on a plus l'impression d'être au lycée il y a que des élèves" (Karim, première).

Exit par rapport aux réalités familiales également, le forum constitue le lieu matriciel, le cadre d'un "entre-soi" adolescent, l'espace de vie d'une seconde famille, choisie et non imposée, dont les membres sont à égalité de droits. Le refuge dans cette "Thélème juvénile" (Rayou, 1992 : 17), peut se prolonger de plus en plus longtemps jusqu'à devenir pour certains le lieu d'une seconde vie loin des obligations et pesanteurs familiales :

"je vois l'exemple de beaucoup de personnes qui restent au lycée de 7h du matin jusqu'à 6 heures du soir parce que c'est mieux que chez eux" (Stéphane, première).

Le propre du monde adolescent est de trouver des espaces non régis par les codes d'une autorité constituée, qu'elle soit scolaire ou familiale. Le forum offre le refuge à cet *exit*, loin de la réalité des contraintes du monde adulte.

Ainsi le forum offre le support à cette "vraie vie lycéenne" (Dubet, 1991), construite à côté des exigences de la seule transmission des savoirs que privilégie le lycée. Comme le souligne Sébastien, *"le lycée ça peut être autre chose que seulement l'endroit où on travaille"* pour justifier le fait, qualifié par lui-même *"d'incroyable"*, qui consiste à rester au lycée non seulement durant les trous de son emploi du temps, mais également lors des après-midi de liberté :

"souvent, quand on a pas cours une après-midi, on vient au lycée pour voir les autres, pour se retrouver ; moi par exemple, le vendredi après-midi j'ai pas cours, bin de temps en temps je viens au lycée pour voir tout le monde".

La fascination, l'engouement pour ce lieu et surtout pour la qualité de l'expérience qui s'y déroule sont tels que certains y séjournent durant un temps de plus en plus long :

"j'avais tous mes copains sur le forum, les fréquentations c'étaient le forum, je veux dire si je pouvais rester jusqu'à 6h et demi du soir je restais sur le forum quoi, je venais de plus en plus en tôt pour être sur le forum et même quand je n'avais pas cours je rentrais à 8h30 par exemple je venais à 7h30 parce que j'avais des copains qui étaient là" (Karim, première).

Certains finissent par "passer de l'autre côté du miroir", dans un exit sans retour. Comme l'explique Karim, un moment donné *"tout a basculé"*. La *philia* s'est révélée plus forte que les exigences scolaires minimales consistant à suivre les cours. L'adolescent a fini par oublier d'être lycéen pour ne plus se consacrer qu'aux délices de la relation entre pairs :

"je passais ma vie sur le forum, le forum c'était là où on se rencontrait enfin pour moi c'était quelque chose le forum (...) comme je restais souvent sur le forum je me faisais beaucoup de copains et donc quand ma classe avait cours, les autres avaient pas cours, alors moi je restais avec eux et puis j'ai fait un manque d'assiduité c'est pour ça que j'ai redoublé"

La foule lycéenne offre un écran protecteur ; elle permet de se fondre dans le décor et de passer inaperçu, ce qui constitue une caractéristique proprement urbaine. Comme l'explique très bien le jeune *zarab*²⁴, le forum lui offre un espace de désenclavement par rapport au contrôle social à l'oeuvre dans sa ville. De ce point de vue le forum devient "une ville dans la ville" aux qualités urbaines autrement plus opérationnelles :

"à l'extérieur, il {le lycéen} est mis devant les yeux de ses parents, il peut rencontrer n'importe qui, une amie, une copine à sa mère, Saint-Denis c'est tellement petit ; moi combien de fois je me suis fait bloquer comme ça ; au moins je restais sur le forum parce que je trouvais ça bien, j'avais tous mes copains sur le forum".

Le forum offre ainsi à Karim ce que la ville la plus importante de la Réunion n'est pas en mesure de lui apporter : **l'anonymat**. Echappant à la fois au contrôle institutionnel et familial, il a ainsi pu "bâcher" ses cours en toute impunité dans le cadre même du lycée. Car l'extra-territorialité du lieu garantit une protection qui s'avère tout à fait efficace.

²⁴ Ce terme désigne l'appartenance à la communauté indienne musulmane, elle-même fortement représentée dans le centre ville de St Denis.

L'*exit* total est rare, car il conduit le lycéen à renoncer du même coup à son statut. De fait, les lycéens pratiquent surtout des décrochages temporaires. Ces "*exits spécifiques*" (Rayou, 1992 : 22) leur permettent de se soustraire le temps d'une heure de cours "bâchée", d'une après-midi qui se prolonge sur le forum, aux exigences des systèmes scolaire et familial tout à la fois.

3.3.2.- Le forum un espace d'émotions partagées

L'espace public lycéen, tel qu'il se dessine ici, apparaît bien comme le lieu d'accueil d'une socialité juvénile spécifique constitutif d'échanges sociaux.

C'est le fait de partager ce lieu qu'est le forum qui fait société, qui constitue l'identité à la fois juvénile et lycéenne. Il faut aller sur le forum pour être et en même temps s'éprouver vraiment "lycéen". Pour y faire l'expérience de l'autre et se sentir en même temps profondément lié à lui.

Le forum attire parce qu'on aspire à "*être avec les autres*", à "*rencontrer les autres*", à "*retrouver les copains*", à "*voir des gens sur le lycée sur le forum*" et là "*on se retrouve tous*", "*on se mélange à la foule*". Le forum permet d'éprouver pratiquement physiquement que l'on est lycéen dans le regard, la confrontation, la co-présence, le frottement avec cette foule de semblables. On est là ensemble tous à se voir, à se toucher, à communier ensemble dans l'émotion partagée de cet "entre soi" proche du tribalisme faite "de passion vécue en commun avec d'autres" (Maffésoli 1994 : 25).

Cette expérience émotionnelle forte agit, on l'a vu, comme une drogue. Le temps passé sur le forum procure un vif plaisir qu'il s'agit de prolonger puis de renouveler sans cesse. On est pas loin de la notion de dépendance quand certains lycéens évoquent cette nécessité de venir sur le forum de plus en plus tôt dans la journée, d'y rester jusqu'au soir, d'y passer un temps de plus en plus important ; pour certains, l'usage intensif du forum, comme dans toutes grandes intoxications, en vient à leur faire perdre le sens de la réalité... jusqu'à en oublier d'aller en cours.

L'expérience se révèle intense en particulier la première année. "*Il y en a aussi qui se noient complètement ensemble enfin moi, l'année dernière, je me noyais dans tout le monde*". A sa manière, Sébastien nous fait part de la puissance de cette émotion que procure une présence sur le forum. La métaphore est forte ; elle évoque la fusion dans

le groupe au sein duquel on se "noie", on se perd ; la communion est ici totale, il n'y a plus de frontières entre moi et les autres. La *philia* atteint ici ses limites dans la réciprocité totale qui fait de tout lycéen rencontré sur le forum un autre soi même. L'authenticité du lien fraternel trouve sur le forum son expression la plus intense.

Le forum offre ainsi le cadre à cette communauté civile idéale mise en évidence par Rayou (1992) à laquelle aspirent les lycéens ; faite d'authenticité, de transparence, de réciprocité elle s'oppose au monde scolaire marqué par la sélection et la hiérarchie qu'organisent les adultes (Dubet, 1991).

Cette approche du forum s'inscrit dans une conception de l'espace public proche de celle développée par H. Arendt (1961, éd. 1988) dans le cadre d'**un modèle "esthétique" de l'espace public**. Le forum du lycée Leconte de Lisle peut se comparer à l'*agora* antique à plus d'un titre. Bien sûr les élèves y discutent des problèmes qui relèvent de la cité scolaire²⁵, ils y débattent des grands problèmes de société, exercent leur esprit critique vis à vis des savoirs qui leur sont transmis, mais c'est **l'expérience "esthétique et sensible"** de l'espace public qui apparaît ici particulièrement notable ; l'émotion produite par cet "être ensemble" marque profondément les lycéens de la cité scolaire à l'instar des citoyens grecs auxquels H. Arendt (1961, éd. 1988) fait référence. Cette "esthétique" de l'espace public doit se comprendre comme le précise Maffésoli dans le sens étymologique du terme "*aïsthésis*", c'est à dire le fait d'éprouver avec d'autres quelque chose (1994 : 24).

Comme le souligne Paperman (1992), il est peu "courant d'explicitier le concept d'espace public à travers ses rapports avec celui d'émotions" (1992 : 93). Or les émotions ont un caractère public et leur expression publique ouvre à un espace de communication, de jugement commun ; elles "incarnent ou figurent une dimension morale de la réalité commune", et seraient "une façon d'apparaître aux autres" dans une "manifestation spécifique d'humanité" (1992 : 106).

Dans le cadre du forum, les **émotions** se révèlent aussi profondément **créatrices de lien** : "c'est le fait de partager ce lieu qui fait société, c'est à partir de là qu'on peut comprendre le lien social" affirme

²⁵ Un *sitting* a ainsi été organisé en mars 1995 sur le forum à l'initiative de lycéens demandant une meilleure surveillance de la cité à la suite d'incidents ayant dégénéré en bagarres.

Maffésoli. L'expérience "sensible" de l'espace public peut alors s'envisager comme un apprentissage du lien social. Mais c'est aussi "parce que je suis relié à d'autres, dans un lieu donné, qu'il peut y avoir confiance dans le monde dans lequel je suis" (1994 : 26). Cette émotion partagée constitue la base de la socialité juvénile et confère toute sa magie au lieu qui l'accueille. Le forum se constitue ainsi en espace des expériences et des émotions partagées d'une communauté juvénile qu'il révèle ainsi à elle-même.

CONCLUSION PARTIELLE

L'étude du cas particulier que constitue la cité du Butor nous permet d'appréhender plus finement à quel point l'enjeu actuel de la constitution de l'espace public réunionnais se joue sur la dimension de la "**scène d'apparition**" et de l'initiation **au savoir être citadin**.

L'appropriation dont cet espace scolaire est l'objet de la part du *kartié* environnant montre à quel point la **perception de l'espace public** reste encore très **spécifique** à la Réunion.

Il est vrai que cette cité concentre des caractéristiques qui la rapprochent des **cités urbaines** : sa taille, la densité de sa population lycéenne et son hétérogénéité, sa situation géographique dans la ville la plus urbanisée du département. S'y est développé la pratique urbaine du tag faisant de la ville et de la cité un seul et même territoire.

Au sein de cette cité, le forum du lycée Leconte de Lisle présente une succession de paramètres qui font de cet espace sinon un espace public, défini intrinsèquement par son caractère inappropriable et accessible à tous, du moins un espace public lycéen, voire même un espace public de la jeunesse.

Son **accessibilité** très grande l'organise en effet en espace de co-présence et de frottement d'une **jeunesse plurielle** qui autrement ne se serait jamais rencontrée.

Sa situation géographique favorise **le flux**, même si ce lieu jouit d'une extra-territorialité qui fait que seuls les jeunes s'y arrêtent.

Espace de désenclavement par rapport au collège, au *kartié*, à la famille et espace d'*exit* par rapport aux réalités scolaires et familiales, il offre un lieu spécifique où peut s'effectuer une initiation à l'urbanité et à l'acquisition des compétences de "l'être en public".

Espace singulier d'émotions partagées, il s'organise en une **scène d'apparition** créatrice de lien où une jeunesse hétérogène se rencontre et se découvre.

Sa pluri-fonctionnalité accueille une multiplicité d'usages dont le **débat** ; de ce fait, il peut également s'accomplir en tant qu'**espace public de discussion** tant il est vrai que la naissance d'un espace public nécessite des **lieux d'accueil**²⁶.

Mais comme tout espace public, le forum est l'objet d'une **co-construction permanente**. Il n'est pas donné en tant que tel ; il se **constitue, il "s'accomplit"** en fonction **des acteurs** et des **événements** qui l'habitent. En cela il est **fragile**, soumis à l'appropriation, menacé par la violence urbaine qui pourrait conduire à sa dissolution²⁷.

²⁶ Que ces lieux soient symboliques, ou, comme ici, physiques.

²⁷ Nous faisons référence ici aux incidents ayant provoqué l'enquête de l'administration en 1992.

CONCLUSION GENERALE

L'observation de l'émergence de l'espace public réunionnais, à partir de la scène scolaire, et selon un axe diachronique, nous a permis de mettre en évidence le processus de construction d'un espace public local inscrit dans un contexte particulier et dont l'histoire relève d'une logique singulière.

Notre hypothèse centrale était d'envisager la constitution de l'espace public réunionnais sous sa double dimension de sphère de discussion **et** de scène d'apparition comprise dans sa forme urbaine.

LES DEUX DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE L'ESPACE PUBLIC

L'approche chronologique a bien fait apparaître les deux dimensions de l'espace public en émergence.

La sphère de discussion

Dans un premier temps, c'est d'abord la sphère de discussion qui s'impose comme dimension essentielle de l'espace public à son point d'émergence. Celle-ci va prendre successivement deux formes distinctes :

- la première voit naître une presse juvénile dont les pratiques, innovantes sont en rupture avec les propositions de la presse de l'époque,
- la seconde ouvre, au sein de l'espace scolaire, un espace d'expression, d'apprentissage du débat et de lutte pour la liberté d'opinion. Elle offre une tribune à des acteurs politiques locaux, qui pour la première fois, peuvent débattre "de façon raisonnée".

Cette sphère de discussion, réservée à une **élite lycéenne** "éclairée" stimulée par un corps enseignant porteur des valeurs d'humanisme, s'entend dans sa forme habermassienne classique : elle ne concerne que des citoyens formés à la pratique du **débat** rationnel basé "sur l'échange d'arguments" et "agissant en responsables" (Habermas, 1992).

La scène d'apparition

Dans un second temps, c'est la scène d'apparition qui prend le relais dans le processus de constitution de l'espace public réunionnais.

Avec la massification scolaire, le lycée accueille une population de **néo-lycéens** qui y fait son apprentissage de la culture publique à travers la scène urbaine qu'il propose. Cette initiation revêt un enjeu majeur dans une île soumise à de fortes mutations qui transforment profondément les termes de la communication sociale : si l'interconnaissance reste active, une sociabilité de type moderne apparaît également.

La société réunionnaise, bien qu'en proie à un développement urbain sans précédent, n'offre pas encore de véritables lieux permettant de faire l'apprentissage de ces civilités qui régissent "l'être en public" et que caractérise le mode de vie urbain. Le lycée offre une scène d'expérimentation des nouvelles règles de la sociabilité urbaine.

Cette initiation s'accompagne d'un processus d'individuation qui permet au jeune de se libérer des contraintes du *kartié*, de penser et d'exister par lui même, détaché du groupe. Il s'engage ainsi dans un processus d'émancipation.

Le lycée provoque une déterritorialisation, une prise de distance par rapport au *kartié* ; sans cette expérience, on peut penser que certains jeunes en resteraient aux relations de voisinage et aux solidarités familiales sans jamais expérimenter d'autres rôles sociaux que ceux attendus dans leur espace de proximité marqué par l'interconnaissance et le contrôle social.

Nous avons montré comment **la scène lycéenne introduit à la cidadinité**. Etre citoyen constitue ainsi dans le parcours du néo-lycéen réunionnais une étape -nécessaire mais non suffisante- d'accès à la **citoyenneté**.

Lien entre sphère de discussion et scène d'apparition

Nous avons, au cours de nos observations, mis en évidence l'existence d'un lieu particulier proposant une situation quasi idéal-typique puisque s'y accomplit, sans concurrence, l'ensemble des dimensions constitutives de l'espace public : le forum ; il s'organise en une scène d'apparition, "espace de visibilité" au sein duquel une population lycéenne effectue son apprentissage de l'être en public ; il s'accomplit aussi en tant qu'espace singulier d'émotions partagées

créateur de lien social. Mais en accueillant la discussion, il se constitue également un lieu de paroles et offre l'espace d'accueil à une sphère de discussion où il devient possible de s'initier à l'argumentation et au débat. En cela, le forum constitue un lieu particulièrement emblématique, mais cette situation "épure" est fragile ; comme tout espace public, son évolution apparaît non prédictible.

L'ensemble de ces éléments nous amène à confirmer notre hypothèse : "sphère de discussion" **et** "scène d'apparition" sont bien deux dimensions constitutives de l'espace public (Quéré, 1992), et elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

DES DIMENSIONS QUI CARACTÉRISENT L'ÉMERGENCE DE L'ESPACE PUBLIC RÉUNIONNAIS

Notre démarche de type ethnographique, s'appuyant sur des données empiriques, a également fait apparaître d'autres points qui permettent de caractériser le processus de constitution de l'espace public réunionnais : les moments clés, les leviers, enfin et surtout la dimension systémique de ce processus d'émergence.

Les moments clés

L'émergence de l'espace public réunionnais n'apparaît pas comme un processus au développement linéaire et continu. Au contraire, son élaboration se fait par cristallisation autour de **moments clés** qui constituent autant d'ouvertures vers des nouveaux "champs du possible".

La date symbolique de la départementalisation de l'île (1946) est généralement retenue comme point de départ des profondes transformations qui vont toucher l'île de la Réunion. Or si cette date marque historiquement le changement de statut politique de l'île, le processus d'émergence de l'espace public ne va progressivement se mettre en place qu'à partir de la fin des années soixante.

L'approche chronologique montre, compte tenu de l'état des connaissances actuelles, que c'est **dans l'espace scolaire** que s'est initié ce processus.

On relève ainsi **des points d'émergence** que l'on peut historiquement dater ; ils marquent autant de **moments clés**

particulièrement importants qui vont imprégner l'expérience et les conduites des acteurs.

-en décembre 1969 apparaît le premier "vrai" **journal** annonceur d'une presse professionnelle,

-en juin 1975 est organisé le premier **débat** politique contradictoire,

-en décembre 1980 est livré le forum où des milliers de lycéens vont faire leur expérience de **la cidadinité** et d'un "être ensemble" créateur de lien social.

Le débat "public" entre un représentant de la droite locale modérée et un homme politique interdit de médias, diabolisé par le pouvoir local et devenu de par son itinéraire un personnage quasi mythique apparaît comme le **moment le plus marquant** dans ce processus de constitution d'un espace public réunionnais. Il a constitué une "révélation", un "accomplissement" dans la démonstration que le débat contradictoire était possible.

Des leviers extérieurs à la société locale

La production de cet espace public n'est pas seulement endogène. De puissants leviers extérieurs ont contribué à son émergence. Parmi eux on peut rappeler :

-l'arrivée d'enseignants métropolitains porteurs de valeurs nouvelles. Ils ont bouleversé une société post-coloniale encore très verrouillée,

-les dispositifs nationaux appliqués dans leur intégralité à la Réunion ont, dans la mesure où les acteurs s'en sont emparés, constitué des facteurs favorisants. C'est le cas des Foyers Socio-Educatifs qui ont servi de cadre à l'émergence de la presse lycéenne, alors que les nouveaux droits lycéens et l'instauration d'une démocratie de type représentatif n'ont pas ou peu été investis,

-le changement politique au niveau national en 1981 consacre la liberté des ondes et autorise le débat contradictoire. Il permet à la population réunionnaise de s'exprimer dans la langue et selon les modes qui lui sont propres.

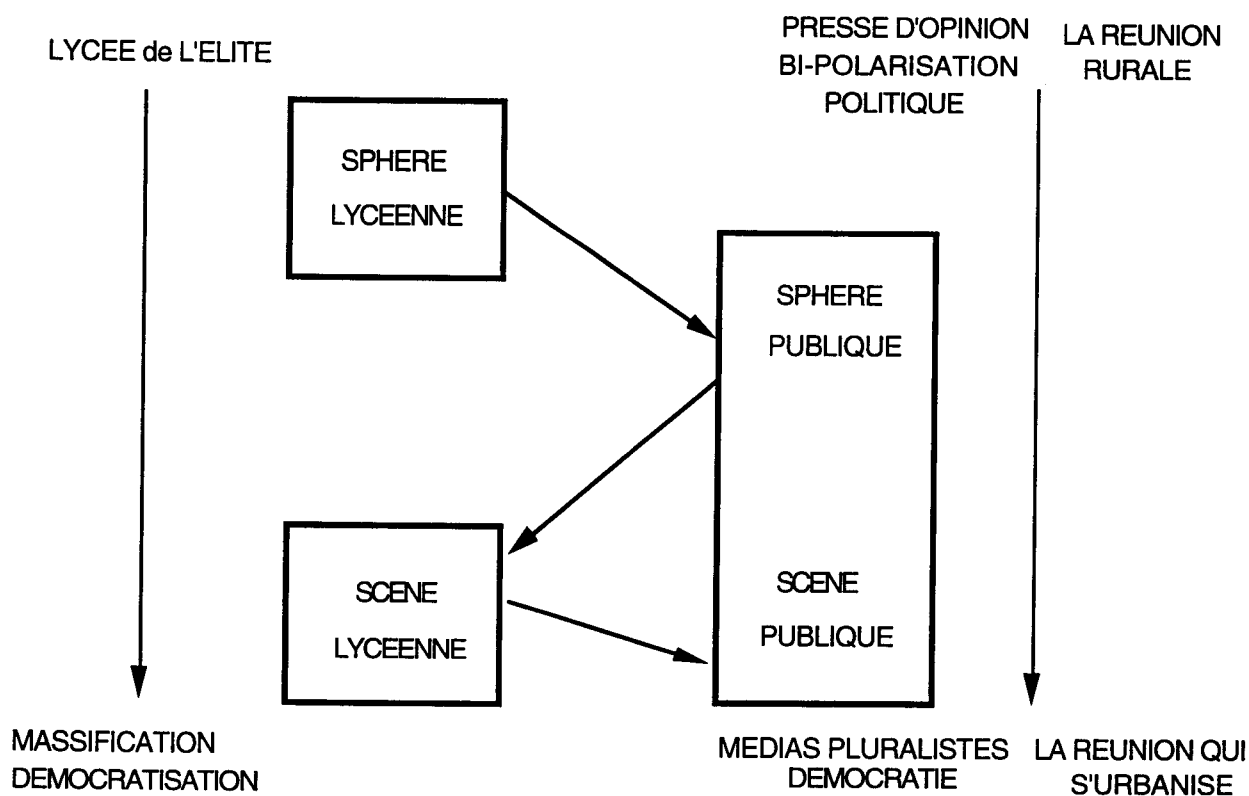
-la volonté de développer la scolarisation afin d'amener plus de jeunes à poursuivre des études plus longues constitue une priorité nationale qui a trouvé sa traduction locale même si c'est dans le cadre d'une histoire du développement du système éducatif tout à fait spécifique.

De fait, les relations Réunion-Métropole sont inscrites dans une matrice socio-historique qui relève d'une donnée structurelle. La dynamique sociale réunionnaise fonctionne sur une tension entre le national et le local. Cette tension constitue une donnée importante dans l'appréhension de l'émergence de l'espace public local.

Des espaces publics qui font système

L'étude du contexte singulier nous révèle que l'émergence de l'espace public réunionnais apparaît comme un processus se développant sur des scènes différentes : la scène médiatique, la scène urbaine, la scène politique, la scène scolaire.

Cependant, si la pluralité des scènes est bien réelle, leur autonomie n'est pas avérée dans le cadre des observations que nous avons conduites. Au contraire, l'approche chronologique permet de mettre en évidence un **transfert d'espaces**.



Ce schéma met en évidence un **processus de transfert** entre des espaces interdépendants et qui font donc **système**. Nous pouvons ainsi pointer un mouvement de va-et-vient entre l'espace scolaire et la société globale organisé en périodes relativement bien repérables.

1) 1969-1981 : l'espace scolaire initiateur d'une sphère de discussion

A la fin des années soixante, la société globale, verrouillée par un pouvoir local qui règne sans partage et dans la menace, n'offre aucune condition d'émergence d'un espace public local. L'espace médiatique est réduit à une presse d'opinion soumise à la censure et à une radio et une télévision d'Etat.

Dans un premier temps, c'est **dans l'espace scolaire** -qui lui offre des conditions d'accueil favorables- que se constitue l'espace public.

Le lycée devient un espace d'expérimentation unique de savoir-faire journalistique et démocratique et **exporte** ces expériences dans la société globale. Il produit les acteurs de l'espace public réunionnais actuel qui occupent des postes de responsabilités dans les domaines de la vie sociale, économique, politique et médiatique.

2) La rupture de 1981 : de la sphère lycéenne à la société locale

Les transformations majeures au niveau national avec l'avènement de la gauche au pouvoir font que la société globale offre, à partir de ce moment là, des conditions plus favorables à l'émergence d'un espace public de discussion : le **relais** est pris par l'espace médiatique qui se développe à cette époque.

La revendication démocratique émerge de façon notable sur la scène publique : on voit des conflits apparaître pour la liberté d'expression, la lutte pour la sauvegarde d'une télévision étant emblématique de ce mouvement social.

On assiste ainsi à un **transfert** d'espace de la sphère lycéenne à la société locale. La sphère de discussion trouve, dès lors, un **nouveau lieu de constitution** : ce n'est plus le lycée, mais la société locale qui offre un espace privilégié à la construction de l'espace public local. Le débat public passe de l'espace scolaire à l'espace médiatique et politique. Ce passage est marqué par la construction du forum qui confirme ainsi sa position emblématique.

L'absence de parution de journaux lycéens dans ce que nous avons appelé le "trou" des années 1981-1990 confirme la réalité de ce transfert. **Le lycée se recentre** sur des préoccupations proprement **scolaires**.

3) Les années 1990 : retour à la scène lycéenne

La massification lycéenne et le développement de l'urbanisation posent de nouveaux défis à la Réunion. Rappelons que cette île est passée en l'espace d'une trentaine d'années d'une société à dominante rurale, traditionnelle, verrouillée du point de vue de l'expression politique et médiatique, à une société de forme moderne qui s'urbanise et se démocratise. La rapidité des mutations en cours font que la société locale se révèle incapable d'introduire à la culture urbaine une population qui voit ses modes de vie et de sociabilité profondément bouleversés.

Le lycée constitue un des rares lieux pouvant accueillir cette expérimentation. Il prend ainsi le relais de la société globale et offre à une masse de néo-lycéens un espace d'apprentissage de la citoyenneté. Dans un **mouvement de balancier**, on assiste à un recentrage sur la **scène scolaire** qui, une nouvelle fois, se constitue en **espace novateur** dans le processus de constitution de l'espace public réunionnais.

Cette approche chronologique nous permet ainsi de mettre à jour une dynamique de transfert d'espaces dont **l'interdépendance systémique** apparaît nettement. Néanmoins l'ordre chronologique que nous avons mis en évidence -la sphère de discussion précède la scène d'apparition dans l'émergence de l'espace public réunionnais- relève intimement du contexte socio-historique spécifique dans lequel s'inscrit notre recherche ; rien ne permet d'affirmer que cette logique de structuration constitue une norme.

Compte tenu de la rapidité et de la profondeur des transformations à l'oeuvre actuellement, on peut s'interroger sur les formes et les développements à venir de l'espace public réunionnais.

Les néo-lycéens des années 95 : la génération de l'espace public ?

Dans une société qui ne se reproduit plus à l'identique et dont les mutations profondes se déroulent sur un temps très court, les jeunes doivent trouver leur place, inventer leurs propres modèles, expérimenter de nouvelles références, de nouvelles façons de communiquer, en rupture totale avec le monde de vie du *kartié*, de la famille, de la tradition.

Sommés de passer rapidement du modèle de "l'identification" et de la "reproduction" des principes connus à celui de "l'expérimentation" de nouvelles règles (Galland, 1990 ; 1991), les néo-lycéens réunionnais relèvent de ce que Battagay nomme "**la génération de l'espace public**", celle qui se trouve "*au carrefour de plusieurs sociétés, de plusieurs univers culturels*" (1985 : 6).

Il reste à savoir comment, à la Réunion, cette "génération de l'espace public" va s'approprier les nouvelles formes de sociabilité citadine dans le cadre de pratiques télescopées relevant à la fois de la modernité et de la tradition.

Véritable génération "charnière", comment va-t-elle investir l'espace public réunionnais émergent dans chacune de ses composantes -l'espace politique, l'espace médiatique, l'espace urbain- et comment va-t-elle contribuer à le transformer ? Va-t-on vers la constitution d'un "espace public de la jeunesse" dont Vulbeau (1991, 1993, 1994) a dessiné les premiers contours ?

Ces questions ouvrent autant de pistes de recherches à conduire au niveau local.

EMERGENCE D'UN ESPACE PUBLIC LOCAL

Au terme de ce parcours, qui nous a amené à proposer une lecture de l'émergence d'un espace public local à partir de l'étude de la presse et des expériences lycéennes, quelques interrogations - dont certaines représentent des limites à ce travail- s'imposent à nous.

Evoquer "**l'émergence d'un espace public local**" pose question au niveau de la définition de chacun des concepts employés.

Comment situer l'émergence ? Nous avons évoqué les moments clés que nous avons pointé comme autant de points d'émergence particulièrement remarquables dans ce processus de constitution de l'espace public. Ces moments constituent des points de cristallisation qui soudain ouvrent à un nouvel "espace des possibles" ; en aucun cas, ils ne sont envisagés comme des étapes d'un processus irréversible. Le terme "d'étape" est une notion peu appropriée car trop marquée par l'idée de développement linéaire et continu. Car il ne s'agit pas d'associer ce

concept d'émergence, concept qui demande encore à être travaillé¹, à un mouvement de type positiviste et qui appréhenderait la constitution de l'espace public à la Réunion comme un processus d'avancée inéluctable de "l'obscurantisme" de la période coloniale et post-coloniale à la "lumière" promise du progrès et de la démocratie.

La Réunion se situe dans une problématique bien plus complexe qui nous amène à insister sur les spécificités du **contexte local**.

Le département de la Réunion, on l'a vu, se présente comme une société d'interconnaissance en pleine mutation. Le changement social en cours touche toutes les sphères de la société et tous les aspects de la vie quotidienne. Il peut se lire comme le **télescopage** entre deux espaces sociaux en contact qui articulent sociabilité traditionnelle et sociabilité moderne. Cette interpénétration des pratiques sociales produit une "**modernité réunionnaise**" et donc un "**espace public réunionnais**" spécifiques. La difficulté de leur saisie provient de la rapidité des mutations en cours dont la temporalité ne s'accommode guère avec celle de la recherche. Mais un autre point de questionnement plus épistémologique consiste à s'interroger sur la notion de "modernité" elle-même. Existe-t-il, à l'image de ce qui se passe à la Réunion, plusieurs types de modernité qui soient profondément liés aux contextes de leur apparition ? Ou alors la "modernité réunionnaise" ne constitue-t-elle qu'une version spécifique d'une modernité pour laquelle Touraine (1992) a donné une définition plus générale ?

Pour approcher "l'espace public réunionnais" produit par cette "modernité réunionnaise" nous nous sommes appuyée sur un appareillage conceptuel opérationnel dans un contexte historiquement situé. La question de son transfert dans une société aussi spécifique que la Réunion pose problème. Comment, dans la situation qui est la nôtre, ne pas réinterroger les catégories importées et qui sont posées comme universelles ?

¹ Ce qui constitue un des axes de recherche actuel de l'U.R.A. 1041.

REINTERROGER LES CATEGORIES

Un concept historiquement situé

Construit en référence à un double modèle canonique (le modèle bourgeois, le modèle grec), le concept moderne d'espace public a été forgé dans le cadre spécifique d'un contexte socio-historique et socio-économique donné : celui de la société industrielle des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles européens. Ainsi que le rappelle Touraine, "*nos idées, nos partis politiques, nos idéologies sont fondées sur la société de production*" (Touraine, 1991 : 68). Mais c'est sa dimension socio-politique qui fonde véritablement le concept d'espace public. Celui-ci est fondamentalement un concept lié à la démocratie et les travaux qui s'y réfèrent portent sur les pays économiquement développés à la tradition démocratique installée. Ainsi l'appareil conceptuel qui sert à penser l'espace public s'appuie sur **des notions opératoires dans ce contexte spécifique**.

Quelle est la validité des catégories transplantées, ainsi que nous l'avons fait, dans un contexte aussi différent que celui qui les a vu naître ?

Si, pour J. Mouchon, l'avantage de cette centration quasi exclusive sur la réalité occidentale constitue un avantage dans le sens où elle permet d'avoir "*en ligne de mire un système constitué*", son inconvénient est d'en faire un "*système de référence universel en ignorant les particularités historiques et les idiosyncrasies culturelles*" au risque de conduire "*au jugement dévaluatif*" (1996, à paraître).

Lié à une vision normative de la démocratie qui fait souvent de la participation des citoyens à la vie de la Cité un "allant de soi", le concept d'espace public nous semble de peu d'intérêt s'il conduit à simplement jauger de l'état de développement des sociétés. Pour nous, il ne s'agit pas d'évaluer l'état d'un espace public local émergent, mais de décrire un processus en cours de constitution dans un contexte socio-historique particulier.

Poser la question de la validité du cadre conceptuel et des notions qui lui sont liées s'impose comme incontournable à la Réunion. Cette réinterrogation des catégories pourrait en retour atteindre les sociétés développées confrontées aux difficultés d'un modèle sociétal actuellement en crise.

Un modèle en crise

Les démocraties occidentales développées connaissent de profonds bouleversements dont la conséquence la plus notable est qu'elles secrètent de l'exclusion (Touraine, 1991). Dissolution du lien social, mais aussi désintérêt croissant pour la chose publique obligent à de nouveaux questionnements.

Les chercheurs observent ainsi une *"reconfiguration de l'espace public démocratique"* (Mouchon, 1995b), s'interrogent sur *"une nouvelle définition de la démocratie"* perçue *"comme une culture, plus encore que comme un ensemble d'institutions et de procédures"* (Touraine, 1994 : 264), enfin proposent de nouvelles formes d'espaces publics : *"l'espace de la démocratie pendant un siècle a été en grande partie celui de l'activité économique, de relations de travail. Dans une société post industrielle, où les industries culturelles - éducation, santé et assistance sociale, information- jouent un rôle plus central que la production des biens matériels, le sort de la démocratie se joue partout, à l'hôpital, dans le lycée² ou à l'université, dans le journal ou la chaîne de télévision"* (Touraine, 1994 : 161).

Le constat est fait de l'obligation à renouveler les perspectives, et de l'impossibilité à continuer à penser "comme avant".

APPROCHES COMPARATIVES ET PLURIDISCIPLINAIRES

Un des moyens de dépasser ce constat et d'avancer dans la tentative de reconstruction ne serait-il pas de développer les approches pluridisciplinaires et comparatives ?

L'espace public, ainsi que le rappelle Habermas (1978), est une notion dont la complexité appelle le recours à de multiples disciplines des sciences sociales.

Il s'agirait donc de multiplier à la fois les terrains d'observation et les regards. La comparaison entre la Réunion et d'autres sites appartenant à l'ensemble national a déjà laissé entrevoir la richesse d'une telle démarche (séminaire DEA 1991³). La situation singulière de la Réunion

² Souligné par nous.

³ Ce séminaire de recherche "Méthodologie de corpus et d'analyse de pratiques médiatisées" de l'U.R.A. 1041 (18 au 24 novembre 1991) , a réuni des équipes de

"fournit une illustration au renouvellement de l'appareil conceptuel" et "conduit à dépasser les clivages spatiaux traditionnels ainsi que les oppositions disciplinaires" reconnaît également I. Pailliart lorsqu'elle s'interroge avec des géographes sur l'espace et le territoire (1995 : 84). L'analyse croisée d'un même corpus⁴, par des chercheurs pour leur majorité extérieurs au contexte réunionnais et maniant des approches différentes, s'est révélée, elle aussi, particulièrement féconde (Breton, Mouchon, Gauthier, Simonin, 1996 à paraître).

L'approche comparative avec des contextes totalement différents de ceux des sociétés occidentales pourrait s'avérer tout aussi prometteuse. La situation géographique et géopolitique de la Réunion au coeur de l'Océan Indien en fait un poste d'observation tout à fait privilégié. Quelles réalités recouvre "l'espace public" dans des pays comme Madagascar ou l'Afrique du Sud, actuellement traversées par de profondes mutations ? S'interroger sur les formes mauriciennes de "l'espace public" paraît une démarche particulièrement intéressante à entreprendre. L'"île soeur" présente en effet quelques points communs avec la Réunion (une économie de plantation, un processus de créolisation) tout en relevant d'une histoire radicalement différente (une colonisation menée par les Anglais et un régime politique basé sur le communalisme), situation qui ferait de cette jeune république⁵ un site d'étude privilégié.

L'approche comparative permettrait de tester le degré d'universalité des catégories utilisées, d'étudier les conditions de leur transfert intercontextuel, voire de répondre à une interrogation fondamentale à savoir "*les concepts seraient-ils ethnocentriques ?*" (Simonin, Watin, 1992 : 412).

recherche du CNRS "Réseau Langage et travail", du CRG de l'école polytechnique, du GERICO IUP Info/Com de Lille III.

⁴ Il s'agit d'un corpus de presse traitant de l'événement qu'a constitué à la Réunion l'élection du nouveau président du conseil général en mars/avril 1994.

⁵ L'Ile Maurice, pays indépendant dans le cadre du Commonwealth depuis 1968, est devenue république le 12 Mars 1992.

La Réunion pourrait ainsi se présenter comme un "laboratoire social" permettant de proposer une autre lecture des phénomènes contemporains. Notre travail ne constitue qu'une pièce de la "mosaïque" -pour reprendre encore une fois une formule de l'Ecole de Chicago- que la multiplication des recherches empiriques devrait permettre de compléter, l'ensemble des données mises en perspective constituant les bases de l'analyse théorique. Au final, cette démarche devrait progressivement enrichir la compréhension d'un concept aussi complexe que celui d'espace public, non seulement dans le contexte réunionnais, mais également dans ses développements en métropole et ailleurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLARD, L., 1992, Pluraliser l'espace public : esthétique et médias, *Quaderni*, n° 18, p. 141-159
- ALTHABE, G., 1992, "Vers une ethnologie du présent", in Altabe, Fabre, Lenclud, *Vers une ethnologie du présent*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 247-257
- ANDERSON, N., 1923, *The Hobo*, University of Chicago, First Phoenix Edition (Ed. fran., Nathan, 1993)
- ANSART, P., 1990, *Les sociologies contemporaines*, Points Seuil, Paris
- ARENDT, H., 1988, *Condition de l'homme moderne*, Presse Pocket, Paris (1ère éd. fr; 1961)
- ARIES, P., 1973, *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, Points Seuil, Paris
- ARON, R., 1967, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris
- BALLION, R., 1993, *Le lycée, une cité à construire*, Hachette Education, Paris.
- BALLE, F., 1988, *Médias et sociétés*, Editions Montchrestien, Paris
- BARAT, C., 1989, *Nargoulam, culture et rites malbar à la Réunion*, Editions de Tramail, Université de la Réunion
- BARTHELEMY, M., 1992, Événement et espace public, l'affaire Carpentras, *Quaderni*, n° 18, p. 125-140
- BARTHELEMY, M., QUERE, L., 1991, *La mesure des événements publics : structure des événements et formation de la conscience publique*, ATP CNRS "Communication et société", Paris
- BATTAGAY, A., 1985, "La génération de l'espace public", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°27, p. 5-7
- BAUDELLOT, C., ESTABLET, R., 1971, *L'école capitaliste en France*, Maspéro, Paris
- BAUDELLOT, C., ESTABLET, R., 1989, *Le niveau monte*, Seuil, Paris
- BAUDRILLARD, J., 1984 : "La mode ou la féerie du code", *Traverses*, n°3, Revue du CCI, Paris
- BAUTIER, R., 1992, "Habermas et le champ de la Communication", *CinémAction*, n° 63, p. 87-92
- BAVOUX, P., FORET, C., 1990, *En passant par le centre ... La rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public*, Trajectoires, Editions du CERFISE, Marseille
- BECKER, H.S., 1986, "Biographie et mosaïque scientifique", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62/63, p. 105-110

BECKER, H.S., 1985, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, A.M. Métailié (1ère éd. 1963)

BENOIST, J., 1983, *Un développement ambigu : structure et changement de la société réunionnaise*, F.R.D.O.I., Saint Denis de la Réunion.

BENOIST, J., 1989, "La Réunion après la plantation : quelques pistes pour l'interprétation d'un changement", *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion*, Centre de documentation et de recherche en histoire régionale, Université de la Réunion

BENOIST, J., 1993, *Anthropologie médicale en société créole*, PUF, Paris

BERGER, P., LUCKMAN, T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksiek, Paris (1ère éd. 1967)

BERTILE, W., 1994, "Rôle et place du logement social dans la société réunionnaise", *Ville, Habitat, Aménagement*, Actes du forum-débat, avril-décembre 1993, Plan Urbain, DDE, CAUE, URA 1041 du CNRS, Université de la Réunion, p. 88-98

BILLIARD, I., (s/d) 1988, *Espaces Publics*, Plan Urbain, Paris

BLANCHET, P., GOTTMAN, A., 1992 : *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, Paris

BOUMARD, P., 1986, "Un conseil de classe interpellé par l'ethnométhodologie", *Quel corps ?*, n° 32-33, p. 55-62

BOURDIEU, P., PASSERON J.-C., 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Ed. de Minuit, Paris

BOURDIEU, P., PASSERON J.-C., 1970, *La reproduction*, Ed. de Minuit, Paris

BOURDIEU, P., 1979, *La distinction*, Ed. de Minuit, Paris

BOURDIEU, P., CHAMPAGNE, 1992 : "Les exclus de l'intérieur", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 91, p. 71-75

BOURDIEU, P. (s/d), 1993, *La misère du monde*, Seuil, Paris

BOYER, C., et alii, 1991, *Paroles de lycéens, les études, les loisirs, l'avenir*, Editions Universitaires-INRP, Paris

BOYER, C., 1990, *L'enfant réunionnais à l'école maternelle*, Editions du Tramail, St Denis de la Réunion

BRETEIGNER, A., 1994, *Entre Kozmann et Conversation, étude des interactions verbales en situation sociolinguistique de contact de langue créole réunionnais/français*, D.E.A. Etudes créoles et francophones, Université de la Réunion - Université de Provence.

BRETON, P., PROULX, S., 1993, *L'explosion de la communication. Nouvelle édition*, La Découverte/Boréal, Paris, Montréal

BRETON, P., 1996, "La presse régionale entre le fait universel et le commentaire local", *Etudes de communication*, n°17, Presses Universitaires de Lille, (à paraître)

- CAMBEFORT, J.-P., 1991, *Mondes de vie et difficultés scolaires à la Réunion : le cas des lycées professionnels*, SAIO-Rectorat de la Réunion (non publié)
- CATHELAT, B., 1968, *Publicité et société*, Paris, Payot
- CAUDRON, O., 1989, "Journaux clandestins à l'île Bourbon sous la monarchie de Juillet : la presse des Francs-Créoles (1832-1833)", in *Presse, radio et histoire*, Actes du 113^{ème} Congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg, 1988, Histoire moderne et contemporaine, Editions du CTHS, Paris, p. 103-125
- CAUDRON, O., 1990, *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900*, Université de la Réunion/URA 1041 du CNRS, St Denis de la Réunion
- CAZANOVE, K., 1994, *La télévision à la Réunion. L'évolution de la télévision à la Réunion : un espace public émergent*, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de la Réunion
- CELLIER, P., 1990, "Le discours de la "Kriz" dans la société réunionnaise et la production sociale d(es) identité(s)", in Alber, Watin (éd) *Vivre au pluriel. Production sociale des identités à l'île Maurice et à l'île de la Réunion*, Publication de l'Université de la Réunion-URA 1041 du CNRS, p. 83-98
- CHAMBOREDON, J.-C., 1985, "Adolescence et post-adolescence : 'la juvénalisation', Remarques sur les transformations récentes des limites de la définition sociale de la jeunesse" in *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Alleon, Morvan, Lebovici (dir.), PUF, Paris, p. 13-28
- CHAMBOREDON, J.-C., PREVOT, J., 1973, "Le "métier d'enfant". Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle", *Revue française de sociologie*, vol. XII, p. 295-335
- CHAMPAGNE, P., 1990, *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Ed. de Minuit, Paris
- CHAMPAGNE, P., 1991 : "La construction médiatique des "malaises sociaux", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 90, déc. 1991, p. 64-75
- CHANIAL, P., 1992, "Espaces publics, sciences sociales et démocratie", *Quaderni*, n° 18, p. 61-73
- CHANTREL, J.P., 1993, *L'Affaire X. Le champ social aux risques d'un média de proximité à l'île de la Réunion*, Mémoire de D.S.T.S., Centre de Formation des Travailleurs Sociaux, Saint Denis de la Réunion
- CHARLOT, B., BAUTIER, E., ROCHEX, J.-Y., 1993, *Ecole et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, A. Colin, Paris
- CHARON, J.-M., 1991, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Points Seuil, Paris
- CHATELAIN, M.-C., 1993, *L'urbanisation et l'aménagement comparés de Saint-Pierre et de Saint-Denis de 1946 à 1991*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X.
- CHATILLON, J., 1995a, *De l'école institutionnelle à l'école communicationnelle. Le cas de la mise en place des cycles à l'école primaire*, Thèse en Sciences de l'Education, Université de Paris VIII
- CHATILLON, J., 1995b, "Une école singulière", *Cahiers Pédagogiques*, Paris (à paraître)

COHEN, P., 1993, *La Réunion, une île entre nourriture et nourritures. Approche anthropologique et bioculturelle de l'alimentation*, thèse en Anthropologie, Université d'Aix-Marseille

COLLIEZ, J.-P., 1989, "82 000 ou 95 000 analphabètes à la Réunion", *Economie de la Réunion*, n° 42, INSEE Réunion, p. 24-27

Colloque d'ARC et SENANS, (Actes du), 1990 : *L'espace du public, les compétences du citoyen*, Plan Urbain, Editions Recherches, Paris

COMBEAU-MARI, E., 1995, "Les politiques scolaires à La Réunion : le tournant des années 60", *Expressions*, n° 6, IUFM de la Réunion, St Denis de la Réunion, p. 77-108

COULON, A., 1988, *L'ethnométhodologie*, PUF, Paris

COULON, A., 1990, *Le métier de l'étudiant. Approches ethnométhodologiques et institutionnelle de l'entrée dans la vie universitaire*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VIII

COULON, A., 1993, *Ethnométhodologie et éducation*, PUF, Paris

DEBARD, E., HENRIOT-van ZANTEN, A. (s/d), 1993, *Ecole et espace urbain*, CNDP, Lyon

DEFOS du RAU, J., 1960, *L'île de la Réunion, étude de géographie humaine.*, Thèse de Doctorat, Institut de géographie, Faculté des Lettres, Bordeaux

DEREZE, J.-M., 1994, "Usages domestico-médiatiques et sociabilité de la mi-distance", *Approches, acteurs, pratiques depuis vingt ans*, 9ème congrès national des SIC, CREDO/SFSIC, Lille, p. 81-90

DEROUET, J.-L., 1987, "Une sociologie des établissements scolaires : les difficultés de construction d'un nouvel objet scientifique", *Revue française de sociologie*, n° 78, p. 86-108

DEROUET, J.-L., 1992, *Ecole et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux ?*, Métailé, Paris

DEROUET-BESSON, M.C., 1984, *L'école et son espace. Essai critique de bibliographie internationale 1972-1982*, Collection Rapport de recherches (2 tomes), INRP, Paris

DEROUET-BESSON, M.-C., 1989, "L'espace des établissements et ses usagers", *Cohérence et dynamique des établissements scolaires*, actes du colloque de Tours, INRP-CDDP, Tours, p. 47-62

DEROUET-BESSON, M.-C., 1994, *Les lieux d'école depuis trente ans : politique, conception, gestion, recherche, usages...Eléments pour une analyse de conjoncture*, Thèse de Doctorat, Université Descartes, Paris

DESCHAMPS, M.-A., 1984, *Psychosociologie de la mode*, Paris, PUF

DESCHAMPS, M.-A., 1990, "Signification de la mode et des vêtements", in *Modes et looks des jeunes*, Dossier CNDP, p. 7-11

DESCHAMPS, M.-A., 1991, "La mode et le look dans la consommation vestimentaire des jeunes", *Connaître les modes de vie et de consommation des jeunes*, colloque européen 26-27 septembre 1991, vol 1, p. 43-52

DIJOUX, E., 1991, *Les nouveaux lycéens au lycée Roland Garros, Enjeux et stratégies*, mémoire de maîtrise en Ethnologie, Université de la Réunion

DUBET, F., 1991a, *Les lycéens*, Seuil, Paris

DUBET, F. et alii, 1991b, "Sociologie de l'expérience lycéenne", *Revue Française de Pédagogie*, n° 94, p. 5-12

DUBET, F., 1994, "L'étudiant en université de masse", *Revue Française de Sociologie*, XXXV (4), p. 511-532

DULONG, R., 1992, "Dire la réputation, accomplir l'espace", *Quaderni*, n°18, Paris, p. 109-124

DUPONT, G., 1990, *Saint Denis de La Réunion, Ville tropicale en mutation*, L'Harmattan/Editions du Tramail, Paris, Université de la Réunion

DURAND, P., 1994, Crise de presse Le Journalisme au péril du "reportage" (France, 1870-1890), *Quaderni*, n° 24, Paris, p. 123-152

DURAND, J.-P., WEIL, R., 1989, *Sociologie contemporaine*, Vigot, Paris

DURKHEIM, E., 1981, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris (1ère éd. 1894)

DURU-BELLAT, M., MINGAT, A., 1993, *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*, PUF, Paris

DURU-BELLAT, M., HENRIOT-van ZANTEN, A., 1992, *Sociologie de l'école*, A. Colin, Paris

DUTERQ, Y., 1991, "Thé ou café ? ou comment l'analyse des réseaux peut aider à mieux comprendre le fonctionnement d'un établissement scolaire", *Revue Française de Pédagogie*, n° 95, p. 81-97

DUTHOIT, 1988, "L'enfant et l'école", *Education et Formation*, n°23, D.E.P./M.E.N., Paris, p. 3-13

ESQUIEU, P., 1990, "Qui devient bachelier ?", *Education et Formation*, n° 23, p 3-21

ETAVE, C., WATIN, M., (s/d), 1994, *Ville habitat aménagement*, Actes du forum-débat, avril-décembre 1993, Plan Urbain, DDE, CAUE, URA 1041 CNRS, Réunion.

EVE, P., 1990, *Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion*, C.C.E.E., Région Réunion Ed., St Denis de la Réunion

EVE, P., 1991, *Tableau du syndicalisme à la Réunion de 1912 à 1968*, Editions CNH, St Denis de la Réunion

EVE, P., 1992, *Ile à peur. La peur redoutée ou récupérée à la Réunion des origines à nos jours*, Océan Editions, St André de la Réunion

FALHI, L., 1995, *Zamal : entre tradition réunionnaise et culture juvénile*, Mémoire de maîtrise, Sciences de l'Information et de la Communication, Université de la Réunion

FAMERY, P., (non daté), "Qu'est-ce qu'un journal lycéen ?", *Bleu de Presse*, n° 1, J Presse Editeur, p. 10-11

- FELONNEAU, M.-L., 1994, "Les étudiants et leurs territoires", *Revue Française de Sociologie*, XXXV (4), p. 533-589
- FERRY, J.-L., 1991, Les transformations de la Publicité politique, *Hermès* (4), Editions du CNRS, Paris, p. 15-26
- FIZE, M., 1990, *La démocratie familiale. Evolution des relations entre parents et adolescents*, Presses de la Renaissance, Paris
- FIZE, M., 1994, *Le peuple adolescent*, Julliard, Paris
- FORET, C., 1994, "Ethique du public et requalification urbaine : retour sur quelques expérimentations", in *Espaces de vie, Espaces d'architecture*, Segaud (s/d), Editions du Plan Construction et Architecture, Ministère du Logement, Paris, p. 64-91
- FORQUIN, J.-C., 1983, "La "nouvelle sociologie de l'éducation" en Grande-Bretagne, apports théoriques, évolution (1970-1980)", *Revue française de pédagogie*, n° 63, p.61-79
- FREUND, J., 1968, *Sociologie de Max Weber*, PUF, Paris
- GALLAND, O., 1984, *Les jeunes*, La Découverte, Paris
- GALLAND, O., 1990, "Un nouvel âge de la vie", *Revue Française de Sociologie*, XXXI (4), p. 529-552
- GALLAND, O., 1991, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, A. Colin, Paris
- GAUTHIER G., 1996, "Un journalisme analytique. Le journalisme réunionnais considéré à partir d'un modèle du journalisme nord-américain", *Etudes de communication*, n°17, Presses Universitaires de Lille, (à paraître)
- GARFINKEL, H., 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Prentice, New Jersey
- GENTZBITTEL, M., 1991, *La cause des élèves*, Seuil, Paris
- GEERTZ, C., 1986, "Du point de vue de l'indigène", in Geertz, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, PUF, Paris, p. 71-90
- GILBERT, P., 1993, *Murs de la Réunion et culture rap.*, Mémoire de maîtrise d'Ethnologie, Université de la Réunion
- GOFFMAN, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi* (t. 1) *Les Relations en public*, (T. 2) Ed. de Minuit, Paris (1ère éd. 1963)
- GOFFMAN, E., 1974, *Les rites d'interaction*, Ed. de Minuit, Paris (1ère éd. 1967)
- GONNET, J., 1978, *Le journal et l'école*, Casterman, Paris
- GONNET, J., 1979, *Les journaux lycéens "je ne veux pas être un mensonge"*, Casterman, Paris
- GONNET, J., 1985, *Les journaux produits par les jeunes en âge scolaire, usage social, enjeux fondamentaux*, Doctorat d'Etat, Université de Bordeaux III
- GONNET, J., 1988, *Journaux scolaires et lycéens*, Retz, Paris

GONNET, J., et alii, 1991, *L'expression lycéenne ; livre blanc des journaux lycéens*, Clemi-CNDP-Hachette Education, Paris

GONNET, J., 1992, "Journaux scolaires journaux lycéens", *MédiasPouvoirs*, n° 25, Janvier-Février 1992, p. 165-168

GONNET, J., 1995, *De l'actualité à l'école. Pour des ateliers de démocratie*, A. Colin, Paris

GOUSSEAU, S., 1984, *Beauregard - Une plantation de la côte au vent*, Fondation pour la Recherche dans l'Océan Indien, St-Denis de la Réunion.

GRAFMEYER, Y., JOSEPH, I. (textes traduits et présentés par), 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris (1ère éd. 1979)

GRAFMEYER, Y., 1994, *Sociologie urbaine*, Nathan Université, Paris

GUTWIRTH, J., PETONNET, C. (s/d), 1985, *Les chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris

HABERMAS, J., 1978, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot (Ed. orig. 1962)

HABERMAS, J., 1987, *Théorie de l'Agir Communicationnel*, Fayard, Paris (Ed. orig. 1981)

HABERMAS, J., 1992 : "<<L'Espace public>>, 30 ans après", *Quaderni*, n° 18, p. 161-191 (Ed. orig. 1990)

HALL, E., 1984, *La danse de la vie, temps culturel, temps vécu*, Seuil, Paris

HANNERZ, U., (traduit et présenté par Joseph I.), 1983, *Explorer la ville*, Ed. de Minuit, Paris (1ère éd. 1980)

HENRIOT-van ZANTEN, A., 1990, *L'école et l'espace local. Les enjeux des zones d'éducation prioritaires*, PUL, Lyon

HENRIOT-van ZANTEN, A. et alii, 1994, *L'école dans la ville. Accords et désaccords autour d'un projet politique*, L'Harmattan, Paris

HENRIOT-van ZANTEN, A., DEROUET J.-P., SIROTA, R., 1987, "Approches ethnographiques en sociologie de l'éducation : l'école et la communauté, l'établissement scolaire, la classe", *Revue Française de Pédagogie*, n° 78 et n°80, INRP, Paris

HENRIOT-van ZANTEN, A., ANDERSON-LEVITT, K., 1992, "L'anthropologie de l'éducation aux Etats Unis : méthodes, théories et applications d'une discipline en évolution", *Revue Française de Pédagogie*, n° 101 INRP, Paris

HESS, R., 1989 : *Le lycée au jour le jour*, Méridiens Klincksieck, Paris

HERSKOVITS, M.-J., 1958, *Acculturation. The study of culture contact*, P. Smith, Gloucester

HIRSCHMANN, A., 1972, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Editions Ouvrières, Paris

HOUSSAYE, J., 1992, *Les valeurs et l'Ecole*, PUF, Paris

- IDELSON, B., 1995, *De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise à travers le récit d'un acteur pionnier : Jean Vincent-Dolor*, D.E.A. "Etudes créoles et francophones", Université de la Réunion
- IZARD, M., 1991, "Méthode ethnographique", *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, Paris, p. 470-475
- JOSEPH, I., 1984, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, Paris
- JOSEPH, I., 1990, "Voir, Exposer, Observer", *L'espace public. Les compétences du citoyen*, Actes du Colloque Arc et Senans, Plan Urbain, Editions Recherches, p. 23-31
- JOSEPH, I., 1993, "L'espace public comme lieu de l'action", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, p. 210-217
- JOUET, J., 1994, "Lien social/Individuation des pratiques", *Lettre d'Inforcom*, n° 46, Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, p 5
- KOKOREFF, M., VULBEAU, A., 1993, *Exclusion sociale et inscription urbaine des jeunes dans les banlieues entre réseau et espace régional*, Revue du Département Du Développement Unité prospective n° 90, RATP, Paris
- KORCZAK, J., 1921, *La Gazette scolaire*, (Traduit du polonais par Bobowicz S.), CLEMI Documentation, Paris
- LAUVERNIER, C., 1992, *Raymond Vergès 1882-1957*, Lauvernier Editeur, Imp. Montliegon
- LE PLAY, F., 1989 (présentation de A. Savoye), *La méthode sociale*, Méridiens Klincksieck, Paris (1ère éd 1879)
- LEVI-STRAUSS, C., 1958, *Anthropologie structurale*, Tomes I et II, Plon, Paris
- LUCAS, R., 1989, "L'enseignement à l'aube de la départementalisation", *L'Economie de la Réunion*, n° 42, INSEE- Réunion, p. 7-9
- LOUIS, P., PRINAZ, L., 1990, *Skinheads, tagger, zulus & co*, Editions de La Table Ronde, Paris
- LIPOVETSKY, G., 1983, *L'ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*, Gallimard, Paris
- LIPOVETSKY, G., 1987, *L'empire de l'éphémère : La mode et son destin dans les sociétés modernes*, Gallimard, Paris
- LYNCH, K., 1976, *L'image de la cité*, Bordas, Paris (1ère. éd. 1960)
- MAFFESOLI, M., 1988, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Méridiens Klincksieck, Paris
- MAFFESOLI, M., 1994, "Rue, esthétique et sociabilité", in Vulbeau et Bareyrre, *La jeunesse et la rue*, épi/Desclée de Brouwer, p. 23-31

- MAS, J., 1994, "Regards sur l'espace et la société", *Ville habitat aménagement*, Actes du forum-débat, avril-décembre 1993, Plan Urbain, DDE, CAUE, URA 1041 CNRS, Réunion, p. 39-44
- MAMOU, G., 1993a, *Le chef d'établissement au quotidien : des rôles multiples*, C.N.E.D. de Rouen, C.N.F.P.I.D.
- MAMOU G., 1993b, *Le règlement intérieur. La chartre du civisme scolaire*, Paris, CRDP
- MENDRAS, H., 1975, *Eléments de sociologie*, A. Colin, Paris
- MIEGE, B., 1989, *La société conquise par la communication*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble
- MIEGE, B., 1995 : *La pensée communicationnelle*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble
- MONTANDON, C., PERRENOUD, P., 1987, *Entre parents et enseignants un dialogue impossible ? Vers l'analyse sociologique des interactions entre les familles et l'école*, P. Lang, Berne
- MOUCHON, J., 1995a, "La communication présidentielle en quête de modèle", *Hermès*, (17), Les éditions du CNRS, Paris (à paraître)
- MOUCHON, J., 1995b, "Le partage démocratique : entre opinion et représentation", in ouvrage collectif sur *l'espace public* (séminaire 3^e cycle Université Stendhal), ELIG, Grenoble
- MOUCHON, J., 1996, "Polymorphie de la représentation politique dans les médias réunionnais", *Etudes de communication*, n°17, Presses Universitaires de Lille, (à paraître)
- MOUGNIOTTE, A., 1994, *Eduquer à la démocratie*, Cerf, Paris
- NEVEU, E., 1993a, "Pages <<politique>>", *Mots/Les langages du politique*, n° 37, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, p. 6-27
- NEVEU, E., 1993b, "Entretiens avec des journalistes politiques", *Mots/Les langages du politique*, n° 37, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, p. 87-105
- OGBU, J., 1987, "Variability in Minority School Performance : a problem in search of explanation", *Anthropology and Education*, Quaterly, vol. 18 (4), p. 312-334
- PAILLIART, I., 1995, "Espaces, représentations, identités : quelles problématiques ?", *Sciences de la Société*, n°35, p.83-90
- PAPERMAN, P., 1992, Les émotions et l'espace public, *Quaderni*, n° 18, p. 93-107
- PARAIN, C., CHEVILLON, M., 1991, "Nette amélioration du niveau de formation des jeunes depuis 1985", *L'Economie de la Réunion*, n° 56, INSEE-Réunion, p. 1-7
- PARAIN, C., CHEVILLON, M., 1994, "Parcours scolaires et milieu social à la Réunion", *Education et Formation*, n° 38, p. 51-63
- PARAIN, C., 1995, "La baisse de la natalité se confirme", *Economie de la Réunion* n° 79, INSEE-Réunion, p. 10-11

- PARK, E., 1984, "La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain" (traduit par Grafmeyer et Joseph), *L'école de Chicago*, Aubier/Res Champ Urbain (1ère éd. 1925)
- PASQUIER, D., 1994a, "Vingt ans de recherches sur la télévision : une sociologie post-lazarsfeldienne", *Sociologie du travail*, 1994 (1), p. 63-84
- PASQUIER, D., 1994b, "Hélène et les garçons", *Esprit*, n° 6 Juin 1994, p. 125-144
- PAVAGEAU, C., 1992, "Les besoins augmentent, la construction sauvage aussi", *Economie de la Réunion*, n°60, INSEE-Réunion, p. 2-7
- PAYET, J.-P., 1992, *L'espace scolaire et la construction des civilités*, Thèse de sociologie, Université de Lyon II
- PAYET, J.-P., 1995, *Collèges de banlieues. Ethnographie d'un monde scolaire*, Méridiens Klincksieck, Paris
- PELLETIER, J., 1982, *La Chaloupe, île de la Réunion : une société créole. Stratégies familiales et hiérarchies des réseaux*, Thèse de 3ème cycle, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.
- PERCHERON, A., 1993, *La socialisation politique*, A. Colin, Paris
- PETONNET, C., 1987, "L'anonymat ou la pellicule protectrice", *La ville inquiète*, Gallimard, Paris, p. 247-261
- PHARO, P., 1985, *Le civisme ordinaire*, Librairie des Méridiens, Paris
- PONTUS, A., 1995, *Le phénomène Freedom à l'île de la Réunion ; médias et politique*, Ed. Simone Sudre, Rochemaure
- PROST, A., 1983, *Les lycéens et leurs études au seuil du XXè siècle*, Ministère de l'Education Nationale, Paris
- PROST, A., 1986a, *L'enseignement s'est-il démocratisé ? Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1980*, PUF, Paris
- PROST, A., 1986b, *Eloge des pédagogues*, Seuil, Paris,
- PROST, A., 1992, *Education, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Seuil, Paris
- PROULX, S., 1994a, "Télévision et reconstruction identitaire de familles immigrantes : une approche par les récits personnels de pratiques", communication pour le colloque *Recherche, arts et culture* congrès de l'ACFAS, Montréal 18-19, Mai 1994
- PROULX, S., 1994b, "Récits et souvenirs de pratiques télévisuelles : la place de la télévision dans la construction de l'univers familial", in *Approches, acteurs, pratiques depuis vingt ans*, 9ème congrès national des SIC, 26-28 Mai 1995 Toulouse, CREDO/SFSIC, Lille, p. 181-192
- QUERE, L., 1982, *Les miroirs équivoques : aux origines de la communication moderne*, Aubier-Montaigne, Paris

- QUERE, L., 1992, "L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique", *Quaderni*, n° 18, p. 75-91
- QUEIROZ (de), J.-M., 1981, *La désorientation scolaire. Sur le rapport des familles populaires urbaines à la scolarisation*, thèse de IIIème cycle, Université Paris VIII
- RAYOU, P., 1992, *Seconde, modes d'emploi*, Hachette Education, Paris
- RAYOU, P., 1994a, *La cité invisible. Essai sur la socialisation politique des lycéens*, Thèse de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris
- RAYOU, P., 1994b, "Lycéen, es-tu là ? Approche ethnographique des enjeux et hors-jeux lycéens", communication au colloque "*Exclusions et éducation*" 22-24 Septembre 1994, Université de Paris VIII
- ROBERT, M., 1976, *La Réunion, combats pour l'autonomie*, IDOC-L'Harmattan, Paris
- ROCHE, G., 1993, *L'apprenti-citoyen, une éducation civique et morale pour notre temps*, ESF, Paris
- ROCHEX, J.-Y., 1992, *Entre activité et subjectivité : le sens de l'expérience scolaire*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Éducation, Université de Paris VIII
- ROCHOUX, J.-Y., 1992, "Même si elle se poursuit, la performance économique ne réduira pas le chômage", *Economie de la Réunion*, n°57, INSEE-Réunion, p. 19-27
- RONEZ, J., "A bas la P.A.O. !", *Bleu de Presse* n° 1, (non daté), J Presse Editeur, p. 19
- ROSELLE (du), B., 1980, *La mode*, Imprimerie Nationale, Paris
- ROUSSE, E., 1994, *Combat des Réunionnais pour la liberté*, tome I, II & III, Editions du CNH, St Denis de la Réunion
- ROSSINI, N., VULBEAU, A., 1994, *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes. A la recherche d'un dispositif de participation*, ANACEJ-IDEF-FAS, Paris
- RUELLAN, D., 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble
- SAVOYE, A., 1989, "Le Play et la méthode sociale", in Frédéric Le Play *La méthode sociale*, Méridiens Klincksieck, Paris, p. 7-61
- SCHERER, A., 1980, *L'île de la Réunion*, PUF, Paris
- SCHUTZ, A., 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Méridiens Klincksieck, Paris (1ère éd. 1971)
- SECA, J.-M., 1988, *Vocations Rock*, Méridiens Klincksieck, Paris
- SENNETT, R., 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, Paris, (1ère éd. 1974)
- SENNETT, R., 1990, "La conscience de l'oeil", *L'espace public. Les compétences du citoyen*, Actes du Colloque Arc et Senans, Plan Urbain, Editions Recherches, p. 32-35
- SENNETT, R., 1992, *La ville à vue d'oeil*, Plon, Paris (1ère éd. 1990)

SERVIALE, M., TECHER, K., 1991, *Histoire de la presse à la Réunion*, ARS Terres Créoles-URAD, St Denis de la Réunion

SHORTER, E., 1977, *Naissance de la famille moderne*, Seuil, Paris

SIMONIN, J., 1988, *Enseigner à la Réunion : le quartier de la Cressonnière et ses écoles, études de perceptions scolaires*, rapport de recherche URA 1041 du CNRS, Université de la Réunion

SIMONIN, J., 1990a, *Enseigner à la Réunion : le quartier de la Cressonnière et ses écoles, études de perceptions parentales*, rapport de recherche URA 1041 du CNRS, Université de la Réunion

SIMONIN, J., 1990b, "<<Il ne faut pas qu'on voie les fesses...>>. Premier petit essai sur la mode à la Réunion", in Alber, Watin (ed) *Vivre au pluriel. Production sociale des identités à l'île Maurice et à l'île de la Réunion*, Publication de l'Université de la Réunion-URA 1041 du CNRS, p. 145-161

SIMONIN, J., 1992, "<<Mi sar marié...>> Etude interactionnelle d'une démarche administrative téléphonique, in *La relation de service dans le secteur public. Les compétences de l'agent* (Tome 3), Plan Urbain/RATP/DRI, p. 193-206

SIMONIN, J., 1994a, "Communications médiatisées et territoire insulaire : le cas de l'île de la Réunion", Colloque *Géographies, Information et Communication : nouvelles techniques nouvelles pratiques, nouveaux concepts*, 30 mai-1er juin 1994, GRESOC, Toulouse

SIMONIN, J., 1994b, "L'espace scolaire à la Réunion, lieu d'une citoyenneté naissante ?", communication au congrès *Ville, Banlieue, Lien Social*, Paris 12-14 Janvier 1994, PIRvilles/CNRS, DRED, Université Paris VIII

SIMONIN, J., (s/d) 1996, "Les médias et la formation d'un espace public régional", *Etudes de communication*, n°17, Presses Universitaires de Lille, (à paraître)

SIMONIN, J., WATIN, M., 1992, "L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies", *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*, 8ème congrès des SIC, CREDO/SFSIC, Lille, p. 407-413

SIMONIN, J., WATIN, M., 1993, "Espace public et communications médiatisées à la Réunion" in *Médias, Ecole et kartié à La Réunion, des espaces en contact*, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS, St Denis de la Réunion, p. 37-49

SIMONIN, J., WOLFF, E., 1992a, "Ecole et famille à la Réunion : un lien problématique", *Revue Française de Pédagogie*, n°100, p. 35-45

SIMONIN, J., WOLFF, E., 1992b, *Perceptions scolaires parentales à la Rivière des Galets (Ile de la Réunion)*, Rapport d'étude, GRAFOS-Ville du Port-Rectorat de la Réunion, St Paul de la Réunion

SIMONIN, J., WOLFF, E., 1993a, "L'école à la Réunion. Enjeux et usages", in *Médias, Ecole et kartié à La Réunion, des espaces en contact*, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS, St Denis de la Réunion, p. 8-22

SIMONIN, J., WOLFF, E., 1993b, "Scolarisation et espace de qualification à la Réunion : problématique et enjeux", *Etudes Créoles*, vol. XVI (2), p. 70-83

SIMONIN, J. ; WOLFF, E., 1993c, *Devenir élève à La Réunion*, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS, St Denis de la Réunion

SIMONIN, J., WATIN, M., WOLFF, E., 1993, *Médias, Ecole et kartié à La Réunion, des espaces en contact*, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS, St Denis de la Réunion

SIMONIN, J., WATIN, M., WOLFF, E., 1994, "Une île en mutation", *Informations sociales*, n° 33, CNAF, Paris, p. 103-107

SIROTA, R., 1988, *L'école primaire au quotidien*, PUF, Paris

SIROTA, R., 1993, "Le métier d'élève", *Revue Française de Pédagogie*, n° 104, p. 85-105

TARDE, G., 1901, *L'Opinion et la foule*, Alcan

TOURAINÉ, A., 1991, "Face à l'exclusion", in *Citoyenneté et urbanité*, Editions Esprit, série société, Paris, p. 195-173

TOURAINÉ, A., 1992, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris

TOURAINÉ, A., 1993, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard, Paris

TROUILLOUD, P., 1980, *La rue de Paris à Saint Denis de la Réunion, approche ethnologique*, Mémoire de maîtrise, Centre Universitaire de la Réunion.

TROUILLOUD, P., 1981, *La mise en place de L.T.S. à la Réunion : le cas de Trois-Bassins*, Rapport pour l'ERA 583 du CNRS, Université de la Réunion.

VALENTIN, M., 1978, *La cuisine réunionnaise*, Institut d'Anthropologie/FRDOI, St Denis de la Réunion

VASQUEZ, A., 1992, Etudes ethnographiques des enfants étrangers à l'école française, *Revue Française de Pédagogie*, n° 101, p. 45-58

VINCENT, G., 1974, *Le peuple lycéen*, Gallimard, Paris

VOGEL, C. et alii, 1978, *Habitations et Cours : Etude de petits espaces ruraux*, rapport de recherche, ERA 583 du CNRS, Centre Universitaire de la Réunion,

VOGEL, C. et alii, 1978, *Bidonvilles et Cours : Etude de petits espaces urbains*, rapport de recherche, ERA 583 du CNRS, Centre Universitaire de la Réunion

VOGEL, C. et alii, 1980, *Be Cabot, approche ethnologique d'un écosystème*, Université de la Réunion, St Denis de la Réunion

VULBEAU, A., 1991, "La participation sociale des jeunes. Un nouveau produit pour les politiques publiques", *Connaître les modes de vie et de consommation des jeunes*, colloque européen 26-27 septembre vol 1, p. 272-280

VULBEAU, A., 1992, *Du tag au tag*, épi/Desclée de Brouer, Paris

VULBEAU, A., 1993, "L'espace public de la jeunesse", *La Lettre de l'IDEF*, n° 77, p. 6-8

VULBEAU, A., 1994, *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes. A la recherche d'un dispositif de participation*, ANACEJ/IDEF/FAS, Paris

WANQUET, C., 1989, "Révolution Française et identité réunionnaise", *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, La révolution française et les colonies, n° 282-283

WATIN, M., 1991, *Habiter : approche anthropologique de l'espace domestique à la Réunion*. Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de la Réunion

WATIN, M., 1992, "Quel espace public pour une jeune société civile ? Le cas de l'île de la Réunion", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, p. 62-70

WATIN, M., 1994a, "Approche du changement social à la Réunion", *Ville, habitat, aménagement*, Actes du forum-débat, avril-décembre 1993, Plan Urbain, DDE, CAUE, URA 1041 CNRS-Université de la Réunion, p. 193-201

WATIN, M., 1994b, "Communication publicitaire et transformation du lien social : le cas de la Réunion", in *Approches, acteurs, pratiques depuis vingt ans*, 9ème congrès national des SIC, 26-28 Mai 1995 Toulouse, CREDO/SFSIC, Lille, p. 205-216

WATIN, M., 1995a, "L'ethnologue et l'ethnologie dans une société en mutation : le cas de la Réunion", *Hommages à R. Eches*, Octares éditions, Toulouse (à paraître)

WATIN, M., et alii, 1992, *Les espaces publics à la Réunion, approche socio-urbaine*, DDE, CAUE, Université de la Réunion.

WATIN, M., et al., 1995b, "Emergence de l'espace public réunionnais, pratiques sociales et photographie ; quelques réflexions à propos de l'opération B.K.L. Avec la photographie", in *Image dans l'espace public*, journées de réflexion mars 1995, Plan Urbain, Paris, (à paraître)

WATIN, M., WOLFF, E., 1993, "Ecole et kartié à la Réunion", *Médias, Ecole et kartié à La Réunion, des espaces en contact*, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS, Saint Denis de la Réunion, p. 23-36

WATIN, M., WOLFF, E., 1996, "L'émergence de l'espace public à la Réunion: un contexte socio-historique singulier", *Etudes de communication*, n°17, Presses Universitaires de Lille, (à paraître)

WEBER, M., 1971, *Economie et société*, Plon (1ère éd. 1922)

WEBER, A., 1991, "Le nouveau dispositif", in *L'expression lycéenne. Livre Blanc des journaux lycéens*, Clemi-CNDP-Hachette Education, p. 76-83

WIRTH, L., 1984, "Le phénomène urbain comme mode de vie" traduit dans Grafmeyer et Joseph, *L'école de Chicago*, Aubier, p. 251-277, (1ère éd. 1938)

WOODS, P., 1990, *L'ethnographie de l'école*, A. Colin, Paris

WOLFF, E., 1990, *L'entrée au collège ou...comment on devient élève de sixième à la Réunion*, D.E.A., Université de La Réunion-Université d'Aix-Marseille

WOLFF, E., 1991, *Quartiers de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion*, Méridiens Klincksieck, Paris (1ère ed. 1989)

WOLFF, E., 1994, *Etre délégué au C.A.V.L., une fonction à définir, une place à trouver*, rapport d'étude, URA 1041 du CNRS-Rectorat de la Réunion

WOLFF, E., 1995, "Apprendre à la Réunion : réseau scolaire et réseau religieux", *Hommages à R. Eches*, Octares éditions, Toulouse (à paraître)

WOLTON, D., 1989, "La communication politique : construction d'un modèle", *Hermès*, n°4, Editions du CNRS, Paris, p. 27-42

YONNET, P., 1985, *Jeux, modes et masses : la société française et le moderne*, Gallimard, Paris

DOCUMENTS

Académie de la Réunion, 1993, *Former pour développer*, Projet académique du Rectorat de la Réunion, Document interne

Agorah, 1993, *La ville et l'école. Propositions pour l'implantation des futurs collèges et lycées à l'horizon 2000*, Rapport d'études, Agence pour l'Observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat

ARMAND, A., 1987, *Dictionnaire Kréol réunionné/Français*, Océan Editions, St André de la Réunion

ARNAUD, G., 1992, *Lycée Leconte de Lisle. Rapport d'enquête*, note interne

AUBRY, G., 1980, "Une dynamique réunionnaise pour une communauté de destin", in *Créolie, Poésies Réunionnaises 1980*, Union pour la Diffusion du Livre Réunionnais, p. 7-10

AUBRY, G., 1988, *Pour dieu et pour l'homme réunionnais*, Océans Editions, St André de la Réunion

BAGGIONI, D., 1990, *Dictionnaire Créole réunionnais/Français*, Azalées Editions (1ère éd. 1987)

BOUGÉ-TOPALIAN, S., 1995, *L'actualité vue par les journaux lycéens. Etude de contenu de 70 journaux Septembre 1994-Janvier 1995*, Association Nationale de la Presse d'Initiative Jeune (Document multigr.15 p)

DEBRE, M., 1976, *La Réunion préservée, La Réunion convoitée*, St Denis de la Réunion (64p., Editeur non indiqué)

DEBRE, M., 1978 : *La Réunion notre fierté*, St Denis de la Réunion, (27 p., Editeur non indiqué)

Direction de l'Evaluation et de la Prospective, 1994, "Scénarios de développement du système éducatif, 1994-2003", *Education et Formation* n° 39, MEN

GUENEAU, A., 1979, *La Réunion, une île, un silence*, AGM, St Denis de la Réunion

Insee, *Recensement Général de la Population 1990*, INSEE, St Denis de la Réunion

Insee, 1992, *La Réunion de l'an 2000, L'Economie de la Réunion*, n° 57, février 1992, INSEE, Saint Denis de la Réunion

Insee, 1993, *Tableau économique de la Réunion*, INSEE, St Denis de la Réunion

Insee, 1995, *Tableau économique de la Réunion*, INSEE, St Denis de la Réunion

LARBAUT, C., 1990, *Des ambitions pour la Réunion*, Délégation Régionale de l'ONISEP, St Denis de la Réunion

Le Monde de l'Education, Mars 1992

LOUGNON, J., 1993, "Un lycée glorieux", *Bulletin de rentrée 1993-94*, Lycée Leconte de Lisle, p. 3-4

- OHL, O., 1993, *Les jeunes*, étude CRIESR, Conseil régional de la Réunion/INSEE/URAD
- Parti Communiste Réunionnais, 1975, *Le plan immédiat de survie*, Le Port, 27 avril 1975
- Parti Communiste Réunionnais, 1981, *Programme pour l'autonomie*, P.C.R Ed., , St André de la Réunion
- Parti Communiste Réunionnais, 1990, *La Réunion. Egalité et développement. Propositions pour un débat*, P.C.R. Ed., St André de la Réunion
- RAMASSAMY, A., 1973, *La Réunion face à l'avenir*, Cazal, Saint Denis
- RAMASSAMY, A., 1991, "A.R.D.F. pour un rappel historique", *Le Quotidien* du 10 Octobre 1991
- ROCHOUX, J.-Y., 1988, *Economie-Emploi*, Document pour le Schéma prévisionnel des formations "PREVER", Conseil Régional de la Réunion
- Région Réunion, 1988, *Schéma prévisionnel des formations "Prever"*, Conseil Régional de la Réunion
- Région Réunion, 1990, *Schéma d'Aménagement Régional*, A.G.O.R.A.H., Conseil Régional de la Réunion
- SAUTAI, 1975, *L'enseignement à la Réunion*, Document interne, SNES Réunion
- VAXELAIRE, D., (s/d), 1989, *Le Mémorial de la Réunion*, tomes 7 et 8, Australe Editions, St Denis de la Réunion
- VERGES, P., 1993, *D'une île au monde. Entretiens avec Brigitte Croisier*, l'Harmattan, Paris
- Vice-Rectorat de la Réunion, 1969, *Rapport d'ensemble pour le département de la Réunion, année scolaire 1968-1969*
- Vice-Rectorat de la Réunion, 1971, *Rapport d'activité*
- Vice-Rectorat de la Réunion, 1975, *Rapport d'activité*

JOURNAUX***L'enfant terrible***

13 Février 1881

Témoignages

25 Mai 1959

Le Journal de l'île de la Réunion

19 Novembre 1962

9 Octobre 1969

31 Mars 1994

Jeune Réunion

n° 1 Janvier 1970

n° 14 Août 1970

Le Quotidien de la Réunion

11 Janvier 1977

2 Octobre 1994

30 Avril 1995

10 Octobre 1991

TABLE DES MATIERES**INTRODUCTION**

p : 6

PREMIERE PARTIE
L'ESPACE PUBLIC
Problématique, méthodologie
et contexte d'émergence à la Réunion
PROBLEMATIQUE, APPROCHE ET DONNÉES

<u>CHAPITRE I.- PROBLEMATIQUE DE L'ESPACE PUBLIC</u>	p : 9
1.- UNE DOUBLE CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC	p : 10
1.1.- L'ESPACE PUBLIC BOURGEOIS	p : 10
1.1.1.-Une archéologie de l'espace public : J. Habermas	p : 10
1.1.2.-Un modèle rationaliste et normatif	p : 11
1.2.- L'ESPACE PUBLIC GREC	p : 12
1.2.1.-Un modèle heuristique	p : 12
1.2.2.-Un modèle esthétique	p : 12
1.2.3.-"Une réalité phénoménale"	p : 13
2.- UNE DOUBLE APPROCHE DE L'ESPACE PUBLIC	p : 13
2.1.- LA SPHERE PUBLIQUE DE DISCUSSION	p : 14
2.1.1.-"L'espace public revisité"	p : 14
2.1.2.-Le "nouvel espace public" médiatisé	p : 15
2.1.3.-La construction des malaises sociaux et de l'opinion publique	p : 15
2.2.- LA SCENE PUBLIQUE D'APPARITION	p : 17
2.2.1.-La scène politico-médiatique	p : 17
L'approche événementielle de l'espace public	p : 18
L'espace public comme accomplissement	p : 18
2.2.2.-La scène publique urbaine	p : 19
Sennett ou le modèle de l'homme public	p : 19
L'Ecole de Chicago : ville et urbanité	p : 20
<i>La ville : entité physique et ordre moral</i>	p : 20
<i>Le phénomène urbain comme mode de vie</i>	p : 20
"Les répertoires du citadin"	p : 21
Mise en scène de la vie quotidienne et des relations en public	p : 22
Les compétences du citadin	p : 23
Savoir urbain et civilités	p : 24

3.- LES ESPACES PUBLICS	P : 25
3.1.-ESPACES URBAINS ET ESPACES PUBLICS	p : 25
3.2.-LES ESPACES PUBLICS AUTONOMES ET PLURIELS	p : 26
3.2.1.-Un modèle qui reste normatif et procédural	p : 27
4. - EMERGENCE DE L'ESPACE PUBLIC RÉUNIONNAIS : HYPOTHESE	p : 28

CHAPITRE II.- CADRE D'ANALYSE, METHODE ET DONNEES

1.- LE CADRE D'ANALYSE	p : 31
1.1.-L'ESPACE PUBLIC	p : 31
1.1.1.-Norme ou processus	p : 31
1.1.2.-L'acteur et la société	p : 32
1.1.3.-Une approche compréhensive	p : 33
1.1.4.-Les acteurs, les processus	p : 34
1.2.-L'ESPACE PUBLIC : UNE APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE	p : 35
1.2.1.-Une nouvelle approche du monde moderne	p : 35
1.2.2.-Les S.I.C. : un intérêt croissant pour les approches compréhensives	p : 36
1.2.3.-L'urbain : une tradition ancienne avec l'école de Chicago	p : 37
1.2.4.-Le scolaire : faire face à de nouvelles interrogations	p : 38
1.2.5.-L'approche ethnographique d'une société singulière	p : 39
2.- LES DONNEES	p : 40
2.1.-LA PRESSE LYCEENNE	p : 41
2.1.1.-Définir le journal lycéen	p : 41
2.1.2.-Recenser les journaux lycéens	p : 41
2.1.4.-Les producteurs des années 1970	p : 43
2.1.5.-Les "témoins d'une époque"	p : 44
2.1.6.-Les journalistes lycéens actuels	p : 44
2.1.7.-Journaux, producteurs et contexte	p : 45
2.2.-LA SCENE PUBLIQUE LYCEENNE DES ANNEES 1990	p : 46
2.2.1.-La pré-enquête	p : 46
Une intuition heureuse	p : 47
Une généralisation de la procédure	p : 47
Négocier une entrée sur le terrain	p : 48
Cartographier la population lycéenne	p : 48
2.2.2.-Des lycéens racontent le lycée	p : 49
La population ciblée	p : 49
Où se rencontrer ?	p : 49
Des entretiens semi-directifs	p : 50
Observations et rencontres	p : 50
3.- LIMITES	p : 50

CONTEXTE D'EMERGENCE DE L'ESPACE PUBLIC REUNIONNAIS

CHAPITRE I.-LA REUNION, UNE SOCIETE EN MUTATION

1.- D'UNE SOCIETE DE PLANTATION A UNE SOCIETE MODERNE	p : 55
1.1.-UNE SOCIETE DE PLANTATION DE TYPE TRADITIONNEL	p : 56
1.1.1.-Une société de type holiste, hiérarchisée et stable	p : 56
1.1.2.-Une communication basée sur l'interconnaissance	p : 56
1.2.-VERS UNE SOCIETE DE FORME MODERNE	p : 57
1.2.1.-Le système de valeur de la modernité	p : 58
1.3.-TELESCOPAGE	p : 58
 2.- LA MUTATION EN QUELQUES CHIFFRES	 p : 60
2.1.-UNE SOCIÉTÉ QUI RESTE INÉGALITAIRE	p : 60
2.2.-UNE PRESSION DEMOGRAPHIQUE TOUJOURS PRESENTE	p : 61

CHAPITRE II.- L'ESPACE POLITIQUE p : 63

1.- LES DEBUTS DE LA DEPARTEMENTALISATION	p : 64
1.1.-VERS UNE DEFINITION DE L'AUTONOMIE	p : 65
1.2.-LA BIPOLARISATION DE LA VIE POLITIQUE REUNIONNAISE	p : 66
1.3.-L'ORDONNANCE DEBRE, "ORDONNANCE SCELERATE"	p : 68
1.4.-LA REUNION COMME ENJEU GEOPOLITIQUE	p : 69
1.5.-UN DEBAT MANICHEEN JUSQU'EN 1981	p : 70
1.5.1.-Nationaux contre séparatistes	p : 70
1.5.2.-Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise	p : 71
1.5.3.-L'Eglise - Le Comité du Progrès	p : 72

CHAPITRE III.- L'ESPACE MEDIATIQUE p : 73

1.- LA PRESSE	p : 74
1.1.-UN ENGOUEMENT ANCIEN POUR LA PRESSE	p : 74
1.1.1.-Des lycéens mécontents ...mais pas de presse lycéenne	p : 75
1.1.2.-Une presse d'opinion	p : 75
1.1.3.-L'avènement du Quotidien	p : 76
1.1.4.-Une ouverture qui s'accélère	p : 76
 2.- LA RADIO	 p : 78
2.1.-DU MONOPOLE D'ÉTAT ...	p : 78
2.2.-...À LA LIBÉRALISATION DE 1981	p : 78
 3.- LA TELEVISION	 p : 79
3.1.-LE CADEAU DE NOEL AUX RÉUNIONNAIS	p : 79
3.1.1.-Une télévision d'Etat	p : 80
3.2.-TÉLÉ FREE DOM OU LA DÉFENSE DE LA TÉLÉVISION "PIRATE"	p : 81
 4.- UN REGARD SYNOPTIQUE	 p : 82

<u>CHAPITRE IV.- L'ESPACE URBAIN</u>	p : 85
1.- UNE HISTOIRE "URBAINE" MARQUEE PAR LE PASSE COLONIAL	p : 85
2.- LES MUTATIONS ACTUELLES	p : 86
2.1.-AMÉNAGEMENT ET URBANISATION	p : 86
2.2.-HABITER EN CRÉOLE	p : 88
2.2.1.-Le réaménagement privé/public	p : 88
2.2.2.-La construction de la citoyenneté	p : 89
2.3.-LES ESPACES PUBLICS URBAINS À LA RÉUNION : UN ESSAI DE TYPOLOGIE	p : 90
2.3.1.-Les micro espaces de <i>kartié</i>	p : 90
2.3.2.-Les espaces centraux des villes	p : 91
2.3.3.-Les espaces "intermédiaires"	p : 91
 <u>CHAPITRE V.- L'ESPACE SCOLAIRE</u>	 p : 93
1.- L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	p : 94
1.1.-L'INSTALLATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE	p : 94
1.2.-LES AUTRES NIVEAUX	p : 95
1.3.-LE PRÉSCOLAIRE ET LES ANNÉES COLLEGES	p : 95
1.4.-LE TEMPS DES PLANIFICATEURS	p : 96
2.- UN ESPACE PUBLIC SCOLAIRE EN COURS ELABORATION	p : 97
2.1.-ÉCOLE <i>LONTAN</i> /ÉCOLE <i>KOMÉLA</i>	p : 97
2.2.-UN CADRE DE RÉFÉRENCE PARENTAL TRI-DIMENSIONNEL	p : 97
2.3.-ÉCOLE ET <i>KARTIÉ</i> : DEUX UNIVERS DE SIGNIFICATION	p : 98
2.3.1.-L'Ecole : une organisation sur le mode civique	p : 99
2.3.2.-La famille et le <i>kartié</i> : une organisation sur le mode communautaire	p : 99
 <u>CHAPITRE VI.- LES ANNEES LYCEES</u>	 p : 101
1.- LE "DEFI DES 70 %"	p : 101
1.1.-LE LYCEE POUR TOUS ?	p : 103
1.1.1.-Construire des outils d'analyse	p : 103
1.1.2.-Les "néo-lycéens" réunionnais	p : 104
1.2.-DU LYCEE COLONIAL AU LYCEE DE MASSE	p : 105
1.2.1.-Le lycée de l'élite	p : 105
1.2.2.-Du lycée d'excellence à la cité scolaire 1967-1968	p : 107
1.2.3.-Un lycée par circonscription : les "opérations tiroirs"	p : 109
1.2.4.-Les "nouveaux lycées"	p : 109
2.- L'EMERGENCE D'UN NOUVEL ORDRE URBAIN	p : 111
2.1.-LA CLOTURE OU L'OUVERTURE ?	p : 111
2.1.1.-Le modèle traditionnel : la clôture	p : 111
2.1.2.-Le modèle communautaire : l'ouverture	p : 111
2.2.-DES STANDARDS NATIONAUX AUX PROPOSITIONS LOCALES	p : 112
2.2.1.-Lycées et standards nationaux	p : 112
2.2.2.-Gestion locale et qualité architecturale	p : 113
Le transfert des compétences vers le local	p : 113
Le génie architectural	p : 114
2.2.3.-Les enjeux de l'implantation	p : 116
Le lycée élément structurant de la ville	p : 116

Où construire ?	p : 116
Vers un lycée de proximité	p : 117
2.2.4.-Tradition du <i>kartié</i> et modernité du lycée	p : 117

DEUXIEME PARTIE

LA PRESSE LYCEENNE ou L'EMERGENCE D'UNE SPHERE DE DISCUSSION

LA NAISSANCE de la PRESSE LYCEENNE à la REUNION 1969 - 1972

CHAPITRE I.- LES PREMIERS JOURNAUX	p : 122
1.-LE CONTEXTE	p : 122
1.1-UN ESPACE PUBLIC VERROUILLE	p : 122
1.2.-"MAI 1968" À LA REUNION ?	p : 123
1.2.1.-Une information réduite	p : 123
1.2.2.-Un mouvement porté par les jeunes enseignants	p : 124
1.3.-LES FOYERS SOCIO-EDUCATIFS ET LE "CLUB JOURNAL"	p : 125
2. - DEUX LYCEES, DEUX JOURNAUX LYCEENS	p : 126
2.1.-DE "F.S.E." À "CACTUS"	p : 126
2.2.-"EVASION" PUIS "BOUM JEUNESSE"	p : 127
2.3.-LE JOURNAL DU FOYER ... UN OBJECTIF VITE DEPASSE	p : 127
3.- DES ACTEURS PAS COMME LES AUTRES	p : 128
3.1.-LES ENSEIGNANTS	p : 128
3.1.1.-De jeunes métropolitains...qui dérangent la société locale	p : 128
3.1.2.-De nouvelles pratiques	p : 130
3.1.3.-Lettres et médias	p : 131
3.1.4.-Des exigences de production	p : 131
3.2.-LES LYCEENS-JOURNALISTES	p : 132
3.2.1.-Une jeunesse privilégiée et plutôt masculine	p : 132
Une jeunesse en quête de responsabilités et d'expériences nouvelles	p : 134
3.2.2.-Espace scolaire et espace médiatique	p : 135
La presse	p : 136
La radio	p : 136
L'opération "Jeunes journalistes"	p : 136

CHAPITRE II.- "BOUM JEUNESSE" : UN JOURNAL LYCEEN PIONNIER

	p :	139
1.- LE PREMIER EDITORIAL : UN "REVE-REALITE"	p :	139
1.1.-UN JOURNAL PAR ET POUR LES JEUNES	p :	140
1.2.-UN JOURNAL D'INFORMATION INDEPENDANT	p :	141
2.- UNE ORGANISATION INNOVANTE	p :	142
2.1-UNE FAMILLE DE "PROFESSIONNELS"	p :	142
2.2.-ORGANISATION ET SEGMENTATION DES TACHES	p :	143
2.2.1.-Le secteur de la fabrication	p :	145
2.2.2.-Le secteur de la rédaction	p :	146
La secrétaire de rédaction	p :	146
Le rédacteur en chef	p :	146
Les journalistes	p :	147
Les photographes	p :	147
2.2.3.-Le secteur de la gestion	p :	148
Les commerciaux et l'équipe de vente	p :	148
Le directeur de la publicité	p :	148
Spécialisation et polyvalence	p :	148
2.3.-LA PUBLICITÉ	p :	149
2.3.1.-Une régie publicitaire	p :	149
2.3.2.-Une "agence de communication" lycéenne	p :	151
De la réclame ...	p :	151
...vers un public ciblé : les jeunes	p :	151
...aux "débutés" de la publicité	p :	152
Un travail de technicien-photographe	p :	152
Un travail de concepteur	p :	155
2.4.-UNE STRATEGIE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT	p :	157
2.4.1.-Premiers lecteurs, premiers diffuseurs	p :	157
2.4.2.-Organiser et stimuler la vente	p :	159
La mise en place d'un "réseau de distribution" externe	p :	159
Un réseau de vendeurs	p :	159
Le concours du meilleur vendeur	p :	159
2.4.3.-Faire connaître le journal et séduire les lecteurs	p :	161
Le recours à la publicité	p :	161
Le recours au parrainage	p :	162
L'organisation de concours	p :	162
La participation à des événements	p :	163
La mise sur pied d'événement	p :	163
2.5.-DES PRÉCURSEURS DE LA "STRATEGIE MARKETING"	p :	164
3.- PLAIRE ET INFORMER	p :	165
3.1.-UN PRODUIT DE QUALITÉ	p :	165
3.1.2.-Les modèles de départ	p :	165
3.1.2.-La mise en colonnes et les renvois	p :	166
3.1.3.-Une présentation qui suscite débat	p :	167
3.1.4.-Une double identité professionnelle et lycéenne	p :	169
3.2.-UN REGARD SUR LA VIE LOCALE	p :	171
3.2.1.-Une position de pionnier	p :	171
3.2.2.-Rendre compte de pratiques innovantes	p :	171
3.2.3.-Les sports	p :	172
"Football"	p :	173
"Athlétisme"	p :	173
3.2.4.-A la découverte de l'Ile ... ou des pays de la zone	p :	174
"Connaissance de la Réunion"	p :	174

Reportages sur les pays de la zone Océan Indien	p : 175
3.2.5.-Les personnalités locales	p : 176
Des hommes extraordinaires	p : 176
Des personnalités politiques	p : 177
Le jeu de la vérité	p : 177
"Tout sur le préfet"	p : 177
3.2.6.-Vie culturelle	p : 181
La vie des idoles	p : 181
Humeur	p : 182
Une couverture exclusive : "le Festival POP de l'Océan Indien"	p : 183
Annoncer l'événement	p : 183
Rendre compte de l'événement	p : 184
Le Festival "vu" par le Journal de l'Ile de la Réunion	p : 185
Plus pro que les pros	p : 185
3.2.7.-Le reporter et les faits	p : 186
Boum Jeunesse vous en donne plus	p : 186
La mise en scène du "reporter"	p : 187
Les personnes	p : 187
L'objet technique	p : 188
3.2.8.-Une ouverture sur le local	p : 189

LA NAISSANCE d'un ESPACE PUBLIC de DEBAT 1973-1980

<u>CHAPITRE I- LE CONTEXTE</u>	p : 191
I. CONTEXTE ET ACTEURS	p : 191
1.1. -DEUX EVENEMENTS CLES	p : 192
1.1.1.-Les manifestations lycéennes contre la loi Debré	p : 193
1.1.2.-"L'éducation nationale à la Réunion" : un débat tronqué	p : 194
1.2.-LE LYCEE ET SES ACTEURS	p : 194
1.2.1.-Le proviseur	p : 195
1.2.2.-Les enseignants	p : 195
1.2.3.-Les lycéens	p : 196
2. - "POURQUOI PAS" : 1974-1978	p : 196
2.1.-UN CORPUS INCOMPLET	p : 196
2.2.-LE FOND AVANT LA FORME	p : 197
2.3.-UNE HISTOIRE A RECONSTITUER	p : 197
2.3.1.-Le journal d'un lycéen : 1974-1976	p : 197
2.3.2.-Deux équipes, un journal : 1976-1978	p : 199

CHAPITRE II.- LE FOYER SOCIO EDUCATIF : CULTURE ET POLITIQUE

1.-LE CLUB "CULTURE REUNIONNAISE"	p : 201
1.1.-LA CREATION DU CLUB	p : 201
1.1.1.-Imposer le créole dans l'enceinte du lycée	p : 202
1.1.2.-Théâtre local et <i>maloya</i>	p : 203

1.2.-QUELLE "CULTURE REUNIONNAISE" ?	p : 203
2.- LE CLUB "INFORMATION POLITIQUE" : 1975-1980	p : 205
2.1.-LA CREATION DU CLUB	p : 206
2.2.-LE FONCTIONNEMENT DU CLUB	p : 206
2.2.1.-Etude de la presse nationale	p : 207
2.2.2.-Les exposés-débats	p : 207
2.2.3.-L'organisation	p : 208
2.2.4.-Les grands débats	p : 210
2.3.-UN ESPACE PUBLIC DE DEBAT	p : 210
2.3.1.-Un débat historique : Vergès-Lagourgue	p : 210
Le choix des personnalités	p : 210
Un proviseur courageux	p : 211
Le débat	p : 212
2.3.2.-Une date historique dans l'émergence de l'espace public réunionnais	p : 213
2.3.3.-Les débats contradictoires cessent par défaut	p : 213
2.3.4.-Les difficultés du club "Information-Politique"	p : 214

CHAPITRE III.- "SUREMENT PAS" : 1978-1980 p : 218

1.- DU "POURQUOI PAS" AU "SÛREMENT PAS"	p : 218
1.1.-LE F.S.E. DU LYCEE : ETAT DES LIEUX	p : 218
1.2.-UN "SPECTATEUR ENGAGE"	p : 219
1.3.-CHANGER DE TITRE, MARQUER LA RUPTURE	p : 221
2.- LE "SUREMENT PAS"	p : 221
2.1.-FICHE SIGNALETIQUE	p : 221
2.2.-LE FOND AVANT LA FORME	p : 222
2.3.-LE RUBRIQUAGE DU JOURNAL	p : 223
2.4.-"SOCIETE" ET "LYCEE"	p : 223
2.4.1.-"Société"	p : 223
Trop sérieux !	p : 223
2.4.2.-"Le lycée"	p : 225
2.5.-"LES TENANCIERS DE LA MEDAILLE"	p : 227
2.5.1.-Pas de tabou a priori	p : 227
2.5.2.-La crise	p : 228
Les anciens combattants	p : 228
La presse	p : 229
Les politiques	p : 230
2.5.3.-Le débat	p : 230
Le débat au sein du lycée	p : 231
Le débat au sein du journal lycéen	p : 232
2.5.4.-La résolution de la crise	p : 233
2.5.5.-Deux conceptions de l'Ecole	p : 234
2.6.-L'AFFAIRE DU FOYER SOCIO-EDUCATIF	p : 235
2.6.1.-"Couvrir l'affaire aussi bien que possible"	p : 235
2.6.2.-Un foyer qui a beaucoup grandi	p : 236
2.6.3.-Un projet "révolutionnaire"	p : 237
2.6.4.-La crise	p : 237
2.7.-FIN DE PARTIE	p : 238
2.7.1.-La reprise en main	p : 238
Un nouveau proviseur	p : 238
La fin du <i>Sûrement Pas</i>	p : 238

<u>CHAPITRE IV.- ACTEURS ET TRAJECTOIRES</u>	p : 240
1.-DES ACTEURS DE L'ESPACE PUBLIC	p : 241
2.-LA PERIODE 1969-1973 : UNE ECOLE DE JOURNALISME ?	p : 243
2.1.-Gilbert HOAIR	p : 243
2.2.-Marie Christine NIVET	p : 245
2.3.-Jean Paul MELADE	p : 245
2.4.-Gora PATEL	p : 246
<u>3.- LA PERIODE 1973-1980 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?</u>	p : 249
3.1.-CONSTANTES ET VARIATIONS	p : 249
3.2.-PAS D'INVESTISSEMENT DE L'ESPACE MÉDIATIQUE	p : 249
3.3.-DES ACTEURS DE L'ESPACE POLITIQUE	p : 250
3.4.-QUE SONT-ILS DEVENUS ? (BIS)	p : 251
<u>CONCLUSION PARTIELLE</u>	p : 252

TROISIEME PARTIE

DE LA SPHERE DE DISCUSSION A LA SCENE D'APPARITION

LES ANNEES 1990 : une nouvelle presse, de nouveaux enjeux

<u>CHAPITRE I.- DE NOUVEAUX REPERES</u>	p : 262
1.- L'EXPANSION DES DOMAINES MEDIATIQUE ET SCOLAIRE	p : 262
2.- UNE CITOYENNETE SCOLAIRE	p : 264
2.1.-DE NOUVEAUX DROITS	p : 264
2.2.-UN NOUVEAU STATUT POUR LA PRESSE LYCEENNE	p : 264
2.3.-UNE RECONNAISSANCE NATIONALE DE LA PRESSE D'INITIATIVE JEUNE	p : 264
3.- UNE CITOYENNETE BLOQUEE	p : 266
3.1.-DES DROITS OCTROYES	p : 266
3.2.-DES DROITS PEU INVESTIS	p : 266
3.3.-DES MANIFESTATIONS LYCEENNES QUI ONT CHANGE DE NATURE	p : 267

CHAPITRE II.- LES JOURNAUX LYCEENS DES ANNEES 1990

	p : 269
1.- ETAT DES LIEUX	p : 269
2.- ESSAI DE TYPOLOGIE DE LA PRESSE LYCEENNE	p : 271
2.1.-LE JOURNAL DU LYCEE	p : 272
2.1.1.-Rendre compte de la vie de l'établissement	p : 272
2.1.2.-Des adultes particulièrement présents	p : 273
2.2.-LE JOURNAL DES LYCEENS	p : 274
2.3.-LES JOURNAUX ATYPIQUES	p : 276
3.- LE FOND ET LA FORME	p : 277
3.1.-CARACTERISTIQUES DE LA PRESSE LYCEENNE	p : 277
3.2.-LE REGNE DE LA P.A.O.	p : 278
4. LES ACTEURS	p : 280

<h3>LE LYCEEN, DU <i>KARTIE</i> AU LYCEE : une initiation à la cidadinité</h3>

CHAPITRE I.- LYCEENS ET PRATIQUES ALIMENTAIRES p : 286

1.- DEVENIR LYCEEN, C'EST QUITTER LA CANTINE	p : 287
2.- RIZ OU PAIN : LES MARQUEURS DE DEUX UNIVERS	p : 288
2.1.-TRANSGRESSER LA NORME ?	p : 289
2.2.-MANGER AU RIZ C'EST PLUS COMPLIQUÉ	p : 290
2.3.-"ON A CHERCHÉ PLUSIEURS ENDROITS"	p : 291
2.4.-SE NOURRIR DE CONTACTS	p : 292
2.5.-UNE CARTE ALIMENTAIRE	p : 293
2.6.-DE NOUVEAUX TERRITOIRES	p : 294

CHAPITRE II.- SOCIABILITES : CODES D'ACCES ET CIVILITES URBAINES

	p : 296
1.- LA DECOUVERTE D'UN NOUVEAU "LIEU PUBLIC"	p : 297
1.1.-CONSTRUIRE DE NOUVEAUX REPERES	p : 297
1.2.-LA BONNE ECHELLE	p : 299
1.3.-UNE EXPERIENCE LIMITEE DES LIEUX PUBLICS URBAINS	p : 301
1.4.-LA TELEVISION : UNE PREMIERE INITIATION	p : 303
1.4.1.-Un observatoire privilégié d'une nouvelle société	p : 303
1.4.2.-Vers de nouveaux rapports sociaux	p : 304
1.4.3.-Un double décodage	p : 305
2.- SOCIABILITES ET CODES D'ACCES MUTUELS	p : 306
2.1.-LA DECOUVERTE D'UNE NOUVELLE PARTITION	p : 306
2.2.-FAIRE CONNAISSANCE	p : 307
2.3.-DIRE BONJOUR	p : 308
2.3.1.-Un double code d'accès	p : 308
2.3.2.-Perdre le sens du monde	p : 308

2.4.-REGARDS PLURIELS	p : 309
2.4.1.-Le regard du citadin	p : 309
2.4.2.-Le regard du contrôle social	p : 310
2.4.3.-La sensibilité au regard : un marqueur pertinent	p : 311
3.- LE LYCEE...UNE LIBERTE SOUS CONTROLE	p : 312
3.1.-PALAKSA OU LA DECOUVERTE DE L'INDIFFERENCE	p : 312
3.2.-SE LIBERER DES CONTRAINTES DU <i>KARTIE</i>	p : 313
3.3.-L'EXPERIENCE DE LA DIVERSITE	p : 314
3.4.-LYCEE SOUS SURVEILLANCE	p : 316
4.- ENTRE LYCEE ET <i>KARTIE</i>	p : 318
4.1.-CONTINUITES ET RUPTURES	p : 318
5.- PORTRAITS DE LYCEENS	p : 319
5.1.-LYNDA : "c'est nécessaire les copains pour apprendre"	p : 319
5.2.-FABIEN : "La vie de lycéen est basée sur le lycée"	p : 320
5.3.-NADIA : "j'essaie de séparer les deux"	p : 321
<u>CHAPITRE III.- CODES VESTIMENTAIRES ET <i>LOOK</i></u>	p : 323
1.- MODE ET MODERNITE	p : 324
2.- SE CONSTRUIRE UN <i>LOOK</i> : MODELES ET NEGOCIATIONS	p : 325
2.1.-ENTRE "JE" ET "NOUS"	p : 325
2.2.-NEGOCIATIONS	p : 328
2.2.1.-Dans le cadre scolaire	p : 328
2.2.2.-Dans le cadre familial	p : 329
2.3.-SORTIR DU MONDE DE LA TRADITION	p : 330
2.3.1.-Les Hauts et les Bas	p : 331
2.3.2.-Une culture urbaine internationale	p : 332
2.3.3.-De l'uniforme lycéen au <i>look</i> de la tribu	p : 334
2.4.-QUELQUES ELEMENTS POUR UNE CARTOGRAPHIE DES <i>LOOKS</i>	p : 335
2.4.1.-Frontières et franchissements	p : 335
<i>Look zorey - look créole ?</i>	p : 336
Franchissements	p : 336
La frontière Lycée/Lycée Professionnel	p : 338
2.5.- <i>LOOK</i> ET CIVILITE	p : 338
2.5.1.-Masques	p : 338
2.5.2.-Un espace de jeu	p : 339
2.5.3.-Répertoires	p : 339
2.5.4.-Le principe d'authenticité	p : 341
2.6.-BRICOLER SON <i>LOOK</i>	p : 342
2.6.1.-Eric : "le punk du lycée"	p : 342
2.6.2.-Arnold : "Mon <i>look</i> ...un medley de tout quoi"	p : 345
2.6.3.-Marie Gladys : "Je suis en période de transition"	p : 348
<u>CONCLUSION PARTIELLE</u>	p : 352

LA CITE DU BUTOR ET SON FORUM : un espace public lycéen ?
--

CHAPITRE I.- LA CITE DU BUTOR : UNE VILLE DANS LA VILLE

1.-UNE CITE SCOLAIRE EMBLEMATIQUE	p : 357
1.1.-UNE SITUATION PRIVILEGIEE	p : 357
1.2.-UNE POPULATION LYCEENNE PLURIELLE	p : 359
2.- UN LIEU "PUBLIC" PARTICULIER	p : 360
2.1.-UN ESPACE DE LOISIRS	p : 360
2.2.-UN ESPACE DOMESTIQUE	p : 361
2.3.-UN ESPACE DE CIRCULATION	p : 361
2.4.-AUTOUR DE LA POLYSEMIE DU TERME "PUBLIC"	p : 362
3.- LA CITE DU BUTOR : LA MECQUE DES TAGUEURS	p : 363
3.1.-UNE DEFINITION REUNIONNAISE DE LA PRATIQUE	p : 363
3.2.-L'EMERGENCE D'UNE PRATIQUE	p : 364
3.3.-UNE CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE DE LA CITE	p : 366
3.4.-L.S.A : LES MEILLEURS DU LYCEE	p : 368
3.5.-LE BUTOR : UN MUSEE URBAIN	p : 369

CHAPITRE II.- LE FORUM p : 372

1.- LE FORUM : PRESENTATION	p : 372
1.1.-HISTOIRE D'UNE IMPLANTATION	p : 372
1.2.-UN ESPACE SPECIFIQUE	p : 373
1.3.-DEUX ESPACES, UN SEUL "VRAI FORUM"	p : 374
2.- LE FORUM : UN ESPACE PUBLIC ?	p : 377
2.1.-ACCESSIBILITE ET HETEROGENEITE DES PUBLICS	p : 377
2.2.-ENQUETE SUR LES USAGERS DU FORUM	p : 379
2.3.-LA PLURI FONCTIONNALITE	p : 381
2.4.-L'EXTRA-TERRITORIALITE	p : 383
3.- LE FORUM : UN ESPACE PUBLIC LYCEEN	p : 385
3.1.-EFFRACTIONS-AJUSTEMENT	p : 386
3.1.1.-Effractions	p : 386
3.1.2.-Exploration et ajustement	p : 387
3.2.-REJET DU FORUM	p : 389
3.2.1.-Le groupe de Sainte-Marie ou le triomphe du territoire	p : 389
3.2.2.-Rejet	p : 390
3.3. - UNE EXPERIENCE SENSIBLE DE L'ESPACE PUBLIC	p : 391
3.3.1.-L' <i>exit</i>	p : 391
3.3.2.-Le forum un espace d'émotions partagées	p : 394

CONCLUSION PARTIELLE p : 397

CONCLUSION GENERALE p : 399

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	p : 412
TABLE DES MATIERES	p : 430
TABLE DES ANNEXES	p : 443
TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	p : 444

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : LES JOURNAUX LYCEENS : 1969-1980

ANNEXE N° 2 : LES JOURNAUX LYCEENS des ANNEES 1990

ANNEXE N° 3 : "LE TENANCIER de la MEDAILLE"

ANNEXE N° 4 : DE LA RECLAME aux DEBUTS de la PUBLICITE

ANNEXE N° 5 : PRE-ENQUETE : TABLEAU de REPARTITION des ELEVES

ANNEXE N° 6 : ENTRETIENS NEO-LYCEENS

Ces documents sont regroupés dans un volume annexé à la thèse

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

"Le corpus des journaux lycéens"	p : 43
"L'évolution de l'espace médiatique réunionnais : la brèche 1976-1986"	p : 83
"Evolution des taux de scolarisation après la départementalisation"	p : 94
"Pourcentage d'une classe d'âge au baccalauréat"	p : 102
"Implantation des Collèges, lycées et lycées professionnels à la Réunion"	p : 108
"Nouveaux établissements 1993-1995"	p : 108
"Evolution du nombre de lycéens et de lycées à la Réunion"	p : 110
"Le lycée de St Paul. Perspectives et coupes"	p : 115
"Le lycée de Saint Paul. Vue Générale : le lycée dans le <i>kartié</i> "	p : 115
"Contexte socio-historique : tableau synthétique"	p : 119
"Organigramme des fonctions et segmentation des tâches"	p : 149
"Vers une nouvelle écriture publicitaire"	p : 153
"Pour les dompter habillez vous 20 ans"	p : 156
"Tout sur le Préfet"	p : 179
"De la sphère lycéenne à la société réunionnaise"	p : 259
"La presse lycéenne : état des lieux "	p : 270
"Les grands classiques de la banque d'images"	p : 279
"Carte alimentaire"	p : 294
"Cité scolaire du Butor : implantation des bâtiments"	p : 358
"Cartographie des tags et graffs dans la cité du Butor"	p : 367
"La Secte AMAN"	p : 367
"Les murs de la cité du Butor"	p : 370
"Le Forum du lycée Leconte de Lisle"	p : 376
"Fréquentation du forum du lycée Leconte de Lisle"	p : 380
"Des espaces publics interdépendants et qui font système"	p : 403